This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1,025,427

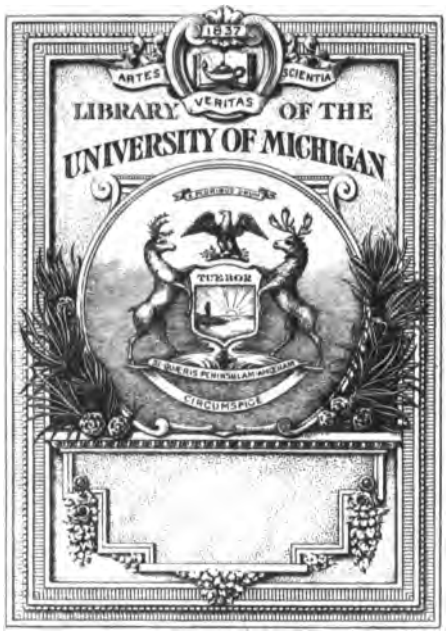
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

GN
1
.R452

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

Revue

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE — 1907

Avec 191 figures dans le texte.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

JUN 6 1924

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

N
1
2432

REVUE
DE
L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — ~~XVII~~ I — JANVIER 1907

SOMMAIRE

S. Zaborowski. — COMMUNAUTÉ DE LANGUE DE LA GERMANIE DES ROMAINS, L'ÉCRITURE RUNIQUE : SON ORIGINE, LES PLUS ANCIENS MONUMENTS RUNIQUES : GOTHS, GERMAINS, ANGLO-SAXONS, SCANDINAVES. LE GOTHIQUE. (Cours d'Ethnographie.)

M. Commont. — L'INDUSTRIE DES GRAVIERS SUPÉRIEURS A SAINT-ACHEUL (*avec 27 fig.*).

L. Capitan. — LES PIERRES INCISÉES PRÉHISTORIQUES.

NOTES ET MATÉRIAUX.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'Ecole. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon a tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et 8 planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM.	*Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
	Mathias Duval.....	Anthropogénie et embryologie.
	Georges Hervé.....	Ethnologie.
	P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
	L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique
	A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
	Papillault.....	Sociologie.
	Fr. Schrader.....	Géographie anthropologique.
	Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier.*

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

Anthropology
Geuthner
6-3-24
10012

COURS D'ETHNOGRAPHIE

COMMUNAUTÉ DE LANGUE
DE LA GERMANIE DES ROMAINS

L'ÉCRITURE RUNIQUE : SON ORIGINE, LES PLUS ANCIENS MONUMENTS RUNIQUES : GOTHS, GERMAINS, ANGLO-SAXONS, SCANDINAVES. LE GOTHIQUE

Par S. ZABOROWSKI

Il n'y a aucune trace de langue préaryenne dans les langues germaniques. Tout était aryen depuis l'âge de pierre dans le nord-ouest Baltique et dans la Germanie. Et j'ai exposé que, dès l'époque de César, il y avait eu contact et pénétration du latin dans l'*urdeutsch* ou *teuton* et par lui, plus tard, dans toutes les langues germaniques. Il s'en est en somme fallu de très peu que l'*urdeutsch* ou *teuton* fût latinisé ou dépossédé, comme l'ont été les dialectes gaulois, du moins dans la partie la plus neuve et la moins éloignée de son territoire. Nous avons sinon des preuves formelles, du moins des indices de l'existence d'une unité linguistique dans la Germanie des Romains consécutivement à sa prise de possession par les peuples germains. Toute la Germanie du sud, en particulier le haut Elbe et la Vindélicie au sud du Danube, et tout l'est au delà de l'Oder, sont une conquête relativement récente des Germains sur les Gaulois et les Slaves.

Cette conquête reste encore de nos jours inachevée. Elle a commencé fort peu avant notre ère, par une expansion continue des peuples baltiques du nord-ouest, les Suèves les premiers, mise à part l'occupation temporaire du côté du nord-est, des Goths, Burgondes, Vandales (?), d'origine nordique. Nous savons par les descriptions de Tacite notamment, qu'il y avait unité de mœurs sur ces territoires. Il y avait aussi unité de religion. Et j'ai montré, par l'étude des noms de la semaine, qu'il y avait aussi une certaine unité de langue. Contemporainement à l'*urnordique* et à l'*urgothique* il a existé un *urdeutsch*

ou *teuton*, infiniment moins distant du latin que l'allemand, cela va sans dire, et qui, au moment *du contact avec les Romains*, se différenciait encore fort peu de ses congénères.

Ce que nous savons de cet *urdeutsch* est presque insignifiant. Mais son existence et son unité relatives sont attestées non seulement par l'uniformité des noms de la semaine qui, adaptés du latin à la mythologie indigène, ont pénétré par son intermédiaire jusque dans l'*urnordique*; mais encore par la rapide généralisation de l'emploi des mêmes caractères graphiques, de la même écriture.

I

Il s'agit des caractères runiques. Leur origine, leur point de départ, l'époque de leur diffusion concordent remarquablement avec ceux des noms de la semaine. On fut toutefois d'ailleurs très longtemps dans une ignorance complète à leur égard. Et bien que nous sachions ce qu'ils sont et d'où ils viennent, les idées les plus étranges règnent à leur sujet. C'est un peu pour les dissiper que cette leçon est publiée ici. Les travaux considérables de Wimmer, le savant danois qui a consacré sa vie au déchiffrement et à la publication des inscriptions en signes runiques de la Scandinavie, ont établi leur origine latine.

Les signes runiques sont en effet une imitation des caractères latins. Or nous avons vu que, dès le premier siècle de notre ère, le latin était familier à nombre de Germains, en particulier à ceux qui avaient été admis dans les rangs des légions romaines. Il n'est donc pas possible que l'invention des runes soit de beaucoup postérieure à cette période d'influence du latin. Si celle-ci s'est étendue plus loin par la suite, elle n'a plus été aussi pressante, elle n'a plus menacé l'existence même du teutonique. Aussi s'accorde-t-on à placer l'origine de l'alphabet runique dans le sud-ouest de la Germanie, au plus tard à la fin du IIe siècle. Tacite (G. X), décrivant la façon qu'employaient les Germains pour consulter le sort, dit qu'ils jetaient pêle-mêle sur une étoffe blanche des morceaux d'une baguette d'arbre fruitier qu'ils avaient préalablement marqués de certains signes (quibusdam notis). « Le prêtre de la tribu s'il s'agit d'affaires publiques, le père de famille s'il est question d'intérêts particuliers, ayant fait une prière aux dieux, et regardant le ciel, lève trois fois chaque

[illegible] »

[illegible] talismans quelques mots tracés sur [illegible] des versets du Coran en caractères arabes. Sorciers et [illegible] fabriquent et vendent de ces talismans. Les Sahariens attribuent une vertu curative à des caractères d'écriture qu'ils effacent en les lavant. Ils croient absorber ainsi les caractères mêmes, avec la substance qui a servi à les tracer.

L'Edda est un recueil en langue islandaise qui a été rédigé au XIIIe siècle. Il comprend un catéchisme de la mythologie scandinave, des poèmes ou chants se rapportant à des événements pouvant remonter jusqu'au IIIe siècle de notre ère. Or Brunhild y enseigne à Sigurd la puissance magique des runes : « Tu graveras des runes de [illegible] si tu veux avoir la victoire ; tu les graveras sur la poignée de l'épée, tu en graveras d'autres sur la lame en nommant deux fois Tyr. » Or, ce qui est enseigné là, les Germains des premiers siècles l'ont pratiqué, nous en avons la preuve matérielle dans des armes gravées. Ce passage qui n'est pas passé tout à fait inaperçu, mais qu'on a cependant oublié, me semble donc établir une relation certaine entre les runes et les signes dont parle Tacite. Ces signes étaient pour le moins l'embryon d'un système alphabétique. Mais les Germains n'avaient pas de matière appropriée pour les écrire. Ils ne les écrivaient pas. Ils les gravaient. Les mots employés pour « écrire » : v. nordique rita, v. h. all. [illegible],

allem. *ritz*, « incision, dessin »), avaient le sens d'*inciser*. Les runes s'incisaient sur le *bois*, le *métal*, la *pierre*, la *corne*, l'*os*, l'*écorce*, différents objets, ossements, outils, armes. Et c'est à la fois le procédé et la matière employés, qui furent les causes déterminantes de leur forme, la première raison peut-être de leur dissemblance d'avec les caractères latins dont ils dérivent. Sur le bois en particulier, la direction des fibres transformait par exemple en lignes brisées, les lignes courbes. Cette circonstance seule suffit à expliquer la physionomie particulière à l'écriture runique. Les jambages de ses lettres se rejoignent en effet à peu près toujours à angle aigu. Leur forme est comme le résultat de la transcription, par entailles successives, des caractères latins sur des baguettes ou des planchettes. Le principe de cette transformation est très reconnaissable sur beaucoup de lettres runiques dès qu'on les rapproche des lettres latines correspondantes, le plus souvent dans leurs formes majuscules. Ainsi D est formé d'un jambage sur lequel aboutissent les deux côtés d'un angle aigu ᚦ ; R est formé exactement comme le nôtre sauf que, au lieu de présenter une ligne courbe en avant et en haut, il présente la pointe d'un angle ᚱ.

De même pour B dont les deux boucles sont remplacées par deux angles ᛒ ; — pour Q dont la sphère primitive ᛩ est remplacée par un triangle ᛩ, et dont la valeur a changé : — pour S dont la double flexion arrondie est remplacée par deux angles ᛊ, ce qui, du reste, est une forme du latin archaïque ; — pour P, dont la boucle est remplacée encore par un angle dont le sommet est en bas ᛈ de manière à rappeler encore de vieux caractères mais qui ont une tout autre valeur et n'ont avec lui qu'une ressemblance accidentelle due à la technique ; pour C, dont la courbe dorsale se transforme en un angle très ouvert ᚲ rappelant encore une fois de vieilles formes. Dans les mêmes conditions l'O devient carré ᛟ ; l'U est V retourné ᚢ ; le jambage transverse du T se brise en deux entailles à angle aigu ᛏ ; l'I reste sans changement, comme l'H, etc.

Ce principe de déformation atteignant toutes les lettres est trop général pour n'être pas la vraie origine des formes particulières à l'alphabet runique. Il y a peu de caractères de cet alphabet dont la forme, comme celles de l'*n* et du *z*, soit discutable. Ce n'est peut-être pas d'ailleurs par hasard que le *z* germanique se prononçant *tz*, se traduit par un caractère qui rappelle une vieille forme ayant eu

cette valeur; que *g* se traduit de même par le X grec en même temps que par une autre forme d'origine latine; que l'F est représenté par un V renforcé, ou deux *V* emboités. D'ailleurs tous les caractères runiques, à peu d'exceptions près, avaient d'abord la valeur phonétique de leur prototype romain.

Ce n'est que tardivement, vers le IXe siècle, que des signes conventionnels nouveaux ont été introduits pour réduire leur nombre de 24 à 16, ce qui a pu modifier leur valeur phonétique. Le lien entre les caractères runiques et l'alphabet latin est donc tout à fait évident. Il est particulièrement évident pour 16 d'entre eux sur 24. Même nombre, même son, forme parfois identique et plus souvent modifiée uniquement par le procédé et la matière employés.

Encore une fois toutes les particularités et l'existence même de cet alphabet runique ne sont que des conséquences bien naturelles des relations des Romains avec les Germains.

II

Nous n'avons pas de document, de runes incisées qui remontent à l'époque de Tacite et répondent à ce qu'il dit de signes magiques sur baguettes de bois. Mais cela justement n'est-il pas une manière de preuve que de telles incisions ne se faisaient que sur bois, puisque, d'autre part, c'est leur tracé sur le bois qui leur a donné leur forme? A quel usage d'ailleurs pouvaient-elles servir, quelle utilité pouvaient-elles avoir en dehors des opérations magiques dont il a été question? Dans les *Sagas*, le recueil de légendes dont les mieux conservées appartiennent à l'Islande, il est question de *Runakefli* ou « porteurs de nouvelles par lettres ». Mais ces légendes sont d'époque bien tardive (XIIe, XIIIe siècles). Un évêque de Poitiers du VIe siècle, Fortunatus, qui avait visité la Moselle et bien connu l'histoire des Francs, parle de *runes barbares* inscrites sur des *planches de frêne*. (Voir à ce sujet l'article de M. Fourdrignier, qui démontre que les Francs ont connu les runes. *Rev. École*, 1903, p. 235.) Les plus anciennes inscriptions runiques ne pouvaient donc se conserver. L'emploi même des runes était d'ailleurs sans doute d'abord très peu répandu.

Cette écriture ne pouvait pas servir à grand'chose chez ces peuples dont la vie grossière et rude n'avait pour cadre aucun établissement fixe. Elle n'était pas facilement intelligible non plus pour des popu-

lations n'ayant aucune idée de ce que pouvaient être des signes qui ne reproduisaient pas des images, des objets, mais des sons ne signifiant rien isolément. Cependant son intelligence et son usage se sont sinon généralisés, chose impossible, mais répandus dans le IIe siècle, à travers toute la Germanie. Nous en avons des preuves certaines.

Tout d'abord on avait fait remonter à la fin du IIIe siècle environ les plus anciennes inscriptions runiques du Danemark (Montelius). On reconnaît aujourd'hui qu'elles ne peuvent guère être antérieures au Ve siècle (ce sont des trouvailles de Thorsbjoerg et Nydam en Schleswig, de Starup en Jutland). Les plus vieilles pierres runiques de Suède et de Norvège seraient du VIe siècle seulement. Mais évidemment la connaissance même des runes avait pénétré dans ces régions antérieurement. Dans la Germanie leur pénétration remonte sûrement au IIe siècle, je le répète. C'est le même alphabet de 24 signes qui se trouve partout dans les plus anciennes inscriptions. Or cet alphabet introduit du sud-ouest a dû l'être assez tôt pour devenir commun à tous les peuples de langue germanique avant le Ve siècle, bien avant les migrations des Anglo-Saxons. En Angleterre même, on a trouvé en effet une monnaie avec inscription en cet alphabet plus ancien, bien que l'ensemble des inscriptions runiques d'Angleterre soit du VIIIe siècle.

Dans toutes les inscriptions non nordiques les signes se suivent de gauche à droite. Et c'est aussi ce qui a lieu dans les inscriptions nordiques les plus anciennes. L'habitude d'écrire de droite à gauche et en ligne sinueuse a prévalu ensuite dans le nord. Le plus ancien monument gravé que l'on possède jusqu'à présent est gothique : et il a été trouvé bien loin, juste à l'opposé de la frontière sud-occidentale par où a pénétré l'alphabet runique. C'est la fameuse pointe de lance de Kowel, en Wolhynie.

Lorsqu'elle a paru à l'étranger, j'ai voulu la faire reproduire ici dans une revue spéciale. On ne l'a pas trouvée assez intéressante. Or c'est un document d'une valeur considérable pour son ancienneté et sa signification. Je me suis appuyé sur sa découverte pour affirmer (*Bullet. Soc. d'anthrop. de Paris*, 1896, p. 95) que les Goths avaient bien gagné la mer Noire en remontant la Vistule, puis le Bug qui rejoint le Dniestre. C'est par elle que nous avons à cet égard une certitude absolue en dépit d'assertions contraires encore partout reproduites. A la fin du Ier siècle, à l'embouchure de la Vistule,

Tacite les mentionne sous le nom de *Gothones*, synonyme de *Gothi*, près des Rugiens et des Lemoves, en face des Sueones, de l'autre côté de la Baltique. Connaissaient-ils l'écriture runique lorsqu'ils sont venus là, ou l'ont-ils reçue lorsqu'ils y étaient installés? En tout cas ils la connurent étant encore sur la Baltique.

Or nous les voyons sur la mer Noire au moins dès le commencement du IIIe siècle, en 214 au plus tard (v. plus loin). La lance de Kowel qu'ils ont laissée sur leur route ne peut pas être postérieure. On la fait remonter au commencement du IIIe siècle. D'après les calculs de M. Siewers (v. plus loin), elle serait du milieu du IIe siècle. Elle porte le nom gothique de *Tilarids*.

Une pointe de lance toute semblable a été trouvée à Münchenberg dans le Brandebourg en 1865. Et en raison de sa parfaite similitude avec celle de Kowel, j'ai cru qu'elle pouvait être attribuée aussi aux Goths et devait par suite être plus ancienne que celle de Kowel. M. Wimmer lui-même[1] en jugeait ainsi (*Bullet.*, 1896, p. 95).

Toutefois la région où elle a été trouvée n'a fait peut-être jamais partie du territoire gothique. Le nom qu'elle porte est *Rannga* pour *Raninga*. M. Henning[2], qui a fait une étude spéciale de ces pièces, le reconnait bien comme gothique ou très proche parent du gothique, mais admet cependant qu'il est attribuable à un « vieux burgonde ». Et la lance qui le porte serait pour lui du commencement du IVe siècle. Sur la mer Noire où ils ont résidé, les Goths ont aussi laissé des objets avec runes, ce qui eût suffi à prouver l'origine gothique de la lance de Kowel. Dans un trésor découvert en 1837 entre Bucarest et Galatz et connu sous le nom de trésor de Pietroassa, il y avait un anneau d'or. Il portait gravés en caractères runiques anciens ces mots gothiques : « Gutania we Hailag ». M. Henning classe cette pièce dans la seconde moitié du IVe siècle.

La pièce la plus ancienne après celle-là, parmi celles se rattachant à l'ancien territoire de la Germanie par ses auteurs, est une agrafe trouvée à Charnay sur la Saône, entre Seurre et Verdun (Saône-et-Loire). Elle porte quatre mots : *Upfinpai iddan Kiano eia*. Ce seraient les quatre mots burgondes : *Unpfinpai Hiddan Qeno Eia*, altérés déjà un peu par la prononciation gallo-romaine. Nous sommes avec cette écriture au VIe siècle.

1. *Mémoires de la Société royale des antiquités du Nord*, 1893.
2. *Die deutsche Runendenkmäler*, Strasbourg, 1889, fol.

A la même époque se rattache l'agrafe de Freilaubersheim, au sud-est de Kreuznach (1872-1876), district de Coblenz; viennent ensuite une autre agrafe de Nordendorf (1843), à l'est nord-est de Ortschaft, du VIIIe siècle, puis d'autres agrafes, des anneaux, des bractéates, de même époque ou d'âge plus récent.

III

Ces monuments trop ignorés nous conduisent donc du IIe ou du IIIe siècle de notre ère jusque bien après les grandes invasions (Ve siècle) qui ont déversé sur l'empire romain une notable partie, la moitié peut-être, de la population de la Germanie, jusqu'après la première introduction du christianisme (VIe siècle), même jusqu'à l'époque de Charlemagne (742-814).

Ils tendent à établir l'existence en Germanie d'un *urdeutsch* commun ou *teuton* très voisin du gothique, qui s'est maintenu au moins jusqu'après les grandes invasions du Ve siècle, jusqu'au VIe, VIIe, VIIIe siècles. C'est à cette date-là, en effet, ou peu après, au VIIIe siècle, après un retour des Francs de la Gaule, après la conquête de la Saxe par Charlemagne, que se montrent positivement les ancêtres directs des dialectes allemands actuels, haut, bas et moyen allemand.

Il y a donc eu, en Germanie, continuité dans le développement de la langue et de la nationalité depuis le premier siècle avant notre ère. Nous pouvons suivre l'une et l'autre avec certitude. Tout ce qui est germanique est venu du nord-ouest, de nulle part ailleurs. A aucun moment, jusqu'en pleine époque historique, il n'y a eu une autre intrusion quelconque de langue, de mœurs ou de races. Jusqu'au retour en arrière des Francs, jusqu'aux conquêtes de Charlemagne, tous les mouvements de peuples constatés ont eu lieu au contraire du nord-ouest baltique au dedans de la Germanie et de dedans de celle-ci au dehors. A l'aide de l'archéologie qui nous a montré l'industrie gauloise de la Tène jusqu'en Danemark; à l'aide de la linguistique qui nous a montré tous les peuples de langue germanique empruntant avec le fer, les noms du fer aux Gaulois; à l'aide de l'ethnologie qui nous a montré les hommes des *Reihengræber*, des tombeaux en rangées, et les peuples des grandes invasions, identiques à ceux de l'époque des Vikings en Scandinavie, — nous sommes en mesure de donner comme certaine une filiation directe, une parenté étroite entre les peuples qui sur-

gissent aux environs de notre ère au sud de la Germanie en territoire gaulois, à l'est en territoire slave, et ceux restés à l'ouest et au nord sur la Baltique. D'autre part ces derniers, nous le savons, sont les descendants directs des peuples qui ont occupé la même région dès l'époque de pierre. Les Germains ont fait constamment partie de la même province archéologique, avec les peuples du Danemark et du sud de la Scandinavie. Ils ont, avec une certaine avance, participé à la même civilisation. Eux donc aussi, depuis l'âge de pierre, ont évolué sur place, sans bouleversement, sans intrusion violente d'aucun élément étranger. A l'origine même de la nationalité allemande nous ne trouvons donc rien autre chose que la race et la langue d'où sont provenues les races et les langues de la Suède, de la Norvège, du Danemark. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, nous pouvons donc, nous devons même admettre l'existence à l'époque du bronze en cette région, d'un progermanique d'où sont descendus l'*urnordique*, l'*urgothique* et un *teutonique* ou *urdeutsch*.

L'*urnordique* que nous connaissons par le vocabulaire conservé dans le finno-lappe a eu un descendant direct dans le vieux nordique que nous connaissons également comme ancêtre immédiat du vieux norvégien, vieux danois, vieux suédois. Il en est de même de l'*urgothique*, qui a eu des descendants directs dans le vieux gothique parlé jusqu'au XVIe siècle dans le Gothland, et dans les langues des Wisigoths et Ostrogoths.

Nous ne connaissons le *teutonique* que par des noms propres, quelques transcriptions latines et les quelques monuments runiques cités plus hauts. Nous ne pouvons en juger qu'imparfaitement par ses descendants, connus seulement bien tard. Son existence seule nous est bien démontrée. Nous pouvons soupçonner aussi un *ursaxon* très peu différent. Mais son existence est douteuse et il n'est pas saisissable avant les migrations anglo-saxonnes en Angleterre. La plupart des différenciations bien appréciables peuvent donc être postérieures à ces migrations. Les Anglo-saxons ont emporté en effet la primitive écriture runique en Angleterre. Il y a, nous l'avons vu, un document runique de ce pays qui remonte au moins au Ve siècle. Mais l'alphabet anglo-saxon s'est distingué assez rapidement, par l'altération de certains sons et le dédoublement de certains signes. Le nom primitif de l'*o*, *opil*, se prononça *œpil* et cet *o*

se transforma lui-même en *æ*, puis en *é*. Le signe de l'*A* prit trois formes et trois sons différents. C'est là une preuve suffisante d'une évolution, d'une différenciation rapide de la langue. Une différenciation comparable devint un fait d'ordre général au lendemain des invasions, pour tous les peuples qui y avaient pris part. La pleine époque de l'écriture runique anglo-saxonne est le VIIIe siècle, je l'ai dit.

Les plus anciennes pierres runiques de Suède et de Norvège sont du VIe siècle. Montélius lui-même a fait remonter au IIIe siècle des pièces danoises, bractéates, armes. Mais son opinion ne semble pas avoir prévalu. L'alphabet, dans ces plus anciens monuments, est même que le vieil alphabet gothique et teutonique de 24 lettres. Il cède la place à un autre alphabet de 16 lettres au VIIIe siècle, et c'est aussi à ce moment que le vieux nordique cède la place au vieux norvégien. Un troisième alphabet, où les 16 lettres sont diversifiées par des points et signes, se montre enfin, du Xe au XIe siècle, et cette nouvelle phase correspond à son tour à l'époque de la séparation du vieux danois et du vieux suédois. Des monuments runiques scandinaves de l'île de Gothland sont bien postérieurs à l'introduction du christianisme et descendent jusqu'au XVe ou XVIe siècle. Le secret de cette écriture s'est donc conservé, si on admet qu'elle a été introduite dès le Ier siècle, pendant 1400 ans, par les soins d'un petit nombre d'individus. Ce n'est pas là un phénomène banal. Le haut et bas-allemand étaient, je viens de le dire, séparés depuis longtemps, dès le VIIe ou VIIIe siècle. Si la pénétration du christianisme dès cette époque n'a pas fait abandonner l'usage des runes, puisque d'ailleurs cette pénétration n'a pas été complète avant Charlemagne, elle l'a évidemment entravé. C'est donc parce que le christianisme y a pénétré plus tôt que les runes ont été abandonnées aussi plus tôt en Allemagne. La civilisation, en se répandant avec le christianisme, apportait au contact renouvelé d'une langue supérieure des moyens de fixer la pensée plus pratiques que ceux employés jusque-là : aussi voyons-nous une littérature se former en Allemagne dès le VIIIe siècle. Les plus anciens écrits sont en latin. Mais ils renferment des mots et noms propres teutoniques. On possède de ces noms teutoniques qui remontent pour la Franconie occidentale au VIIe siècle. En 1812 les frères Grimm ont publié une vieille prière découverte dans un couvent de Bavière,

à Weissenbrunn. Elle est en dialecte haut-allemand mêlé de formes saxonnes et remonte au VIIIe siècle. Or elle débute par une définition d'inspiration toute biblique ou chrétienne.

« Quand la terre n'était pas encore, ni le ciel au-dessus de nous, avant qu'il y eût aucun arbre ni aucune montagne, quand le soleil ne brillait pas encore et que la lune ne donnait pas sa lumière, quand la mer n'était pas et qu'il n'y avait rien qui eût une limite ou un contour, alors était le dieu unique et tout-puissant. »

On possède de la même époque un fragment d'une centaine de vers en haut allemand retraçant la fin du monde, appelé le *Muspili*. Il est aussi de même inspiration à peu près. Le Christ y joue le premier rôle. Au IXe siècle appartiennent deux ouvrages aussi importants pour l'histoire de la langue. Le premier, connu sous le nom d'*Heliand*, est en effet en dialecte bas-allemand. Il est l'œuvre d'un clerc condescendant à écrire dans la langue du peuple pour son instruction. C'est un exposé de sentiments de piété.

Le second, connu sous le nom de *Krist*, fut l'œuvre d'un certain Otfried de Wissembourg. Il est en haut-allemand. C'est une dissertation en vers rimés, tantôt morale, tantôt mystique. Il est peut-être un peu moins ancien que le précédent.

Ces deux ouvrages constituent la base de notre connaissance du *vieux* haut-allemand et du *vieux* bas-allemand, si précieuse en linguistique et pour l'étude de la civilisation aryenne. D'après les patois parlés encore en Hesse et en Franconie, les dialectes franc et alémand seraient la souche principale du vieux haut-allemand. Mais on voit, d'après ces vénérables reliques de la plus ancienne littérature allemande, que celle-ci est née sous l'influence du christianisme grâce à l'introduction de la langue latine, de la lecture et de moyens pratiques d'écrire.....

IV

Des dialectes germaniques existant déjà au premier siècle de notre ère, le gothique n'a plus aujourd'hui de descendants. C'est une branche qui s'est perdue par suite de l'énorme diffusion des peuples goths.

Les Goths, qui avaient habité près de la Baltique à côté des Rugiens (qui ont laissé leur nom à l'île de Rügen et étaient slaves), se sont répandus de là sur le Boug et vers la mer Noire. De leurs descendants restés en Gothland nous avons 200 runes en gothique qui

remontent en partie jusqu'à l'époque des Vikings. Leur nom se retrouve dans le vieux nordique *Gotar*, l'anglo-saxon *gotan*, et il a existé sur la mer Noire dans leur propre langue sous la forme de *Gutos*. D'après Edward Sievers, qui a fait l'historique de leur langue dans la collection Hermann Paul, ils devaient déjà se diriger au sud-est au milieu du IIe siècle. Car, dans la guerre des Marcomans, qui eut lieu de 166 à 180, ils ne sont pas mentionnés. Ils doivent avoir été déjà en 200 sur le Pont, car, en 214, dans la guerre d'Orient de Caracalla, ils entrent en contact avec les Romains. La lance de Kowel serait alors plus ancienne que ne l'admet M. Henning. Les Gépides, groupe déjà distinct sur la Vistule, les avaient suivis.

Au IIIe siècle nous les voyons divisés en Wisigoths sur le bas Danube, au nord de celui-ci jusqu'au Dniestre où les Gépides s'appuyaient sur eux, puis en Ostrogoths sur le littoral de la mer Noire, à l'est jusqu'au Don au moins. Pendant tout le IIIe siècle, ils se livrèrent à des expéditions nombreuses et de guerre et de pillage vers le sud. En 259, ils se promenèrent jusque dans la Méditerranée orientale, ravageant les côtes d'Asie Mineure, brûlant le temple d'Éphèse, et allèrent jusqu'à saccager Athènes. En 269, ils équipèrent 2 000 barques et 320 000 hommes et poussèrent leurs incursions dévastatrices jusqu'à la Crète et Rhodes. En 270 l'empereur Aurélien obtint d'eux la paix en leur abandonnant le nord du Danube. Ils se laissèrent alors pénétrer peu à peu par la civilisation romaine. Et l'époque de leur domination dans la Russie méridionale se marque en effet par la présence dans les tombeaux de produits de l'industrie romaine. Ils se laissèrent même pénétrer par le christianisme. Leur apôtre, l'évêque Ulfilas ou Wulfilas (310-380), né chez eux de parents Cappadociens, traduisit la Bible en leur langue. Pour cette traduction Ulfilas se servit d'un alphabet spécial qui porte son nom. Il est composé de lettres latines, runiques pour *u* et *o* et surtout grecques ($\pi = p$; $\lambda = l$; $\varepsilon = e$; $\delta = d$; etc.).

C'est le plus ancien monument littéraire des langues germaniques. Il en reste des fragments de la Genèse et de Néhémie; une grande partie des évangiles et des épitres. Le manuscrit célèbre d'Upsala, *Codex argenteus*, en lettres d'argent sur parchemin pourpre, en est de beaucoup le plus précieux.

La domination de l'empire Goth, au IVe siècle, s'est étendue sur les peuples slaves, au nord et au sud des Carpathes. L'invasion des Huns

en 376 y a mis fin. Les Ostrogoths, en arrière des Wisigoths, ne purent quitter tous leur pays. Ils se soumirent. Les Wisigoths franchirent le Danube, pour ne plus revenir en arrière.

Les Ostrogoths se séparèrent des Huns, à la mort d'Attila. Ils s'établirent en Pannonie entre Vienne et Sirmium en 475, puis en Italie en 490. Ils fondèrent en Italie, en 493, un royaume qui fut détruit en 555. Les Wisigoths, de leur côté, après avoir ravagé la presqu'île balkanique et s'y être installés quelque temps, avaient pris Rome en 410, puis avaient obtenu des Romains la 2e Aquitaine. Ils conquirent l'Espagne à partir de 451 et furent un instant maîtres de la Gaule depuis le sud de la Loire et de l'Espagne entière. Repoussés de la Gaule par Clovis en 507, ils se fondirent en Espagne après l'invasion des Maures en 711. Il n'est guère d'histoire plus brillante, mais aussi plus éphémère que la leur. Nous avons vu que leur langue resta parlée dans leur pays d'origine, le Gothland. Les inscriptions runiques dont j'ai parlé nous la font connaître. Certaines de ces inscriptions descendent jusqu'au XVIe siècle. Le vieux gothique, distinct du vieux suédois, a donc été parlé là jusqu'après le XVIe siècle.

Des descendants des Goths se sont maintenus en Crimée jusqu'au XVIe siècle également. L'évêque Ulfilas, fuyant devant les Huns, fut suivi en Mœsie par un groupe de fidèles. Encore au IXe siècle, dans la région de Tomi en Mœsie, on était obligé de prêcher en gothique.

Mais cette langue ne s'est maintenue nulle part. Les emprunts que lui ont fait les Finnois en sont les restes les plus anciens. Viennent ensuite les noms des lances de Kowel et de Münchenberg; puis la Bible d'Ulfilas et des noms propres dans les auteurs grecs et latins : enfin des mots passés dans la langue espagnole. Ceux-ci sont moins nombreux qu'on ne pourrait le croire. Et il n'est pas toujours facile de les reconnaître avec certitude. Détaché de bonne heure de la souche germanique, depuis le premier siècle, le gothique n'a joué ultérieurement dans le groupe d'origine aucun rôle. Il s'est éteint complètement. Les Goths n'ont eu, on le voit, aucune part dans la formation de la nationalité allemande.

L'INDUSTRIE DES GRAVIERS SUPÉRIEURS
A SAINT-ACHEUL

Par M. COMMONT

I. — Différents graviers et limons.

Nos recherches ayant pour but de déterminer le plus exactement possible la position stratigraphique des différentes industries représentées dans les couches du quaternaire de la vallée de la Somme, nous ferons d'abord une description sommaire de l'ergeron (lœss) et des graviers qui se trouvent à sa base, et dans lesquels gisent les instruments à facies moustiérien.

Mais auparavant nous rappellerons succinctement comment se superposent à Saint-Acheul les différents limons recouvrant les graviers inférieurs.

Les coupes actuelles des carrières Bultel et Tellier, perpendiculaires à la vallée de la Somme, permettent de s'en faire une idée exacte.

On peut ainsi facilement constater que le plateau de Saint-Acheul, situé au sud du confluent de l'Avre et de la Somme, était limité très anciennement sur toute sa partie N.-O.-N.-E. par une petite falaise crayeuse bordant les rives gauches des deux cours d'eau en face de leur point de jonction.

Cette paroi crayeuse a disparu depuis sous les alluvions quaternaires : le plateau est aujourd'hui uni à la rive gauche de la Somme par une pente douce, tandis qu'à l'est le terrain s'infléchit plus rapidement vers la vallée de l'Avre.

Si l'on se reporte à la période des temps pléistocènes où les graviers inférieurs étaient déposés mais non recouverts par les limons, il est évident que des sables éocènes et des argiles plastiques existaient sur le plateau, comme nous les retrouvons en différents îlots tertiaires du département : Vignacourt, Bavelincourt, Hérissart, Lihons, Rocogne, mont Soufflard, Coivrel[1], etc., et plus près dans le bois de Bores à 6 kilomètres de Saint-Acheul.

Les phénomènes d'érosion, les grands charriages d'eau qui devaient se produire lors des grands dégels correspondant aux périodes de froid intense contemporaines des époques glaciaires, ont fait couler, pour ainsi dire, ces éléments du plateau vers les pentes. Ils se sont ainsi déversés à la base de la falaise sur les graviers inférieurs, nivelant ainsi le sol jusqu'à la vallée.

1. *Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France*, 1905, p. 202 et suiv.

Les strates de glaise verdâtre ou blanchâtre que l'on retrouve à la base de ces sables de remplissage sont déjà une preuve de ces faits. D'autre part les lits superposés de sable meuble jaunâtre alternant avec de minces couches de petits nodules de craie montrent bien, par la régularité de leur disposition et leur inclinaison, qu'il s'agit là d'apports successifs provenant du haut : ils semblent dévaller du rideau et ils en épousent les contours (fig. 1). Les grès [1] que l'on trouve dans ces alluvions à tous les niveaux, les plus gros le plus souvent dans les graviers inférieurs ou à leur surface sous les dépôts de sable, les autres dans les limons supérieurs, ne viennent pas de bien loin : ils ont glissé du plateau avec les débris meubles qui les renfermaient. Les coquilles tertiaires : melania inquinata, lampania turbinoïdes, potamides funatus..., trouvées à même des lits de sable, n'ont-elles pas la même origine?

Ces sables meubles diminuent rapidement d'épaisseur vers la vallée [2]. A 100 mètres de la falaise ils se confondent avec les sables aigres qui couronnent les graviers, et qui sont souvent surmontés de strates de glaise.

Ces dépôts : graviers, sable aigre et glaise, représentent l'assise inférieure de nos terrains quaternaires [3] et renferment les industries grossières pré-chelléennes et chelléennes.

Au-dessus s'étendent les limons de l'assise moyenne (6, 5, 4, fig. 1) :

Petit lit de graviers (graviers moyens);

Sables roux consistants à points noirs et traces de racines [4] présentant plusieurs facies suivant leur altitude;

Limon grisâtre à poupées calcaires, parfois bariolé par des strates jaunes et lits de manganèse;

Limon rouge fendillé (véritable sable gras employé par les fondeurs).

Ces limons sont le gisement des pièces acheuléennes.

I. — Ancien acheuléen; limandes à patine rousse; graviers moyens et sables roux qui les surmontent.

II. — Acheuléen supérieur; pièces fines lancéolées à patine blanche lustrée; limon rouge.

Viennent ensuite les graviers supérieurs recouverts de l'ergeron (lœss) et de la terre à briques (lehm).

Signalons tout d'abord que l'ergeron, ce limon jaunâtre, appelé improprement argile par les ouvriers, se subdivise à Saint-Acheul en trois dépôts successifs, de composition différente, séparés les uns des autres par des petits lits de graviers.

1. Nous en avons remarqué un, en 1904, Car. Bultel, près du cimetière, mesurant 1 m. 50 de diamètre, avec lequel on a taillé un tombereau de pavés.

2. Nous les retrouvons intercalés dans les autres limons; c'est ainsi que la couche 5 (fig. 1) atteint dans la carrière Tellier une épaisseur de 5 mètres (limon gris : 1 à 2 mètres; sables jaunâtres de même nature que ceux de la couche 7 : 3 mètres à 1 mètre).

3. V. Esquisse géologique du Nord de la France. Gosselet, Classification de Ladrière.

4. L'atelier découvert en 1905 appartient à l'acheuléen ; on y trouve des pièces rappelant le type chelléen et d'autres plus fines se rapprochant de l'acheuléen.

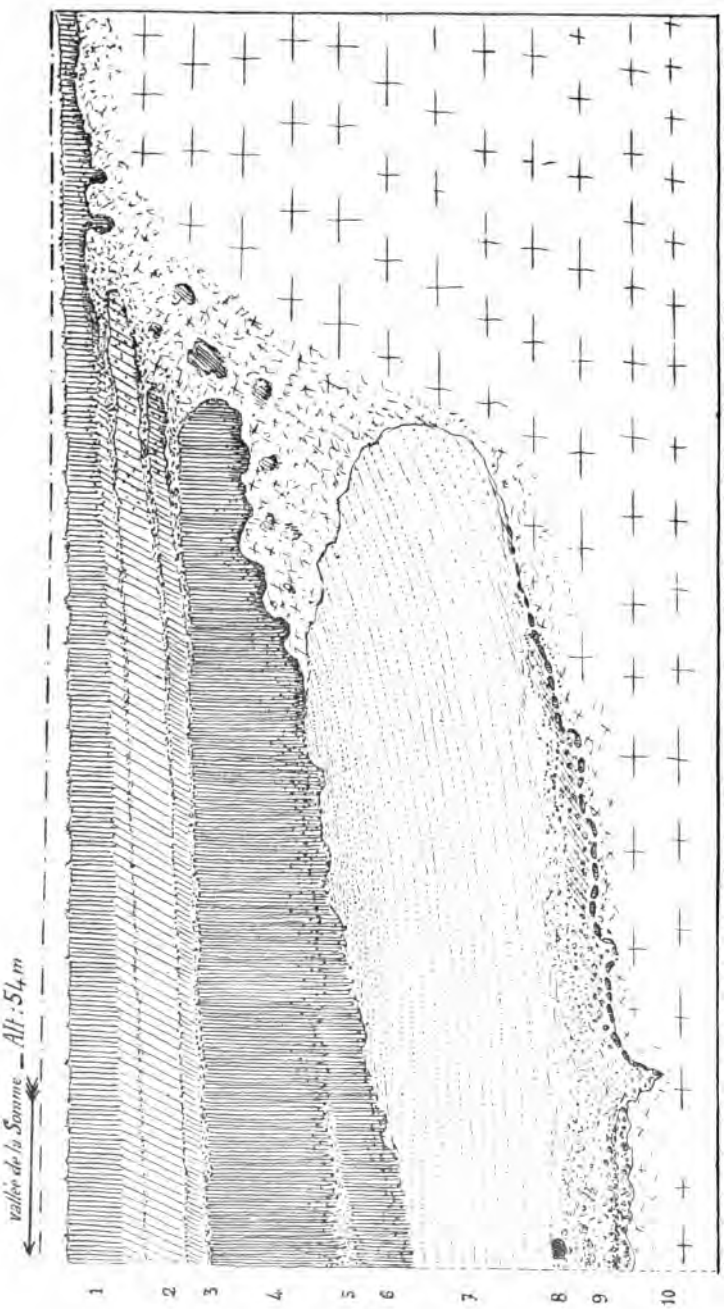

Fig. 1. — Coupe prise à Saint-Acheul, à la lisière du plateau. C. Buttel, 1906. — 1, terre à briques, 0 m. 70. — 2, argile jaune ou ergeron, 1 m. 20 — 3, graviers supérieurs, 0 m. 20. — 4, limon rouge sableux avec silex à la base, 1 m. 50. — 5, limon gris (sable jaunâtre) qui atteint plusieurs mètres d'épaisseur dans la carrière voisine, 0 m. 30. — 6, sables roux et graviers moyens, 0 m. 70. — 7, lits de sable jaunâtre séparés par de petites veinules de craie, 2 m. 40. — 8, grès. — 9, graviers inférieurs avec lits de sable blanc renfermant des coquilles tertiaires, 0 m. 70. — 10, craie avec gros silex tabulaires noirs manganésifères à la surface. L'ergeron et les graviers inférieurs augmentent d'épaisseur vers la vallée.

Si nous examinons ce dépôt à son origine, son peu d'épaisseur ne permet pas d'y établir des subdivisions, mais si nous descendons de quelques centaines de mètres vers la vallée, il acquiert 2, 3 ou 4 mètres d'épaisseur et alors une observation attentive permet d'y remarquer des subdivisions bien nettes.

La partie supérieure est formée d'un limon jaunâtre devenant dur et presque blanc à la dessiccation à l'air. Il est composé d'un sable très fin

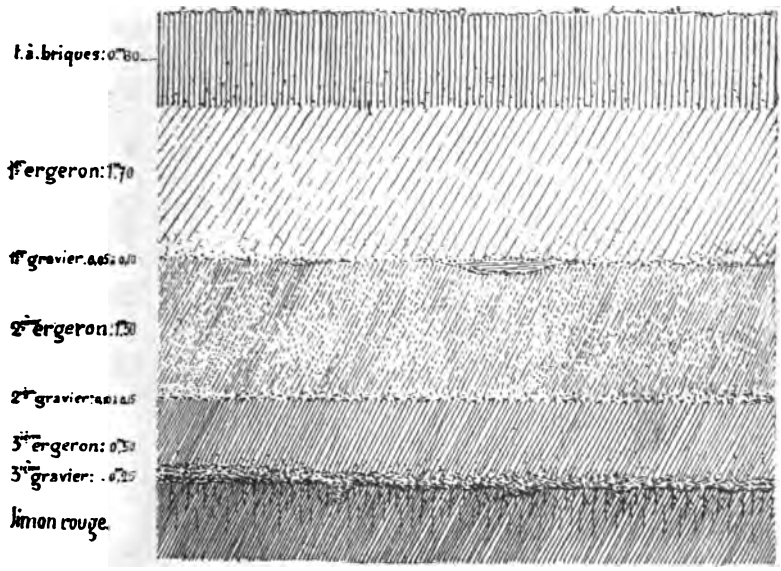

Fig. 2. — Divisions de l'ergeron. Carrière Bultel, 1906, Saint-Acheul.

auquel se trouvent associés des granules de craie et des fragments de silex à patine blanche. Dans la carrière Bultel cette couche atteint de 1 m. 50 à 1 m. 70 d'épaisseur (fig. 2). Ces éléments (craie et silex) épars dans la masse sont plus nombreux et plus gros à la partie inférieure. A la base ces menus débris auxquels se mêlent de petits galets noirs forment un faible cailloutis (0 m. 05 à 0 m. 10) ravinant parfois la couche inférieure en y produisant de petites poches remplies de fin gravier que les ouvriers appellent des « traînées d'eau » (fig. 2).

Au-dessous se trouve un deuxième ergeron beaucoup plus fin, plus sableux et plus blond, renfermant des petits lits de sable jaunâtre meuble presque pur : derniers débris de sables du plateau ayant glissé sur les pentes. La valeur marchande de ces deux limons est d'ailleurs bien différente : le 1er est vendu 0 fr. 75 le mètre cube pour la fabrication du mortier ordinaire; le 2e coûte 1 fr. 25 le mètre cube et sert uniquement comme argile à plafonner.

Le fait suivant prouve également qu'il y a eu deux formations distinctes séparées par un temps assez long. Sur une coupe longitudinale parallèle à la vallée, on voit très nettement que le 1er limon ravine le 2e et que, de plus, la partie supérieure de ce dernier présente un commencement de rubéfaction, sur une épaisseur de 30 centimètres, preuve évidente d'une décalcification et d'une oxydation partielles provenant d'un long séjour à l'air.

A la partie inférieure de cette deuxième couche ayant de 1 m. 20 à 1 m. 50 d'épaisseur s'étend un deuxième cailloutis plus épais (0 m. 10 à 0 m. 15), et dont les éléments sont un peu plus gros.

Immédiatement au-dessous vient un 3e limon dont la composition ou la coloration sont encore différentes : c'est un sable argileux roux, utilisé parfois comme mauvaise terre à briques et qu'il ne faut pas confondre avec le limon rouge sableux ou limon fendillé.

Enfin, à la base de ce 3e ergeron existe un gravier plus épais (0 m. 20 à 0 m. 40) formé d'éléments plus gros : silex blancs éclatés, galets noirs tertiaires et parfois des fragments de calcaires à nummulites; tout cela cimenté par une sorte de boue grisâtre terreuse. Ce lit de gravier constitue une couche très constante à Saint-Acheul qu'il est toujours facile de retrouver, alors que d'autres assises entraînées par l'érosion font parfois défaut en certains points du plateau.

Ces graviers sont le gisement des instruments que nous allons décrire. Mais auparavant nous tenons à faire une remarque qui nous semble très importante. Lorsque l'ergeron est à la lisière du plateau, il a peu d'épaisseur, et c'était le cas à la carrière Fréville, près du cimetière (1883-1904) et plus encore aux extractions du boulevard Bapaume (1901-1906) où nous avons fait nos plus abondantes récoltes de pièces moustiériennes. Les différents cailloutis, dont nous constatons aujourd'hui l'existence dans des extractions d'altitude moindre, étaient alors très rapprochés, parfois confondus et difficilement discernables. Aussi jusqu'à présent n'a-t-on tenu compte que d'un seul, le plus important, désigné par Ladrière sous le nom de graviers supérieurs. Il en résulte que les instruments récoltés à ce niveau peuvent appartenir à des époques différentes correspondant chacune à un des graviers que nous venons de signaler.

La finesse de certaines pièces trouvées boulevard Bapaume dans ces graviers nous avait fait émettre cette hypothèse. Aujourd'hui quelques faits semblent la confirmer, sans toutefois être assez probants pour nous permettre de conclure.

Lorsque les extractions au voisinage du cimetière ont été abandonnées, nos recherches se sont portées dans les nouvelles carrières (Tellier-Bultel), situées plus près de la vallée de l'Avre et où les limons sont plus épais.

Or l'ouvrier Lefèvre, travaillant à l'argilière Tellier, où l'on n'exploite que les deux couches supérieures de l'ergeron, trouvait, l'année dernière, trois éclats moustiériens à patine bleuâtre dans le petit lit de graviers séparant l'ergeron 1 de l'ergeron 2.

L'ouvrier Delannoy travaillant à l'argilière Bultel, trouvait également, l'hiver dernier, six éclats dans le même lit.

Enfin, ces jours derniers, en fouillant le lit d'un petit ruisseau creusé par les eaux de ruissellement dans le 2e gravier, mis à nu par l'enlèvement de l'argile, je récoltai un nucléus et un grand éclat à faciès moustiérien. D'autres recherches nous feront peut-être découvrir des instruments capables d'établir une subdivision dans cette industrie des graviers supérieurs dont nous allons donner la description des principaux types trouvés à Saint-Acheul.

Nous appelons l'attention de nos correspondants de la région sur ces faits, en les priant de nous signaler toutes les trouvailles (instruments ou ossements) faites dans l'ergeron.

II. — Industrie des graviers supérieurs.

Il convient de dire tout d'abord que le nombre des instruments à faciès moustiérien trouvés à Saint-Acheul est bien inférieur à celui des pièces chelléennes et acheuléennes. La proportion nous semble inférieure à 1/20. C'est donc une industrie relativement rare ici.

Les pièces les plus communes sont les éclats du type Levallois dont nous donnons des spécimens fig. 7, 8, 9 et 10. Leur belle patine blanche, souvent marbrée de bleu, est caractéristique. On a dit que ces éclats existaient à tous les niveaux et qu'ils ne caractérisaient aucune industrie.

Il est évident qu'il y a des éclats à tous les étages où il existe des silex taillés, et qu'à première vue ces débris peuvent présenter une certaine analogie avec les grands éclats moustiériens : en effet, une de leurs faces, plano-ondulée, porte le bulbe de percussion et, sur le côté opposé, il peut se présenter d'autres facettes résultant de tailles antérieures, mais ces copeaux de silex sont généralement mal venus, irréguliers et d'épaisseur variable.

Dans les 5 000 éclats de débitage récoltés à ce jour dans l'atelier acheuléen découvert en 1905, on peut faire deux catégories bien distinctes :

1° Les déchets résultant de la taille des gros instruments (langues de chat), qui sont de toutes dimensions et ont une forme quelconque; les plus gros enlevés au début de l'opération lorsque l'ouvrier dégrossissait le rognon de silex qu'il avait choisi; les plus menus provenant de l'achèvement de l'outil lorsqu'il s'agissait de le rendre symétrique, tranchant sur l'arête et maniable. Parmi ces déchets il pouvait s'en trouver quelques-uns ayant une forme régulière; alors quelques retouches les transformaient en grattoirs ou en d'autres petits instruments. Mais ces éclats n'avaient pas été voulus, ils étaient le résultat de hasards heureux.

2° A côté de ces éclats de fortune utilisés, il en est d'autres débités intentionnellement pour donner des lames à dos épais, des racloirs et des grattoirs : ceux-là sont plus réguliers de forme et leur examen démontre qu'ils constituent un outillage véritable.

Donc, déjà à l'époque acheuléenne, les tailleurs de silex débitaient des lames dans un but bien déterminé, mais le plus souvent elles sont encore courtes et épaisses.

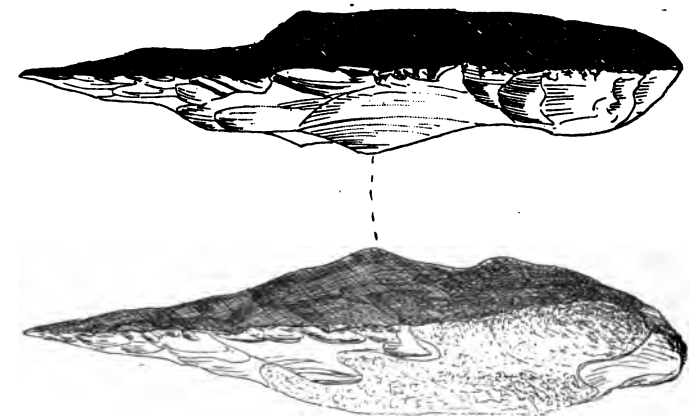

Fig. 5. — Les deux arêtes de la même pièce.
Réd. de 1/2.

Fig. 4. — Autre face du même instrument.
Réd. de 1/2.

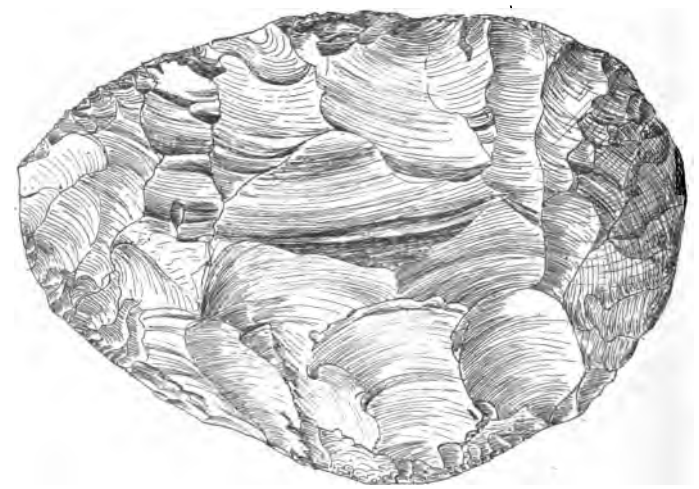

Fig. 3. — Instrument pré-moustérien.
Réd. de 1/2.

Fig. 7. — Grande lame à patine bleue des graviers supérieurs. Réd. 1/3

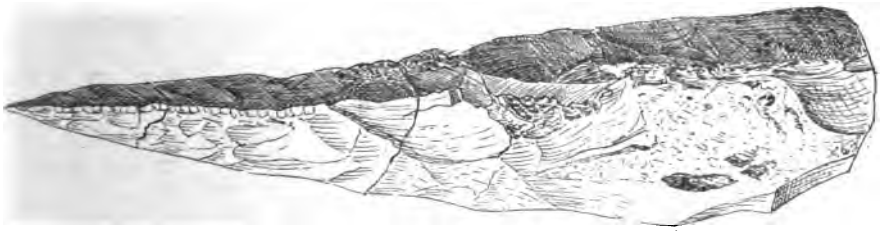

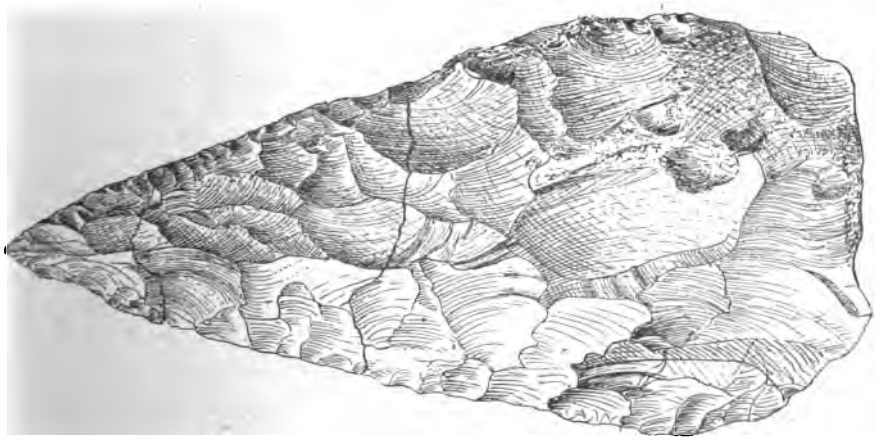

Fig. 6. — Pointe pré-moustérienne. Réd. de 1/3.

Ce n'est que plus tard qu'ils sauront confectionner, grâce à un mode de taille tout différent, ces lames, grandes et minces, qui constitueront alors presque exclusivement l'outillage en silex de nos ancêtres.

Cette industrie nouvelle n'est d'ailleurs qu'une modification de l'industrie acheuléenne.

Nous avons vu que, dans l'acheuléen supérieur (limon rouge), les instruments s'amincissent et deviennent de véritables lames pointues et tranchantes. Le mot « coup-de-poing », comme d'ailleurs celui de hache, paraît difficilement applicable à ces lames délicates, car le moindre coup porté sur leur pointe en briserait aussitôt l'extrémité.

Or quel était le but de l'ouvrier en fabriquant ces outils? Il est vraisemblable de croire que ce n'était pas exclusivement la beauté de la pièce qu'il envisageait et que le sentiment esthétique était peu développé chez lui. Il est plus raisonnable de penser qu'il avait en vue la production d'un outil de forme déterminée répondant à un besoin particulier.

De là ces instruments très plats, tranchants sur une bonne partie de l'arête et très maniables; on peut supposer qu'ils étaient destinés à dépouiller les animaux tués à la chasse, à fouiller entre chair et peau pour couper muscles et tendons, puis aussi à racler l'intérieur de ces peaux destinées probablement à leur servir de vêtements.

Lorsque l'Acheuléen s'est aperçu qu'une grande lame pouvait produire le même résultat et que sa confection était bien plus facile et surtout plus rapide, il a modifié son outillage. La confection des lames moustiériennes est donc une simplification du travail des tailleurs de silex et par conséquent un progrès.

D'autre part il y avait aussi économie de matière première, car la fabrication des pièces amygdaloïdes n'allait pas sans de nombreux mécomptes (les pièces brisées ou mal venues laissées dans notre atelier en sont la preuve). Or, on peut supposer que cette économie n'était peut-être pas à dédaigner à une époque où les dépôts de limons avaient recouvert les gisements de silex.

Comparons à présent le mode de fabrication des « coups-de-poing » à celui des nouveaux instruments.

Mais comment avoir une idée exacte de la manière de faire de l'Acheuléen? Si on examine attentivement de nombreuses pièces on reconnaît vite que le procédé est toujours le même. D'autre part observons un de nos tailleurs de silex modernes et nous aurons aussi d'utiles indications.

L'ouvrier tenant d'un main le rognon à dégrossir et de l'autre un percuteur enlève alternativement un éclat à droite, puis un à gauche. Pour cela, lorsqu'il a porté un coup sur une des faces, il retourne prestement son silex en le lançant en l'air, puis le rattrape de la même main; il détache ensuite un éclat symétrique sur la face opposée, tout en suivant attentivement de l'œil l'arête qu'il tâche d'obtenir droite. Mais ses coups sont portés plus ou moins obliquement et ont pour effet de donner une forme au rognon qu'il

1. *Revue de l'École d'Anthropologie* du 9 juillet 1906.

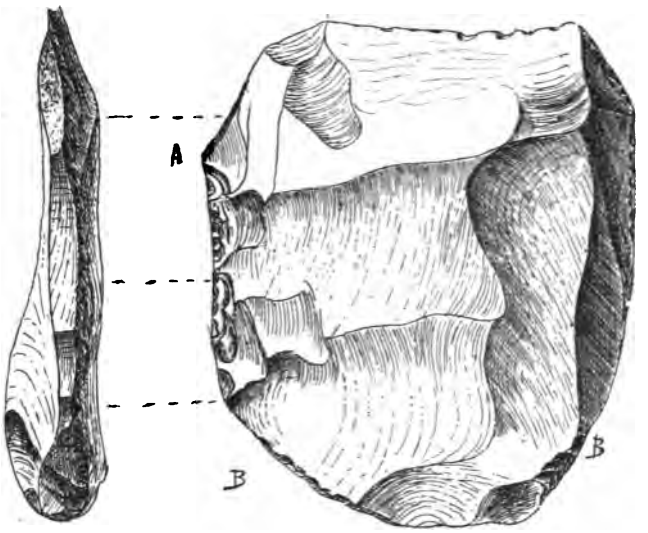

Fig. 8. — Double tranchet. Réd. de 1/3.

Fig. 9. — Lame des graviers supérieurs. Réd. de 1/3.

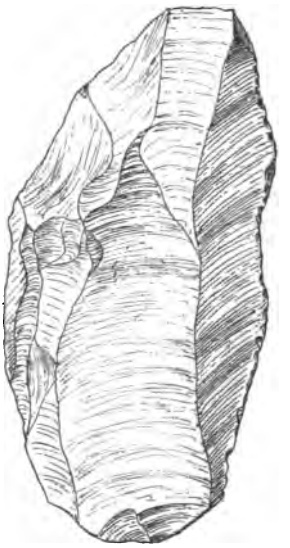

Fig. 10. — Lame. Réd. de 1/3.

Fig. 11. — Pointe taillée sur les deux faces. Réd. de 1/3.

Fig. 12. — Pointe à bec. Réd. de 1/3.

Fig. 13. — Double racloir. Réd. de 1/3.

Fig. 14. — Lame tranchante avec fines retouches sur l'arête droite Réd. de 1/3.

tient en main et non aux éclats qui sont quelconques, souvent petits, d'épaisseur variable, peu résistants. C'est tout le contraire qui a eu lieu pour la production de l'éclat moustiérien. Celui-ci est plus long, plus large et d'épaisseur uniforme : c'est une lame régulière et résistante pouvant avoir 15 et 18 centimètres de long et qui paraît confectionnée de la manière suivante :

Un bloc de silex étant choisi, l'artisan épannelait une de ses faces, puis le posait sur le sol; alors, par un coup porté d'aplomb à l'aide du percuteur, il détachait une grande lame prête à servir, car il suffisait de quelques retouches sur la partie la plus épaisse pour en émousser l'arête et permettre la préhension. Cette manière de procéder ira d'ailleurs en se perfectionnant et nous verrons dans une autre étude qu'à l'époque correspondant au magdalénien nos Acheuléens débiteront des lames plus étroites pouvant atteindre 25 centimètres de longueur. Il y a donc une différence bien marquée entre les lames des niveaux supérieurs et les éclats de débitage des époques antérieures.

Mais de même qu'il existe des formes de passage entre les grossiers « coups-de-poing » chelléens et les « limandes » acheuléennes, des pièces de transition que nous qualifions de pré-moustiériennes marquent bien l'acheminement vers un nouvel outillage.

La pièce figurée en 3, 4, 5, 6 est très mince comparativement à sa longueur : L = 17 cent. 3; l = 12 cent. 2; épaisseur au talon 4 centimètres; poids 760 grammes. L'extrémité est une vraie lame obtenue par l'enlèvement de larges éclats. L'instrument (fig. 7) a une face presque plane; c'est déjà une pointe moustiérienne. L = 15 cm. 2; l = 8 cm; épaisseur au talon = 4 centimètres; poids 450 grammes.

Ces deux outils pré-moustiériens ont été trouvés à la surface du limon rouge : une face à plat sur l'argile rouge sableuse, l'autre recouverte par les graviers. C'est donc à cette époque que les Acheuléens ont compris qu'ils pouvaient obtenir un résultat identique avec beaucoup moins de peine et qu'ils ont modifié leur procédé de taille de silex.

Examinons quelques-uns de leurs nouveaux instruments.

La figure 7 représente un de ces grands éclats débités intentionnellement et qui vont remplacer les instruments acheuléens.

Nous n'avons figuré que la face supérieure, la face inférieure est plano-ondulée et porte le bulbe de percussion à la base. Quelques retouches ont été faites en A pour faciliter la préhension; on peut en voir de plus fines, diamétralement opposées en B. L'instrument a été employé dans la main gauche ainsi que le prouvent les traces d'usage (esquilles) sur l'arête droite. Il pouvait être tenu aussi de la main droite, toute la partie AC ayant été accommodée pour émousser l'arête trop vive qui aurait pu couper la main.

Cet outil pouvait, tout aussi bien que les pièces plates acheuléennes, couper et racler. Dimensions : L = 15 centimètres; l = 11 centimètres; épaisseur au bulbe 2 cent. 5; poids : 430 grammes.

L'instrument (fig. 8) est un double tranchet. Pas plus que le précédent, ce n'est un simple éclat de débitage; c'est un outil de forme voulue. Toute

Fig. 15. — Pointe racloir. Réd. de 1/3.

Fig. 18. — Pointe finement retouchée de 1/3.

Fig. 16. — Double racloir. Réd. de 1/3.

Fig. 17. — Racloir. Réd. de 1/3.

la partie inférieure est accommodée pour la préhension. L'arête droite et la partie supérieure et transversale sont deux biseaux très tranchants, deux lames qui ont été utilisées. Tout aussi commode que l'instrument amygdaloïde, sa confection a dû être bien plus facile et surtout rapide. L = 10 centimètres; l = 8 centimètres; épaisseur au bulbe : 1 cent. 5; patine bleuâtre; poids : 180 grammes.

Les figures 9 et 10 donnent deux instruments analogues, mais plus petits, ayant également servi.

L = 11 cent. 5; l = 8 cent; épaisseur = 1 cent. 5; poids = 145 grammes.

L = 10 cent. 5; l = 6 cent.; épaisseur = 0 cent. 4; poids = 60 grammes.

Figure 11. — Pointe taillée sur les deux faces, à patine bleue; une partie de la croûte laissée au talon.

L = 11; l = 8; ép. = 3 cm. 5; poids = 21 grammes.

Figure 12 — Lame dont l'extrémité porte une pointe comme en présentent certaines pièces chel-

Fig. 19. — Pointe finement retouchée. Réd. de 1/3.

Fig. 20. — Racloir à dos épais. Réd. de 1/3.

Fig. 21. — Belle lame à patine bleue, très finement retouchée. Réd. de 1/3.

léennes et acheuléennnes. Le minceur de la lame ne laisse pas supposer un perçoir. Cette pointe n'est-elle pas plutôt destinée à faciliter l'entrée de la lame sous la peau d'un animal à dépouiller? L'arête droite a servi à couper ou à racler. L = 10 cent. 5; l = 6 cent; ép. = de 1 cent. 2 à 0 cent 6; poids = 120 grammes.

Figure 13. — Double racloir dont l'extrémité est amincie en biseau et paraît destinée au même usage que le bec de l'instrument précédent. Les deux arêtes sont très usagées.

L = 10 cent. 5; l = 5 cent. 8; ép. = 1 cent. 2; poids = 100 grammes.

Figure 14. — Lame très mince; l'arête gauche tranchante a servi; l'extrémité gauche, finement retouchée, semble destinée à servir de racloir.

L = 10 cent. 5; l = 6 cent.; ép. = de 0 cent. 5 à 0 cent. 2; poids = 80 grammes.

Figure 15. — Belle pointe-racloir; les retouches successives sur l'arête gauche en ont rendu l'angle très obtus; sur l'arête droite une sorte d'encoche a été ménagée pour faciliter la préhension; un éclat accidentel l'a brisée anciennement en partie.

L = 12 cent.; l = 5 cent.; ép. = 1 cent.; poids = 100 grammes.

Figure 16. — Lame retouchée sur les deux arêtes pouvant servir à couper et à racler. L = 10 centimètres; l = 5 cent. 5; ép. = 0 cent. 5; poids = 70 grammes.

Figure 17. — L'arête gauche de ce petit instrument est une lame ayant servi; l'arête droite, plus épaisse, est très bien retouchée; c'est le dos de l'instrument sur lequel s'appuyait l'index, le pouce placé en avant, les trois autres doigts en arrière. C'est le perfectionnement des lames à dos épais de l'acheuléen. L = 8 centimètres; l = 5 cm. 5; ép. au centre = 0,5; poids = 70 grammes.

Fig. 18. — Belle pointe-racloir qui devait se tenir de la manière suivante : le pouce allongé et appuyé sur le grand éclat enlevé à la partie supérieure; l'index et les autres doigts repliés en arrière; la partie qui sort alors de la main est celle qui est retouchée et usagée, c'est-à-dire l'arête gauche et la partie supérieure de l'arête droite. L'outil est bien en main pour racler à gauche et à droite et aussi pour pousser en avant.

L = 13 cm. 4; l = 3 cm. 8; ép. = 1 cm., 0 cm. 5,0 cm. 8; poids = 60 grammes.

Fig. 19. — Petite pointe semblable à la précédente.

Fig. 20. — Joli racloir à dos épais, très bien retouché sur l'arête. Cet instrument paraît être destiné à deux usages; en effet, l'extrémité inférieure de l'arête est façonnée en pointe pouvant servir aux mêmes usages que les lames précédentes.

L = 9 cm. 5; l = 5; épaisseur = 3 cm. 3; poids = 130 grammes.

Fig. 21. — Belle lame à patine bleue marbrée dont l'extrémité a été cassée anciennement; les deux arêtes sont parfaitement retouchées, surtout celle de gauche; l'instrument a ainsi la forme d'une feuille de laurier.

L = 13 cm.; l = 6 cm. 5; ép. maximum = 1 cm. 5; poids = 170 grammes.

Fig. 22. — Pointe taillée sur les deux faces dont la forme rappelle celle

Fig. 22. — Pointe taillée sur les deux faces. Réd. de 1/3.

Fig. 23. — Pointe. Réd. 1/3.

Fig. 24. — Lame à dos épais. Réd. de 1/3.

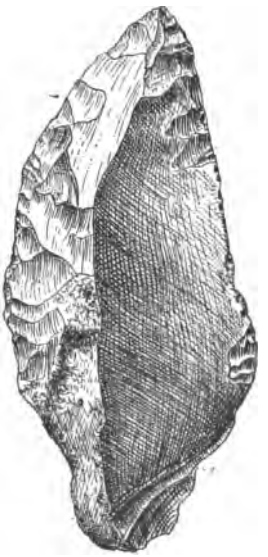

Fig. 25. — Pointe à patine bleue lustrée. Réd. de 1/3.

de certains instruments de La Micoque, mais à patine bleue. La section est

un losange. Les arêtes sont presque rectilignes par suite d'une fine retouche sur les deux côtés, vers l'extrémité.

L'instrument est bien en main : le pouce appuyé sur une des faces, l'index et les autres doigts repliés sur l'autre côté. On peut alors couper ou racler avec l'arête gauche qui est une véritable lame tranchante.

L = 10 cm. 4; l = 5 cm. 2; ép. au talon = 2 cm. 8; poids = 125 grammes.

Fig. 23. — Pointe en silex de même nature et de même patine que la précédente mais taillée sur une seule face. L'instrument présente deux encoches latérales; l'une à droite, l'autre à gauche, qui semblent indiquer le même mode de préhension que celui de certains grattoirs à encoches. L'instrument, saisi entre le pouce et l'index replié contre les autres doigts, se meut d'arrière en avant à la façon d'un rabot.

L = 10 cm. 3; l = 4 cm. 8; ép. = 2 centimètres; poids = 110 grammes.

Fig. 24. — Lame-racloir à dos épais façonné pour la préhension.

L = 10,5; l = 4,5; ép. = 2; poids = 80 grammes.

Fig. 25. — Très belle pointe sur lame, à section triangulaire avec fines retouches et fort belle patine bleue lustrée.

L = 11 cm. 5; l = 4 centimètres; ép. à l'arête dorsale = 2 centimètres; poids = 80 grammes.

Fig. 26. — Fort belle pointe de même patine que la précédente, l'extrémité en biseau. Très fines retouches sur les deux arêtes.

L = 12 cm.; l = 6; ép. au milieu = 2,5; poids = 150 grammes.

Fig. 27. — Magnifique pointe sur éclat. C'est une des plus fines qui ont été trouvées à Saint-Acheul. Les retouches sur l'arête droite et l'extrémité de l'arête gauche sont très délicates. La courbe ainsi produite est presque géométrique. Le silex grisâtre est légèrement patiné de bleu. L. = 9; l. = 6. cm 5; ép. = 1 centimètre au bulbe; poids = 80 grammes.

Cependant la fabrication des « coups-de-poing » n'est pas complètement abandonnée à cette époque; nous en trouvons encore dans les graviers supérieurs, mais nous ferons deux remarques à leur égard :

1° Ils sont presque toujours fendillés de sorte qu'il est fort difficile de les avoir intacts, le moindre choc ou même l'exposition à l'air les réduit en morceaux.

2° D'autre part ils sont souvent mal venus, lourds et en décadence, si on les compare aux outils de l'acheuléen supérieur.

Nous avons également recueilli, à ce niveau, des nucléi, également fendillés, et des éclats de débitage non utilisés.

Tous ces débris sont à patine blanche et recouverts d'une sorte de concrétion calcaire qui reste adhérente au silex, même lorsqu'on les lave.

Les fendillements, les cupules qui existent sur la croûte des outils sont dus certainement à des alternatives d'humidité et de grands froids. La boue grisâtre qui parfois cimente les graviers, « ces cailloux sales du haut », disent les ouvriers, n'est-elle pas une boue occasionnée par de grands dégels?

La faune des graviers supérieurs est celle du mammouth.

Nous avons trouvé, en juillet dernier, une molaire d'*E. antiquus*[1] dans les sables roux qui surmontent notre atelier à la carrière Tellier. En 1903, l'ouvrier Lefèvre a découvert un tibia d'*E. primigenius* dans le petit lit de graviers qui sépare l'ergeron 1 de l'ergeron 2[2]. D'autres ossements

Fig. 26. — Belle pointe à patine bleue lustrée. Réd. 1/3.

Fig. 27. — Pointe avec retouches très fines. Réd. 1/3.

de mammouth (défense, molaires) ont également été trouvés à Montières dans les étages correspondants aux graviers supérieurs de Saint-Acheul; nous y reviendrons à propos de cette station.

En résumé, l'industrie des graviers supérieurs est représentée à Saint-Acheul par des lames caractéristiques qui sont la simplification de l'outillage acheuléen, obtenues par un procédé de taille particulier. Des racloirs et des pointes typiques accompagnent ces lames.

Tous ces outils sont relativement plus petits, moins lourds que ceux des époques antérieures. Ils marquent une évolution bien plus marquée que celle constatée entre le chelléen et l'acheuléen, c'est une véritable transformation dans l'outillage de nos ancêtres acheuléens.

La recherche d'un travail plus facile a-t-elle été la seule cause de cette

1. Cette dent récoltée en fort mauvais état fut d'abord attribuée à *E. primigenius*. Après avoir préparé et recollé ses lamelles d'après les conseils de M. Boule, nous pensons, M. H. Breuil et moi, qu'elle appartient à *E. antiquus*.

2. Voir note de M. Delambre sur ce tibia de jeune mammouth qu'il a récolté. *Bulletin de la Société Linnéenne du N. de la France*, 1904.

transformation? La matière première, le silex, n'était-il pas devenu plus rare par suite du recouvrement des graviers par les limons? Dans ces conditions la pénurie de silex n'a-t-elle pas été un autre facteur decette évolution dont nous verrons une nouvelle phase dans notre prochaine étude?

LES PIERRES INCISÉES PRÉHISTORIQUES

On a signalé, depuis longtemps déjà, l'existence d'entailles, d'incisures, sur des monuments préhistoriques d'époques diverses. Elles se présentent sous forme de petites rainures, comme celles qu'on peut obtenir par un mouvement de va-et-vient d'un silex, ou d'une pierre dure appointée ou coupante, fortement appuyé sur la surface d'un grès ou d'un calcaire. Ces entailles se distinguent des vraies rainures de polissoirs; elles sont, en effet, souvent fort petites (4 à 5 cent. de long sur 5 mill. de large). Elles sont disposées fréquemment suivant un certain ordre; enfin elles ne correspondent à aucun travail possible devant façonner un objet en pierre (polissage, préparation d'un tranchant, etc.).

On retrouve ces incisures sur divers mégalithes (par exemple sur les blocs de grès autour du menhir de Clamart, Seine). Elles sont parfois associées à des cupules. Courty en a signalé de curieux et indiscutables spécimens sur des rochers de grès de Seine-et-Marne. On en a reconnu sur diverses roches des Vosges. Tout récemment, j'ai pu étudier avec Reynier une grande dalle de grès trouvée dans l'ancien cimetière de Joignes (Seine-et-Marne) et qui, sur ses deux faces, est couverte d'incisures peu profondes de diverses dimensions, souvent orientées suivant un certain ordre. Dans la même région, Reynier, après l'étude que nous avons faite de cette pierre, a recueilli dans des stations néolithiques de petits blocs de pierre incisés qui semblent bien être de cette époque.

L'ethnographie peut éclairer les recherches préhistoriques sur ce point. On a décrit des cérémonies où les Indiens Sioux frappent un bloc de pierre et y déterminent des entailles. Glaumont a recueilli à la Nouvelle-Calédonie, dans les ruines d'un village canaque ancien, un bloc de serpentine portant à la fois des cupules et des incisures multiples. Il semble donc qu'il s'agisse là d'un usage fétichique très répandu à l'époque préhistorique et chez maints sauvages actuels. Les recherches doivent être orientées en ce sens. Il y a là plus que des constatations isolées; c'est certainement une question nouvelle dont je propose l'étude à mes confrères en palethnographie. J'ai simplement voulu prendre date aujourd'hui. Nous reviendrons prochainement, mes collaborateurs et moi, sur cet intéressant sujet.

L. Capitan.

NOTES ET MATÉRIAUX

Destruction de la caverne a ossements de Kühloch en Franconie (1829).

En 1829 — l'année même où les découvertes de Tournal, de Dumas et Bomause, du Dr Pitore, dans les cavernes de l'Aude (Bize), du Gard (Pondres et Souvignargues) et de l'Hérault (Fauzan); les mémoires du premier de ces chercheurs, de Marcel de Serres et de Christol; les communications de Cordier à l'Académie des Sciences, posaient pour la première fois de façon sérieuse, devant le monde savant, la question soit de l'antiquité reculée du genre humain, soit de l'existence prolongée de certains animaux, d'espèces aujourd'hui détruites, au delà de l'époque de son apparition — disparaissait, par l'ignorante courtisanerie d'un gentilhomme allemand, un des plus riches dépôts fossilifères où la paléontologie quaternaire et probablement l'histoire de l'homme *antédiluvien* eussent pu espérer s'éclairer.

Il s'agit de la caverne à ossements de Kühloch (le Trou de la Vache) en Franconie, décrite par l'illustre Buckland.

Les circonstances de cette irréparable destruction furent relatées, à l'époque, dans une note du journal *Le Globe*, note que nous croyons utile de rééditer ci-dessous, pour qu'elle prenne place au dossier des origines de la préhistoire.

A cette occasion, feuilletant les pages jaunies du grand organe libéral dont P.-Fr. Dubois fut le premier gérant, et auquel a collaboré presque tout ce qui comptait alors dans la pensée française, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer la solidité, l'intérêt toujours vivant du plus grand nombre de ces articles, écrits il y aura bientôt quatre-vingts ans. Et c'était un retour pénible sur notre presse contemporaine qui nous faisait nous demander ce qu'il resterait, dans quatre-vingts ans, de tant de pages et de colonnes quotidiennement offertes en aliment intellectuel au lecteur, vraiment peu difficile à satisfaire, du xxe siècle !

G. H.

« M. Buckland a donné, dans ses *Reliquiæ diluvianæ*, une figure et une description de la caverne de Kühloch, en Franconie. Il fait voir comment le trait caractéristique de cette caverne est de contenir une énorme quantité de terreau animal noirâtre, résultant de la pulvérisation des os. Ce savant géologue avait expliqué fort bien par la disposition de l'ouverture l'absence des cailloux roulés et de cette couche de limon connu sous le nom de diluvium. Vers la fin de juin dernier, lord Cole et M. Philippe Egerton allèrent pour visiter cette grotte, qui était certainement le dépôt le plus précieux de fossiles que l'on connût; ils trouvèrent tout détruit par

les ordres du propriétaire. Au moment de leur arrivée, trente hommes étaient encore occupés à charrier au dehors le terreau animal, pour mettre l'entrée de la grotte au niveau du sol environnant. L'intérieur en avait été également nivelé; le plancher naturel avait été complètement bouleversé. Les os les plus grands ainsi que les pierres avaient été employés a faire une sorte d'assise. qui avait été recouverte ensuite par de la terre battue, sur laquelle on pouvait se promener comme dans une allée de jardin, mais dans laquelle on ne pouvait plus trouver un seul des os qui rendaient ce lieu si intéressant. Tous ces préparatifs avaient été faits pour recevoir le roi de Bavière, qui avait annoncé l'intention de visiter le château de Robenstern. Le maître du château, qui est aussi propriétaire de la caverne de Kühloch, voulut faire les honneurs de la grotte, et crut nécessaire de lui en aplanir le chemin au moyen des travaux que nous avons rapportés. Il détruisit de la même manière une grotte voisine. Celle-ci ne contenait que peu d'ossements, mais on y trouva plusieurs pièces de monnaie et un instrument de fer.

« M. Philippe Egerton, dans la lettre où il annonce à M. Buckland ces désastres, lui donne quelques détails sur plusieurs autres cavernes qu'il a visitées avec lord Cole. Dans celle de Gailenreuth, ils trouvèrent, avec des os d'ours des cavernes, de felis, d'hyènes, de loups et de renards, de nombreux fragments d'urnes sépulcrales. » (*Le Globe*, t. VII, n° 95, p. 755.)

Voyage a la Martinique. — *Vues et observations politiques sur cette île, avec un aperçu de ses productions végétales et animales, par J. R., général de brigade. Paris, an XII, 1804.*

L'auteur de ce livre, le général Roux, appartenait en 1769 au régiment de Périgord-infanterie, avec lequel il fut envoyé à la Martinique, à destination du Fort-Royal. Les observations qu'il a consignées dans son *Voyage*, quoiqu'écrites en ce style insupportable et déclamatoire que la fin du XVIIIe siècle avait mis à la mode, ne sont pas sans intérêt. Nous trouvons à en extraire un passage sur l'extinction des Caraïbes, contenant quelques détails historiques et ethnographiques qui peuvent être utiles.

« On ne voit plus — y est-il dit — dans ces îles fertiles et situées sous d'heureux climats, aucun vestige de ses premiers habitants : un Caraïbe rouge est regardé aujourd'hui avec curiosité. Les Espagnols commencèrent le massacre des insulaires des Antilles au XVe siècle, et les Anglais vont tâcher de les exterminer au XVIIIe. Ceux-ci, d'accord avec les Français pour s'emparer de leurs biens, donnèrent, en 1660, les îles de la Dominique et de Saint-Vincent, qui ne leur appartenaient pas, au reste des Caraïbes échappés des carnages précédents, et qu'ils chassaient de leurs établissements. Le plus grand nombre de cette petite portion d'expulsés fut à Saint-Vincent, et s'allia dans la suite avec une société de noirs, qu'une tradition dit Africains et avoir fait naufrage sur cette île, après s'être défaits des officiers du vaisseau qui les conduisait, et y avoir été généreusement

accueillis par les Caraïbes. Quoi qu'il en soit de leur origine, qu'au fond on ignore, les noirs se brouillèrent avec les rouges. Les Français de la Martinique excitèrent et entretinrent la dissension. Les noirs, forts et féroces, eurent bientôt, avec de tels conseils, exterminé ou chassé les rouges; et les Caraïbes noirs, sans aucune différence avec les nègres esclaves que le front qu'ils s'aplatissent, suivant M. Raynal, pour ne point être confondus avec eux, ou, dit-on, à l'imitation d'une manie des Caraïbes rouges, furent reconnus possesseurs légitimes, et ils l'ont été jusqu'à ces derniers temps sans contestations. Mais le roi d'Angleterre, par un des privilèges de la couronne, concède à son profit tout le terrain qu'il peut conquérir dans le Nouveau-Monde. Ils ont dès lors été traités d'usurpateurs : leur perte a été résolue; d'ailleurs ils donnaient un asile aux nègres marrons ou déserteurs des îles voisines, ils laissaient en friche une terre précieuse, et cent autres prétextes aussi solides.

« Le chevalier Young, gouverneur de la Dominique, homme estimable et rempli de connaissances que ses voyages lui ont acquises, rassembla les troupes voisines anglaises et marcha à l'expédition de Saint-Vincent. La vigoureuse résistance que les Caraïbes opposèrent fit tout de suite douter du succès de l'entreprise. Des chaloupes anglaises furent assaillies au débarquement, et coulées à fond. Réfugiés dans leurs bois, les Caraïbes arrêtèrent les progrès des Anglais, qui, percés d'une flèche mortelle et invisible, n'osaient pénétrer dans l'épaisseur des broussailles. La chaleur, plus pernicieuse que les armes les plus meurtrières, rendait fatigante une guerre offensive contre un ennemi vigilant, invisible et maître des sources des rivières qu'il empoisonnait. Ces bruits, vrais ou faux, répandirent une alarme et une timidité qui établissaient la supériorité des Caraïbes, lorsque des propositions pacifiques, en même temps faites des deux parts, terminèrent les hostilités à la fin de l'année 1772.

« Plus aisés à vaincre par le raisonnement et par la politique que par les armes, les Caraïbes ne virent point dans des articles qui assuraient la paix, leur destruction future et certaine. Leurs bois et leurs forêts impénétrables faisaient toute leur force, et en accordant de pratiquer des chemins dans la partie qu'ils habitent, pour la communication et la commodité des transports, ils ouvrent les seules barrières qui pouvaient retenir leurs ennemis. »

De ces Caraïbes noirs de Saint-Vincent, l'auteur disait encore, dans une note (p. 187) :

« Amis des Français, ils viennent à la Martinique pendant l'hivernage; ils y portent des paniers dont les habitants font grand usage, des hamacs d'aloës, de pite tressée en forme de filet, des arcs et des flèches, et en remportent en échange de la poudre, des fusils et de l'eau-de-vie, dont ils sont extrêmement passionnés. Ils ne manquent jamais de venir en députation saluer le gouverneur et l'intendant à leur avènement. Ils donnent le nom du premier à leur chef, et prennent chacun d'eux celui des principaux de sa suite : c'est leur manière de témoigner leur vénération. » On reconnaîtra là une forme particulière de cette croyance à la vertu mystérieuse des noms, si répandue chez les primitifs.

Une autre note (p. 189) décrit en ces termes la flèche des Caraïbes :

« C'est un long roseau mince et bien filé, de quatre ou cinq pieds, surmonté d'un morceau de bois de six pouces, très dur, attaché fortement au fût avec une corde artistement tressée. Cette partie meurtrière est d'une figure pyramidale; les angles des faces sont dentelés et donnent des arêtes très aiguës, et si fragiles qu'elles s'émoussent en les touchant. Plusieurs restant dans la plaie en retirant la flèche, et d'autres la déchirant, elles ont été regardées par quelques-uns comme le seul poison dont cette arme était infectée; mais ce bois, qui a l'air d'être filtré d'épines, est revêtu d'une couche gommeuse et noire, qui a pu, dit-on encore, être appliquée pour sa conservation. Cependant rien n'empêche de croire, et c'est même l'opinion commune, que le suc du mancenillier, combiné avec quelque substance gommeuse, ne soit le vernis de ce bois empoisonné. »

On trouve enfin, terminant le volume (p. 193), un petit tableau statistique duquel il résulte que le régiment de Périgord, qui comptait, à son arrivée à la Martinique, le 3 février 1770, 542 anciens soldats, en avait perdu 209 quand il se rembarqua pour revenir en France, le 17 mars 1773. Il avait eu à subir, la première année, une épidémie de fièvre jaune. Il eut, d'autre part, 217 morts sur 694 soldats de recrue, presque tous venus de l'île de Ré en 1770. Ses pertes furent donc, année moyenne, respectivement de 128 et de 104 p. 1000; pertes énormes, bien supérieures à celles des troupes britanniques aux Indes Occidentales, il y a quatre-vingts ans (78,5 p. 1000, de 1819 à 1836).

Un curieux détail de médecine nègre est rapporté par l'auteur, à propos de la fièvre jaune :

« On eût dû, avant tout, observe-t-il (p. 170), consulter les femmes du pays : les personnes qui eurent le bonheur de tomber entre les mains des négresses trouvèrent leur salut dans des frictions de citrons, dans des bains pleins de ces fruits, et dans des draps imprégnés de leur suc, dans lesquels elles tenaient continuellement enveloppé le malade, en le rafraîchissant sans cesse avec des boissons d'eau citronée. »

G. H.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE
DE
L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — II. — FÉVRIER 1907

SOMMAIRE

Étienne Rabaud. — ORIGINE ET TRANSFORMATIONS DE LA NOTION DE DÉGÉNÉRÉ.
G. Papillault. — ENTENTE INTERNATIONALE POUR L'UNIFICATION DES MESURES CRANIOMÉTRIQUES ET CÉPHALOMÉTRIQUES (*avec 9 figures*).
A. Rutot. — DÉCHETS, REBUTS, REJETS, MALFAÇONS, FAUX.
L. Capitan. — LA PIERRE SCULPTÉE A FIGURE HUMAINE DE BRAGASSARGUES (GARD) (*avec 2 figures*).

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et 8 planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM.	*Capitan*	Anthropologie préhistorique.
	Mathias Duval	Anthropogénie et embryologie.
	Georges Hervé	Ethnologie.
	P.-G. Mahoudeau	Anthropologie zoologique.
	L. Manouvrier	Anthropologie physiologique.
	A. de Mortillet	Technologie ethnographique.
	Papillault	Sociologie.
	Fr. Schrader	Géographie anthropologique.
	Zaborowski	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier.*

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

ORIGINE
ET
TRANSFORMATIONS DE LA NOTION DE DÉGÉNÉRÉ

Par Étienne RABAUD

S'il était nécessaire de montrer que l'évolution d'une idée n'est pas fatalement progressive, l'évolution de l'idée de dégénérescence en serait un frappant exemple. Très précise au début, dans la mesure où le permettaient les connaissances de l'époque, elle aurait pu se préciser davantage encore, en suivant le courant des acquisitions de chaque jour et sans sortir des limites où elle devait naturellement se cantonner. Elle s'est, au contraire, estompée, prenant des contours ondoyants et confus; même, elle n'est plus, très souvent, qu'une étiquette vague qui s'accroche, suivant les besoins, aux phénomènes les plus variés, les plus notoirement incompatibles, et fait naître des interprétations étranges, aussi éloignées du bon sens que de la réalité.

Ces transformations étonnantes procèdent d'une série de confusions dans les mots et dans les choses. Ces confusions elles-mêmes procèdent d'un défaut d'analyse des faits observés qui conduit à mettre sur le même plan des faits disparates sous le couvert de fausses analogies.

I

Lorsque B.-A. Morel[1] exprima l'idée de dégénérescence, elle était parfaitement nette dans son esprit, et cette netteté apparut dans son œuvre. L'idée, sans doute, s'appuyait sur des considérations inexactes, mais elle découlait de faits notoires, et, dès sa naissance, on eût pu, sans dommage, dissocier les faits des considérations, garder les premiers et rejeter les secondes.

1. B.-A. Morel, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*, Paris, J.-B. Baillère, 1857.

« La dégénérescence, dit Morel, est la déviation maladive d'un type primitif ».

Ce « type primitif », c'est l'espèce humaine considérée comme unique et immuable, suivant les révélations de la Genèse. De son origine, l'espèce humaine tient des qualités qui assurent sa durée et ses progrès, et rien ne fût venu tenter de détruire ces qualités sans la *chute originelle*. Mais à partir de cet événement, les conditions d'existence se trouvèrent complètement modifiées; il fut impossible à l'homme de faire abstraction du milieu dans lequel il vivait; bien au contraire, il entra directement en conflit avec ce milieu. Pour continuer à vivre, il dut « s'harmoniser avec lui » et lutter contre ses influences nuisibles.

Du conflit avec les actions extérieures, — climat, nourriture, conditions sociales, etc., — résultèrent et résultent des changements dans sa constitution physique. Ces changements s'effectuent dans deux sens bien différents : les uns aboutissent à des variétés, à « des races capables de se transmettre avec un caractère typique spécial; les autres ont créé dans les diverses races elles-mêmes ces états anormaux que je désigne sous le nom de dégénérescence ». Les premières sont les « modifications naturelles »; les secondes, les « modifications anormales ».

La démarcation entre les deux sortes de modifications est nettement tranchée. Les modifications naturelles traduisent des adaptations véritables, à la suite desquelles l'organisme s'est plié à diverses circonstances immédiates. L'organisme ainsi modifié *reste sain*. Morel insiste sur ce point : « il ne faut pas confondre les modifications que peuvent subir les races humaines et qui ont pour conséquence d'adapter leur constitution au climat qu'elles habitent, avec ces autres modifications plus profondes, plus radicales qui sont le résultat d'un principe maladif, et qui forment pour nous la classe des dégénérescences proprement dites de l'espèce humaine[2] ». Sans doute, pense-t-il, la démarcation n'est pas toujours facile à trancher, mais cette démarcation existe; il s'efforce de l'indiquer par des exemples. Les variations adaptatives ne sont pas considérables, ni nombreuses, car l'homme n'évolue pas, l'espèce est enfermée dans son type, elle se plie simplement à certaines conditions. Ces variations néanmoins forment une catégorie bien à part dont le caractère, qui

1. *Op. cit.*, p. 4.
2. *Op. cit.*, p. 26.

est de concorder avec la persistance de la santé, s'oppose aux modifications « anormales », aux dégénérescences.

Celles-ci sont des *maladies*. Conséquences des mêmes causes, mais intervenant avec une grande intensité, aucun doute n'est possible sur leur signification pathologique.

Sous la plume de Morel le terme « anormal » devient synonyme du terme « morbide ». Suivant toute évidence, la pensée de l'auteur ne s'est, à aucun moment, arrêtée sur la distinction qui s'impose entre *tératologie* et *pathologie*. Le fait n'est pas sans conséquences.

Par contre les modifications « anormales » sont franchement séparées des processus régressifs. « Un tel retour de la variété à son type originaire a été à tort, selon moi, appelé *dégénération* par Frédéric Heusinger. Cette tendance de l'animalité à revenir à son type normal indique assez du reste que la modification imprimée à l'animal est plutôt factice que réelle[1]. » La dégénérescence n'a pas cette propension; elle « est un état maladivement constitué », elle entraîne l'individu à tomber « dans une dégradation progressive ».

La tendance à l'aggravation est le caractère principal de la dégénérescence; mais l'aggravation se produit aussi bien et mieux dans la suite de plusieurs générations que sur un seul et même individu. Finalement, l'être dégénéré tombe dans une déchéance profonde; il n'est plus capable de perpétuer sa lignée : la dégénérescence aboutit à la stérilité. Dans certaines circonstances, cependant, la régénération reste possible. Ces circonstances sont exceptionnelles et cela marque une fois encore la différence qui sépare les modifications naturelles et les anormales. « Les variétés naturelles, si grandes que soit l'action des influences climatériques, morales, hygiéniques, peuvent s'unir entre elles, propager en commun la famille humaine et remonter, en cas d'infériorité, vers un un type supérieur. Les variétés maladives se trouvent dans une situation différente. Leur mélange avec la partie saine de la population engendre des types de dégradation progressive, à moins de circonstances exceptionnelles de régénération[2]. »

L'aggravation progressive de la dégénérescence se manifeste dans les diverses générations, sous des formes variables; la variabilité est principalement marquée par la succession de maladies mentales

1. *Op. cit.*, p. 6.
2. *Op. cit.*, p. 683.

et nerveuses différentes. L'hérédité se fait avec transformations, et l'on peut rencontrer dans une même famille tous les types, depuis la simple excentricité jusqu'à l'idiotie; on peut également constater des dissemblances intellectuelles, morales et physiques chez les enfants d'une même génération [1].

En outre de ce caractère, plus particulièrement relatif aux lignées dégénérées, l'individu frappé présente diverses dispositions morphologiques capables de le faire reconnaître : déformation de la tête, microcéphalie, asymétrie, modifications du pavillon de l'oreille : arrondi, rectangulaire, triangulaire, aminci, ansiforme. Ces dispositions morphologiques contribuent à constituer des « types » qui entrainent la dissemblance entre générateurs et engendrés, mais provoquent une ressemblance entre individus issus des souches les plus différentes. Et, comme il y a plusieurs types, les enfants d'un même couple pouront appartenir à des types différents, ce qui explique leur dissemblance [2]. Ces caractères physiques ont acquis, depuis Morel, une importance considérable sous le nom de « stigmates ».

II

Telle est la thèse de Morel. Elle est suffisamment nette pour que ses points essentiels frappent tout lecteur attentif. Elle n'est, en somme, que la traduction des faits observés ; elle les serre même de près, au point que les considérations théologiques auxquelles l'auteur fait appel n'entraînent avec elles aucune déformation importante. Si l'on néglige le fondement créationniste, non seulement la thèse conserve sa valeur, quoiqu'en ait pensé Morel lui-même [3], mais elle en acquiert une plus grande, car elle s'adapte aussitôt aux acquisitions récentes de la Biologie.

Le conflit entre l'organisme et le milieu provoque des adaptations : ces adaptations sont limitées à de simples variations, et il ne saurait être question de confondre variation avec évolution. Les deux phénomènes sont incontestablement distincts. Évolution implique des

1. Morel, *Des caractères de l'hérédité dans les affections nerveuses* (*Archives générales de médecine*, 1859).
2. Morel, *De la formation du type dans les variétés dégénérées*, Paris, Baillière, 1864.
3. *Op. cit.*, p. 61.

modifications successives et continues, aboutissant à des transformations profondes; variation suppose simplement des changements qui ne touchent pas à l'essence même de l'espèce. Si l'évolution s'effectue par variations, les variations ne conduisent pas *nécessairement* à l'évolution. Mais si elles n'y conduisent pas *nécessairement*, nous avons aujourd'hui toutes raisons de croire qu'elles y conduisent effectivement. Nous savons, de plus, que si les variations évolutives sont le plus ordinairement progressives et lentes, elles peuvent être brusques. Et Morel, qui admettait franchement l'influence du milieu, aurait également pu admettre, non pas sans doute des « mutations » au sens d'apparition soudaine d'espèces nouvelles, comme l'entend de Vries, mais des « modifications naturelles » marquées par des écarts relativement considérables. Par cela même, l'idée initiale, sous la poussée de faits nouveaux, se serait épurée, perfectionnée, précisée; les « modifications naturelles » auraient pris toute l'importance qui leur revient, s'opposant d'une façon plus marquée encore aux « variétés maladives ».

La destinée de la notion de dégénérescence fut tout autre. Elle s'est étendue, sans se préciser, englobant dans son cadre mobile l'ensemble le plus hétéroclite. Toute l'attention des successeurs de Morel s'est fixée sur le fait de la déviation morbide, sa persistance fréquente durant plusieurs générations d'une même lignée familiale, son aggravation presque fatale aboutissant à la stérilité. Quant à la variation, elle est complètement perdue de vue ou volontairement délaissée; tout ce qui aurait pu et légitimement dû agrandir son domaine est considéré comme « état dégénératif ». La confusion initiale, dont le germe se trouve dans le vocabulaire même de Morel, se confirme et se développe : tératologie devient explicitement synonyme de pathologie; l'anomalie appartient à la dégénérescence. Celle-ci se réduit de la sorte à n'être plus qu'une étiquette, mais étiquette singulièrement commode, qui dispense d'une analyse approfondie.

La raison d'une orientation aussi malencontreuse se découvre aisément lorsqu'on lit les travaux parus depuis Morel sur la dégénérescence. Tous sont exclusivement d'ordre clinique, même ceux qui font appel à l'expérimentation, car le rôle de celle-ci se réduit à soutenir les conceptions nées de la clinique. Or, si les recherches cliniques sont d'un intérêt pratique immédiat, leur insuffisance est

notoire pour conduire à une analyse exacte, à une connaissance vraie des phénomènes. La matière de pareilles recherches est une matière essentiellement pauvre, bornée à des apparences extérieures. Traduisant des phénomèmes profonds qui se mêlent ou s'isolent, s'allient ou se heurtent au gré de circonstances infiniment variées, ces apparences ne donnent prise à aucune analyse valable, elles ne fournissent aucun renseignement sur les processus intimes dont elles sont la manifestation globale et confuse. Toute interprétation clinique entraîne fatalement aux erreurs les plus graves si elle n'est point fondée sur une connaissance préalable du substratum anatomique; cette connaissance relève nécessairement de recherches d'un autre ordre.

Les auteurs qui ont suivi Morel, même les plus notoires, ont commis l'erreur fondamentale de vouloir approfondir avec le seul secours de la clinique une notion qui, par son origine, n'en dérive pas exclusivement; elle dérive aussi bien, surtout peut-être, de la connaissance des races et de leurs relations avec le milieu.

La clinique ne rend que ce qu'elle renferme, et le plus merveilleux clinicien n'en saurait tirer davantage. C'est ce qui apparaît clairement à la lecture des travaux de Magnan. Magnan semble, au premier abord, s'être constamment tenu au contact immédiat des idées de Morel; il s'est visiblement efforcé de donner à ces idées la précision et le développement qu'elles comportent. En fait, de la précision résulte une déviation véritable, et le développement introduit des adjonctions arbitraires qui défigurent la notion de dégénérescence, la rendent essentiellement imprécise parce qu'elles ouvrent la porte à toutes les exagérations.

Sur la nature même de la dégénérescence, Morel s'était tenu à de vagues indications; il parlait de « vice de structure ou d'anomalies ». Mais comme il insistait d'autre part sur les termes de « variation maladive », de « trouble morbide »; comme, bien avant Morel, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, puis Davaine, sans en indiquer le critérium qu'ils ne pouvaient connaître à cette époque, avaient marqué que maladie n'est pas anomalie, il était permis de ne voir dans le texte de Morel qu'une imprécision de langage, qu'une confusion verbale tirant son sens vrai de l'ensemble du contexte. A cette confusion, Magnan substitue la précision; mais celle-ci n'est pas heureuse, car elle n'a d'autre effet que de transposer la question. Le « vice

de structure » devient [illegible] des « lésions d'ensemble [illegible] *éléments cérébraux* ». Il, [illegible] soin de distinguer nettement [illegible] sive, il essaie de rendre [illegible] un schéma qui est, sans [illegible] de la notion d'anomalie [illegible]

De toute manière, l'assimilation [illegible] se précise et s'insinue: [illegible] mais la distance à franchir est [illegible] lors, au moyen de vues [illegible] tions cliniques, la notion de [illegible] de son domaine propre. [illegible] réalise bientôt, grâce à l'adjonction [illegible] tables adjonctions. Magnan, en effet, [illegible] formant une subdivision [illegible] *prédisposés*. Ce groupement [illegible] — ou *prédisposés avec dégénérescence* — [illegible] pour « caractères essentiels [illegible] état ne se traduit par aucun [illegible] avec les « aliénants » « jusqu'au jour où la [illegible] folie ». Cette folie consécutive est donc [illegible] de prédisposition est nécessairement [illegible] l'arbitraire et tout le danger de la conception du prédisposé simple apparaît au premier examen. Se présentant avec l'apparence d'une précision nouvelle dérivant d'une analyse [illegible], elle n'est en somme qu'une brèche largement ouverte par où s'infuse en se confondant la notion de dégénérescence. Et vain Magnan [illegible] une faible restriction, admettant que la maladie mentale peut survenir chez un individu non prédisposé. Dans la pratique, toute [illegible] tion devient impossible: l'idée de prédisposition simple [illegible] supprime en fait cette possibilité théorique de maladie sans prédisposition. Désormais tout est dégénérescence, tout individu est dégénéré, soit qu'il ait des caractères révélateurs, — les stigmates, —

1. Magnan et Legrain, *Les dégénérés*, Paris, Rueff, [illegible], p. [illegible].
2. *Id., op. cit.*, p. 44.
3. *Id., op. cit.*, p. 77, fig. 2.
4. *Id., op. cit.*, p. 58.

soit que, dépourvu de caractères révélateurs, une atteinte de maladie confirmée entraîne la même conséquence. Et vraiment, nul n'échappe à la tare morbide, car la dégénérescence peut se traduire par la *déséquilibration* compatible avec une intelligence hors de pair; l'homme de génie devient un déséquilibré, un *dégénéré supérieur*. De plus, l'homme sain adulte est susceptible d'acquérir la dégénérescence; ceci n'est point contestable, mais rétrécit encore la place laissée au petit nombre de ceux qui échappent à la « prédisposition ».

III

Ainsi se transforme, se déforme et perd toute signification la conception initiale de Morel. La déformation n'est d'ailleurs pas suffisante ni complète. Déjà, avant Magnan ou en même temps que lui, divers auteurs, se méprenant de la façon la plus singulière, ont identifié la dégénérescence avec la régression : l'identification s'étale avec toute son ampleur dans les œuvres de M. Césare Lombroso, que l'on citerait volontiers par prétérition. L'erreur est trop grossière pour avoir une grande importance.

Ce qui est autrement grave, c'est l'extension que nous voyons naître dans les travaux de Magnan et que viennent appuyer les interprétations expérimentales de M. Ch. Féré. M. Ch. Féré brise les dernières barrières qui maintenaient encore la dégénérescence; il n'y a vraiment plus que des dégénérés : le groupe des prédisposés nerveux, la *famille névropathique*, se relie à d'autres prédisposés; il entre en parenté étroite avec le groupe des arthritiques, la *famille tératoplasique*. Il est aisé de voir que ces deux familles englobent, — et cette fois-ci sans restriction — l'humanité tout entière.

Suivant M. Féré, la dégénérescence n'est peut-être pas un arrêt de développement, mais, à coup sûr, elle résulte d'un arrêt de développement[1]. Si donc elle n'est pas par elle-même une anomalie, elle en est la conséquence — et, du reste, la conséquence nécessaire. Désormais, l'assimilation entre états pathologiques et états tératologiques est absolument explicite, elle devient le fond même de la théorie. L'assimilation a son point de départ dans les observations

1. Ch. Féré, *La famille névropathique; théorie tératologique de l'hérédité, de la prédisposition morbide et de la dégénérescence*, 2e éd., Paris, Alcan, 1898.

cliniques et sa preuve formelle dans l'expérimentation embryologique.

Cliniquement, on observe la coexistence avec l'état dégénératif d'anomalies ou de malformations diverses; on observe également, pour les anomalies d'une part, pour les diverses maladies issues de la dégénérescence d'autre part, les mêmes formes de l'hérédité : l'hérédité collatérale et l'hérédité dissemblable. Ces rapprochements permettent d'établir un lien de parenté entre les anomalies et les dégénérescences. La parenté devient tout à fait étroite si l'on rapproche ces données de l'observation clinique de celles de l'expérience.

Or, on montre expérimentalement que « des embryons soumis aux mêmes influences nuisibles se déforment ou dégénèrent différemment; c'est-à-dire que dans les couvées artificiellement troublées, on observe les mêmes dissemblances que dans une famille dégénérée [1] ». On constate en outre que des agents différents déterminent des troubles semblables. Il existe donc, d'une façon générale, un défaut de rapport entre les anomalies et leurs causes, entre les variétés de dégénérescence et leurs causes, — et cela met en pleine évidence, pense M. Féré, l'identité de la dégénérescence et des anomalies, identité que des preuves d'un autre ordre laisseraient aisément prévoir.

La démonstration s'applique aussi bien aux néoplasies : dissemblance héréditaire, indéterminisme causal, coexistence d'anomalies. Or, les néoplasies évoluent sur un terrain arthritique, et dès lors les arthritiques constituent la *famille tératoplasique*. Celle-ci se ramène par suite à la dégénérescence,..... ainsi s'étend indéfiniment et s'obscurcit la conception cependant si claire de Morel.

Il convient d'ajouter que, pour M. Ch. Féré, les stigmates prennent une valeur diagnostique extrêmement précise; il n'est plus question du simple parallélisme de Magnan, qui, lui-même, aggravait sensiblement la portée des signes physiques étudiés par Morel.

Nombreux sont les auteurs qui ont écrit sur la dégénérescence. Mais aucun ne paraît se distinguer par des vues personnelles. Chez eux se retrouvent, souvent exagérées s'il se peut, les idées de Magnan et celles de Féré. Ce n'est plus que par elles que l'on connaît

1. Ch. Féré, La famille tératoplasique, *Revue de chirurgie*, 1895.

soit que, dépourvu de caractères révélateurs, une atteinte de maladie confirmée entraîne la même conséquence. Et vraiment, nul n'échappe à la tare morbide, car la dégénérescence peut se traduire par la *déséquilibration* compatible avec une intelligence hors de pair; l'homme de génie devient un déséquilibré, un *dégénéré supérieur*. De plus, l'homme sain adulte est susceptible d'acquérir la dégénérescence; ceci n'est point contestable, mais rétrécit encore la place laissée au petit nombre de ceux qui échappent à la « prédisposition ».

III

Ainsi se transforme, se déforme et perd toute signification la conception initiale de Morel. La déformation n'est d'ailleurs pas suffisante ni complète. Déjà, avant Magnan ou en même temps que lui, divers auteurs, se méprenant de la façon la plus singulière, ont identifié la dégénérescence avec la régression : l'identification s'étale avec toute son ampleur dans les œuvres de M. Césare Lombroso, que l'on citerait volontiers par prétérition. L'erreur est trop grossière pour avoir une grande importance.

Ce qui est autrement grave, c'est l'extension que nous voyons naître dans les travaux de Magnan et que viennent appuyer les interprétations expérimentales de M. Ch. Féré. M. Ch. Féré brise les dernières barrières qui maintenaient encore la dégénérescence; il n'y a vraiment plus que des dégénérés : le groupe des prédisposés nerveux, la *famille névropathique*, se relie à d'autres prédisposés; il entre en parenté étroite avec le groupe des arthritiques, la *famille tératoplasique*. Il est aisé de voir que ces deux familles englobent, — et cette fois-ci sans restriction — l'humanité tout entière.

Suivant M. Féré, la dégénérescence n'est peut-être pas un arrêt de développement, mais, à coup sûr, elle résulte d'un arrêt de développement[1]. Si donc elle n'est pas par elle-même une anomalie, elle en est la conséquence — et, du reste, la conséquence nécessaire. Désormais, l'assimilation entre états pathologiques et états tératologiques est absolument explicite, elle devient le fond même de la théorie. L'assimilation a son point de départ dans les observations

1. Ch. Féré, *La famille névropathique; théorie tératologique de l'hérédité, de la prédisposition morbide et de la dégénérescence*, 2e éd., Paris, Alcan, 1898.

es et sa preuve formelle dans l'expérimentation embryolo-

ement, on observe la coexistence avec l'état dégénératif
ies ou de malformations diverses; on observe également,
nomalies d'une part, pour les diverses maladies issues de
escence d'autre part, les mêmes formes de l'hérédité :
llatérale et l'hérédité dissemblable. Ces rapprochements
l'établir un lien de parenté entre les anomalies et les
ces. La parenté devient tout à fait étroite si l'on rap-
onnées de l'observation clinique de celles de l'expé-

tre expérimentalement que « des embryons soumis
uences nuisibles se déforment ou dégénèrent diffé-
à-dire que dans les couvées artificiellement trou-
e les mêmes dissemblances que dans une famille
constate en outre que des agents différents déter-
es semblables. Il existe donc, d'une façon géné-
rapport entre les anomalies et leurs causes, entre
énérescence et leurs causes, — et cela met en
ise M. Féré, l'identité de la dégénérescence et
ité que des preuves d'un autre ordre laisse-
ir.

'applique aussi bien aux néoplasies : dissem-
éterminisme causal, coexistence d'anomalies.
uent sur un terrain arthritique, et dès lors
uent la *famille tératoplasique*. Celle-ci se
dégénérescence,..... ainsi s'étend indéfini-
ception cependant si claire de Morel.

, pour M. Ch. Féré, les stigmates pren-
que extrêmement précise; il n'est plus
isme de Magnan, qui, lui-même, aggra-
les signes physiques étudiés par Morel.

qui ont écrit sur la dégénérescence.
guer par des vues personnelles. Chez
gérées s'il se peut, les idées de Magnan
lus que par elles que l'on connaît

ie, *Revue de chirurgie*, 1895.

aujourd'hui la conception de Morel. Il est aisé de prévoir que celle-ci subit une série de déformations successives qui la rendent méconnaissable et lui enlèvent toute signification.

Les déformations sont d'autant plus graves que M. Lombroso a exercé et exerce encore sur les esprits une influence aussi fâcheuse qu'inexplicable. Sous cette influence, malgré Morel, malgré Magnan, malgré Féré qui s'élèvent tous trois contre l'assimilation de la dégénérescence à la régression atavique, cette confusion nouvelle s'ajoute à toutes les autres; elle s'y ajoute parfois avec une insistance vraiment ingénue[1]. Toutes les exagérations — tranchons le mot, — toutes les absurdités viennent au jour et font d'une notion intéressante, d'une notion utile, un chaos inextricable où chacun puise sans discernement, appliquant au hasard des circonstances une formule devenue sans portée.

Si l'on veut, à l'heure actuelle, examiner le contenu de l'idée de dégénérescence, il importe de s'appuyer sur l'anatomie. Sans doute, la recherche directe est fort limitée en l'occurrence, nos moyens d'investigation restant encore très imparfaits, et, bien que diverses constatations soient de nature à nous mettre dans la bonne direction, il ne faut guère compter avec les autopsies. Celles-ci entraînent à la conception singulière de maladie *sine materiâ*, à la notion vague et stérile de « trouble fonctionnel ». L'embryogénie anormale nous offre au contraire une base solide comme point de départ nécessaire à l'acquisition des connaissances élémentaires qui nous permettront de remonter jusqu'à l'adulte et nous seront un guide précieux pour son étude anatomique.

Morel se fonde sur la variation sous l'influence du milieu; il distingue les variations spontanées et les variations maladives. Mais il ne donne aucun caractère distinctif précis ni des unes ni des autres. C'est ce caractère que nous devons rechercher avant tout. Et puisque la régression s'est introduite dans le débat, nous pourrons, par la même occasion, l'étudier et la définir pour l'éliminer et n'en plus parler.

1. Max Nordau, *Dégénérescence*, Paris, Alcan, 1894, 2e vol., p. 557 et suiv.

ENTENTE INTERNATIONALE

POUR L'UNIFICATION DES MESURES CRANIOMÉTRIQUES ET CÉPHALOMÉTRIQUES[1]

Par G. PAPILLAULT

Je crois inutile d'insister sur l'utilité d'une entente internationale pour établir en anthropologie une technique uniforme. On verra plus loin les essais infructueux qui avaient été tentés au congrès de Moscou; on connaît aussi les résultats du congrès allemand connu sous le nom de Convention de Francfort. L'œuvre avait échoué, et tout le monde le regrettait. De nombreux travaux d'anthropométrie paraissent en Europe et en Amérique chaque année, amassant un nombre énorme de documents et trop souvent ces documents ne sont pas utilisables, aucune loi ne peut en être extraite, puisque les résultats ne sont pas comparables entre eux.

L'Anthropologie était pourtant la science où une entente était le plus facile à établir. On sait qu'on a essayé, il y a quelques années, d'unifier la technique des mesures physiologiques. L'accord fut impossible parce que les phénomènes sont si variables, si fugitifs, les instruments si délicats, que la qualité de l'observateur joue un rôle prédominant. On ne peut comparer sûrement les observations que si elles ont été prises par une même personne.

Il en est autrement en anthropologie. Je sais bien que cette science a devant elle un champ d'étude illimité ayant pour but l'étude des groupes humains; elle peut et doit s'attaquer à tous les phénomènes qui distinguent et caractérisent ces groupes, et leur nombre est infini; un chercheur peut donc être conduit à faire des observations très spéciales pour lesquelles il inventera une technique personnelle. Mais, dès maintenant, il existe un certain nombre de mesures que tout anthropologiste connaît et désire prendre suivant une méthode sûre. Elles portent sur des dimensions somatiques dont les variations ont attiré depuis longtemps l'attention des savants; on pense qu'elles visent des caractères dont la connaissance est nécessaire pour différencier les groupes ethniques ou sociaux.

Ces mesures, très simples, sont prises cependant avec des variantes qui rendent leur comparaison impossible. Il est arrivé souvent que la commission a eu d'excellentes raisons biologiques pour faire son choix; il arrive parfois que deux points de repère se valent. On a pris celui qui avait pour lui un passé plus riche en observations. Toujours la commission s'est efforcée d'échapper à des partis pris d'École; elle a travaillé pour la

science; elle espère rallier à ses propositions tous les vrais savants, c'est-à-dire tous les esprits qui n'ont d'autre préoccupation que la science.

Qu'il me soit permis, avant de présenter aux lecteurs de cette revue le rapport que j'ai fait adopter par le congrès de Monaco, d'adresser mes vifs remerciements à tous les membres de la commission, qui, par leur courtoisie et leur bienveillance réciproques, par leur haut désintéressement scientifique, ont facilité la lourde tâche de leur rapporteur et lui ont permis de la conduire à bonne fin.

Sur la proposition de MM. Hamy, Papillault et Verneau, le Comité du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques avait inscrit, au nombre des questions qu'il proposait tout particulièrement aux recherches de ses membres, l'unification des mesures anthropologiques.

Dans la séance d'ouverture qui eut lieu à Monaco, le 16 avril 1906, M. Hamy, président du Congrès, attira son attention sur l'urgence d'une entente internationale dans la technique anthropométrique, sur les difficultés presque insurmontables que l'on rencontrerait à examiner en séance les mesures si nombreuses qui ont été utilisées jusqu'à présent, et sur la nécessité, pour aboutir à une solution, de nommer une commission qui travaillerait pendant la session et présenterait, dans la dernière séance, à l'approbation du Congrès, un projet d'unification.

Cette proposition fut adoptée, et la Commission, nommée immédiatement, fut composée ainsi qu'il suit :

MM. Giuffrida-Ruggeri, secrétaire de la Société romaine d'anthropologie, assistant à la chaire d'Anthropologie, Rome.

Hamy, Professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut, Paris.

G. Hervé, Professeur d'ethnologie à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie, Paris.

Lissauer, Professeur, Président de la Société d'Anthropologie, Berlin.

Von Luschan, Professeur d'Anthropologie de l'Université, Berlin.

Papillault, Directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, Professeur à l'École d'Anthropologie, Paris.

Pittard, Privat-docent à l'Université, Genève.

Pozzi, Professeur à la Faculté de médecine, ancien président de la Société d'Anthropologie, Paris.

Sergi, Professeur d'anthropologie, Directeur de l'Institut anthropologique de l'Université, Rome.

Verneau, Assistant à la chaire d'Anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, Professeur temporaire à l'École d'Anthropologie, Paris.

Waldeyer, Professeur, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin[1].

1. MM. Chantre, sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle, Lyon; — Minovici, directeur adj. de l'Institut médico-légal, Bucarest; — G. Retzius, pro-

Aussitôt après sa nomination, *la Commission pour l'unification des mesures anthropologiques* se réunit afin de procéder à l'élection de son bureau et d'arrêter le programme de ses travaux.

M. Waldeyer fut élu président, M. Sergi vice-président, et M. Papillault secrétaire-rapporteur.

Ce dernier donna connaissance d'une lettre qu'il avait reçue de M. Chantre, en réponse à la demande qu'il lui avait faite de son rapport sur les essais d'unification des mesures anthropologiques entrepris par le Congrès international d'Anthropologie de Moscou. En voici le passage essentiel : « J'avais été en effet chargé de ce rapport, au Congrès de Moscou, pour le Congrès de Paris. La question n'ayant pas été mise à l'ordre du jour dans cette session, M. Virchow, président de la Commission internationale de craniométrie, de concert avec quelques-uns de nos collègues, a demandé que le dit rapport ne soit présenté qu'à la prochaine session; c'est pour cela que j'y songeais de nouveau, après l'avoir négligé quelque temps. Mais comme, actuellement, je suis surchargé de travail... je suis enchanté de vous voir endosser cette besogne intéressante, mais lourde, si l'on veut faire quelque chose de complet et d'utile. »

Dans le *Compte rendu*, fait par M. Chantre, *des travaux anthropologiques de la XIe session des Congrès internationaux d'Archéologie préhistorique et d'Anthropologie, réunis à Moscou*, nous lisons que deux commissions furent nommées pour unifier les mesures anthropologiques.

1° Commission anthropométrique. — Après une communication de M. Zograff intitulée : *Note sur les méthodes anthropométriques pratiquées en Russie et sur la nécessité d'établir une entente internationale pour les recherches anthropométriques*, une commission « qui doit s'efforcer d'unifier autant que possible les méthodes d'observation anthropométrique, devra présenter un rapport dans la prochaine session. Elle est composée de MM. Anoutchine, Bogdanow, Chantre, Kollmann, Malieff, Sergi, Tikhomiroff, Virchow, Zograff. — M. Bogdanow a été élu président, et M. Zograff secrétaire-rapporteur. Son siège est à la Société impériale des Sciences naturelles et d'Anthropologie de Moscou. »

2° Commission craniométrique. — « Sur la proposition de M. le professeur Kollmann, de Bâle, le Congrès a nommé une Commission pour reviser la convention de Francfort, en vue de doter l'Anthropologie de mesures craniométriques internationales. Ont été élus membres de cette commission : MM. Anoutchine, Bogdanow, Chantre, Kollmann, Malieff, Sergi, Virchow, Zograff. — M. Virchow a été élu président, M. Anoutchine secrétaire-rapporteur. »

La lettre de M. Chantre prouve qu'aucune de ces commissions n'a abouti à des résultats appréciables. La commission anthropométrique semble ne s'être jamais réunie; et la Commission craniométrique n'a eu que deux

fesseur à l'Université, Stockholm; — Schenk, privat-docent d'anthropologie à l'Université, Lausanne, avaient été également désignés; mais ils ne sont pas venus prendre part aux travaux du congrès.

séances pendant la session de Moscou : une entente n'était pas possible dans ces conditions.

M. Papillault insiste sur la nécessité de se réunir au moins deux fois par jour pendant toute la session, afin de faire un examen approfondi des différentes techniques employées actuellement et d'arriver à une entente. Il y a urgence. La convention de Francfort est abandonnée par la plupart des savants allemands eux-mêmes. La méthode française n'est pas plus unifiée. A Paris même, les disciples de Broca ont peut-être l'illusion d'avoir la même technique, mais une petite enquête a permis de constater des divergences qui rendent incorrecte toute comparaison entre certaines de leurs mensurations. Chaque école nationale présente donc souvent entre ses membres des divergences qui égalent et dépassent même celles qui la séparent des autres Écoles. Cette simple constatation fera disparaître de nos débats toute préoccupation étrangère à la science. Aucun de nous ne songera à défendre une tradition nationale qui a été incapable de conserver son unité de doctrine, et qui, en fait, n'existe plus. Ce qui doit nous guider uniquement dans le choix d'une technique, c'est sa commodité, sa simplicité, sa précision, et la valeur biologique de la mesure ainsi déterminée.

Sur la proposition de son président, M. Waldeyer, la Commission décide de se limiter à l'étude de la tête, dont les mesures sont assez nombreuses pour que leur étude prenne tout le temps dont elle dispose. Toute mesure consacrée par un usage même limité sera soumise à l'examen de la Commission par le secrétaire, qui rappellera les principales variantes de technique. Quand l'entente se sera établie, il rédigera entre les séances la définition et la technique de la mesure, et soumettra son texte à l'approbation de la Commission.

Le samedi 21 avril, la Commission avait terminé ses travaux. Le secrétaire-rapporteur prenait la parole au début de la séance du Congrès, pour annoncer que son rapport était déposé dans une salle voisine, où chacun pouvait aller le consulter. Lui-même se tenait à la disposition des membres du Congrès, prêt à leur donner les explications nécessaires. A la fin de la même séance, le Congrès approuvait *à l'unanimité* le texte suivant que M. Hamy, président, avait soumis à son approbation.

PROJET D'ENTENTE INTERNATIONALE SUR LES MESURES CRANIOMÉTRIQUES ET CÉPHALOMÉTRIQUES

Remarques préliminaires :

La Commission a classé sous le titre de *facultatives* certaines mesures qui lui paraissent intéressantes, mais sur lesquelles elle n'a pas de documents suffisants pour apprécier leur portée et conseiller leur usage journalier. Elle s'est donc contentée de préciser leur technique sans se prononcer sur leur emploi.

Pour chaque mesure on a donné une indication en abrégé de l'instrument qui doit être employé.

C. G. = Compas glissière.

C. E. = Compas d'épaisseur.

R. M. = Ruban métrique, toujours en matière très souple, le moins extensible possible. La toile légèrement empesée est une des meilleures.

Il est d'ailleurs indispensable de comparer souvent le ruban avec un étalon en métal.

I. Craniométrie.

A. crâne proprement dit.

1° *Longueur maxima du crâne* ou *diamètre antéro-postérieur maximum*. C. E.

C'est le plus grand diamètre dans le plan sagittal et médian du crâne.

Points anatomiques :

En avant : le point le plus saillant de la protubérance inter-sourcilière (glabelle de Broca);

En arrière : le point le plus saillant du sus-occipital donné par le maximum d'écartement des branches du compas.

2° *Diamètre antéro-postérieur iniaque*. C. E. (facultatif).

Dans le plan sagittal et médian du crâne.

Points anatomiques :

En avant : comme le précédent;

En arrière : sur l'inion, dont les variétés individuelles devront être évitées.

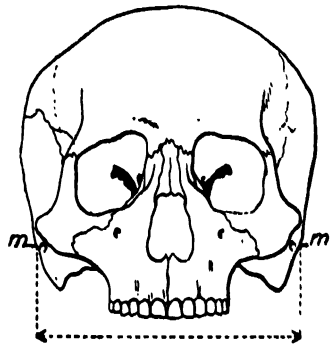

Fig. 28.

3° *Largeur maxima du crâne* ou *diamètre transverse maximum*. C. E.

C'est le plus grand diamètre horizontal et transversal qu'on puisse trouver avec le compas d'épaisseur sur la boîte crânienne.

Point anatomique, déterminé seulement par le maximum; mais si ce dernier tombait sur les crêtes sous-temporales, il faudrait éviter leur saillie en plaçant le compas au-dessus.

4° *Hauteurs du crâne.*

a) *Hauteur basilo-bregmatique*. C. E.

Points anatomiques :

En bas : le basion ou point médian du bord antérieur du trou occipital (éviter les exostoses qui s'y rencontrent quelquefois);

En haut : le bregma ou point médian de la suture coronale.

b) *Hauteur auriculo-bregmatique* (fig. 28).

C'est la différence de niveau entre le bregma et le bord supérieur du trou auditif.

Points anatomiques :

En bas : point où la ligne idéale unissant les bords supérieurs des trous auditifs coupe le plan médian du crâne ;

En haut : bregma.

5° *Largeur frontale minima* ou *diamètre frontal minimum*. C. G.

C'est le diamètre horizontal le plus court entre les deux crêtes temporales du frontal.

6° *Largeur frontale maxima* ou *diamètre frontal maximum*. C. G.

C'est le diamètre horizontal le plus large de l'écaille frontale. (Le bistéphanique de Broca est abandonné.)

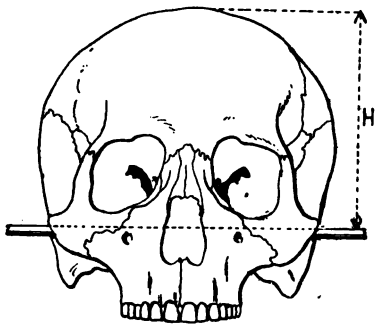

Fig. 29.

7° *Diamètre bimastoïdien maximum*. C. E. (*m — m*, fig. 29).

Point anatomique : face externe de l'apophyse mastoïde au niveau du centre du trou auditif.

A ce niveau chercher avec le compas d'épaisseur la ligne transversale d'écartement maximum.

8° *Diamètre bizygomatique*. C. G.

Point anatomique : face externe des apophyses zygomatiques.

A ce niveau chercher avec le compas la ligne transversale d'écartement maximum.

9° *Diamètre naso-basilaire*. C. E.

Points anatomiques :

En avant : le nasion ou point médian de la suture naso-frontale ;

En arrière : le basion.

10° *Diamètre alvéolo-basilaire*. C. G.

Points anatomiques :

En avant : point alvéolaire ou point médian du bord antérieur de l'arcade alvéolaire ;

En arrière : basion.

11° *Diamètre naso-mentonnier*. C. G.

Points anatomiques :

En avant : nasion ;

En bas : bord inférieur de la mandibule, dans le plan médian.

Mettre préalablement la mandibule en place, les mâchoires rapprochées, et noter l'état des dents.

12° *Diamètre naso-alvéolaire*. C. G. (1).

Points anatomiques :

En haut : nasion ;

1. L'indice facial est exprimé par le rapport $\frac{\text{diam. naso-alvéolaire} \times 100}{\text{diam. bizygomatique}} = x$.

En bas : le point le plus inférieur du bord alvéolaire, entre les deux incisives médianes et supérieures.

13° *Hauteur du nez.* C. G. (NE, fig. 30).

Points anatomiques :

En haut : nasion;

En bas : point situé dans le plan médian du crâne, sur la ligne tangente aux deux échancrures de l'ouverture piriforme.

Si le bord de ces échancrures est remplacé par une gouttière, prendre le niveau du plancher des fosses nasales.

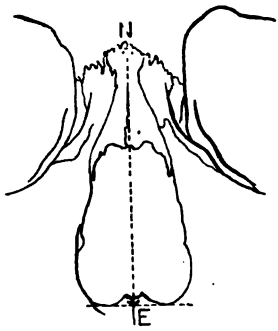

Fig. 30.

14° *Largeur du nez.* C. G.

Points anatomiques : bords latéraux de l'ouverture piriforme.

Chercher avec le compas la ligne horizontale et transversale d'écartement maximum.

15° *Largeur interorbitaire.* C. G.

Point anatomique bilatéral :

Le point où la crête lacrymale postérieure rencontre le bord inférieur du frontal.

16° *Largeur orbitaire.*

Points anatomiques :

En dedans : le dacryon, ou point de rencontre des sutures formées par le frontal, le lacrymal et la branche montante du maxillaire supérieur.

(Si le dacryon est soudé, ou s'il est dans une situation anormale, on choisira le point où la crête lacrymale postérieure rencontre le bord inférieur du frontal.)

En dehors : bord externe de l'orbite, au point où aboutit l'axe transversal de l'orbite mené par le point interne et parallèle, autant que possible, aux bords supérieur et inférieur de l'orbite.

17° *Hauteur orbitaire.* C. G.

Points anatomiques : bords supérieur et inférieur de l'orbite, en évitant les échancrures supérieure et inférieure quand elles existent.

Prendre l'écart maximum entre les deux bords, suivant un axe perpendiculaire au précédent.

18° *Largeur du bord alvéolaire supérieur.* C. G.

Points anatomiques : Faces externes du bord alvéolaire ; s'il y a des exostoses au niveau du bord libre, on les évitera en se plaçant au-dessus.

Prendre la ligne transversale mesurant le maximum d'écartement.

18 *bis. Hauteur ou flèche de la courbe alvéolaire.* C. G (F, fig. 31).

Points anatomiques :

En avant : face antérieure du bord alvéolaire, entre les deux incisives médianes;

En arrière : point situé dans le plan médian, sur la ligne tangente aux extrémités postérieures des bords alvéolaires.

On obtient facilement cette ligne en tendant un fil placé le plus profon-

dément possible dans l'échancrure qui sépare le bord alvéolaire de l'apophyse ptérygoïde (1).

19° *Palais osseux.* C. G. (mesures facultatives).

a) *Longueur de la voûte palatine* (L, fig. 31).

Points anatomiques :

En avant : point médian, sur la ligne tangente au bord alvéolaire postérieur des incisives médianes ;

En arrière : point médian, sur la ligne tangente au fond des échancrures du bord palatin postérieur.

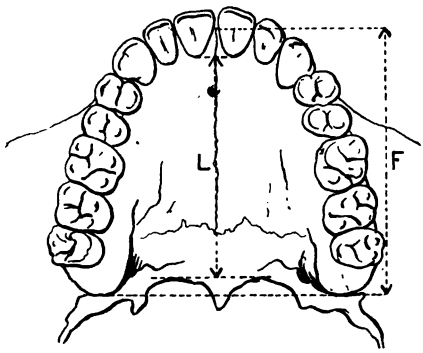

Fig. 31.

b) *Largeur de la voûte palatine.*

Distance des bords alvéolaires au niveau des deuxièmes molaires.

20° *Hauteur orbito-alvéolaire* (mesure facultative). C. G.

Prendre la distance minima entre le bord inférieur de l'orbite et le bord alvéolaire.

21° *Trou occipital.* C. G.

a) *Longueur.*

Points anatomiques :

En avant : basion.

En arrière : opisthion, ou point médian du bord postérieur.

b) *Largeur.*

Points anatomiques : bords latéraux, sur la ligne transversale d'écartement maximum.

22° *Courbe sagittale du crâne.* R. M.

Points extrêmes :

En avant : nasion;

En arrière : opisthion.

Points intermédiaires. Appliquer le ruban sur la voûte, dans le plan médian et sagittal du crâne.

Cette courbe se subdivise en trois parties principales qu'on relèvera séparément et qui répondent aux trois os de la voûte, frontal, pariétal, occipital.

23° *Courbe transversale.* R. M.

Points extrêmes bilatéraux : sur la crête la plus saillante de la racine zygomatique postérieure, exactement au-dessus du trou auditif.

Points intermédiaires : sur la voûte, dans le plan transversal déterminé par les points précédents et le bregma.

1. L'indice maxillo-alvéolaire sera : $\frac{\text{Largeur du bord alvéolaire} \times 100}{\text{Hauteur de la courbe alvéolaire}} = x.$

23° *bis. Courbe dite horizontale.* R. M.

Points anatomiques :

En avant : au-dessus des arcs sourciliers;

En arrière : sur le sus-occipital, de façon à obtenir la courbe maxima, en ayant bien soin que cette courbe soit à la même hauteur de chaque côté et soit tout entière contenue dans un même plan.

24° *Capacité crânienne.*

Sans choisir entre les méthodes et tout en reconnaissant la valeur du cubage de Broca, la Commission conseille d'avoir toujours quelques crânes de contrôle, de capacités très différentes, auquel on devra se reporter pour vérifier l'exactitude des cubages exécutés; mais elle conseille aussi d'utiliser, toutes les fois qu'il sera possible, le cubage direct par l'eau au moyen d'une vessie en caoutchouc.

B. Mandibule.

25° *Largeur bicondylienne.* C. G.

Points anatomiques :

Extrémités externes de chaque condyle dont on mesure l'écartement.

26° *Largeur bigoniaque.* C. G.

Points anatomiques : gonions ou sommet des angles que forment les branches montantes avec le corps de la mandibule.

Mesurer leur écartement en appliquant le compas sur la face externe.

27° *Longueur de la branche montante* (fig. 32) C. G.

Points anatomiques :

En haut : bord supérieur du condyle;

En bas : le gonion, mais comme ce point est souvent très difficile à déterminer sur le bord mandibulaire, prendre l'intersection des deux lignes prolongeant les deux bords inférieur et postérieur.

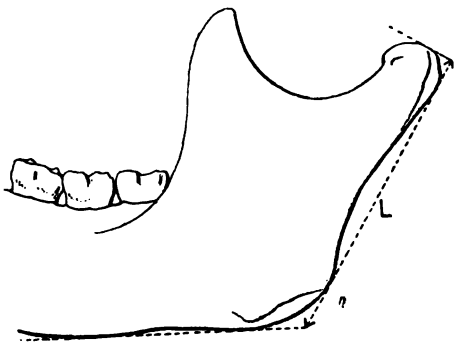

Fig. 32.

On l'obtient en faisant reposer la mandibule sur son bord inférieur et en plaçant la tige du compas le long de son bord postérieur.

28° *Largeur de la branche.* C. G.

a) *Largeur minima* (M, fig. 33).

Chercher l'écartement minimum entre les deux bords antérieur et postérieur.

b) *Largeur maxima* (M, fig. 33) (facultatif).

Points anatomiques :

En avant, point le plus saillant du bord antérieur de l'apophyse coronoïde;

En arrière, point le plus reculé du bord postérieur de la mandibule.

Mesurer cet écartement maximum en appuyant une branche du compas

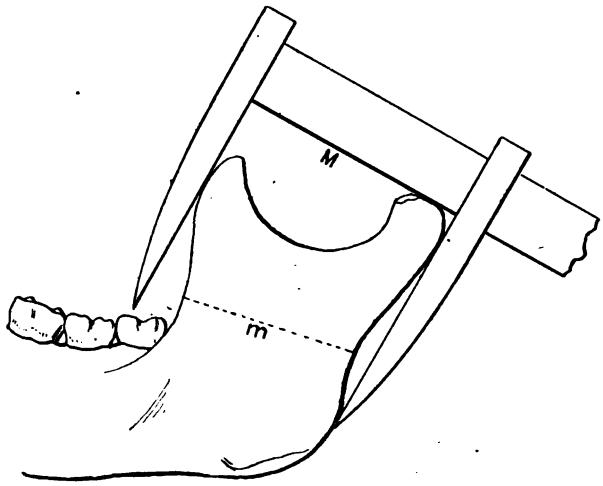

Fig. 33.

tangentiellement au bord postérieur de la mandibule et en mettant l'autre branche en contact avec le bord antérieur de l'apophyse coronoïde.

29° *Hauteur symphysienne.* C. G.

Points anatomiques, dans le plan médian :

En haut : point le plus élevé du bord alvéolaire;

En bas : bord inférieur de la symphyse.

Mesurer leur écartement réel, et non leur distance en projection.

30° *Hauteur du corps mandibulaire.* C. G.

Même technique, mais dans un plan vertical passant entre la première et la deuxième molaires.

31° *Épaisseur maxima du corps mandibulaire* (facultatif).

Dans le plan passant entre première et deuxième molaires; chercher l'écartement maximum des deux faces.

32° *Angle mandibulaire.*

Mesurer, avec le goniomètre de Broca et avec la technique que conseille cet auteur, l'inclinaison du bord postérieur de la branche sur le bord inférieur.

II. Céphalométrie.

1° *Longueur maxima de la tête ou diamètre antéro-postérieur maximum.* C. E. [1].

1. Dans toutes les mesures où l'on cherche sur le vivant avec le compas d'épaisseur un maximum d'écartement, il est indispensable de chercher d'abord le

Même technique que pour le crâne, ne pas presser.

2° *Largeur maxima de la tête ou diamètre transverse maxima.* C. E.

Même technique que pour le crâne.

3° *Hauteur de la tête* placée bien d'aplomb sur ses condyles. Instrument : toise anthropométrique.

Points anatomiques :

En haut : vertex ;

En bas : bord supérieur du trou auditif, dont le point de repère (toujours à vérifier) est ordinairement le fond de l'échancrure comprise entre le tragus et l'hélix.

4° *Largeur frontale minima.* C. E.

Même technique que pour le crâne.

5° *Diamètre bimastoïdien maximum.* C. E.

Même technique que pour le crâne, en se plaçant derrière le sujet.

6° *Diamètre bizygomatique.* C. E.

Même technique que pour le crâne. Chercher avec soin le maximum qui est souvent plus en arrière qu'on ne le suppose.

7° *Diamètre bigoniaque.* C. E.

Même technique que pour le squelette. Éviter avec soin la partie charnue du masséter.

8° *Hauteur totale du visage* (facultatif). C. G.

Points anatomiques dans le plan médian :

En haut : naissance des cheveux ;

En bas : bord inférieur de la mandibule, en pressant un peu pour ne pas tenir compte des épaisseurs adipeuses.

9° *Diamètre naso-mentonnier.* C. G.

Même technique que sur le squelette, en pressant un peu comme pour le précédent.

Chercher le nasion en remontant avec l'ongle le dos du nez jusqu'au léger ressaut que fait le bord inférieur du frontal.

10° *Diamètre naso-buccal.* C. G.

Points anatomiques dans le plan médian :

En haut : nasion ;

En bas : interligne des lèvres.

11° *Diamètre naso-alvéolaire.* C. G.

Même technique que sur le squelette. Il est toujours facile de faire retrousser les lèvres au sujet pour qu'on puisse apercevoir le bord libre des gencives.

12° *Hauteur du nez.* C. G.

Points anatomiques :

En haut : nasion ;

plus grand écart des branches, puis de *fixer* ces dernières dans cette position avec la vis, et de repasser pour vérifier si l'écartement obtenu est bien le maximum.

En bas : sous cloison du nez au niveau de son union avec la lèvre supérieure. Ne pas presser.

13° *Largeur du nez.* C. G.

Points anatomiques; face externe des ailes du nez.

Chercher, sans exercer aucune pression, la ligne transversale d'écartement maximum.

14° *Saillie de la base du nez* (fig. 34).

Points anatomiques :

En avant : le point le plus saillant du lobule nasal;

En arrière : le point où le plan médian est coupé par la ligne transver-

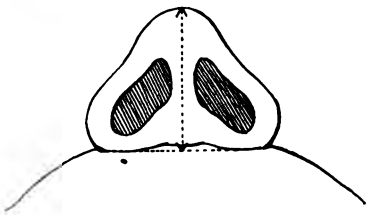

Fig. 34.

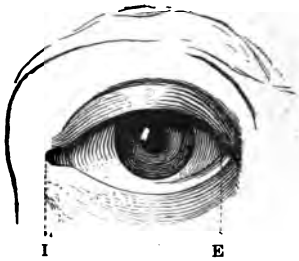

Fig. 35.

sale joignant le point le plus reculé de chacun des plis naso-labiaux.

Prendre la distance en projection de ces deux points avec un instrument approprié.

15° *Largeur bipalpébrale externe.* C. G. (E, fig. 35).

Points anatomiques. Angle externe des paupières, dans leur région profonde, en contact immédiat avec le globe de l'œil.

Les yeux étant bien ouverts, le regard un peu au-dessus de l'horizon, viser ce point avec les branches du compas appuyé sur les joues du sujet.

16° *Largeur bipalpébrale interne* C. G. (I, fig. 35).

Points anatomiques. Angle interne de chaque œil, sans s'occuper de la caroncule.

17° *Largeur de la bouche.* C. G.

Points anatomiques. Commissures des lèvres au point où la muqueuse se continue avec la peau. Prendre leur distance, la bouche étant dans sa position moyenne.

18° *Hauteur bilabiale.* C. G.

Points anatomiques :

En haut : sommets des courbes de l'arc labial supérieur;

En bas : sommet de la courbe labiale inférieure.

Placer la tige du compas, bien verticale, les branches tangentes aux sommets des deux courbes.

19° *Oreille* C. G.

a) *Longueur maxima* (fig. 36, trait plein).

Points anatomiques :

En haut : le point le plus élevé du bord de l'helix ;

En bas : extrémité inférieure des lobules.

Placer la tige du compas parallèle au grand axe de l'oreille, les branches tangentes aux points indiqués, sans presser.

b) *Longueur de l'oreille cartilagineuse* (fig. 36, trait pointillé).

Points anatomiques :

En haut, comme précédemment ;

En bas : bord inférieur de la conque cartilagineuse.

Appliquer le compas comme précédemment, mais en déprimant légère-

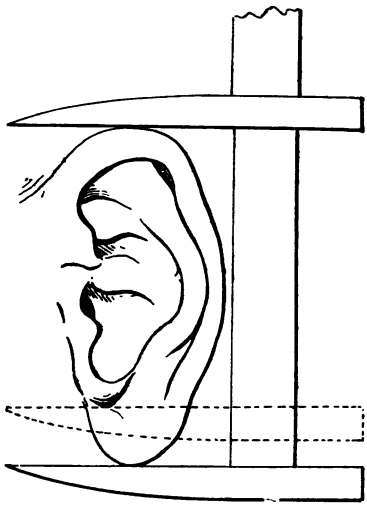

Fig. 36

ment le lobule avec la branche inférieure afin de ne prendre que la portion cartilagineuse du pavillon.

c) *Largeur.*

Distance entre deux lignes parallèles au grand axe de l'oreille, dont l'une est tangente au bord antérieur de l'helix, et l'autre tangente à son bord postérieur.

La technique de chacune de ces mesures a été, après discussion, adoptée à l'unanimité.

Ont signé :

Le Président, WALDEYER.

Le Vive-Président, G. SERGI.

Les membres de la Commission,

GIUFFRIDA RUGGERI ; E. HAMY ; G. HERVÉ ; LISSAUER ; VON LUSCHAN ; PITTARD ; POZZI ; VERNEAU ; G. PAPILLAULT, rapporteur.

DÉCHETS, REBUTS, REJETS, MALFAÇONS, FAUX

Par A. RUTOT.

Voilà, depuis que la Préhistoire a fait son entrée dans le monde, cinq mots qui ont bien abusivement servi [1] !

Leur emploi est extrêmement facile et commode, même en voyage, et ils couvrent admirablement d'un voile épais tous les objets gênant les classifications toutes faites, tant ceux dont on ne *veut* pas tenir compte sous prétexte qu'ils sont *hors type*, que ceux dont on ne *peut* arriver à la compréhension sans étude sérieuse, expériences et comparaisons.

La commodité d'emploi est telle qu'elle séduit même les préhistoriens étrangers, car l'un d'eux, auquel j'avais envoyé une série de silex flénusiens qui l'avait beaucoup intéressé, me demandait par lettre si, au lieu d'être des outils, ce n'étaient pas des *rejets*.

Je n'ai naturellement pu répondre nettement pour cette excellente raison que je ne sais quels objets mon correspondant appelle « rejets » et que, pour ma part, j'ignore totalement si la chose existe.

Je suppose, croyant avoir une connaissance assez satisfaisante de la langue française, qu'un « rejet » c'est quelque chose que l'on a rejeté, après l'avoir ramassé; c'est donc un objet qui, au point de vue utilitaire, ne vaut rien.

Mais alors, deux cas bien différents se présentent. Ou bien l'objet, le rognon, l'éclat de matière première ramassé dans le but de l'utiliser est impropre à l'usage et il est rejeté *immédiatement* après examen; ou bien l'objet est utilisable et alors il est utilisé jusqu'à usure plus ou moins complète, puis rejeté à son tour *après avoir cessé d'être utilisable* [2].

1. Les quatre premiers de ces mots n'ont, naturellement, jamais été l'objet d'une définition. Tous sont des mots que l'on jette au hasard dès que l'on se sent embarrassé pour juger d'une pièce et que tout le monde est « sensé » comprendre. En réalité, ils n'ont aucun sens défini et chacun s'en sert comme il l'entend, quitte au lecteur ou à l'auditeur à leur donner aussi la signification qu'il lui convient d'adopter. La fortune de ces mots provient uniquement de l'empressement que l'on a mis à vouloir admettre comme définitif l'ensemble des quelques instruments connus il y a 40 ans, alors que la science en était à ses premiers pas. Il fallait pouvoir barrer la route à toute découverte d'instruments nouveaux qui aurait pu venir déranger la belle harmonie imaginaire et non justifiée de la classification ébauchée.

2. Il va sans dire qu'on pourrait encore appeler *rejets* une troisième catégorie d'objets, constituée par l'ensemble des pièces dérivant de rognons ou d'éclats qui, au premier coup d'œil, auraient paru utilisables et dont l'usage aurait été commencé, mais qui, alors seulement, auraient été reconnues défectueuses et rejetées pour ce motif. En fait, ces pièces existent, mais *toujours* en très petit nombre relatif, atteignant rarement 10 p. 100 des pièces utilisées et

Dès lors, il est on ne peut plus aisé de reconnaître les deux catégories de rejets, car les objets intacts, reconnus au préalable comme non utilisables, sont naturellement privés totalement de traces d'utilisation; tandis que les pièces utilisées portent largement toutes les traces de leur emploi : retouches d'accommodation et d'avivage plus ou moins répétées et, parfois, taille intentionnelle.

Comme les hommes préhistoriques étaient moins... naïfs qu'on le croit et qu'ils avaient le coup d'œil exercé, je suis d'avis qu'il ramassaient assez rarement des rognons ou des éclats non utilisables, de sorte que les *rejets* de la première catégorie devaient être assez rares et du reste difficiles à distinguer de ceux dédaignés de parti pris.

En fait, comme, dans un cailloutis, il est impossible de savoir si un éclat quelconque a été jadis ramassé puis rejeté aussitôt par un de nos ancêtres, on voit à l'évidence que toute la première catégorie de « rejets » disparaît pour aller se confondre avec les « déchets » qui constituent la masse des fragments de matière première, utilisable ou non, *qui n'ont été l'objet d'aucune utilisation.*

Et alors, la première catégorie disparue, il ne reste donc, pour les vrais *rejets*, que l'ensemble des matériaux réellement utilisés, portant tous les signes certains et connus de l'utilisation, ainsi que les instruments intentionnellement taillés, mis hors d'usage par le travail effectué.

Mais, à leur tour, *tous ces rejets constituent véritablement les restes complets de l'industrie de l'époque*, ils forment l'amas de tous les percuteurs, de tous les couteaux, de tous les racloirs, de tous les grattoirs, de tous les perçoirs, de tous les instruments taillés ou polis : haches, tranchets, ciseaux, etc., hors d'usage pour cause d'emploi.

Dès lors, tout en étant effectivement des *rejets*, nous ne pouvons plus les considérer comme tels, c'est-à-dire comme négligeables, puisqu'ils constituent à nos yeux tout ce qui reste d'une industrie autrefois bien vivante, mais disparue depuis longtemps.

Loin d'être une quantité négligeable, ce sont ces outils et ces instruments utilisés qui nous occupent, que nous interrogeons, qui nous racontent leurs services, comment on les employait, dans quel but, etc.

C'est donc là ce que nous appelons une *industrie*, un *facies industriel*, c'est-à-dire un ensemble d'un intérêt capital, primordial; ce qui caractérise une époque déterminée.

Et si, de nos jours, le métal n'était pas susceptible d'être réemployé grâce à la fusion, ne serait-ce pas d'après nos « rejets » que nos successeurs pourraient juger, en toute connaissance de cause et en grand détail, de tout ce qui concerne notre industrie et notre civilisation?

Le mot « rejet » doit donc disparaître de la nomenclature préhistorique pour autant qu'il désigne une catégorie d'objets dont il n'y a pas lieu de s'occuper, de dédaigner systématiquement.

constituant dès lors une exception. Ces outils peu utilisés sont du reste faciles à reconnaître car, malgré tout, ils portent faiblement les traces du travail auquel ils ont servi et je les considère par conséquent comme outils.

Et maintenant quelle signification dois-je accorder à la question de mon honorable correspondant étranger lorsqu'il me demande si la série complète du Flénusien que je lui ai transmise n'est pas constituée de « rejets »?

Je ne puis naturellement m'imaginer qu'il veut dire que je lui ai envoyé des fragments de silex qui auraient été ramassés par les anciens Néolithiques, puis immédiatement rejetés pour cause d'impossibilité d'emploi.

Je me déclare absolument incapable d'une pareille subtilité de toucher et de « flair ».

Alors, il ne peut donc être question que des *rejets après emploi* et, dans ce cas, nous sommes absolument d'accord en fait. Les instruments envoyés portant tous des signes évidents et caractéristiques de leur emploi, ils montrent admirablement leurs retouches d'accommodation et d'utilisation, celle-ci ayant souvent été poussée au maximum, jusqu'à refus d'une nouvelle retouche; ce sont bien en effet des « rejets ».

Et comme ces « rejets » sont composés de percuteurs, d'enclumes, de retouchoirs, de couteaux, de racloirs, de grattoirs et de perçoirs généralement très utilisés, ils constituent précisément les plus parfaits et plus caractéristiques spécimens d'une industrie autonome très spéciale, aisée à reconnaître, qui est le Flénusien.

Voilà, j'espère, la question des rejets réglée; arrangeons aussi, comme il convient, celle des « rebuts » et des « malfaçons ».

Ces cases constituent les oubliettes où vont se perdre toutes les pièces, même celles portant les traces les plus évidentes d'une utilisation prolongée ou les marques du travail le plus intentionnel, lorsqu'elles prennent la liberté grande de n'être pas en tout conformes « au type classique admis ».

Et comme, pour la plupart des préhistoriens, les types classiques admis sont en nombre ridiculement réduit, la quantité de magnifiques, excellentes et instructives pièces jetées aux oubliettes est incalculable.

C'est surtout « l'amateur » [1] publiant le résultat de ses recherches, qui joue des « rebuts » et des « malfaçons » avec une réelle virtuosité.

C'est lui qui, dans un gisement couvrant plusieurs hectares et d'une grande richesse, finit par déclarer qu'il a daigné recueillir, dans un magnifique ensemble : *un* instrument chelléen, *deux* coups de poing acheuléens, *un* grattoir intermédiaire entre le moustérien et le solutréen et *deux* lames magdaléniennes.

Il est vrai, à la décharge de ces braves gens, que leur « prélèvement » n'a pas fait grand tort à la science, car le spécialiste sérieux retrouvera heureusement, en parcourant à nouveau le gisement, toute l'industrie complète et intacte, diminuée de quelques bibelots sans importance.

Pour les préhistoriens qui, admettant d'emblée une ébauche de classification, « croient que c'est arrivé », tout racloir, tout grattoir, toute pointe qui n'a pas la forme classique, tout outil de type non encore connu, tout instrument n'ayant que peu servi ou qui a trop servi est immédiatement

1. Voir ma note, « Science d'amateur », *Bull. Soc. Anthrop. de Bruxelles*, t. XXIV, 1905.

classé aux « *rebuts* » ; de même, tout instrument taillé qui n'a pas le galbe voulu, qui n'a pas le nombre imposé d'esquillements, qui conserve plus de croûte que le type n'en admet, est mis aux « *malfaçons* ».

C'est par exemple ce qui arrive inévitablement aux magnifiques et si intéressants instruments strépyiens, si significatifs dans leur rudesse, si complets par eux-mêmes malgré leur taille rudimentaire : ce sont des « malfaçons du chelléen ».

Et si, au lieu de ces « exécutions » sommaires, sans jugement, sans réflexion, indignes d'une enquête réellement scientifique, on examine, on étudie toutes les pièces, quelles qu'elles soient, on reconnaît au contraire que toutes ont une importance réelle, une signification certaine, une utilité évidente au point de vue de la compréhension des industries et de l'inventaire des éléments qui la composent.

Pour ceux qui sont animés du désir de connaître le fond des choses, les détails d'une industrie, le mode de fabrication des instruments, la manière de se servir des outils, tous les éléments dédaignés, dès qu'ils ont été touchés par la main de l'homme, ont leur valeur propre et leur signification précise.

Et alors, le sens vrai de ces mots vides, figurant en tête de cette note, sonnant faux et creux, apparaît clairement à l'esprit, car ils deviennent synonymes de choses en apparence volumineuses, considérables, d'outres gonflées d'air et se réduisant à rien, au néant, lorsqu'on les regarde de près.

Non, pour le vrai préhistorien, il n'y a pas de déchets, pas de rebuts, pas de rejets, pas de malfaçons, et ces dernières, lorsqu'elles existent, ont encore l'avantage de montrer le mode de travail des primitifs ouvriers, l'ébauche de la pièce non achevée à cause d'un accident, d'une fissure, de la mauvaise qualité de la matière première [1]. De telles pièces sont donc à récolter et à conserver ; elles en apprennent souvent plus que les pièces réussies, toujours beaucoup plus nombreuses que les malfaçons.

Enfin, pour terminer, je dirai encore un mot des faux.

Encore un épouvantail mis sur la route du progrès.

Certes, on fabrique des faux dont on doit se défier, mais ce n'est pas une raison pour déclarer fausses toutes les pièces s'écartant des quelques types admis par des personnes qui ont la prétention de fixer d'avance, antérieurement à toute recherche, la totalité des formes composant les nombreuses industries humaines qui se sont succédé dans le cours des temps.

Tout préhistorien sérieux dédaignera donc purement et simplement ces prétentions basées sur les résultats de recherches à peine entamées. Il

1. Quelques préhistoriens affectent de classer parmi les malfaçons la plupart des pièces de notre nouvelle industrie strépyienne, antérieure au chelléen. Or, à Saint-Acheul, à cause des défectuosités de la matière première, il y a une certaine proportion de « malfaçons » dues à de simples accidents. Rien n'est plus facile que de voir que la « malfaçon » est un instrument inachevé pour cause d'avarie et dès lors inutilisable, alors que les pièces strépyiennes sont toujours parfaitement achevées là où elles doivent servir et qu'elles ont été utilisées.

prendra les formes telles qu'il les trouve, en se mettant à l'abri des supercheries possibles et, à cet effet, il abandonnera l'ancienne méthode des achats aux ouvriers ou aux paysans pour entrer résolument dans l'exploration réelle, dans la fouille méthodique pratiquée soit personnellement, soit avec des aides consciencieux et bien surveillés.

Il devra apprendre la Géologie, à observer les couches, leur nature, leur composition, leurs altérations, et il trouvera, dans ces connaissances, tout un arsenal propre à repousser toute tentative des faussaires[1].

Réellement, la manie tendant à repousser toute donnée nouvelle en agitant le spectre du faussaire dépasse toutes les bornes et mérite d'être vigourement réprimée.

Dans une société scientifique parisienne, ne s'est-il pas trouvé un membre pour déclarer *faux* un *nucleus* mesvinien retiré sous mes yeux lors des grandes fouilles effectuées en 1902 par le Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, sous ma direction et au moyen des seuls agents du Musée ?

N'a-t-on pas déclaré fausses, en bloc, les admirables séries de pièces strépyiennes, chelléennes et acheuléennes recueillies par le Musée de Bruxelles dans la vallée de la Haine, qui, toutes, portent les plus catégoriques caractères d'authenticité et que se disputent actuellement tous les Musées de l'Europe[2] ?

Qu'on ne se laisse donc plus effrayer par ces épouvantails que l'on renverse d'un souffle, en passant; que les chercheurs prudents et actifs ne gardent plus dans leurs tiroirs des pièces importantes, de l'authenticité desquelles ils ne doutent pas et qu'ils n'osent montrer par peur de la critique ou du ridicule.

Le temps est passé de cette espèce d'inquisition qui a fait perdre à la préhistoire naissante plus de trente années d'existence par un désolant piétinement sur place.

Que les chercheurs consciencieux qui possèdent des pièces authentiques « hors type » les montrent au grand jour et les décrivent hardiment. Ils sont certains, maintenant, de rencontrer des confrères qui apprécieront leurs découvertes, qui les comprendront, les soutiendront et les aideront à prendre leur place au soleil.

Disons-nous bien qu'à l'heure qu'il est, nous ne savons presque rien et que nous avons encore énormément à apprendre.

1. A. Rutot, *La Géologie appliquée à la démonstration de l'authenticité des silex taillés paléolithiques de la vallée de la Haine* (*Bull. Soc. Anthrop. de Bruxelles*, t. XXV, 1906).

2. Il se passe en ce moment un fait qui en dit long au sujet des prétendus faux de la vallée de la Haine. Tous les Musées désirant s'assurer une bonne série d'outils strépyiens s'adressent naturellement à moi pour en obtenir. Mais les gisements, explorés par les soins du Musée depuis 1900, sont actuellement à peu près épuisés, de sorte que plus la demande est grande, moins il m'est possible de la satisfaire. Un bien bon moment, cependant, pour les faussaires de travailler! Mais hélas, maintenant que l'on aurait tant besoin d'eux, ils font la sourde oreille... et pour cause.

LA PIERRE SCULPTÉE A FIGURE HUMAINE

DE BRAGASSARGUES (GARD).

En 1902, en labourant un champ au moyen d'une machine à vapeur, au lieu dit Roux, situé à environ 300 mètres au sud du château de Roux, commune de Bragassargues, canton de Quissac (Gard), on mit à jour une grosse pierre qui présentait sur une de ses faces de nombreuses stries obliques. Enfouie à environ 40 centimètres de profondeur, elle était posée à plat, ainsi que le prouve la trace du soc de la charrue qui l'a râclée assez profondément dans sa largeur, vers le milieu.

M. Alfred Bergeron, propriétaire du domaine, examina minutieusement cette pierre; il vit qu'elle était sculptée et qu'elle représentait une figure humaine. Pensant qu'elle pourrait présenter un réel intérêt pour l'archéologie préhistorique de notre département, il l'a offerte récemment (mai 1906) au Muséum d'histoire naturelle de Nîmes. Nous lui renouvelons ici nos plus vifs remerciments.

Cette pierre a l'apparence d'une borne; elle mesure 51 centimètres de hauteur sur 26 de largeur et 16 d'épaisseur. Sauf à la base tous les bords sont arrondis. Au sommet un œil rond en relief; l'autre a disparu par suite d'une cassure de la pierre; un nez en saillie sans narines, de chaque côté du nez deux lignes creuses incurvées. Ni la bouche, ni le menton n'ont été représentés (fig. 37-38).

Sur la poitrine sont creusées, à droite et à gauche, six stries formant cinq interlignes en relief qui représentent les mains; deux sillons partant du premier et du dernier doigt forment le bras.

Comme suite aux mains et des deux côtés de la pierre, il y a huit lignes et sept interlignes en relief qui représentent des côtes.

La partie supérieure de la pierre, sur 29 centimètres, a été seule l'objet des soins du sculpteur; la base a été abandonnée à son état naturel. A part quelques petites mutilations, elle est dans un état d'excellente conservation.

Cette pierre anthropomorphe est en calcaire compact à Cyrènes de l'étage oligocène. La face opposée à la partie sculptée est pétrie de coquilles de ce bivalve.

Le territoire de la commune de Bragassargues, comme celui de tout le canton de Quissac, est constitué par les terrains jurassique et néocomien. Les assises calcaires à Cyrènes les plus rapprochées sont situées à environ 20 kilomètres de Bragassargues, vers le nord.

En résumé la pierre sculptée à figure humaine de Bragassargues est une des premières manifestations artistiques de la période néolithique dans le

midi de la France; elle ressemble aux sculptures primitives des dalles funé-

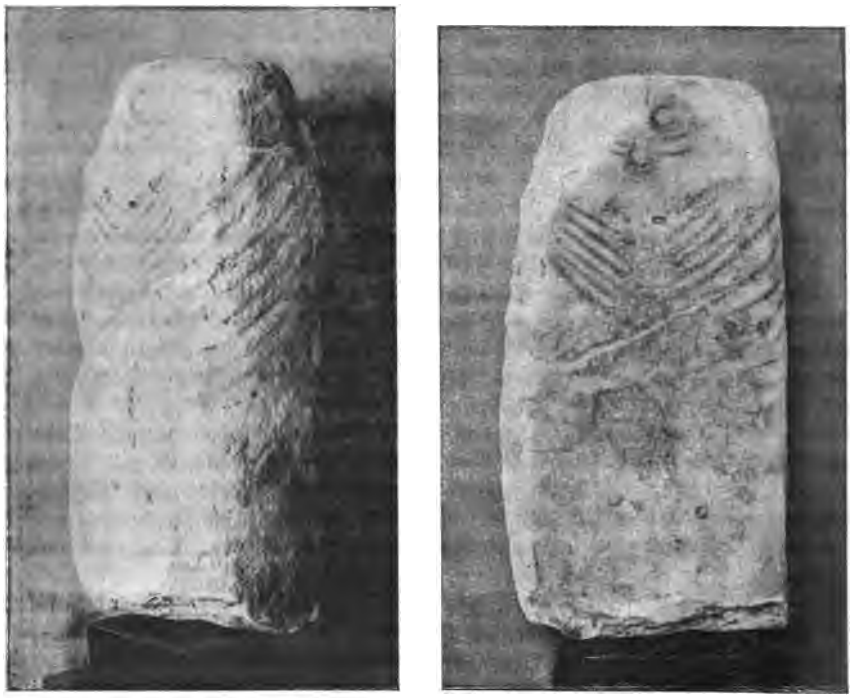

Fig. 37-38. — Pierre sculptée à figure humaine, de Bragassargues (Gard). (Vue de 3/4 et de face.)

raires de Collorgues, de Castelnau-Valence [1] et de Foissac [2] (Gard) et des statues-menhirs de l'Aveyron [3].

GALIEN MINGAUD,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes.

M. Mingaud ayant eu l'amabilité d'adresser à l'École d'anthropologie un moulage de son intéressante pierre, j'ai pu l'examiner. C'est bien une

1. Lombard Dumas, *La sculpture préhistorique dans le département du Gard*, Nîmes, 1899.
2. Ulysse Dumas, Sépulture mégalithique de Foissac (Gard), Alais, 1900. — Nouvelles observations sur la dalle sculptée de Foissac, *Bull. Soc. Études sc. nat.*, Nîmes, 1902.
3. Abbé Hermet, Statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn, *Bull. archéol.*, 1899. — Cartailhac, *A propos des statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn.* — Abbé Hermet, La statue-menhir de Frescaty, commune de Lacaune (Tarn), in *Bull. Soc. archéol. du Midi*, 1905, n° 35.

statue-menhir de la famille de celles d'Hermet, mais la plus petite, je crois, qui ait été publiée. Elle ne peut être rapprochée des dalles gravées de Collorgues, Castelnau-Valence et Foissac. C'est bien de la même famille, mais c'est un autre type de monuments.

Elle se différencie des statues-menhirs connues, ainsi qu'on a pu le voir sur ces photographies malheureusement imparfaites, par la série des incisures latérales, obliques, qui d'après M. Mingaud, indiqueraient les bras et les mains.... et peut-être aussi, pourrait-on ajouter, les plis du vêtement.

La partie supérieure de la pierre se rapproche beaucoup de la face de la statue de Saint-Sernin (Aveyron) décrite par Hermet il y a plus de 15 ans (V. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1893, p. 316) et qui est conservée à Rodez. C'est le même nez et les mêmes traits à aspect de moustache où G. de Mortillet voyait les plis du voile cachant la figure du personnage féminin. Ils sont pourtant simplifiés sur cette nouvelle statue-menhir.

Au-dessous les six traits obliques s'entrecroisent en partie, moins réguliers que dans la statue-menhir de Rodez sus-indiquée.

Que représentent ces lignes? On a voulu y voir successivement une barbe, ou au contraire la représentation de colliers ou encore les plis du vêtement ample remontant jusqu'au bas de la face. Elles se continuent latéralement et remontent obliquement. On n'en voit pas sur la partie postérieure du bloc qui paraît simplement équarrie. Il n'est pas impossible non plus que les plus inférieurs de ces traits indiquent les bras et les mains.

Sous ces traits, au milieu de la pierre, on en voit deux délimitant une figure triangulaire à sommet à gauche. Est-ce une figuration très grossière de poignard, comme sur certaines statues-menhirs déjà connues?

En somme, toutes les interprétations sont permises et ne valent que comme simples hypothèses. Cette pierre, avec des particularités un peu spéciales, se réunit au groupe déjà important des statues-menhirs, toujours si curieux et si incompréhensibles, mais avec des caractères orientaux ou grecs très archaïques.

L. Capitan.

LIVRES ET REVUES

Edmond Hue. — *Étude sur un nouveau chien des palafittes de Clairvaux : Canis Le Mirei* (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 26 juillet 1906). Le Mans, 1906.

Un crâne de chien trouvé en 1899 par L.-A. Girardot, conservateur du Musée de Lons-le-Saunier, dans la couche archéologique des palafittes

exclusivement néolithiques du lac de Clairvaux (Jura), a fourni à notre excellent collègue de la Société préhistorique de France, Edmond Hue, le sujet d'une très complète et très intéressante étude.

Le crâne en question appartient bien à un chien, mais comparé avec ceux des diverses espèces de chiens préhistoriques décrites : *Canis familiaris palustris*, *Canis familiaris matris optimae* de Jeitteles, *Canis familiaris Leineri* de Studer, *Canis intermedius* de Woldrich et *Canis Poutiatini* de Studer, il s'en distingue par divers caractères. C'est avec le *Canis familiaris matris optimae* qu'il offre, d'après Hue, le plus de rapprochements anatomiques.

Un des caractères distinctifs les plus marquants qu'a pu constater l'auteur réside dans la dentition. Il a trouvé sur les quatrièmes prémolaires supérieures du chien de Clairvaux : 1° le lobe principal qui offre sur sa face antérieure un bourrelet tranchant, taillé presque à pic du côté interne, s'arrêtant au quart inférieur de sa longueur en présentant à ce niveau une entaille transversale qui le délimite brusquement; 2° en avant de cette entaille transversale, un tubercule supplémentaire nettement délimité, formant la couronne du bord antérieur du lobe principal; 3° le tubercule antéro-interne, très largement relié au lobe principal; 4° le lobe postérieur qui termine la dent en arrière.

La *tubercule* ou *cône supplémentaire* qu'il signale est nettement séparé du lobe antéro-interne par sa face interne et du lobe principal par sa face postérieure. Sa hauteur au-dessus de la couronne est de 4 millimètres.

Ce tubercule existe aussi bien sur la dent droite que sur la gauche, avec un développement, une ampleur et des dimensions égales. Il ne se présente pas comme une division accidentelle sur la face orale du lobe principal, comme une interruption du bourrelet antérieur du lobe dentaire. Formant un cône nettement délimité, ayant ses scissures et ses crêtes propres, il ne saurait être considéré comme une anomalie. C'est, pour l'auteur, « un lobe dentaire bien distinct, très vraisemblablement originel du cône supplémentaire que l'on retrouve plus loin dans la série, chez les renards, les fennecs où il apparaît assez fréquemment, et chez les hyènes où il est constant. » Ed. Hue n'a rencontré ce tubercule supplémentaire sur aucune des 16 autres mâchoires de chiens des palafittes qu'il a eu l'occasion d'observer.

De l'examen comparatif auquel il s'est livré, il conclut que le chien des palafittes de Clairvaux ne peut être confondu avec aucun des chiens préhistoriques connus, qu'il constitue une espèce nouvelle, qu'il propose de nommer *Canis Le Mirei*, du nom du savant qui a le premier fouillé et décrit la station de Clairvaux.

A. DE M.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE
DE
L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

RECUEIL MENSUEL
Fondé par ABEL HOVELACQUE
Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — III. — MARS 1907

SOMMAIRE

Mathias DUVAL

L. Manouvrier. — Le classement universitaire de l'Anthropologie.
R. Dussaud. — Anciennes civilisations, fouilles et découvertes.
L. Capitan. — Les dernières découvertes paléolithiques à Capri.
Livres et Revues.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e
1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, **15**, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, **108**, boulevard St-Germain, Paris, 6e

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... **2 fr.**

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et 8 planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
Mathias Duval.....	Anthropogénie et embryologie.
Georges Hervé.....	Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique.
A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
Papillault.....	Sociologie.
Fr. Schrader.....	Géographie anthropologique.
Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier*.

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

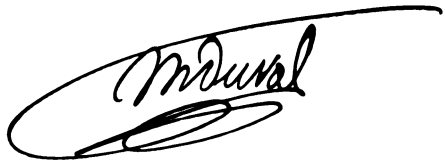

Phototypie Berthaud, Paris

Unis en un même sentiment de douleur et de regret profond, les membres de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques et les professeurs de l'École d'Anthropologie joignent leur voix à celle des grands corps auxquels Mathias Duval a appartenu, et qu'il a illustrés; et, sur cette tombe si tôt ouverte, — où finit une existence longtemps radieuse, puis tout d'un coup plongée dans la nuit; qui avait connu d'abord tous les bonheurs, et dont la fortune s'était plu à marquer d'un succès chaque pas, pour la terminer tristement dans l'inaction rongeante, la solitude et le silence, — ils viennent déposer le tribut de leur reconnaissance, l'hommage aussi d'un attachement brisé, dont ils garderont du moins le fidèle souvenir.

Voici près de trente ans que Mathias Duval était des nôtres. Quoique, depuis seize ans bientôt, son double enseignement à l'École des Beaux-Arts et à la Faculté de Médecine, plus tard une longue suite de maux, l'eussent contraint de laisser inoccupée sa chaire d'Anthropogénie et Embryologie, jamais le lien qui l'unissait à notre École n'avait été rompu. Pour la première fois, il y a quelques mois, notre illustre collègue, déjà frappé par la cécité, avait songé à l'honorariat. Peut-être cette invariable fidélité nous touchait-elle autant que jadis nous avait rendus fiers un concours précieux, qui avait jeté sur l'École d'Anthropologie le plus vif éclat; et c'était une fiction respectable, où nous voyions, quant à nous, un devoir et un honneur, qui jusqu'à la fin nous fit maintenir sur la liste de nos chaires, même contre toute espérance, celle du collaborateur des anciens jours, du maître entouré et fêté d'autrefois. Lui, a trouvé là, je le sais, dans l'isolement dernier, une faible joie et comme un réconfort.

Quel passé, dont notre présent est fait pour une grande part, évoque en nos esprits le nom de Mathias Duval; ce que fut ce passé, si brillant, si fécond, ceux-là le savent, peu nombreux aujourd'hui, qui ont vécu ces heures déjà lointaines, heures de la jeunesse, ouvertes aux longs desseins, heures du travail libre que dore l'espé-

rance, heures aussi des luttes généreuses pour la pensée et par la science!...

C'est en 1880, au lendemain du coup subit qui nous enlevait en Paul Broca, notre fondateur, le maître dont le nom est inséparable de l'histoire de l'anthropologie, que Mathias Duval fut appelé, d'un avis unanime, à recueillir sa lourde succession. En même temps que titulaire de la chaire, dite alors d'*anthropologie zoologique*, où Broca avait professé, il devenait directeur du Laboratoire d'Anthropologie à l'École des Hautes-Études.

Au laboratoire, où j'ai eu l'honneur de travailler à ses côtés, il poursuivit, jusqu'en 1890, de longues et minutieuses recherches sur la structure intime des centres nerveux, sur la segmentation de l'œuf des oiseaux et des mammifères, la ligne primitive et l'ombilic blastodermique, la formation et l'extension du blastoderme, sur l'organe placentoïde des oiseaux et le placenta des mammifères, sur les monstruosités, etc., recherches qui, pour n'être connues en leurs détails que des seuls spécialistes, n'en offrent pas moins une portée générale considérable, et, toutes, ont fait progresser la science, marquant autant de conquêtes sur l'immense inconnu.

A l'École d'Anthropologie, son enseignement, de 1880 à 1891, ne fut pas seulement un succès, il fut un long triomphe. Qui n'a pas entendu alors Mathias Duval exposer, devant des auditoires qui se pressaient à s'étouffer dans la salle, devenue trop petite, au dernier étage du vieux bâtiment des Cordeliers, les problèmes les plus ardus et les plus délicats de la composition des organismes et de la théorie des Colonies animales; les origines embryonnaires du crâne, du cerveau, des organes des sens; la théorie de la gastrula et l'évolution des feuillets du blastoderme; les preuves embryologiques de l'origine invertébrée des animaux supérieurs, etc., ne saurait se faire une idée de la maîtrise incomparable et des infinies ressources de ce talent professoral comme il y en eut peu, talent fait avant tout de lucidité, de simplicité et de justesse, au service de connaissances profondes dont il savait ne laisser voir que l'essentiel; et si souple, et si pénétrant, et si persuasif, qu'il eût été capable, tant était prodigieuse sa clarté, de rendre intelligibles à un enfant la structure de la cellule et les lois de la caryocinèse. A Duval aussi, dont la voix était faible, le mot s'appliquait : il se fait entendre à force de se faire écouter. Jamais professeur n'aura été plus longuement, plus justement

acclamé par des auditeurs enthousiastes, qui sortaient de ses leçons y ayant appris ce que, livrés à eux-mêmes ou enseignés par d'autres, ils n'eussent pu que désespérer de comprendre. Mathias Duval grandissait, comme il rendait simples et faciles, tous les sujets qu'il abordait; de tous il avait le don de dégager, par la seule mise en série des faits, en même temps que par la merveilleuse ordonnance des idées et du discours, le sens profond et les vues qui éclairent.

Lui-même a reconnu maintes fois, et c'est pourquoi il nous sera permis de le redire ici, qu'à traiter ces hautes questions avec une indépendance et une liberté de parole qui ailleurs peut-être ne lui eussent pas été aussi faciles, il avait élevé et fortifié sa propre pensée. Jusqu'au jour où il vint enseigner parmi nous, Mathias Duval, professeur éminent, savant biologiste, n'avait pas donné sa mesure. C'est à l'École d'Anthropologie qu'il se montra tout entier, et que, déployant les richesses et jusqu'aux ressorts cachés d'un esprit supérieur, il se révéla philosophe.

D'une série de leçons professées, de 1882 à 1884, sur la doctrine de l'évolution, est sorti le livre intitulé *Le Darwinisme*, un des meilleurs ouvrages d'ensemble que nous possédions sur la grande conception qui a bouleversé de nos jours les sciences naturelles et renouvelé notre système de la nature. Ces admirables leçons sur le transformisme, faites peu après la mort de Darwin, n'avaient pas seulement pour objet d'exposer les bases scientifiques de la nouvelle philosophie; elles constituaient encore, pour Mathias Duval, l'introduction nécessaire à l'étude de l'embryologie comparée de l'homme et des vertébrés, car, pensait-il, « les études embryologiques ne peuvent avoir d'autres hypothèses directrices que celles formulées par la doctrine transformiste ».

De l'embryologie devaient procéder à leur tour ses belles leçons sur les formations monstrueuses, qu'il a reprises plus tard dans son mémoire sur les monstres par excès et par défaut de fécondation, dans sa *Tératogénie* (chapitre du *Traité de pathologie générale* du professeur Bouchard) et, il y a dix ans, dans sa *Revue Critique* sur les classifications tératologiques. La connaissance des processus normaux de la fécondation l'amenait à des vues essentielles sur la production des monstres doubles en particulier; et Mathias Duval, renouvelant sur ce point une science éminemment française, mérite

de voir son nom associé au nom des deux Geoffroy, à ceux de Serres et de Dareste.

Du même esprit enfin s'est inspirée sa mémorable conférence de 1889 sur le transformiste français Lamarck, septième conférence transformiste annuelle de la Société d'Anthropologie. Retracer l'histoire du plus illustre des précurseurs de Darwin, semblait à Mathias Duval un devoir, « au moment, disait-il, où la France célèbre un glorieux centenaire, au moment où elle fait l'inventaire de la part qui lui revient depuis cent ans dans les progrès de la science et de la civilisation ». Et rendant justice à Lamarck, ainsi que l'avaient fait avant lui A. de Quatrefages, Charles Martins, Mme Clémence Royer, les professeurs de Lanessan et Giard, il ajoutait : « La réparation a été tardive; elle est encore incomplète. Oublieuse de cette gloire, la France ne possède nulle part ni la statue ni même le buste de notre grand transformiste français. Lamarck n'a aucun monument ». Mathias Duval aura pu, avant de mourir, voir son vœu tout près d'être réalisé; et quand bientôt, dans le Muséum d'histoire naturelle, la statue de Lamarck s'élèvera, grâce à l'initiative des professeurs de cet établissement, il ne sera que juste de rappeler aussi le glorieux disciple parmi les premiers artisans de la tardive réparation.

En tête d'une de ses leçons, celle précisément qu'il a consacrée aux philosophes transformistes, Mathias Duval a pris pour épigraphe ces paroles, empruntées aux *Pensées d'une solitaire*, de Mme Ackermann, esprit dont il aimait les hauts accents et dont il a vivement senti la poésie désespérée : « Nous sommes ingrats envers les penseurs qui nous ont précédés. Que serions-nous sans eux? Ils ont été les anneaux qui nous relient à la chaîne infinie. Comme, dans un cerveau individuel, une idée en amène une autre, leur œuvre a suscité la nôtre. Nous ne commençons ni n'achevons rien. Heureux néanmoins encore, ceux auxquels il est donné de continuer! »

Cher maître, cher ami, vous n'aurez pas seulement continué, poursuivi une grande œuvre de science, honneur et gloire de l'esprit de l'homme. Vos travaux, qui à la chaîne infinie ont ajouté de si nombreux anneaux, l'ont prolongée ainsi vers l'avenir, la remettant à ces générations nouvelles auxquelles, dans le silence de votre bouche éloquente, vos livres encore apprendront l'amour de la science, le culte de la libre recherche. Aussi vous trompiez-vous quand, me serrant la main, vous me dîtes avec calme, une des dernières fois que je

vous vis : « C'est la fin ! » La fin, hélas ! oui, celle de votre trop courte existence, la fin qui vous a apporté le repos suprême, la fin venue trop vite au gré de notre affection. Mais cette fin, puis-je vous répondre ici, est une aurore et un commencement. De cette heure, pour vous, la postérité commence. Dédaigneuse de nos petitesses, de nos mesquines ambitions, elle ne retient que les grandes choses ; elle sera la justice : elle inscrira votre nom entre les premiers, et, regardant vos œuvres, elle y reconnaîtra sans peine la marque d'une de ces hautes et rares intelligences auxquelles a appartenu l'enviable privilège de semer d'un peu de lumière la route, l'obscure route qui mène l'humanité vers une destinée qu'elle ignore...

Au nom de l'École d'Anthropologie, Mathias Duval, adieu !

GEORGES HERVÉ.

Mathias Duval, professeur d'histologie à la Faculté de Médecine de Paris, où il avait succédé en 1885 à Charles Robin ; membre de l'Académie de Médecine (1881) ; ancien professeur d'anatomie à l'École nationale des beaux-arts (1873) ; professeur à l'École d'Anthropologie (1880), et ancien directeur du laboratoire d'anthropologie à l'École des Hautes-Études (1880-1890) ; ancien président de la Société d'Anthropologie de Paris (1889), etc., est décédé le 1er mars, à l'âge de soixante-trois ans. Des troubles graves de la vue, dont il était atteint depuis près de dix ans, l'avaient forcé à une retraite prématurée qui fut pour lui une longue et cruelle épreuve, et aura coûté à la science d'inestimables travaux.

Né à Grasse, le 7 février 1844, Mathias Duval était le fils d'un homme éminent, le botaniste et paléontologue J. Duval-Jouve, auteur de remarquables mémoires où, l'un des premiers, il étudia l'anatomie microscopique des végétaux. Fonctionnaire de l'Université, J. Duval-Jouve avait été envoyé à Strasbourg comme inspecteur d'académie. C'est à Strasbourg que Mathias Duval fit une grande partie de ses études classiques et toutes ses études de médecine. Aide d'anatomie à la Faculté de cette ville en 1866, prosecteur en 1868, docteur en 1869, il vint après la guerre de 1870, à laquelle il prit part en qualité de chirurgien des ambulances (siège de Strasbourg) et des mobilisés de l'Hérault (campagne de l'Est), concourir à Paris. En janvier 1873, il était nommé agrégé d'anatomie et de physiologie à la Faculté de Paris, à la suite d'un concours qui le mit immédiatement au premier plan.

Mathias Duval laisse en embryologie, en anatomie normale, en histo-

logie, en tératologie, etc., une œuvre considérable à tous égards (Voir : *Notice sur les titres et travaux scientifiques de M. Mathias Duval*; Paris, F. Alcan, 1896-1900), dans laquelle une place à part doit être faite à ses ouvrages didactiques, classiques dès leur apparition : son *Cours de physiologie* (1re édition, 1872; 8e édition, 1897); son *Précis d'anatomie à l'usage des artistes* (3e édition, 1885); son *Précis d'histologie* (2e édition, 1900), etc.

Les obsèques de notre si regretté maître, collègue et ami ont eu lieu le lundi 4 mars. Mathias Duval a été inhumé au cimetière de Neuville, près Dieppe, et un long cortège lui a rendu les derniers devoirs en accompagnant son cercueil jusqu'au chemin de fer de l'Ouest.

Que sa veuve, si cruellement frappée, et les membres de sa famille, nous permettent de leur adresser ici l'expression de notre douloureuse et profonde sympathie!

LE CLASSEMENT UNIVERSITAIRE
DE L'ANTHROPOLOGIE

Par L. MANOUVRIER

Un événement notable dans l'histoire de l'Anthropologie s'est accompli récemment en Angleterre : l'établissement d'un diplôme universitaire en Anthropologie et d'un programme d'études institué en vue de l'acquisition de ce titre. C'est à l'Université d'Oxford que ce progrès vient de voir sa plus complète réalisation après s'être annoncé un peu auparavant à l'Université de Cambridge comme on le verra plus loin.

Nous apprenons par un article de M. Ch. Read, dans *Man*, que déjà en 1895 avait été faite à Oxford, mais rejetée, la proposition d'admettre l'Anthropologie comme matière d'examen pour l'obtention du grade final en sciences naturelles. « Ceci montre, dit l'auteur, que les temps n'étaient pas encore mûrs et que la science anthropologique elle-même était insuffisamment déterminée. Sa reconnaissance académique récente n'en est que plus remarquable. »

Le progrès qui s'est accompli en 1904 est-il équivalent ou non à celui qui était proposé en 1895? C'est ce que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier. Mais c'est sûrement une condition nouvelle des plus importantes pour l'avancement de la science anthropologique, pour sa diffusion et pour son utilisation sociale.

L'institution d'un diplôme, en effet, implique celle d'un programme d'études, — une extension correspondante de l'enseignement, — une culture anthropologique large et disciplinée relativement à celle qui était livrée précédemment au hasard des goûts et des circonstances, — la formation d'étudiants en anthropologie attirés par les multiples avantages qui peuvent résulter pour eux de l'accession à l'Université et à ses grades, — l'accroissement en nombre et en qualité des compétences anthropologiques, — un semblable accroissement des travaux entrepris sous la seule influence du précédent ou sous celle de la concurrence pour les chaires et autres postes d'enseignement,

— le renforcement de la critique scientifique et l'atténuation des mauvais effets du travail entrepris sans préparation préalable, etc.

Ce ne sont point là de minces conséquences. Elles apparaîtront sans tarder et ne manqueront pas de solliciter un progrès analogue, plus accentué peut-être, dans toutes les grandes Universités.

Le règlement établi à Oxford pour l'obtention du diplôme laisse aux candidats une latitude très grande. Les étudiants ont la liberté de poursuivre les études anthropologiques, en même temps qu'ils se préparent aux examens pour le premier grade universitaire B.-A, et de se présenter à l'examen pour le diplôme d'Anthropologie lorsqu'ils ont terminé dans ce but un cours d'études approuvé par le Comité universitaire. Ils peuvent aussi consacrer aux études anthropologiques une période spéciale additionnelle qui ne doit pas durer moins d'une année académique après avoir pris leur premier degré. Dans ce dernier cas ils subissent l'examen d'Anthropologie comme gradés et le Comité peut les autoriser à se préparer en vue de cet examen ailleurs qu'à Oxford. Les gradés des autres universités et les autres étudiants quelconques en Anthropologie peuvent aussi devenir candidats, mais ils sont tenus d'étudier à Oxford pendant une année.

Le programme de l'examen est constitué ainsi :

I. — PHYSICAL ANTHROPOLOGY.

1. *Anthropologie zoologique* :

Étude comparative des caractères anatomiques et autres caractères physiques déterminant la position zoologique de l'homme, avec référence spéciale au groupe des anthropomorphes.

2. *Anthropologie paléontologique* :

L'antiquité de l'homme telle qu'elle est indiquée par les données géologiques et les données anatomiques.

3. *Anthropologie ethnologique* :

Étude comparative des caractères physiques qui différencient les unes des autres les principales races humaines ;

Classification et distribution géographique des races et sous-races ;

Influence du milieu environnant sur le physique ;

Éléments d'anthropométrie ;

Physiologie de la sensation et méthodes pour l'étude comparative des sens.

II. — CULTURAL ANTHROPOLOGY.

1. *Partie archéologique* :

L'antiquité de l'homme dans ses rapports avec les plus anciens vestiges de son industrie. — Les principales caractéristiques des périodes préhisto-

riques, et les méthodes employées pour la détermination de leur succession et de leur durée. — La persistance des anciennes conditions de civilisation (« culture ») dans les temps modernes.

2. *Partie ethnologique* :

L'étude comparative et la classification des peuples, basées sur les conditions de culture matérielle, sur le langage, sur les institutions et idées religieuses et sociales considérées indépendamment des caractères physiques. — L'influence du milieu sur la culture.

3. *Partie sociologique* :

L'étude comparative des phénomènes sociaux avec considération spéciale de l'histoire ancienne :

(*a*) De l'organisation sociale (y compris les coutumes du mariage), du gouvernement et de la loi ; (*b*) Des idées morales et des codes ; (*c*) Des pratiques et croyances magiques et religieuses (y compris les rites funéraires) ; (*d*) Des modes de communication des idées par des signes, par le langage articulé, par des pictographies et par l'écriture.

4. *Partie technologique* :

L'étude comparative de l'origine, du développement et de la distribution géographique des principaux arts et industries, avec leurs applications.

Examen pratique.

Reconnaissance, description et mensuration des crânes et des os les plus marquants de l'homme et des anthropomorphes ;

Identification des variétés typiques de l'homme sur des photographies, avec description de leurs traits principaux ;

Connaissance pratique des procédés de mensuration du sujet vivant ;

Estimation de la pigmentation et reconnaissance des diverses variétés de cheveux ;

Identification de portions bien déterminées de squelettes des animaux domestiques les plus communs et des mammifères éteints contemporains de l'homme ;

Identification des armes, instruments, articles d'habillement et d'ornementation, déformations artificielles de la personne, objets magiques et autres, travaux d'art, etc., des races vivantes ou éteintes, soit sur les pièces elles-mêmes soit d'après des illustrations. A ce propos les candidats parleront de la race ou des races auxquelles ces objets appartiennent, de la distribution géographique et des variantes de ceux-ci et, s'il y a lieu, de leur place dans le développement de la classe d'objets à laquelle ils appartiennent ;

Indication, sur des mappemondes, de la position géographique de quelques-unes des races et variétés les plus importantes, et de la distribution des arts, coutumes, procédés, langages, religions, institutions, etc.

Ce programme est d'un trop grand intérêt pour ne pas susciter des remarques et des appréciations. Quelques-unes ont été présentées

par M. Read dans le journal « Man » publié par l'*Anthropological Institute* de Londres[1]. L'auteur anglais fait ressortir les difficultés qu'il y avait à établir un tel programme, et il félicite avec raison la science anthropologique en même temps que l'Université d'Oxford du progrès considérable contenu dans cette innovation. Elle est due principalement, dit-il, au président du comité universitaire, le Dr E.-B. Tylor.

C'est un nouveau et très grand service qu'aura rendu à l'Anthropologie, M. Tylor, après avoir tant fait pour l'histoire de la civilisation ou culture primitive. Ajoutons que cette partie du programme anthropologique trouvera, dans le splendide et riche Musée d'Ethnographie d'Oxford, l'illustration la plus copieuse et la mieux ordonnée. La partie anatomique du programme trouvera également les conditions d'enseignement les plus favorables dans l'Institut d'anatomie humaine que dirige le professeur A. Thomson. Il y avait naturellement de bonnes raisons pour que le progrès dont il est ici question se décidât sans plus tarder à Oxford, et y prît la forme qn'on vient de voir. Les mêmes raisons, mélangées sans doute de quelques circonstances différentes, doivent agir d'ores et déjà dans d'autres universités anglaises.

M. Read nous apprend que le Sénat de l'Université de Londres vient justement de faire pour l'Archéologie ce qui s'est fait à Oxford pour l'Anthropologie. Il a autorisé l'addition de l'Archéologie aux matières à choisir par les candidats aux grades de B. A. et de M. A. et un programme ou curriculum d'études archéologiques a été élaboré en conséquence.

Dans ce programme très chargé, qui vise la préparation d'archéologues comme il y en a peu actuellement et qui comprend, entre autres nombreuses matières, le latin, le français, l'allemand, le dessin, l'architecture élémentaire, la trigonométrie, la chimie et la géologie autant qu'elles sont applicables en l'espèce, l'anthropologie n'a pas été oubliée, comme de juste, de façon à ce qu'elle ne soit plus outragée ou dédaignée par des fouilleurs aussi peu qualifiés que bien intentionnés. Le curriculum des cours de deuxième et troisième années (pour le grade de B. A.) comprend la géologie et la paléontologie quaternaires et l'histoire de la civilisation primitive. Le curriculum des cours de quatrième et cinquième années (pour le

1. C. H. Read, *Anthropology at the Universities*, mars-avril 1906.

grade de M. A) comprend l'Anthropologie générale, l'Anthropologie et l'Histoire primitive d'une région au choix.

Si le Sénat de l'Université de Londres, lorsqu'il établira le programme particulier de l'Anthropologie, se montre aussi large pour cette science que pour l'Archéologie, l'innovation d'Oxford sera peut-être dépassée à Londres.

En attendant, l'Anthropologie se trouve être pour ainsi dire véhiculée par l'Archéologie dans le curriculum de Londres au point de vue de l'accession aux grades universitaires. Il est clair que ce n'est point là un classement et que le jour ou les grades seront rendus directement accessibles à l'Anthropologie, celle-ci devra posséder son curriculum spécial.

Les notions anthropologiques utiles aux archéologues ont trouvé place dans le curriculum ou programme spécial de l'Archéologie. L'établissement à part de ce dernier programme n'est pas un fait regrettable pour l'Anthropologie. En paraissant englober toutes les études qui la touchent elle passe pour n'être qu'un assemblage de sciences antérieurement organisées. Telle a été, telle est encore la cause principale de la situation surnuméraire occupée jusqu'à présent par elle en marge des universités.

On pourrait s'étonner que l'Université de Cambridge soit restée en retard à ce point de vue alors que l'Anthropologie s'y trouve pourvue, comme à Oxford, de conditions matérielles et d'un enseignement de premier ordre soit du côté anatomique, soit du côté cultural.

Aussi n'a-t-elle pas été devancée réellement. A propos de l'article du journal *Man* qui vient d'être cité, MM. Duckworth, Haddon, Rivers et Ridgeway ont adressé à cette revue une réclamation assez vive, rappelant qu'en mai 1904 le Sénat de l'Université de Cambridge a établi un bureau des études anthropologiques possédant, comme les autres bureaux spéciaux, les pouvoirs d'un *Degree Committee*.

Mais il semble que cette innovation n'ait pas été accompagnée à Cambridge de l'élaboration d'un programme anthropologique.

« L'avance que possèdent les Universités d'Oxford et de Londres, dit le directeur du *Man*, consiste en ce fait que dans l'une et l'autre ont été institués des curricula d'études, tâche difficile impliquant la classification et le sous-classement des divers éléments compris dans deux sciences vastes et quelque peu amorphes : l'Anthropologie et l'Archéologie.

Il n'est pas nécessaire de dire que le travail ardu de définition est de la

plus haute valeur pour la science et que, par suite du fait que la classification formulée dans les curricula en question porte le sceau officiel de deux grands centres de recherche et d'éducation, ces curricula se trouvent investis d'une importance exceptionnelle dont il devra être tenu compte dans les futurs essais similaires que pourront faire d'autres universités pour obtenir la cristallisation de deux sciences quelque peu informes.

Ce n'en est pas moins à Cambridge, est-il ajouté, que revient l'honneur de la priorité dans la création d'un grade en Anthropologie. »

Pour ce qui est des programmes d'études, on ne peut dire que l'Université de Londres soit en avance sur celle de Cambridge en ce qui concerne l'Anthropologie. Car si, à Londres, cette science se trouve incorporée momentanément à l'Archéologie, c'est plutôt pour elle une situation fausse qui fait ressortir l'absence de programme anthropologique spécial aussi bien que l'inexistence d'un diplôme spécial en Anthropologie. A Cambridge, au contraire, le fait que l'Anthropologie est pourvue d'un degré universitaire spécial indique la reconnaissance au moins virtuelle d'un curriculum d'études spécialement anthropologique. Ce curriculum est sans doute suffisamment remplacé par l'indication de certains cours et laboratoires à fréquenter. Les capacités de l'Université de Cambridge, comme centre anthropologique, sont d'ailleurs assez grandes pour que le programme d'études qui ne tardera pas à y apparaître puisse avoir toute l'ampleur qu'on voudra lui donner.

Il n'en reste pas moins vrai qu'un point doit être marqué en faveur d'Oxford pour l'élaboration, méritoire en elle-même, d'un programme anthropologique. Mais il reste beaucoup à faire dans ce sens et nous n'avons certes pas, en le disant, la prétention d'apprendre quelque chose aux anthropologistes anglais.

II

Nous n'avons pas davantage l'intention de critiquer le programme d'Oxford. Un programme d'études ou d'enseignement n'est point une question scientifique, mais une question de pratique dans laquelle entrent en ligne de compte des obstacles de toute sorte. On peut au loin, par analogie, deviner la nature de ces obstacles, mais seuls peuvent les apprécier convenablement ceux qui sont à l'œuvre et aux prises avec eux.

Aussi n'est-ce point l'imperfection que nous croyons constater

dans le programme de la célèbre Université anglaise qui nous empêchera d'applaudir cordialement au progrès accompli par elle et qui servira d'exemple ailleurs.

Peut-être la priorité sous ce rapport sera-t-elle réclamée par un autre pays, car à l'Université de Zurich, tout au moins, l'Anthropologie fait partie des matières admises aux examens pour le titre de docteur en philosophie (2e section) et il en est ainsi depuis un certain nombre d'années. Il est vrai que le grade acquis n'est pas spécialement anthropologique, mais il n'en sanctionne pas moins les études faites en Anthropologie et il attire dans cette direction beaucoup d'étudiants.

A Paris l'organisation de l'enseignement anthropologique est relativement ancienne. Elle a pu, telle qu'elle est, rendre à l'instruction publique les plus grands services. Mais au point de vue strictement universitaire elle attire les gradés (graduates) plutôt que les étudiants. Ceux-ci en effet cherchent avant tout à acquérir des grades et ne trouvent guère dans l'Anthropologie qu'une satisfaction intellectuelle trop séparée des nécessités de la vie pratique. L'organisation existante à Paris demande donc à être complétée, perfectionnée dans la direction indiquée en ce moment à l'étranger. Il importe qu'il y ait en France, aussi bien qu'en Suisse et en Angleterre, de véritables étudiants en Anthropologie astreints à suivre un programme ou curriculum d'études en vue d'obtenir des grades réguliers et des avantages sociaux attachés à ces titres.

Quels pourraient être ces programmes, ces grades et ces avantages; par quels moyens pourraient-ils être institués? C'est là un ensemble de questions pratiques qu'il serait certainement très fâcheux à tous égards de solutionner à la légère car ce qui est une fois établi, mauvais ou bon, tend à durer, et les meilleures intentions risquent de tourner fort mal si elles ne correspondent pas à des prévisions basées sur des notions suffisamment exactes. Tandis qu'une théorie juste a des chances de triompher peu à peu des difficultés pratiques, l'application d'une théorie fausse ne fait qu'ajouter de nouveaux obstacles à ceux qui obstruent déjà la bonne voie.

Une théorie juste, dans l'espèce, comporte la solution de questions difficiles : définition de l'Anthropologie, sa place parmi les sciences et ses rapports avec les sciences voisines, sa portée pratique

et ses rapports avec les arts, le développement et l'ordination de son programme, le groupement logique et la répartition rationnelle des divisions au point de vue de la recherche et de l'enseignement. Tout cela est ensuite à confronter avec les conditions et les possibilités existantes pour passer à l'action. Or, il est tout à fait improbable que l'on puisse trouver dans une université quelconque le moyen d'adapter d'un seul coup les conditions existantes à l'introduction de deux sciences nouvelles aussi importantes que l'Anthropologie et la Sociologie d'une façon adéquate aux indications logiques, à supposer que celles-ci soient exactement connues.

Je ne veux point dire par là que la logique soit gênante en pareille matière. S'il existe dans toute université quelques arrangements plus ou moins en désaccord avec la logique, les arrangements principaux ont dû résulter en très grande partie des rapports logiques des sciences entre elles, avec l'esprit humain et avec les besoins sociaux les plus constants. Il s'ensuit que la théorie la plus logique sur la situation et les rapports d'une science nouvelle doit être celle qui aura le plus de chances pour permettre l'introduction universitaire de cette science avec le maximum d'efficacité d'une part et, d'autre part, avec le minimum de dérangement pour les dispositions fondamentales existantes. Une théorie juste doit trouver la place la plus convenable pour chaque chose; et chaque chose nouvelle étant placée où elle doit l'être logiquement dans un classement déjà à peu près logique, l'ordre existant ne sera pas troublé. Bien plus, les défauts qu'il présente étant dus le plus souvent soit à des lacunes inaperçues, soit à des portions précoces et mal placées de la science nouvelle, le classement logique de celle-ci introduira ce qui manquait dans les séries précédemment formées et fournira la vraie place de ses propres fragments.

Reste la terrible question de l'espace, de l'argent et des intérêts personnels si prompts à s'alarmer. Je citais à ce sujet, en 1889, quelques lignes de sir W. Flower qu'il ne serait pas inutile de reproduire ici. Sans doute il n'y a pas de classement logique, si parfait qu'il soit, qui puisse éluder cette question. Mais de ce côté encore une théorie logique sera, en vertu des qualités indiquées plus haut, la théorie la plus économique et la plus anodine.

Si l'on examine attentivement la défaveur dont a souffert et dont souffre encore l'Anthropologie dans certains milieux universitaires

et officiels, on verra que cette défaveur, on pourrait dire cette animadversion, a eu pour cause principale une imperfection de classement soit dans l'esprit des opposants soit dans celui des anthropologistes eux-mêmes. Si l'Anthropologie a été parfois présentée comme une science sans sujet spécial, c'était peut-être un peu par réaction contre des prétentions exagérées. « ... humani nihil a me alienum puto », est une formule qui, appliquée à cette science, n'eût pas, jadis, manqué de justesse. Mais elle risquerait aujourd'hui de faire dire que l'Anthropologie n'est qu'un large mais simple papillonnage.

Il est certainement honorable pour un anthropologiste de s'intéresser à tout ce qui touche l'homme, et il est incontestable que la science particulière intitulée Anthropologie doit posséder des relations avec beaucoup d'autres. C'est précisément ce qui a rendu sa situation un peu délicate. Si elle touche à tout, il ne faut pas oublier que les relations sont réciproques, et il faut savoir si toutes les sciences et tous les arts qui environnent l'Anthropologie ne pénètrent pas celle-ci d'une façon tellement complète, que son trop vaste domaine serait complètement et depuis longtemps partagé entre les voisins par la division nécessaire du travail.

Sans aucun doute, pourrait-on dire, il est indispensable que l'homme cherche à se connaître lui-même. Aussi n'y a-t-il point manqué. L'Anthropologie doit exister, mais il y a longtemps qu'elle existe. Pourquoi chercherait-on à lui donner une place dans les universités alors qu'elle est, sous ce rapport, si abondamment pouvue? Sa place, elle est dans l'Anatomie et dans la Physiologie, dans la Psychologie et dans l'Ethnographie, dans l'Archéologie et dans l'Histoire des religions et de l'Art à toutes les époques, dans la Linguistique, dans la Médecine, dans le Droit, dans les Sciences morales et politiques, etc. Elle est enfin dans la Sociologie, et cette dernière science, malgré son jeune âge, prétend bien occuper dans le cadre universitaire une place spéciale.

On pourrait ajouter qu'il n'est pas possible, après avoir autant divisé le travail anthropologique, de le constituer en une seule et même discipline. Ce serait méconnaître une condition essentielle du progrès. Ce serait errer d'autant plus gravement que l'extension même du domaine anthropologique a rendu sa division nécessaire plus que celle de tout autre domaine. Que si l'on parle de la nécessité d'une synthèse anthropologique, ceci appartient en propre à un

domaine qui est celui de la Philosophie avec la synthèse des sciences non anthropologiques.

En résumé, par le fait même que l'Anthropologie était adhérente à une foule de sciences, chacune de celles-ci a absorbé la portion qui lui adhérait et l'on ne saurait trouver une division plus naturelle, du travail anthropologique, plus favorable au progrès de la connaissance de l'homme.

Bien que cette argumentation captieuse n'ait jamais été formulée aussi complètement, elle correspond à un sentiment vague, très répandu dans les milieux universitaires et je lui prête seulement une expression précise. Elle existait toutefois plus qu'en germe dans l'attaque violente qui fut dirigée contre l'Ecole d'anthropologie de Paris et sous une forme d'aspect philosophique par M. Wyrouboff[1] il y a près de 30 ans. Aujourd'hui encore l'Anthropologie n'est point parvenue à acquérir dans l'opinion cet état de « cristallisation » réclamé par l'auteur anglais comme condition nécessaire de l'établissement des programmes universitaires. Elle passe pour une chose « quelque peu amorphe » et pas assez consistante pour qu'on puisse la saisir.

Cette apparence fâcheuse est incontestable et elle a persisté après le programme de Broca; elle persiste encore dans les divisions plus nettement marquées, mais au fond semblables, du programme d'Oxford. De nouveaux efforts sont donc nécessaires pour changer une condition aussi défavorable au développement universitaire intégral de l'Anthropologie.

Si l'on veut obtenir la cristallisation d'un corps, il faut que la solution renfermant ce corps en contienne tous les éléments sans exception; il faut aussi que la cristallisation ne soit pas contrariée par l'immixtion d'éléments étrangers. Or ces deux conditions sont réalisables dans le cas qui nous occupe. Il ne s'agit d'ailleurs que de mettre en évidence l'objet bien défini dont l'étude doit constituer une des divisions logiques du travail scientifique sans se confondre avec d'autres divisions voisines non moins logiquement et non moins utilement établies.

Que ces diverses études aient entre elles des rapports intimes et se prêtent un secours mutuel et nécessaire, ceci est trop évident pour constituer une question. Mais dans l'usine universitaire comme dans

1. *Revue de philosophie positive.*

toute autre, la division du travail est un problème important, capital, dont une heureuse solution, loin de gêner les rapports entre les divers travaux, facilite au contraire ces rapports tout en assurant la meilleure, la plus rapide et la plus économique exécution de chacun d'eux. Dans une usine où chaque division du travail est logiquement établie, les relations qui doivent exister entre les diverses divisions sautent aux yeux du plus humble ouvrier. Mais dans l'immense domaine des sciences, les problèmes de classement et de relations sont vastes et d'une nature abstraite dont s'irritent beaucoup d'esprits. Ce n'est pas une raison pour négliger ces problèmes.

Il ne faut pas oublier que l'Anthropologie n'est point la seule science qui réclame sa place régulière dans les Universités. Si on lui contestait il y a trente ou quarante ans jusqu'à la légitimité de son existence en alléguant qu'elle n'avait aucun objet d'étude qui lui fût propre, la même contestation pourrait se reproduire aujourd'hui d'autant plus aisément qu'une foule de questions inscrites au programme primitif de l'Anthropologie sont devenues des thèmes justement favoris pour les sociologues. Ces questions appartiendraient donc à la Sociologie. En ce cas, il faudrait voir si la Sociologie est séparable de l'Anthropologie dans les Universités. Et pour ceux que les questions pratiques intéressent exclusivement, n'y a-t-il pas lieu d'examiner s'il ne s'agirait point là de l'un de ces faits qui démontreraient l'inutilité de classer universitairement une science dont le programme tout entier est disséminé dans ceux de dix autres sciences?

D'après Wyroubоff, il n'y avait dans le cadre des sciences qu'une seule place qui pût être ambitionnée par l'Anthropologie. Or cette place, disait-il, était prise par l'Histoire. Il s'ensuivit une polémique qui se termina par cette conclusion : qu'il y avait, en tout cas, des sciences anthropologiques. Ce n'était pas une solution.

III

Je crois avoir démontré plus tard [1], en 1889, qu'il y avait au contraire dans le cadre des sciences, incomplètement envisagé par M. Wyrouboff, une place vacante à remplir nécessairement par l'An-

1. Classification naturelle des sciences. Position et programme de l'Anthropologie. *C.-R. de l'Ass. française p. l'av. des sciences*, Paris, 1889.

thropologie. Cette démonstration ne laissait subsister aucun doute sur le terrain philosophique et n'a soulevé depuis dix-huit ans aucune objection. J'ai eu l'occasion d'y revenir et d'y ajouter quelques remarques obligatoirement brèves que les circonstances actuelles rendent insuffisantes.

La solution du problème général de classification philosophique ne suffit plus. Elle doit être reprise au point de vue pratique de la division du travail, car le classement universitaire de l'Anthropologie, déjà commencé, exige des arrangements immédiats. Leur défectuosité pourrait créer, dans un avenir prochain, des situations difficiles. Il importe que plusieurs points obscurs soient élucidés sans retard.

Dans chaque Université les conditions existantes créent des possibilités et aussi des impossibilités spéciales qui dictent aux pouvoirs organisateurs une conduite également spéciale. Mais il faut en tout cas être édifié autant que possible au sujet des rapports logiques auxquels les arrangements pratiques doivent tendre à se conformer. Ce n'est point diminuer l'honneur de l'exemple donné par l'Université d'Oxford que d'affirmer la perfectibilité de son programme et de dire que le retard relatif des autres universités leur permettra peut-être de faire mieux que l'initiatrice. Il doit en être ainsi.

Nous disons donc qu'un classement logique des sciences et la notion exacte des rapports logiques de l'Anthropologie peut contribuer énormément à l'avancement de cette science. Elle est encore aujourd'hui, à ce point de vue, dans la période de tâtonnements qui doit aboutir à un état x au bout d'un temps indéterminable. Or cet état x peut être indiqué dès à présent et avantageusement réalisé à des degrés divers suivant les moyens existants dans chaque Université. Sans doute on voit partout les tâtonnements agir avec plus ou moins d'efficacité dans une même direction qui doit être infailliblement la bonne. C'est-à-dire que l'Anthropologie tend partout à rassembler ses parties éparses et en même temps à éliminer les portions de son contenu putatif qui ont ailleurs une meilleure place. Ceci résulte surtout de l'effort simultané des diverses sciences voisines vers leur propre individualisation. Mais le tâtonnement n'est point pour cela préférable à la méthode. Il implique lenteur, erreur et incertitude.

Le progrès en pareille matière, c'est-à-dire dans la division du travail, finit toujours par résulter du travail lui-même, indépendam-

ment de toute idée directrice et parfois contrairement à une théorie préconçue, si elle est fausse. Mais si une telle théorie retarde seulement le progrès, une théorie juste, au contraire, peut l'accélérer beaucoup. Elle agit, étant logique, dans la même direction que le travail. L'action de celui-ci consiste en effet dans la démonstration expérimentale et progressive de ces rapports entre les choses avec lesquels doit être d'accord un exact classement théorique. Ce classement résulte en somme de l'étude et de la connaissance de rapports généraux appliquée à un cas particulier. Il anticipe sur le résultat final de longs tâtonnements de la même manière que la formule de l'ingénieur, en matière de construction, permet d'arriver d'emblée à un résultat qui, sans elle, ne se fût produit qu'après des essais nombreux et une perte de temps. Cette comparaison est d'autant plus légitime ici que les rapports généraux des sciences constituent une question de logique participant comme telle à la rigueur mathématique.

C'est un fait certain que la lenteur du cheminement universitaire de l'Anthropologie n'est pas uniquement due à des difficultés extérieures. Celles-ci sont suscitées en partie et renforcées par des imperfections constitutionnelles de la science elle-même. Comment l'Anthropologie réclamerait-elle toute la place qui doit logiquement lui être attribuée si dans l'esprit même de ses promoteurs, cette place n'était pas très clairement définie?

La place effectivement attribuée à l'Anthropologie varie dans les diverses Universités suivant la prédominance de tel ou tel point de vue auquel on a été conduit à envisager trop exclusivement cette science.

C'est ainsi que, dans telle Université, l'Anthropologie est encore accollée à la Géographie; dans telle autre à la Paléontologie et à la Géologie, dans une autre à l'Archéologie. Il est certain que cette situation résulte soit de rapports partiels de substance, soit de relations indispensables. Elle n'en est pas moins gênante en raison de la diversité des buts particuliers de ces diverses sciences. Les relations n'en subsisteraient pas moins dans la mesure utile si l'Anthropologie possédait une place spéciale. Il est superflu d'y insister, car les accollements ci-dessus sont plutôt des arrangements pratiques et provisoires que les résultats de classements théoriques. Il convient, toutefois, de noter qu'ils correspondent à une conception incomplète de la

science anthropologique suivant laquelle cette science aurait seulement pour objet l'étude des races humaines et des peuples dans le temps et dans l'espace, autrement dit l'Ethnologie et la Paléontologie humaine. C'est ainsi qu'elle a pu être considérée universitairement comme un complément luxueux de la Géographie, ou comme une portion de la Paléontologie, ou comme une sorte de référence pour l'Archéologie.

L'Anthropologie a pris rang comme science en absorbant de la façon la plus rationnelle et la plus légitime l'Ethnologie. Ce fut à peu près un simple changement de nom quant au programme, mais un changement gros de conséquences logiques qui, naturellement, ne pouvaient pas se produire toutes à la fois.

Le vaste et beau programme ethnologique de W. Edwards devint « anthropologique » entre les mains de Broca, non sans quelque élargissement dans la direction biologique et paléontologiqne. A cet élargissement contribua, bien entendu, l'accroissement de la science à cette époque et depuis. Mais Broca lui-même, dans son mémorable programme théorique paru en 1867 [1] sept ans après la fondation de sa Société, s'efforça de démontrer que l'Anthropologie devait être restreinte au seul point de vue de l'étude comparative de l'espèce et des races humaines à l'exclusion de toute autre catégorie et des individus. En disant : le genre humain dans son ensemble et dans ses *détails*, il entendait par ce dernier terme exclusivement les *races*, Tout ce qui ne se rapportait pas à l'étude des races envisagées comme groupes naturels était exclu de l'Anthropologie, non pour ménager des susceptibilités, comme je l'ai supposé dans un écrit déjà ancien, mais théoriquement.

Il regardait l'Anthropologie comme existant en dehors des sciences générales uniquement parce qu'elle envisage des groupes analogues à ceux dont s'occupent les diverses branches de l'Histoire naturelle, Le groupe humain considéré dans son ensemble, les races humaines considérées comme groupes naturels, voilà ce qui constituait, aux yeux de Broca, le domaine spécial de l'Anthropologie, à la condition que les hommes fussent étudiés uniquement comme collectivités humaines ou ethniques. Mais l'étude de ces collectivités était conçue très largement et ne devait rien négliger de ce qui pouvait contri-

1. P. Broca. Article ANTHROPOLOGIE du *Dict. encycl. des Sciences médicales*, in *Mémoires* de Broca, t. I, p. 1 à 41.

buer à leur connaissance en tant que collectivités. Le classement de l'espèce et des races humaines constituait le but entier de l'Anthropologie, mais tout ce qui pouvait servir à atteindre ce but, aussi bien du côté intellectuel et moral que du côté physique, les langues, les mœurs et les institutions sociales, les industries et les arts, les aptitudes de toute sorte, tout cela pouvait figurer, à titre de documentation sur les races, dans le programme anthropologique.

Ce que l'on trouve dans le programme de Broca en sus du programme de la Société ethnologique de Paris qui précéda de vingt ans la Société d'Anthropologie, c'est l'étude comparative de l'espèce humaine ajoutée à celle des races.

Voici, en effet, les titres des divers paragraphes de l'instruction générale publiée en tête du premier volume de la Société ethnologique (1841).

I. Des caractères physiques. — II. De la linguistique. — III. De la vie individuelle et de famille. — IV. De la vie sociale : 1° Habitation, édifices, voies publiques etc. 2° Agriculture. 3° Tissage et fabrication des vêtements, etc. 4° Teinture. 5° Travail du bois et des métaux. 6° Professions. Arts libéraux. 7° Éducation publique. 8° Établissements de bienfaisance. 9° Droit public et privé. 10° Relations sociales. — V. Des rapports des naturels avec les peuples étrangers. 1° Institutions militaires. 2° Commerce. — VI. De la religion. — VII. Des rapports des naturels avec les conditions extérieures. 1° Sol. 2° Climat. — VIII. Traditions historiques. Révolutions politiques. Antiquités.

Ces titres suffisent pour montrer que W. Edwards entendait l'Ethnologie très largement. On voit dans un autre écrit de cet auteur[1] qu'il ajoutait à l'Ethnologie, pour compléter l'Anthropologie, l'étude de l'homme considéré dans sa généralité. Il citait comme principaux auteurs ayant traité uniquement de cette première partie Buffon, Kant, Cabanis, Gall et Spurzheim. La conception de l'Anthropologie fut donc très globale, chez W. Edwards, de sorte que Broca dut la resteindre pour pouvoir instituer en faveur de l'Anthropologie ce qui fut institué par son prédécesseur en faveur de l'Ethnologie seulement. W. Edwards n'eût certainement pas manqué, selon les tendances de son esprit, d'ajouter à l'étude scientifique des races humaines celle de la Paléontologie humaine

1. W. F. Edwards, Esquisse de l'état actuel de l'Anthropologie ou de l'Histoire naturelle de l'homme, *Mém. de la Soc. ethnol.*, t. I, 1841, p. 109.

si l'état de la science eût comporté cette addition. Mais il lui était permis, en 1839, et plus encore en 1829, date de son ouvrage sur les caractères physiologiques des races humaines considérées dans leurs rapports avec l'histoire, de regarder l'origine de l'homme comme un sujet trop peu scientifique pour être associé à celui de l'Ethnologie. Il n'en considérait pas moins l'Anthropologie comme étant l'histoire naturelle de l'homme, comprenant la connaisance de l'homme sous les rapports du physique et du moral et divisible en deux parties principales considérant l'homme dans sa généralité, puis dans ses variétés, les races.

En 1859, Broca définit le but de la Société d'Anthropologie de Paris comme étant « l'étude scientifique des races humaines », mais le mot Anthropologie et la définition qu'il en donna, montrent que l'étude de l'espèce humaine considérée dans son ensemble était sous-entendue. Les questions relatives à l'espèce furent en effet immédiatement à l'ordre du jour. D'ailleurs le germe contenu dans le mot Anthropologie une fois déposé en terrain scientifique était mis à même de se développer, non plus selon telle conception personnelle, mais suivant sa nature et ses rapports logiques.

IV

Mais déjà en 1859 commençaient à surgir au sujet de ces rapports, plusieurs des difficultés déjà mentionnées et que je me suis proposé de résoudre.

1° Du côté de la Philosophie dont l'Anthropologie était une portion, même aux yeux de W. Edwards, l'émancipation de la science de l'homme a certainement passé pour une usurpation, non pas dans l'esprit des vrais philosophes mais dans celui de quelques professionnels universitaires de la Philosophie qui se considéraient traditionnellement comme les détenteurs officiels de l'Anthropologie. Il n'est pas douteux qu'en France et ailleurs, si une place académique ou universitaire eût été attribuée il y a quarante ans à l'Anthropologie, cette place n'eût pas été dans une section scientifique.

Une séparation très nette s'est produite, depuis Comte, dans le domaine des philosophes. Il y a une Philosophie positive, représentée par Comte et Spencer, qui n'est autre chose qu'une synthèse scientifique et dépend entièrement de la science. Cette philosophie

ne peut attendre de l'Anthropologie que des services, et ne peut que lui en rendre, notamment en démontrant par l'histoire générale et la classification des sciences précisément ce que nous avons à démontrer ici.

L'autre philosophie, que l'on peut appeler métaphysique, ayant pour domaine propre la spéculation pure et quintessenciée supra-scientifique, la division du travail de ce côté se trouve réglée d'avance et par définition.

Cependant il peut encore se produire entre l'Anthropologie scientifique et l'Anthropologie métaphysique des compétitions académiques ou universitaires soulevées par une insuffisante compréhension théorique. Or l'objet et la méthode de la Métaphysique sont en dehors de la science. L'Anthropologie scientifique et la Métaphysique peuvent donc coexister académiquement sans que la première ait à limiter son contenu par rapport à celui de la seconde, et réciproquement.

2° Du côté de la Religion ou de la Théologie, très florissante et influente dans la plupart des universités, la séparation ne doit pas être moins complète.

Si des besoins moraux non satisfaits par la science trouvent leur satisfaction dans des croyances et des rites traditionnels, c'est là un fait qui résulte en partie d'une réelle imperfection de la science. Tant qu'elle durera, les systèmes religieux conserveront leur raison d'être et pourront éluder la critique scientifique au point de vue de la croyance en considérant le dogme, soit comme une matière située en dehors ou au-dessus de la raison, de même que la métaphysique par rapport à la science, soit comme une construction symbolique ou poétique dont la valeur est à chercher dans le résultat visé, dans l'effet obtenu. La religion trouve aussi dans « l'Inconnaissable » et dans « l'Ignorabimus » un réduit que la science pourra diminuer indéfiniment sans le supprimer jamais. Une fois retranchée, du reste, derrière le symbolisme et sur le terrain des sentiments, la foi, qui est de l'ordre affectif plutôt que de celui de la connaissance, peut persister en dépit de toutes les démonstrations. Une religion qui, aujourd'hui, en attaque une autre sur le terrain de la science se porte préjudice à elle-même autant qu'à son adversaire. Beaucoup de gens n'auraient peut-être jamais renoncé à leur foi si l'on n'avait pas essayé de la consolider par des démonstrations que devait ruiner

la moindre instruction scientifique. Beaucoup sont revenus à la foi comme à un *espoir quand même* qu'ils ont cherché à renforcer par une religion puisque la science ne pouvait l'admettre.

Ils savent de reste que leur foi ne s'accorde pas avec la science, puisque cette foi trouve une raison de subsister dans ce désaccord. Il leur a plu d'accrocher leur espoir à quelque système capable, par son mystère inaccessible à l'intelligence et par sa diffusion prestigieuse, d'entretenir et d'encourager cet espoir. Ils sont attachés à leur religion par son caractère mystérieux *indispensable* et se soucient peu de l'approfondir Quiconque s'imagine les convaincre d'erreur ou les molester en leur disant qu'ils admettent des choses absurdes et incompréhensibles abonde au contraire dans leur sens et leur apparaît comme un savantin désireux d'étaler son petit savoir, mais ne comprenant rien à la question. L'homme consciemment et délibérément religieux n'ayant ainsi aucun besoin de mettre sa croyance d'accord avec la science, peut envisager avec d'autant plus de liberté les progrès de celle-ci qu'il est plus convaincu de l'impénétrabilité des mystères de sa religion. Il ne peut exister entre sa foi et la connaissance aucun conflit à ses yeux. Toute autre serait la situation s'il s'agissait au contraire de mettre une religion d'accord avec la science. En ce cas le conflit serait fatal et bientôt terminé aux dépens de la religion. Ou bien celle-ci renoncerait à tout mystère et par suite à sa raison d'être, ou bien elle tenterait, au moyen de mille arguties et subterfuges, une adaptation impossible qui ruinerait simplement son prestige.

Une religion possède aussi, en dehors de son contenu dogmatique, l'office de conservatrice et propagatrice de la morale. Mais elle ne remplit utilement cette fonction qu'à la faveur de la croyance et d'autant plus que celle-ci est plus inébranlable. Une morale qui n'est plus appuyée sur la croyance en des choses non démontrées, indémontrables et inattaquables en tant que mystères, a besoin de s'appuyer sur des démonstrations. A défaut de ces démonstrations la morale se trouve compromise d'autant plus qu'elle continue d'être regardée, faussement d'ailleurs, comme exclusivement dépendante de la religion. Une morale positivement assise et démontrable, telle qu'on peut l'établir, devient, comme je l'ai écrit il y a longtemps, un prolongement de l'hygiène, laquelle n'a plus besoin de la religion. La religion peut contribuer puissamment à pro-

pager la morale indépendamment de la science peu accessible aux foules; mais à la condition d'être une religion remplissant le premier office indiqué plus haut. Affranchie de toute crainte du côté de la science une telle religion permet au croyant non seulement de respecter celle-là, mais encore de la servir et de s'y attacher avec passion. Si la science n'apporte rien de favorable à l'homme de foi, celui-ci, nous l'avons vu, peut s'en passer. Il lui est permis de songer que, peut-être, l'évidence scientifique aujourd'hui adverse cessera de l'être dans un avenir plus ou moins reculé. Une foi profonde encourage même cet espoir, parce qu'elle ne peut admettre que la vérité scientifique n'arrive pas à se rapprocher de la vérité supposée incluse dans la révélation divine. C'est une raison pour que l'homme de foi instruit cherche à favoriser la recherche scientifique et s'y adonne avec le plus pur amour de la vérité pour elle-même. Ceci implique, avec un attachement absolu à la méthode scientifique sans laquelle on n'arrive pas à la vérité, une sévérité particulière à l'égard de la fausse science. Tout investigateur sincère, du reste, apprend vite par expérience que les résultats contraires à son hypothèse sont souvent les plus précieux pour lui, car ils le conduisent par une voie imprévue et d'autant instructive, plus loin qu'il ne l'avait d'abord espéré. L'homme religieux qui s'occupe de science peut donc n'être en rien gêné par une foi qu'il a placée lui-même en dehors du savoir humain. Une telle séparation est observable non seulement chez des hommes d'une grande intelligence et d'un grand savoir mais tout aussi bien chez de très petites gens dont la foi religieuse est assez solide et assez haut placée dans leur esprit pour n'être pas même alarmée par les faits scientifiques ou « temporels » les plus propres en apparence à la détruire. Elle est cloîtrée pour ainsi dire dans la sphère affective.

Des faits contraires peuvent être aussi observés, mais la question n'est envisagée ici qu'au point de vue des nécessités logiques susceptibles de mettre en antagonisme la religion et la science; et je dis que l'antagonisme parfois observé ne provient pas de telles nécessités, précisément parce qu'il existe une séparation complète entre la foi réfugiée dans le mystère et la science qui vit exclusivement de démonstration.

La Morale ayant été incorporée au dogme si bien que les deux choses paraissent être inséparables, il arrive que beaucoup de per-

sonnes attribuent à la science un rôle dissolvant à l'égard de la morale aussi bien qu'à l'égard des croyances religieuses. De là peut résulter une certaine résistance aux vérités ou théories scientifiques les plus directement en opposition avec des textes sacrés. Il se pourrait, par extension, que l'enseignement universitaire de la science anthropologique parût à quelques esprits manquer tout au moins d'opportunité.

Mais en réalité, le danger social que l'on redoute avec raison pour l'heure présente ou prochaine ne résulte pas seulement du progrès de la science et du désaccord de celle-ci avec les dogmes. Il résulte d'une compréhension défectueuse des rapports de la morale avec la religion. Cette dernière, en s'incorporant la morale, très utilement d'ailleurs, alors que la croyance religieuse était à peu près unanime, a dû ajouter aux préceptes moraux indispensables à la vie sociale des préceptes d'intérêt ecclésiastique justifiés socialement par l'office de conservation morale de la religion. En outre, les théologiens qui ont codifié la morale se sont efforcé de pousser le plus loin possible leur construction éthique non sans s'avancer peut-être, parfois, plus loin que ne le comportait leur science en matière sociale. Pendant que celle-ci était destinée à évoluer, ils donnaient à leur corps de morale tout entier une cohésion devenue, avec le temps, excessive. Cette cohésion jadis favorable, comme aussi la solidarité établie entre la morale et des dogmes immuables, on comprend que les théologiens ne puissent pas la sacrifier.

La phase critique dont il s'agit est d'ailleurs considérée par beaucoup de croyants comme devant tourner en fin de compte à l'avantage de la religion en rendant plus évidente la solidarité de la morale avec la foi pour l'ensemble d'un peuple. Les funestes conséquences sociales de la crise leur paraissent d'autant plus inéluctables qu'elles doivent être amenées à la fois par le désordre moral et par la suppression du lien national religieux. Une foi sincère porte naturellement à envisager ainsi la situation et à chercher le salut social dans le renforcement des sentiments religieux.

Mais, chose assez curieuse, ce n'est pas seulement dans la pensée des croyants que la morale et la religion sont solidaires; c'est aussi dans la pensée des fanatiques de l'irréligion.

Pour ceux-ci toute croyance religieuse est considérée comme antiscientifique et antiprogressiste; et tout ce que la religion a contribué

à établir ou à soutenir doit être détruit. C'est beaucoup plus qu'ils ne le pensent. D'autres amenés à réfléchir par certaine crainte, tolèreraient volontiers une sorte de religion populaire expurgée, assurant à l'aide d'un minimum de croyance le maintien d'une morale également populaire. Mais outre qu'un pareil expédient serait peu digne, le bon peuple, qui n'est pas si sot, ne verrait-il pas dans ce dosage une raison de croire que la morale n'est qu'une construction hypocrite et artificielle?

Or elle n'est point et ne doit point paraître cela. Elle est autre chose aux yeux des croyants sincères; elle est autre chose aussi en fait et quelque chose d'un intérêt vital pour toute société.

Non seulement la morale n'est pas en opposition avec le progrès social, mais elle l'appelle et l'exige. Elle a devancé la science et c'est fort heureux; car, sans elle, la science qui est un produit social, n'existerait pas. L'office moral de la religion doit inspirer à l'égard de celle-ci le plus grand respect et beaucoup de reconnaissance même aux non croyants. Il est fort heureux aussi que l'office moral de la religion, compromis par l'affaiblissement de la croyance, puisse trouver dans la science le renfort qui lui est nécessaire.

Ce n'est pas que la science doive endosser d'avance en totalité et *ne varietur* la morale théologique. La position de la science en morale est la même qu'en hygiène si ce n'est que, du côté de la morale, sa capacité démonstrative est beaucoup moindre. La morale chrétienne est d'ailleurs une œuvre digne de la plus grande admiration, surtout si on la compare à l'état de l'hygiène avant l'intervention de la science moderne. Cette opposition remarquable pourrait être, aux yeux d'un croyant, une preuve du secours surnaturel obtenu par le premier de ces deux arts. Elle est explicable pourtant par des raisons purement positives.

Si les indications scientifiques sont actuellement faibles en matière de morale, elles sont déjà suffisantes cependant pour que la théologie morale puisse trouver dans la science un appoint ou une confirmation de maints préceptes religieux. Il appartient en tout cas aux moralistes, théologiens ou non, de rechercher d'une part les nécessités sociales les plus certaines auxquelles peuvent correspondre les divers préceptes moraux existants, comme aussi d'examiner les contradictions apparentes ou réelles; de rechercher, d'autre part, les sanctions naturelles de la morale, c'est-à-dire les conséquences

extra-légales qui résultent directement ou indirectement pour l'individu ou la société de la transgression des divers préceptes de la morale existante.

La morale concernant la conduite, et par conséquent l'action, doit être considérée comme un art, et c'est ainsi qu'apparaît le genre d'influence que la science peut exercer sur elle. La Morale n'est pas une science et ne fait partie du domaine d'aucune science. Mais la Biologie et l'Anthropologie, la Psychologie et la Sociologie sont des sciences afférentes à la Morale, c'est-à-dire susceptibles de lui fournir des indications scientifiques.

Les théologiens et les moralistes en général, auxquels il appartient de recueillir, d'étudier et d'utiliser ces indications, ne sauraient donc regarder d'un œil jaloux ou défiant le classement universitaire de l'Anthropologie. Ils doivent plutôt considérer celle-ci comme une auxiliaire dans leur propre tâche de protection et d'amélioration sociales. Le point de vue religieux et le point de vue ecclésiastique sont ici hors question. L'intervention de la science en matière morale n'attente en rien au droit que possède la religion de conserver à la morale un caractère religieux.

Tout ce qui précède pourra paraître après coup une précaution inutilement prise contre des obstacles imaginaires. En France, tout au moins, et ailleurs aussi, je pense, la culture de l'Anthropologie n'a été entravée, en effet, ni par la métaphysique ni par la religion. Elle a même été favorisée ouvertement par des croyants notoires, soit hommes de science soit hommes d'État. Cependant son classement académique, chose différente, est très lent à s'effectuer. Il n'est donc pas impossible que, dans une université ou dans une autre, quelques résistances soient de l'ordre que nous venons d'envisager.

L'étude des rapports examinés dans ce chapitre ne présente donc pas un intérêt uniquement philosophique.

Il en est de même de l'étude des rapports que nous allons maintenant examiner et desquels, surtout, dépend la situation future de l'Anthropologie dans les universités. Il s'agit d'étudier de véritables rapports de substance entre l'Anthropologie et les autres sciences précédemment énumérées entre lesquelles semblerait pouvoir être répartie la totalité du travail anthropologique.

(*A suivre.*)

ANCIENNES CIVILISATIONS

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Le centre de la puissance hittite. — Les fouilles en Mésopotamie. — Les mines du Sinaï. — Rapports entre l'Espagne et l'Orient. — Les religions orientales dans le paganisme romain. — Le type de la Diane d'Éphèse.

Nous donnerons à intervalles irréguliers des notices sommaires sur les découvertes qui se poursuivent toujours plus activement dans le monde ancien et tout particulièrement en Orient. Notre point de vue sera uniquement anthropologique, c'est-à-dire que nous relèverons les renseignements nouveaux sur la protohistoire, sur les mouvements de peuples, sur les influences réciproques attestées par les diverses industries comme par les cultes, sur les correspondances chronologiques aux hautes époques. Ces questions, si obscures il y a une dizaine d'années parce qu'elles manquaient de fondements solides, s'éclairent chaque jour d'une lumière plus nette. Notre but est de signaler aux lecteurs de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie* des sujets d'actualité dont ils pourront poursuivre l'étude et de leur fournir, à cet effet, les premiers éléments bibliographiques.

Le centre de la puissance hittite.

Depuis les découvertes d'Emmanuel de Rougé, on sait quel rôle ont joué les Hittites (Khati des textes égyptiens) pendant la seconde moitié du deuxième millénaire avant notre ère, quelles luttes souvent heureuses ils ont soutenues contre l'Égypte. Plusieurs savants, notamment M. Sayce (voir *Les Hétéens, Histoire d'un empire oublié*, trad. J. Menant, Paris, Leroux, 1891) supposèrent qu'il fallait attribuer aux Hittites un système hiéroglyphique particulier signalé en Syrie et bientôt en Asie-Mineure. Ainsi, ce peuple aurait poussé, vers l'ouest, jusqu'à la mer Egée. Car les bas-reliefs de Karabel, entre Sardes et Smyrne, de Magnésie du Sipyle (prétendue Niobé) ont été gravés par des conquérants hittites et portent des hiéroglyphes hittites. Vers l'est, le même empire se rendit maître des gués de l'Euphrate et domina toute la Syrie du Nord jusqu'à la hauteur de la moderne Baalbeck. La forteresse hittite la plus méridionale fut Qadech, au sud du lac de Homs (Emèse). Les murailles de cette place forte ont vu un des combats mémorables de l'antiquité dans lequel Ramsès II faillit périr. Ses troupes reprenant le dessus forcèrent l'ennemi à se réfugier dans Qadech, mais le Pharaon ne put entreprendre un siège et il se résigna à rentrer en Egypte. Ces hauts faits sont relatés dans les Annales de Ramsès II et ils ont donné naissance à un morceau littéraire fameux connu sous le nom de poème de Pentaour. Enfin, une alliance en bonne et due

forme fut conclue entre Ramsès II et le roi hittite Khattousil, bientôt scellée par le mariage du premier avec la fille aînée du second.

D'un autre côté, l'attention des archéologues était attirée vers les monuments d'un style assez particulier, bas-reliefs rupestres répandus dans toute l'Asie Mineure. Texier, puis MM. G. Perrot et Guillaume se sont attachés à relever les plus importants conservés autour de Boghaz-Keuï et de Euyuk, en Ptérie, dans la boucle de l'Halys[1]. Ce fut par une intuition heureuse que M. Sayce proposa d'attribuer ces vestiges antiques aux Hittittes. L'hypothèse vient d'être brillamment confirmée par une découverte capitale due à M. Hugo Winckler, l'assyriologue bien connu, professeur à l'Université de Berlin.

Déjà M. Ernest Chantre, en 1893, avait relevé à Boghaz-Keuï quelques fragments de tablettes cunéiformes. Aussi le savant explorateur s'adjoignit-il, en 1894, M. Alfred Boissier, l'assyriologue de Genève. Cette année-là, la mission de Cappadoce n'eut pas ses coudées franches et elle ne put poursuivre des recherches qui promettaient d'être fructueuses. Dans la publication qui suivit[2], M. Boissier put, cependant, reconnaître que certains textes cunéiformes étaient apparentés aux tablettes d'El-Amarna trouvées en Egypte (XIVe-XIIIe siècles av. J.-C.) : « Chose extraordinaire, disait-il (p. 43), l'écriture est la même que celle des lettres qu'envoyaient les rois d'Arménie et d'Asie Mineure aux rois d'Egypte Aménophis III et Aménophis IV ». Le P. Scheil, dans le même ouvrage (p. 58), supposa que quelques tablettes écrites en cunéiformes, mais dans une langue inconnue, devaient être attribuées aux Hittites[3] : « Je ne serais pas étonné, tant à cause du lieu d'origine de ces tablettes qu'à raison de quelques légers indices relevables dans le texte, que nous eussions du hétéen, non plus en hiéroglyphes, mais en signes cunéiformes ». Ces hypothèses sont aujourd'hui vérifiées.

Dans l'été 1906, M. H. Winckler ouvrit une tranchée dans la citadelle de Boghaz-Keuï et bientôt il mit la main sur une masse de tablettes plus ou moins bien conservées qui constituaient les archives diplomatiques des rois hittites. Parmi les tablettes rédigées en babylonien, M. Winckler eut l'heureuse fortune de retrouver la version babylonienne — c'était la langue diplomatique de l'époque, — du fameux traité d'alliance entre Ramsès II et Khattousil. La comparaison des textes ne manquera pas d'intérêt. D'autres tablettes, quelques-unes entières et de grandes dimensions portant plusieurs centaines de lignes chaque, sont écrites en cunéiforme, mais en langue hittite. Le déchiffrement de cette langue, qui avait résisté à toutes les tentatives, entre ainsi dans une voie nouvelle[4].

1. On trouvera tous les renseignements à ce sujet dans Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV.

2. E. Chantre, *Recherches archéologiques, Mission en Cappadoce*, Paris, 1898.

3. C'était aussi l'avis de M. Golenischeff sur ces tablettes dites cappadociennes.

4. D'après les renseignements publiés par M. Winckler dans *Orientalistische Litteratur-Zeitung*, 15 déc. 1906.

Une masse de documents inédits viendra donc bientôt éclairer la géographie fort obscure de ces contrées d'Asie Mineure. Elle précisera l'histoire de l'empire hittite à l'époque la plus brillante, c'est-à-dire du XVe au XIe siècle. En particulier, les ruines de Boghaz-Keuï sont datées et cette ville est classée comme capitale du pays des Hittites. Dans les nouveaux textes, elle porte le nom même du peuple et du pays : Khatti. Ces résultats sont importants si l'on considère que les estimations flottaient du troisième millénaire jusqu'au VIIIe siècle avant notre ère.

Au point de vue anthropologique, la question des rapports entre la civilisation égéenne et les civilisations orientales durant le deuxième millénaire, se pose avec netteté. On pressent que, dans ces rapports, le rôle le plus efficace a été joué par cette population d'Asie Mineure que désigne le nom de Hittites. Tombée sous le joug oriental (assyrien et mède) et quelque peu sémitisée, elle est connue par les auteurs classiques sous le nom de Syriens blancs.

Les fouilles en Mésopotamie.

Dans le *Journal asiatique* de novembre-décembre 1906, M. Charles Fossey, professeur au Collège de France, passe en revue les publications concernant l'assyriologie parues en 1904. On y trouve des indications sur les fouilles allemandes à Babylone et à Qalaat Chirgat (l'ancienne Achour), sur les fouilles commencées par l'Université de Chicago à Bismya en Chaldée, au sud-est de Niffer, sur les fouilles françaises à Telloh où le capitaine Cros a remplacé feu M. de Sarzec.

L'activité de M. de Morgan à Suze ne se ralentit pas. Son rapport sur la neuvième campagne de fouilles de la Délégation française en Perse a paru dans les *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, juin 1906. C'est un complément à l'*Histoire et travaux de la délégation en Perse* (1897-1905), paru chez Leroux en 1905. La *Revue de l'École d'Anthropologie* de 1902 (p. 187-200) a publié une étude de M. Capitan. Signalons encore les articles illustrés de M. E. Babelon dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* de 1905 et de M. E. Pottier dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1906. Dans la *Revue de Paris* de 1905, M. Victor Bérard a insisté sur les raisons qui militent en faveur d'un puissant effort scientifique de la France en Perse.

Les mines du Sinaï.

Le cuivre employé en Égypte était importé de la haute Mésopotamie par l'intermédiaire des princes syriens; il en était extrait aussi de l'île de Chypre. Cependant, les Pharaons exploitaient directement les mines de la presqu'île du Sinaï. Des recherches dans cette région furent tentées par Lepsius et Lottin de Laval. Nombre d'explorateurs ont marché sur leurs traces; des fouilles méthodiques n'ont été entreprises que depuis peu.

Dans un volume intitulé *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï*

(Paris, 1904), M. Raymond Weill a retracé l'histoire des établissements miniers telle que les documents qu'il avait su réunir permettaient de l'établir. Les Égyptiens allaient chercher du cuivre au Sinaï, mais aussi des pierres précieuses. Ces pierres colorées en vert par le carbonate de cuivre servaient, notamment la turquoise et l'émeraude, à orner les bijoux; mais, le plus souvent, elles étaient broyées pour obtenir la couleur verte d'un usage si répandu dans la décoration égyptienne et les émaux verts si recherchés.

M. Weill a pu démontrer que ces exploitations minières remontaient jusqu'à la première dynastie égyptienne. Les installations étaient temporaires. Quand les Pharaons avaient besoin de minerai de cuivre ou de minéraux colorés, ils envoyaient une expédition qui procédait à une exploitation intensive dans les galeries déjà percées. Au bout d'un, deux ou trois mois, elle revenait chargée de butin.

Tout récemment, une mission anglaise que dirigeait M. Flinders Petrie et qu'accompagnait M. R. Weill, a poursuivi des relevés et des fouilles dans les mines de turquoises du Wadi Megharah et dans le temple de Sarabît-el-Khadim. Le premier volume que publie M. Flinders Petrie (*Researches in Sinaï*, Londres, Murray, 1906) décrit l'exploitation des mines de cuivre et de pierres précieuses depuis la plus haute époque.

Rapports entre l'Espagne et l'Orient.

L'influence de l'Orient sur la civilisation ibérique n'a pu être étudiée avec précision que récemment, grâce à des fouilles méthodiques. MM. Léon Heuzey, Pierre Paris, Arthur Engel, José Ramon Melida [1], etc..., sont parvenus à fixer quelques notions certaines, notamment sur l'ancienne école de sculpture ibérique dont le buste célèbre dit de la dame d'Elche au Louvre est le représentant le plus parfait. On a prononcé d'abord le mot d'art gréco-phénicien; c'est gréco-ibérique qu'il vaut mieux dire. La puissante influence de la Grèce a été confirmée par la céramique dont le décor paraît emprunté à la basse époque mycénienne, peut-être à des populations chez lesquelles il survivait. Le décor ibérique est défini par M. Edm. Pottier (*Journal des savants*, 1905, p. 583), comme « la suite abâtardie du mycénien ». Sur toutes ces questions M. P. Paris a donné deux volumes substantiels : *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* (Paris, Leroux, 1903-1904). Depuis, on a constaté que cette céramique ibéro-mycénienne a été importée dans le midi de la France. On en a recueilli des fragments à Montlaurès près Narbonne [2] et dans la région de Marseille [3].

Toutefois, si le décor est inspiré du mycénien, la technique est bien locale et il semble aujourd'hui que certains céramistes ibères aient cherché à

1. Nous n'envisageons en ce moment que la civilisation du premier millénaire. L'influence orientale remonte plus haut, comme l'a montré M. E. Cartailhac dont on connaît les belles découvertes dans la péninsule.

2. H. Rouzaud, *Notes et observations sur le pays narbonnais* et E. Pottier, *Comptes rendus Acad. des Inscriptions*, 1905, p. 283 et suiv.

3. Vasseur, *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1905, p. 383-387.

s'émanciper. Cela résulte des fouilles récentes entreprises par M. [illegible] Albertini à Elche. « Sans déflorer le mémoire que [illegible] communique M. Paris [1], je puis dire que l'une des vases nous apparaît comme ayant reçu dans [illegible] la principale était peut-être à Elche. une richesse [illegible] une floraison de plantes copiées franchement [illegible] d'un pinceau hardi et original, toute une [illegible] fantastiques, dont j'avais déjà signalé [illegible] compléter des séries jusqu'ici bien pauvres [illegible] humaine, fait nouveau, apparaît dans une [illegible] guerriers, chasseurs, cavaliers, cortèges [illegible] collection céramique appartient à l'Université de Bordeaux [illegible] publiée avec de nombreuses planches dans le [illegible] *de la Faculté des lettres de Bordeaux*.

D'autre part, M. J. Melida a fait connaître [illegible] à Javea, petit port entre le cap de la Nao [illegible] de l'ancienne colonie grecque Denia. M. P. Paris [illegible] II, p. 424-435), vient à son tour de [illegible] cette trouvaille constitue avec la dame [illegible] plus belle découverte archéologique faite [illegible] brisant un pot d'argile, un paysan a mis [illegible] 37 centimètres, large de 8 et pesant [illegible] pendeloque, une autre chaîne d'or, deux [illegible] et dix bandelettes d'argent plus ou moins [illegible]

L'intérêt exceptionnel de ces bijoux tient [illegible] ornements dont sont surchargées les [illegible] musée de Madrid. Quelques-uns sont [illegible] Louvre. « Le vase de Javea, dit M. P. Paris [illegible] contenait donc, on n'en peut douter, [illegible] élégante espagnole contemporaine de [illegible] plus habiles sculpteurs du Cerro de los Santos [illegible] IVe siècle avant notre ère.

Le décor du frontal est particulièrement [illegible] M. Melida, tout en constatant la présence [illegible] grecs, concluait que ces bijoux étaient [illegible] M. Paris croit à une origine purement grecque [illegible] conduit de très ingénieuse façon par la comparaison avec les bijoux étrusques. Ces bijoux étrusques, si [illegible] en effet de ceux de Javea, ne sont pas étrusques, mais de fabrication grecque [illegible] au même titre que les fameux bijoux filigranés et granulés de la Russie méridionale et de diverses régions de la Grèce. [illegible], il y a quelque difficulté à admettre que les orfèvres grecs travaillant pour l'exportation en se pliant au goût d'une clientèle variée. Ne serait-ce pas plutôt que

1. Dans *Jahrbuch des k. deutschen archæol. Instituts, Archæol. Anzeiger*, 1906, p. 180.

le travail de l'or n'était pas limité à l'Attique, mais pratiqué dans maintes colonies grecques comme aussi en Orient. M. Paris, d'ailleurs, est prêt à concéder que l'auteur du diadème de Javea était un orfèvre grec de la colonie grecque de Denia. C'est là, sans doute, la solution qui sera généralement admise.

Les religions orientales dans le paganisme romain.

Sous ce titre, M. Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand, vient de publier chez Leroux une série de conférences faites au Collège de France (fondation Michonis) et devant le « Hibbert-Trust » à Oxford. Nul n'était mieux qualifié que le savant auteur des *Textes et Monuments figurés relatifs au culte de Mithra*, pour exposer d'ensemble un sujet aussi captivant. Il y a pleinement réussi.

Dans cet afflux de cultes d'Asie Mineure, d'Égypte, de Syrie et de Perse, submergeant rapidement la religion romaine, M. Cumont a volontairement réservé le christianisme — la matière n'étant pas suffisamment élaborée, — mais les comparaisons se présentent à chaque pas et l'ouvrage constitue une introduction des plus suggestives à l'étude du christianisme. Toutefois, le départ est difficile à établir entre les éléments que se sont mutuellement empruntés les mystères orientaux et le christianisme.

Quand on considère les incertitudes que présentent les filiations matérielles, même lorsqu'on dispose de documents nombreux comme en fournissent la céramique et les industries du métal, on conçoit quelle délicatesse de touche est nécessaire dans les comparaisons entre les divers cultes, surtout quand les renseignements sont vagues, tendancieux ou peu nombreux.

La question est extrêmement complexe et l'hypothèse simpliste de l'emprunt ne peut pas toujours la régler. M. Cumont se demande si les similitudes d'idées ou de pratiques relevées entre le christianisme et les cultes orientaux ne doivent pas souvent s'expliquer, en dehors de tout emprunt, par une communauté d'origine. Il est notamment partisan d'une diffusion assez ancienne du judaïsme dans certaines communautés païennes, diffusion qui aurait abouti, en des points très divers, à des compromis et à des systèmes assez voisins. « Certaines similitudes, dit-il, dont s'étonnaient et s'indignaient les apologistes, cesseront de nous paraître surprenantes quand nous apercevrons la source lointaine dont sont dérivés les canaux qui se réunissent à Rome. »

Ce point de vue est intéressant et, semble-t-il, exact. Il faut prendre garde, cependant, qu'une action attribuée au judaïsme peut, dans bien des cas, avoir été exercée par des Syriens païens. La langue et les idées religieuses dépassent facilement, entre Sémites, le cadre étroit des cultes locaux. On n'a peut-être pas assez marqué qu'en Syrie, par exemple, tous les peuples, partis d'une conception religieuse rigoureusement identique, évoluent dans le même sens, avec ici ou là quelque retard.

Ainsi, de ce que les Palmyréniens païens avaient des expressions reli-

gieuses identiques à celles du judaïsme, on a conclu bien à tort que les Palmyréniens avaient emprunté termes et conceptions aux Juifs. En réalité, Syriens et Juifs, partis du même point, ont évolué parallèlement, subissant les mêmes influences, trahissant sous l'identité d'expression la similitude des représentations religieuses, se pénétrant si intimement que le plus souvent il est illusoire de rechercher qui a commis l'emprunt, quand emprunt il y a. Les circonstances historiques ont contribué à nationaliser le culte juif avec intensité et à mûrir plus rapidement en lui la conception monothéiste; mais, du moins dans l'antiquité, les pratiques juives n'en furent pas essentiellement modifiées.

Le type de la Diane d'Éphèse.

Dans les fouilles conduites par M. Hogarth sur l'emplacement du temple d'Artémis à Éphèse, un grand nombre de figurines votives ont été recueillies. Il est intéressant de relever (*Münchener Allgemeine Zeitung*, 1906, n° 282) que le type bien connu de la déesse aux multiples mamelles manque complètement dans les couches anciennes.

En général, l'idole en forme de *xoanon*, c'est-à-dire au corps à peine équarri, n'a reçu des enjolivements symboliques tout autour de la gaîne qu'à une époque basse et assez facile à déterminer. Ces additions, en effet, ont dû être imaginées lorsque, vers la fin du royaume séleucide, les vieilles idoles connurent une faveur nouvelle. Le syncrétisme de l'époque romaine développa le procédé qui permettait de faire revêtir à mainte divinité le caractère de divinité panthée.

René Dussaud.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES PALÉOLITHIQUES A CAPRI

Le dernier numéro du *Bolletino di Paletnologia italiana* contient trois fort intéressants mémoires de MM. Cerio, Bellini et Pigorini concernant la découverte, toute récente, dans l'île de Capri, d'ossements d'animaux quaternaires associés à des haches du type chelléen.

Dans la seconde partie de l'année 1905 une fouille de 31 mètres sur 17 fut pratiquée pour l'agrandissement de l'hôtel Quisisona sur le versant méridional de l'île. La coupe du terrain était la suivante, de haut en bas : terre végétale, 1 m. 70 ; alternance de pouzzolanes et de cendres volcaniques, 2 m. 80; argile rouge d'une épaisseur variable de 2 à 5 mètres ; enfin calcaire infracrétacé.

Dans l'argile rouge on découvrit de très nombreux ossements dont un petit nombre seulement put être sauvé. Il y avait les squelettes probablement entiers d'un elephas antiquus et d'un hippopotame; une partie du maxillaire inférieur d'un rhinoceros tichorinus ; quelque dents d'ursus spelæus ; divers ossements et dents de cerfs, de sus scrofa, de canis et d'un tigre (?) et des fragments de carapaces de tortues.

Associées à ces ossements on put recueillir quelques haches de type chelléen ou plutôt acheuléen assez grossier, identiques à celles découvertes depuis longtemps en Italie, par exemple dans la vallée de la Vibrata. Ces pièces souvent volumineuses — plusieurs pèsent plus de 2 kilogrammes — sont les unes en quartzite, les autres en silex pyromaque. Or cette dernière matière est inconnue dans l'île et a donc dû nécessairement y être importée au moment où l'homme quaternaire inférieur y vivait conjointement avec la faune des grands mammifères ; antérieurement aux grandes éruptions du Vésuve et alors que l'île était encore unie à l'extrémité de la presqu'île de Sorrente dont elle est distante actuellement de 5 kilomètres.

Ces découvertes ont donc une grande importance générale. Elles ont également un intérêt d'un autre ordre. On sait que Suétone décrivant la villa d'Auguste dit qu'il y avait réuni surtout des objets *vetustate ac raritate notabilibus* : *qualia sunt Capreis immanium belluarum ferarumque membra prægrandia quæ dicuntur gigantum ossa et arma heroum.*

On a beaucoup discuté sur l'interprétation de ce texte depuis Bonucci écrivant en 1864 au duc de Luynes jusqu'à Sir John Ewans et à M. Reinach qui a publié sur ce sujet, en 1889, un fort intéressant article. Pour *ossa gigantum* on était bien d'accord. Ce devaient être des ossements fossiles de grands mammifères. On voit que les dernières fouilles démontrent leur abondance à Capri. Mais, pour *arma heroum*, les avis étaient partagés. Bonucci pensait que cela devait s'appliquer aux haches polies qui auraient pu être recueillies par les Romains avec les ossements de grands animaux.

Reinach faisait très judicieusement observer que les Romains connaissaient fort bien les haches polies, les *céraunies*, mais que, pour eux, c'étaient des pierres de foudre et que jamais il ne leur serait venu à l'idée d'appeler *arma heroum* des céraunies. Evans pensait même que les *arma heroum* étaient en bronze.

Mais voici que les découvertes récentes de Capri semblent devoir changer la solution de ce petit problème. Il y avait à Capri avec les *ossa gigantum* de grosses pierres pointues en roches étrangères au pays, le tout contenu dans l'argile rouge sans autres débris. Il paraît donc tout naturel que les Romains recueillant les os aient en même temps ramassé les pierres qui les accompagnaient et les aient considérées comme les armes des héros avec lesquelles ceux-ci auraient tué ces gigantesques animaux. C'est en somme exactement le même état d'esprit et la même perspicacité que celle de M. Conyers ramassant au début du XVIIIe siècle, dans les dépôts de la Tamise à Gray's Inn Lane, aux portes de Londres, les ossements d'un éléphant et une hache acheuléenne placée à côté. Or, comme le dit Bagford dans une lettre écrite le 1er février 1714-15, « il pensait qu'il s'agissait là d'une arme bretonne faite d'un silex semblable à une lance qui constituait une arme très fréquente chez les anciens Bretons. L'éléphant avait dû être tué par le Breton qui se servait de cette arme. » (Voir *Revue de l'École d'anthropologie*, juillet 1901.) Ce que Bagford et Conyers avaient si bien vu, les Romains étaient bien capables de l'avoir compris de même, recueillant comme *arma heroum* les haches chelléennes placées à côté des *ossa gigantum*, lesquelles haches, absolument différentes des céraunies, auraient servi aux héros à tuer les *immania bellua* dont les os étaient associés à ces armes primitives.

On voit donc qu'à ce point de vue spécial la découverte de Capri ne manque pas non plus d'un vif intérêt et permet d'émettre avec une plus grande probabilité que jadis l'hypothèse qui vient d'être développée.

L. CAPITAN.

LIVRES ET REVUES

BASILE MODESTOV. — *Introduction à l'histoire romaine*, 1 v. avec planches et fig.; traduit du russe par M. Delines, avec une préface de M. SALOMON REINACH, Félix Alcan, édit., 1907.

Voilà un ouvrage, d'ailleurs bien présenté, dont il faut tout d'abord recommander la préface, je pourrais dire la critique, due à la plume de M. Salomon Reinach. M. Modestov connaissant à fond l'antiquité romaine a vécu de longues années en contact avec les savants italiens,

suivi leurs recherches, visité leurs collections, et il a écrit, non pas une introduction à l'histoire romaine comme le dit son titre, mais un tableau de tout le *préromain* en Italie, y compris les plus lointaines civilisations préhistoriques. C'est le premier exposé complet de ce genre et justement son mérite c'est d'être le premier. On aurait pu croire qu'étant aussi tout nouveau, il est au niveau de la science actuelle sur tous les points. Prié par M. Modestov lui-même d'en dire son avis, M. Salomon Reinach, très franchement, a fait des réserves sans lesquelles d'ailleurs, le livre était exposé à être jugé sommairement d'après ses parties défectueuses. M. Modestov n'avait pas, il faut bien le dire, la compétence nécessaire pour résumer le quaternaire italien. Mais son œuvre est bonne et utile pour faire connaître l'*énéolithique*, phase de civilisation assez particulière à l'Italie et dont l'importance est des plus considérables.

Je ne sais sur quoi et d'après quoi M. Modestov s'est fait cette idée assez étrange qu'avec l'apparition des sépultures à incinération apparaissent les Aryens (qu'il fait venir on ne sait d'où), que la pratique de l'incinération est d'introduction aryenne. De là une série de jugements et de déductions foncièrement erronés qu'aucune contradiction n'arrête, pas même ce fait qu'il reconnaît, à savoir que les premières et plus anciennes tombes romaines sont à inhumation.

Sur la question des Ligures, il aurait pu citer en faveur de son opinion des auteurs déjà vieux, comme des auteurs contemporains. Mais elle n'a aucune base scientifique. Et ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il met une grande assurance à répéter des affirmations que rien ne prouve et qui sont contredites par des faits très sûrs et des données anthropologiques incontestées. La meilleure partie de son ouvrage est celle qui touche de plus près à l'histoire. M. Modestov traite des Étrusques avec une parfaite connaissance de son sujet, bien qu'encore sur cette question il soutienne des thèses contestables. Mais il a le tort de se donner, tout au moins en apparence, comme le premier et seul défenseur de la théorie de l'origine orientale des Etrusques. M. Salomon Reinach lui apprend qu'il l'a préconisée depuis bien des années et en bien des circonstances. Je pourrai presque en dire autant que lui. J'ai parlé des Étrusques de côté et d'autre. *Jamais je n'ai pris au sérieux ceux qui les faisaient venir des Alpes rhétiques.* J'ai toujours suivi les données du bon Hérodote. J'ai de plus fourni un argument d'ordre anthropologique péremptoire en leur faveur. Et il y a de cela combien d'années !

ZABOROWSKI.

CH. PORTAL. — *Les Mégalithes d'Alban* (*Tarn*). Extrait de la *Revue du Tarn*, 1905.

Courte notice, illustrée d'une planche (fig. 39), dans laquelle Ch. Portal, archiviste du Tarn, donne d'intéressants renseignements sur deux monuments mégalithiques de ce département. Ces mégalithes sont situés à proximité d'Alban, chef-lieu de canton.

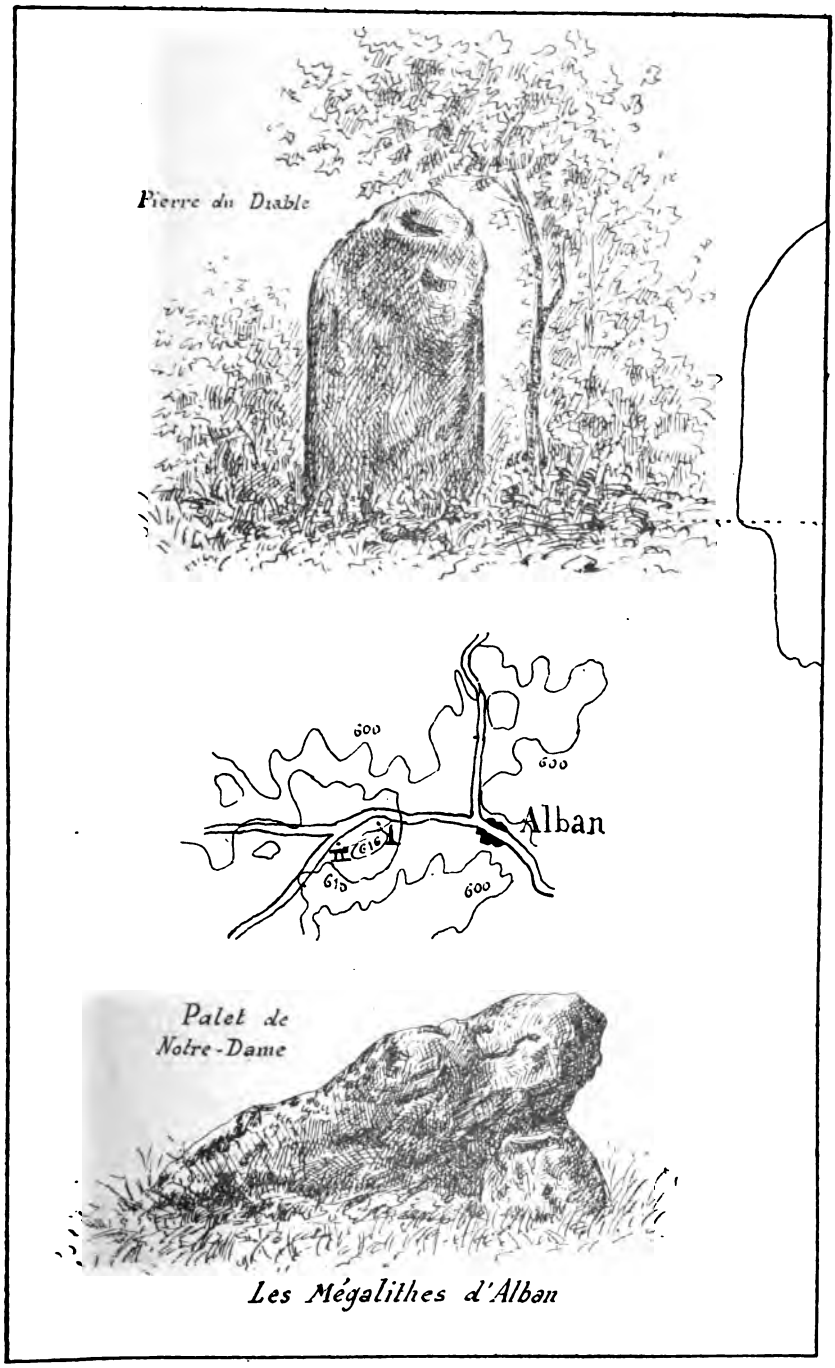

Fig. 39. — Les mégalithes d'Alban (Tarn). — D'après la *Revue du Tarn*, 1905.

Le premier est un dolmen en ruine, connu dans le pays sous le nom de *Palet de Notre-Dame*. Il est placé à gauche de la route d'Alban à Réalmont, à moins d'un kilomètre d'Alban. Sa table, de forme à peu près ovale, mesure 3 m. 70 de longueur sur 2 m. 70 de largeur et 0 m. 60 d'épaisseur maxima. Elle ne possède plus qu'un seul des supports qui la soutenaient. Ce support, qui se trouve du côté Nord, a 2 mètres de largeur, 0 m. 60 de hauteur au-dessus du niveau actuel du sol et 0 m. 55 d'épaisseur au milieu.

Le second mouvement signalé est un menhir, nommé la *Pierre du Diable*. Il consiste en un bloc en forme de cylindre conique aplati, avec échancrure à la partie qu'on suppose avoir été la base. Ses dimensions actuelles sont : 3 m. 10 de longueur, sur une largeur maxima de 1 mètre, qui se réduit à 0 m. 60 au-dessous de l'échancrure, et 0 m. 50 à 0 m. 55 d'épaisseur maxima. Couché depuis longtemps au bord d'un vieux chemin, on a d'abord cherché à le débiter, ainsi que l'attestent les trous de mines qu'on a observé sur ses flancs. Quoique l'on ne soit pas arrivé à le détruire entièrement, sa longueur a cependant dû être assez sensiblement réduite ; c'est du moins ce que permettent de croire les fragments qui gisent auprès de lui. Puis, en 1904, la municipalité, avec l'assentiment du propriétaire du champ, l'a fait redresser à l'endroit même où il était couché.

Pas plus le menhir que le dolmen ne seraient en roche locale. « Au dire de personnes du pays, ces pierres proviendraient d'un lieu situé à quelques kilomètres. »

Ch. Portal rapporte la curieuse légende qui existe sur ces monuments et explique les noms qui leur ont été donnés :

« Un jour la Vierge se trouvait à Roquecezière, localité du département de l'Aveyron située à 16 kilomètres, à vol d'oiseau, d'Alban et à une altitude de 900 mètres environ. Le Diable y vint pour tenter la Sainte Femme et lui proposa une lutte dans laquelle il comptait bien être vainqueur. Il s'agissait de prendre chacun un énorme palet, et de le lancer dans la direction d'une pierre plantée qu'on apercevait à l'horizon, à une faible distance du futur emplacement d'Alban. La Vierge accepta le défi, jeta son palet qui alla tomber au delà du but. Le Malin fut décontenancé par ce résultat et sa pierre, qu'il avait peut-être déloyalement choisie plus légère, reçut une impulsion si maladroite, qu'une soudaine tempête l'emporta dans les airs. Nul ne sait où elle est allée choir. » Ce qui n'empêche pas les gens du pays de regarder le menhir comme le palet du Diable.

A. DE M.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — IV. — AVRIL 1907

SOMMAIRE

L. Manouvrier. — LE CLASSEMENT UNIVERSITAIRE DE L'ANTHROPOLOGIE. (*Suite*).

L. Bardon, A. et J. Bouysonnie. — STATION PRÉHISTORIQUE DE LA COUMBÂ-DEL-BOUÏTOU, PRÈS BRIVE (CORRÈZE). (*Avec 13 fig.*)

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*,
rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et 8 planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*	Anthropologie préhistorique.
Georges Hervé	Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau	Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier	Anthropologie physiologique.
A. de Mortillet	Technologie ethnographique.
Papillault	Sociologie.
Fr. Schrader	Géographie anthropologique.
Zaborowski	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier.*

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

LE CLASSEMENT UNIVERSITAIRE
DE L'ANTHROPOLOGIE

Par L. MANOUVRIER

(*Suite* [1])

V

Les rapports que nous avons à examiner sont de trois sortes :

1° Rapports de l'Anthropologie avec les sciences générales ;

2° Rapports avec l'histoire des productions humaines ;

3° Rapports avec les arts qui ont besoin, comme la médecine, de s'adjoindre une portion de la science de l'homme.

C'est l'étude de ces rapports qui nous permettra d'établir nettement le programme entier de l'Anthropologie et de mettre en évidence le noyau « cristallisable » et irréductible qui doit représenter cette science au point de vue de la division du travail universitaire.

En même temps apparaîtront clairement les relations logiques à considérer dans les dispositions pratiques de toute sorte concernant l'organisation de la culture et de l'enseignement anthropologiques.

Il a été dit plus haut qu'avec le temps les dispositions doivent finir par arriver empiriquement à se mettre d'accord avec la logique. Mais l'étude des rapports logiques des sciences entre elles et avec les arts permet de prévoir ce résultat final et de l'obtenir immédiatement, ou tout au moins de l'avoir en vue dans les arrangements que comportent les conditions de chaque temps et lieu.

Il faut pour cela que cette étude ait révélé un fait général dominant le cas particulier de l'Anthropologie comme tous les autres. Elle l'a fourni effectivement, et ce fait répond aux nécessités logiques de l'ordre le plus général puisqu'il s'est produit spontanément dans le cours des siècles, et continue à se produire encore de nos jours indépendamment de toute théorie préconçue.

1. Voir la *Revue* de mars 1907.

Ce fait consiste dans la formation de deux sortes de sciences : 1° les sciences générales constituées par l'étude des *phénomènes* considérés en eux-mêmes pour en saisir la nature, l'enchaînement et les lois; 2° les sciences particulières constituées par l'étude des *êtres*, en vue de la connaissance spéciale des êtres de chaque sorte qui agissent à l'état indivis et sur lesquels nous devons agir suivant toute leur complexité phénoménologique. Il est clair que dans chaque sorte d'êtres les phénomènes se produisent, s'associent et se combinent d'une façon particulière d'où résultent pour chaque être ses propriétés et qualités spéciales.

La formation de ces deux ordres de sciences répond à des nécessités évidentes qui existent aussi bien aujourd'hui qu'autrefois. Ce n'est pas une proposition de classement théorique; c'est un fait existant et nécessaire, résultant de rapports logiques qui n'eurent pas besoin, pour produire leurs effets, d'être explicitement reconnus.

La reconnaissance de ce fait, indiqué en deux mots par Comte, paraît être impliquée, vaguement tout au moins, dans la distinction plus ancienne du groupe de sciences désigné sous le nom d'*Histoire naturelle*. Cette distinction, plus juste et plus importante que maints classements théoriques, se trouve aujourd'hui précisée. Les sciences « naturelles » sont celles qui ont pour objet l'étude des *êtres* naturels, par opposition avec celles qui ont pour objet l'étude des phénomènes abstraitement envisagés. L'enchaînement découvert par Comte entre ces dernières sciences et qui semble actuellement aller de soi n'était pourtant pas aperçu antérieurement, peut-être parce que la raison d'exister des sciences dites *naturelles* en dehors des sciences générales n'avait pas été suffisamment reconnue. Il en résultait en effet une interposition, parmi les sciences générales ou *phénoménologiques*, de sciences naturelles ou d'êtres qui, embrassant chacune des phénomènes de diverses sortes, contribuaient à dissimuler la chaîne continue formée par les sciences générales.

Toujours est-il que les nécessités logiques ont donné lieu aux sciences générales suivantes : Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, auxquelles Comte ajouta la science des phénomènes sociaux ou Sociologie. Simultanément, les mêmes nécessités ont amené la formation de sciences particulières s'occupant des diverses sortes d'êtres naturels. Ces sciences visent la connaissance spéciale des astres (depuis que leur étude n'est plus bornée à la mécanique

céleste), de l'atmosphère, de la Terre, des minéraux, des végétaux et des animaux, etc., de sorte que le groupe actuel des sciences d'êtres se trouve actuellement ainsi constitué : Astronomie, Météorologie, Minéralogie, Géologie, Botanique, Zoologie avec toutes leurs subdivisions multipliables à volonté, telles que l'Océanographie, l'Anthropologie, etc.

Chaque science naturelle ayant pour but la connaissance d'une catégorie d'êtres doit étudier ces êtres à tous les points de vue phénoménologiques et utiliser dans ce but autant de sciences générales que les êtres envisagés présentent de sortes de phénomènes, sans quoi la connaissance visée ne pourrait être atteinte. L'Anthropologie doit donc être une étude anatomo-physio-psycho-sociologique, c'est-à-dire qu'elle doit faire converger sur les êtres étudiés les lumières de l'Anatomie, de la Physiologie, de la Psychologie et de la Sociologie. Toutes ces lumières contribuent en effet à la connaissance des êtres humains.

On a pu se demander si l'Anthropologie n'absorberait pas ainsi la majeure partie de la Psychologie et surtout de la Sociologie, en raison du développement exceptionnel des points de vue psychologique et sociologique dans l'espèce humaine. Or il n'en est rien, même dans les cas nombreux où l'étude anthropologique envisagerait des caractères psychologiques et sociologiques exclusivement humains.

Les sciences dites générales ne sont telles, en effet, que parce qu'elles sont des sciences phénoménologiques; c'est cette dernière qualité qui les différencie essentiellement des sciences d'êtres. Dans les cas où il s'agit de faits exclusivement humains et où leurs lois ne trouvent par conséquent aucune application en dehors de l'espèce humaine, ces faits n'en sont pas moins étudiables au point de vue phénoménologique et au point de vue de l'étude particulière des êtres. Les résultats de la première étude n'en présentent pas moins le plus haut degré de généralité qu'ils puissent comporter dans le champ relativement restreint où apparaissent les phénomènes envisagés.

La séparation des deux points de vue, celui de la science phénoménologique et celui de l'étude des êtres, existe donc en matière sociale ou psychologique aussi bien qu'en matière biologique.

Cette séparation répond à une nécessité logique générale qui se

révèle dans toutes les sciences et détermine partout deux directions différentes du travail d'investigation.

Dans la première, étant donné un fait quelconque, on se demande comment il s'est produit, on recherche les causes et le mécanisme de son apparition, on l'examine sur d'autres êtres que celui sur lequel on l'a d'abord constaté; on l'observe dans des conditions aussi variées que possible, soit naturelles, soit artificielles, on s'efforce d'isoler les conditions supposées dominantes et l'on arrive ainsi à comprendre son déterminisme. C'est la direction phénoménologique. On y considère les phénomènes en eux-mêmes et dans leurs mutuels rapports si exclusivement que les êtres y sont considérés comme un simple substratum. On ne regarde en eux que les conditions supposées intéressantes au point de vue de l'explication cherchée.

Dans l'autre direction, c'est tout le contraire. Le fait constaté apparaît comme un élément de la connaissance d'un être. Expliqué ou non, cet élément sert à rapprocher ou à différencier cet être d'autres êtres. Il est ajouté pour cela à d'autres caractères. S'il est expliqué, grâce à la première direction, il ne sert plus seulement au classement taxinomique; il devient un élément de connaissance plus profond et d'appréciation de la valeur des êtres comparés entre eux; il sert à expliquer, concurremment avec les autres caractères coexistants, la manière d'agir d'un être et à guider l'action que l'on peut avoir à exercer sur lui.

Dans cette direction des sciences naturelles le classement à obtenir n'est pas seulement celui d'un musée avec une répartition géographique; il implique une connaissance aussi entière que possible des objets étudiés.

Les êtres représentent des complexus indivis de potentialités que le naturaliste est obligé d'analyser, mais dans le but d'obtenir une connaissance synthétique de l'être tout entier. Car c'est dans son ensemble qu'il doit être nécessairement envisagé lorsqu'on veut comprendre son histoire, ses relations passées et présentes avec son milieu et lorsqu'on veut, à son sujet, prévoir et pourvoir scientifiquement.

Il ne se décompose point en parties simples pour subir ou exercer une action; il faut le prendre tel qu'il est dans toute sa complexité phénoménologique.

Dans la direction des sciences générales, l'investigateur s'efforce d'isoler dans les êtres les phénomènes dont il recherche les lois et les rapports. Dans la direction de l'histoire naturelle, au contraire, les phénomènes sont considérés en fonction des êtres naturels et en place. Ce sont des assemblages, des connexions, des combinaisons, des résultantes, des intégrations qu'il faut étudier telles que la nature les présente. Leur connaissance est complémentaire de celle des sciences phénoménologiques tout en lui étant subordonnée.

La connaissance des êtres est autre chose que celle des phénomènes, mais il est bien évident que la différence entre les deux ne peut être une différence de substance puisque nous ne pouvons avoir connaissance des êtres que phénoméniquement. L'existence d'êtres distincts les uns des autres ne s'est pas moins imposée à notre esprit avec cette conséquence, entre autres, que nous sommes obligés d'étudier séparément chacun de ces êtres à tous les divers points de vue phénoménologiques qu'ils présentent.

C'est une nécessité dont les raisons positives sont assez claires pour n'avoir pas besoin d'être éclairées métaphysiquement. Mais il importe beaucoup de la connaître comme telle et très nettement afin de s'y conformer. Il ne suffit pas de dire que l'Anthropologie est l'Histoire naturelle de l'Homme si l'on ne dit pas en quoi consiste l'Histoire naturelle et si l'on ne montre pas les raisons d'exister des diverses sciences dites naturelles en sus des sciences phénoménologiques.

Les différences rencontrées dans la comparaison des êtres entre eux sont si souvent inexpliquées que le naturaliste est conduit à faire aussi œuvre d'investigation phénoménologique. S'il en était autrement, sa compétence et les moyens dont il dispose resteraient inutilisés en grande partie. Un vrai naturaliste n'est pas un simple collectionneur et enregistreur de faits, mais un savant dont le travail est orienté dans la direction de la connaissance particulière d'une certaine classe d'êtres et sans limitation du côté de cette connaissance ni du travail entrepris pour l'acquérir.

Il va donc de soi que les compétences phénoménologiques doivent être associées dans l'Histoire naturelle et autant que possible chez le naturaliste selon le nombre et l'association des diverses sortes de phénomènes rencontrées dans les êtres à étudier. On est un véri-

table naturaliste dans la mesure où l'on réunit les compétences phénoménologiques nécessaires pour acquérir la connaissance d'une sorte d'êtres. Aussi, malgré le grand nombre de subdivisions que comporte chaque branche de l'Histoire naturelle, la qualité de naturaliste entier, c'est-à-dire connaissant autant que possible, pour l'époque, au moins une subdivision, est difficile à acquérir. Et lorsqu'il s'agit de cette subdivision qui s'appelle l'Anthropologie, où il n'y a pourtant qu'une seule espèce zoologique, les besoins de la connaissance des êtres deviennent tels que la qualité d'Anthropologiste deviendrait un mythe si l'Anthropologie n'était pas réduite au noyau cristallisable et cependant divisible que nous recherchons en ce moment. Même après cette réduction, qui ne va pas sans un accroissement d'autre part, il est permis de penser que la qualité susdite restera toujours rare si elle doit être uniquement attribuée à ceux qui la posséderont selon les conditions logiques exposées plus haut.

On remarquera que la division des sciences en sciences de phénomènes et sciences d'êtres est la plus générale qui puisse exister et en même temps la plus profondément logique. C'est en effet suivant cette distinction fondamentale que les diverses sciences se sont spontanément séparées en ces deux groupes, sciences générales et sciences naturelles, dont elle précise le contenu et la destination sans laisser aucune place à l'arbitraire.

Nous voyons chaque jour comment l'investigation concrète, qui porte nécessairement à la fois sur des phénomènes et sur leur substratum, concourt simultanément à l'accroissement de la connaissance phénoménologique générale et de la connaissance des êtres. L'observation de ces derniers révèle des variations et des rapports phénoménologiques qui constituent autant de problèmes à résoudre. Dans les recherches qui s'ensuivent le travail prend naturellement la forme qui sollicite l'investigateur. Celui-ci n'a pas à s'inquiéter de savoir s'il agit en phénoménologiste ou en naturaliste. Les sciences générales intègrent ce qui contribue à leur accroissement et les sciences d'êtres font de même.

Ceci est à prendre en considération dans les arrangements universitaires, notamment en ce qui concerne le genre de préparation scientifique à exiger des étudiants en Anthropologie. Mais nous ne pouvons envisager ici que les idées de l'ordre le plus général.

La connaissance des êtres exige une réunion et une combinaison de points de vue phénoménologiques adéquates à la complexité phénoménologique de ces êtres ; il faut admettre cette nécessité logique et s'y conformer si l'on veut obtenir une science réelle des êtres. Il faut bien prendre ceux-ci tels qu'ils sont et reconnaître dans toute son étendue la tâche des sciences naturelles qui est d'appliquer à l'étude des êtres les sciences phénoménologiques et d'obtenir ainsi une connaissance complémentaire indispensable pour diriger notre action sur les êtres naturels. On a pu croire qu'il suffit à l'Histoire naturelle d'étudier les êtres au point de vue du genre de phénomènes qui sert à leur classement. Si les êtres humains, par exemple, sont classés d'après des caractères anatomiques de races, on pourrait se contenter de les différencier à ce point de vue considéré comme dominateur. L'office de l'Anthropologie consisterait alors à distinguer tous les groupes humains possédant un nom particulier avec leur situation géographique et leurs différents habitats successifs s'il y avait lieu, puis de les grouper d'après les caractères ethniques fournis par la pigmentation de la peau, des yeux et des cheveux, la forme de ceux-ci, l'indice céphalique, les indices facial, nasal, orbitaire, anti-brachial, etc., la taille, la langue et autres choses plus ou moins indicatrices de la race. Une telle conception de l'Anthropologie suffirait peut-être, en effet, à la cartographie ou à l'arrangement d'un musée.

Mais ce n'est là qu'un commencement, et il s'en faut même de beaucoup que ce soit une connaissance suffisante au seul point de vue anatomique. De plus, à supposer que tous les êtres humains soient ainsi répartis en groupes ethniques, il faudrait au moins que ces groupes fussent caractérisés aux points de vue physiologique, psychologique et sociologique. Cela ne concerne pas plus la Physiologie, la Psychologie et la Sociologie que la caractérisation anatomique ne concernait l'Anatomie.

Le point de vue pathologique ne doit pas être négligé. Qu'il s'agisse de la résistance ou au contraire de l'accessibilité à l'action des causes pathogènes, de la marche des maladies, de l'action des agents thérapeutiques, etc., l'étude des êtres humains au point de vue pathologique et clinique n'est pas moins utile que leur étude à l'état normal et l'Anthropologie doit noter toutes les différences paraissant liées à la nature des êtres étudiés.

Faut-il donc tant de compétences réunies et associées pour une étude anthropologique complète? Assurément, car on ne peut connaître les êtres humains, comme les autres, qu'aux points de vue auxquels on les a étudiés, et la négligence d'un seul point de vue phénoménologique entraîne une imperfection de la connaissance et de l'action sur eux, non seulement au point de vue négligé mais encore aux autres points de vue, parce que les diverses sortes de différences ou de caractères influent les unes sur les autres dans chaque être. Les caractères anatomiques, physiologiques, psychologiques ne sont pas seulement juxtaposés dans l'être qui les présente; ils sont associés et souvent s'expliquent mutuellement; ils y forment des combinaisons qui possèdent leurs propriétés dynamiques et doivent êtres étudiées.

De là résulte cette conséquence très importante : que l'étude d'un être quelconque, homme ou minéral, exige une collaboration de compétences diverses, mais que l'investigation gagne beaucoup à la réunion de ces diverses compétences chez un même investigateur.

Il n'y a pas un phénomène dans les êtres qui ne relève des sciences générales. La connaissance des êtres procède donc entièrement de la connaissance phénoménologique. Plus celle-ci progresse, plus l'histoire naturelle des êtres peut devenir scientifique et profonde. Mais la division de la nature en êtres distincts, plus ou moins complexes et agissant à l'état indivis les uns sur les autres, nous oblige à étudier séparément chacun d'eux comme complexus particulier possédant ses caractères statiques et dynamiques particuliers. La connaissance de ces êtres et la prévision en ce qui les concerne exige une orientation appropriée, des recherches et une technique également appropriées.

On voit que les raisons ici invoquées ne sont point issues de théories métaphysiques. Elles sont exclusivement des raisons positives et pratiques.

Dans la division qui est prise ici pour base, on retrouve à la fois l'union et la séparation qui existent dans notre esprit entre les phénomènes et les êtres. C'est d'ailleurs une division naturelle, spontanée et nécessaire qui, dans la question ici traitée, ne peut être remplacée par aucune autre. Elle est non pas proposée mais effective. Je me borne à développer ses causes logiques et à appliquer au cas particulier de l'Anthropologie un fait naturel et général, un

véritable principe qui s'impose à nous rigoureusement. Sa connaissance nous permet de nous y conformer et peut être extrêmement utile dans le travail de formation des sciences nouvelles. Son application ne va point, toutefois, sans présenter sur certains points quelques particularités intéressantes.

Il nous faut, au préalable, ajouter aux considérations précédentes quelques définitions.

Les sciences d'êtres, aussi bien que les sciences générales, n'ont d'autre objet que la connaissance pure complètement distincte de ses applications. Les arts, au contraire, consistent essentiellement dans l'action. Ils se distinguent tous de la science par le fait qu'ils ont pour but non de *savoir*, mais d'agir habilement. La recherche du mieux et la réussite dans cette recherche ; les qualités d'esprit qu'elle comporte sont en art des supériorités, mais la différence entre la science et l'art est fondamentalement celle qui existe entre la connaissance et l'action. C'est pourquoi la Médecine, l'Hygiène, la Morale, l'Éducation, la Législation, la Politique, etc., sont des arts.

Mais les arts ont tous besoin de mettre en œuvre des connaissances soit empiriques, soit scientifiques. Certains arts ont profité à un tel point du progrès des sciences qu'ils ont acquis un degré de précision extraordinaire, au point d'être parfois appelés des sciences d'application. Certaines sciences se sont formées sous l'influence des besoins de l'art et la plupart des sciences sont plus ou moins dans ce cas. Certaines sciences sont même restées accolées à des arts au point de paraître en faire partie. La Pathologie, par exemple, est ordinairement considérée comme une portion de la Médecine, alors qu'elle se rattache à la Biologie. C'est d'ailleurs en paraissant absorber plusieurs des sciences dont elle utilise simplement les lumières que la Médecine est vulgairement prise pour une science.

Certains arts, au contraire, à défaut des lumières de la science, se sont érigés en systèmes tellement ouvragés et en théories tellement autonomes, bien que basés réellement sur des connaissances empiriques, qu'ils sont pris sérieusement pour des sciences d'un ordre spécial et supérieur. C'est le cas de la Morale, du Droit et de la Politique dont les rapports avec la science (Psychologie, Anthropologie, Sociologie) n'en sont pas moins les mêmes que ceux de la Médecine et de l'Hygiène avec la Biologie. Mais il est vrai qu'il faudra du temps et beaucoup de temps pour que la science puisse leur apporter un

concours égal à celui qu'elle a apporté à l'art d'éviter les maladies ou à celui de soulager et de guérir les malades. Tel est pourtant le but pratique des sciences désignées ci-dessus.

De l'importance des relations qui unissent la science pure à l'art, jointe à l'importance du cantonnement de la science dans la connaissance pure est résultée la distinction à part, sous le nom de *Technologie*, de la science envisagée au point de vue utilitaire. C'est à tort que ce terme nouveau est souvent employé comme s'il remplaçait le mot *Technique*.

La technique, pour chaque art, est l'ensemble des procédés employés dans cet art. Chaque science possède aussi sa technique; et il il y a d'ailleurs de l'art dans toute investigation. Il n'y a pas lieu de remplacer ces termes, technique, technicien par les mots technologie, technologique, technologiste.

Mais le mot « technologie » est plus souvent employé pour désigner l'histoire de la technique et même l'histoire de l'art. Or cette acception, qui tend à se répandre, entre en concurrence véritable avec la première, qui est la plus ancienne, croyons-nous, et aussi la plus répandue. Il est donc nécessaire d'opter pour l'une des deux significations.

L'*histoire des arts*, qui englobe celle de leur technique, étant parfaitement désignée ainsi, de même que l'*histoire des sciences* dont elle est le complément, il y a tout avantage à conserver ces deux appellations et à réserver le mot « Technologie » pour désigner ce qu'il désigne couramment dans les pays où existent des instituts de technologie. Ce sont des écoles d'ingénieurs.

Entendu au sens de science appliquée, de science envisagée au point de vue de l'application, au point de vue de l'action plutôt qu'au point de vue de la recherche des lois et de la connaissance pure [1], le mot Technologie répond vraiment à un besoin de langage et de la philosophie, à la condition que sa signification reçoive toute la largeur nécessaire. Chaque art devant être guidé par la science doit posséder sa technologie propre, qui est à chercher dans les sciences générales et dans les sciences d'êtres. Si les arts industriels ont devancé les autres dans cette voie et ont les premiers possédé des ingénieurs, c'est-à-dire des technologistes, c'est parce

1. Cf. Taylor Bovey, The fundamental conceptions wich enter into Technology, *Congress of Arts and Science*, St-Louis, 1904, vol. VI, p. 535. (Cambridge. U. S. A.).

que la complexité moindre de la nature inorganique a rendu celle-ci plus accessible à une connaissance et à une action vraiment scientifiques. Mais les arts qui ont pour but l'exploitation du règne végétal et des animaux ne possèdent-ils pas déjà leurs ingénieurs et leurs écoles de technologie? Une école de médecine et d'hygiène n'est-elle pas une école de technologie ou plusieurs sciences sont cultivées et enseignées au point de vue des arts médicaux? Les écoles de beaux-arts elles-mêmes possèdent leur enseignement technologique, c'est-à-dire de science appliquée. Il en sera ainsi des écoles de morale, de pédagogie, de législation, de politique lorsque les sciences afférentes seront assez développées pour pouvoir être envisagées technologiquement. C'est un progrès qui commence à poindre, mais qui, malheureusement, ne sera pas seulement retardé par la complexité des phénomènes et des êtres humains.

Il est terriblement menacé, dans son germe, par le *simplisme* qui résulte de l'extrême indigence de l'enseignement philosophique en ce qui concerne la philosophie des sciences. De même que l'art, selon la remarque de Comte, dépasse toujours la science en complication et pose indéfiniment à celle-ci de nouveaux problèmes, le point de vue technologique en science réclame une circonspection toute particulière et une double appréciation (du côté de la science et du côté de l'art) dont la largeur risque fort de dépasser celle de l'esprit du savant le plus autorisé. Quant au demi-savant et à l'ignorant séduits par une culture primaire, ils voient dans les seuls mots de Psychologie, d'Anthropologie et de Sociologie surtout, à peine éclos, une force suffisante pour révolutionner de fond en comble les formes résultant du travail des siècles et où la science découvrira fatalement, derrière les systématisations empiriques, le jeu de lois naturelles inéluctables. En matière humaine et sociale la connaissance de ces lois permettra de nous en servir, comme en matière inorganique, « mais en leur obéissant ».

Il faut donc commencer par acquérir cette connaissance pour pouvoir procéder, avec la méthode en partie scientifique et en partie empirique des ingénieurs, à l'application.

Les considérations générales exposées dans les pages précédentes, bien que sommaires, vont nous permettre d'achever rapidement la tâche entreprise.

(*A suivre.*)

STATION PRÉHISTORIQUE DE LA COUMBÂ-DEL-BOUÏTOU [1]

PRÈS BRIVE (CORRÈZE)

(ÉTUDE D'ENSEMBLE)

Par L. BARDON, A. et J. BOUYSSONIE

SITUATION.

Quand, en partant du hameau de Planche-Torte [2], on suit la petite route qui remonte la vallée du même nom, on rencontre bientôt le beau viaduc de la ligne de Brive à Cahors. Cet ouvrage permet de s'orienter facilement parmi les nombreuses stations préhistoriques groupées en ce point. Quand on lui fait face on a, à sa gauche, la *grotte Lacoste* que nous achevons de fouiller en ce moment (fin 1906); puis, dès qu'on a franchi le viaduc, on a, sur sa droite, le petit vallon connu de Comba-Negra, où s'ouvrent plusieurs grottes; un peu plus loin les rochers éboulés du *Bâ-del-Rôc*, dominés par la station moustérienne encore inédite de *Chez-Rose*, et la grande grotte dite de *Champ* (ou *Sous-Champ*). En face, à la suite du vallon de Jean-Savie que remonte la voie ferrée, il y a la colline de Pic-Merle, puis un second vallon, la *Coumbâ-del-Bouïtou* (vallon du Boiteux); plus loin la colline et la grotte vide du Raysse, vis-à-vis le hameau de Champ, et, au delà, la grotte des *Morts*, et d'autres stations encore mal connues. Tout ce système de petites collines rayonne en patte d'oie, au S.-O. de la crête calcaire de Chèvre-Cujol, superposée au grès grossier, dans lequel les eaux ont creusé les vallons.

Dans la « Coumbâ-del-Bouïtou », nous avons découvert une station, à laquelle nous avons donné ce même nom, et dont nous voulons publier aujourd'hui une étude d'ensemble [3].

Vers le milieu de la « Coumbâ, » qui a 1 kilomètre environ, un éperon rocheux se détachant de Pic-Merle la rétrécit brusquement, et, dans l'angle

1. Nous écrivons « Coumbâ » au lieu de « Coumbô » sur les observations compétentes de M. L. de Nussac. La dernière voyelle a un son intermédiaire entre â et ô. L'accent tonique est sur la pénultième.

2. La petite vallée de Planche-Torte est celle que traverse la route nationale de Paris à Toulouse, 4 kilom. après avoir quitté Brive. La route remonte ensuite le vallon de Courbe-Longue, vers Noailles, traversant ainsi une région riche en grottes naturelles et artificielles (grottes de Lamouroux).

3. La *Revue de l'Ecole d'Anthrop.* a déjà publié deux études au sujet de son outillage (mai et novembre 1906). Nous en avons parlé aussi au congrès préhistorique de Périgueux (1905. — Cf. *Compte rendu*, p. 63 et 64).

rentrant ainsi formé, s'ouvre, regardant le S.-S.-O. et fort à l'abri des vents, la grotte que nous avons visitée. En remontant plus haut, on rencontre bien sur le flanc opposé un vaste abri, mais nous n'y avons trouvé aucun silex. C'est sans doute une grotte fort jeune : elle a dû se former surtout depuis les époques préhistoriques, et fut d'ailleurs toujours rendue inhabitable par la présence du petit ruisseau qui l'a creusée [1].

Nous ne parlerons donc pas davantage de cette grotte et désignerons

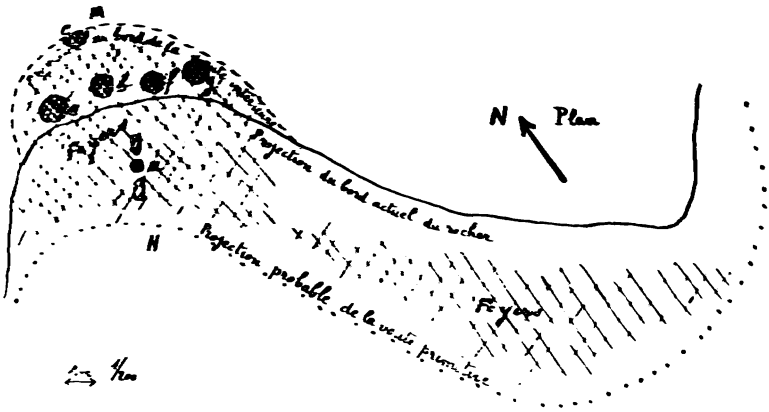

Fig. 41. — Plan schématique du sol de la grotte de la Coumbà-del-Bouitou (près Brive, Corrèze)

la première seule par le nom *Coumbà-del-Bouitou*, ou plus simplement *le Bouitou*.

En 1900, on y voyait à peine, dans un taillis, une excavation profonde mais extrêmement basse de voûte : et, en avant, un grand talus abrupt planté d'arbres. Le hasard voulut qu'en passant par là, l'un d'entre nous rencontrât au pied même du talus quelque éclat de silex. Nous fîmes un sondage, et nous fûmes assez heureux pour trouver, dès les premiers coups de pioche, une superbe pièce en silex blanc, retouchée tout autour [2]. Cela nous décida à entreprendre une fouille en règle.

Nous étions sur le domaine de M. Serre, propriétaire de l'Hôtel de France, à Brive, domaine cultivé alors par M. Mérigot. Tout ce que nous pouvions désirer en fait de permissions et de complaisance, nous l'avons

1. Il est intéressant de noter cette formation rapide de grottes par un courant d'eau, dans le grès du sud de Brive, friable, et à bancs semi-argileux horizontaux : on l'observe particulièrement bien dans un petit vallon où se trouve une station préhistorique signalée par Beaufort, sous *Puy-Lenti* ; un peu en amont, un petit ruisseau pénètre par le bord dans une assez vaste salle dont il ronge le pourtour intérieur.

2. Elle est figurée dans le *Compte rendu du Congrès de Périgueux*, 1905, p. 63, fig. 2, n° 1. Une grande lame à belle retouche, très analogue à celles de nos fouilles, avait été trouvée aussi dans ces parages par M. L. de Nussac. Il en fit don au Musée, comme provenant de Pic-Merle.

obtenu de l'un et de l'autre; et de ce chef notre tâche a été bien facilitée. Qu'ils reçoivent tous nos remerciements.

Pour le travail de fouilles proprement dit, nous avons eu comme collaborateurs consciencieux et dévoués nos élèves du Petit Séminaire de Brive. Durant les cinq années qu'ont duré ces fouilles, à raison de quelques heures par semaine, ceux qui s'y sont succédé y ont mis toute l'ardeur de leur jeunesse, et elle ne s'est jamais démentie. A eux aussi nous devons exprimer notre reconnaissance, et celle de la science préhistorique de nos régions.

L'étude stratigraphique va donner une idée du travail que nous avons eu à faire.

Stratigraphie.

Comme le montrent les coupes fig. 41 et fig. 42, la grotte était entièrement comblée. L'excavation restée seule apparente ne fut jamais habitée. La grotte comporte, en effet, et cela arrive souvent en nos régions, comme deux voûtes superposées, l'espace compris entre les deux étant profond et fort peu élevé. Les fouilles nous ont fait découvrir la seconde, en même temps qu'elles nous ont permis de comprendre clairement le remplissage de la grotte.

A la base, immédiatement sur le rocher de grès blanc, s'étendait un lit compact d'argile rouge, verte ou blanche, aux couleurs tranchées. Sur ce sol, les foyers inférieurs (foyers n° 1) se rencontraient sur toute la largeur de la grotte, soit 23 mètres environ. Voici les particularités que nous avons remarquées : il y avait deux grands centres de foyers très nets. L'un, sur la droite, un peu en contre-bas (fig. 41, 1 bis), peu épais et fort malmené par la chute de blocs énormes[1] — nos observations ont été assez limitées de ce côté; — l'autre vers la gauche (fig. 40, 1), le plus important.

Ce dernier foyer était formé de terre noire, grasse au toucher, avec des sortes de noyaux de matière onctueuse, grise, jaune, rougeâtre, ou d'un noir intense (probablement de l'ivoire en bouillie). Les débris d'os ne manquaient pas, mais à l'état de petits fragments calcinés, et méconnaissables. Ils étaient en quantité considérable surtout en certains points, où ils étaient accumulés dans des excavations circulaires, creusées à même dans le sol (fig. 40 et 42, a, b, c, etc.). Ces sortes de cuvettes avaient 10 à 15 centimètres de profondeur uniforme et un diamètre de 50 à 80 centimètres. Elles ne contenaient guère que des débris d'os, et de la matière noire ou rouge, sans silex, ni autres fragments de roches. Ces derniers, au contraire, surtout des quartz cassés et brûlés, abondaient par places, et formaient même de véritables lits sur le sol, entremêlés de silex. Les belles pièces travaillées se rencontraient généralement autour des centres de foyers, comme on l'a partout remarqué. Enfin une des cuvettes dont nous parlions (fig. 40 et 42, a), un peu plus profonde et moins large, pleine de sable rougi, était flanquée de deux blocs de grès, grossièrement équarris

1. Il fallut en faire sauter plusieurs à la mine.

et appointés, les pointes se faisant vis-à-vis, et fortement rougis par le feu.

Au-dessus, des éboulis forment une couche d'épaisseur variable, de 30 à 80 centimètres environ. Il est évident qu'ils proviennent de l'ancien plafond de la grotte (v. fig. 42); celle-ci se trouvait donc beaucoup plus vaste que l'actuelle. Le surplomb devait s'étendre sur tout le front et même contourner la pointe de l'éperon dont nous avons parlé, avec une profondeur moyenne de 6 mètres jusqu'au point où un homme ne pouvait plus se tenir debout. La hauteur pouvait atteindre 6 à 7 mètres et 3 mètres sous la voûte inté-

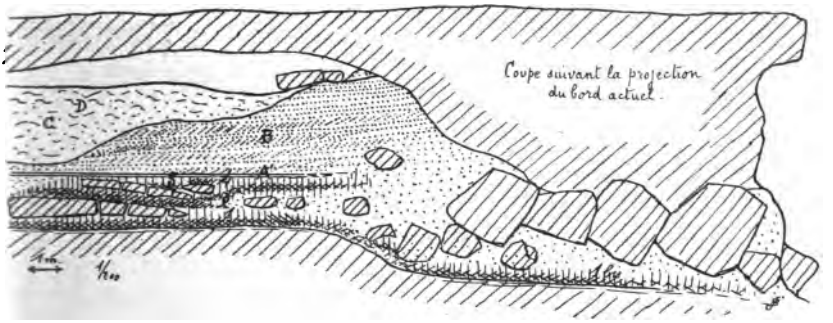

Fig. 41. — Coupe longitudinale de la grotte de la Coumbâ-del-Bouitou (Corrèze). (Même légende que la fig. 42).

rieure. Toute la moitié droite du surplomb a complètement disparu; et cette chute a dû se produire dès les époques préhistoriques, la moitié gauche demeurant seule habitable, et habitée en fait.

Parmi les blocs tombés, au pied du talus, et dans une sorte de cailloutis qui comblait les interstices (fig. 42, A), on trouvait en effet des silex bien travaillés; et bientôt apparut, entre les blocs et le lit de petits cailloux, la couche rouge indice d'un nouveau foyer d'où provenaient les pièces rencontrées précédemment : placé faiblement en dos d'âne sur les éboulis, il occupait toute la moitié gauche de l'abri, et se perdait à droite.

Ce foyer supérieur (foyer n° 2) était nettement distinct du premier, séparé par une épaisseur notable de sable stérile, ou même par du rocher tombé en grandes plaques. Vers le fond, toutefois, les deux foyers allaient se rapprochant; mais, au-dessus, de nouvelles couches noires, de moins en moins importantes, apparaissaient, formant nos foyers n°s 3 et 4. D'autres chutes de morceaux de plafond avaient eu lieu, et l'habitation continua sur ces blocs; jusqu'à ce qu'enfin la grotte fût abandonnée (fig. 41 et 42, 2, 3 et 4).

Ces foyers supérieurs étaient en général formés d'une terre rouge ou noirâtre beaucoup plus sèche et plus compacte que celle du premier. Le n° 2 était très puissant, surtout sous l'avancement antérieur de la voûte, en même temps très noir, avec des fragments de quartz et de granits brûlés. Tout à fait vers le fond, à un moment, ce foyer noir disparut brusquement, pour reprendre plus loin, comme si on l'avait traversé par

un puits de 60 centimètres de diamètre environ, parti du n° 4, et allant s'enfoncer dans le n° 1, tout à côté d'une de ces cuvettes dont nous avons parlé (fig. 42, d). Cette sorte de puits était rempli de sable gris, meuble, en contraste frappant avec le pourtour rouge ou noirâtre et compact. Dans ce sable, il y avait quelques rares silex du genre burin; tout en haut, deux énormes galets de rivière, sans traces de coups ou d'usage, et autour, dans le foyer n° 4, des pièces esquillées, jusque-là exclusivement trouvées dans

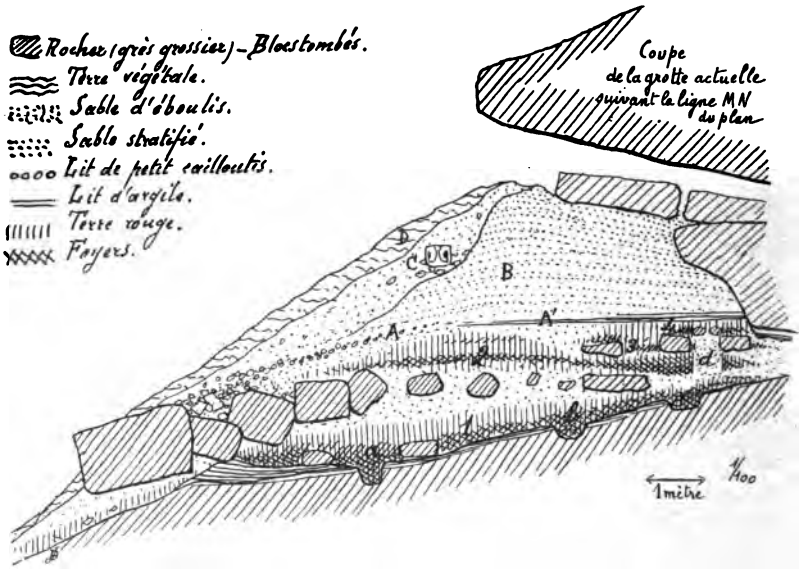

Fig. 42. — Coupe transversale de la grotte de la Coumbâ-del-Bouïtou (Corrèze).

le foyer n° 1. Ce sont donc les derniers habitants de la grotte qui ont creusé cette fosse. Dans quel but, nous l'ignorons; peut-être pour se creuser une citerne en une période de sécheresse; les deux galets ayant pu être placés auprès de l'ouverture, comme fétiches (?). Ils ramassèrent quelques silex dans le fond, et, en revanche, en abandonnèrent dans les sables de comblement [1].

La voûte intérieure, noyée dans le dépôt de remplissage, allait se rapprochant de la verticale, et nous pensions être arrivés au fond de la cavité, quand, brusquement, elle devint horizontale et laissa apparaître un vide profond et large, mais à peine élevé de quelques centimètres. Au-dessous, la terre rouge continuait, surmontée d'une mince couche de limon humide. Mais les foyers proprement dits avaient disparu, ainsi que les silex : la voûte trop basse n'avait pu donner abri aux troglodytes. Nous nous arrêtâmes là, laissant des témoins des diverses couches, pour ceux qui désireraient les voir sur place.

1. Les burins appartiennent exclusivement aux couches supérieures.

Sur la droite, [illegible] qu'elle valait la peine d'être [illegible].

Tout ce système de [illegible] fort épaisse, sans aucun [illegible] d'argile; puis les [illegible] en avant de terre [illegible].

Le lit d'argile verte [illegible] sensiblement horizontal, [illegible] sur le devant par un [illegible] l'extérieur et déjà [illegible] la base du repoli d'argile. [illegible] grotte. Il y avait là sans [illegible] par des eaux d'infiltration [illegible].

Au-dessus, le repoli [illegible] jusqu'à [illegible] de la grotte vers la droite. [illegible] superposés, sans aucun remaniement [illegible].

En avant, les pluies [illegible] raviné le repoli, surtout dans [illegible] l'excavation remplie d'humus (fig. [illegible]) [illegible] comment, des quantités de [illegible].

Au milieu, un mur de [illegible] de Grandmont, accompagné [illegible] débris d'os. C'est une sorte de [illegible] environ, composé d'une [illegible]. Les [illegible] pas rares dans nos régions, surtout dans les vieux [illegible]. Elles appartiennent au moyen âge [illegible] instrument [illegible] [illegible].

1. Les glaisières environnantes sont recouvertes de [illegible] des [illegible] d'argiles vertes.

2. Chacun de ces lits avait [illegible] cm. [illegible] d'une [illegible] de craies de siole de grosseur [illegible] point commun à droite, sous le lit [illegible] légèrement à gauche, vers l'intérieur et l'extérieur. Certains blocs avaient des lits beaucoup plus nettes et [illegible] comme des formations alluviales dans les lacs, en miniature. [illegible] par les eaux des sources provenant des [illegible] surmontent la grotte. Toutefois, on a peine à s'expliquer comment des courants d'eau aient pu [illegible] où se trouve actuellement, à droite du valon, vers la gauche, vers la colline. Faut-il admettre que le valon actuel [illegible] soit qu'il ait été comblé en partie, soit qu'il ait simplement creusé [illegible] que nous étudierons tout à l'heure.

Nous avons [illegible] pour déterminer au moins un minimum d'années nécessaires pour [illegible] puissance; mais, à la réflexion, il [illegible] leurs remplissage [illegible] et friable sont [illegible] — [illegible] « grainages » — [illegible] dans une « grainage » [illegible].

le sel (comme la chose se pratique encore, paraît-il, à la Chaise-Dieu)? n'est-ce pas plutôt une mesure de capacité, comme le pense M. Cartailhac? Nous ne sommes pas en mesure de répondre d'une manière sûre; toutefois, bien qu'au Bouïtou ni aux alentours il n'existe ni vieux manoir, ni ruines anciennes, la pièce que nous avons trouvée là présente une ornementation assez grossière, mais rare à notre connaissance, qui lui donne un cachet original de beauté fruste. Le bloc a été dégrossi en forme de demi-sphère, les arêtes étant dégagées, et laissées en relief, deux formant anses, l'une des autres se terminant par une tête sculptée. Enfin un léger sillon part de la cavité interne vers un des angles.

Sans insister davantage sur cette découverte, qui est plutôt du domaine de l'archéologie, nous aurons terminé la stratigraphie, en disant que le tout était recouvert à l'extérieur d'une couche de terre végétale, avec des débris modernes, plantée d'arbustes et même de gros arbres que la complaisance du propriétaire nous a permis d'abattre.

Outillage.

La stratigraphie nous a montré deux systèmes de foyers nettement distincts et superposés; l'outillage s'est montré aussi très différent, nous l'étudierons donc successivement dans les foyers inférieurs et dans les foyers supérieurs.

1° *Outillage des foyers inférieurs.*

Ce qui, tout d'abord, le caractérise, c'est l'abondance des pièces retouchées avec soin; la proportion avec les lames et éclats sans retouche est relativement considérable. Mais comme les formes de transition sont nombreuses, et les types peu variés en somme, le classement est difficile. Nous partirons des pièces d'allure moustérienne, d'où il est facile de faire dériver la plupart des autres pièces : lames retouchées, grattoirs, grattoirs carénés. Puis nous verrons une série parallèle qui présente des encoches ou étranglements. Viendront ensuite divers autres types qui se rencontrent abondants (pièces esquillées) ou rares (burins, etc.) au Bouïtou. Enfin nous dirons quelques mots des nucléi et des pierres diverses plus ou moins ouvrées.

A. *Pièces moustériennes.* — Nous avons groupé sans peine un grand nombre de pièces qui, morphologiquement, sont absolument moustériennes : ce sont des éclats ou des lames, généralement courts et triangulaires, retouchés sur une seule face, de manière à former des pointes, des racloirs-pointes (que l'on pourrait nommer *pointes d'angle*), des racloirs convexes, concaves ou rectilignes (fig. 43) [1].

Ces pièces ont la ressemblance la plus frappante avec celles de Chez-

1. La persistance des formes moustériennes est caractéristique dans tous les gisements aurignaciens. Elle est particulièrement remarquable à Isturis, comme l'a remarqué M. Breuil.

Pourré, mais surtout avec celles de la station des Bouffiâ [1], que nous considérons comme de l'extrême fin du moustérien. Toutefois la retouche paraît

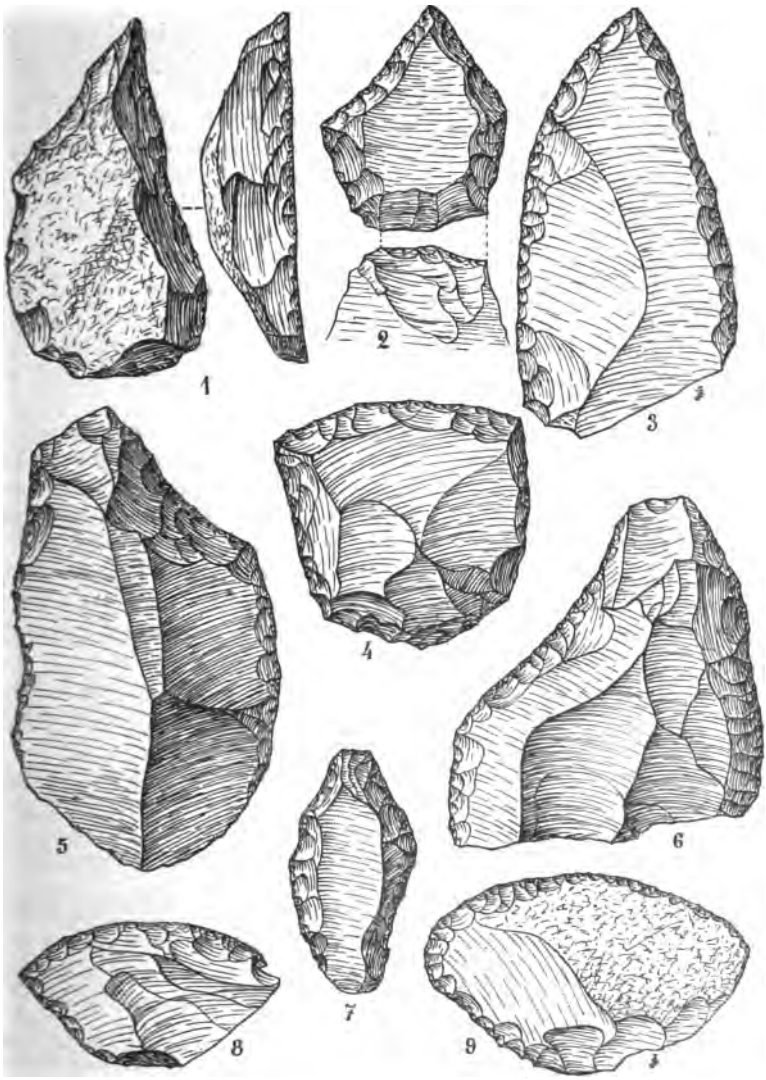

Fig. 43. — Pièces de type moustérien (2/3 gr. nat.); — Coumbâ-del-Bouïtou (Corrèze), foyers inférieurs.

en général plus habilement faite, moins brutale pour ainsi dire que sur les outils moustériens. A voir ces séries du Bouïtou, il est évident que si les

1. C'est particulièrement vrai pour les racloirs-pointes ou pointes d'angle.

types moustériens abondent, ils sont en voie de transformation : on va aboutir à des formes nouvelles[1] qui seront accompagnées d'un progrès dans l'art de la taille du silex.

On peut diviser les pièces d'allure moustérienne en deux catégories, qui seront le point de départ de séries différentes : celles qui sont de faible épaisseur et celles qui, au contraire, sont très épaisses.

Dans le premier cas, la retouche continuera à se faire par petites écailles minces et courtes, qui n'enlèvent pas au bord de la lame son tranchant, mais le régularisent, et le rendent plus résistant à l'effort. Dans le second cas l'épaisseur même de la pièce amènera à une retouche à longues lamelles, de facture entièrement différente, mais dont le résultat pratique est le même que pour la retouche précédente.

Quant à la forme même des pièces, elle se modifie aussi : celles de la première catégorie, qui ne sont en somme que des lames retouchées, aboutiront, avec toutes les transitions, d'une part aux perçoirs, de l'autre aux grattoirs sur bout de lame ; les autres vont aux grattoirs carénés et à ses diverses variétés.

B. *Lames retouchées.* — Nous les distinguons des pièces moustériennes en ce que les lames que l'on utilise, puisqu'on les retouche pour leur donner une forme déterminée, tendent à devenir longues, minces (ou plates), étroites, à profil courbe. On s'éloigne de l'allure de l'éclat moustérien pour se rapprocher de celle de la lame de La Madeleine. La plus longue des pièces que nous avons est de 175 millimètres ; la plus large a 45 millimètres.

Nous ne considérerons pour le moment que les pièces où, la retouche ne creusant pas les bords, la ligne de contour reste convexe. On peut les classer en trois séries.

a) Lames retouchées sur un bord. — Elles ne sont autre chose que de longs racloirs ; plusieurs fois, la lame est longue, large, bien en main, et le bord retaillé rectiligne a pu servir de scie.

b) Lames retouchées à l'extrémité. — Dans la pointe moustérienne, l'extrémité est le plus souvent assez acérée : les deux bords rectilignes de la pièce se rejoignent à angle aigu (fig. 43, nos 1 et 2). Quelquefois l'extrémité a été tronquée, et l'on a comme une pointe obtuse (id., no 7). D'autres fois la ligne des bords est courbe (id., no 3) ; que l'angle formé par ces lignes s'ouvre de plus en plus, et la pointe disparaît peu à peu ; elle laisse place à une sorte de pointe-mousse, que l'on pourrait désigner aussi sous le nom de *grattoir en ogive* (fig. 44, no 2). A la fin, l'angle disparaît, et si la retouche ne porte que sur l'extrémité, celle-ci s'arrondit régulièrement en forme de grattoir sur bout de lame (fig. 44, nos 1 à 4).

Toutes ces formes existent au Bouïtou, et peuvent dériver soit de la pointe ordinaire, soit de la pointe d'angle (fig. 43, nos 8 et 9). Toutefois ce sont surtout des pièces plus complètement retouchées que l'on trouve, et que nous allons étudier.

1. Ces formes nouvelles commencent déjà, chez nous, à apparaître à Chez-Pourré aux Bouffiâ. Mais elles y sont l'exception : ici elles vont devenir la règle.

c) *Lames retouchées sur le pourtour.* — La retouche, au lieu de se localiser à l'extrémité de la lame, a envahi les bords (fig. 44, n° 7), et même le

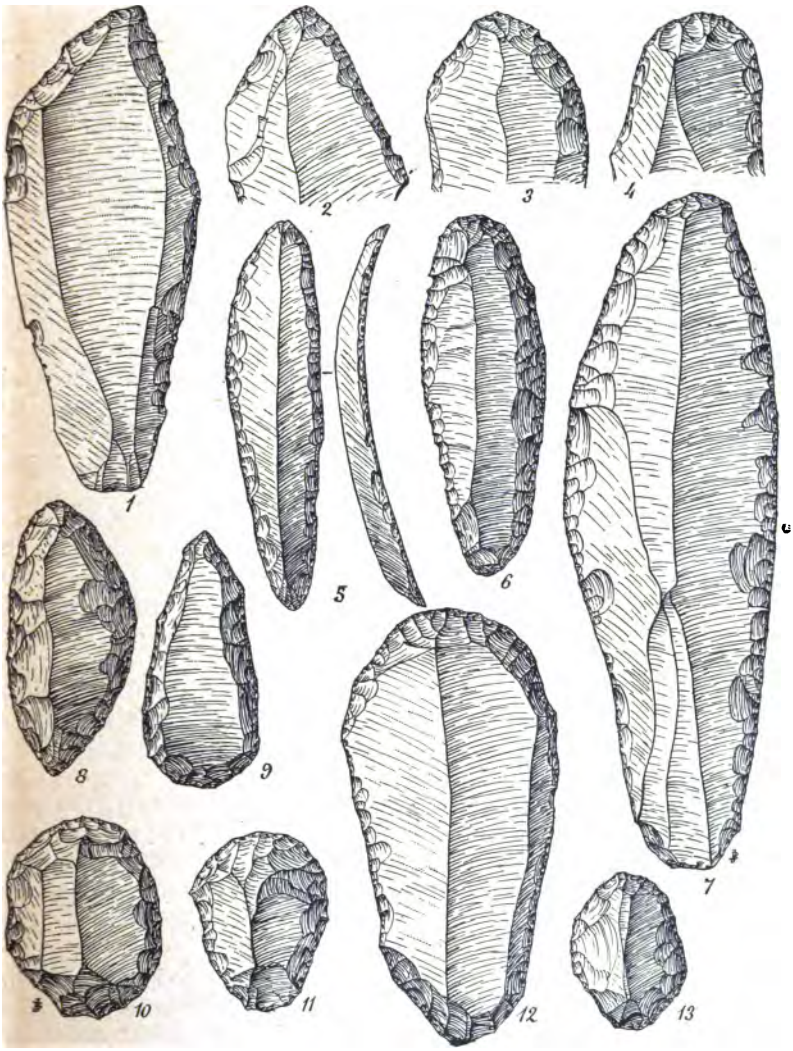

Fig. 44. — Lames retouchées des pièces moustériennes (2/3 gr. nat.); — Coumbà-del-Bouïtou (Corrèze), foyers infér.

pourtour de la pièce jusqu'à faire disparaître le bulbe de percussion (fig. 44, nos 5, 6 et 8). On a ainsi de jolies lames qui sont comme une double pointe et un double racloir suivant le point de vue auquel on se place.

Toutefois nous avons remarqué un fait qui porte à croire qu'on se servait

de ces pièces en utilisant plutôt la pointe, soit pour couper ou percer, soit pour buriner ou sculpter. La proportion relative des pièces cassées vers leur milieu, ou tout à fait à l'extrémité, est considérable. Très probablement ces nombreux déchets se sont produits en cours d'usage, et l'on comprend que ces lames longues et assez fragiles se soient rompues sous l'effort d'une pression (de même, en cours d'usage, se sont cassés fréquemment des grattoirs, dont on rencontre les fragments en quantité au Bouïtou, comme dans tous les gisements). Il faut remarquer d'ailleurs que les premiers habitants du Bouïtou ne connaissaient pas le burin dont le biseau est très résistant. Un simple coup d'œil jeté sur le tableau d'ensemble des pièces (p. 144) montre la quantité des lames retouchées ou des grattoirs mis en fragments. Au contraire, les pièces robustes, comme les grattoirs carénés ou les burins, ont bien souvent été comme mâchonnées, et écrasées sur leurs bords par le travail; rarement elles se sont rompues sous l'effort [1].

Mais les modifications que nous avons vues se produire dans la série *b* se représentent ici soit sur une extrémité, soit sur les deux, donnant ainsi toutes les combinaisons et associations possibles de pointes, pointes-mousses, grattoirs, etc. (fig. 44, nos 8 à 13; fig. 45, nos 1 à 4). Assez fréquemment le contour de ces lames est analogue à celui des folioles de la feuille de marronnier (fig. 44, nos 1, 11 et 12; fig. 45, n° 7).

L'évolution ne s'arrête pas là : à la suite de retouches successives, surtout quand la lame est assez épaisse suivant l'arête médiane, les bords ou les extrémités retouchés cessent d'être tranchants à proprement parler, et deviennent abrupts (fig. 45, n° 1). On a ainsi des pièces fort analogues à celles que Piette signale comme grattoirs nucléiformes tronqués [2], mais moins épaisses.

Enfin les pièces arrivent à être aussi longues que larges, et ce sont alors des pièces curieuses, retouchées tout autour, qui passent aux pièces circulaires que nous signalons plus loin comme un des aboutissants des pièces à retouche lamellaire (fig. 44, nos 10, 13).

C. *Grattoirs sur lames et éclats.* — Les diverses variétés de grattoirs existent au Bouïtou; toutefois le type magdalénien pur, en arc presque semi-circulaire sur bout de lame, sans autres retouches, est en somme assez rare. La pièce se ressent encore de la technique moustérienne. La plus longue de nos pièces a 120 millimètres; la plus grande largeur est de 75 millimètres.

L'extrémité des grattoirs est tantôt en arc brisé (grattoirs en ogive), tantôt en arc de cercle (fig. 45, nos 5, 7 et 8); quelquefois au contraire elle est rectiligne (grattoirs à bout carré (fig. 45, n° 3); souvent enfin elle est oblique (fig. 45, nos 6 et 2). Cette dernière variété n'est en somme qu'un

1. Nous n'avons pas compris dans ce tableau les fragments de lames sans retouches qui sont en nombre considérable; ces lames ont dû souvent servir à l'état brut, sans retouches préalables.

2. Piette et de Laporterie. Brassempouy, *Anthropologie*, 1897 (t. IX). Cette forme existe dans bien d'autres gisements anciens, en particulier dans l'outillage des grottes de Baoussé-Roussé; ainsi que les pièces du même genre, circulaires.

grattoir en ogive dont la pointe est déjetée. Cette tendance est fréquente; elle pourrait bien être le résultat de l'usage : comme si, par exemple, on s'était servi de l'instrument en le tenant un peu de biais.

Les bords sont le plus souvent soigneusement retouchés; l'extrémité opposée au grattoir est souvent tronquée comme intentionnellement (fig. 45,

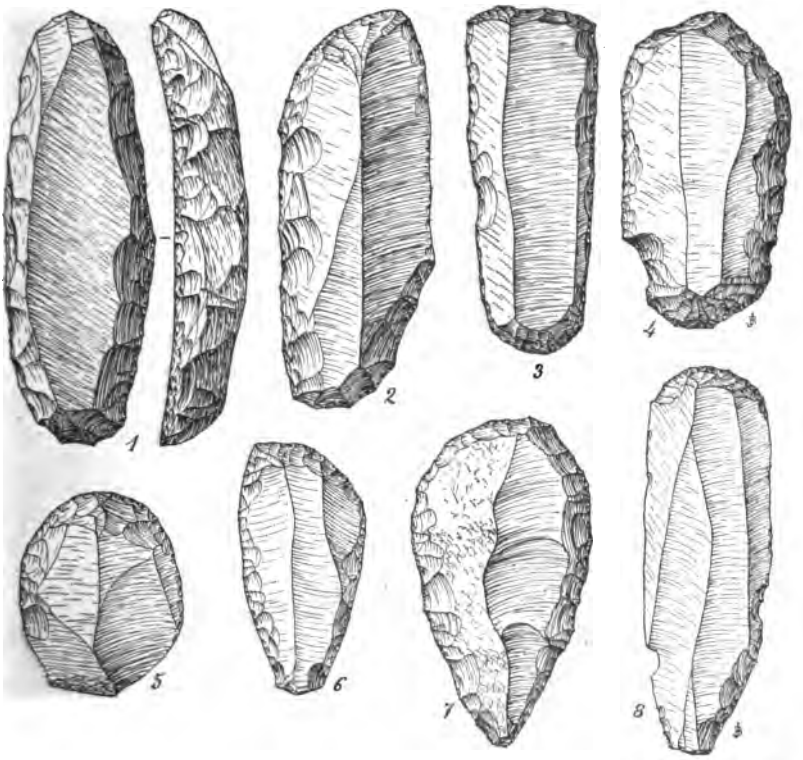

Fig. 45. — 1 à 4, Lames retouchées (grattoirs doubles); 5 à 8, grattoirs divers (2/3 gr. nat.); — Coumbâ-del-Bouïtou (Corrèze), foyers infér.

n° 6), ou bien elle est comme écrasée ou usée (fig. 47, n° 8). Enfin les grattoirs doubles sont abondants (fig. 45, nos 2 à 4, etc.), mais ils sont plutôt des lames retaillées tout autour; il n'y a pas un grattoir double qui ne porte pas de retouches latérales.

A côté de ces grattoirs sur bouts de lames, il en est un bon nombre sur simples éclats, plus courts et larges (fig. 45, n° 5). Quelquefois ces éclats n'étaient guère formés que de la croûte naturelle du silex, et ont été cependant soigneusement retouchés. Dans tous les cas on aboutit à des sortes de grattoirs presque circulaires, dont quelques-uns ont déjà une analogie de forme avec les grattoirs néolithiques.

D. *Grattoirs carénés.* — Leur origine se trouve dans des racloirs ou pointes épaisses, d'allure moustérienne.

Il y a d'abord de petits blocs, plats par-dessous, vaguement nucléiformes,

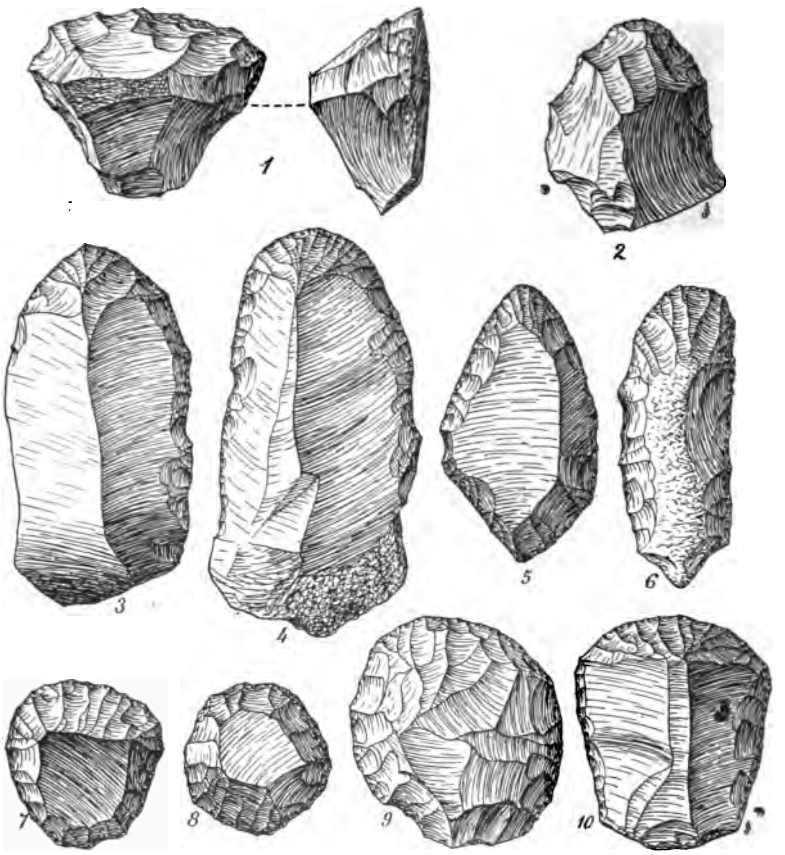

Fig. 46. — 1 et 2, prototypes de grattoirs carénés — 3 à 10, lames et grattoirs à retouche lamellaire (2/3 gr. nat.); — Coumbâ-del-Bouïtou (Corrèze), foyers infér.

retaillés fortement et sans soin, avec des encoches plus ou moins profondes.

On peut placer à la suite une série de pièces plus soignées, courtes et trapues, en forme de pyramide triangulaire. Tantôt c'est une face et les angles adjacents (fig. 45, n° 1), tantôt deux faces et l'angle compris (fig. 45, n° 2) qui portent la retouche, et une forte retouche. On arrive ainsi aux deux formes ordinaires des grattoirs carénés; toutefois ces pièces sont encore retouchées par écailles. Puis une retouche plus habile enlève de longues lamelles, à peu près parallèles, jusqu'en haut de la pièce. On

aboutit à des grattoirs épais, dont le contour est en arc plus ou moins incurvé, et que nous avons longuement étudiés ailleurs [1].

Cette belle retouche lamellaire a porté aussi sur des éclats ou des bouts de lames moins surélevés. On a ainsi des pièces simples ou multiples (fig. 46, nos 3 à 10), dans le genre de celles qui ne portent que la retouche par écailles. On pourrait faire des séries entièrement parallèles dans les deux catégories, la retouche lamellaire portant surtout sur les extrémités (comparer par ex. fig. 44, n° 8, et fig. 46, n° 5). Par l'intermédiaire de grattoirs en ogive, on arrive insensiblement jusqu'aux formes circulaires que nous signalions un peu plus haut. La plupart de ces dernières pièces ont leurs bords abrupts, et leur contour est tantôt à peu près quadrangulaire (voisin de celui de la pierre à briquet), tantôt plus nettement circulaire (fig. 45, nos 7 et 8). Pour d'autres enfin les bords sont fort aplatis, et font pressentir la retouche solutréenne (fig. 45, n° 9).

E. *Pièces à étranglement.* — Nous groupons sous ce titre des pièces diverses, en grand nombre, appartenant à toutes les catégories que nous avons énumérées, et qui ont cette particularité que la ligne de contour de la pièce devient en quelque point concave; elle présente ainsi une sorte d'étranglement dû à une encoche plus ou moins accentuée, et quelquefois à deux encoches placées symétriquement. On peut en trouver l'origine dans certaines pièces d'allure moustérienne, en racloirs concaves (fig. 43, nos 5 et 6).

Cet étranglement peut se trouver soit à la pointe, soit vers le milieu, ou vers la base des lames retouchées ou des grattoirs. On a alors, suivant les cas, des perçoirs, des grattoirs-museau, des lames ou grattoirs étranglés ou déjetés.

a) Perçoirs. — Ils se rencontrent déjà dans le Moustérien : on obtient naturellement le perçoir quand la pointe présente une double concavité latérale, symétrique. On pourrait même se demander si, dans plusieurs cas, ces sortes d'encoches n'avaient pas été fabriquées d'abord pour elles-mêmes (pour servir, par ex. de grattoirs concaves); leur usage, en les approfondissant, mettait de plus en plus en relief l'extrême pointe, qui se trouvait, à la fin tout à fait apte à servir de perçoirs (fig. 47, n° 2).

Quoiqu'il en soit, les perçoirs ne sont pas rares au Bouïtou. Ils sont en général courts et assez gros (fig. 47, n° 3); il en est qui sont de véritables tarauds (fig. 47, n° 5) : l'usure de l'extrémité est là pour la démontrer. Dans plusieurs exemplaires dont la partie pénétrante est assez longue, la pointe va s'infléchissant et s'incurvant curieusement (fig. 47, n° 4).

Quand la lame est assez mince les perçoirs sont plus fins, et même assez

1. *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, Novembre 1906, fig. 129 et 130. Dans cet article, nous aurions dû signaler, et nous tenons à réparer cet oubli, l'étude du grattoir caréné (type de Ressaulier) donnée par M. Cartailhac dans la monographie de Reilhac (Lot) (p. 55 et 56, fig. 61 à 66) à propos d'outils trouvés au trou Milhomme; il en a parlé également dans une note sur Tarté où ce type de grattoirs forme la « série dominante ». (*L'Anthropologie*, Tome VII, 1896; p. 316; art. sur le *Préhistorique ancien des Pyrénées.*)

délicats. Plusieurs sont multiples[1], et se présentent soit aux deux extrémités d'une même lame, soit sur deux angles d'une même extrémité (fig. 47, nos 1, 6 et 7).

Dans d'autres cas, le perçoir provient de deux encoches placées l'une à un bout, l'autre sur le bord de la lame : c'est une sorte de perçoir d'angle

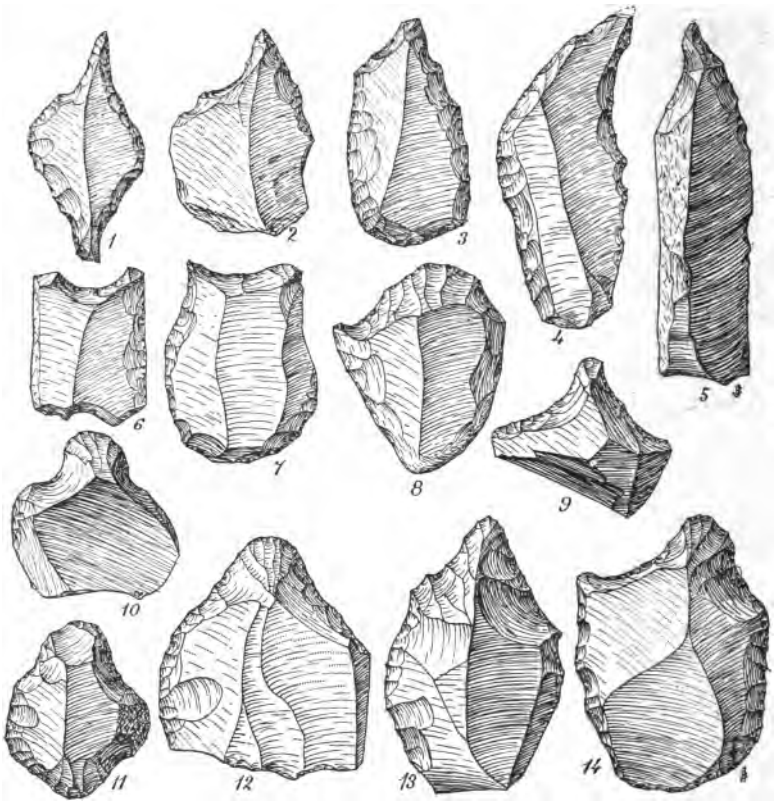

Fig. 47. — 1 à 9, Perçoirs, types divers — 10 à 14, grattoirs-museaux, (2/3 gr. nat.); — Coumbâ-del-Bouïtou (Corrèze), foyers infér.

(fig. 47, n° 7); mais alors l'extrémité est quelquefois tronquée, et forme vaguement un ciseau étroit[2] (fig. 47, n° 9). Enfin le grattoir en creux de l'extrémité existe seul parfois, le bord étant simplement retouché (fig. 47, n° 6); mais jamais ce bord n'a été enlevé par un « coup du burin », comme

1. Ces formes sont signalées par M. Rivière à Cro-Magnon et à Gorge d'Enfer. Elles abondent aussi en certains points de Laugerie-Haute.

2. Cette forme est signalée par M. Breuil aux Cottés (*Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, février 1906), mais plus grossière. Lui comparer aussi, en beaucoup plus grand, le biseau terminal des pièces fig. 47, nos 5 et 6.

cela est si fréquent dans les stations magdaléniennes et en particulier à Noailles (Corrèze).

Tous ces perçoirs peuvent être associés à des grattoirs. Plusieurs de ces

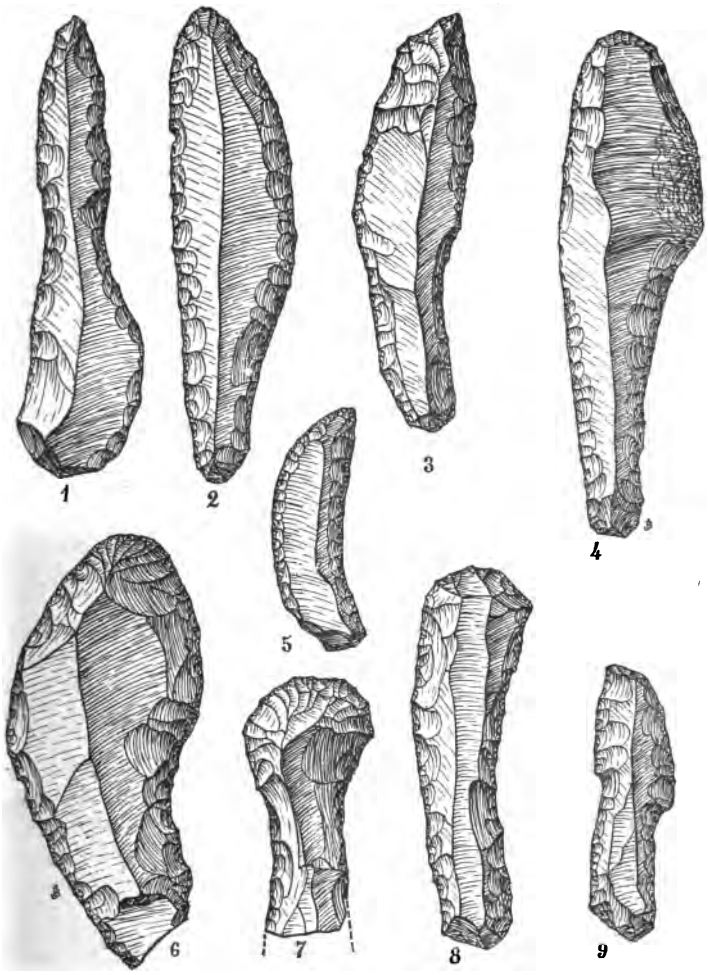

Fig. 48. — Pièces étranglées ou incurvées (2/3 gr. nat.); — Coumbâ-del-Bouïtou (Corrèze), foyers infér. (Le n° 4 est de la collection Vignard).

derniers présentent latéralement une sorte de bec, différent du perçoir ordinaire, mais qui paraît bien cependant intentionnel puisqu'il en existe quelques exemplaires typiques (fig. 47, n° 8).

b) *Grattoirs-museaux.* — Quand la double encoche symétrique a porté sur l'extrémité du grattoir, on a obtenu ce que nous appelons le grattoir-

museau dont l'extrémité porte, d'ailleurs, le plus souvent, la retouche lamellaire.

Ce travail a affecté toutes les sortes de grattoirs : grattoirs en ogive (fig. 47, n° 13; la pièce passe de ce côté au perçoir), ordinaires (*id.*, n°s 11 et 12), ou carénés (*id.*, n° 10). L'avancement en forme de museau est quelquefois déjeté d'un côté.

On avait là (fig. 47, n° 14) une sorte de pièce à usages multiples : encoches pouvant servir de grattoirs concaves, museau servant de grattoir étroit; sur la pièce figurée, il y a même un perçoir latéral et un grattoir ordinaire. La partie concave a certainement beaucoup servi, car elle est souvent plus usée que l'extrémité même du museau, comme nous l'avons signalé ailleurs [1].

c) *Lames étranglées ou incurvées.* — Quand cette sorte d'entaille rétrécit la largeur de la lame vers son milieu, on obtient la lame étranglée proprement dite, si caractéristique de l'Aurignacien [2]. Il y en a au Bouïtou un certain nombre de bien nettes (fig. 48, n° 1); d'autres où les encoches ne font que s'esquisser; il y en a aussi de nombreux fragments (fig. 48, n° 7). L'extrémité est tantôt en pointe, tantôt en grattoir.

Plusieurs fois l'encoche n'a porté que sur un bord, et on obtient alors des lames (fig. 48, n° 5), ou des grattoirs curieusement incurvés (*id.*, n°s 6 et 18), soit vers la droite, soit vers la gauche, comme on en a signalé de bonne heure à Gorge-d'Enfer. Enfin plusieurs lames se terminant en pointe ou en grattoir à une extrémité sont rétrécies à l'autre, ce qui forme comme une sorte de soie ou de manche ; l'ensemble a une forme très élégante (fig. 48, n°s 2 à 4).

Une pièce a vaguement la forme d'une pointe à cran (fig. 48, n° 9), mais ne présente pas du tout la retouche solutréenne; elle est d'ailleurs très épaisse et nullement pointue. Avec son double cran, elle annoncerait plutôt les pointes à pédoncule du solutréen primitif (comme celles de la Font-Robert).

On peut remarquer qu'un grand nombre de ces pièces sont en fragments, et on pourrait leur appliquer ce que nous avons dit des longues lames retouchées; les encoches pouvaient servir à fixer des ligatures, si la pièce était emmanchée. Nous n'insisterons pas davantage sur les usages de ces pièces qui sont déjà connues; elles sont surtout intéressantes pour dater notre gisement.

F. *Pièces écaillées par percussion.* — Ces pièces, vu leur grand nombre, ont fait l'objet d'une étude à part. Nous nous contenterons d'y renvoyer : *Revue de l'École d'Anthrop.*, mai 1906.

Nous avons eu l'occasion, depuis cette publication, d'étudier de très près la collection Piette au Musée de Saint-Germain : ces outils écaillés se retrouvent un peu partout, à tous les niveaux, mais rares. Ils sont plus abondants à Brassempouy; et, d'autre part, curieux effet de reviviscence,

1. *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, nov. 1906, p. 406.
2. Voir en particulier l'art. de M. Breuil sur les Cottés.

au Mas d'Azil, dans les couches les plus supérieures, celles à galets coloriés. Là, d'ailleurs, ils ne rappellent que le type grossier du Bouïtou, et ne paraissent pas porter de retouches sur la brisure.

G. *Pièces diverses.* — *a*) *Burins.* Il y a un nombre *très* restreint de pièces se rapprochant du type burin bien connu; tandis qu'ils abondent dans les foyers supérieurs. Encore la plupart de ces pièces sont des burins de fortune, obtenus sans doute par hasard, comme il était facile quand on esquillait les pièces par percussion.

Un seul beau burin sur belle lame retouchée a été trouvé au niveau du foyer inférieur, mais à la base d'une fente entre deux rochers; il a donc pu très bien y glisser des foyers supérieurs.

b) *Lames à dos rabattu, ou à arête médiane retaillée.* — Nous n'en parlons que pour constater l'absence complète des premières, tant des longues lames du type de la Gravette ou de Noailles que des fines lamelles, dites lames de canif, si nombreuses dans le magdalénien.

Quant aux secondes, elles sont très rares.

c) *Lamelles à crête ou à bord retouché.* — Les petits outils si abondants dans le magdalénien sont ici extrêmement rares, à peine deux ou trois exemplaires assez nets. Évidemment ils n'entraient pas dans l'outillage ordinaire des premiers habitants du Bouïtou. (Ils sont plus nombreux dans les foyers supérieurs; voir fig. 52, nos 1 à 5.)

Cette absence jointe à celle des burins paraît suggestive; car, en revanche, lamelles et burins se retrouvent ailleurs toujours simultanément. Le plus souvent ces lamelles ont dû être obtenues par le « coup du burin » porté le long d'un bord retouché par avance. Du coup on obtenait deux instruments.

d) *Pièces usées.* — En dehors des pièces écrasées et comme mâchées à une extrémité, il y a un bon nombre de bouts de grattoirs ou d'angles de lames absolument émoussés par l'usure, jusqu'à être presque polies : on a pu s'en servir pour râcler des ocres, ou même peut-être (?) pour graver sur des pierres.

e) *Pièces à encoches.* — En plus des pièces à étranglement dont nous avons parlé, il y a quelques lames épaisses portant des encoches plus ou moins profondes, disposées irrégulièrement sur les bords. Quelques grattoirs ont à la base deux petites encoches se faisant vis-à-vis; cette double encoche basilaire, destinée probablement à retenir une ligature, se rencontre un peu à tous les niveaux de l'âge du Renne.

f) *Pièces solutréennes.* — Il n'a été trouvé en place aucune pièce solutrénnne, ni le moindre fragment[1].

1. Nous devons cependant signaler un fragment de « feuille de laurier », à retouche solutréenne, trouvé sur le sol, en avant, et à une distance de 25 à 30 mètres de la grotte. Quoiqu'il soit en jaspe rose et blanc assez analogue à des échantillons trouvés en plein gisement, nous ne croyons pas qu'il en provienne; car, dans le champ où il était, il n'a été rencontré aucun exemplaire de l'industrie de la grotte. D'ailleurs la vallée de Planche-Torte, qui n'est pas éloignée, a fourni bien d'autres débris solutréens, ainsi trouvés isolément, sur le sol.

g) *Lames et lamelles sans retouches.* — Elles sont très peu nombreuses, et ne présentent rien de particulier; par contre, les fragments en sont nombreux.

h) *Nucléi et éclats.* — Nous avons déjà dit que les éclats de taille ou de déchet étaient relativement rares [1]. Les nucléi aussi sont en petit nombre, de faibles dimensions, et en somme mal caractérisés. Evidemment, les belles lames et presque tout l'outillage de cette grotte ont été importés et non taillés sur place.

H. *Percuteurs.* — Bien qu'il ait donné peu ou point de nucléi, nous avons trouvé plusieurs bons percuteurs au Bouïtou; ils présentent ceci de particulier que le piquetage, les étoilures provenant de la percussion sont disposés symétriquement. Ce travail paraît bien intentionnel, quoique son but nous échappe. Ainsi un gros galet de quartz, de forme ovoïde, porte ces traces de percussion aux deux extrémités, et sur le pourtour suivant cinq points régulièrement espacés. Un autre, en roche grise très dure et à grain très fin, de forme prismatique triangulaire, est tout écrasé aux deux bouts, sur les arêtes, et vers le milieu de chacune des trois faces. Enfin plusieurs autres petits blocs de quartz, de granit, de gneiss ou même de grès fin, ont reçu des percussions assez énergiques pour y creuser des sortes de petites cupules, qui, d'ailleurs, se retrouvent symétriquement de chaque côté du bloc.

Nous avons émis l'hypothèse, en ne considérant que l'allure même de ces piquetages, qu'ils pourraient provenir des chocs portés sur les lames écaillées (voir l'article déjà cité). Or, justement, nous avons vu des cupules identiques sur des galets de la collection Piette, provenant de la couche à galets coloriés, où les pièces écaillées sont assez abondantes.

D'ailleurs les Cottés et bien d'autres gisements aurignaciens ont donné des pièces analogues.

I. *Pierres diverses utilisées.* — Nous avons dit que les percuteurs étaient en quartz, en granit, en grès, en gneiss, etc. Ces mêmes roches se retrouvent en assez grande quantité, plus ou moins brisées, ou débitées même en lames ou éclats. D'ailleurs, il est rare que ces derniers soient retaillés ou retouchés. Ce sont surtout des variétés de gneiss bleus ou roses, ou des schistes à mica jaune d'or, ou verdâtres, fort décomposés, qui abondent parmi ces pierres étrangères; elles ont évidemment été remarquées pour leurs rayures variées, et ramassées de préférence. Il y a encore d'autres roches : des meulières, et même certains blocs grisâtres et lourds qui paraissent être d'origine volcanique. Les meulières existent sur les plateaux environnants. Toutes les autres roches se rencontrent assez abondantes dans les alluvions de la Corrèze, dont la vallée est voisine du Bouïtou, sauf les roches volcaniques; mais celles-ci ne sont pas rares dans les alluvions de la Dordogne, à une trentaine de kilomètres au sud.

Quant aux silex et aux jaspes dont sont fabriqués les outils, il y en a de

1. 50 p. 100 environ, au lieu de 75 p. 100 environ, comme dans la plupart des autres stations.

nombreuses et fort belles variétés; le silex noir est peu abondant; ce sont presque toujours des jaspes plus ou moins veinés ou tachetés. Telle série d'éclats ou de pièces rose veiné de blanc; telle autre, jaune tacheté de noir; telle autre, blanche opaline, sont vraiment remarquables.

Enfin il a été trouvé un grand nombre de fragments d'ocres, aux teintes variant du jaune au rouge, avec les nuances de rouge-violacé, rouge-brun, rouge-brique. Plusieurs portent des traces évidentes de sciage ou de raclage. Quelques pièces même ont été fabriquées en limonite, entre autres un bon grattoir caréné à museau. Il y a aussi des fragments d'oxyde de manganèse noir, plus ou moins chargés en fer.

Ces ocres proviennent surtout des plateaux jurassiques qui ne sont éloignés que de quelques kilomètres au sud. Les silex noirs ont dû être importés du crétacé, qui affleure dans le département de la Dordogne, limitrophe de la Corrèze. Quant aux jaspes, ils ont dû être recueillis aussi sur les plateaux environnants, parfois, sans doute, à d'assez grandes distances; mais nous n'avons pu encore déterminer de gisements auxquels on puisse attribuer d'une manière certaine l'origine des jaspes du Bouïtou. Plus probablement même, ces gisements n'existent pas : il y avait seulement quelques blocs isolés (comme nous en avons trouvé un dans la vallée de la Vézère, près Varetz) et que les hommes préhistoriques débitaient sur place, quand ils avaient la chance de les rencontrer.

2° *Outillage des foyers supérieurs.*

Ces foyers ont été moins riches : les pièces sont en nombre moindre, et ne sont pas aussi belles que celles des foyers inférieurs : elles sont beaucoup moins retouchées, et d'un aspect moins agréable aux yeux; enfin la proportion des déchets est plus grande. Cependant, cet outillage est fort intéressant parce qu'il diffère nettement de celui des foyers inférieurs.

A part quelques détails secondaires, l'outillage des foyers n°s 2, 3 et 4 est le même; nous les confondrons pour l'étude; et nous suivrons à peu près le même ordre que pour les foyers inférieurs.

A. *Pièces d'aspect moustérien.* — On rencontre encore des pointes et des racloirs tout à fait analogues aux pièces moustériennes. Ils iront aussi en évoluant dans des sens différents, suivant que l'on aura des pièces minces ou épaisses. Ce sont surtout ces dernières dont le développement s'exagérera et donnera des formes nouvelles.

B. *Lames retouchées.* — Au lieu d'un grand nombre de belles lames soigneusement retouchées, le plus souvent tout autour, nous n'avons guère ici que des éclats assez frustes, retaillés sans grand soin sur un bord, et donnant des sortes de racloirs ou de scies (fig. 49, n°s 6 et 7).

Il y a cependant deux ou trois longues lames retouchées sur les deux bords (fig. 49, n°s 5 et 8), la plus grande est d'allure tout à fait nouvelle, elle se termine en pointe effilée, et la retaille des bords ressemble fort à celle des grandes lames à dos rabattu.

C. *Grattoirs.* — Parmi les grattoirs, quelques-uns seulement sont retou-

chés sur les bords, ou même à l'autre extrémité, à la manière de ceux du niveau inférieur. Mais leur présence paraît accidentelle, car ils tranchent absolument tant par leur forme que par la nature et la patine du silex,

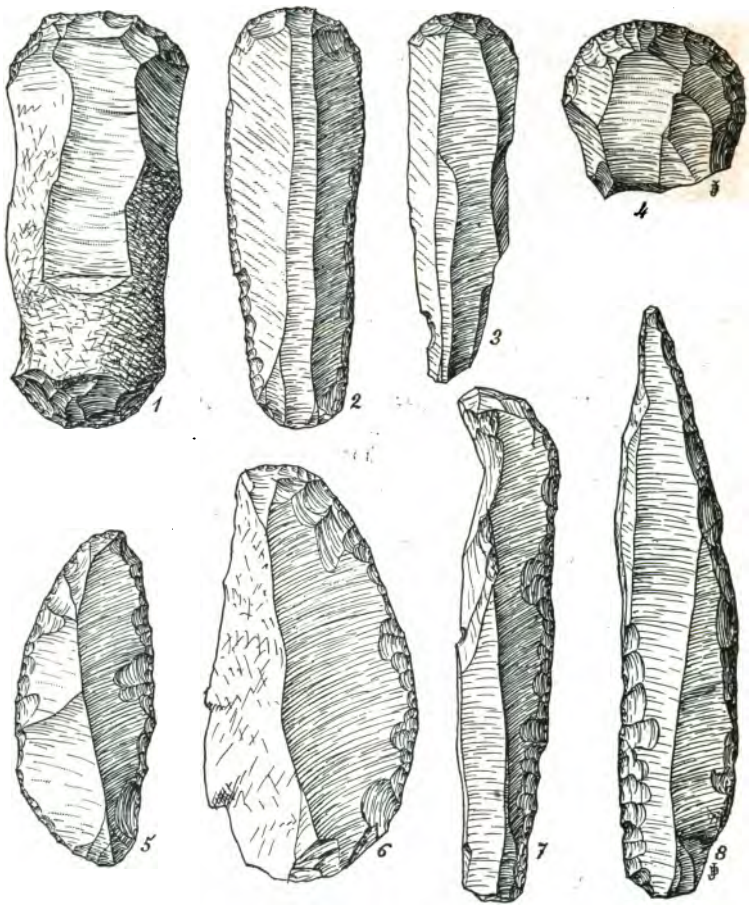

Fig. 49. — 1 à 4, grattoirs — 5 à 8, lames retouchées (2/3 gr. nat.); — Coumbà-del-Bouïtou (Corrèze), foyers supérieurs.

avec le reste de l'outillage. La plupart des grattoirs sont fabriqués sur bouts de lames (fig. 49, nos 2 à 4), et d'allure très magdalénienne. Deux ou trois sont retouchés aux deux extrémités et forment grattoirs-doubles (fig. 49, n° 1). Nous verrons que très souvent le grattoir est associé au burin, et à ses différentes variétés.

D. *Grattoirs carénés.* — Les grattoirs carénés sont très abondants; ils diffèrent un peu de ceux du niveau inférieur : leur front est moins bien

arrondi ; ils sont plus hauts et moins larges. Ils ressemblent davantage aux types de Cro-Magnon [1].

A côté, nous placerons plusieurs pièces, très originales, mais qui voisinent bien avec les grattoirs carénés : ce sont de fortes et longues pièces,

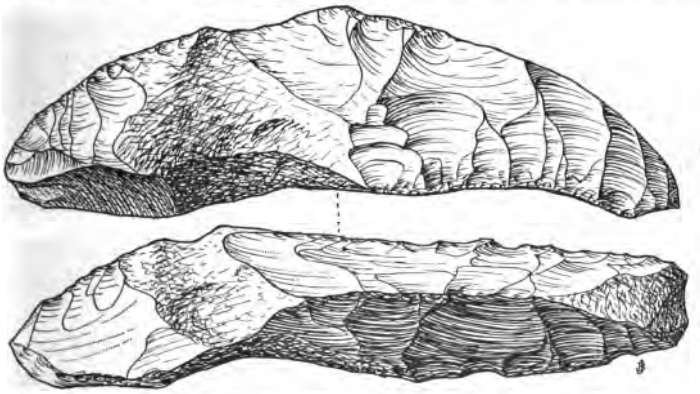

Fig. 50. — Forte pièce carénée (2/3 gr. nat.) ; — Coumbà-del-Bouïtou (Corrèze), foyers supér.

surélevées ; mais les bords seuls et l'arête médiane, non les extrémités, portent de la retouche (et de la retouche par écailles), et en même temps des traces évidentes d'usage intensif. Celle que nous figurons (fig. 50) est particulièrement « bien en main » : on peut commodément racler soit avec

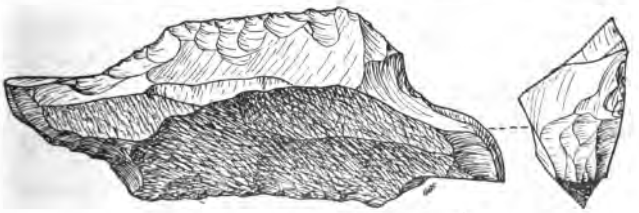

Fig. 51. — Burin busqué, double (2/3 gr. nat.) ; — Coumbà-del-Bouïtou (Corrèze), foyers supér.

le bord droit, soit avec le bord gauche, ou trancher avec la crête, en tenant la pièce renversée.

E. *Pièces à étranglement.* — A part quelques grattoirs carénés dont l'extrémité s'avance en museau, deux perçoirs ébauchés, et une ou deux lames, il n'y a rien qui ressemble ici aux séries si curieuses que nous avons étudiées plus haut sous ce titre.

F. *Burins.* — En revanche, les burins prennent une importance considérable. Ils présentent trois formes principales dérivant du grattoir caréné, et dont nous avons étudié l'évolution : *burins busqués, burins d'angle de*

1. *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, nov. 1906, fig. 131 et 132.

lame à troncature retouchée, burins ordinaires en biseau ou *bec de flûte*[1] à un ou plusieurs enlèvements latéraux. Ils sont souvent associés sur une même pièce, soit entre eux (fig. 51), soit avec les diverses variétés de grattoirs.

G. *Pièces diverses.* — *a*) *Pièces écaillées.* Elles sont très rares (fig. 52, n° 6), et ont surtout été rencontrées (au nombre de 6) dans le foyer n° 4, alors que ce même foyer n'a fourni que 4 burins et à peine un grattoir. Nous avons donné plus haut une explication de cette anomalie.

b) *Lames à dos rabattu, ou à crête médiane écrasée.* Les premières sont

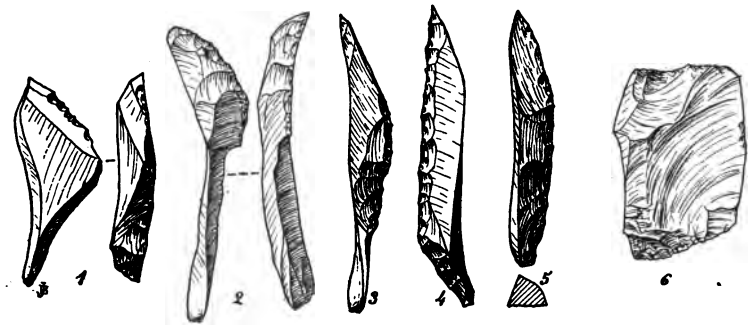

Fig. 52. — 1 à 5, lamelles à crête ou à bord retouché ; — 6, pièce écaillée (2/3 gr. nat.) ; — Coumbâ-del-Bouïtou (Corrèze), foyers supér.

encore absentes (mais nous avons vu que la lame fig. 49, n° 8, est voisine de ce type) ; pour les secondes, il y en a plusieurs de bien nettes.

c) *Lamelles à crête ou à bord retouché.* Elles sont assez communes (fig. 52, n°s 1 à 5), quoique leur nombre n'en soit pas excessif. Le burin d'angle d'ailleurs est lui-même en nombre assez restreint.

Plusieurs présentent à la base (fig. 52, n°s 1 et 3) une sorte de soie ou de manche avec retouches ; ce modèle a été signalé par l'abbé Breuil au Mas d'Azil.

d) *Lames sans retouche.* Elles sont relativement plus abondantes qu'aux niveaux inférieurs, mais ne sont ni régulières de forme, ni élégantes. En outre, dans les foyers les plus supérieurs (3 et surtout 4), on peut faire remarquer la présence de plusieurs gros éclats, absolument frustes ; et sans aucun travail. C'est un fait sur lequel nous aurons sans doute à revenir à propos d'autres gisements.

e) *Pièces solutréennes et pièces usées.* Nous n'avons trouvé aucune pièce présentant la retouche solutréenne, ni pièces usées. Cependant un grattoir du foyer n° 2 est fortement mâchonné à l'extrémité.

1. Voir *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, nov. 1906, fig. 134 à 136. Parmi les burins en bec de flûte, il y a lieu peut-être de distinguer, plus que nous ne l'avions fait, ceux qui présentent de chaque côté du biseau un seul enlèvement, et ceux qui en ont plusieurs. Nous pensons revenir plus tard sur ce point en publiant d'autres fouilles.

f) Nucléi et percuteurs. Il y a plusieurs nucléi, dont un assez volumineux; et, d'autre part, quelques blocs de quartz ou de granit ayant servi de percuteurs. Mais les points de percussion ne sont pas disposés symétriquement, ni creusés en petites cupules. Un petit bloc de silex du foyer n° 4 est fortement écrasé sur toutes ses arêtes (retouchoir?).

H. *Pierres diverses utilisées.* — Elles sont à peu près les mêmes que dans les foyers inférieurs. Les quartz blancs et calcinés sont abondants. Un petit galet plat est fortement usé sur les bords et porte des rayures. Son usage nous est tout à fait inconnu.

Le silex est incomparablement moins beau et moins varié : peu ou point de jaspes, mais surtout des silex noirs ou gris terne, provenant vraisemblablement de la Dordogne. Le silex gris paraît se prêter assez mal à la retouche. Plusieurs fragments ont été curieusement transformés : la surface seule, patinée de blanc, est restée solide et consistante; tout l'intérieur s'est effrité et vidé; au premier abord nous avons cru que c'était de l'os.

Enfin nous avons trouvé des ocres en assez grande abondance : un éclat de silex large et plat en était tout couvert, comme s'il avait servi de palette.

Conclusion.

La station de la Coumbâ-del-Bouïtou n'a fourni malheureusement ni faune, ni œuvre d'art proprement dite, ni instruments d'os, d'ivoire ou de bois de renne [1] (le sol de nos grottes ne conserve pas ces objets). Il est vrai; mais la seule étude de son outillage en silex nous permet de conclure qu'elle est tout entière du Vieil Age du Renne, appelé l'Aurignacien [2].

D'autre part ses deux niveaux nettement distincts fournissent les premiers éléments d'une subdivision de cet étage. En bas, c'est une belle industrie abondamment retouchée : grattoirs, lames étranglées, grattoirs carénés, pièces écaillées. En haut, l'outillage beaucoup moins retouché n'a guère de commun avec le précédent que les grattoirs et les grattoirs carénés; mais en revanche il contient une quantité de burins variés, et en

1. On sait que l'instrument qui caractérise les grottes aurignaciennes, là où l'os s'est conservé, est la pointe à base fendue.

2. Rappelons que ce terme nouveau a été définitivement introduit dans la classification du paléolithique, au Congrès international de Monaco (1906). C'est à la suite de ses nombreuses observations, corroborées par celles de M. Cartailhac, que M. Breuil publia l'existence d'une industrie spéciale, intermédiaire entre le moustérien et le solutréen, et qu'il dénomma d'abord pour cela « présolutréenne » (Congrès Préhistor. de France, Périgueux, 1905). Il en publia un gisement typique : les Cottés, dans la *Revue de l'École d'Anthropol.* (Févr. 1906). Puis au Congrès de Monaco, par analogie avec les autres dénominations, MM. Cartailhac, Rutot et Breuil s'entendirent pour adopter le terme d' « Aurignacien », emprunté à la station typique d'Aurignac, découverte par Lartet, et la plus anciennement connue de ce niveau, en France.

Ajoutons tous nos meilleurs remerciements à M. Breuil, qui nous a fait profiter de ses connaissances pour le classement et l'étude de nos séries du Bouïtou.

particulier le burin busqué. La retouche du silex paraît en décadence; mais aussi des types nouveaux et plus tranchés apparaissent, dont quelques-uns se perpétueront à travers tout le magdalénien.

Enfin, l'ensemble de cet outillage était si remarquable, et, par la multitude de ses formes de transition, se prêtait si bien à un essai sur son évolution morphologique, que nous avons cru pouvoir lui consacrer plusieurs monographies, et une abondante illustration.

Compte général des pièces provenant de la Coumbâ-del-Bouïtou.
(Notre collection, collection Vignard et diverses.)

	FOYERS INFÉRIEURS (nos 1 et 1bis)		FOYERS SUPÉRIEURS (nos 2, 3 et 4)	
	pièces entières	fragments	pièces entières	fragments
Pièces moustériennes	70		16	
Lames retouchées sur un bord	64		6	
Lames retouchées sur les bords	92	600 environ	12	60 environ
Lames retouchées plus courtes (genres grattoirs doubles ou circul.)	152		20	
Grattoirs sur bout de lame	242		72	
— en ogive	95	300 environ	»	37
— carénés et voisins	135		230	
— à museau	127	26	1	»
Perçoirs	30	3	1 (?)	7
Lames étranglées ou déjetées	35	45	2 (?)	»
Pièces écaillées	300 environ	600 environ	12	»
Burins busqués	»	»	140	»
— d'angle	»	»	81	6
— ordinaires et divers (burins de fortune)	3	10 (?)	240	2
Grattoirs-burins	»	»	56	»
Pièces à encoches	10	»	»	10
Lamelles à crête retouchée	2	»	50	»
Grandes lames sans retouche plus ou moins utilisées	12	»	62	»
Nucléi	20	»	13	10
Éclats et fragments divers (déchet) environ	»	6 000	»	» 4 000
Totaux	1 389	7 584	1 014	4 132
Total	8973		5 146	
	14 119			
	Soit 15 000 silex (en chiffres ronds).			

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — V. — MAI 1907

SOMMAIRE

R. Dussaud. — L'ile de Chypre, particulièrement aux ages du cuivre et du bronze. (*Avec 14 fig.*)

F. Schrader. — Nouvelles observations sur l'atmosphère de l'asie et son role historique.

L. Capitan. — Les silex égyptiens de l'ile Riou.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La **Revue de l'École d'Anthropologie de Paris** paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... **2 fr.**

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et 8 planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM.	*Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
	Georges Hervé.....	Ethnologie.
	P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
	L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique.
	A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
	Papillault.....	Sociologie.
	Fr. Schrader.....	Géographie anthropologique.
	Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier*.

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *J. Huguet et E. Rabaud*.

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

L'ILE DE CHYPRE

PARTICULIÈREMENT AUX AGES DU CUIVRE ET DU BRONZE[1]

Par René DUSSAUD

I. Fouilles et fouilleurs. — II. La population primitive. — III. Caractères généraux de l'époque néolithique et des âges du cuivre et du bronze. — IV. Céramique chypriote. — V. Figurines primitives en terre cuite. — VI. L'industrie du cuivre et du bronze avant l'âge du fer. — VII. Objets divers. Fusaïoles, cylindres et cachets, métaux précieux. — VIII. Deux tombes du premier âge du fer à Curium. — IX. Conclusions. Art chypriote ou art phénicien.

I. — Fouilles et fouilleurs.

La richesse archéologique de Chypre a de bonne heure attiré dans l'île les fouilleurs avides et les inventeurs de trésors. Avant 1882, date de l'occupation anglaise, les recherches fructueuses de MM. de Vogüé, Ceccaldi, Rey, etc., furent éclipsées par les découvertes retentissantes annoncées par Luigi Palma di Cesnola. Italien d'origine, général de fortune, consul des États-Unis à Chypre, L. di Cesnola est mort, en 1905, directeur du *Metropolitan Museum of Art* de New-York[2]. Sa collection, cédée à ce musée, est précieuse, mais les procédés auxquels cet antiquaire sans scrupule eut recours en rendent l'usage difficile.

L'ambition de L. di Cesnola était de dépasser la renommée de Schliemann. Dans une de ses lettres (23 août 1875), il se vante de rejeter « dans l'ombre le trésor de Priam de Schliemann[3] ». Doué d'une imagination complaisante, il rêva d'un grand temple d'Aphrodite à Golgoi (Athiénou) : quelques semaines de fouilles auraient suffi pour mettre au jour des centaines de statues. Ayant ainsi éveillé l'attention du monde savant, L. di Cesnola lança la pré-

1. Nous résumons ici, en les complétant sur certains points, cinq conférences (janvier-février 1907) consacrées à l'étude de la *Civilisation mycénienne à Rhodes et à Chypre*.

2. Voir sa biographie par Salomon Reinach, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 301-304.

3. Cette lettre importante a été publiée dans *L'Homme*, 1885, p. 59-60.

tendue découverte du trésor de Curium. Sous une mosaïque qui décorait le sol d'un temple, il aurait pénétré par un souterrain dans le trésor du sanctuaire où les richesses étaient soigneusement rangées dans quatre réduits. Le premier contenait les bijoux en or, le deuxième les bijoux et la vaisselle d'argent, le troisième les objets en bronze, en pierre et en terre cuite. Enfin, la quatrième pièce renfermait les ustensiles de cuisine.

Ce fut seulement en 1883 que M. Ohnefalsch-Richter se livra à une enquête qui révéla l'inexistence du fameux trésor. Il apprit de la bouche des ouvriers de Cesnola qu'une tombe à quatre chambres, et d'un mobilier assez riche, avait été trouvée; mais loin du temple et sans rapport avec lui. Cette tombe n'avait fourni qu'une infime partie des objets rassemblés de toute part sous le nom de trésor de Curium. La lettre de L. di Cesnola, citée plus haut, confirme les résultats de l'enquête de M. Richter, car, annonçant confidentiellement la découverte du trésor, elle ne mentionne pas encore, à la date du 23 août 1875, un trésor de temple, mais une « tombe royale ».

Lancé dans cette voie, L. di Cesnola n'hésita pas, pour soutenir la gloire de sa découverte, à multiplier les truquages savants dont on peut mesurer l'étendue en lisant le rapport dont la Société de Numismatique et d'Archéologie de New-York a chargé M. W. J. Stillman, en 1885[1]. Cesnola a comblé de renseignements faux tous les savants qui étudiaient l'ancienne civilisation de la grande île.

Ce n'était pas assez du trouble jeté par l'inventeur du trésor de Curium dans l'étude des antiquités chypriotes. Le Cyprus Museum à Nicosie, conservant la collection la plus importante de monuments chypriotes, fut livré jusqu'en 1894 aux initiatives privées les moins compétentes. Tandis que sculptures, inscriptions et fragments d'architecture gisaient dans la cour du musée, abandonnés aux intempéries, des pertes irréparables suivirent l'envoi des parties les plus riches de la collection à la *Colonial and Indian Exhibition* de 1887. Le groupe de tombes fouillées si soigneusement par M. Duemmler en 1885 fut dispersé, on ne sait comment, et à tous ces accidents s'ajouta la vente de doubles ou soi-disant tels. Quand M. Myres fut chargé, en 1894, de tout remettre en ordre et de

1. Une traduction des principaux passages de ce rapport a été donnée par M. Henri de Morgan dans *L'Homme*, 1885, p. 624-632. Cette revue a suivi de très près, en 1884 et 1885, la discussion sur les falsifications de L. di Cesnola.

dresser le catalogue, la plupart des étiquettes étaient perdues ou brouillées[1]. Il ne put surmonter, en partie, ces graves difficultés que grâce à la collaboration de M. Ohnefalsch-Richter qui, pendant de longues années, avait conduit des fouilles à Chypre avec un souci non équivoque d'ordre et de méthode[2].

Sur les indications de M. Ohnefalsch-Richter, M. Salomon Reinach a présenté la première étude critique qui ait été publiée sur les fouilles chypriotes[3], peu après l'apparition de l'exposé de M. Georges Perrot[4]. Presque aussitôt, M. Duemmler, profitant de l'expérience acquise par M. Ohnefalsch-Richter, formulait des idées neuves, fruit d'un examen approfondi poursuivi sur les lieux[5]. Dès lors, était fondée l'étude comparée des plus anciens témoins de la civilisation chypriote. Diverses fouilles ont complété les découvertes désormais classées, notamment celles de M. Murray pour l'époque mycénienne.

Les pages qui suivent ont pour but de discuter la situation de Chypre par rapport aux établissements précédemment étudiés de Troie[6], de la Crète[7], des Cyclades[8] et de la civilisation mycénienne[9] en général. En même temps et c'est là aujourd'hui une des questions

1. John L. Myres et Max Ohnefalsch-Richter, *Catalogue of the Cyprus Museum*, Oxford, 1899. Cet excellent ouvrage sera cité ci-après sous la forme abrégée : *Cyprus Mus. Cat.*

2. Outre un grand nombre d'articles, il faut mentionner de M. Ohn.-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, 2 vol. 1893 (nous citerons sous *K. B. H.*), où les documents abondent, mais ne sont pas appuyés de notices assez précises. L'important ouvrage *Tamassos und Idalion*, déjà annoncé comme prêt à paraître dans le *Cyprus Mus. Cat.* (1899) n'a pas encore été signalé.

3. S. Reinach, *Fouilles et découvertes à Chypre depuis l'occupation anglaise*, dans *Revue archéologique*, 1885, II, p. 340-364 et *Chroniques d'Orient*, I, p. 168-200. Les auteurs du *Cyprus Mus. Cat.*, p. VIII, reconnaissent les services que leur ont rendu les deux volumes des *Chroniques d'Orient* qui, pour mainte petite fouille, restent l'unique source imprimée.

4. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, Paris, 1885. On n'était pas fixé à cette époque sur les méfaits de L. di Cesnola.

5. Duemmler, *Mittheilungen des deutschen Archeol. Instituts, Athenische Abtheilung*, 1886, p. 209-262; cf. 1888, p. 280-294. Résumé dans Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VI, p. 648-650, avec rectification sur la question de l'incinération.

6. *La Troie homérique et les récentes découvertes en Crète*, dans *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1905, p. 37-55.

7. Pour la chronologie crétoise, voir : *Les fouilles récentes dans les Cyclades et en Crète*, dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1906, p. 109-131; *L'art préhellénique en Crète*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, février 1907, p. 89-113.

8. *La civilisation préhellénique dans les Cyclades*, dans *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1906, p. 105-132.

9. *Questions mycéniennes*, dans *Revue de l'Histoire des religions*, 1905, I, p. 24-63.

les plus importantes à régler, nous chercherons à préciser les influences réciproques de Chypre et de la côte syrienne. A ce point de vue, nous verrons que l'importance de la grande île n'a pas été suffisamment mise en valeur.

Pour cette étude des antiquités chypriotes nous avons utilisé un dossier (photographies et notes manuscrites) constitué en 1887 par M. Ohnefalsch-Richter et que M. Émile Cartailhac, correspondant de l'Institut, qui en est le possesseur, a eu la libérale obligeance de mettre à notre disposition. Nous le prions d'agréer toute notre gratitude. Les emprunts que nous y avons faits, sont notés comme tirés du « dossier Cartailhac ». Nous devons aussi de vifs remerciements à MM. Salomon Reinach, Edmond Pottier et Henri Hubert, conservateurs des Musées nationaux, pour les facilités et les autorisations de reproduction qu'ils nous ont accordées.

II. — La population primitive.

Nous avons vu, l'an dernier[1], quelle prudence il fallait apporter dans l'utilisation des données géographiques pour suppléer au défaut de nos connaissances sur les civilisations antiques. Chypre nous en fournit un nouvel exemple.

On est parti de cette observation que les côtes de l'île qui regardent l'Asie mineure sont abruptes et impraticables, tandis que les rivages tournés vers la Syrie s'ouvrent à des installations commodes. Les meilleurs ports de l'île sont répartis à l'est et au sud : Salamis, Citium (Larnaca), Amathus (Limassol), Curium, Paphos. D'où l'on concluait que les primitifs habitants de l'île devaient être des Phéniciens ou tout au moins des Syriens. Or, les découvertes archéologiques ont nettement montré que ce raisonnement n'était pas fondé.

En effet, dès 1886, M. Duemmler a mis en évidence les contacts de la primitive civilisation chypriote avec celle des plus anciennes installations du site d'Hissarlik (Troie), sans cependant en tirer toutes les conséquences. M. Ohnefalsch-Richter distinguait, à Chypre, un âge du cuivre et du bronze qu'il rapprochait non seulement des trouvailles troyennes, mais aussi de la civilisation hon-

1. *Revue de l'École d'Anthr.*, 1906, p. 131 et suiv.

groise correspondante. La comparaison entre Chypre et la Troie primitive est abondamment illustrée dans *Kypros, die Bibel und Homer*[1]. M. Montelius[2], M. Much[3], M. Naue[4] ont apporté à ces rapprochements les précisions nécessaires. M. Edmond Pottier a détaillé les analogies céramiques, en maintenant toutefois l'origine ethnique syrienne[5] tandis que M. Salomon Reinach ne cessait de combattre le

Fig. 53. — L'île de Chypre. Sites : 1, Kalopsida; 2, Laksa tou Riou; 3, Pyla.

rattachement de Chypre au domaine oriental, à une haute époque. Le savant conservateur du Musée de Saint-Germain insistait sur l'emploi dans la grande île d'un système spécial d'écriture, le syllabaire chypriote, contre lequel l'alphabet phénicien eut longtemps à lutter[6]. Ce système indigène employé pour écrire le grec, témoigne

1. *K. B. H.*, pl. 146-149.
2. Montelius, *Archiv für Anthropologie*, 1892, p. 1-40; voir l'analyse de S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1892, p. 450 et suiv.
3. Much, *Die Kupferzeit in Europa*, 2e édit., Iéna, 1893.
4. Naue, *Die Bronzezeit in Cypern*, dans *Korrespondenzblatt der d. Gesellsch. f. Anthrop.*, 1888.
5. Edmond Pottier, *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, t. I, p. 82-118.
6. Ainsi dans Alex. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, 1894, p. 227. M. L. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, I, Paris, 1891, p. 114, frappé de ce fait, rem-

que l'influence phénicienne est bien postérieure à l'installation de l'hellénisme à Chypre.

Récemment, M. Reinhold von Lichtenberg a tenté de tirer des documents étudiés quelques conclusions ethnologiques fermes [1]. Cet auteur constate les rapports entre l'ancienne civilisation chypriote et trois autres centres de civilisation : la civilisation néolithique de l'Europe centrale, la civilisation égéenne ou prémycénienne des îles grecques, enfin Troie et la Phrygie. Nous trouverions à Chypre, à Troie et en Phrygie une civilisation primitive pareille dont l'origine est à chercher dans le nord de la péninsule des Balkans, en Thrace, et qui s'étendrait jusque dans le sud de la Hongrie. Les anciennes traditions faisaient sortir de Thrace les Troyens et les Phrygiens. D'après M. von Lichtenberg, les plus anciens habitants de Chypre leur seraient proches parents. Déjà, pendant le troisième millénaire, ils auraient atteint les côtes d'Asie Mineure par la voie de terre et, de là, attirés par la fertilité de l'île, ils auraient colonisé Chypre. Ainsi, les premiers colons de Chypre seraient de race thraco-phrygienne, donc aryenne; non pas grecque, mais apparentée aux Grecs [2].

En l'état de nos connaissances, ces conclusions sont discutables; mais, du moins, le problème est nettement posé sur des fondements solides. On peut objecter que le savant auteur néglige quelque peu, tout en les signalant, les analogies avec la civilisation égéenne. Ces analogies nous apparaîtront beaucoup plus intimes que celles de l'industrie chypriote avec Troie et la Phrygie. C'est le problème égéen tout entier qu'il eût fallu traiter à propos de Chypre.

Nous ne croyons pas que les découvertes faites jusqu'ici permettent de tenir les primitifs Chypriotes pour des Thraco-Phrygiens. Comment, en effet, a-t-on établi l'intime parenté entre Thraces et Phrygiens? On a d'abord invoqué les anciennes légendes, puis avec MM. Körte [3] et Kretschmer [4] l'argument linguistique s'est imposé fortement; enfin, la céramique primitive a révélé de part et d'autre une même technique, des formes semblables et une décoration de

plaçait, comme population primitive, les Phéniciens par les Syriens; cf. Pottier, *Catalogue*, I, p. 91.

1. R. von Lichtenberg, *Beiträge zur ältesten Geschichte von Kypros* (*Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1906, 2).

2. Lichtenberg, *o. c.*, p. 41-42. Ohnefalsch-Richter était arrivé à des conclusions assez voisines, mais moins bien formulées.

3. Körte, *Athen. Mitteilungen*, 1899, p. 41.

4. Kretschmer, *Einleitung zur Geschichte der griechischen Sprache*, p. 178.

même style[1]. On conçoit que cette triple concordance établisse définitivement l'unité non seulement de civilisation, mais aussi de race des Phrygiens, des Troyens et des Thraces à une très haute époque. Cette unité se maintint plus ou moins dans la suite, à la faveur ou en dépit du mouvement des populations européennes vers l'Asie (Cimmériens, Galates, etc.).

Fig. 54. — Marteau et hache en pierre polie. Dossier Cartailhac.

Pouvons-nous établir des liens semblables entre Chypriotes primitifs et Phrygiens ou Thraces? Absolument pas. Aucune légende ancienne n'a conservé à Chypre le souvenir d'une telle origine. L'argument linguistique est nettement défavorable et l'argument archéologique n'est pas assez probant pour faire écarter l'hypothèse vers laquelle nous penchons, à savoir que les primitifs Chypriotes sortaient du monde égéen. Chypre a été colonisée, vers la fin de l'époque néolithique, par des tribus égéennes, de même race notamment que les primitifs de Crète.

Toutefois, s'il est naturel de mettre au premier plan ceux qui ont apporté dans l'île, probablement au début du troisième millénaire, les rudiments d'une civilisation, il ne faut pas se dissimuler que le problème ethnique est extrêmement complexe. Chypre, comme la Crète, a dû donner asile à des populations très diverses. L'élément sémitique ne joue aucun rôle à une haute époque; mais il n'en est pas de même des peuplades du sud de l'Asie Mineure. D'après M. O. Hoffmann[2] les anciens noms géographiques de Chypre se rattacheraient non au groupe thraco-phrygien, mais aux langues d'Asie Mineure.

L'origine du syllabaire chypriote serait importante à déterminer. Jusqu'ici, on peut supposer avec vraisemblance qu'il se rattache aux écritures égéennes si heureusement découvertes par M. Evans.

1. H. Schmidt, *Die Keramik der makedonischen Tumuli*, dans *Zeitschrift für Ethnologie*, 1905, p. 90-113.
2. *Orientalistische Litteratur-Zeitung*, 1907, p. 45.

III. — Caractères généraux de l'époque néolithique et des ages du cuivre et du bronze.

1. Comme en Crète, les plus anciens vestiges de l'activité humaine, signalés à Chypre, datent de l'époque néolithique; mais ici on n'a pas établi l'épaisseur des dépôts néolithiques tandis qu'en Crète M. Evans a relevé sur le site de Cnosse une couche de pareils débris atteignant jusqu'à huit mètres d'épaisseur.

Les ustensiles en pierre polie sont très rares dans l'île. En 1899, on ne connaissait que quatre haches néolithiques et un couteau de silex trouvés à Chypre[1]. Deux haches provenaient de Curium; deux autres dont celle que nous publions (fig. 54) ont été trouvées dans la presqu'île de Karpas. Il semble donc que la population néolithique, à Chypre comme en Crète, ait vécu près de la mer et demandé à la pêche sa principale subsistance. Dans ces conditions, les armes en pierre ne lui étaient pas aussi utiles qu'aux populations adonnées à la chasse.

La hache en pierre polie de notre figure 54, empruntée à la collection E. Konstantinidès de Nicosie, a été achetée à un paysan de Rhizokarpaso (presqu'île de Karpas). Longueur : 93 millimètres; épaisseur maxima : 20 millimètres[2]. Elle est intéressante comme prototype des premières haches de cuivre.

Quelques marteaux en pierre polie ont été recueillis, mais dans des tombes de l'âge du cuivre. Celui que nous donnons (fig. 54) a huit centimètres de long et sa plus grande épaisseur atteint 42 millimètres. Il a été acheté à Nicosie par M. Ohnefalsch-Richter et provenait des fouilles clandestines de Haghia Paraskevi[3].

Ni en Crète ni à Chypre on n'a trouvé de tombe néolithique; les plus anciennes tombes des Cyclades sont d'époque subnéolithique. Il est vraisemblable qu'aux temps de la pierre polie, le corps était enfoui peu profondément. M. Castillon de Saint-Victor a trouvé une des haches en pierre de Curium près des débris d'un squelette[4]; mais ses

1. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 13.
2. Publiée dans l'éphémère *Journal of Cyprus Studies*, pl. I, p. 252. Ohn.-Richter, *K. B. H.*, pl. 149, 19 cite une hache en pierre polie de même provenance, mais de 38 millimètres de long.
3. Sans doute le marteau publié par Ohn.-Richter, *K. B. H.*, pl. 149, 20 bien que les dimensions ne concordent pas exactement.
4. Castillon de Saint-Victor, *Nouvelles archives des Missions*, 1891, p. 6.

observations se bornent à cette indication. Il y avait là, cependant, les éléments d'une découverte importante. Par analogie avec la Crète, on peut conjecturer que l'homme néolithique de Chypre vivait sous

Fig. 55. — Monolithes percés, près de Paphos.

des huttes en branchages et ne savait disposer, ni pour cette vie ni pour l'autre, un abri durable. La céramique de cette époque n'est connue, comme on le verra ci-après (chap. IV, A), que par ses survivances à l'âge du cuivre.

Nous mentionnerons ici les monolithes percés d'un trou rectangulaire qu'on rencontre en plusieurs points de l'île. Sont-ce comme on

l'a dit[1] des monuments primitifs, des menhirs percés? Les arguments présentés ne sont pas convaincants. En tout cas, les blocs ainsi dressés ont manifestement été travaillés avec des outils de métal et l'explication par le culte des organes sexuels mâle et femelle associés, ne relève que de la fantaisie. Par contre, MM. Hogarth et Guillemard ont supposé que ces pierres constituaient des éléments de pressoirs à huile [2]. Si l'on doit leur attribuer une valeur religieuse, le mieux serait de les faire descendre à l'âge du cuivre ou du bronze et de les tenir pour des bétyles qu'on sait avoir été répandus à cette époque en terre grecque comme en Orient [3].

2. Nous verrons au chapitre VI qu'à l'époque néolithique a succédé une longue période du cuivre à laquelle il faut rapporter les plus anciennes tombes découvertes dans l'île. Puis, ont suivi une première et une seconde époque du bronze, cette dernière s'identifiant avec la civilisation mycénienne. Pourvu qu'on n'attache pas aux chiffres qui suivent trop de précision et qu'on ne les considère que comme des points de repère, on peut dire que l'âge du cuivre, à Chypre, s'étend de 2500 à 2000 avant notre ère; le premier âge du bronze, de 2000 à 1500 et le second, de 1500 à 1000.

A l'âge du cuivre, et encore au premier âge du bronze, les principales installations humaines sont réparties dans les vallées de l'île; il semble donc que la population soit devenue pastorale et agricole. Nous donnons ci-après la liste des principales localités où on a signalé des trouvailles de ces époques.

Haghia Paraskevi, à un mille anglais au sud de Nikosie. Très importante nécropole (âge du cuivre et premier âge du bronze) fouillée à plusieurs reprises, notamment par Ohnefalsch-Richter qui y ouvrit 92 tombes en 1884-1885. De là provient la majeure partie de la collection des âges du cuivre et du bronze du Cyprus Museum [4]. Non loin de ce point, vers le sud-est, le site de *Léondari Vouno* [5].

Alambra, à deux milles au sud-ouest d'Idalion (Dali), offre deux nécropoles. L'une dite Mavragè (terre noire) est de l'âge du cuivre et ne contient que de la céramique rouge lustrée incisée, sans

1. E. Deschamps, *L'Anthropologie*, 1896, p. 46-57.
2. Hogarth, *Devia Cypria*, p. 46; cf. S. Reinach, *Chron. d'Orient*, I, p. 475.
3. Comparer les bétyles alignés, mais non percés, mis au jour par les fouilles récentes de Palestine; voir H. Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*, p. 109 et s.
4. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 1.
5. *K. B. II.*, p. 464 et suiv.

ornements peints. La seconde dite Aspragè (terre blanche) contient des vases peints primitifs mêlés aux vases rouges lustrés; elle est du premier âge du bronze[1].

Kalopsida[2], dans le district de Famagouste, fouillé par M. Myres; la nécropole près des villages *Katydata* et *Linou*[3] non loin de Soloi; *Laksa*[4] (prononcé Latscha) qu'il ne faut pas confondre avec *Laksa tou Riou*[5] près Larnaca. Cette dernière nécropole, très riche, a été

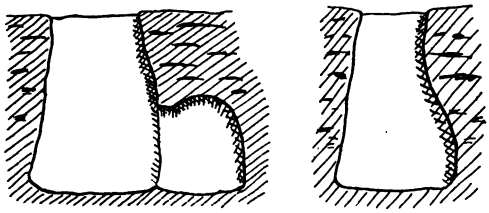

Fig. 56. — Deux tombes de Haghia Paraskevi. Profondeur : 2 m. 50. D'après *K. B. H.*, pl. 168, 2 et 3.

fouillée par M. Myres en 1894. Une nécropole importante se trouve près *Phoenikiais*[6] (prononcé Phoenitschès) bien connue par les fouilles d'Ohn.-Richter; elle descend jusqu'à l'époque mycénienne. Une autre près de *Psemmatismeno*, entre ce village et Maroni. Citons encore, *Lithargiais*[7] près Pera (district de Nicosie), *Sinda* près Famagouste et le site important de *Tamassos*, malheureusement mal connu[8].

L'époque mycénienne voit se développer considérablement les relations commerciales; nous assistons au plein essor de la richesse de l'île. Les fouilles ont fourni en quantité les ornements d'or et d'argent jusque-là assez rares. La population tend à se porter vers les côtes.

Les principaux sites d'époque mycénienne sont *Idalion*, actuellement Dali, avec les nécropoles voisines de *Nikolidès* et *Haghios Sozomènos*, *Khytroi*, *Paphos*, *Pyla*, *Lapathos*, mais surtout *Curium*, *Salamis* (Enkomi) et *Amathus*. L'importance de ces trois derniers

1. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 2.
2. Myres, *Journal of Hellenic Studies*, t. XVII, p. 138-147.
3. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 4-5.
4. *Ibid.*, p. 7.
5. Myres, *Journal of Hell. Studies*, t. XVII, p. 147-152.
6. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 10.
7. Fouilles d'Ohn.-Richter en 1889 dont le résultat doit être publié dans l'ouvrage *Tamassos und Idalion* toujours attendu.
8. Par la raison dite dans la note précédente.

emplacements a été révélée par les fouilles du British Museum sous la direction de M. Murray (voir ci-après, chap. IV, D).

3. Aux époques du cuivre et du bronze, la population chypriote ne pratique pas l'incinération, mais uniquement l'inhumation. La tombe, que rien ne signale, est constituée par un puits rectangulaire, de un à trois mètres de profondeur, creusé soit dans la terre, soit dans le rocher. Les tombes creusées en terre et très peu profondes, sont en général les plus anciennes [1]. Au fond du puits le corps est déposé avec des vases nombreux, des outils et des armes; sur le tout on posait une dalle. Parfois, au niveau du fond on creuse un caveau, sur le petit côté. Quelquefois deux caveaux s'opposent, rarement ils sont adjacents [2]. Notre figure 56 montre deux tombes de l'âge du cuivre fouillées en 1885 par M. Ohnefalsch-Richter. Ces dispositions ont fait penser à l'Égypte (*mastaba*) et à la Phénicie; mais les objets découverts n'autorisent pas le rapprochement, d'autant que le principe d'enterrer le mort au fond d'un puits se retrouve à Mycènes dans les tombes de l'acropole.

Fig. 57. — Cruche de bois avec couvercle, en usage chez les Kyzylbach d'Asie Mineure. D'après E. Brandenburg, *Zeitschr. f. Ethnologie*, 1905, p. 191, fig. 4.

La céramique locale est très abondante et assez variée, mais d'inspiration très pauvre. Elle subit l'influence de l'évolution égéenne sans apporter d'initiative marquée, mais en conservant des caractères locaux très nets. Le tour du potier n'est employé qu'à la fin de l'âge du bronze. Nous étudierons ci-après cette céramique, au chapitre IV sous les rubriques B, C, D.

Puis nous dirons quelques mots, chapitre V, des figurines en terre cuite : idoles plates et idoles grossièrement modelées. Nous verrons, ce qui est naturel dans un pays producteur de cuivre, que les outils et armes en cuivre d'abord, en bronze ensuite, sont extrêmement

1. Voir un exemple ci-après, chap. VI, 5 α, dont on ne peut pas dire que ce soit une tombe pauvre.

2. Les premières constatations précises se trouvent dans Duemmber, *Mittheil. d. d. arch. Institutes, Athen. Abtheilung*, 1886, p. 212-216. Voir Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. VI, p. 649.

abondants. Mais, les formes restent longtemps très simples; elles ne se développent qu'à l'époque mycénienne. Nous avons pensé qu'on ne pouvait rendre un compte exact de la civilisation du bronze à Chypre sans opposer les caractères principaux de l'époque suivante dite le premier âge du fer ou encore époque gréco-phénicienne. On trouvera chapitre IV, E et chapitres VIII et IX, les indications nécessaires sur cette période qui s'étend de l'an 1000 à l'an 600 environ avant notre ère.

IV. — Céramique chypriote.

L'inexpérience de certains fouilleurs qui n'ont pas pris garde que des tombes très anciennes sont souvent réutilisées à basse époque, la fantaisie d'un L. di Cesnola qui réunissait dans le même tas les objets de provenances diverses et d'époque différente, les fraudes commises par les ouvriers[1], ont longtemps fait croire que les techniques céramiques étaient à tel point confondues à Chypre que toute chronologie était illusoire. On faisait valoir que, encore de nos jours, les Chypriotes usaient de vases qui rappellent les récipients archaïques.

Il se peut que des survivances subsistent au milieu de l'évolution des styles; mais on paraît avoir accepté un peu légèrement cette permanence des techniques primitives à Chypre jusqu'à notre époque[2]. Peut-être faut-il tenir compte d'autres influences plus récentes, par exemple des apports de populations asiatiques qui se sont produits depuis la conquête musulmane, populations restées à un stade céramiste très inférieur. Ce serait une répétition, à l'époque moderne, du phénomène que la Grèce a connu au temps de

1. M. S. Reinach, *Chron. d'Orient*, I, p. 173-174 en cite une fort instructive. Profitant d'une absence de M. Richter, ses ouvriers enfouissent des vases d'époque ancienne dans des tombeaux d'époque romaine. « M. Richter, étonné de trouver des vases de style archaïque à côté de lampes romaines, mais ne suspectant pas encore la fraude (il n'en fut instruit que quatre ans après), releva ce fait singulier dans les *Mittheilungen* de l'Institut allemand (1881, p. 194) et M. Perrot le signala à son tour (*Histoire de l'art*, t. III, p. 732), d'après le témoignage de M. Richter. »

2. Ohnefalsch-Richter, *Parallellen in den Gebraüchen der Alten und der jetzigen Bevölkerung von Cypern*, dans *Abhandl. d. Berliner Gesellschaft f. Anthropologie*, 1891, p. 34-44; cf. *K. B. H.*, pl. 34-35.

la céramique géométrique dite du Dipylon. Il est instructif, à ce point de vue, de comparer les vases actuellement en usage à Chypre avec tel récipient (fig. 57) fabriqué de nos jours par certains groupes arriérés d'Asie Mineure[1].

Fig. 58. — Vase du Louvre. D'après E. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. 5, A 19. Hauteur : 0 m. 18.

D'autre part, il est certain qu'un type céramique, tombé en défaveur, se perpétue longtemps dans la poterie commune. Le classement céramique est chose relative ; il doit s'entendre des types en faveur et, dans la réalité, il n'atteint pas la rigueur qu'un exposé systématique suppose. Nous suivrons, dans l'ensemble, le classement institué par M. Myres pour le *Cyprus Museum Catalogue*[2]. M. Myres a non seulement fondé sa classification sur l'abondante collection qu'il était chargé de mettre en ordre, mais il a encore pris soin de vérifier ses conclusions par des fouilles méthodiques sur des sites d'âge différent[3].

A. — Céramique subnéolithique.

Caractères principaux : terre grossière, mal épurée; vases faits à la main ; décor incisé très simple. On a rapproché cette céramique des vases trouvés dans les plus anciennes couches du site d'Hissarlik.

1. Le couvercle tourne autour d'un axe à gauche; il se rabat à la fois sur le goulot central et sur le bec d'écoulement à droite. Non seulement le décor incisé, mais aussi les deux anses réduites et les trois pieds se retrouvent dans la céramique chypriote primitive.

2. Dans le détail nous devons signaler quelques différences, ne serait-ce que pour éviter d'en rendre responsable M. Myres. Ainsi, dans le classement du savant anglais, les bols décrits ci-après sous B § 1, ne trouvent pas place. Nous n'attribuons une valeur réelle à l'absence de peinture que lorsqu'elle caractérise une époque. La distinction primordiale entre céramique peinte et céramique non peinte entraîne des idées fausses qui s'aggravent dans les résumés comme celui de Walters, *History of ancient Pottery*, I, p. 236-256, où elles se compliquent d'une chronologie peu admissible. Le classement de M. Myres est parfait pour cataloguer les pièces d'un musée et récemment M. G. Nicole (*Catalogue des vases chypriotes du Musée d'Athènes* et *Catalogue des vases chypriotes du musée de Constantinople*, Genève, 1906) en a fait usage; mais, au point de vue didactique, il a l'inconvénient de ne pas faire apparaître la suite chronologique.

3. Myres, *Journal of Hellenic Studies*, XVII (1897), p. 134 et suiv.

Elle se rattache tout aussi étroitement à la céramique égéenne subnéolithique des plus anciennes tombes des Cyclades.

Les vases chypriotes de ce style que l'on possède sont des survivances rencontrées à l'âge du cuivre. La formule s'est conservée à cette époque pour la poterie commune. L'exemple que nous reproduisons (fig. 58) porte une anse développée et conserve symétriquement une anse très petite de type plus ancien. Celle-ci devait servir à passer le lien auquel était attaché le couvercle. Le décor incisé est rempli de matière blanche.

B. — Céramique de l'âge du cuivre. Couverte lustrée. Décor en relief ou incisé.

1. Aux époques du bronze on use de vases en terre cuite sans aucune décoration, mais particulièrement à l'âge du cuivre. Il en est constamment ainsi pour de grandes coupes ou bols, de 30 à 40 centimètres de diamètre, avec ou sans bec et dont l'anse pleine est constituée par un renflement percé de deux trous dans lesquels on pouvait passer un lien.

Si le bol porte un bec (fig. 59, 3), l'anse percée de deux trous est ménagée sur le bord opposé au bec. Quand ce dernier fait défaut, on a deux anses diamétralement opposées (fig. 59, 2) qui facilitent la manœuvre. La figure 59, 1 offre un système plus complexe, une anse verticale percée, opposée à l'anse horizontale percée[1]. Les exemplaires de ces vases très intéressants, prototypes des bols à décor géométrique peint et destinés sans doute comme eux à renfermer le laitage, sont rares aujourd'hui. Et cependant, au rapport de M. Ohnefalsch-Richter, un ou plusieurs de ces bols ne manquent presque jamais dans les plus anciennes tombes d'Alambra et de Haghia Paraskevi. Il est vrai que leur forme et leur argile grossière, mêlée de gravier, les rendent très friables; le plus souvent on n'en recueille que des fragments. De plus, ne portant aucun décor, ces vases n'ont jamais eu la faveur des amateurs. Nous relevons, à ce sujet, dans le dossier Cartailhac, une observation caractéristique de M. Ohnefalsch-Richter. Avant l'occupation anglaise, les paysans avaient ouvert près d'Alambra, sans autorisation ni contrôle, des

1. Le n° 2 de notre figure 59 a été reproduit par Duemmler, *Athen. Mittheil.*, 1886, p. 209, II. Beilage, fig. 3. Le n° 3 est insuffisamment dessiné dans *K. B. H.*, pl. 168, 4 *b*.

centaines de tombes très intéressantes des âges du cuivre et du bronze. Ils vendirent les objets découverts aux consuls de Larnaca, à M. H. Lang et surtout à L. Palma di Cesnola qui payait fort cher. Ce dernier a signalé le fait de la trouvaille [1]; mais en le déna-

Fig. 59. — Trois bols chypriotes à anse percée. Dossier Cartailhac.

turant à son profit. Non seulement Cesnola n'a pas entrepris de fouilles à Alambra, bien qu'il l'ait affirmé, mais il n'était même pas présent lors de l'ouverture clandestine des tombes. Tout ce qu'il a écrit sur ce point est erroné, notamment son affirmation que, dans ces tombes, la céramique lustrée rouge à décor incisé était mêlée à des miroirs de métal et à des figurines en terre cuite peinte.

Les villageois d'Alambra éprouvaient quelque difficulté à écouler les pièces les plus anciennes, « personne ne voulait acheter des objets si laids » [2]; du nombre étaient les bols à anse pleine trouée. Les paysans reprenaient alors le chemin d'Alambra avec leurs bêtes chargées de ces antiquités. Les grands bols servaient de cible dans

1. Cesnola-Stern, *Cypern*, p. 82-83. Voir certaines rectifications aux affirmations de Cesnola dans S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, I, p. 198.
2. Ohnefalsch-Richter, dossier Cartailhac.

les jeux du village : on jouait de l'argent ou du vin à qui casserait le vase d'un jet de pierre.

2. Une découverte céramique importante marque les débuts de l'âge du cuivre : celle d'une couverte d'un beau lustre le plus souvent rouge, parfois noir. L'éclat est renforcé par le polissage à la

Fig. 60. — Cruche chypriote. Musée de Saint-Germain. Hauteur : 0 m. 16.

main soit avec une pierre, soit au moyen d'une dent de cheval[1]. Le décor, quand il existe, est en relief ou incisé. Les ornements en relief sont souvent des cercles horizontaux et des lignes sinueuses comme figure 60 où l'on voit en haut du goulot deux yeux nettement tracés qui se maintiendront dans les techniques plus avancées. Ce sont encore des protubérances ou bossettes percées d'un trou, pour mul-

1. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 36. C'est la classe désignée par M. Myres sous le nom de *Red Polished Ware*.

tiplier les points de suspension, des godrons verticaux, des figurations de serpents, mouflons, arbres, etc. On collait parfois dans la terre encore molle tout autour du vase, des vases miniatures, des arbres ou animaux divers et cette pratique survécut longtemps à Chypre. Les vases indigènes de cette époque n'ont pas de pied tourné. La décoration en relief s'associe souvent au décor incisé.

Fig. 61. — Cruche chypriote. Musée de Saint-Germain. Hauteur : 0 m. 18.

3. Le décor incisé sur les vases à couverte rouge ou noire lustrée continue le style géométrique de l'époque subnéolithique. Le trait tend à devenir peu profond et on le remplit d'une matière calcaire blanche (fig. 61) qui fait ressortir vivement les hachures, zigzags, losanges, damiers, cercles concentriques. La technique de ces vases est identique à celle de la poterie primitive des Cyclades [1]. Toutefois, la différence est assez sensible dans le décor et dans la forme pour reconnaître ici et là les types locaux.

Nous reproduisons figure 62 une forme très rare à Chypre, une sorte de marmite sphérique avec couvercle plat et carré. Quatre anses verticales percées d'un trou servaient à suspendre le vase au-dessus du foyer. La couverte est rouge lustrée.

A cette époque ni le tour, ni le pied circulaire ne sont connus. Aussi les céramistes peuvent donner libre carrière à leur imagina-

1. Voir dans *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, 1906, p. 121, la céramique classée sous 1 *b*.

tion dans l'élaboration des formes. A côté des bols avec ou sans bec, des cruches ou œnochoés à une anse et à long col, des amphores à deux anses, des marmites grossières à trois pieds, on trouve une grande variété de vases fantaisistes : conjugués ou en forme d'animaux.

Les tombes les plus anciennes de l'île (âge du cuivre) ne contiennent que des vases des types précédents. Dans ces tombes, les armes

Fig. 62. — Marmite chypriote. Musée de Saint-Germain. Hauteur : 0 m. 15.

et outils en métal sont rares ; on se servait encore des instruments en pierre dont nous avons décrit plus haut des spécimens trouvés précisément dans de pareilles tombes. La technique à relief ou à incision se prolonge jusqu'en plein âge du bronze, mais avec des modifications aisées à reconnaître (ci-après sous C § 4).

4. Plus récents que la technique lustrée, apparaissent des vases de forme identique, à décor en relief ou incisé, mais recouverts d'un enduit noirâtre ou gris foncé mat[1]. Avec ce type de vases qui se prolonge jusqu'à l'époque mycénienne, les instruments en métal sont communs.

A l'époque du cuivre, on doit signaler des vases probablement

1. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 37 : *Black Slip Ware*. Cf. Myres, *Journal of Hellenic Studies*, 1897, p. 136-137 (tombe 10).

importés dont la terre est noire, souvent lustrée et décorée de points formant chevrons ou triangles. Des spécimens de cette céramique d'origine indéterminée ont été trouvés en Égypte, en Palestine, à Hissarlik et en Crète [1].

C. — Céramique du premier âge du bronze. Décor géométrique peint. Céramique commune à relief ou peinte.

1. Dans les Cyclades, le décor géométrique peint sur engobe ne remonte pas aussi haut que les vases à couverte rouge lustrée et à décor en relief ou incisé. Il en est de même à Chypre. Si les vases à couverte lustrée correspondent assez bien à l'âge du cuivre, la peinture ne fait son apparition qu'avec le bronze.

Les observations de M. Ohnefalsch-Richter ont été confirmées par les fouilles de M. Myres à Kalopsida (district de Famagouste) où les plus anciennes tombes ne contenaient que de la céramique rouge lustrée non peinte. Dans les tombes plus récentes de l'âge du bronze, la poterie peinte était mélangée à une céramique rouge lustrée dégénérée. Ces dernières tombes ont livré des ornements égyptiens les uns importés, les autres imités dans le pays. Ces ornements ne peuvent être plus anciens que la XIIe dynastie égyptienne; mais ils sont antérieurs à la XVIIIe et, dans la chronologie reçue, cela nous fixe les limites de 2000 et de 1500 avant notre ère, entre lesquelles se développe le premier âge du bronze à Chypre [2].

Dans cette première céramique peinte [3], le vase est recouvert d'un engobe blanc sur lequel sont peints en noir des traits parallèles ou qui se recoupent. Le décor est extrêmement monotone et limité aux lignes simples, parfois ondulées, au quadrillage ou aux losanges (fig. 63). Les formes diffèrent peu de celles de la classe précédente (B). Le tour fait encore défaut et les vases d'allure fantaisiste abondent. Celui que nous reproduisons (fig. 64) porte une anse attachée à une sorte d'outre. Au décor peint sont fréquemment associées des protubérances percées d'un trou, sans doute pour

1. Myres, *Journal of Hellenic Studies*, 1897, p. 145; *Cyprus Mus. Cat.*, p. 37-38 : *Black Punctured Ware*; Evans, *Journal of the Anthrop. Institute*, 1900, p. 202.
2. Myres, *Journal of Hellenic Studies*, 1897, p. 138 et suiv.
3. C'est la céramique dénommée *White Ware* dans *Cyprus Mus. Cat.*, p. 38. M. Myres, *ibidem*, p. 39, signale une céramique peinte en rouge mat sur enduit noir brillant (*Black Glaze Ware*) dont les exemplaires sont très rares.

multiplier les points de suspension. Sur la cruche à large col cylin-

Fig. 63. — Cruches chypriotes peintes. Musée de Saint-Germain. Hauteur : 0 m. 15.

drique de la figure 65, la petite anse devait servir non pour suspendre le vase, mais plutôt pour fixer le lien retenant le couvercle.

Fig. 64. — Vase chypriote peint. Musée de Saint-Germain. Hauteur : 0 m. 14.

2. Un décor, formant une variété plus récente, est constitué par

un quadrillé, plus ou moins serré, qui s'allonge généralement en longues bandes. Parfois s'y mêle une longue ligne sinueuse. Ainsi sont ornés en noir — passé au brun, — de nombreux bols hémisphériques, avec ou sans bec et munis d'une anse horizontale (fig. 66). La peinture est posée sur un engobe très épais de lait de chaux; les traits ne vont pas jusqu'au-dessous du vase[1].

Les bols de ce type apparaissent vers la fin du premier âge du bronze et sont très en faveur pendant le second âge du bronze, autrement dit à l'époque mycénienne. Il n'est pas exact de dire que ces bols hémisphériques à décors caractéristiques sont uniquement de cette dernière époque[2]. En effet, un exemplaire a été trouvé à Théra, au-dessous du tuf ponceux[3]. Or, nous avons vu précédemment[4] qu'on pouvait dater assez exactement, par rapport aux installations de Phylacopi (Milo) et de Cnosse, la catastrophe qui détruisit la primitive Théra. Ce fut avant la fin de la seconde ville de Phylacopi, au temps du second palais de Cnosse. La céramique représentée par les bols chypriotes que nous étudions, plus récente que la céramique primitive peinte du § 1, est cependant antérieure au XVe siècle avant notre ère. Toutefois, elle se prolonge plus tard, car elle est fréquemment associée aux vases mycéniens. Dans les fouilles de Phylacopi, quelques fragments de vases chypriotes importés — argile claire et dessin géométrique peint d'un ton noirâtre, — ont été rencontrés au niveau où commençait l'importation de la céramique mycénienne[5].

La diffusion de cette céramique est tout à fait remarquable. Nous avons cité sa présence à Théra et à Milo, il faut encore mentionner les fragments trouvés sur l'Acropole d'Athènes, à Hissarlik[6], à El-Amarna[7] et à Saqqara[8] (Égypte), enfin, nous allons y insister, en divers points de Palestine.

3. En Palestine, et vraisemblablement en Phénicie, l'influence de la céramique géométrique peinte de Chypre a été considérable. Ce sont les produits chypriotes qui ont révélé aux populations de la

1. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 39-40 : *White Slip Ware.*
2. Ainsi que l'affirme Walters, *Journal of Hell. Studies*, 1897, p. 71 et suiv.
3. Fouqué, *Santorin*, pl. 42, 6.
4. *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, 1906, p. 108-112.
5. *Excavations at Phylacopi*, p. 158, fig. 148, et p. 163.
6. Doerpfeld, *Troja und Ilion*, I, p. 287 et fig. 182.
7. Flinders Petrie, *Tell el-Amarna*, p. 17.
8. Walters, *Journal of Hell. Studies*, 1897, p. 74.

côte syrienne l'art encore primitif de la peinture sur vases. Quelques exemples suffiront à l'attester.

Les fouilles anglaises dans les Tells de la Philistie ont fourni de nombreux fragments de vases chypriotes. Il faut reconnaître un bol chypriote à anse horizontale dans le fragment publié par M. E. Sellin comme spécimen d'une céramique trouvée par lui à Tell Taannek (plaine de Yizréel), à une profondeur de 2 à 4 mètres[1]. Le Louvre (salle judaïque) possède un fragment semblable, certainement d'importation chypriote et également du type de notre figure 66 :

Fig. 65. — Vase chypriote peint. *Cyprus Museum*, n° 334. Hauteur 0 m. 14.

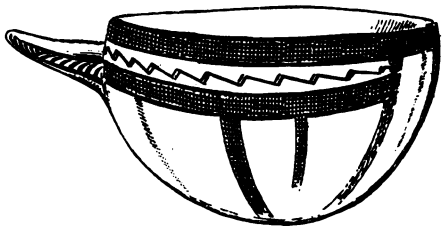

Fig. 66. — Bol chypriote peint. *Cyprus Museum*, n° 303. Diamètre : 0 m. 20.

engobe blanc sur lequel on a peint un décor noir, devenu brun par places, larges traits parallèles entre lesquels sont tracés de petits traits perpendiculaires. Dans la même salle du Louvre, on voit un bol de forme identique à anse horizontale et ogivale, mais en terre rouge lustrée et sans décor, que M. Clermont-Ganneau a rapporté de Palestine[2]. D'après M. Welch, les bols du type chypriote, trouvés dans les fouilles anglaises de Palestine, seraient, non des objets importés, mais des produits locaux imitant la céramique chypriote[3]. Ce point mériterait d'être contrôlé.

Dès cette époque reculée, c'est-à-dire dès la fin du premier âge du bronze, on constate l'influence de la céramique chypriote sur les potiers palestiniens et phéniciens qui, jusque-là, ignoraient le décor peint.

4. Cette influence se manifeste encore par la céramique commune

1. Sellin, *Tell Taannek*, Vienne, 1904, p. 19, fig. 12.
2. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie*, p. 71, n° 41.
3. Voir Bliss et Macalister, *Excavations in Palestine during the years 1898-1900*, Londres, 1902, p. 86.

que M. Myres dénomme *Base-Ring Ware*[1] et M. G. Nicole « céramique imitant le cuir[2] ». Ces vases sont revêtus d'une couverte foncée ayant pris un ton brun. Les ornements (fig. 67) sont des reliefs très simples (serpents, paires de cornes, doubles ou triples godrons) ou des traits peints en blanc mat imitant la vannerie, très

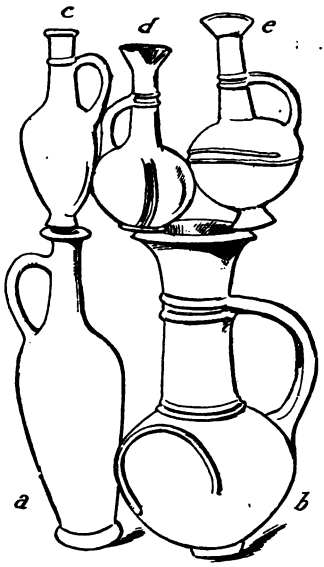

Fig. 67. — Vases chypriotes. D'après *K. B. H.*, pl. 137, 5.

Fig. 68. — Vases imitant la céramique chypriote. 1-4, Palestine; 5, Phénicie.

rarement des incisions. Cette céramique commence peu avant l'époque mycénienne. Il s'agit bien de poterie vulgaire, car le travail est fort négligé et l'on s'inquiète d'autant moins d'équilibrer le vase qu'on lui donne un fond plat ou plus souvent un pied circulaire. Telle est par exemple l'œnochoé dont l'anse s'insère au milieu du col, fréquemment renforcé en ce point par un ou deux petits renflements ou tores.

1. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 37. M. Evans, *Journal of Anthr. Inst.*, 1900, p. 203, a observé que le terme était mal choisi puisque nombre de ces vases sont à fond plat, sans pied circulaire rapporté.

2. G. Nicole, *Catalogue des vases chypriotes du musée d'Athènes* et celui *du musée de Constantinople*. Dans le premier, p. 7, l'auteur paraît pencher pour l'origine syrienne de certains de ces vases, ce qui nous semble peu vraisemblable, car pourquoi les uns et pas les autres? Il faut prendre garde que dans *Excavations in Palestine*, p. 85, il est dit *par erreur* que les vases de la classe « imitant le cuir » ne se rencontrent à Chypre qu'après l'époque mycénienne.

On comparera aux vases chypriotes de la figure 67, les vases palestiniens de figure 68, 1-4. Même forme, même décor notamment le relief très caractérisé du n° 4 qui dérive de la tête du mouflon chypriote[1].

5. Entre ces vases palestiniens antérieurs à l'époque Israélite, donc cananéens, et les vases phéniciens, il ne devait pas y avoir de

Fig. 69. — Vase mycénien trouvé à Chypre. Musée de Saint-Germain. Hauteur : 0 m. 16.

différence notable. Malheureusement, les fouilles en Phénicie ne nous ont pas renseignés très exactement sur ce point[2]. Dans l'état

1. Ce dernier vase a été rapporté de Palestine au Louvre par M. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine*, p. 69, n° 30. Même décor *K. B. H.*, p. 422, pl. 122,2 et pl. 172, 15 *g*, qu'Ohnefalsch-Richter explique à tort comme deux serpents réunis par la tête. Les vases 1-3 de notre fig. 68 proviennent des fouilles anglaises à Tell el-Hesi et Tell Zakariya; cf. Bliss et Macalister, *Excavations in Palestine*, pl. 31, fig. 1, 8, 9 et p. 84 et suiv. Dans cette excellente publication, il faut partout remplacer le terme « céramique phénicienne » par « céramique mycénienne ». Pour la classification de la céramique palestinienne, voir nos *Questions mycéniennes*, p. 32 et suiv. (*Revue Hist. des Religions*, 1905, I, p. 54 et suiv.). Pendant la correction des épreuves nous recevons : H. Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*, où l'on trouve un abondant chapitre sur la céramique palestinienne. L'auteur, un de nos meilleurs palestinologues, reconnait l'influence de la céramique chypriote. Le temps nous manque pour utiliser sa remarquable étude.

2. Macridy-bey, *Revue Biblique*, 1904, p. 565, signale incidemment dans ses fouilles en Phénicie des « poteries dites chypriotes, à figures géométriques ».

de la question, il ne sera peut-être pas sans intérêt de signaler un vase phénicien, en notre possession, qui nous fut donné, en 1895, par le mudir ou sous-préfet de Byblos, comme ayant été récemment trouvé dans un tombeau des environs. Ce vase (fig. 68, 5) est en terre rouge recouverte d'un engobe brun foncé sur lequel sont peints des traits en blanc mat. Il faut le compter soit comme une importation chypriote, soit plutôt comme une imitation phénicienne d'un modèle chypriote extrêmement commun. On comparera, par exemple, le n° 82 du Louvre [1] et certains vases trouvés par M. Flinders Petrie en Égypte [2]. — L'influence de Chypre se fait encore longtemps sentir; voir ci-après E § 3.

D. — Céramique du second âge du bronze ou cypro-mycénienne.

On a longtemps douté qu'il y ait eu à Chypre une époque mycénienne, car on avait trouvé peu de céramique mycénienne jusqu'en 1894 et 1895 où les fouilles dirigées par M. Murray sur les sites d'Amathus, de Curium, de Salamis, modifièrent complètement cette impression. M. Murray et ses collaborateurs ont découvert, surtout à Salamis (Enkomi), de riches bijoux en or, des ivoires sculptés, une abondante céramique qui attestent la pénétration profonde de la brillante civilisation achéenne [3].

Fig. 70. — Vase mycénien trouvé à Chypre. Musée de Saint-Germain. Hauteur : 0 m. 12.

La civilisation cypro-mycénienne s'étend approximativement de 1500 à 1000 avant notre ère. Les contacts

1. Edm. Pottier, *Catal. des vases antiques*, I, p. 106-107.
2. Flinders Petrie, *Ilahun, Kahun and Gurob*, pl. 27, n°s 14 et 16.
3. A. S. Murray, A. H. Smith, H. B. Walters, *Excavations in Cyprus*, Londres, 1900. Importante publication à laquelle M. Arthur J. Evans, dans *The Journal of the Anthrop. Institute*, 1900, p. 199-220, a consacré un excellent article, où — contrairement à l'opinion de M. Murray, — il met en évidence les caractères

avec l'Égypte de la XVIIIe dynastie sont certains. Ainsi, une tombe d'Enkomi a fourni une bague en métal au cartouche d'Aménophis IV et l'on sait que ce roi ayant été, dans la suite, considéré comme hérétique, son cartouche n'a pas été imité [1]. Une autre tombe très riche a fourni un scarabée au nom de la reine Tii, mère d'Aménophis IV et femme d'Aménophis III. Cette époque nous est bien connue par les tablettes d'El-Amarna où l'île, dénommée Alasia, constituait un état riche et puissant (ci-après, chap. VI).

La céramique cypro-mycénienne est faite au tour d'une terre jaune

Fig. 71. -- Décor sur un vase cypro-mycénien. D'après Perrot et Chipiez, III, fig. 526.

pâle et très fine revêtue d'une couverte brillante. Des imitations se rencontrent, faites à la main et en terre blanche. Nos figures 69 et 70 montrent une forme et une décoration courantes. Un motif plus compliqué, très en faveur, est la représentation du char (fig. 71). On reproduit le taureau avec prédilection [2].

A l'époque mycénienne, beaucoup plus qu'au premier âge du bronze, appartiennent la céramique à décor géométrique peint étudiée plus haut sous C § 2 et la céramique « imitant le cuir » inscrite sous C § 4. Nous avons cru, cependant, devoir les signaler dès leur apparition.

non submycéniens, mais vraiment mycéniens de l'ensemble des trouvailles. Dans son *History of ancient Pottery*, M. Walters n'a pas tenu compte des arguments de M. Evans qui nous semblent tout à fait probants.

1. Evans, *l. c.*, p. 205.

2. On trouvera dans la publication citée de M. Murray une abondante illustration des représentations cypro-mycéniennes. Le Louvre possède quelques vases intéressants de ce type; ils seront publiés incessamment dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1907, par M. Edmond Pottier.

E. — Céramique gréco-phénicienne.

1. L'époque qu'on est convenu d'appeler gréco-phénicienne se place entre la civilisation mycénienne et la floraison des temps classiques. C'est le premier âge de l'industrie du fer (ci-après, chap. VIII). On lui assigne l'intervalle compris entre 1000 et 600 avant notre ère.

L'ébranlement qui atteint le monde égéen au XIe siècle, bientôt suivi de l'invasion dorienne, eut pour conséquence de laisser le champ libre aux entreprises des Phéniciens qui fondent au loin d'importantes colonies et s'installent à Chypre. Deux des plus anciennes inscriptions phéniciennes sont des dédicaces au Baal-Lebanon, trouvées en 1877 dans la région de Limassol. Elles attestent qu'au VIIIe siècle avant notre ère au plus tard, une colonie (*Qarthadach*, Villeneuve) de Phéniciens, établis à Chypre, était gouvernée par un vassal de Hiram, roi des Sidoniens, c'est-à-dire des Phéniciens.

Fig. 72. — Œnochoé chypriote. D'après Perrot et Chipiez, III, fig. 511. Hauteur : 0 m. 20.

Ces documents épigraphiques appuient le témoignage de l'historien juif Josèphe qui savait encore que Citium — probablement voisine de *Qarthadach*, — avait, du Xe au VIIIe siècle et plus ou moins régulièrement, payé tribut au roi de Tyr[1]. Ces rapports intimes entre Chypre et la Phénicie déterminèrent, d'une part, une influence industrielle plus vive de Chypre sur la Phénicie et, de l'autre, l'introduction plus suivie dans l'île d'éléments orientaux et égyptiens. D'autant qu'en 709 av. J.-C., Sargon, roi d'Assyrie, complète sa conquête de la Phénicie par celle de Chypre[2]. Asarhaddon et Assourbanipal reçoivent le tribut de douze rois de l'île désignée dans leurs textes sous le nom de *Yavnan* (Ionie).

2. En ce qui touche la céramique, l'influence des colonies phéni-

1. Josèphe, *Contra App.* I, 18; *Antiq.* VIII, 5, 3; X, 14.
2. Stèle de Sargon trouvée à Citium, aujourd'hui au musée de Berlin.

ciennes installées à Chypre devait fatalement être nulle puisque la Phénicie pratiquait peu la peinture sur vases et seulement à l'imitation des Chypriotes. La céramique en faveur dans l'île à cette époque conserve le contact avec le style géométrique contemporain de Grèce (style du Dipylon). Certaines formes et certains ornements mycéniens se perpétuent et, d'autre part, l'empreinte orientale et égyptienne s'affirme. Ainsi abondent les fleurs de lotus et s'élabore la palmette dite phénicienne dont nous essaierons de montrer les caractères

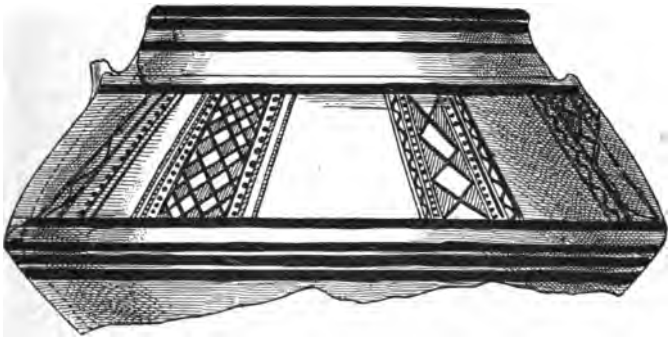

Fig. 73. — Vase trouvé à Taannak (Palestine). D'après Sellin, *Tell Taannek*, p. 27, fig. 21. Diamètre : 0 m. 47.

chypriotes (ci-après, chap. IX). La silhouette humaine se rattache à l'art assyrien hybride d'Asie Mineure et du nord de la Syrie. On comparera à tel vase de cette époque[1], la scène de chasse sculptée sur une plaque d'ivoire et trouvée à Enkomi[2].

En général, la terre employée est blanche ou légèrement jaunâtre. Sur l'engobe plus ou moins fin, les ornements sont peints soit en noir mat — fourni par une terre d'ombre commune à Chypre qui passe difficilement au rouge sous l'action du feu, — soit en un rouge pourpre avec lequel on remplit des espaces esquissés par un trait noir.

On trouve des œnochoés (fig. 72) décorées d'une sorte de poule d'eau sur la panse et de deux yeux dans le haut du goulot (comparer la fig. 60). L'œnochoé fig. 93 *n*, offre deux poules d'eau affrontées et porte le *svastika* qu'on ne rencontre pas à l'âge du bronze.

1. Perrot et Chipiez, III, p. 716-717.
2. Murray, *Excavations in Cyprus*, pl. I.

Bientôt l'indication sommaire du corps humain ne suffit plus aux céramistes qui modèlent le col comme une tête. Puis, quand la cruche est munie d'un bec, ils y transportent la figure humaine. On aboutit ainsi au sujet le plus heureux de la céramique chypriote, à l'œnochoé au type de la verseuse. Les maquettes de verseuses forment une série continue qui remonte, d'après M. E. Pottier, jusqu'au VIIe siècle[1].

Fig. 74. — Plaquette-idole chypriote. Musée du Louvre. Hauteur : 0 m. 28.

Une classe fort répandue de vases, souvent en forme de gourde ou de barillet, est décorée de cercles concentriques verticaux tantôt noirs, tantôt rouges (fig. 93, *m*) avec, quelquefois, la même poule d'eau déjà signalée.

Un autre type conserve les cercles horizontaux superposés de l'époque mycénienne. La monotonie en est rompue, à l'occasion, par une frise de fleurs de lotus. Le principal de la décoration est reporté sur le col quand celui-ci offre une surface suffisante : quadrillé, damier, losanges et triangles combinés à des rosaces ou à des fleurs de lotus stylisées. D'autres fois le décor géométrique envahit toute la surface du vase, notamment la panse. De ce type est fig. 93 *k* qui montre une stylisation fréquente de la fleur de lotus et aussi le *svastika*.

3. Nous avons constaté, dès au moins l'époque mycénienne (C § 3-5) l'influence de la céramique chypriote sur la céramique cananéenne. Le second style géométrique peint (E) a influencé à son tour les potiers palestiniens et suscité des imitations. La dépendance industrielle de la côte syrienne nous apparaîtra complètement quand nous aurons passé en revue les figurines en terre cuite et quand nous aurons établi que, dans l'art du bronze, les Phéniciens furent les élèves des Chypriotes.

Nous limitant pour le moment à la céramique, nous fonderons

1. E. Pottier, *Catalogue*, I, p. 112.

notre démonstration sur une série de vases peints au décor géométrique dont le plus connu et le mieux conservé est le vase de Jérusalem, aujourd'hui au Louvre[1]. Il faut en rapprocher le fragment (fig. 73) découvert par M. Sellin dans ses fouilles de Tell Taannek[2]. Le décor de ces vases les ferait classer aisément comme chypriotes si la forme n'était très particulière et inconnue à Chypre. Ce sont bien des produits palestiniens[3], pouvant remonter au XIe siècle avant notre ère. La disposition des anses reste indéterminée.

(*A suivre.*)

1. Héron de Villefosse, *Notice des monuments provenant de la Palestine* (Musée du Louvre), p. 18 et 59; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 669-670, fig. 478; E. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, p. 3. Ce vase a été trouvé à Jérusalem et, dit-on, à une profondeur de 11 à 12 mètres lors de l'établissement des fondations du couvent actuel des Dames de Sion.

2. E. Sellin, *Tell Taannek*, p. 27. Avec ce vase en terre rouge et au décor brun et noir, M. Sellin range une série de débris céramiques d'une terre blanche tirant sur le jaune et portant une décoration géométrique peinte en rouge brun.

3. De même le débris Perrot et Chipiez, IV, p. 456, fig. 244 que les manuels d'archéologie biblique de Benzinger et de Nowack reproduisent à l'envers. Celui de Benzinger, fig. 125, qualifie « lampe » un bol chypriote. On se réfèrera pour la céramique palestinienne à H. Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR L'ATMOSPHÈRE DE L'ASIE ET SON RÔLE HISTORIQUE

Dans le fascicule de décembre 1905 de la *Revue de l'École d'Anthropologie*, je résumais, d'après une de mes leçons[1], les faits qui tendaient à établir l'existence historique de vastes changements de climats en Asie et en Europe, et les conséquences qui avaient pu en résulter pour la répartition ou les déplacements de la race humaine, ou pour le développement des civilisations.

En concluant, et après avoir cherché à relier le peuplement de l'Inde et de la Chine à l'apparition relativement moderne des moussons, je mentionnais en quelques lignes et à titre d'indication les liens nécessaires qui me paraissaient exister entre l'état social de l'Inde, celui de la Chine, et la genèse des conditions atmosphériques dont j'avais essayé de retrouver l'historique.

Moins d'une année s'était écoulée depuis cette publication, lorsque, dans plusieurs recueils géographiques, ces conditions atmosphériques ont fait l'objet d'une série d'études qui, sans concert préalable, et sans contenir aucun rapprochement relatif aux faits que je viens de mentionner, apportent aux vues que j'avais modestement exposées des confirmations singulières. C'est la raison qui me fait aujourd'hui revenir sur le même sujet, dont l'importance semble grandir à chaque étude nouvelle.

Je mentionnerai d'abord la publication par le *Geographical Journal* de deux articles contenant la relation de la mission de sir Henry Mac-Mahon en Seistan, et dans la même revue, une étude très détaillée de M. Ellsworth Huntington sur les rivières du Turkestan oriental et le desséchement de l'Asie[2]. D'autre part, la publication du recensement de l'Inde de 1901 et les rapports édités par le gouvernement des Indes, relativement aux dernières famines, ont été analysés par diverses revues périodiques. Dans les *Annales de Géographie*, notamment, ces travaux ont fait l'objet d'une étude substantielle de M. Vidal de la Blache, à laquelle nos collègues pourront se reporter pour trouver un résumé en français de ces importants documents[3].

Avant de tirer de ces diverses contributions à l'histoire géographique de l'Asie les enseignements qu'elles me paraissent comporter, je dois en

1. Leçon du 2 décembre 1904.
2. *Geographical Journal*, fascicules de septembre et octobre 1906.
3. *Annales de Géographie*, XV, 15 juillet et 15 novembre 1906.

résumer rapidement le contenu. Du rapprochement des faits les conclusions découleront d'elles-mêmes.

Nos lecteurs savent que le régime des moussons règne sur la plus grande partie, mais non sur la totalité de l'Inde. Si la presqu'île du Dekkan et toute la plaine Gangétique obéissent à ce régime, ainsi que le bassin supérieur de l'Indus, en revanche la partie inférieure du bassin de ce fleuve et le nord-ouest de la péninsule Indoue demeurent sous le régime des vents continentaux du nord, qui nous ont paru caractériser l'ancien état de choses, contemporain de l'existence des grands glaciers et des mers intérieures d'Asie. C'est en somme, disions-nous[1], un régime « méditerranéen », tel que celui de la Grèce, de l'Égypte, de la Perse et, dans une mesure, de la Mésopotamie.

C'est précisément en Perse que sir H. Mac-Mahon a, durant deux ans et demi, étudié et exploré le Séistan, qui paraît offrir le type le plus complet et le plus saisissant des climats continentaux à appel atmosphérique du nord au sud. Le trait dominant du climat de cette région, limitrophe des possessions anglaises du Baloutchistan, annexe occidentale de l'Inde, c'est « l'abominable » vent du N.-N.-O. qui pendant presque toute l'année fait rage sur les déserts, sur les maigres rivières et sur les marécages, brûlant en été, glacial en hiver. Ce vent, véritable fléau, auquel on donne le nom de « vent des 120 jours », souffle en réalité avec une violence « terrifiante » pendant les trois quarts de l'année. Telle est sa domination sur toutes les conditions d'existence du pays, que les constructions sont invariablement orientées de façon à briser sa résistance, et que les ruines de briques cuites au soleil qui parsèment le pays sont toutes rongées à la base et finalement abattues par le perpétuel frottement du sable transporté du nord au sud.

Le Séistan passa jadis pour un des greniers de l'Asie; sa faible étendue ne lui eût pas permis de mériter ce titre, sauf d'une manière toute locale; mais, malgré les ruines de forteresses, de villes ou de villages qui le parsèment encore, il semble ressortir du rapport de sir H. Mac-Mahon et de la sérieuse discussion qui l'a suivi que la fertilité de cette partie de la Perse orientale a dû être exagérée. Aujourd'hui, avec les progrès de la sécheresse, c'est à peine si quelques agglomérations persistent encore sur les bords du fleuve Hilmend, qui se perd, au milieu même du Séistan, dans le vaste marécage de Hamoun.

Cette lagune à moitié desséchée et de plus en plus rétrécie devrait être salée; elle ne l'est point. L'explication de ce fait est difficile. Les opinions échangées au cours de la discussion qui s'est engagée sur ce problème devant la Société de Géographie, tendraient à faire penser que le sel déposé sur les plages est enlevé chaque année par la violence du vent dans l'intervalle qui sépare les crues du lac. C'est également au vent qu'on doit probablement attribuer le creusement constant de la cuvette du Hamoun, creusement dont témoignent des terrasses d'alluvions étalées sur ses

1. *Revue de l'Éc. d'Anthr.*, décembre 1905, p. 413.

bords à un niveau supérieur à son lit actuel et au lit même du Hilmend. En tout cas, des fosses profondes, creusées dans le lit du vent, se forment partout où le terrain offre une faible résistance. Quelle que soit la cause de ces phénomènes, celui qui doit retenir ici notre attention, c'est la direction persistante de ce terrible courant atmosphérique, du N.-N.-O. au S.-S.-O. — Il prend naissance au nord du pays, dans la région appelée « la demeure du vent », au nord du Paropamisus, et transporte incessamment vers l'océan Indien des masses de poussière, de sable, d'alluvions aériennes, analogues au lœss de l'Asie orientale, qui a créé la Chine. Mais ces poussières sont déposées pour la plus grande partie à l'ouest des régions à moussons, aussi n'y apportent-elles pas la fécondité qui caractérise l'Inde ou la Chine orientale; et le Séistan reste séparé de l'Inde par des espaces à demi déserts, faute de productions végétales suffisantes. Toute la Perse, le Baloutchistan et le bassin inférieur de l'Indus sont des pays à pluies rares, et même à l'est de l'Indus, le désert de Thar participe de la nature et du régime climatique de l'Asie intérieure. La démarcation des pays à atmosphère continentale et des pays à moussons est ainsi déterminée par une ligne qui, pénétrant vers l'intérieur du pays du sud au nord et à l'est de l'Indus, va rejoindre les montagnes de l'Hindou-Kouch et du Karakorum, laissant l'Afghanistan, le Baloutchistan et la Perse dans la région des vents continentaux, c'est-à-dire, des vents du nord, constamment appelés par le golfe d'Oman.

Ainsi, le renversement des courants atmosphériques ne se produit pas en été dans la région située à l'ouest du golfe de Catch, ou ne s'y produit que dans des conditions toutes locales et sur de très faibles étendues.

Nous rappellerons que le point de départ de l'étude précédente était celui-ci : aux époques où la glace, la neige ou une humidité superficielle plus abondante refroidissaient le centre et le nord de l'Asie, les moussons n'existaient probablement pas. Elles n'ont pu se produire, du moins comme fait général agissant sur une partie notable du continent, qu'à partir du moment où le desséchement des lacs intérieurs a permis au soleil estival de réchauffer les plateaux ou les plaines de l'Asie centrale à un degré supérieur à la température de l'océan Indien. Jusqu'à ce moment, *le régime dominant devait être celui des courants atmosphériques continentaux soufflant du nord au sud*; c'est seulement après la modification des climats, le retrait des neiges et le rétrécissement des mers intérieures que le renversement du vent d'été a pu se produire, entraînant avec lui l'arrosement abondant de l'Inde et de l'est de la Chine. Et nous rattachions hypothétiquement à cette transformation des climats l'exode des Aryas vers l'Inde, celui des « cent familles » vers la Chine, au même titre que l'envahissement néolithique ou plus tard les invasions barbares vers l'Europe.

L'étude du climat du Séistan nous apporte, semble-t-il, la confirmation de quelques-uns des points sur lesquels nous avions osé appuyer cette hypothèse. Non seulement nous y trouvons le vent du nord caractéristique,

mais ce vent se présente avec une impétuosité « furieuse », aussi bien en été qu'en hiver.

La disposition topographique de l'intérieur du continent au nord de cette partie de la Perse présente-t-elle donc encore des caractères analogues à ceux de la fin de l'époque glaciaire?

Pour répondre à cette question, on peut d'abord remarquer que la mer Caspienne et la mer d'Aral, les seules dépressions importantes (avec le Baïkal) qui aient persisté à l'intérieur de l'Asie, s'étendent précisément au nord du plateau iranien. Mais cette constatation pourrait ne pas suffire. Il faut observer si la température des eaux de la Caspienne et de l'Aral agit comme devaient agir les mers intérieures ou les neiges des temps glaciaires. Pour cela, étudions les lignes isothermes d'été et d'hiver du continent asiatique. Sans doute les observations sur lesquelles est basé le tracé de ces lignes manquent encore de précision; et de plus, la coutume de ramener fictivement ces isothermes au niveau de la mer, par un calcul tout arbitraire, en diminue encore la valeur. Mais, même en tenant compte de ces causes d'incertitude, un fait frappant et indubitable ressort de l'examen des cartes isothermiques : c'est que la présence seule de la Caspienne suffit à repousser de 10° environ de latitude vers le sud les isothermes d'été, à diminuer par conséquent ou même à supprimer la cause déterminante des moussons. En effet, l'isotherme théorique de + 30°, qui en juillet embrasse toute l'Asie centrale jusqu'à la Mongolie, se rejette vers le sud au voisinage de la Caspienne, jusqu'au point de ne toucher en aucun point cette mer, située, ne l'oublions pas, à 26 mètres au-dessous des océans, et dans des conditions de niveau qui rendent les observations thermométriques dignes de foi. Il suffit donc de la masse d'eau froide de la Caspienne, recoupée en hiver par l'isotherme de 0°, qui est celle du Danemark, frôlée au nord par l'isotherme de — 5° qui est celle de Saint-Pétersbourg, pour refroidir même en été toute la cuvette du Turkestan russe, bien au-dessous de la température du Turkestan oriental. Le premier des deux Turkestans se trouve ainsi porter une atmosphère qui obéit, été comme hiver, à l'appel de l'océan Indien; l'autre, échauffé par un soleil sans atténuation, appelle au contraire dans la saison chaude l'air marin chargé d'humidité.

Ainsi la présence de la Caspienne, rapprochée du régime *boréen* du Séistan, nous démontre le lien étroit qui unit le souffle des moussons, et par conséquent l'existence des deux grandes fourmilières humaines de l'Inde et de la Chine, au desséchement de l'Asie centrale depuis la fin de l'époque glaciaire.

F. Schrader.

Les silex égyptiens de l'île Riou.

A la séance de l'Académie des Inscriptions du 3 mai 1907, j'ai donné lecture de la note suivante :

« Dans la séance du 11 août 1905, j'ai communiqué à l'Académie, au nom de l'abbé Arnaud d'Agnel et au mien, des silex néolithiques incontestablement égyptiens qui, d'après l'abbé Arnaud d'Agnel, avaient été découverts par lui dans l'île Riou, au sud de Marseille. J'en avais moi-même recueilli en place.

« Des doutes se sont élevés de divers côtés, non sur l'authenticité des objets, mais sur celle de la trouvaille. Ils n'étaient que trop justifiés. Un vieillard, aujourd'hui très malade, qui désire que son nom ne soit pas connu, vient de faire des aveux circonstanciés à M. Clerc, conservateur du musée Borély, à Marseille. Il lui a raconté que les silex en question, acquis à Marseille, avaient été déposés par lui dans l'île Riou, afin de tromper l'abbé Arnaud d'Agnel.

« Ayant eu l'honneur d'entretenir l'Académie de la découverte de ces silex égyptiens à Riou — fait dont les conséquences historiques étaient considérables — j'ai le devoir de l'aviser de la supercherie qui a été commise, et qui est avouée aujourd'hui par son auteur. »

Etant donné l'importance de la découverte de l'île Riou, la question de l'authenticité de la trouvaille elle-même avait vivement préoccupé depuis quelque temps plusieurs savants, tels que MM. Reinach, Cartailhac, Jullian, Clerc, Vasseur, etc. Diverses enquêtes avaient été faites par eux et les avaient amenés à la conviction morale qu'il y avait eu supercherie, si habilement machinée que j'avais pu m'y laisser prendre, même après recherches très attentives sur place.

Désirant ardemment savoir exactement la vérité afin de pouvoir la proclamer immédiatement, je pensai, avec mes amis, qu'une enquête dans le gisement même était nécessaire. Mais l'accès de l'île Riou étant fort difficile, et cette enquête ne pouvant être faite que par quelqu'un de très compétent n'ayant pas été mêlé aux enquêtes antérieures, il fut peu aisé de la réaliser. Enfin, sur ma demande, mon excellent et éminent ami, M. de Morgan, de passage à Marseille, voulut bien s'en charger, et se rendit seul à Riou le 19 avril dernier. Il trouva à la surface du sol, bien en vue, deux silex égyptiens placés là évidemment pour le cas d'une enquête redoutée; il examina soigneusement les lieux, et, en fouillant, ne trouva aucun silex égyptien. Sa conviction était faite, la supercherie était évidente.

Sur ces entrefaites, M. Clerc reçut les aveux d'un personnage auquel il est fait allusion dans la note ci-dessus. Il n'y avait donc plus à hésiter; c'est pour cela que j'ai fait immédiatement à l'Académie des Inscriptions cette courte communication. Au point de vue scientifique, l'incident est clos; c'est tout ce que je désirais. Reste à établir d'autres responsabilités, à éluçider nombre de points obscurs et louches; c'est une besogne dont je laisse le soin à d'autres.

L. Capitan

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — VI. — JUIN 1907

SOMMAIRE

R. Dussaud. — L'ILE DE CHYPRE, PARTICULIÈREMENT AUX AGES DU CUIVRE ET DU BRONZE. [*Suite*] (*Avec 20 fig.*)
J. de Morgan. — LE PLATEAU IRANIEN PENDANT L'ÉPOQUE PLEISTOCÈNE.
G. Hervé. — AU SUJET DES MONGOLOÏDES DE FRANCE. (*Avec 1 fig.*).
LA SOUSCRIPTION AU MONUMENT LAMARCK.
CONGRÈS PRÉHISTORIQUE D'AUTUN.
NOUVELLES.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et 8 planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
Georges Hervé.....	Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique.
A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
Papillault.....	Sociologie.
Fr. Schrader.....	Géographie anthropologique.
Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier.*

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'Ecole,

HENRI THULIÉ.

L'ILE DE CHYPRE

PARTICULIÈREMENT AUX ÂGES DU CUIVRE ET DU BRONZE

Par René DUSSAUD

I. Fouilles et fouilleurs. — II. La population primitive. — III. Caractères généraux de l'époque néolithique et des âges du cuivre et du bronze. — IV. Céramique chypriote. — V. Figurines primitives en terre cuite. — VI. L'industrie du cuivre et du bronze avant l'âge du fer. — VII. Objets divers. Fusaïoles, cylindres et cachets, métaux précieux. — VIII. Deux tombes du premier âge du fer à Curium. — IX. Conclusions. Art chypriote ou art phénicien.

(*Suite* [1].)

V. — Figurines primitives en terre cuite.

1. L'art du coroplaste primitif est intimement lié à celui du céramiste. A la technique des vases de l'âge du cuivre à couverte rouge lustrée B, se rattachent très étroitement les idoles plates de la déesse mère : simple plaque de terre cuite de laquelle surgissent un ou deux cous très longs qui figurent la déesse ou la déesse et l'enfant. Le Musée du Louvre conserve une de ces plaquettes-idoles (fig. 74) en excellent état. Les ornements incisés ne laissent aucun doute sur le fait que l'idole était vêtue et richement parée. On remarquera le triple collier qu'on retrouve sur les figurines postérieures. Il n'est pas aventuré de reconnaître dans les grosses perles indiquées par un creux rond, ces ornements que nous désignons plus loin (chap. VII, § 2) sous le nom de fusaïoles. Certains de ces ornements sont précisément en terre rouge lustrée décorée d'incisions remplies de matière blanche comme notre plaquette. Les yeux et la bouche sont également figurés par des creux et le procédé se retrouve dans les figurines en ronde bosse les plus anciennes. Les mains ont été notées de même. Seul, le nez est en relief. Les oreilles,

1. Voir n° de mai 1907, p. 145-175.

très haut placées, sont trouées. Il est difficile de dire ce que le coroplaste a voulu représenter par les traits horizontaux parallèles de part et d'autre des yeux et sur les joues : la déesse portait-elle un voile? On sait que le même détail apparaît sur les statues-menhirs de nos régions sans qu'on en ait fourni d'explication certaine.

La plaquette que nous donnons figure 75, 1 témoigne d'une ten-

Fig. 75. — Idoles chypriotes en terre cuite. D'après des photographies du dossier Cartailhac.

dance à dégager les formes. Le décor est toujours incisé, mais des moignons apparaissent qui forment la transition avec le type suivant plus développé.

2. Les nos 2 et 3 de la figure 75 représentent encore l'idole vêtue[1]. Ils marquent un effort pour atteindre à une représentation plus claire. Mais le principe de l'incision domine, notamment pour indiquer les yeux, la bouche, les plis du vêtement. La forme est obtenue d'une « sorte de briquette ou de pain de terre cuite, dont l'argile a été étirée de manière à figurer une tête plate et des bras arqués[2] ».

Une maquette de ce dernier type, au Cyprus Museum, a été recueillie par M. Myres dans une tombe de Haghia Paraskevi de l'époque de

1. Voir *K. B. H.*, pl. 36.
2. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, p. 146.

transition entre la première et la seconde époque du bronze[1].

3. Les coroplastes parviennent seulement en pleine époque mycénienne à se dégager de la galette plate et à s'essayer au modelage en ronde bosse. A ce progrès s'en ajoute un autre : la technique du pastillage. Les yeux, par exemple, ne sont plus indiqués par un simple trou foncé dans la terre, mais par des pastilles de terre rapportées.

La déesse ainsi représentée est « une horrible figure de femme nue, au profil courbé en forme de bec, aux larges flancs, aux jambes assemblées, qui s'amincissent brusquement, sans base stable et presque sans pieds. Les oreilles énormes sont perforées de deux trous, pour des anneaux mobiles de terre cuite[2] ». L'exemplaire que nous donnons (fig. 76) identique aux maquettes chypriotes[3], a été trouvé en Palestine, à Tell Taannek, à une profondeur de 3 mètres 20. Un anneau et les jambes sont brisés[4]. Les fouilles de Zendjirli, dans la Syrie du nord, ont fourni le même type chypriote.

Avec le temps, la rudesse de ces maquettes s'atténue un peu, comme dans l'exemple reproduit ci-après (fig. 77) que M. Ohnefalsch-Richter a trouvé dans un tombeau de la fin de l'âge du bronze à Katydata-Linou[5].

4. Un changement notable concorde avec les progrès techniques : tandis que le type des § 1 et 2 est vêtu, la déesse des figurines décrites dans le § 3 est nue. A quoi attribuer ce changement? A l'hypothèse admise par tous les archéologues que la déesse nue dérivait d'un prototype babylonien — la déesse Ichtar, — M. Salomon Reinach a opposé des arguments très forts[6]. Ce savant pense, au contraire, que la déesse nue orientale est un emprunt à la civilisation préhellénique. Certains points, cependant, restent obscurs.

1. *Cyprus Mus. Cat.* n° 462. D'après Myres, *Journal of Hell. Studies*, 1897, p. 136-137, la tombe ne contenait aucun vase mycénien, mais une monture en or pour cylindre, trois anneaux-spirales, une lame de poignard à hampe et, ce qui atteste la basse époque relative de ce mobilier funéraire, une perle en pierre en forme de double cône.

2. Heuzey, *l. c.*

3. Heuzey, *l. c.*; Perrot et Chipiez, III, fig. 374 et 375; Ohn-Richter, *K. B. H.*, p. 37.

4. E. Sellin, *Tell Taannek*, p. 80. D'après H. Vincent, *Canaan*, p. 165, quelques détails de technique, qu'on eût aimé connaître, empêcheraient d'attribuer cette idole à une importation directe.

5. C'est probablement la figurine *K. B. H.*, pl. 172, 17 t. Comparer, *ibidem*, p. 37, fig. 31 et Perrot, III, fig. 150; Heuzey, *l. c.*, n° 3.

6. S. Reinach, *Les déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec*, in *Chroniques d'Orient*, II, p. 566-584.

En premier lieu, il faudrait fixer le point de départ et le développement du type dans chaque région. Or, précisément à Chypre, l'abondance des représentations plastiques permet d'y arriver.

Dans les idoles plates de l'île, se manifeste déjà la préoccupation de marquer le sexe avec précision. On indique non seulement les

Fig. 76. — Idole du type chypriote trouvée en Palestine. D'après Sellin, *Tell Taannek*, fig. 113.

Fig. 77. — Idole chypriote (face et dos). D'après une photographie du dossier Cartailhac.

seins, mais, parfois même, le *kteis* par un creux [1]. Quand on passe au modelé en ronde bosse, l'embarras est grand de noter le sexe en même temps que le vêtement. On aboutit à cet étrange compromis de figurer le sexe par les mêmes traits incisés qui dessinent les plis du vêtement, ce qui a fait désigner les maquettes des figures 76 et 77 comme des « idoles au caleçon », car, pour le reste, la figure est certainement nue. Ainsi donc, la nudité de la déesse mère n'a pas été introduite à Chypre par un type étranger; elle s'est développée dans les ateliers locaux; elle est le résultat d'une convention d'art; elle n'apparaît qu'à l'époque mycénienne. La nécessité, probable-

1. *K. B. H*, pl. 36.

ment d'ordre religieux, de bien marquer le sexe, a fait abandonner la représentation du vêtement. D'ailleurs, M. S. Reinach y a insisté, notre déesse chypriote nue est représentée, généralement, tenant un tympanon ou un enfant, ce qui n'est jamais le cas pour Ichtar.

5. Les deux dernières classes de figurines primitives à décor incisé (§ 2 et 3) ne sont pas uniquement composées d'idoles de la déesse mère. Elles comprennent encore de véritables sujets de genre à valeur funéraire. M. Edmond Pottier a mis le fait en évidence à propos d'un groupe en terre cuite provenant de Chypre et entré au Louvre en 1899[1]. Cinq femmes sont rangées autour d'un bassin servant de lavoir. A gauche, une sixième femme porte un enfant dans ses bras ; à droite, une septième tient un vase. Le style est très analogue à notre figure 75, 2. La bouche et les yeux sont indiqués par des trous, un collier à double ou triple étage s'enroule autour du cou, un bandeau double enserre la tête. Comme l'a expliqué M. Pottier, ces sujets de genre ont été enfouis dans les tombes pour fournir le mort de toutes les choses utiles à la vie souterraine. Ici ce sont des laveuses, là une bonne femme occupée à moudre du blé (fig. 93 *h*); ailleurs, le mort est représenté entrant dans son bain[2].

Quand apparaissent plus tard les cavaliers, les chars et les guerriers (figurines peintes), la même explication est valable. On assure ainsi la vie du défunt, son bien-être, la continuation de ses exploits comme de ses occupations favorites.

Cette conception de la vie d'outre-tombe ne se manifeste pas seulement dans les figurines en terre cuite. Beaucoup de vases, et, comme on en trouvera la preuve ci-après (chap. VI), nombre d'armes et d'outils sont de dimensions trop petites pour avoir été réellement en usage. On les désigne communément sous le nom d'objets votifs, et il peut s'en rencontrer de tels dans le nombre; mais comme ils ont été tous trouvés dans des tombes, ce sont plutôt des simulacres d'objets réels dont on accompagnait la dépouille du mort. La coutume remonte aux époques les plus anciennes puisqu'il existe des simulacres de marteaux en pierre.

6. Dès l'époque mycénienne apparaissent les figurines peintes en forme de colonne pleine, la base légèrement évasée. « La plupart

1. Edm. Pottier, *Les sujets de genre dans les figures archaïques de terre cuite*, *Bulletin de Corresp. hellénique*, 1900, p. 510-523.
2. *Ibidem*, p. 515, fig. 2.

sont caractérisées comme des figures de femmes, par la saillie des seins et par les deux masses tombantes de la chevelure »[1]. Un type fréquent est celui de la femme portant un enfant dans le bras gauche et tenant une hydrie sur la tête. Ou encore les bras terminés en moignon sont levés dans une attitude semblable à celle des figurines mycéniennes faisant le geste de bénédiction.

7. Les guerriers à pied ou à cheval, les personnages dans des chars ou les cavaliers sur monture rustique[2] — terre cuite peinte en noir et rouge brique, — ne sont pas antérieurs à l'âge du fer, c'est-à-dire à l'époque gréco-phénicienne.

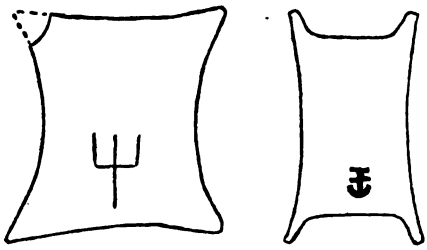

Fig. 78. — Lingots de cuivre trouvés en Crète et à Chypre.

On ne sera pas surpris de trouver les mêmes sujets en Phénicie. L'identité est particulièrement remarquable pour les figurines du type de la déesse assise sur un siège à dossier et portant la large coiffure égyptienne. Les formes vagues étaient accentuées par des traits peints en rouge et noir[3]. On admet, avec M. Heuzey, que ce type égyptisant fréquent dans la Phénicie du nord — région d'Amrit — est passé de Phénicie à Chypre. C'est possible, mais pas certain. De plus en plus, la Phénicie du nord nous apparaît dans la dépendance artistique de Chypre. Il n'y a pas de raison pour que nos figurines fassent exception, d'autant que la peinture rouge et noire qui les décore correspond aux usages chypriotes.

VI. — L'INDUSTRIE DU CUIVRE ET DU BRONZE AVANT L'AGE DU FER.

1. Les mines de cuivre ont constitué pour Chypre dans l'antiquité une grande richesse. Dès qu'apparaît le nom de l'île — sous la forme *Asi* — au XVIe siècle avant notre ère, dans les Annales de Thoutmes III, on mentionne sa production du cuivre. On a remarqué que les Kefti ou Égéens figurés sur la tombe de Rekhmara, ministre

1. Heuzey, *l. c.*, p. 147.
2. *Id.*, p. 151-154.
3. *Id.*, p. 69-71 (nos 193, 194), p. 171-172.

du même pharaon, portaient entre autres présents des lingots de cuivre[1]. Un peu plus tard, vers 1400, les tablettes d'el-Amarna signalent une exportation importante de cuivre en Égypte. Comme l'a vu M. W. Max Müller et comme l'a confirmé la mention d'Apollon *Alasiôtas* dans une bilingue de Tamassos, Chypre prend dans ces textes le nom d'Alasia. Parmi ces tablettes d'el-Amarna qui se rapportent aux règnes d'Aménophis III et IV, il y a des lettres expédiées par le roi de Chypre au pharaon pour accompagner des envois de cuivre. M. von Lichtenberg a émis l'avis que, contrairement à l'opinion reçue, ces envois de cuivre en Égypte ne constituaient pas un tribut, mais un article de commerce car, en échange, le roi de Chypre demande qu'on lui retourne du métal-argent[2]. Que ce roi ait plus ou moins reconnu la suzeraineté de l'Égypte, cela n'empêche que le point de vue de M. von Lichtenberg est à retenir. En effet, les mines devaient être la propriété du roi. A l'époque romaine, elles sont placées sous l'autorité directe du légat propréteur[3].

Longtemps, le cuivre fut pour l'île un précieux instrument d'échange. Dans l'Odyssée (I, 181), Athéna qui a pris les traits d'un marchand, raconte qu'elle va porter du fer à Témésé (Tamassos) pour en rapporter du cuivre. Quand il décrit le commerce de Tyr, Ezéchiel (XXVII, 13; cf. 6) cite deux régions où la grande cité phénicienne s'approvisionnait de bronze : les contrées de l'Arménie (Thubal et Mosoch) et l'Ionie. Par ce dernier terme, de même que dans les textes assyriens, il faut entendre Chypre. Dans la Genèse, l'île citée sous le nom de *Kittim* (Citium) est rangée parmi les descendants de Javan, éponyme des Ioniens. Il faut relever qu'Ézéchiel parle de vases d'airain, donc de produits fabriqués, introduits par cette voie à Tyr.

Les mines de cuivre étaient réparties autour du mont Troodos. On en a retrouvé les vestiges près de Soloi[4] et de Marion (Poli tis Chrysochou, Lysso, Kinoussa), aux environs de Tamassos (Lythrodonda, Lefkara)[5].

Un atelier de fondeur antique a été découvert près d'Enkomi, sur

1. Pigorini, *Bulletino di Palethnologia ital.*, 1904, p. 91-107.
2. R. von Lichtenberg, *Beiträge z. ältesten Gesch. von Kypros*, p. 6 et suiv.
3. E. Oberhummer, *Die Insel Cypern*, p. 179.
4. Le *Cyprus Mus. Cat.*, p. 4 mentionne près de Katydata-Linou une chapelle qui porte le nom de *Panaghia Skourgiotissa* ou « Notre-Dame des Scories ».
5. Ces vestiges antiques ont été étudiés par A. Gaudry, *Géologie de l'île de Chypre*, dans *Mémoires de la société géologique de France*, 1863, p. 149-314.

le site de l'ancienne Salamis, en 1896. Au milieu d'outils divers, pelles, marteaux, pinces, etc., M. Murray a trouvé un lingot ou saumon de cuivre marqué d'un signe (fig. 78) qu'on a indentifié avec le signe *si* du syllabaire chypriote. On connaît aujourd'hui plusieurs de ces lingots de cuivre. M. Pigorini en a fait le relevé[1].

Un saumon d'Enkomi (Chypre); 37 kilogr. 024.

Dix-neuf saumons du palais de Haghia Triada (Crète) dont cinq avec signe incisé (fig. 78). Poids variant de 27 à 30 kilogrammes.

Fig. 79. — Double hache votive. De l'amphore de Curium.

Trois saumons provenant de Serra Ilixi près Cagliari (Sardaigne). L'un pèse 27 kilogr. 100; les deux autres 33 kilogr. 300.

Dix-sept lingots de 5 à 19 kilogrammes et deux fragments au musée d'Athènes, trouvés dans la mer à Chalcis (Eubée).

Un lingot à Athènes, provenant de Mycènes.

La conclusion de M. Pigorini, déjà entrevue par M. Evans[2] est fort intéressante : les saumons de Cagliari proviennent de la mer Égée et remontent au second millénaire avant notre ère.

Il est prudent d'écarter les lingots de Chalcis qui, par leurs poids, sont à ranger dans une autre série. Restent les saumons d'Enkomi, de Haghia Triada et de Sardaigne qui, non seulement sont de haute époque, mais proviennent vraisemblablement de Chypre.

M. A. Lissauer a récemment rappelé l'attention sur les bipennes en cuivre, trouvées en Allemagne, en Suisse et en France, dont la particularité est de présenter un orifice très faible puisque le diamètre varie de 4 à 15 millimètres pour des haches doubles de 540 à 3 040 grammes. Ce trou n'a pu servir à assujettir un manche; on ne pouvait y glisser qu'une tige métallique mince ou un lien quelconque. Ces bipennes ne sont certainement pas des outils, car en admettant

1. Pigorini, *l. c.*
2. A. Evans, *Journal of the Anthrop. Institute*, 1900, p. 215.

qu'on les ait emmanchées à la manière des haches plates, on ne comprendrait pas pourquoi elles sont trouées[1].

Sont-ce, comme le propose M. Lissauer, des lingots de faible poids originaires de Chypre qu'on groupait au moyen d'un lien enfilé par le trou du milieu pour les transporter aisément par la voie de terre? C'est peu probable : un si faible poids n'était pas nécessaire puisqu'on groupait plusieurs de ces bipennes pour le transport. Ce sont plutôt des objets votifs ou à caractère funéraire. Dans la tombe, nous l'avons expliqué plus haut, chap. v § 5, ces pseudo-bipennes remplaçaient les armes et outils véritables. Comme ex-voto, on pouvait les suspendre par un lien dans le sanctuaire. A l'appui, nous citerons les marteaux en pierre, de dimensions réduites et percés également d'un trou très petit[2]. D'autre part, la hache double suspendue par un lien est représentée sur certains vases comme, par exemple, la grande amphore de Curium[3] d'où nous avons tiré notre figure 79. D'ailleurs, et cela est décisif, on a trouvé dans la caverne du Mont Dicté, en Crète, de pareilles doubles haches votives portant encore une mince tige de métal passée dans l'orifice central[4].

2. Il est hors de doute, nous l'avons déjà dit, que Chypre a connu une assez longue période pendant laquelle les outils et les armes de métal étaient fabriqués en cuivre à peu près pur. M. Franks a, le premier, donné les analyses de trois pièces entrées au British Museum : une lame de poignard avec arête de faible relief, à soie plate et sans rivet et deux poignards à hampe. Voici la composition de ces trois pièces :

	Poignard.	Poignard à hampe.	Poignard à hampe.
Cuivre	97,23	98,40	99,47
Etain	traces	néant	néant
Fer	1,32	0,73	0,38
Nickel	néant	0,15	0,08
Plomb	0,08	néant	néant
Arsenic	1,35	traces	traces
Or	0,28	0,30	néant
Soufre	néant	0,31	néant
Phosphore	traces	traces	traces
	100,26	99,89	99,93

1. Lissauer, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1905, p. 519 et suiv.; 1007 et suiv.
2. Ohnefalsch-Richter, *K. B. H.*, pl. 149, 17 et 18. Longueur : 45 et 37 millimètres. Proviennent de la nécropole de Haghia Paraskevi.
3. Cesnola-Stern, *Kypros*, pl. 68; Perrot et Chipiez, III, fig. 514; *K. B. H.*, pl. 89, 1. On peut citer aussi un vase mycénien trouvé à Rhodes, actuellement au Louvre.
4. Hogarth, *British School Annual*, t. VI, p. 118 et suiv.

M. Francks remarquait : « Il paraît donc que ces trois instruments sont de cuivre presque pur, la présence des autres matières étant due au genre de minerais employés par les anciens fondeurs, qui ne se sont pas souciés d'écarter les impuretés, ou qui n'ont pas su comment le faire[1]. » Cette observation a été vérifiée par la découverte du lingot de Salamis, signalé ci-dessus, dont la teneur en cuivre pur est de 98,05. Au même congrès de Stockholm, M. Nilsonn déclarait qu'il possédait deux lames de poignard chypriote en cuivre avec du fer comme impureté notable.

D'autre part, M. Francks signale dans un poignard à deux rivets 88,77 de cuivre, 8,51 d'étain, 0,48 de fer, 1,50 de plomb et des traces de cobalt, nickel et phosphore[2]. Une petite pince a donné 91 de cuivre et 9 d'étain ; un anneau en spirale 93,8 de cuivre et 6,2 d'étain[3]; une tête de lance à douille 6 d'étain[4].

Voici des analyses inédites faites par le Dr S. Schuchardt de Goerlitz (Silésie) à la demande de M. Ohnefalsch-Richter et que nous relevons dans le dossier Cartailhac[5]. La première colonne de chiffres a été donnée par un anneau en forme de spirale trouvé par M. Ohnefalsch-Richter en 1883 dans la nécropole (époque du bronze) de Phoenikiais. La seconde colonne est l'analyse d'un poignard acheté par le même explorateur en 1883 à Alambra.

	Anneau.	Poignard.
Cuivre	65,73	58,98
Etain	23,11	13,18
Chaux	3,89	2,67
Fer	0,62	2,90
Acide phosphorique	0,93	1,69
Acide carbonique	4,24	14,26
Acide siliceux	1,48	3,52
	100,00	97,20

1. Franks, Compte rendu du Congrès de Stockholm, 1874, p. 347; cf. Montelius, *Archiv für Anthrop.*, 1892, p. 9; Chassaigne et Chauvet, *Analyse de bronzes anciens du département de la Charente*, 2e édit., p. XII-XIII, nos 85-87. Dans ce dernier ouvrage, le n° 93 fait double emploi avec le n° 85. Il faut encore biffer les nos 90 et 91 pour double emploi et aussi le n° 89 comme ne correspondant pas à une analyse réelle.

2. Franks, *l. c.*, p. 348. C'est le n° 88 de M. Chauvet, *l. c.*, dont le n° 91 est un doublet.

3. Montelius, *l. c.*; S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1892, p. 452. Le premier de ces objets est enregistré par M. Chauvet, *l. c.*, sous le n° 92, mais le second n'est pas cité.

4. Nilsonn, *Congrès de Stockholm*, 1874, p. 354.

5. M. Schuchardt a donné ces analyses en faisant remarquer que les petites quantités de métal mises à sa disposition ne lui permettaient pas de doser avec grande exactitude les éléments à faible teneur.

M. Schuchardt a encore relevé dans une hache trouvée près Alambra en 1883 : 60 de cuivre, 35 d'étain et de petites quantités de fer, chaux, silice. Une scie trouvée en 1883 à Phoenikiais dans un tombeau de transition entre l'âge du bronze et l'âge du fer a donné du fer assez pur avec un peu de chaux, silice et acide carbonique.

Les analyses de M. Schuchardt obligent à modifier les conclusions de M. Montelius, d'après lesquelles la teneur en étain des objets chypriotes serait plus faible que celle des bronzes de l'Europe occidentale. D'autre part, contrairement aux bronzes de Hongrie — où un bronze d'antimoine semble précéder le bronze d'étain, — on ne trouve pas trace d'antimoine dans les bronzes chypriotes.

Avec le dossier qu'il tenait d'Ohnefalsch-Richter, M. Cartailhac nous a confié quatre échantillons de métal que lui avait envoyés le même explorateur. M. O. Boudouard, docteur ès sciences, préparateur de la chaire de chimie minérale au Collège de France a eu l'extrême obligeance de les analyser. Voici les résultats auxquels il est arrivé.

	Hache.	Pincette.	Pincette.	Tête de lance.
	—	—	—	—
Cuivre.....	96,33	97,4	93,42	86,73
Etain.....	néant	néant	néant	11,59
Fer.....	1,88	0,51	1,53	1,00
Arsenic.....	1,27	1,45	4,70	traces
Plomb.....	0,47	néant	néant	traces
	99,95	99,00	99,65	99,32

M. Boudouard ne disposant pour la première des pincettes que d'un très petit fragment, a fait l'analyse qualitative de la partie oxydée. Formée en presque totalité de cuivre à l'état combiné (oxyde), cette poudre contient très peu de silice, d'oxyde de fer, de chaux, avec des traces de magnésie et de plomb.

On observera qu'on s'attendait à trouver de l'étain dans les fragments de pincettes. Il faut admettre, soit que ces pincettes proviennent d'un bronze ayant perdu son étain par des refontes multiples [1], soit que les fondeurs chypriotes ont parfois négligé l'adjonction d'étain. Il ne faut pas prêter aux habitudes industrielles une rigidité excessive. Aussi doit-on contrôler les résultats de l'analyse par les données archéologiques qui permettent d'écarter les anomalies. La tête de lance est à douille.

1. D'après Krohnke; voir Chassaigne et G. Chauvet, *l. c.*, p. 13.

En somme, les fondeurs chypriotes ont utilisé, d'abord, le cuivre plus ou moins pur tel que les gisements de l'île et le traitement plus ou moins habile du minerai le fournissaient. Après une période assez longue de métallurgie du cuivre, les fondeurs de l'île ont reçu de l'étain et appris à fabriquer l'alliage d'étain qu'on appelle le bronze. L'étain était d'abord rare et cher, les proportions augmentent avec le temps et l'extension des relations commerciales. On importait de l'étain, de l'or et de l'argent, on exportait du cuivre. Le commerce du cuivre remonte certainement plus haut que le temps de Thoutmès III (vers 1500) où il est signalé pour la première fois.

Fig. 80. — Pierres à aiguiser. Chypre. Dossier Cartailhac. British Museum.

On distinguera donc, au point de vue industriel, une époque du bronze à faible teneur d'étain et une seconde époque du bronze à forte teneur d'étain. Cette classification fondée sur l'analyse chimique, correspond parfaitement à l'évolution de la civilisation dans l'île. Ainsi, pour la céramique, le décor incisé sur vases à couverte rouge brillante correspond à l'âge du cuivre, le décor géométrique peint primitif se rencontre principalement au premier âge du bronze. Le second âge du bronze, époque de grands mouvements maritimes et commerciaux, est défini comme époque mycénienne.

3. *Pierres à aiguiser.* — Il faut citer ici un accessoire des outils ou armes de cuivre et de bronze : les pierres à aiguiser. Ces pierres en schiste sont en général plates et percées d'un ou de deux trous. Des exemplaires que nous reproduisons (fig. 80), celui de gauche, brisé dans le bas, a été trouvé par M. Ohn.-Richter, en 1883, dans une tombe de l'âge de bronze, nécropole de Phoenikiais.

Le même explorateur a trouvé, en 1883, près Alambra, dans un tombeau de l'âge du cuivre une pierre à aiguiser ronde et longue en schiste et, à côté, un récipient de forme allongée, en même pierre, qui devait servir à faire tremper dans l'eau la pierre à aiguiser.

Ces deux objets (fig. 81) sont aujourd'hui au British Museum.

Les pierres à aiguiser en schiste, rares — comme les objets en métal, — à l'époque du cuivre, sont nombreuses aux époques du bronze et disparaissent quand arrive l'âge du fer.

4. *Haches.* — Aux époques du cuivre et du premier âge du bronze les formes de hache à Chypre restent très simples : hache plate, jamais percée [1].

La forme élémentaire est celle d'un trapèze régulier aux côtés peu inclinés. Tel est le n° 12 de notre figure 83. Collection E. Konstantinidès à Nicosie. Hache achetée au village de Varisia, près Levka, dans la montagne. En excellent état de conservation. Longueur : 219 millimètres; épaisseur maxima : 7 millimètres; poids : 629 grammes. Les haches de cette taille sont très rares. Nous expliquons ce fait par la coutume, signalée plus haut, d'après laquelle on se contentait de déposer dans la tombe des simulacres. Le Musée de Saint-Germain conserve sous le n° 15.146 une hache d'un type plus primitif encore; une autre est à la Bibliothèque nationale [2].

Fig. 81. — Pierre à aiguiser et son récipient. Chypre. Dossier Cartailhac. British Museum.

La forme précédente dérive des haches en pierre polie. Bientôt la nature malléable du métal conduit au tranchant épanoui en courbe qui donne à l'instrument plus de mordant. L'exemplaire reproduit figure 82, trouvé en 1883 par Ohnefalsch-Richter dans la nécropole de Katydata-Linou, a été déposé par lui au Cyprus Museum [3]. Longueur : 165 millimètres; poids : 343 grammes. Au talon, les coins sont abattus.

Dans ce type l'épaisseur maxima (voir le n° 10 vu de profil fig. 83)

1. Les objets décrits ci-après sont en majeure partie tirés du dossier Cartailhac. Quelques-uns ont été déjà reproduits, mais sous forme de croquis minuscules et schématiques, sans indications suffisantes, par Ohnefalsch-Richter dans *K. B. H.* et dans le *Cyprus Mus. Cat.* — Naue, dans des revues éphémères et difficilement accessibles comme *The Owl* et *Antiqua*, a donné de meilleures gravures de certains d'entre eux ou d'objets similaires.

2. Perrot et Chipiez, III, fig. 635; longueur : 150 millimètres.

3. Les indications du *Cyprus Mus. Cat.*, p. 53, sont insuffisantes pour y retrouver cette pièce. Ce ne pourrait être que le n° 504.

est atteinte au premier tiers de la longueur à partir du saillant. L'exemplaire n° 10 provient de Haghia Paraskevi. Longueur : 97 millimètres; épais. maxima : 11 millimètres; poids : 203 grammes. — De ce type est le n° 9 de la même figure. Haghia Pareskevi. Long. : 113 millimètres; épais. maxima : 9 millimètres; poids : 215 grammes.

Si les haches précédentes ont pu être réellement utilisées, il n'en est certainement pas ainsi du n° 8, figure 83. Collection E. Konstantinidès. Haghia Paraskevi. Longueur : 70 millimètres; poids :

Fig. 82. — Hache chypriote. Dossier Cartailhac. Demi-grandeur nature.

15 grammes. La protubérance qu'elle porte d'un côté est venue avec la fonte. C'est là un objet uniquement destiné à représenter un outil ou une arme véritable.

La hache double apparaît à l'époque mycénienne et c'est visiblement une forme importée de la mer Égée. On signale treize petites bipennes votives trouvées à Idalion [1] et une double hache [2] qui peuvent remonter à la fin de l'âge du bronze. M. Murray a trouvé dans la couche mycénienne d'Enkomi (Salamis) un moule de hache double [3]. Par contre, la bipenne en bronze décorée de palmettes attribuée par M. Montelius à l'âge du bronze [4], est à reporter à l'âge du fer, à l'époque gréco-phénicienne. Sur la patère d'Amathonte, on voit des ouvriers occupés à abattre des arbres avec la bipenne. Jusqu'en 1887, M. Ohnefalsch-Richter n'avait rencontré, dans toutes ses fouilles, qu'une hache double, mais en fer et dans un tombeau grec de Poli tis Chrysochou [5].

5. *Poignards.* — La classification des formes de poignard à Chypre

1. *K. B. H.*, p. 266; Collection Cesnola. — Au Cyprus Museum, n° 3825, bipenne, miniature de bronze provenant de Salamis.
2. Bibliothèque nationale, long : 150 millim.; Perrot et Chipiez, III, fig. 634; *K. B. H.*, pl. 136, 4.
3. Murray, *Excavations in Cyprus*, p. 26, fig. 50.
4. Montelius, *Archiv für Anthrop.*, 1892, p. 10, fig. 2.
5. Dossier Cartailhac.

n'est pas établie, faute d'observations précises. D'après l'ordre

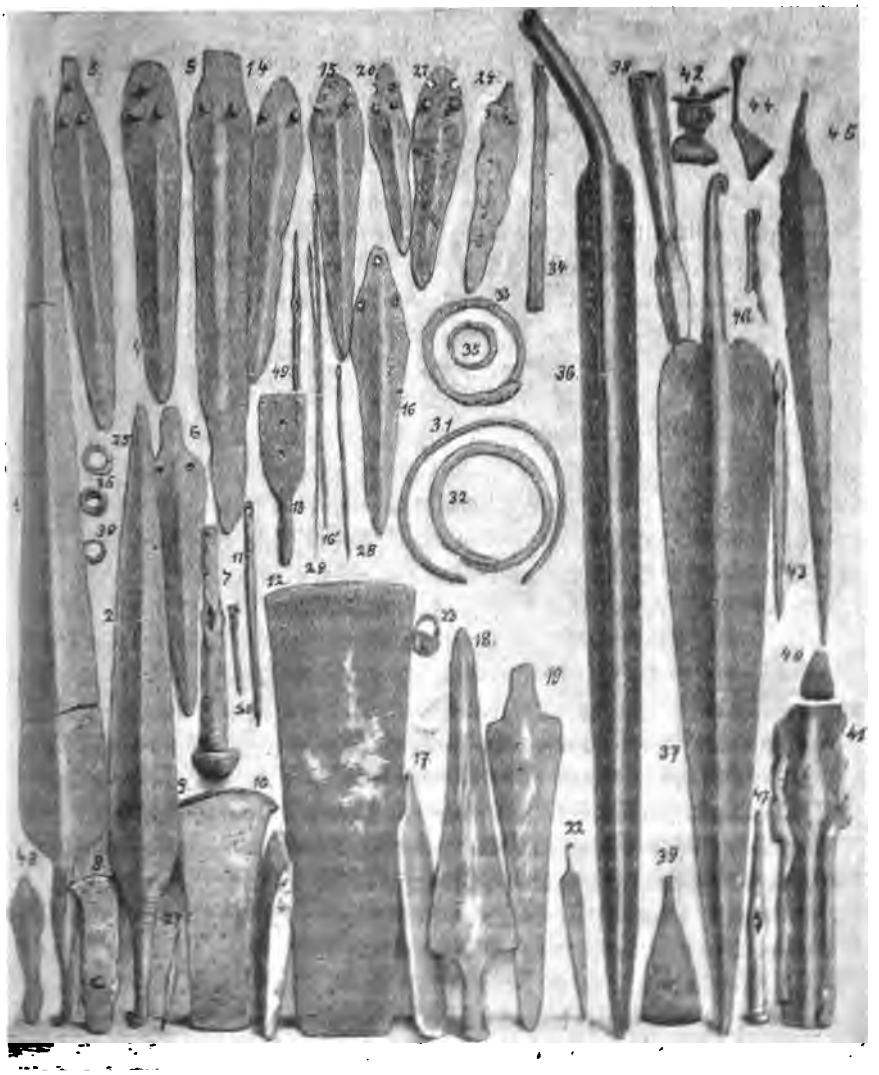

Fig. 83. — Objets en cuivre ou bronze trouvés à Chypre. Dossier Cartailhac. Le n° 32 est le seul objet en fer.

adopté par le *Cyprus Museum Catalogue*, il semble que M. Myres ait considéré comme la plus ancienne la lame à trois rivets, puis la

lame à soie plate sans rivet, enfin le poignard à hampe recourbée à l'extrémité.

Mais les analyses reproduites plus haut n'appuient pas cette classification. Les poignards à rivets sont en bronze d'étain, tandis que les poignards à hampe et à soie plate non percée ont été trouvés en cuivre. Il serait intéressant de vérifier si les témoins archéologiques donnent le même résultat. Sans nous dissimuler qu'il eût fallu relever un plus grand nombre de synchronismes, la succession des formes qui suit nous paraît la plus probable. D'abord, les poignards à soie plate non percée, puis les poignards à hampe recourbée, enfin, les poignards à rivets. Avec le temps, tendance à allonger l'arme et à constituer de véritables épées.

Fig. 84. — Vase de terre cuite. Chypre. Dossier Cartailhac.

α. — Nous classerons donc en tête les nos 17, 18 et 19 de notre figure 83. Ils ont été trouvés en décembre-janvier 1884-1885 dans la même tombe, à Haghia Paraskevi, par M. Ohn.-Richter. Or, cette tombe a tous les caractères des tombes les plus anciennes : simple fosse de 60 centimètres de profondeur, creusée en terre, de plan à peu près carré, aux coins arrondis. Avec les trois poignards, M. Richter a trouvé une céramique très primitive, notamment un vase (fig. 84) à décor incisé et à couverte rouge lustrée, sans anse mais avec deux trous sur le col pour permettre de passer un lien. Les chevrons incisés sous les trous paraissent simuler une tête humaine. A noter encore un grand coquillage marin.

Le n° 17 n'est qu'un simulacre; longueur : 122 millimètres; épaisseur : 1 millimètre; poids : 11 grammes.

Le n° 18 est long de 188 millimètres; épais de 4 millimètres; poids : 71 grammes. Le long de la lame court une nervure de forme rectangulaire (comme celle du n° 5) qui se prolonge pour constituer la soie. Le n° 19 est du même type. Longueur : 168 millimètres; épaisseur maxima : 3 millimètres; poids 47 grammes.

β. — Les poignards à hampe sont bien représentés dans la figure 83 par les numéros 1, 2, 37 et 45. Le n° 22 est un simulacre et le n° 36 une forme développée.

N° 1. Cyprus Museum[1]. Fouilles d'Ohnefalsch-Richter, en 1883, à Katydata-Linou. Longueur : 417 millimètres; épaisseur maxima : 10 millimètres : poids : 364 grammes. Brisé en trois morceaux.

N° 2. Cyprus Museum. Même provenance. Longueur : 293 millimètres; épaisseur maxima : 9 millimètres; poids : 185 grammes.

N° 37. Collection Jolly. Haghia Paraskevi. Long. : 393 millimètres; épais. maxima : 12 millimètres; poids : 273 grammes[2].

N° 45. Collection E. Konstantinidès. Haghia Paraskevi. Long. : 255 millimètres; épais. maxima : 7 millimètres; poids : 99 grammes. Hampe brisée. D'après Ohnefalsch-Richter, les sinuosités du tranchant, formant des sortes de dents, seraient intentionnelles et obtenues par martelage. Toutefois, il est peu vraisemblable, comme il le dit, que ce soit à l'imitation des instruments en pierre éclatée. Il oublie l'intermédiaire de la pierre polie[3].

N° 22. Collection Jolly. Haghia Paraskevi. Long. : 83 millimètres; épaisseur : un millimètre; poids : plus de deux grammes. Simulacres semblables trouvés par Ohnefalsch-Richter dans ses fouilles de Haghia Paraskevi. La collection J. Naue, à Munich, en possède aussi.

N° 36. Collection Jolly. Haghia Paraskevi. Long. : 471 millimètres; largeur maxima : 32 millimètres; épais. maxima : 17 millimètres; poids : 372 grammes. Hampe brisée. L'arête médiane est si saillante que la section transversale donne une étoile à quatre branches. En réalité, nous avons ici non plus un poignard, mais une épée. On ne rencontre pas ce type à l'époque du cuivre[4].

γ. — L'invention du rivet s'est introduite à Chypre postérieurement à l'âge du cuivre. Il semble qu'on ait d'abord fixé un seul rivet dans le haut de la soie (fig. 85). Avec un ou deux rivets, il était nécessaire, pour balancer l'effort du bras de levier, de maintenir une soie assez longue (fig. 83, nos 5, 6). Avec trois ou quatre rivets on pouvait réduire la soie de sorte qu'elle fît corps dorénavant avec la lame

1. Cette indication est donnée par Ohnefalsch-Richter dans le dossier Cartailhac. Elle pourra aider, pour certaines pièces, à fixer la provenance non indiquée par le *Cyprus Mus. Cat.*, si toutefois les pièces sont restées à ce musée. Aucun poignard n'est indiqué, dans ce catalogue, comme provenant de Katydata-Linou.

2. Duemmler, *Athenische Mittheilungen*, t. XI, pl. I, fig. 14.

3. Nous n'avons pas à relever les erreurs d'Ohnefalsch-Richter enregistrées dans le dossier Cartailhac; ici nous insistons parce que la même assertion se retrouve chez d'autres auteurs, ainsi Perrot et Chipiez, VI, p. 976.

4. Voir *K. B. H.*, p. 457, pl. 146, 6 B *a*. Le n° 36 parait être reproduit, *ibidem*, pl. 151, 27.

(fig. 83, nos 4, 15, 21). La forme intermédiaire est bien marquée même figure, nos 3 et 16.

N° 5. Fouilles de Ohnefalsch-Richter en décembre 1884 à Haghia Paraskevi. Longueur : 222 millimètres; épaisseur maxima : 3 millimètres. Dans la même tombe ont été trouvés un cylindre babylonien en hématite avec inscription cunéiforme, deux poinçons semblables au n° 43 et une petite pince du type des nos 44 et 46.

N° 6. Mêmes fouilles. Long. : 144 millimètres; épais. maxima :

ig. 85. — Lame de poignard avec rivet sur la soie. Dossier Cartaîlhac. Longueur : 0 m. 103.

3 millimètres; poids : 73 grammes. Dans la même tombe se trouvait une épingle semblable au n° 7.

N° 3. Cyprus Museum. Fouilles d'Ohnefalsch-Richter à Katydata-Linou. Long. : 172 millimètres; épais. maxima : un millimètre; poids : 46 grammes. Ce poignard nous amène au type suivant.

N° 16. Collection E. Konstantinidès. Haghia Paraskevi. Long. : 132 millimètres; épais. maxima : 3 millimètres.

N° 4. Cyprus Museum. Katydata-Linou. Long. : 158 millimètres épais. maxima : 4 millimètres; poids : 61 grammes.

N° 15. Haghia Paraskevi. Long. : 129 millimètres; épais. maxima : 3 millimètres; poids : 32 grammes. Le type à trois rivets est extrêmement fréquent à Chypre à l'époque du bronze.

N° 20. Collection E. Konstantinidès. Haghia Paraskevi. Long. : 87 millimètres; épais. maxima : 2 millimètres; poids : 12 grammes. Type à quatre rivets comme le suivant.

N° 21. Haghia Paraskevi. Long. : 101 millimètres; épais. maxima : 2 millimètres; poids : 24 grammes.

6. *Menus ustensiles.* — Rares ou inconnus à l'âge du cuivre, divers ustensiles d'usage délicat sont fréquents surtout dans la seconde époque du bronze. Nous examinerons ci-après quelques types.

α. *Épingles.* — La forme la plus ancienne est celle d'une simple tige. Il semble qu'on l'ait assez rapidement munie d'une tête : un exemplaire, long de 15 centimètres, a été relevé par M. Ohnefalsch-Richter à Haghia Paraskevi dans une tombe de l'âge du cuivre[1].

1. Plan, coupes et mobilier de cette tombe dans *K. B. H.*, pl. 168, 3.

A l'époque du bronze l'épingle se perfectionne. Nous obtenons le type des nos 7, 47 et 49 de la figure 83. On perce un trou vers le milieu de la tige. Les tombes de l'âge du bronze à Chypre ont fourni par centaines des objets de ce type [1].

N° 7. Fouilles de Ohnefalsch-Richter à Haghia Heraklidès, en 1885. Pointe brisée; longueur actuelle : 120 millimètres.

N° 47. Collection E. Konstantinidès. Haghia Paraskevi. Longueur : 99 millimètres.

N° 49. Mêmes collection et provenance. Long. : 75 millimètres.

A l'époque mycénienne on fabrique de telles épingles en or, mais avec une décoration plus riche [2] qui a été imitée en bronze ainsi que le montre la figure 86. Cette dernière est brisée, mais a encore 136 millimètres de long; la tête est large de 32 millimètres [3]. A l'âge du fer, la fibule se substituera à ces épingles.

Un autre type d'épingle est représenté par le n° 50. Collection E. Konstantinidès. Haghia Paraskevi. Brisée dans le bas. La tête est obtenue par un enroulement de la tige de bronze sur elle-même. Souvent, comme ici, on ménage un orifice [4].

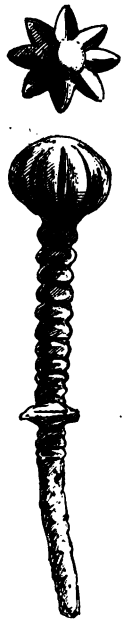

Fig. 86. — Épingle en bronze. Dossier Cartailhac. Hauteur : 0 m. 136.

β. *Aiguilles, alènes, poinçons, racloirs, petites pinces.*

Les nos 16′, 28 et 29 sont des aiguilles provenant de Haghia Paraskevi dont les longueurs respectives sont 157, 91 et 153 millimètres. Le n° 29 a été trouvé dans le même tombeau creusé dans le roc que les nos 6 et 7 de la même figure. Les aiguilles sont inconnues à l'âge du cuivre; celles en bronze disparaissent à l'âge du fer.

N° 11. Haghia Paraskevi. Longueur : 106 millimètres; poids : 6 grammes. Forte aiguille à la pointe ébréchée.

1. Type semblable en Égypte, en Palestine, à Hissarlik, manque en Hongrie; cf. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 54.
2. Murray, *Excavations in Cyprus*, pl. VIII.
3. C'est probablement l'épingle *K. B. H.*, pl. 146, 2 B.
4. Voir les variétés dans *K. B. H.*, pl. 146, 1 B et 2 B *n*.

N° 27. Même provenance. Long. : 48 millimètres. Alène pointue des deux bouts, mais inégalement.

N 43. Même provenance. Long. : 123 millimètres. Poinçon à section carrée au milieu et ronde à la pointe.

N° 34. Même provenance. Long. : 115 millimètres. La section carrée au milieu, s'aplatit en forme de tranchant. Ciseau à froid.

N° 40. Collection E. Konstantinidès. Haghia Paraskevi. Long. : 24 millimètres; épais. maxima : 2 millimètres. Racloir en bronze; pouvait également servir à couper, par exemple le cuir. — Le n° 39 est un objet identique, mais en fer. Long. : 68 millimètres. Provient d'une tombe de transition entre l'âge du bronze et l'âge du fer.

N° 13. Probablement pièce d'applique. Long. : 79 millimètres.

Les n°s 44 et 46 empruntés à la collection E. Konstantinidès et provenant de Haghia Paraskevi sont des fragments de petites pinces. Ces objets font défaut à l'âge du cuivre et ne sont fréquents qu'à l'époque du second âge du bronze. Leur longueur varie de 6 à 7 centimètres.

γ. *Anneaux, têtes de lance, pointes de flèche. Tête humaine.*

Nous réunissons ces objets disparates parce qu'ils appartiennent en général à une très basse époque de l'âge du bronze quand ils ne sont pas de l'âge du fer. On trouvera ci-après (chap. VIII) d'autres anneaux. Ceux en cuivre représentés figure 83 ont pu servir à des usages fort divers, même comme boucles d'oreille ainsi qu'en portent les figurines en terre cuite (fig. 76).

Les têtes de lance à douille et en bronze sont attribuées par Ohnefalsch-Richter à l'âge du fer. Toutefois, elles apparaissent à la fin de l'époque mycénienne. Ainsi le n° 38 de la figure 83 a été trouvé avec divers objets de bronze assez caractérisés comme le n° 22. D'autre part, un vase cypro-mycénien du Louvre montre la lance entre les mains de trois guerriers. Notre figure 87 reproduit une tête de lance à douille du Musée de Berlin, trouvée en 1884 par Ohnefalsch-Richter dans le tombeau de Curium qui a livré la bractée en or publiée par M. S. Reinach [1]. Ce tombeau est bien d'époque gréco-phénicienne d'après la céramique qu'il contenait et la présence d'une fibule.

Ainsi donc, la tête de lance à douille n'apparaît qu'à une basse

1. *Chroniques d'Orient*, I, p. 267-268; *K. B. H.*, pl. 199, 3.

époque de l'âge du bronze. On peut se demander si la lance elle-même ne remonte pas plus haut. Certains auteurs inclinent à reconnaître des têtes de lance dans certaines lames que nous avons décrites plus haut comme des lames de poignard. Cela est peu probable. Entre autres raisons, on peut signaler la fameuse trouvaille, à Hissarlik, du soi-disant trésor de Priam qui contenait treize lames comparables à celles que nous avons étudiées plus haut (poignards à hampe et poignards à un ou deux rivets). Les conditions mêmes de

Fig. 87. — Tête de lance à douille. Chypre. Musée de Berlin. Dossier Cartailhac. Longueur : 0 m. 135.

la trouvaille dans un espace resserré ne permettent pas de supposer que certaines de ces lames étaient montées sur une tige de lance [1].

Nous n'avons pas rencontré de pointes de flèches et cependant, à l'époque mycénienne tout au moins, l'arc était en usage à Chypre. On pourrait considérer comme telles des pointes enregistrées comme alènes dans le *Cyprus Museum Catalogue* [2]. Ces objets sont pointus aux deux extrémités, mais l'une des pointes est longue et de section carrée [3].

La tête humaine n° 42 de la figure 83, collection E. Konstantinidès, paraît être de l'époque de transition à l'âge de fer ou encore de l'époque gréco-phénicienne [4]. Elle a 36 millimètres de haut, le revers est plat; elle porte deux cornes. Travail grossier.

VII. — Objets divers. Fusaïoles. Cylindres et cachets. Métaux précieux.

Nous groupons ici des objets qui n'entrent pas dans les grandes séries qui précèdent, mais qui achèvent de caractériser les dépôts chypriotes de l'âge du cuivre et du bronze.

1. *Pierres à moudre le blé.* — Toutes les civilisations primitives ont

1. Doerpfeld, *Troja und Ilion*, I, p. 329 et 343 (A. Götze).
2. *Cyprus Mus. Cat.*, n° 565-571.
3. Comparer *Troja und Ilion*, p. 345, fig. 265.
4. C'est vraisemblablement cette tête que le *Cyprus Mus. Cat.*, p. 27, classe dans l'âge du bronze.

broyé le blé entre deux pierres, l'une servant de table fixe, l'autre étant mue à la main. Les sites de l'âge du bronze et les tombes de la même époque ont fourni de ces pierres (fig. 88) en roche volcanique, de plan ovale et légèrement incurvées en profil. Une terre cuite du Cyprus Museum[1] montre une femme occupée à moudre du blé sur une pierre semblable tandis qu'un enfant, en face d'elle, fait tomber les grains d'un tamis (fig. 93 *h*).

2. *Fusaïoles et perles.* — Les tombes de l'âge du cuivre et du bronze ont fourni à Chypre comme en d'autres points de la mer Égée,

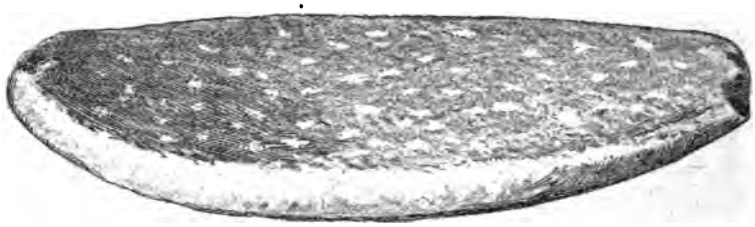

Fig. 88. — Pierre à moudre le blé. Chypre. Dossier Cartailhac.

notamment à Hissarlik, une grande quantité d'objets en terre cuite ou en pierre de forme ronde, tronconique ou en double tronc de cône, toujours percés. On a coutume de les englober sous le nom de fusaïoles. Quelques-uns ont dû, en effet, servir comme peson de fuseau[2], et aussi pour tendre les mailles des filets. Mais le plus grand nombre a été utilisé comme parure et cela explique la quantité qu'on en recueille dans les tombes.

Les fusaïoles, très communes aux époques du bronze, sont relativement rares à l'âge du cuivre. Ainsi, dans le dossier Cartailhac, M. Ohnefalsch-Richter observe qu'ayant, en août 1885, ouvert trente tombes du plus ancien type à Haghia Paraskevi, il ne trouva qu'une fusaïole dans l'un et trois dans un autre.

Nous donnons ci-après la description sommaire des objets réunis figure 89 et tirés pour la plupart de la collection E. Konstantinidès.

Dans cet ensemble, les fusaïoles en terre (10-17, 20-24) rouge lustrée (12-13) ou noire lustrée ou en terre commune et au décor géométrique incisé, rempli de matière blanche, sont les plus anciennes. Elles correspondent aux vases à terre rouge ou noire lustrée étudiés

1. *Cyprus Mus. Cat.*, n° 3145; *K. B. H.*, pl. 173, 19 *h*.
2. Saglio et Pottier, *Diction. des Antiquités*, s. v. fusus (Lafaye).

plus haut, chapitre IV B, et aux figurines de chapitre V § 1. Contem-

Fig. 89. — Fusaïoles chypriotes. Dossier Cartailhac.

poraines de ces fusaïoles en terre cuite, sont des pierres destinées aux mêmes usages, rondes ou ovales et percées d'un trou.

Au plein âge du bronze, le décor devient plus précis et la forme nettement conique ou en double cône. Cette dernière est imitée en

pierre, notamment en stéatite, comme nos nos 1-9. Ces perles en pierre dont la plus grande (n° 2) pèse dix-sept grammes, souvent ornées de cercles, sont extrêmement abondantes à l'époque mycéniennes et assez caractéristiques de cette époque.

Dans la même figure 89, on voit sous le n° 18 un cylindre en terre cuite au décor imprécis. Très semblable est le n° 26, légèrement

Fig. 90. — Collier chypriote. Perles vernissées. Dossier Cartailhac.

tronconique. Le n° 24 paraît se rattacher au même type. Le n° 19 est un vase minuscule en terre cuite.

Une autre série d'ornements est constituée par les variétés de perles en faïence bleue (fig. 90). On a les formes sphérique, ovale, allongée avec spirales, cylindrique plate.

3. *Cylindres et cachets.* — Les tombes de l'âge du bronze ont fourni plusieurs cylindres babyloniens importés. Notamment un beau cylindre babylonien trouvé, en 1884, par Ohnefalsch-Richter avec sa monture en or dans une tombe de Haghia Paraskevi du premier âge du bronze [1]. L. di Cesnola a prétendu que le trésor de Curium avait livré un cylindre au nom de Naramsin fils de Sargon d'Agadé, ce qui nous reporterait, d'après les estimations les plus modérées, vers 2750 avant notre ère. Ohnefalsch-Richter pensait que ce

1. *K. B. H.*, p. 37-38; *Cyprus Mus. Cat.*, n° 4501.

cylindre provenait de la nécropole de Haghia Paraskevi. En réalité, on ne sait même pas si l'objet a été trouvé à Chypre.

Bien que les graveurs chypriotes aient connu les cylindres babyloniens, ce n'est pas de ce côté qu'ils ont cherché les types à imiter. Il semble plutôt qu'ils aient travaillé d'après des modèles hittites. Malheureusement, la plupart des cylindres chypriotes provenant de fouilles clandestines, une classification d'après les témoins archéologiques est impossible. Par suite, il est difficile d'établir les relations avec les cylindres et cachets gravés de la mer Égée.

Quoi qu'il en soit, l'imitation chypriote des cylindres hittites est telle qu'on peut hésiter parfois pour établir une distinction. Les

Fig. 91. — 1. Bague en électron, importée; 2-3. Deux cachets chypriotes. Dossier Cartailhac.

cylindres chypriotes n'apparaissent pas à l'âge de cuivre. Ils sont le plus souvent en stéatite ou en une sorte de pâte, parfois même en os ou en terre cuite.

Les scarabées, très rares à la fin de l'âge du bronze, abondent à l'époque gréco-phénicienne. Ils sont soit importés d'Égypte soit imités. Également à la fin de l'âge du bronze, on trouve des cachets de forme conique, cubique ou prismatique dont nous verrons des exemplaires ci-après chapitre VIII. Notre figure 91, 2-3, montre deux cachets de forme conique portant le même décor : aigle aux ailes éployées. Ohnefalsch-Richter les attribuait à la fin de l'âge du bronze. Dans la figure 91, 1 est représentée une bague de travail babylonien, en électron. Elle a été trouvée à Zaroukas, près Psemmatismeno, par Ohnefalsch-Richter dans une tombe du premier âge du bronze[1]. A l'époque du bronze, les bagues gravées, rencontrées à Chypre, sont importées soit de Babylonie comme la précédente, soit de la mer Égée.

4. *Argent, or et électron.* — L'argent sous forme d'anneaux apparaît à Chypre dès le premier âge du bronze; mais à cette époque il est mal raffiné et chargé de plomb. Aussi prend-il à l'oxydation un aspect

1. Aujourd'hui dans la collection Liebermann à Berlin; voir *K. B. H.*, pl. 151, 35, p. 460 et 496.

blanc poudreux très particulier, tandis que plus tard, relativement pur, il s'oxyde en noir [1].

L'or est très rare avant l'époque mycénienne et ne se rencontre guère que comme monture des cylindres. Les fouilles du British Museum sur les sites de Salamis et de Curium ont fourni un remarquable ensemble de bijoux mycéniens en or. Déjà Ohnefalsch-Richter avait pu réunir dans son ouvrage sur Chypre quelques pièces intéressantes de la seconde époque du bronze [2]. Le Louvre possède de beaux ornements en or : frontaux, boucles d'oreille, entre autres deux pendants d'oreille en forme de tête de taureau caractéristiques de l'époque mycénienne, des spirales constituées par une tige de bronze plaquée d'or. L'électron, en dehors des objets importés comme la bague de notre figure 91, ne paraît qu'à l'époque mycénienne [3].

VIII. — Deux tombes du premier age du fer a Curium.

Le dossier Cartailhac contient l'inventaire sommaire de deux tombes du premier âge du fer fouillées par Ohnefalsch-Richter à Curium, en 1883. Les principaux objets reproduits figure 92 sont caractéristiques. La plupart ne se rencontrent pas à l'époque du bronze et disparaissent ou se transforment radicalement vers le VIIe siècle avant notre ère. La période gréco-phéniciennne de l'an 1000 à l'an 600 environ est bien caractérisée par la fibule à arc, la présence du svastika, l'usage de bractées en or souvent montées sur des fils de bronze [4], les boucles d'oreille en forme de croissant, une bride à chaque extrémité pour recevoir un fil (fig. 93, *i*). Nous avons décrit plus haut la céramique correspondante.

La fibule à arc apparaît dès la fin de l'époque mycénienne [5]. Vers l'an 600 l'arc se transforme en deux tiges formant un angle très ouvert, au sommet duquel se dresse un bouton. Des deux tombes de Curium dont nous allons examiner le contenu, l'une a fourni une fibule, l'autre en renfermait trois que nous reproduisons figure 92,5-7. Elles sont du type à arc déjà ornementé. La mieux conservée (n° 5)

1. *K. B. H.*, p. 486, n. 1 à corriger d'après *Cyprus Mus. Cat.*, p. 33.
2. *K. B. H.*, p. 495-499, pl. 144, 182 et 217.
3. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 33-34.
4. *Id.*, p. 34.
5. Walters, *Journal of Hellen. Studies*, 1897, p. 63. Ce savant, *ibid.*, p. 68, note 1, donne la liste des fibules trouvées à Chypre; cf. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 138.

a 48 millimètres de large jusqu'à l'extrémité de l'épingle. La plus grande (n° 7) a 37 millimètres de haut et pèse 22 grammes[1]. Ces trois fibules proviennent de la tombe dont on voit la coupe figure 93 avec une partie du mobilier. On y reconnaît la céramique décrite plus haut comme gréco-phénicienne (chap. IV, E) : œnochoé avec la poule d'eau caractéristique et le svastika (*n*), la cruche en forme de barillet avec cercles verticaux concentriques tantôt rouges tantôt noirs (*m*). L'instrument *f* est un couteau en fer. La terre cuite *h* a été signalée plus haut à propos des pierres à moudre le blé. Citons

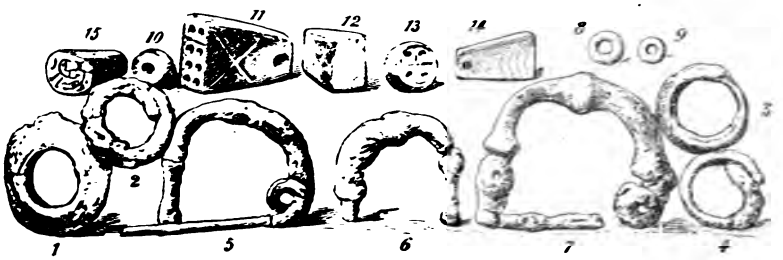

Fig. 92. — Objets divers des deux tombes de Curium. Dossier Cartailhac.

encore des boucles d'oreilles en or (*i*) du plus ancien type de l'âge du fer, des rosettes d'argent (*g*), une bractée d'argent avec deux bustes (*c*).

Notre figure 92, 1-4, montre quatre anneaux de bronze. Le n° 1 est fermé et mesure 92 millimètres de diamètre. Des perles plates en agalmatolithe sont figurées sous les n°s 9-10.

Les n°s 11-14 sont des cachets. Le n° 11 est en forme de petite pyramide percée et portant, sur un côté seulement, une croix incisée[2]. A la base huit trous dont six groupés ensemble. Le n° 12 ne porte aucune marque. Le n° 13 est conique et en faïence, la base gravée d'une croix cantonnée de quatre points[3]. Le n° 14 est une pyramide simple qui n'a pas reçu de gravure[4].

Le mobilier très abondant contenait deux trépieds en terre cuite munis de leurs vases (fig. 94, 1-2) décorés en style géométrique

1. Probablement la fibule *K. B. II.*, p. 470, fig. 260.
2. *Cyprus Mus. Cat.*, n° 4522.
3. *Ibidem*, n° 4529.
4. *Ibidem*, n° 4523.

gréco-phénicien. A côté se trouvait une sorte de coupe à trois pieds, (fig. 94, 3) dont Cesnola avait déjà relevé un exemplaire [1].

IX. — Conclusions. Art chypriote ou art phénicien.

1. Cette rapide enquête nous a montré combien l'art chypriote, peu inventif, dépendait aux hautes époques de la civilisation égéenne : il en suit l'évolution à distance, et, fort de cet appui, étend son influence à la côte syrienne. Dès le deuxième millénaire avant notre ère, la céramique et les terres cuites cananéennes

Fig. 93. — Tombe de Curium et son contenu. D'après *K. B. H.*, pl. 173, 19.

attestent soit l'importation, soit l'imitation des produits chypriotes. Mais cette influence se prolonge longtemps après.

On conçoit, en effet, que l'action de Chypre sur la Phénicie ait été d'autant plus vive que les rapports étaient devenus plus étroits avec la fondation des colonies tyriennes dans l'île. Aussi n'est-il pas surprenant que certains monuments qualifiés de phéniciens soient en réalité chypriotes.

La méprise n'est pas toujours sans inconvénient. Nous citerons, en particulier, le cas des coupes ou patères de métal dites phéniciennes. Elles ont été réunies et magistralement interprétées par M. Clermont-Ganneau [2]. M. G. Perrot les a également reproduites et

1. Reproduit *K. B. H.*, pl. 156, 4. Le dossier Cartailhac permet de relever une légère inexactitude dans le *Cyprus Mus. Cat.* Le vase inscrit sous le n° 967 (notre n° 1 *b*) n'était pas posé sur le n° 965 (notre n° 3) comme il est dit p. 66 du catalogue. Le n° 966 est notre 2 *a*. Les souvenirs d'Ohnefalsch-Richter étaient déjà imprécis dans *K. B. H.*, p. 462, pl. 156.

2. Clermont-Ganneau, *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, Paris, Leroux, 1880.

étudiées dans le tome III de son *Histoire de l'art antique*. Nous ne nions pas que des ouvriers phéniciens aient pu y travailler, puisque les Phéniciens avaient pris pied dans l'île à cette époque. Nous voulons établir, simplement, que la plupart de ces coupes dites phéniciennes ont été travaillées à Chypre ou d'après des modèles chypriotes et que, par suite, elles sont à classer comme art chypriote. Car, à côté des éléments assyriens, mais surtout égyptiens, nous reconnaîtrons les éléments mycéniens et grecs en faveur dans l'île.

Un argument, à considérer tout d'abord, est le nombre remarquable de ces patères trouvées à Chypre même. Nous ne citons que les principales : patère d'Amathonte [1], de Curium [2], trois patères de Dali (Idalion) [3], patère d'Athiénau [4], patère d'argent inédite de Tamassos [5], etc. La décoration de ces patères chypriotes présente la plus grande analogie avec la patère conservée à Athènes [6], provenant sans doute d'Olympie, avec un plat et une tasse d'argent de Caeré [7], avec une patère de Préneste (Palestina) [8].

Parmi les éléments à classer comme gréco-chypriotes nous relevons les suivants :

La présence du cerf (patère de Préneste);

Le bouclier rond avec ou sans protubérance pointue au centre (presque toutes les patères);

Les joueurs de double-flûte associés aux joueurs de tympanon et de lyre à sept cordes (troisième patère de Dali, patère d'Athènes);

Héraclès à la peau de lion luttant avec le lion (deuxième patère de Dali; sur la première de Dali, Héraclès est remplacé par un génie assyrien à deux paires d'ailes);

Les cavaliers, portant le fouet et la lance, montés sur un cheval traité dans le style grec archaïque (patère d'Amathonte, première patère de Dali, plat d'argent et tasse d'argent de Caeré);

Enfin, il faut insister tout particulièrement sur la mise à mort du griffon, sujet qui figure sur les deux premières patères de Dali, sur

1. Clermont-Ganneau, *l. c.*, pl. VI; Perrot, III, fig. 547.
2. Clermont-Ganneau, *l. c.*, pl. IV; Perrot, III, fig. 552.
3. Clermont-Ganneau, *l. c.*, pl. II, III et V; Perrot, III, fig. 548, 546, 482.
4. Cesnola-Stern, pl. 19; *K. B. H.*, p. 447, fig. 258.
5. *Cyprus Mus. Cat.*, p. 139, n° 4881.
6. Perrot, III, fig. 550; CIS, II, 112.
7. Perrot, III, fig. 544 et 549.
8. Clermont-Ganneau, *l. c.*, pl. I; Perrot, III, fig. 543. Nous laissons de côté l'autre patère de Préneste, Perrot, III, fig. 36, de pur style égyptien.

celle de Curium et, quelque peu alourdi de style, sur la patère d'Athènes. Or, ce thème est une survivance, à Chypre, de la basse époque mycénienne. On le trouve notamment sculpté sur deux manches de miroir en ivoire trouvés à Salamis [1].

Quant aux éléments assyriens et égyptiens de ces patères, les relations directes que Chypre entretenait depuis longtemps avec les grands empires de l'est et du sud, n'obligent en aucune façon à

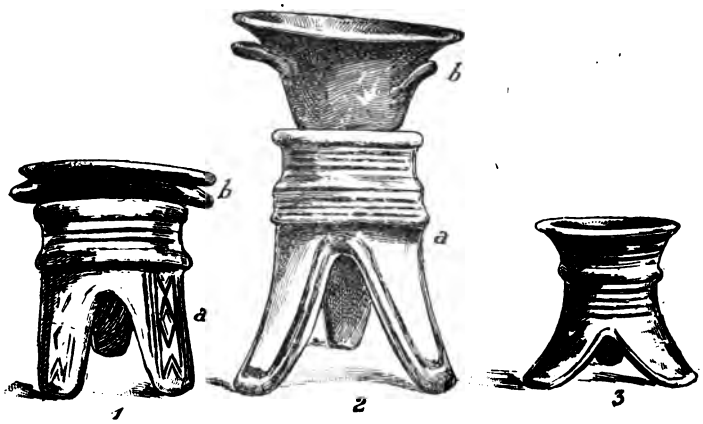

Fig. 94. — Trépieds. Curium. Dossier Cartailhac.

supposer l'intermédiaire phénicien. Mais, même en acceptant cette dernière intervention, on ne peut se soustraire au fait que l'industrie chypriote, inspirée par l'art égyptien, doit être mise au premier plan.

2. Il y a donc lieu de se demander si certains motifs stylisés dont on fait honneur aux Phéniciens ne seraient pas chypriotes. Ainsi, pour la palmette dite phénicienne. Elle est répandue à profusion sur nos patères; elle est extrêmement fréquente sur les monuments contemporains de l'île et les sculpteurs chypriotes ont même taillé des stèles et des chapiteaux sur ce modèle.

La palmette chypriote est d'une stylisation très particulière et on la distingue aisément de la palmette assyrienne : les pétales ne s'étalent pas comme en Assyrie, elles sont généralement très serrées et jaillissent en touffe droite d'un calice à double volute. Ce dernier repose sur des volutes adossées donnant assez bien l'impression d'un

1. Murray, *Excavations in Cyprus*, pl. II. On remarquera l'identité du costume porté par le tueur du monstre.

chapiteau ionien. On a fréquemment une suite de palmettes superposées. Un détail caractéristique est fourni par le décor angulaire qui s'insère à la base de la palmette chypriote tandis que la palmette assyrienne pose sur une suite de tores horizontaux simulant le lien qui maintient l'ensemble du décor. Pour corriger ce que la base chypriote a de grêle, souvent elle est encadrée de deux jeunes pousses [1].

Si l'on a cru que cette palmette avait été élaborée en Phénicie, c'est qu'en effet elle y a été importée. On la rencontre particulièrement, ce qui s'explique, dans la région d'Aradus. Nous avons déjà constaté, à propos des figurines en terre cuite, que cette contrée était dans l'entière dépendance de l'art chypriote.

3. Une comparaison rapide montre que la palmette chypriote dérive directement de l'arbre de vie assyrien. Telle amphore chypriote fournit le chaînon intermédiaire [2]. Rien de plus naturel puisque, à la fin du VIIIe siècle, Chypre subit la conquête assyrienne. On trouve même, à cette époque, en Assyrie, des traces d'art chypriote.

On n'a pas manqué, en effet, de rapprocher les patères que l'on qualifiait de phéniciennes et que nous tenons pour chypriotes, des coupes découvertes à Nimroud par Layard et conservées au British Museum. Même technique, même style, même époque. M. G. Perrot, quand il étudiait ces pièces, pensait que la fabrication de ces coupes avait commencé en Mésopotamie. Les Phéniciens les auraient imitées et, à la chute de Ninive, le monopole leur en serait resté [3].

Il nous semble, au contraire, que les coupes les plus anciennes sont celles de pur style égyptien dans lesquelles il n'y a aucune raison de ne pas voir des œuvres égyptiennes. MM. Ermann et Steindorff ont émis l'avis que la patère d'Athiénau avait été fabriquée en Égypte et qu'elle remontait au règne de Ramsès III [4]. Quoi qu'il en soit de cette date, il n'est guère douteux, par l'abondance des motifs égyptiens, que les Chypriotes ont travaillé à l'imitation des artistes de la vallée du Nil. Ils ont mêlé aux sujets de leurs

1. On observera ces détails dans une visite à la salle chypriote du Louvre ou en feuilletant Perrot et Chipiez, t. III. Pour la palmette assyrienne, consulter Perrot et Chipiez, t. II.
2. Murray, *Excav.*, fig. 152, 1.
3. Perrot et Chipiez, II, p. 749-750.
4. Ohn.-Richter, *K. B. H.*, p. 437.

modèles les motifs assyriens et gréco-chypriotes qui leur étaient familiers. Très vraisemblablement, les monarques assyriens ont emmené à Ninive des artistes chypriotes qui ont, entre autres, produit les coupes de Nimroud.

En même temps que ces coupes, Layard découvrit des tablettes d'ivoire où, avec beaucoup de perspicacité, Ohnefalsch-Richter a reconnu des œuvres d'imagiers chypriotes[1]. Une de ces tablettes figure les griffons si en faveur à Chypre depuis l'époque mycénienne, une patte posant sur le lotus. L'ensemble de la composition reproduit la palmette chypriote avec les accessoires habituels et, à la base, le décor angulaire caractéristique[2].

Ces faits mettent non seulement en évidence l'importance de l'industrie chypriote, ils permettent de conclure que l'*art industriel phénicien*, si brillant soit-il, *n'en est que le prolongement en terre asiatique*, — on dirait volontiers, aujourd'hui, une filiale.

4. Le champ d'action de la métallurgie chypriote s'est étendu aussi vers l'ouest. La Crète, notamment, a été du IXe au VIe siècle avant notre ère sous l'influence de la métallurgie chypriote. A la suite d'Ohnefalsch-Richter on ne peut manquer d'être frappé des ressemblances que présente une coupe de Nimroud avec une patère provenant de Crète[3]. Cette patère et aussi les fameux boucliers de l'Ida peuvent être attribués à des artistes chypriotes installés en Crète. On s'expliquerait aisément que l'industrie du bronze, ruinée en Crète par l'invasion dorienne, ait été relevée par un apport de main-d'œuvre chypriote. La facilité avec laquelle les ateliers antiques se déplaçaient est illustrée par le récit biblique qui relate l'installation dans la vallée de Jéricho des fondeurs phéniciens envoyés par Hiram à Salomon.

1. Ohn.-Richter, *K. B. H.*, p. 437, p. 194.
2. Perrot et Chipiez, II, fig. 249; *K. B. H.*, pl. 116, 5.
3. *K. B. H.*, pl. 112 et p. 437.

LE PLATEAU IRANIEN
PENDANT L'ÉPOQUE PLÉISTOCÈNE

Par J. de MORGAN

Depuis 1886, au cours de mes très nombreux voyages en Orient, il ne m'a pas été donné de rencontrer, tant au Caucase que sur le plateau Iranien, la moindre trace d'industrie paléolithique, ou archéolithique.

Je dis « paléolithique » et « archéolithique » parce que je considère l'industrie ayant produit le type Acheuléen comme émanant d'un foyer différent de celui qui a vu naître les instruments du type Moustérien (archéolithique) et leurs dérivés.

L'absence en Iran, au Caucase, et probablement aussi dans le massif Arménien des types qui, dans nos pays, correspondent chronologiquement aux phénomènes glaciaires, m'a conduit à penser que lors de l'expansion de ces industries, les régions en question étaient inhabitées parce qu'elles étaient inhabitables.

J'en ai, sur le terrain même, pendant bien des années, recherché les causes et c'est le résultat de ces observations que je crois devoir exposer aujourd'hui.

Si nous examinons les reliefs de l'Asie antérieure, nous voyons que le Taurus central, le massif Arménien, le Grand et le Petit Caucase et le plateau Iranien forment un ensemble qui, relié par l'Hindou kouch et le Pamir aux grandes hauteurs asiatiques, offre une altitude supérieure à 1 000 mètres et dépassant parfois 5 000.

Cette masse, aux temps glaciaires, n'est pas restée en dehors des lois générales; elle a possédé ses champs de névés, son *Inlandsis* et par suite ses glaciers. C'est pourquoi, tout comme la région scandinave, en Europe, comme les hauts plateaux du Thibet, de Kachgarie, de Dzoungarie et de Mongolie, en Asie centrale, elle demeura inhabitable pendant la fin de l'époque Pliocène et au cours du Pléistocène.

Emergé vers la fin de la période tertiaire, le plateau Iranien possédait avant l'époque glaciaire un climat doux. L'ossuaire de Maragha en fournit les preuves. Il avait ses forêts, nécessaires à l'éléphant, au rhinocéros, aux simiens; ses prairies, peuplées d'antilopes, d'hipparions, de girafes; ses marais et ses fleuves, où vivait l'hippopotame, et en cela se trouvait dans les mêmes conditions que l'Attique et beaucoup d'autres districts européens vers la même époque.

L'ensemble de la Perse était-il alors aussi élevé qu'il l'est de nos jours?

peut-être ; car jusqu'ici je n'ai rencontré nulle part de sédiments fossilifères de nature à faire penser qu'il eût surgi depuis cette époque.

Il existe bien dans le Louristan et sur les flancs mésopotamiens des montagnes des couches marneuses, argileuses et arénacées de très basse époque ; mais ces lits sont dépourvus de fossiles, soit qu'ils n'en eussent jamais renfermé, soit que le test des coquilles eut été dissous par les eaux acides provenant des bancs gypseux sous-jacents.

Partout où il m'a été donné d'observer ces sédiments sur les bords de la Mésopotamie je les ai toujours rencontrés inclinés, ayant obéi au même mouvement que les gypses, que les calcaires éocènes et que les formations plus anciennes encore. Jamais je n'ai constaté la présence de stratifications discordantes, il s'ensuit que le mouvement d'émersion a dû se produire tardivement et très régulièrement.

Par compensation il s'est formé deux fosses, l'une située au sud, la dépression chaldéo-persique où pénétra la mer ; l'autre s'étendant au nord où se forma le lac d'eau douce aralo-caspien, comprenant alors le Pont-Euxin et s'avançant d'une part jusqu'à la moyenne vallée du Danube, de l'autre jusqu'aux collines voisines des sources de l'Obi.

Lorsqu'en quittant Kouh Hamrin, dernier pli visible du massif iranien, on s'avance au travers de la Chaldée jusqu'au désert Arabique, on voit les couches marines et lacustres (gypses) plonger profondément sous les alluvions caillouteuses d'abord, argileuses et sableuses ensuite. A Hitt, sur l'Euphrate, ces mêmes couches marines et lacustres affleurent, laissant couler le bitume, puis elles s'enfoncent de nouveau pour aller au loin reparaître en Arabie.

Cette dépression, jadis remplie par les flots de la mer, s'étendait à l'origine vers le nord et l'ouest jusqu'aux environs de Mossoul et de la rivière Khabour ; là, les couches stratifiées et les gypses affleurent de nouveau, bordant cette vaste cuvette.

Peu à peu, cette fosse s'est remplie par les apports des fleuves et des rivières descendant de l'Arménie et de la Perse. Le sol lui-même s'est quelque peu relevé, comme en témoignent les lits coquilliers qu'on rencontre sur la rive droite de l'Euphrate depuis Koweit jusqu'au delà de Féloudja, atteignant une altitude de 50 mètres au moins.

Au nord, les eaux douces issues des glaciers et des rivières s'accumulèrent dans la dépression ponto-caspienne et formèrent un lac comparable pour ses dimensions à la Méditerranée tout entière.

Entre ces deux surfaces liquides l'Iran, présentant un massif élevé, se trouvait dans les conditions les plus favorables pour provoquer les tombées de névés. Sa latitude ne s'y opposait pas, car, nous le savons, l'Himalaya et le Liban eurent leurs glaciers.

Le Taurus, l'Arménie, le Caucase qui, comme des murailles s'élevaient entre les deux grands foyers d'humidité, reçurent les neiges sur toute leur superficie. Mais l'Iran, par sa forme et son relief, ne se trouvait pas dans les mêmes conditions ; aussi le phénomène glaciaire y fut-il plus compliqué.

Le plateau persan forme une gigantesque cuvette dont le fond est situé à

un peu moins de 1 000 mètres d'altitude, tandis que sur tout son pourtour s'élèvent des chaînes plus ou moins élevées, plus ou moins épaisses, formant une ceinture régulière de hauteur supérieure à 1 500 mètres et offrant sur cent points des altitudes dépassant 4 500 mètres.

Lorsque les vapeurs venant du sud ou du nord s'avançaient vers cet ensemble elles rencontraient d'abord les parties les plus élevées du pays et s'y condensaient, en sorte que l'air parvenait sec et froid sur le plateau.

Aujourd'hui encore, alors que les pluies sont fréquentes dans les chaînes persanes, le plateau en demeure privé, ne recevant d'humidité que ce que ses bords ont refusé de condenser.

Il se forma donc d'énormes accumulations de neiges dans les montagnes alors que la cuvette n'en recevait qu'une très faible proportion. En eût-elle même reçu plus, que, fermée de tous côtés et sans issue, dépourvue de pente, elle ne devait être qu'un réservoir d'où les glaces ne pouvaient s'écouler.

Aux apports d'eau par les tombées de neige dans la cuvette, il convient d'ajouter ceux des chaînes bordières sous forme liquide ou sous celle de glaces et l'on comprendra pourquoi en un temps, la Perse fut entièrement couverte par des lacs. Il n'en reste plus aujourd'hui que ceux d'Ourmiah, de Chirâz, et quelques autres moins étendus dont les eaux saturées de sel ne comportent l'existence d'aucun être vivant.

Après la fonte des glaciers, les lacs s'asséchèrent, laissant sur le sol d'épaisses couches de sel emprunté jadis aux couches tertiaires. Partout on en rencontre les traces, boues ou argiles saturées de sels et ne renfermant aucun fossile. Le plus grand d'entre eux est aujourd'hui représenté par le *Désert salé*, large d'un mois à cheval.

De tous les lacs de l'Iran, un seul, rompant ses barrières, trouva un écoulement vers la Caspienne, il creusa le lit profond du Séfîd-rond. Au sud des lacs de moindre importance se frayèrent des passages où coulent aujourd'hui l'Ab-è-diz, la Kerkha et le Kâroun.

Quant aux glaciers eux-mêmes, ils ont complètement disparu, ne laissant que d'insignifiants névés sur les plus hauts sommets (Démavend, 6 080 mètres, Zèrd-kouh, 5 000 mètres).

C'est au Zèrd-e-kouh (Baktyaris) seulement que j'ai trouvé des traces évidentes des glaciers pléistocènes ; là, entre 3 et 4 000 mètres de hauteur, sont des traces de moraines, des alluvions glaciaires caillouteuses ; quant aux roches polies ou striées, je n'en ai pas encore rencontré en Perse parce que, dans la plupart des cas, ces roches sont des calcaires et des grès tendres inaptes à conserver des traces. Des vallées issues des grands massifs beaucoup présentent la coupe en V caractéristique des vallées glaciaires, surtout dans leur partie la plus élevée.

A leur sortie, tant sur le plateau persan (Kaliân-kouh, Ochtôrân-kouh, etc.), que vers la Mésopotamie (Zohâb, Kerkha, Ab-é-diz, Kâroun, Djérrâhi, etc.), les cours d'eau ont laissé d'épaisses alluvions caillouteuses atteignant souvent plusieurs centaines de mètres de puissance, mais dans lesquelles je n'ai pas distingué d'autres traces évidentes du glaciaire que quelques rares galets polis et striés.

Ainsi pendant toute la durée du Pléistocène, l'Iran, recouvert de glaciers sur ses montagnes, de neiges et de lacs glacés sur son plateau, demeura inhabitable.

Lorsque les glaciers disparurent, quand peu à peu les lacs se furent asséchés, le climat actuel s'établit, sec. Les eaux, devenues très rares, permirent seulement à quelques oasis de se développer dans le désert montagneux aride et salé. Jamais, sauf sur son pourtour, l'Iran ne connut les forêts; les mollusques que renferment ses alluvions récentes en témoignent. Jamais non plus il ne vit les prairies indispensables au gibier sans lequel l'homme primitif ne pouvait vivre.

Le versant septentrional de la mer Caspienne (Mazandéran, Ghilan, Talyche) ne suivit probablement pas le sort du massif Iranien. Mieux abrité contre le froid par la grande masse d'eau douce qui s'étendait devant lui, il demeura comme un îlot conservant les caractères des temps heureux passés. On y rencontre parmi les mollusques des formes indiennes, dont *Cyclotus sieversi*; sa flore elle-même est anormale dans ces régions. C'est près de là, dans la vallée du Lar, au lieu dit Ab-é-Pardöma, que j'ai, en 1889, rencontré les grossiers instruments de pierre qu'on peut voir au musée de Saint-Germain. C'est à Amol qu'on m'a montré comme ayant été découverte dans les alluvions voisines une dent d'*Elephas* (*primigenius*?)

Quant au plateau persan lui-même, jamais, comme je le disais en commençant, je n'y ai rencontré dans les alluvions la moindre trace d'industrie ou d'animaux.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne le désert syro-arabique, sur la rive droite de l'Euphrate. Là s'étendent, sur des surfaces immenses, des alluvions caillouteuses formant de petites collines arrondies, entrecoupées de wadis perceptibles seulement à la couleur jaune clair de leurs sables.

Dans ces alluvions, à la surface du sol se montrent çà et là des concentrations d'éclats de silex brunis par l'ardeur du soleil, souvent craquelés par la chaleur et, parmi ces éclats, des coups de poing du type chelléen bien caractérisés et souvent d'un travail très soigné.

L'homme habitait ces lieux à l'époque glaciaire. Il les a abandonnés depuis, sauf dans les rares points d'eau qui, tous, ont leurs stations de la pierre.

En ce qui concerne la Perse, non seulement les industries paléolithiques et archéolithiques y font défaut, mais le néolithique lui-même, s'il existe, est bien peu développé; car jamais je n'y ai découvert de stations de cette industrie et jusqu'à preuve du contraire j'attribue à l'énéolithique les rares témoins de l'emploi de la pierre découverts jusqu'à ce jour. L'Iran, par son aridité, par la stérilité de ses lacs, par sa dénudation et sa pauvreté en gibier, était bien peu favorable à la vie. Il resta désert, je pense, jusqu'aux premières invasions du métal.

Palerme, le 18 décembre 1906.

LA SOUSCRIPTION AU MONUMENT LAMARCK

Les professeurs du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, désireux de rendre un hommage solennel à leur illustre prédécesseur, le naturaliste philosophe Lamarck, ont pris l'initiative d'une souscription internationale afin de lui élever une statue dans le Jardin des Plantes.

Ils demandent au public de prendre part à cette manifestation scientifique, qui « a pour but de rendre une tardive justice à l'immortel auteur de la *Philosophie zoologique*, au savant qui, en zoologie, en botanique, en géologie, en météorologie, fut un précurseur génial, au grand penseur dont les conceptions sont la base des idées modernes sur l'évolution du monde organisé ».

L'appel des professeurs du Muséum s'adresse aux hommes de science des deux mondes, à tous ceux qui honorent dans les fondateurs de la philosophie naturelle les maîtres véritables de la pensée humaine. La souscription qui est ouverte sous le haut patronage de M. le Président de la République, et de deux souverains éclairés, qui sont eux-mêmes des savants, S. M. le roi de Portugal dom Carlos Ier, et S. A. S. le prince Albert Ier de Monaco, a l'appui d'un comité de 194 membres français et étrangers, composé de célébrités de la science ou de la politique.

L'École d'Anthropologie entend aider de tout son pouvoir au succès de l'œuvre de justice reprise aujourd'hui par les professeurs du Muséum d'histoire naturelle, et qui, nous l'espérons fermement, aboutira cette fois.

Rappellerons-nous, en effet, que cette œuvre, l'un des nôtres en avait pris déjà, il y a plus de vingt ans, l'initiative? En octobre 1884, notre regretté maître et éminent collègue, Gabriel de Mortillet, réunissait autour de lui un groupe de disciples et d'admirateurs de Lamarck, qui se proposaient, eux aussi, d'élever par souscription publique un monument au grand transformiste français. Leur projet ne put être conduit jusqu'à entière réalisation; mais de l'action de ce premier comité Lamarck (dont faisaient partie le directeur actuel de l'École, le docteur H. Thulié; un de ses anciens sous-directeurs, Ph. Salmon; sept de ses professeurs ou futurs professeurs : Mathias Duval, Georges Hervé, Abel Hovelacque, André Lefèvre, Ch. Letourneau, G. et Ad. de Mortillet; enfin, l'un des présidents d'honneur de notre Association, M. Yves Guyot), il est resté toutefois une trace durable, que l'historien du mouvement lamarckiste aura le devoir d'enregistrer.

C'est d'abord l'idée même qui reprend vie à présent, dans des conditions plus favorables, puisqu'elle ne rencontre plus l'opposition des milieux officiels.

Ce sont, d'autre part, diverses publications ayant largement contribué à

remettre en honneur auprès du grand public, qui l'ignorait ou presque, le nom de Lamarck. Dans le numéro du 10 janvier 1887 du journal *L'Homme*, G. de Mortillet consacrait un article biographique étendu « au savant illustre, qui peut, avec raison, être appelé le père du transformisme ».

La même année, le comité, par une brochure de 31 pages in-8, ornée de deux portraits de Lamarck et d'un fac-simile de son écriture, annonçait la souscription qu'il avait résolu d'ouvrir. « Il reste — écrivait-il — à accomplir une dernière réparation, qui ne doit pas être uniquement l'œuvre du gouvernement, mais surtout celle des nombreux savants qui, dans leurs études, ont pris Lamarck pour guide. Le père du transformisme est l'un des génies qui font honneur à l'humanité tout entière, et, à ce point de vue, il a droit aux sympathies des savants de tous les pays. La postérité a paru jusqu'ici trop oublieuse des services de Lamarck. Sa statue et même son buste ne se trouvent nulle part. Tout au plus à Paris et dans quelques autres villes, le nom d'une rue rappelle-t-il son souvenir. En lui érigeant un monument au moment du Centenaire de 1789, ses admirateurs montreront que, si la justice est tardive, il est pourtant une heure solennelle où elle se manifeste ». Les auteurs de la brochure avaient été, en outre, assez heureux pour fixer, grâce aux recherches de Ph. Salmon et du docteur Mondière, la date exacte de la naissance (1er août 1744) et de la mort (18 décembre 1829) de Lamarck, ainsi que l'emplacement où fut, au cimetière Montparnasse, sa sépulture.

Deux ans après, Mathias Duval faisait devant la Société d'Anthropologie, le 20 juin 1889, sa mémorable conférence sur *le Transformiste français Lamarck*, nouvel et puissant effort de la même propagande.

Et voici enfin, pour compléter cet historique, un document inédit : c'est le projet de lettre rédigé au nom du premier comité Lamarck par André Lefèvre, lettre adressée au ministre de l'Instruction publique d'alors, afin de lui demander son patronage. Notre si regretté collègue et ami en avait conservé la minute dans ses papiers, où nous l'avons pu retrouver.

« Monsieur le ministre,

« Le comité Lamarck vient solliciter votre appui pour une œuvre d'un caractère scientifique et national.

« Lamarck a professé trente ans au Muséum et siégé cinquante-trois ans à l'Académie des Sciences ; il a fondé l'histoire naturelle des invertébrés ; sa nomenclature botanique est citée dans tous les ouvrages spéciaux à côté de celle de Linné et de Jussieu ; sa *Philosophie zoologique* a inauguré une grande doctrine qui donne aux sciences de la nature une orientation nouvelle. Sa renommée cependant, répandue dans tout l'univers savant, a été étouffée en France par des rivalités puissantes ; et tandis que Darwin, disciple et continuateur de Lamarck, repose à Westminster à côté des grands hommes de sa patrie, le maître français, selon l'expression d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, « attend encore son éloge ». Il n'a pas même un buste dans ce pays qu'il honore aux yeux du monde.

« N'y a-t-il pas un contraste singulier entre les honneurs décernés par l'Angleterre à l'un de ses fils les plus éminents, et l'oubli où nous laissons tomber une mémoire qui doit nous être chère?

« Une réunion de savants et d'artistes a résolu de réparer cette injustice de la fortune; elle a rassemblé les éléments d'une biographie, retrouvé à grand'peine quelques portraits de l'auteur de la *Flore française*, de l'Histoire des Invertébrés, de la *Philosophie zoologique*. Un statuaire distingué, M. Et. Leroux, a composé un monument très simple et d'un effet heureux.

« Sur le point de faire appel au public, le comité Lamarck s'adresse à vous, Monsieur le ministre, pour vous demander votre patronage. Quel concours peut être plus légitimement invoqué? Par les hautes fonctions que vous remplissez avec tant de souci de notre renom scientifique et littéraire, par le libre et généreux esprit qui vous anime, vous êtes le protecteur naturel de nos gloires nationales. Votre nom, Monsieur le ministre, votre présidence d'honneur suffiront pour assurer à notre modeste entreprise l'adhésion des corps savants; ils seront pour Lamarck le gage d'une réhabilitation méritée.

« Veuillez agréer, etc... »

In magnis, et voluisse sat est!

En répondant à l'appel du nouveau comité Lamarck, les survivants du premier comité ont tenu à revendiquer hautement leur participation, celle de l'École d'Anthropologie, à une grande entreprise française, philosophique et réparatrice, qui, autrefois avortée, demeure aujourd'hui pour eux un titre d'honneur et un souvenir imprescrit.

GEORGES HERVÉ.

P.-S. — Les souscriptions devront être adressées à M. Joubin, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris.

ERRATUM.

Dans le tableau donné à la fin de l'article sur la Coumba-del-Bouïtou (n° d'avril, p. 144), les chiffres de la dernière colonne sont à remanier de la façon suivante, par rapport à ceux de la colonne précédente — à part le premier et le dernier (60 et 4 000) qui sont exactement placés.

en face de	72,	lire	37
—	230	—	7
—	12	—	6
—	140	—	2
—	240 et de 50	—	10

Congrès préhistorique d'Autun

Du 12 au 19 août prochain, aura lieu à Autun (Saône-et-Loire), le IIIe Congrès Préhistorique de France. Cette session promet d'être aussi suivie et aussi brillante que celles tenues en 1905 à Périgueux et en 1906 à Vannes.

Autun possède deux savantes sociétés, la Société Eduenne et la Société d'Histoire naturelle, dont l'actif concours est un gage certain de succès. Les congressistes y trouveront en outre d'importants musées. Celui de la Société Eduenne, notamment, renferme de très précieuses collections, parmi lesquelles on peut mentionner d'une façon toute spéciale les séries recueillies par M. Bulliot au cours des longues et persévérantes recherches qu'il a effectuées au mont Beuvray, sur l'emplacement de l'ancienne *Bibracte*, et le produit des fouilles pratiquées durant de nombreuses années au camp de Chassey par M. le Dr Loydreau. Les récoltes de M. Bulliot donnent une fidèle idée de l'industrie des derniers temps de l'indépendance gauloise. Quant aux objets provenant du camp de Chassey, qui a surtout été occupé à l'âge de la pierre, ils forment l'ensemble industriel néolithique le plus complet qui ait été jusqu'à présent trouvé en France.

Les trois premières journées du Congrès seront consacrées à des séances de travaux. Dans les excursions qui rempliront les trois autres, on visitera le gisement classique de Solutré, le camp de Chassey, le mont Beuvray, où notre savant collègue M. J. Déchelette mettra à découvert une portion du mur de défense et une habitation gauloise, le musée de Semur (Côte-d'Or) et le mont Auxois, à Alise-Sainte-Reine, l'ancienne *Alesia*, où des fouilles importantes sont, comme on sait, actuellement exécutées.

Le Comité d'organisation du Congrès d'Autun est ainsi composé :

Président : M. le Dr A. Guébhard.
Vice-présidents : MM. le Dr Ballet et Fourdrignier.
Secrétaire général : M. le Dr Marcel Baudouin.
Secrétaire général adjoint : M. le Dr Henri Martin.
Secrétaires : MM. Charles Schleicher et Edmond Hue.
Trésorier : M. Louis Giraux.

Nouvelles

Notre collaborateur et ami le Dr Verneau vient d'être nommé conservateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, en remplacement du professeur Hamy, qui se retire après 27 ans de direction de ce musée. Premier conservateur et fondateur de ce remarquable musée, il y a réalisé à force de travail, d'intelligence, d'ingéniosité, d'activité, le tour de force de créer, augmenter sans cesse et faire vivre un grand musée qui n'a que des ressources dérisoires. A peu près sans crédit, il a su néanmoins faire entrer dans ces galeries et organiser d'immenses et admirables séries, surtout américaines et océaniennes. Il laisse d'ailleurs son musée en bonnes mains : son œuvre sera continuée par le Dr Verneau, son élève et son collaborateur fidèle depuis plus de trente ans. Nous ne pouvons donc que prier notre maître, le professeur Hamy, et notre ami, le Dr Verneau, d'agréer tous deux nos bien vives et cordiales félicitations et nos souhaits les meilleurs. L. C.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — VII. — JUILLET 1907

SOMMAIRE

G. Papillault. — CONCLUSIONS GÉNÉRALES SUR LES ASSOCIATIONS HUMAINES (Cours de Sociologie).
V. Commont. — L'INDUSTRIE DE LA BASE DE LA TERRE A BRIQUES, A SAINT-ACHEUL, MONTIÈRES, BELLOY-SUR-SOMME. (*Avec 30 fig.*).
ÉCOLE.
G. Hervé. — AU SUJET DES MONGOLOÏDES DE FRANCE. (*Avec 1 fig.*).
P. Gouy. — NOTE SUR L'ANTHROPOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE DE L'ARDÈCHE.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et 8 planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*..... Anthropologie préhistorique.
Georges Hervé..... Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau..... Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier..... Anthropologie physiologique.
A. de Mortillet..... Technologie ethnographique.
Papillault..... Sociologie.
Fr. Schrader..... Géographie anthropologique.
Zaborowski..... Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier.*

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *R. Dussaud, J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

COURS DE SOCIOLOGIE

CONCLUSIONS GÉNÉRALES SUR LES ASSOCIATIONS HUMAINES

Par G. PAPILLAULT

Le nombre des associations humaines est infini, et beaucoup d'entre elles, nous pouvons en être certains, ont échappé à nos investigations, dans l'étude pourtant longue que nous leur avons consacrée pendant ces deux années de cours. La variété qu'elles nous ont offerte dans leur but et dans leur organisation est extrême, et l'on ne saurait vraiment s'en étonner, puisque nous les avons rencontrées sous toutes les latitudes, dans toutes les races, à tous les degrés de civilisation. Devant une végétation aussi luxuriante de groupements multiformes, notre esprit éprouve tout d'abord ce sentiment d'étonnement, mélange de crainte et d'admiration, qui le frappe chaque fois qu'il contemple une manifestation complexe et puissante de la vie. Mais il se ressaisit bientôt, il distingue, il compare, il classe, et de la confusion initiale se dégage progressivement une ordination hiérarchisée qui représente, en raccourci, le lent développement des phénomènes observés.

Essayons donc de mettre en ordre les matériaux que nous ont apportés les ethnographes de tous les pays, et efforçons-nous d'établir cette classification génétique de toutes les associations, de telle sorte que chaque espèce, chaque forme typique, constitue bien un stade réalisé dans l'évolution sociale des groupes humains. Cependant n'espérons pas atteindre un ordre rigoureux à l'exemple des sciences zoologiques. Les difficultés que rencontrent ces dernières deviendront souvent, dans notre domaine, tout à fait insurmontables. J'ai particulièrement en vue les phénomènes de convergence qui rapprochent

des espèces ayant une origine très différente; des fonctions identiques ont remanié profondément leur organisation, et ont créé en elles des analogies tellement frappantes, que c'est avec la plus grande difficulté que le naturaliste parvient à découvrir les homologies plus profondes qui lui révèlent leur véritable filiation. En sociologie, la matière est encore plus instable; c'est la tradition qui joue ici le rôle conservateur dévolu à l'hérédité en biologie, et elle est infiniment moins tenace, surtout parmi les tribus sauvages, qui n'ont aucune écriture pour fixer leur pensée, et dont la langue même varie avec une rapidité extraordinaire. La fonction, entendez par là la vie sociale et ses besoins, devient toute puissance : elle transforme les associations les unes dans les autres avec la plus grande facilité, tire d'une seule forme sociale des types très différents d'association, ou, au contraire, fait converger vers un seul type des organisations originairement distinctes. C'est ainsi que le clan peut devenir un caste, une corporation, une société religieuse, et que la caste peu avoir pour origine un clan, une tribu, quelquefois même une nation

Ces transformations ne doivent cependant pas nous décourager des exemples précédents il ne faudrait pas conclure qu'elles se fo au hasard dans n'importe quelle direction. Un examen attentif no montrera qu'il existe dans les associations des types bien définis que ces types ont chacun des tendances à suivre une évolution q n'est point partout identique, mais présente cependant une co stance suffisante pour devenir objet de science et de classification.

*
* *

Dès les débuts nous avons dû faire dans les groupements huma une première distinction qui était indispensable à la délimita de notre sujet. Nous avons séparé les *groupements par contig des groupements par ressemblance*, et nous avons déclaré que derniers seuls feraient l'objet de notre étude. Que faut-il ente par ces désignations?

Il saute aux yeux que nous les avons empruntées à la Psychol qui admet, comme on le sait, que nos sensations sont unies elles, dans notre souvenir, par des rapports de contiguïté l'espace et dans le temps, et par des rapports de ressemblance adopté ces termes en sociologie parce que ce classement est de tout homme instruit, parce qu'il représente à notre espri

notions très nettes, et qu'il convient admirablement à la matière que nous étudions. Ils expriment, en effet, le lien fondamental qui maintient ensemble les membres de ces groupes et ne préjuge rien sur leur origine historique, qualité très appréciable puisque nous sommes réduits aux pures hypothèses quand nous voulons nous représenter la genèse primitive des groupements les plus simples qui s'offrent à nous chez les peuples sauvages contemporains.

Dans les *associations par contiguïté*, ce sont bien les rapports de simple présence qui jouent le rôle principal. L'individu reste dans son groupe surtout parce qu'il y est né, ou parce que le hasard de la conquête ou des migrations l'a obligé d'y entrer. Je reconnais que ces conditions ne sont pas suffisantes : il faut encore que cet individu soit un animal sociable ; mais le sentiment qu'il éprouve envers ses compagnons et qui maintient la cohésion du groupe est directement issu de ses instincts de sociabilité les plus primitifs, renforcés par une habitude journalière de vie en commun. Il ne faut pas d'autres causes pour expliquer la horde, la tribu et même le village. Les membres sont de tout sexe et de tout âge et présentent les aptitudes les plus diverses, les plus opposées. C'est même souvent une condition de succès pour l'ensemble, surtout quand on s'élève aux civilisations plus complexes, où les associations par contiguité s'appellent la cité et la patrie. Nous faisons encore rentrer dans la même classe la famille et ses variétés, et même le clan, dont nous connaissons mal l'origine, mais qui, dans sa forme actuelle la plus générale, est un groupe qui réunit tous les âges et tous les sexes, et dont on fait partie, comme dans la famille, par simple droit de naissance, tantôt par filiation utérine, tantôt par filiation agnatique. Enfin les groupes locaux des australiens, dans lesquels deux clans sont toujours représentés, et qui possèdent un district particulier, rentrent également dans cette catégorie.

Giddings[1] a étudié, comme on sait, avec soin les associations. Il distingue parmi elles deux formes principales qui me paraissent rentrer dans la classe précédente, sans s'y adapter exactement. La première est l'agrégation génétique ou groupe parentaire, dont les membres ont vécu ensemble depuis leur naissance, c'est la famille et ses dérivés. La seconde est le groupement congrégatif, formé par

1. *Principes de sociologie*, p. 85 et suiv., par Franklin H. Giddings, Paris, 1897.

la réunion d'éléments primitivement étrangers les uns aux autres. Ces deux modes de groupement ne resteraient jamais isolés longtemps; ils se combineraient pour former une population présentant une composition démotique, c'est-à-dire constituée par des éléments « ayant vécu dans des situations différentes et ayant par suite des qualités et des habitudes dissemblables ».

Cette dernière remarque est fort juste. Un peuple contient toujours des éléments dissemblables, mais ce n'est pas seulement, comme le pense Giddings, parce qu'ils ont une origine différente. Le sexe et l'âge créent dans le milieu social le plus homogène des différences d'aptitudes extrêmes, sans compter la division du travail et les variétés d'éducation qui en découlent; et, d'un autre côté, un groupement congrégatif, une association, par exemple, peut réunir des éléments d'origines différentes, et présenter pourtant entre ceux-ci des similitudes qui constituent précisément la force attractive qui les a groupés ensemble et le lien qui les maintient réunis Les catégories de Giddings ont donc le défaut de comprendre sou une même désignation des groupes formés par des processus trè différents, puisque les groupes congrégatifs peuvent comprendr des unités, telles qu'une cité, par exemple, dont les éléments d toute nature sont réunis par des causes historiques, géographiques économiques, etc., ou des associations formées par des individu ayant une communauté de but ou d'aptitude qui devient le facte unique de leur groupement.

Revenons maintenant sur ce fait que toute association par cont guïté, qu'elle soit d'origine parentaire ou démotique, compre toujours des éléments très dissemblables, même dans ses formes l plus primitives. Cette règle est inéluctable comme les phénomèn biologiques dont elle est la conséquence immédiate. Les caractè sexuels secondaires déterminent entre les deux sexes des différen d'aptitudes profondes qui confinent hommes et femmes dans occupations particulières. Les lois de la croissance ne sont moins puissantes : l'enfance, l'adolescence, la maturité et la déc pitude établissent entre les individus des divisions profondes; le caractères anatomiques, leurs aptitudes physiques et mentales spécialisent dans des travaux différents. L'enfant, encore fai reste avec les femmes et partage leurs occupations; les adolesc et les hommes jeunes s'occupent de chasse, de pêche et surtou

guerre; les hommes mûrs, ayant ordinairement une famille, s'occupent d'élevage, d'agriculture, ou d'industrie. Les vieillards restent à part dans une situation qui dépend des mœurs de la population; tantôt on leur reconnaît la direction du groupe, tantôt on les confine dans des métiers peu fatigants.

La division du travail existe donc, dès le début, dans des groupes très simples comme le clan ou la tribu. Elle n'est certainement pas aussi variée que dans les grandes civilisations; mais les coupures qu'elle établit n'en sont que plus profondes. Chacune des occupations fondamentales que nous venons de relever correspond à un état organique très particulier des membres de la tribu; il en résulte qu'elles ne sont point interchangeables entre individus appartenant à des classes différentes, et qu'on rencontre à peu près partout la même division du travail et les mêmes principes d'organisation; nous en trouverons plus loin de nombreuses preuves.

On voit que je me sépare complètement de M. Durkheim, dont l'opinion est longuement exposée dans son ouvrage sur la division du travail social. Il admet que les groupes inférieurs sont surtout maintenus par une solidarité sentimentale; ce serait seulement avec le développement de la civilisation que la spécialisation des métiers entraînerait une solidarité nouvelle, qu'il appelle organique, et dont la force unifiante est bien supérieure à la première, puisque chacun ne peut vivre que grâce à la coopération de tous. Or, il est facile de constater que cette évolution régressive de la solidarité sentimentale et cette évolution progressive de la solidarité organique sont de simples vues de l'esprit et ne répondent qu'à des apparences. Les occupations sont sûrement moins variées dans une tribu que chez une nation civilisée, mais chacune d'elles a une importance vitale pour le groupe. Si on supprimait, par exemple, la chasse, ou la guerre, ou l'élevage du bétail, on compromettrait irrémédiablement l'existence de la tribu. Or, nous avons vu que ces spécialités sont déterminées immédiatement par les aptitudes organiques des individus, et ne sont point interchangeables entre les classes. Il y a donc bien entre ces dernières une solidarité organique, comme l'entend M. Durkheim, et elle est tellement étroite que supprimer une classe c'est en supprimer la fonction et par suite c'est détruire le groupe entier. L'interdépendance des individus est donc toute aussi forte dans les stades inférieurs que dans les stades supérieurs de la civili-

sation et l'on aurait même de bons arguments pour soutenir qu'en se compliquant et en se diversifiant, la solidarité organique perd en énergie ce qu'elle gagne en complexité.

Examinons maintenant la solidarité sentimentale, qui relie directement l'individu à la société et qui est d'autant plus forte que les associés se ressemblent davantage, et voyons si son rôle dans le monde est en train de diminuer. C'est précisément elle qui sert de lien dans notre second type de groupement, les associations par ressemblance, comme il nous est facile de le démontrer.

Nous avons insisté plus haut sur les différences d'aptitudes que la croissance entraîne forcément entre les membres des groupements par contiguïté. Les coupures qui en résultent forment des sous-groupes dont les associés sont à peu près du même âge, et ont des aptitudes et par suite des occupations semblables, ce sont les *classes d'âge*, sur lesquelles Schurtz a fait, il y a quelques années, un ouvrage bien documenté [1]. Ici la cause prépondérante de l'agrégation réside dans la ressemblance générale des individus. Les enfants, les jeunes gens, les adultes et les vieillards forment des catégories d'êtres qui ont mêmes goûts, mêmes intérêts et qui, partout, tendent à se réunir, chez les sauvages comme chez les civilisés. Seulement, chez ces derniers, les fonctions sociales sont tellement multiples, elles se superposent en si grand nombre à ces groupements primordiaux, qu'elles finissent par les dissimuler et même les désagréger. Au contraire, dans la tribu, où la vie économique est encore très simple, les classes d'âge constituent au début les seules associations par ressemblance qui aient une réelle puissance.

Ce mode de groupement est si naturel qu'on le rencontre chez tous les peuples qui ont conservé l'organisation tribale; c'est lui qui a fait l'éducation sociale de l'homme, c'est de lui que sortent presque toutes les autres associations par ressemblance; Schurtz prétend même que la classe lui est secondaire. Il est donc nécessaire d'étudier, avant d'aller plus loin, son organisation et ses principales variations : après quoi nous essayerons de le suivre dans ses nombreuses transformations.

Le nombre des classes dans une tribu est extrêmement variable. Il oscille entre 2 et 8 dans les tribus australiennes, mais ce sont des

1. Schurtz, *Altersklassen und Männerbünde*, Berlin, G. Reimer, 1902.

classes très spécialisées, ayant pour unique but l'organisation matrimoniale, et contenant des membres d'âges très divers. En réalité, on ne trouve plus que trois groupes aux fonctions sociales différentes, les enfants, les adultes et les vieillards. Même diversité en Afrique; chez les Massaï les 3 ou 4 classes d'âge sont très tranchées, mais elles présentent des subdivisions, si bien que Fischer en compte jusqu'à 9; les Gallas en auraient 6 et les Wadaï 5. Dans tout l'ouest africain, depuis l'embouchure du Congo jusqu'au Sahara, on trouve la même organisation avec un nombre variable de groupes et de sous-groupes. Souvent il arrive que les fêtes d'initiation ne sont pas célébrées tous les ans, mais après un certain nombre d'années. Tous les adolescents initiés ensemble constituent une association autonome, dont le nombre est, par suite, assez considérable dans une même tribu; ailleurs elles se fusionnent dans une grande société plus ou moins secrète.

En Amérique les classes d'âge sont souvent très nombreuses dans une tribu. Chez les Omaha, Dorsey n'en compte que 3; Boas en signale 4 chez les Kwakiutl; chez les Mandan du Haut Missouri on en a signalé 6, et 7 chez les Indiens Pieds noirs. Fréquemment elles engendrent des sous-groupes qui dégénèrent en sociétés mystiques, et dont le nombre dans une tribu peut dépasser 50. C'est d'ailleurs une règle à peu près générale que cette multiplicité dans les subdivisions marque une évolution de la classe d'âge, qui tend à se transformer en des associations particulières perdant tout rapport avec la succession des générations.

Cette variété dans le nombre des classes prouve qu'elles sont loin d'avoir toutes la même importance dans la vie tribale, et par suite la même persistance. La classe des jeunes gens est celle qui, dans les transformations sociales, disparaît toujours la dernière. La limite qui la sépare des classes plus âgées est infiniment variable, mais il n'en est pas de même de son début qui correspond à l'époque où tout se transforme dans l'organisme, à la puberté. Partout des fêtes religieuses importantes célèbrent cette entrée dans la virilité et dans l'activité sociale; le jeune homme y reçoit l'initiation qui doit, par des actes magiques, modifier profondément sa nature et en même temps le consacrer et même l'identifier à la divinité de la tribu et aux esprits des ancêtres. Tout le monde connaît les mutilations nombreuses que subit l'initié et dont l'action magique n'a pas toujours

été bien comprise : morsures du cuir chevelu (Australie), scarification et tatouages si répandus, flagellations, pendaisons, ablations de dents, et, par-dessus tout, mutilations diverses des organes génitaux dont l'activité vient de commencer, et dont il paraît si nécessaire, pour la paix de la tribu, de socialiser les instincts par une action religieuse, mutilations parmi lesquelles la circoncision est la plus répandue. Signalons, en passant, que c'est par une évolution des classes sociales et souvent une sorte de dégénérescence nationaliste que la circoncision est faite dès la naissance, comme chez les Sémites, l'enfant passant désormais pour être, par simple droit de naissance, apte à s'allier de suite aux divinités tribales, à Jahvé par exemple.

Presque partout, chez les Australiens et chez de nombreuses peuplades africaines et amérindiennes, on accentue cette consécration de l'adolescent en simulant sa mort et sa résurrection par les Esprits, dont la présence à ces fêtes est manifestée par des porteurs de masques sacrés. Ces habitudes se maintiennent bien après la disparition de cette organisation primitive, et même chez les Européens elles ont laissé des traces nombreuses et encore persistantes.

Après cette consécration officielle les jeunes gens constituent une association dont le rôle et l'organisation varient avec les habitudes de la tribu. Chez une population pacifique comme les Australiens, dont le pays pauvre ne permet pas de grandes chasses, le rôle des jeunes gens est très effacé. Ils se marient avec le rebut des femmes que leur abandonnent les hommes plus âgés, dont ils restent longtemps les serviteurs soumis. Mais, dans les peuplades guerrières, ils prennent une importance souvent prépondérante; ils deviennent complètement indépendants de leurs familles et se bâtissent une maison commune, dont l'entrée est tabou pour les non initiés.

La maison commune pour jeunes gens est une des manifestations les plus certaines de l'organisation en classes d'âges d'une tribu. Ses attributions résument toute la vie sociale des jeunes gens. Ils y couchent, ils y mangent, ils y exécutent les danses sacrées en l'honneur des divinités, ils y fabriquent les masques dont ils se couvrent généralement dans les cérémonies, ils y reçoivent les étrangers auxquels ils veulent offrir l'hospitalité. Cette maison contient en germe le temple, le palais du Conseil, la citadelle, comme les classes d'âges représentent le point de départ des sociétés militaires, religieuses et civiles. Je ne puis énumérer tous les peuples chez qui on la rencontre

habituellement. En Papouasie, dans la Mélanésie, la Polynésie, l'Indonésie, elles ont été souvent signalées. En Asie, particulièrement chez les peuplades peu civilisées du sud, dans les régions les plus variées de l'Afrique, dans l'Amérique du Sud, on en connaît de nombreuses variétés. Dans l'Amérique du Nord elles constituent souvent les étuves sacrées, qui servent en même temps de temple et de salle de sudation.

L'organisation de cette association primitive est extrêmement variée; souvent, cependant, quelques membres des classes plus âgées servent de chefs et surveillent l'éducation et les exercices des jeunes gens; ce sont eux encore qui dirigent les expéditions de chasse ou de guerre et président aux cérémonies cultuelles.

La sortie de cette classe pour passer dans celles des hommes plus âgés est toujours beaucoup moins solennelle que l'entrée; le plus souvent elle se fait par le mariage. L'âge varie d'un peuple à l'autre; mais on peut établir comme règle générale que le célibat se prolonge beaucoup plus chez les peuplades qui ont pris l'habitude de vivre de guerre et de brigandage; il atteint l'âge de quarante ans chez les Bororo de l'Amérique du Sud et chez quelques populations bantoues. Ce célibat n'est pas plus chez les peuples barbares que chez les civilisés synonyme de chasteté. Presque partout les jeunes filles sont attirées dans les maisons des jeunes gens, où chacune devient la concubine d'un certain nombre d'entre eux, quelquefois même de toute la communauté. Ces unions passagères finissent par des mariages, ou bien les jeunes femmes sont renvoyées avec des présents. Les enfants restent leur propriété ou sont adoptés par la communauté, dont ils regardent indistinctement tous les membres comme leur père. La prostitution est contemporaine des organisations sociales les plus primitives.

Ces classes d'âge reçoivent des noms qui varient d'une tribu à l'autre; il est cependant digne de remarque que, chez un très grand nombre de peuplades, elles ont des désignations qui rappellent à s'y méprendre celles des clans totémiques. Depuis longtemps on a signalé ce fait parmi les tribus amérindiennes, et, tout dernièrement, Desplagnes [1] montrait qu'il en est de même chez les nègres non islamisés de la Boucle du Niger; les associations de jeunes gens y prennent

1. *Le Plateau Central Nigérien*, Larose, Paris, 1907.

une allure générale si semblable à celle du clan, non seulement par leur désignation totémique, mais par leur organisation, que l'auteur semble plusieurs fois confondre ces deux modes de groupements.

Ces analogies incontestables nous font comprendre pourquoi on a essayé d'expliquer le clan avec la classe d'âge. Schurtz a particulièrement insisté sur cette relation. Selon lui une classe de jeunes gens s'est formée à côté des familles agnatiques, s'est organisée puissamment pour la guerre ou la chasse, a pratiqué l'amour libre, et a fini par affaiblir l'organisation familiale, et y substituer celle du clan, avec le matriarcat, la femme restant le seul soutien du groupe familial désorganisé. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable, mais elle implique la priorité de la famille agnatique, et l'on pourrait tout aussi bien commencer par la horde : dans ce milieu inorganique se seraient formés les premiers groupements par ressemblance, les classes d'âge, suivant le processus qui nous est maintenant familier. Dans leur sein, les membres très unis se regardent comme des frères; ils expriment et renforcent ce sentiment par le symbole totémique d'une origine commune, et comme conséquence de cette fraternité sociale, ils sont conduits à admettre que les sœurs consanguines de chaque membre sont les sœurs de tous ses compagnons et doivent être traitées comme telles. Si maintenant l'on admet que les enfants d'une même femme, élevés ensemble, ont entre eux moins d'attirance sexuelle que des individus primitivement étrangers, on reconnaîtra que ces premières confréries de jeunes gens avaient en elles une tendance à l'exogamie qui a été, consécutivement, développée et organisée par la horde au sein de laquelle, de bonne heure, le besoin de réglementer les rapports sexuels s'était fait sentir.

Quoiqu'on puisse penser de ces conceptions forcément hypothétiques, on doit reconnaître que le clan et la classe d'âge sont des groupements très primitifs et très voisins, qu'il est difficile de distinguer quand ils n'ont pas leur forme la plus typique, et qui souvent évoluent vers des associations corporatives ou mystiques très semblables. Il est, par exemple, à peu près impossible de découvrir, chez les Amérindiens, si les sociétés de médecine et de danse qui se multiplient dans leurs tribus ont pour origine le clan ou la classe d'âge. Les travaux de Dorsay, Boas, Hoffmann, etc., sont tout à fait démonstratifs sur ce point. On peut du moins conclure que ces deux

associations ont constitué l'école primitive où l'éducation sociale des hommes a commencé, où ils ont appris à penser et à agir en commun, où ils ont pris conscience de quelques-unes des nécessités qui s'imposent à la vie communautaire, et c'est de ces cadres très simples, élargis peu à peu et transformés, que sont issues toutes les formes d'association qu'il nous reste maintenant à passer en revue.

*
* *

Nous venons de voir que les vraies classes d'âge constituent de simples cadres où se succèdent indéfiniment les générations d'une tribu; l'âge confère à l'individu le droit absolu de passer d'un cadre dans un autre avec tous ses compagnons. Mais il faut reconnaître que cette forme s'est rarement conservée dans toute sa pureté; une transformation s'est faite et on peut en retrouver les stades successifs, persistant encore çà et là chez de nombreuses tribus.

Au premier stade, on commence à élever à l'entrée des classes des barrières de nature diverse. Tantôt il faut payer une certaine somme pour être admis dans des groupes dont le nombre se multiplie pour multiplier les droits d'entrée et enrichir les anciens membres; tantôt les initiations deviennent plus difficiles; tantôt il y a une élection sans laquelle on ne peut entrer dans les classes les plus élevées. Par ces différents artifices le novice peut être maintenu dans un état d'infériorité prolongé; tout au moins peut-il être définitivement éliminé des grades supérieurs. Enfin un dernier degré est franchi, et l'on parvient à des groupes qui ont perdu les caractères les plus typiques de la classe d'âge, chez lesquels l'âge ne joue plus qu'un rôle secondaire et où l'on reste même toute sa vie. Nous devons signaler, parmi ces nouveaux modes de groupement, deux types principaux, dont la divergence a augmenté à mesure qu'ils s'éloignent de leur point de départ : ce sont les classes sociales et les associations proprement dites.

Les avantages attachés à certaines classes d'âge ont conduit cette organisation à des déviations qui rappellent l'apparition de la féodalité au moyen âge. Les représentants du gouvernement central ont rendu leurs charges héréditaires pour en conserver les superbes bénéfices dans leurs familles. On ne peut demander à des sauvages plus de désintéressement et quand le contrôle de la tribu s'est affaibli, quand l'achat des classes supérieures est devenu une

règle, tout personnage riche a fait entrer ses enfants avant l'âge et enfin les a fait admettre par droit de naissance. C'est ainsi que la célèbre société des Areoï, en Polynésie, avait des gradés supérieurs qui formaient une véritable noblesse servie par de nombreux serviteurs. Parvenue à ce point la classe se confond avec le clan endogame aristocratique que l'on rencontre encore au Japon et à Madagascar, et qui a joué un si grand rôle dans les grands États de l'Amérique précolombienne, particulièrement chez les Incas du Pérou; ou bien elle évolue vers la formation de classes sociales qui ont perdu en grande partie leurs caractères d'association par ressemblance et qui, par conséquent, sortent de notre cadre.

Une forme aberrante de ces classes héréditaires se rencontre en Australie, où elles forment des groupes exogames qui coexistent avec le clan. Si l'on admettait la théorie que j'ai développée plus haut, on pourrait expliquer cette coexistence de la façon suivante : les premières classes d'âge qui se sont formées dans les hordes australiennes ont subi, avec le temps, une transformation complète, et sont devenues de véritables clans totémiques; puis il s'en est formé de nouvelles qui, chez un peuple pacifique, ont continué à évoluer dans le même sens, sont devenues de nouveaux groupes matrimoniaux, mais ont encore conservé avec les générations des relations que le clan avait complètement perdues.

A ces classes héréditaires, qui deviennent de simples groupements par contiguïté, s'oppose la seconde catégorie d'associations qu'il nous reste à examiner, et qui constitue l'élément le plus actif, le plus progressif des groupements humains, celui qui a organisé toutes les œuvres collectives où s'est manifesté, sous les formes les plus diverses, le génie humain, c'est *l'association par ressemblance* typique. Elle est manifestement sortie de la classe d'âge dont elle constitue, au début, une simple transformation, suivant le processus que nous avons étudié plus haut. La classe a perdu ses rapports nécessaires avec l'âge de ses membres, mais elle a conservé la plupart de ses autres attributions. L'entrée se fait encore par une initiation dont les rites magiques imposent au novice les épreuves les plus variées et souvent les plus pénibles : des mutilations, des tatouages, la simulation même de la mort avec résurrection par la toute-puissance d'une divinité. Le noviciat dure quelques semaines,

quelques mois et même plusieurs années, comme dans la société africaine Simo, où il atteint 7 ans.

L'extension de ces sociétés est également très variable. Dans leur forme la moins évoluée elles continuent à recevoir la plupart des jeunes gens de la tribu; il arrive même qu'elles englobent plusieurs tribus dont elles règlent les différends. La société du grand Pourra, dans le Sierra Leone, celle du Duk-Duk, dans l'archipel Bismarck, ont de grandes réunions où s'exerce une sorte de justice internationale rappelant les Panégyries de Délos et les Amphyctyonies de Delphes et d'Anthéla. Mais souvent ces sociétés constituent des groupements fermés, où n'entre qu'une partie de la population, au milieu de laquelle ils constituent une sorte d'aristocratie. Les confréries que l'on rencontre actuellement chez les Indiens Pueblos répondent particulièrement à ce dernier type; c'est ainsi que le corps des Ashiwanni, chez les Zuñis, détient le pouvoir supérieur.

Je ne puis entrer, on le conçoit, dans les mille détails que présente l'organisation intérieure de ces associations. Je n'indiquerai que les deux types principaux qui sont représentés à tous les degrés de civilisation; dans l'un, tous les membres de la société sont égaux et élisent leurs chefs; dans l'autre il s'est constitué une série de grades qui établit entre les membres une hiérarchie aristocratique.

Le but de ces sociétés n'est pas nettement délimité, comme il peut le devenir chez les peuples civilisés. La plupart jouent un rôle religieux important auquel les prépare l'initiation magique que nous connaissons; les fêtes et les danses religieuses sont ordinairement organisées par elles; les tabous que doit respecter la tribu sont souvent décrétés dans leurs réunions secrètes; leur nom même, comme celui de Simo que je citais plus haut, leur est commun avec une divinité. Ce caractère peut s'accentuer encore, comme dans les confréries mystiques des Amérindiens, pour devenir enfin le but unique du groupement, qui n'est plus, dès lors, qu'une pure société religieuse.

Beaucoup d'entre elles jouent un rôle politique important, soit en imposant des lois à la tribu, soit en lui donnant son chef; parfois même le chef de la société et celui de la tribu ne font qu'un. Remarquons, en passant, que cette action est souvent bienfaisante : on discute librement au sein de la société; chaque membre est un

[illegible] et aucun ne vou-
[illegible] esclaves nègres qu'on ne
[illegible] ces organisations
[illegible]

[illegible] sur la
[illegible] en Papouasie, en
[illegible] les membres
[illegible] devant eux les cou-
[illegible] une punition corpo-
[illegible] les amendes sont
[illegible] les femmes,
[illegible] d'une terreur
[illegible] semble-t-il, les
[illegible] puissants qui
[illegible] suivant leur

[illegible] continue et
[illegible] de ces grou-
[illegible] est dans le
[illegible] guerre, on profite
[illegible] les nouveaux
[illegible] présents qu'elle
[illegible] à faire les
[illegible]

[illegible] ont encore
[illegible] comme elles
[illegible] passé de beau-
[illegible] mismes sociaux
[illegible] plus diverses,
[illegible] et dans leur
[illegible] en rapport avec
[illegible] ici que dans
[illegible] au début une
[illegible] les moyens appropriés. Le
[illegible] que Rousseau voulait
[illegible] états, qui sont de
[illegible] pas dans les asso-
[illegible] est pourtant bien

supérieure. Nous avons vu, en effet, que la communauté d'âge a créé des similitudes de goûts et d'aptitudes qui ont constitué la première force attractive entre individus d'une même génération. La fonction accomplie par ces groupes primitifs n'a nullement été un but désiré et réalisé d'une façon réfléchie; elle n'a été que la résultante des aptitudes individuelles et des sentiments sociaux instinctifs qui animaient les compagnons les uns vis-à-vis des autres. Mais cette fonction était commune; elle exigeait d'eux une coopération journalière qui les conduisait, dans leurs expéditions, au succès ou à la défaite, produisait entre eux des heurts, des querelles, des compétitions, des séparations brusques avec leurs conséquences néfastes, suivies de rassemblements nouveaux avec l'accroissement de force et d'influence qui en résulte, et, peu à peu, la lumière s'est faite dans ces intelligences encore obscures qui ont enfin pris conscience des œuvres multiples qu'une action commune peut réaliser et des conditions qui lui sont indispensables.

La cause primordiale de ces groupements, la ressemblance entre les membres, s'est révélée de suite comme la plus nécessaire de ces conditions et, dès lors, on s'est efforcé de l'accroître par les deux seules méthodes qui étaient et restent encore à la disposition d'une association :

D'un côté, on a accentué la ségrégation que tout groupement implique; on a établi à l'entrée une initiation rigoureuse, on a subdivisé l'association en ordres hiérarchisés à l'entrée desquels on impose des épreuves sévères, et l'on a organisé ainsi une sélection qui écarte du groupe tous les individus dissemblables.

D'un autre côté, on a créé la similitude d'idées et de sentiments en imposant aux novices une longue éducation qui les façonne selon l'idéal de la société, les rend aptes à remplir les fonctions qui leur seront confiées, les initie aux mystères et à l'organisation de l'association, et les assouplit aux exigences de la discipline. Et comme on ne se fie pas complètement à ces moyens naturels, l'on parfait souvent cette assimilation des novices par des cérémonies religieuses, surtout magiques, qui doivent transformer sa nature et faire de l'initié un homme nouveau, doué de vertus et de pouvoirs particuliers.

On comprendra facilement que toutes ces précautions sont loin d'être prises partout et toujours avec un égal soin, et l'on verra

association, suivant le but qu'elle se propose ou le milieu social dans
[illegible] incliner plus ou moins vers l'une ou l'autre de
ses deux méthodes. Tantôt elle accentuera le caractère aristocratique
[illegible] organisation, développera l'action ségrégative de son initia-
[illegible] de ses subdivisions, enveloppera l'initiation de
[illegible] imposera à ses membres des marques secrètes de recon-
[illegible] un langage particulier et formera, suivant une
[illegible] un empire dans un empire : tantôt elle portera toute
[illegible] sur [illegible] de ses novices, accentuera son esprit
[illegible] entre ses membres et s'enflammera
[illegible] caractérise tant de confréries
[illegible] associations [illegible].

[illegible] le groupe exerce forcément sur
[illegible] une action puissante. Une association
[illegible] ses membres que de connaître leur métier ;
[illegible] exige encore moins : tandis
[illegible] insister que si tous ses membres
[illegible] que rien ne puisse

[illegible] moins l'influence. Dans
[illegible] peuple, depuis des
[illegible] possibles de l'association,
[illegible] englobant des
[illegible] Lotus blanc, dans
[illegible] monde peut entrer
[illegible] Inde, toute organi-
[illegible] tend à s'enfermer
[illegible] à moins qu'elles ne
[illegible] esprit révolutionnaire
[illegible] classes, qui pèse si lourde-

[illegible] suivant le développement
[illegible] humaines, au seuil des
[illegible] tellement qu'il devient
[illegible] démesurément la
[illegible] Si vous vous remémorez la
[illegible] il vous sera facile d'y
[illegible] enclus de dégager et vous

pourrez y continuer notre classification. D'ailleurs il saute aux yeux que mon but principal n'a pas été de fixer des formes typiques qui n'existent que bien rarement dans la réalité, mais de suivre leur évolution depuis les sociétés sauvages rudimentaires jusqu'aux grandes manifestations politiques, religieuses et économiques des civilisations supérieures. Je vous rappellerai, entre autres, l'exemple si curieux des transformations qu'ont subies les sociétés mystiques dans le monde antique. Nous avons vu dans la longue étude que nous leur avons consacrée, que, vers la fin de la République, une foule d'associations religieuses ont commencé à envahir la société romaine : cultes de Chaldée et de Phrygie, mystères isiaques d'Égypte, sociétés éleusiniennes et orphiques de Grèce ou mithriaciques de Perse, sont manifestement de simples sociétés secrètes et mystiques identiques à celles que nous avons rencontrées chez les tribus sauvages de l'Afrique ou de l'Amérique. Chez toutes, le novice subit une longue initiation à plusieurs degrés; chez toutes, les mystes se croient transformés et ennoblis par une sorte de mort suivie de résurrection dans le sein de la divinité.

Nous avons vu ces sociétés entrer en contact, puis emprunter des éléments au monde sémitique et à des traditions très primitives dont l'origine nous échappe encore, et enfin se transformer peu à peu, pour donner naissance aux sectes gnostiques et chrétiennes dont le brillant avenir et l'énorme extension ne doivent pas nous faire perdre de vue l'humble origine et l'identité primitive avec les associations secrètes, issues elles-mêmes des classes d'âge et des groupes totémiques.

L'instabilité de ces formes sociales, leur influence réciproque et leurs transformations ne peuvent cependant nous empêcher de les grouper toutes sous notre titre d'association par ressemblance. Chez toutes nous voyons, de toute évidence, que le ciment qui les maintient solidement unies, le lien qui enserre leurs membres et les groupe pour l'action commune, réside bien dans cette similitude de but, d'idées, d'instincts et d'aspirations qui constitue la solidarité sentimentale que nous avons étudiée plus haut. Et l'on s'étonnera sans doute qu'on nous annonce avec tant de certitude sa disparition progressive devant la solidarité économique, et qu'on oppose avec tant de netteté le rôle de ces deux solidarités précisément à une époque de développement économique extraordinaire, où les associations

par ressemblance prennent cependant une importance prépondérante et une force irrésistible sous les régimes de liberté que les nations d'Occident se sont donnés depuis un siècle! Rien n'est plus vain, d'ailleurs, que ces antithèses artificielles, créations à priori qui satisfont trop facilement l'esprit par la netteté tranchante de leurs catégories, mais auxquelles échapperont toujours les formes complexes, ondoyantes et diverses de la vie.

Cette vérité s'est confirmée souvent, au cours de l'étude que nous terminons aujourd'hui, même aux dépens de la division pourtant si évidente que nous avons faite entre les groupements par contiguïté et les groupements par ressemblance. Combien de fois ne les avons-nous pas vus se pénétrer, et évoluer vers des formes hybrides dont nous avons pu suivre la rapide dégénérescence. Les groupements par contiguïté, tribus, cités ou nations, sont presque toujours travaillés d'un besoin d'égalisation, d'une haine contre l'originalité, qui tend à les transformer en de fausses associations par ressemblances, sans but et sans activité; tandis que les associations par ressemblance tendent à perdre trop souvent leur activité toujours renouvelée, et à devenir des groupements immobilisés par le népotisme, par l'hérédité des places, qui les transforme peu à peu en de fausses associations par contiguïté. Mais constamment nous avons vu la vie se retirer de ces formes bâtardes, parce qu'elles méconnaissent les deux facteurs essentiels de toute organisation sociale complète :

La diversité des aptitudes, offrant, dans les groupements par contiguïté, une matière inépuisable à l'action si efficacement progressive de la sélection naturelle;

La coopération volontaire, s'efforçant de réaliser les mille entreprises qui s'offrent à l'activité sociale de l'homme, en groupant ensemble les aptitudes similaires et en accentuant cette similitude par une éducation appropriée.

L'INDUSTRIE DE LA BASE DE LA TERRE A BRIQUES

A SAINT-ACHEUL, MONTIÈRES, BELLOY-SUR-SOMME

Par V. COMMONT

La partie supérieure du quaternaire, à St-Acheul, est constituée par une couche de limon rouge, limon supérieur ou terre à briques, qui prend naissance sur les pentes du plateau et s'étend jusqu'à proximité des vallées de la Somme et de l'Avre. Sur le plateau lui-même ce dépôt n'existe pas. Si, après avoir dépassé le cimetière St-Acheul (alt. 58 m.), nous quittons la route de Cagny pour monter vers la droite, à travers champs, la terre à briques disparaît à peu de distance de la route et bientôt le sol devient caillouteux : au point culminant (65 m.) les graviers supérieurs affleurent, surmontant un sable gras, roux, bieffeux, mêlé de silex reposant lui-même sur la craie.

Descendons au contraire vers la gauche de la route (argilières Tellier, Bultel) : l'épaisseur de la terre à briques augmente sans pourtant dépasser 1 mètre. Depuis son dépôt primitif ce limon a été remanié souvent par l'érosion et entraîné de plus en plus bas vers la vallée, remplissant ainsi parfois le fond de certains vallonnements. C'est ainsi qu'à la briqueterie Tellier, en bordure du chemin du Point de Metz, un petit ravin a été nivelé par la terre à briques qui y forme une couche de 2 m. 50 d'épaisseur. A 1 m. de profondeur, nous avons récolté des débris historiques : pointe de lance et éperons en fer provenant de l'armée de Charles le Téméraire campée en vue de la ville vers 1471; plus près de la surface les ouvriers ont trouvé des liards de Henri IV, des pièces de Louis XIII, etc.

A Renancourt, près du champ de tir, à la briqueterie Devalois, la terre à briques descendue du versant de la vallée de la Selle forme un dépôt épais de près de 3 mètres. Là aussi, à plus d'un mètre de profondeur, on a trouvé des monnaies et vases romains et d'autres débris historiques.

La partie supérieure de ce dépôt a donc été remaniée à différentes époques. On a parfois confondu la terre à briques véritable, dernier terme des formations limoneuses pleistocènes, avec le limon rouge sableux (limon fendillé) qui se trouve au-dessous de l'ergeron et des graviers supérieurs, employé d'ailleurs également comme terre à briques, et aussi utilisé par les fonderies pour la confection des moules. Dans certains cas, rue du Comte-Raoul et rue Pointin, par exemple, les limons supérieurs, terre à briques et ergeron, ont complètement disparu et le limon rouge affleure directement superposé à un limon blanc, sableux calcaire, dit terre à pipe,

renfermant des coquilles et qu'on retrouve à la base des sables à la carrière Tellier[1].

A Cagny, derrière le bosquet de la Garenne, la briqueterie Sanier exploite une belle terre à briques ayant 4 m. 50 d'épaisseur. Ce dépôt est encore constitué par le limon rouge sableux et les graviers supérieurs affleurent[2]. Descendons vers le village en contournant le bois; la vraie terre à briques reparaît, surmontant l'ergeron qui atteint 5 à 6 mètres d'épaisseur.

Il y a donc lieu de bien distinguer ces deux formations : limon supérieur ou terre à briques (A) et limon rouge sableux (D) lorsqu'on s'occupe de stratigraphie préhistorique. Nous avons vu, dans des collections, des lames blanches moustériennes et des pièces acheuléennes, portant comme mention du gisement : terre à briques. Ces pièces ont, en réalité, été trouvées soit dans les graviers supérieurs, soit dans le limon rouge affleurant et exploité comme terre à briques.

En 1903, nous-même avions été bien surpris de récolter, à moins d'un mètre de profondeur, carrière Tellier, une pièce acheuléenne à patine blanche; aujourd'hui que nous connaissons mieux le gisement, nous savons qu'à l'endroit de la trouvaille, la terre à brique, ayant une faible épaisseur, se trouve directement superposée au limon rouge sableux dans lequel gisent les pièces acheuléennes. Les 2 coupes (fig. 95) montrent bien l'allure de ces dépôts et donnent l'explication de ces faits. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver parfois sur les plateaux, dans les terres labourées, des pièces néolithiques, moustériennes et même acheuléennes.

INDUSTRIE DE LA BASE DE LA TERRE A BRIQUES.

Condition des découvertes.

Chaque année, de septembre à mars, à St-Acheul, Montières, Renancourt, les ouvriers extraient la terre à briques; ils l'enlèvent à la bêche et les éléments étrangers (silex, débris divers) sont ôtés à la main et recueillis dans des corbeilles en osier, puis jetés à un tas. C'est à cette époque, et parmi ces déchets, que nous faisons nos récoltes d'instruments néolithiques. Or, depuis quelques années déjà (1903) nous avions été fort surpris de trouver, parmi les différents outils : grattoirs, ciseaux, etc., ordinairement en silex brun ou gris et sans patine, des lames à patine bleuâtre caractéristique, longues et de faible épaisseur.

D'autre part, notre collègue et ami, M. Delambre, avait exploré, à Belloy-sur-Somme, une station où des lames bleues analogues se trouvent abondamment après les labours d'automne. A plusieurs reprises, nous allâmes

1. V. Coupe p. 325, t. XVII, 1905, *Bulletin de la Société Linnéenne du N. de la France.*

2. La partie inférieure de ce limon est mêlée de glaise verte et renferme une belle industrie acheuléenne sans aucune patine. Nous avons des pièces de ce gisement très curieuses et absolument intactes.

de compagnie déterminer la position stratigraphique de ce gisement. Nous acquîmes ainsi la certitude que cette industrie gisait, à Belloy, sous une

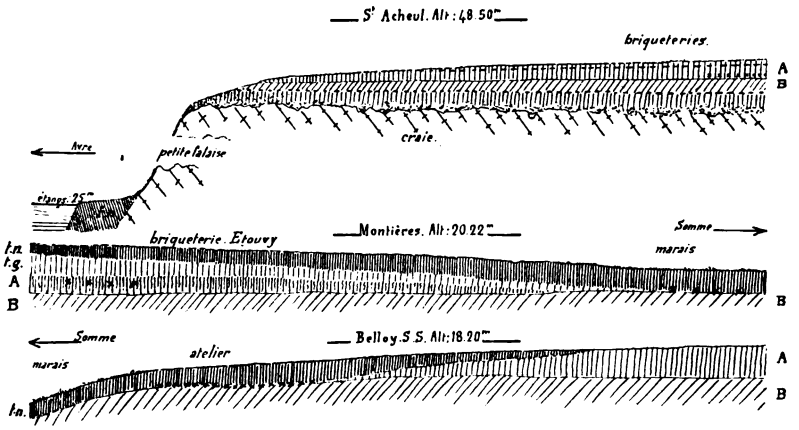

Fig. 95. — Coupes relevées à Saint-Acheul, Montières et Belloy-sur-Somme.

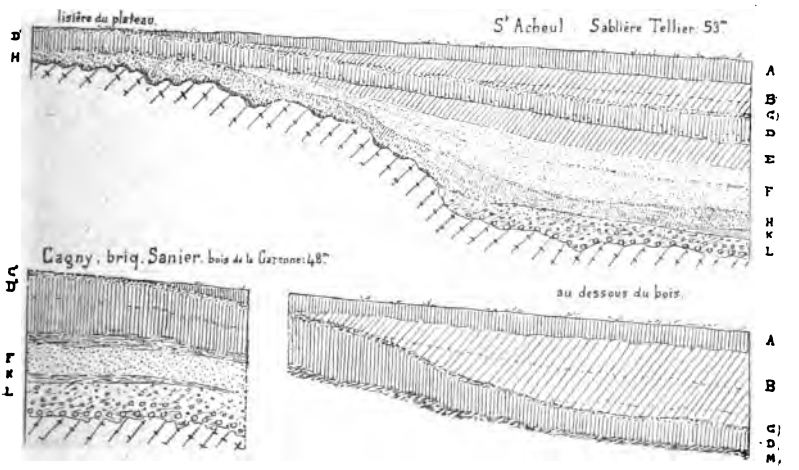

Fig. 96. — Coupes relevées à Saint-Acheul et à Cagny.
A, limon supérieur ou terre à briques; B, ergeron; C, graviers supérieurs; D, limon rouge sableux ou limon fendillé; E, limon gris à poupées calcaires; F, sables meubles (limon doux avec trainées de manganèse); H, sable brun consistant; limon blanc dit terre à pipe (à coquilles); L, graviers inférieurs; *t n*, terre noire de marais; *t g*, terre grise; ***, gisement des lames.

couche de terre noire de marais de 0 m. 60 d'épaisseur, à la surface même de l'ergeron.

En décembre 1904, en explorant avec M. Delambre la carrière Tellier, je trouvai, en sa présence, et dans la terre à briques, une belle lame bleue

de même patine et de même substance que celles de Belloy. Ce fait nous étonna beaucoup. Les tailleurs de Belloy exportaient-ils les produits de leur industrie à St-Acheul?

Dès lors nous suivîmes journellement l'extraction de la terre à briques à St-Acheul et, de janvier à février 1905, nous pûmes recueillir en place, dans la briqueterie Bultel, bon nombre de ces mêmes lames, parmi lesquelles quelques outils ayant même patine : grattoirs sur lames et petites pointes.

Nous pûmes constater que à cet endroit, il y avait dans la terre à briques plusieurs niveaux à industrie différente. A la surface, après les labours, on peut récolter bon nombre d'instruments néolithiques; on les trouve aussi en place à la deuxième pointe de bêche. Mais au-dessous de ce niveau, parfois sur l'ergeron même, mais plus fréquemment dans la terre à briques à 0 m. 15 ou 0 m. 20 du limon jaune, gisent les lames et instruments qui vont faire l'objet de cette étude.

Pour compléter les renseignements fournis par St-Acheul et relatifs à cette industrie, nous avons parcouru fréquemment les briqueteries de Renancourt, Montières et Ailly-sur-Somme; nous y avons retrouvé des lames semblables, dans les mêmes conditions.

En septembre 1905, nous allâmes, avec M. Delambre, faire personnellement des fouilles à Belloy-sur-Somme. Nous fûmes assez heureux pour mettre à jour trois emplacements où l'on avait taillé le silex. Ces sortes d'ateliers occupaient chacun un espace circulaire de 1 mètre environ de diamètre. Nous recueillîmes quantité de nucléi, grandes lames utilisées et éclats de débitage : quelques grattoirs sur lames et burins, mais aucun instrument néolithique. Cette fouille nous permit de constater, d'une manière définitive, que le niveau archéologique de l'industrie de Belloy se trouvait à la surface même de l'ergeron : bon nombre même de ces débris y étaient incorporés. Des traces de foyers : charbons, silex craquelés, fragments d'ossements indéterminables, y furent récoltés.

L'hiver 1905-1906 ne nous fournit, à St-Acheul, que quelques très grandes lames figurées ci-après (fig. 98). Cette année 1906-1907, on n'a guère extrait de terre à briques et nos recherches ont été peu fructueuses.

Position des gisements.

Le gisement des lames à facies magdalénien se trouve, à St-Acheul, sur le versant assez rapide qui unit le plateau à la vallée de l'Avre. Les tailleurs de silex étaient donc stationnés au voisinage immédiat de cette rivière dont le cours s'est écarté depuis vers Longueau.

A Montières (marais d'Étouvy) on récolte des lames semblables, soit à la base de la terre à briques, soit sous la terre noire de marais qui, au voisinage du fleuve, surmonte directement l'ergeron (V. Coupes, fig. 96).

A Renancourt, les briqueteries sont situées sur le versant gauche de la Selle, affluent de la Somme. A Ailly-sur-Somme, nous avons recueilli des lames bleues à la briqueterie Sauval, à 200 mètres du lit actuel du fleuve.

A Belloy-sur-Somme, la station est sur la rive droite à 50 mètres du

marais et à côté d'une source. Donc, à cette époque, nos ancêtres étaient installés à proximité des cours d'eau.

Stratigraphie.

En résumé, l'industrie des lames se trouve sur l'ergeron lui-même dans les gisements de faible attitude, comme à Belloy-sur-Somme, Montières (marais), où le limon supérieur n'existe pas et est remplacé par la terre noire de marais, mais lorsque les stations sont à une attitude plus grande : St-Acheul, Montières (briqueteries), Renancourt, Ailly-sur-Somme, les lames gisent le plus souvent à la base de la terre à briques.

Age à attribuer à cette industrie. — Faune.

Bien que nous n'ayons encore aucun débris de faune (déterminable) accompagnant cette industrie, les observations suivantes permettent cependant de la dater avec précision dans la suite des temps quaternaires.

L'ergeron de notre région renferme une faune froide bien connue.

A St-Acheul et Montières ce limon a fourni des débris de mammouth, d'un grand bœuf (bison?), des crânes et mâchoires d'un petit rongeur (spermophile?) et un très petit bois de cervidé qui paraît être celui d'un renne (MM. Breuil et Boule).

Les découvertes de l'abbé Godon à Cambrai complètent heureusement ces renseignements. Voici la liste qui m'a été communiquée par ce savant et heureux chercheur[1]; ces ossements ont été récoltés dans la partie inférieure de l'ergeron :

1. Spermophile (50 crânes).
2. Rhinocéros tichorhinus (abondant; molaires et un maxillaire inférieur).
3. Mammouth : vertèbres, molaires, os divers.
4. Cheval (commun).
5. Bœuf (moins commun).
6. Renne (bien représenté : douze bois, maxillaires inférieurs et supérieurs).
7. Hyæna spelæa (un maxillaire).
8. Canis, sp ? peut-être renard bleu?? (1 crâne).
9. Putois (1 crâne).
10. Belette (2 crânes).
11. Campagnol amphibie.

De plus les constatations précises de M. H. Laville aux Hautes-Bruyères (Seine)[2] permettent d'affirmer que les spermophiles, dont les galeries se retrouvent aujourd'hui dans l'ergeron, à 0,80 de la surface, ont vécu, à la fin du quaternaire, sur le sol constitué par la surface même de ce limon quand il eût été déposé.

Or les spermophiles vivent actuellement dans les steppes des contrées septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Donc les

1. V. communication S. G. N. F. *Annales*, t. XXXV, p. 189.
2. *Mémoires S. A. P.*, 23 janvier 1902, et *Feuille des jeunes naturalistes*, 1er novembre 1902.

tailleurs de silex établis à Belloy-sur-Somme sur l'ergeron étaient contemporains de ces rongeurs aujourd'hui disparus de nos régions, et il est rationnel d'admettre qu'ils ont encore chassé le renne, le bison et peut-être le mammouth dont les ossements se retrouvent dans le dépôt sous-jacent en compagnie de ceux des spermophiles.

Les lames de même nature que l'on retrouve à la partie inférieure de la terre à briques établiraient que les tailleurs de silex ont encore vécu pendant que se formait le dernier limon quaternaire. Il y aura lieu de tenir compte de ces faits pour expliquer la formation de ce dépôt.

Description de l'industrie.

Matière employée et mode de taille.

Le silex utilisé pour la confection des instruments récoltés dans les différentes stations citées précédemment présente une grande analogie. Il est formé d'une pâte brune homogène à croûte souvent rosée. Il se taille facilement et provient de la craie. Les lames ont une patine bleuâtre, parfois blanche; quelques-unes cependant sont restées sans patine avec leur coloration primitive noirâtre. Elles présentent au toucher un poli et une douceur remarquables permettant de les reconnaître facilement. Deux procédés ont été utilisés pour l'enlèvement de ces lames.

Les petites et les moyennes lames ne dépassant pas 15 centim. ont été détachées par le procédé connu. Un rognon de silex étant choisi, on le tronçonnait pour obtenir un plan de frappe perpendiculaire à la plus grande dimension, puis on enlevait la croûte par des coups portés verticalement sur tout le pourtour. On obtenait ainsi une sorte de prisme irrégulier : le nucléus. D'autres coups appliqués en arrière des angles ainsi obtenus sur le plan de frappe détachaient des lames plus ou moins prismatiques, à section triangulaire ou trapézoïdale.

Pour obtenir les grandes lames, le procédé était différent. Des éclats étaient détachés latéralement à gauche et à droite de l'arête à obtenir, de la même manière que les Acheuléens confectionnaient leurs coups de poing, c'est-à-dire dans le sens de la longueur du rognon. La retouche régularisait cette ligne plus ou moins sinueuse, alors un coup du percuteur fortement appliqué sur le plan de frappe, en arrière de l'arête, détachait la lame à section triangulaire (fig. 98 et 120). Il fallait certainement une très grande habitude jointe à une grande vigueur pour enlever des lames mesurant 20 et 25 centimètres de longueur et des éclats de débitage pesant jusqu'à 500 grammes (fig. 120).

Description des instruments.

Grandes lames utilisées. — Un grand nombre des instruments récoltés sont de grandes lames portant des traces d'utilisation très caractéristiques. Ordinairement la partie moyenne de chacune des arêtes latérales est écrasée

par des chocs répétés qui ont enlevé successivement de petites esquilles sur une longueur plus ou moins grande (fig. 99), parfois en produisant une sorte d'encoche (fig. 101).

Quel est l'usage qui a produit ces écrasements? Ces lames ne sont-elles

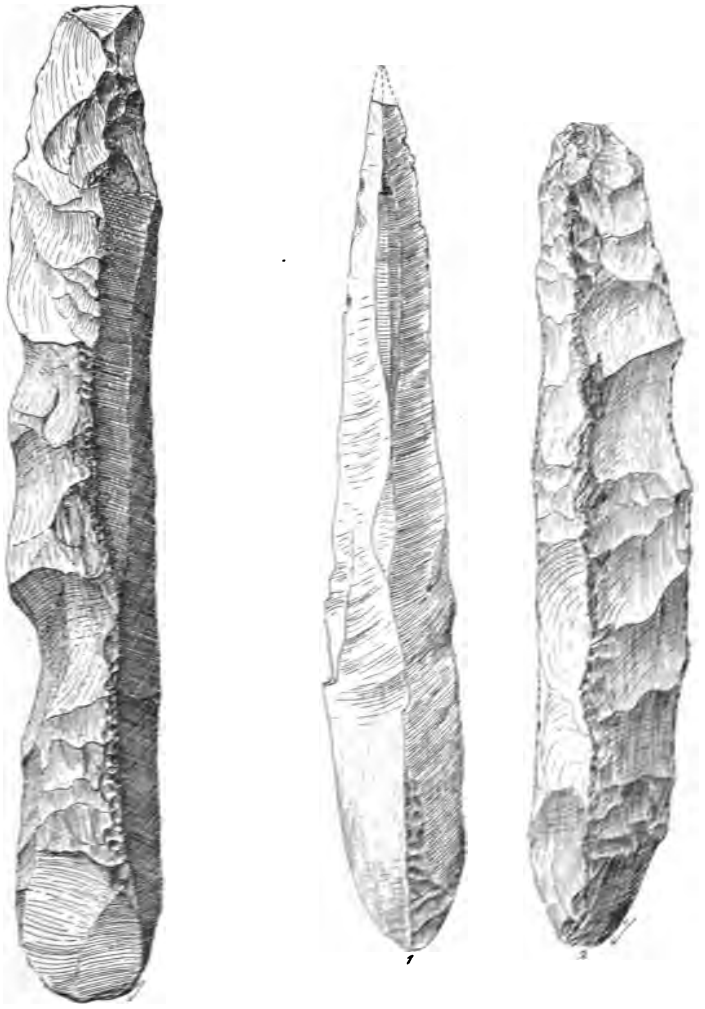

Fig. 97. — Grande lame de St-Acheul. Réd. 1/2.

Fig. 98. — Grandes lames de St-Acheul. Réd. 1/2.

pas des retouchoirs? Saisies par une de leurs extrémités, on peut très bien s'en servir à cet effet : la masse de la lame et son arête vive permettent de pratiquer facilement une retouche; l'obliquité de la face tournée vers l'opérateur lui permet de suivre son travail des yeux.

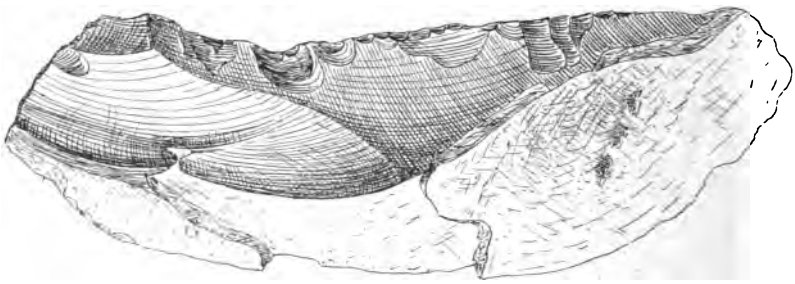

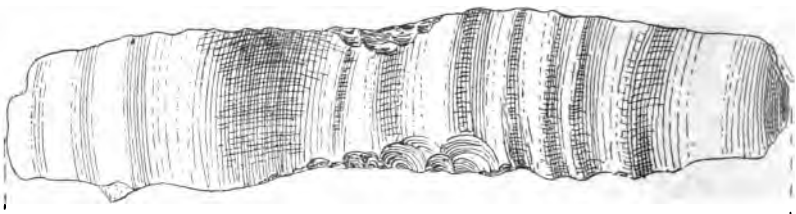

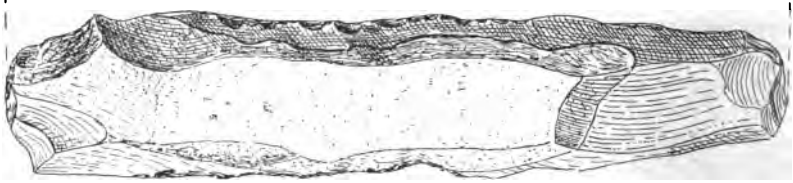

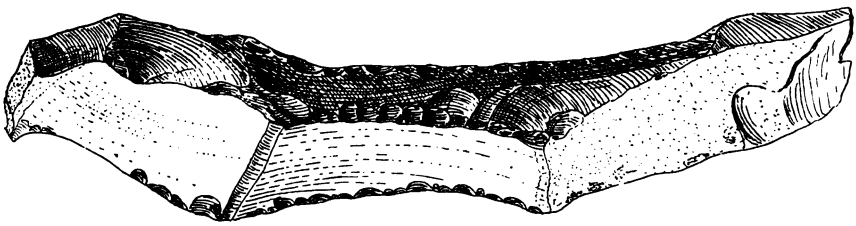

Nous avons pensé aussi que, dans certains cas (fig. 99, 100), ces lames pouvaient être des outils destinés à travailler le bois et constituaient des planes primitives. Empoignées par les deux extrémités, on conçoit qu'elles aient pu servir à enlever l'écorce ou les nœuds d'une branche pour la régulariser en vue d'une utilisation spéciale. On s'explique alors très bien pourquoi les

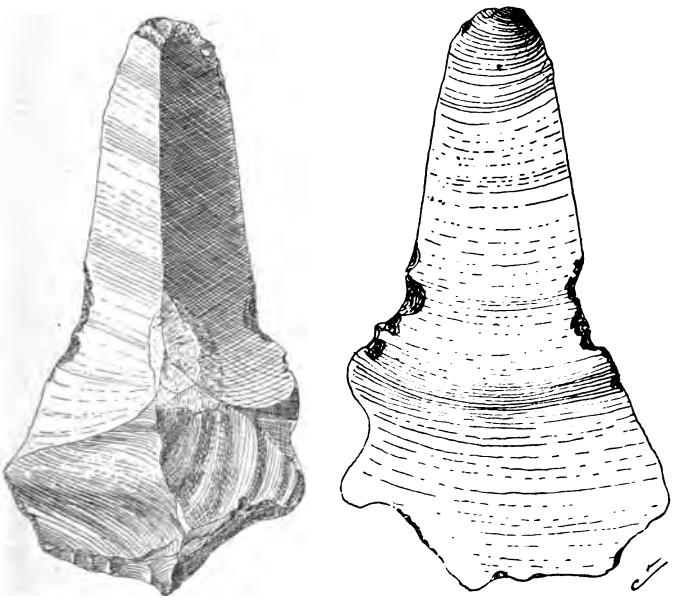

Fig. 101. — Lame utilisée de Belloy-s.S. (Réd. 1/3).

deux arêtes ont été successivement utilisées à mesure que l'une d'elles, trop émoussée, devenait impropre à ce travail.

Enfin l'écrasement peut simplement être destiné à faciliter la préhension : dans la lame triangulaire (fig. 99) l'outil serait alors le bec recourbé qui a été obtenu par l'enlèvement d'un éclat sur la face opposée ; il en serait de même pour le gros burin de la fig. 100.

Grandes lames ayant été très peu utilisées. — Fig. 97. — La plus grande lame récoltée mesure 26 centimètres de longueur, 4 centimètres de largeur et 3 centimètres d'épaisseur; son poids est de 320 grammes; la flèche de la courbure de la face inférieure n'est que de 0 cm. 8. Elle est très bien en main grâce à l'éclat enlevé sur l'arête gauche, vers son tiers inférieur, mais elle a très peu servi et ne porte que quelques esquilles sur l'arête gauche et sur le biseau de l'extrémité.

Fig. 98. — Une grande lame pointue, non utilisée, aux arêtes vives et difficilement maniable. L. = 22 cm. 2; l. = 3 cm. 2; ép. = 1 cm. 7; poids = 110 gr.; flèche = 1 cm. — L'arête droite de la deuxième lame porte des traces d'usage assez nombreuses. L. = 21 cm. 8; l. = 3 cm. 3; ép. = 2 cm. 5; poids = 175 gr.; flèche = 1 cm.

Fig. 102. — La plus grande lame paraît être un tranchet latéral dont le dos a été écrasé en partie pour permettre la préhension; l'outil serait l'extrémité supérieure de l'arête gauche. — La petite lame est un instrument ana-

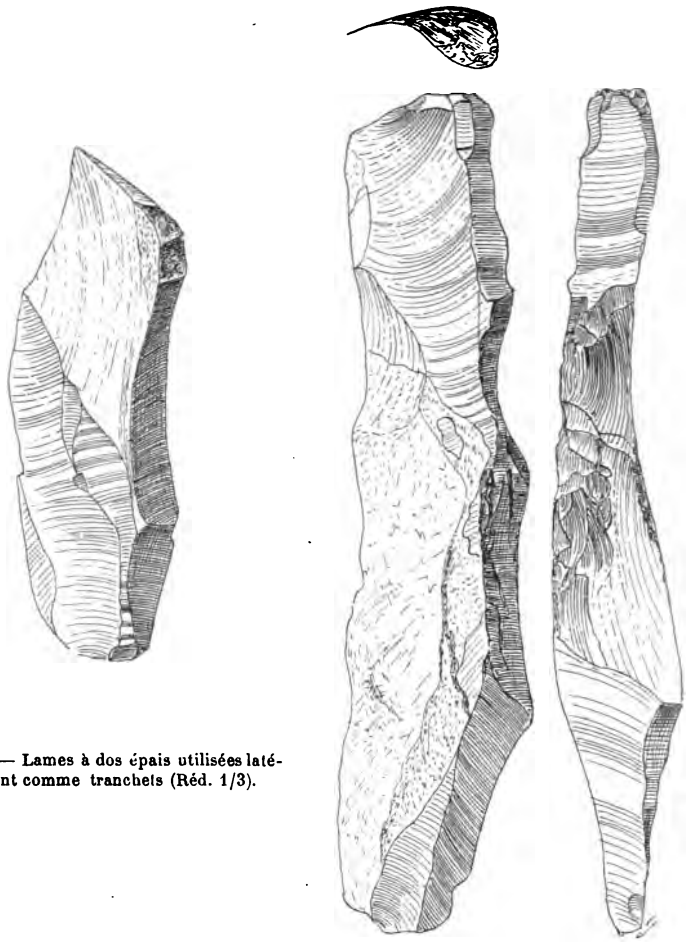

Fig. 102. — Lames à dos épais utilisées latéralement comme tranchets (Réd. 1/3).

logue. — Toutes deux ont pu servir à découper des peaux de la même manière que les tranchets actuels de nos cordonniers.

Moyennes et petites lames. — Fig. 101. — Lame avec 2 écrasements latéraux. Les arêtes très droites paraissent avoir été utilisées toutes deux pour couper; les deux petites encoches auraient été faites pour permettre la préhension (?)

Fig. 103. — Les 2 arêtes de la première lame ont été très utilisées, surtout celle de droite, les esquilles formant de petits denticules irréguliers; la

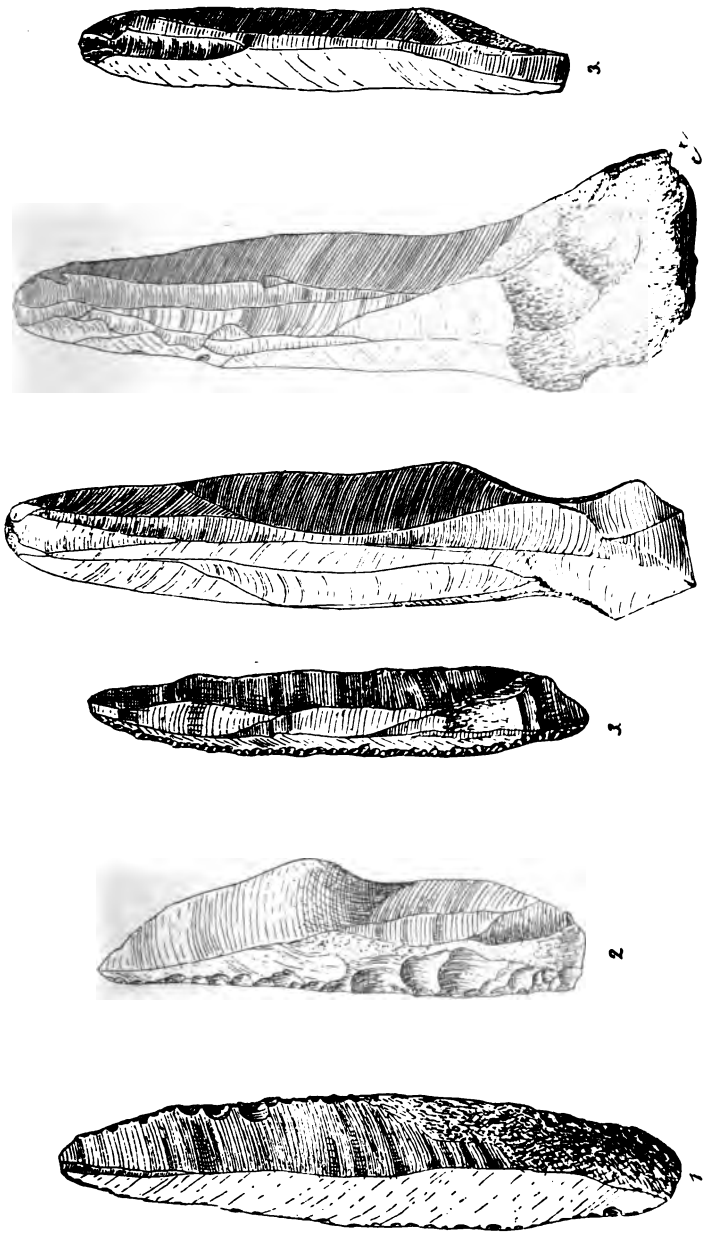

Fig. 103. — 1. Belle lame de Montières. — 2-3. lames à dos abattu de St-Acheul (Réd. 1/3).

Fig. 104. — Jolies lames intactes de Belloy-s-S. (Réd. 1/3).

base de cette même arête, portant encore la croûte, est retouchée et arrondie. L'outil aurait été aussi utilisé comme grattoir latéral (?).

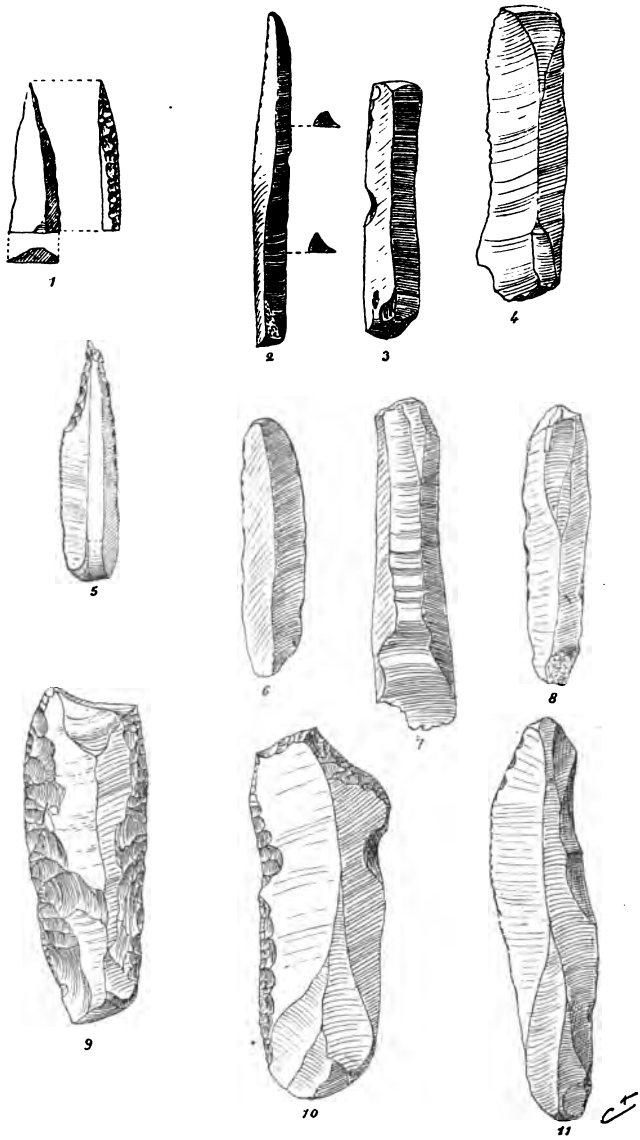

Fig. 105. — Petites lames de St-Acheul (Réd. de 1/3).

Les 2 autres lames ont une de leurs arêtes abattue : l'une a été peu utilisée, l'autre l'a été davantage.

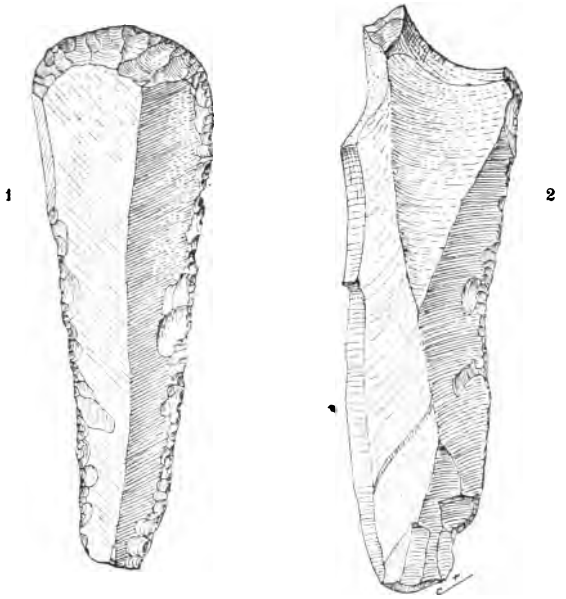

Fig. 106. — 1, Beau grattoir, (Montières). — 2, Lame-outil, St-Acheul (Réd. 1/3).

Fig. 107. — G[illegible] ml. Montiè[illegible]

Fig. 104. — Trois belles lames intactes; la pâte noire du silex en est très homogène, aussi sont-elles d'une très belle venue.

Fig. 105. — Série de petites lames utilisées. — 1 est une très petite pointe

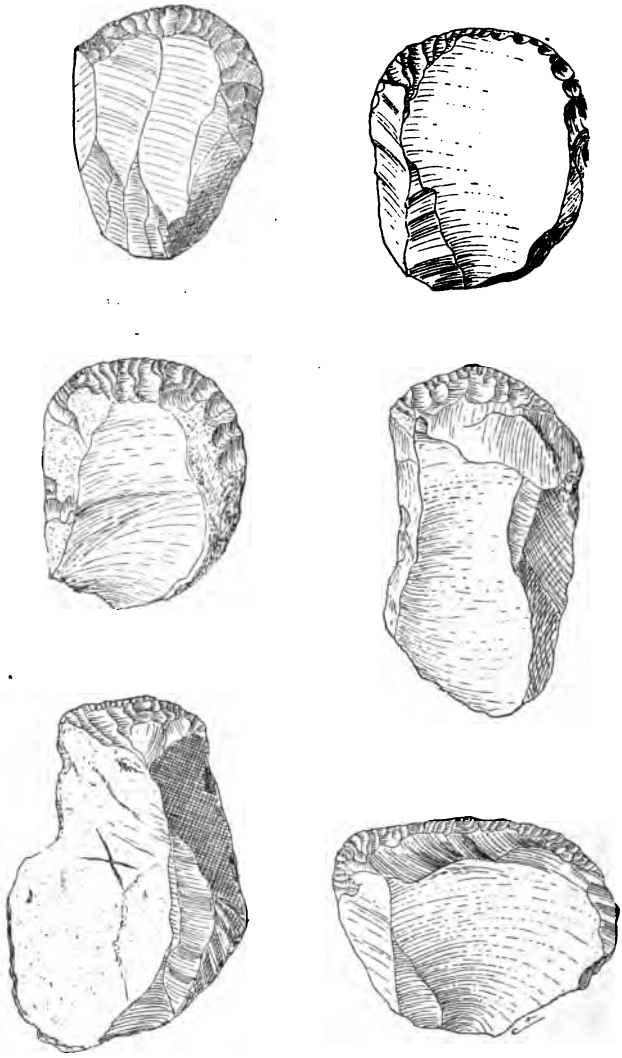

Fig. 108. — Grattoirs sur lames, St-Acheul (Réd. 1/3).

à dos abattu, très finement retouchée, la base est probablement cassée. — 5 est une autre petite pointe intacte avec retouches sur les 2 arêtes. La lame 9 est très bien retouchée; elle est curieuse à cause de ses belles retou-

ches peu patinées et presque noires, paraissant ainsi avoir été faites à une autre époque; cependant la teinte bleuâtre du dos de la lame apparaît à la

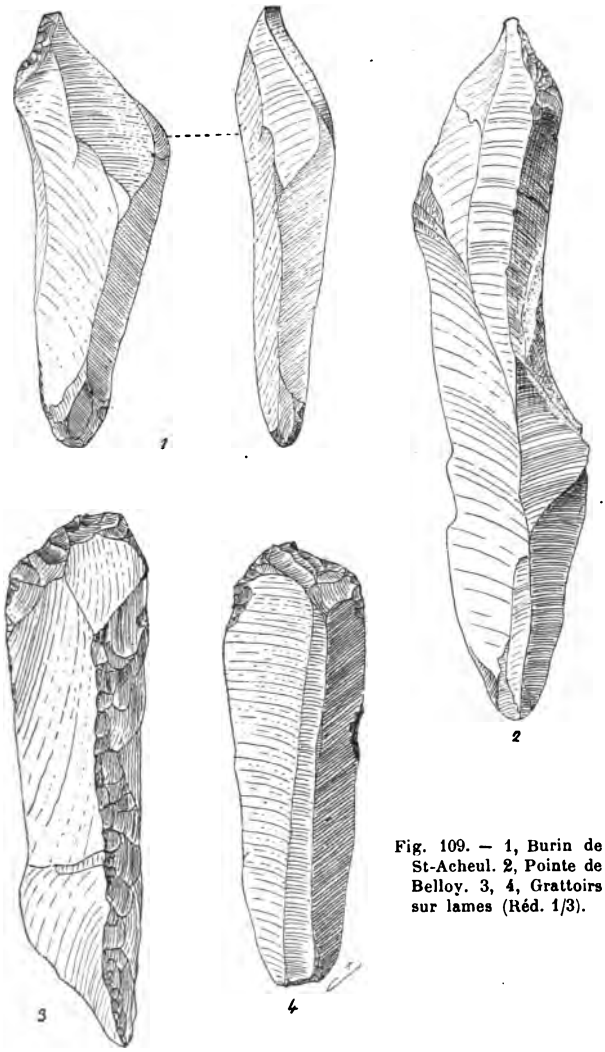

Fig. 109. — 1, Burin de St-Acheul. 2, Pointe de Belloy. 3, 4, Grattoirs sur lames (Réd. 1/3).

loupe, se fondant insensiblement vers les arêtes. — La lame 10 a dû être reprise et retouchée à l'époque néolithique.

Grattoirs sur lames. — Les grattoirs sont peu nombreux comparativement aux lames; ils ne sont pas très longs en général, mais la retouche en est belle, bien différente de celle des grattoirs néolithiques. Ils sont faits sur une lame (fig. 104, 105, 106) ou sur un éclat mince.

Le très joli grattoir (fig. 106) nous a été prêté par M. Laville et appartient à l'École des mines. Il a été trouvé à Montières. — La lame 2 est retouchée sur l'arête droite pour permettre la préhension; l'index et les doigts appuyés sur cette arête, le pouce placé de l'autre côté sur la face obliqu

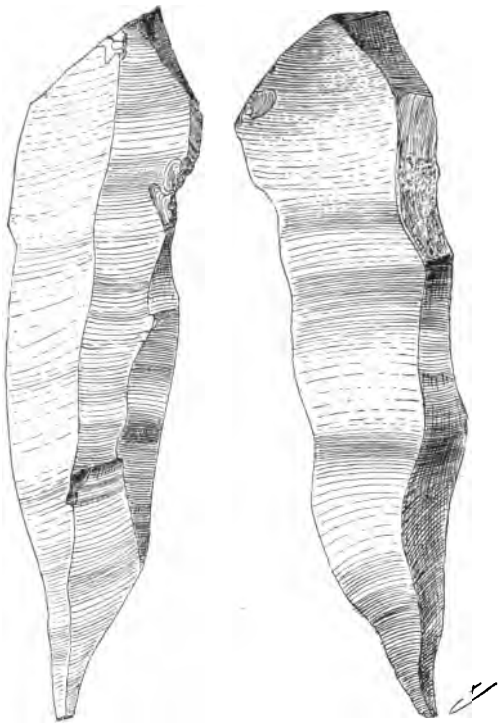

Fig. 110. — Lame-burin, Belloy (Réd. 1/3).

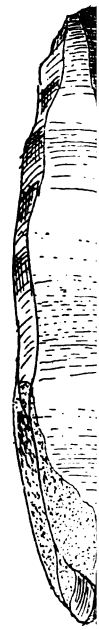

Fig. 111. — Un gros
et lame avec coup d
rin. Belloy (Réd. 1/3

de l'instrument; l'outil est l'extrémité à bord concave et tranchant qui a d'ailleurs été utilisée.

Burins et pointes. — Nous n'avons trouvé jusqu'à présent que très peu de burins proprement dits. Celui représenté fig. 109, en 1, est cependant typique, mais peu épais; sur le côté droit, le coup du burin est bien marqué, le côté gauche du bec ayant été retouché. — A côté, 2, se trouve une assez grande pointe qui est un outil spécial, l'extrémité droite bien retouchée pour produire le bec de l'instrument.

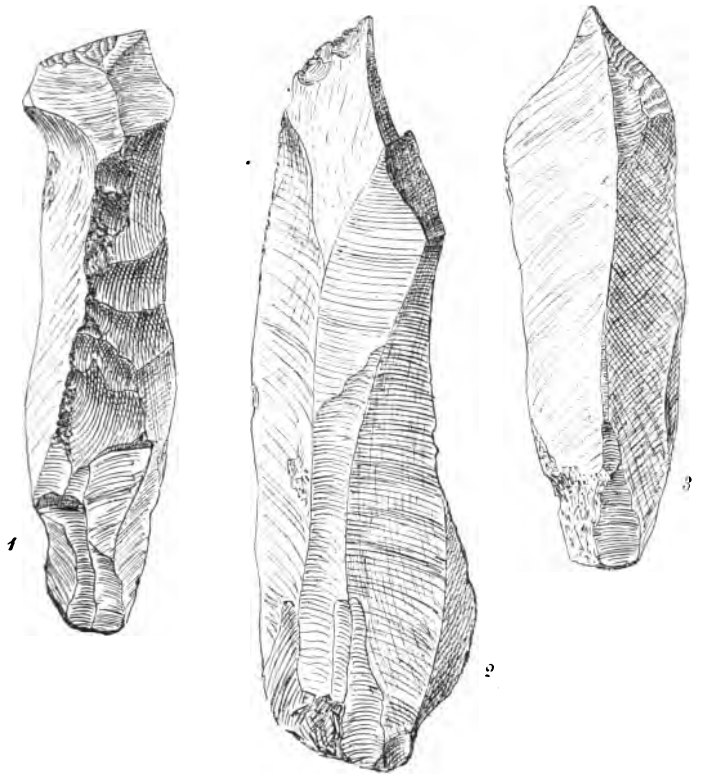

Fig. 112 — 1, Double tranchet latéral et transversal. 2, Lame burin. 3, Pointe. Belloy et St-Acheul (Réd. 1/3).

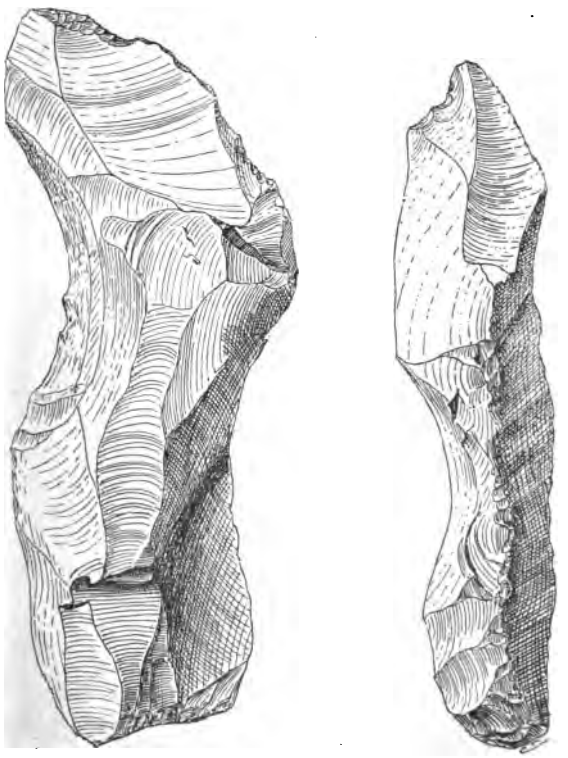

Fig. 113. — Lames rabots. Belloy (Réd. 1/3).

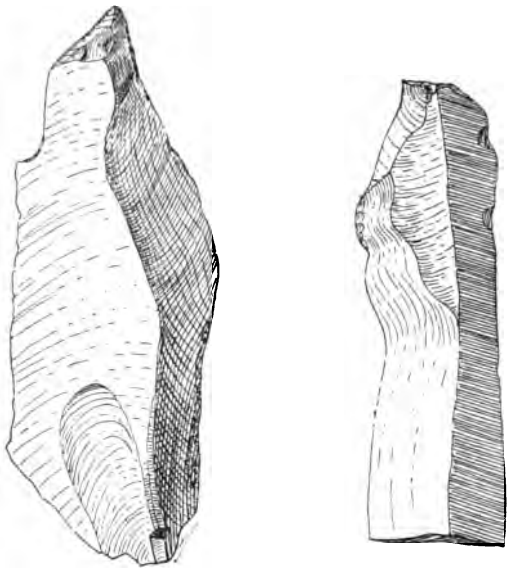

Fig. 114. — Pointe et lame avec coup du burin Belloy. (Réd. 1/3.)

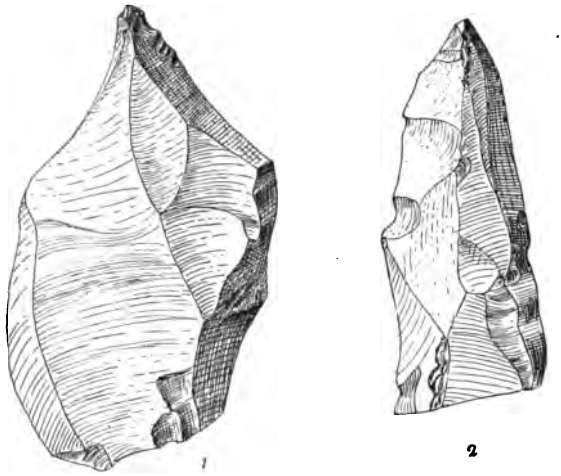

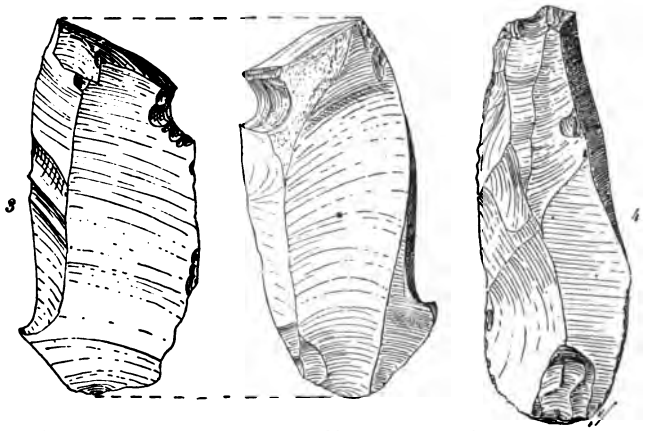

Fig. 115. — 1, Pointe avec double tranchant oblique. 2, Pointe burin. 3, Lame avec coup du burin utilisée. 4, Lame grattoir avec coup du burin. St-Acheul et Belloy (Réd. 1/3).

Fig. 110. — Lame dont l'extrémité a été abattue intentionnellement et obliquement du côté du bulbe de percussion. L'instrument obtenu est épais

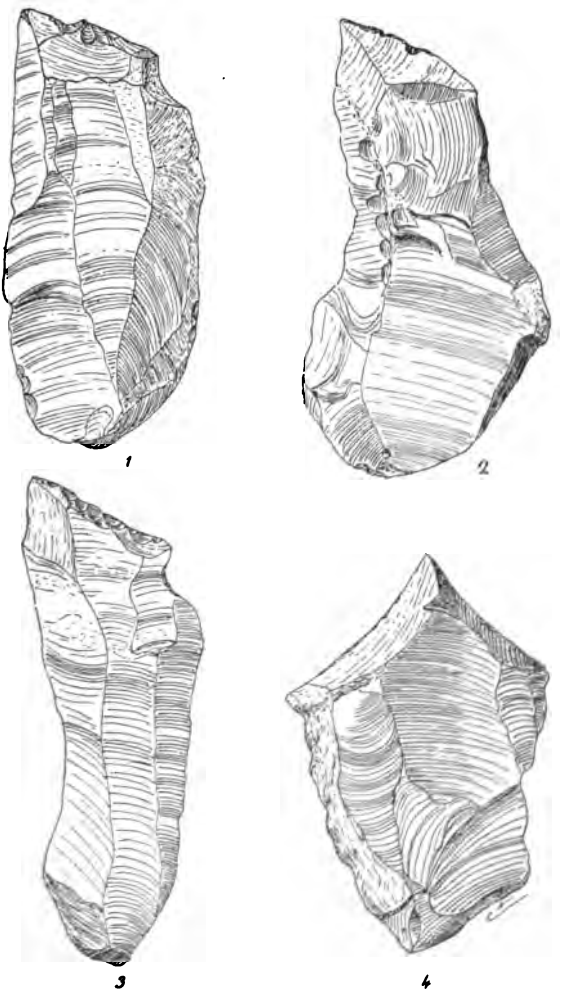

Fig. 116. — 1, 2, 3, Lames à tranchant transversal utilisées. 4, Pointe à double tranchant oblique. St-Acheul (Réd. 1/3).

du bout, solide et bien en main; il a été utilisé par la pointe et par l'arête oblique transversale.

Fig. 111. — Deux burins, le premier, très fort, a les arêtes écrasées pour permettre la préhension.

Fig. 112. — Le premier instrument est très curieux; c'est un double tran-

chet transversal et latéral, très bien en main et ayant été utilisé. — Le deuxième est une lame trapue utilisée pour sa pointe qui a été obtenue par l'enlèvement d'un éclat latéral; c'est encore une sorte de burin. — Le troisième est une pointe obtenue par la retouche, mais plus délicate.

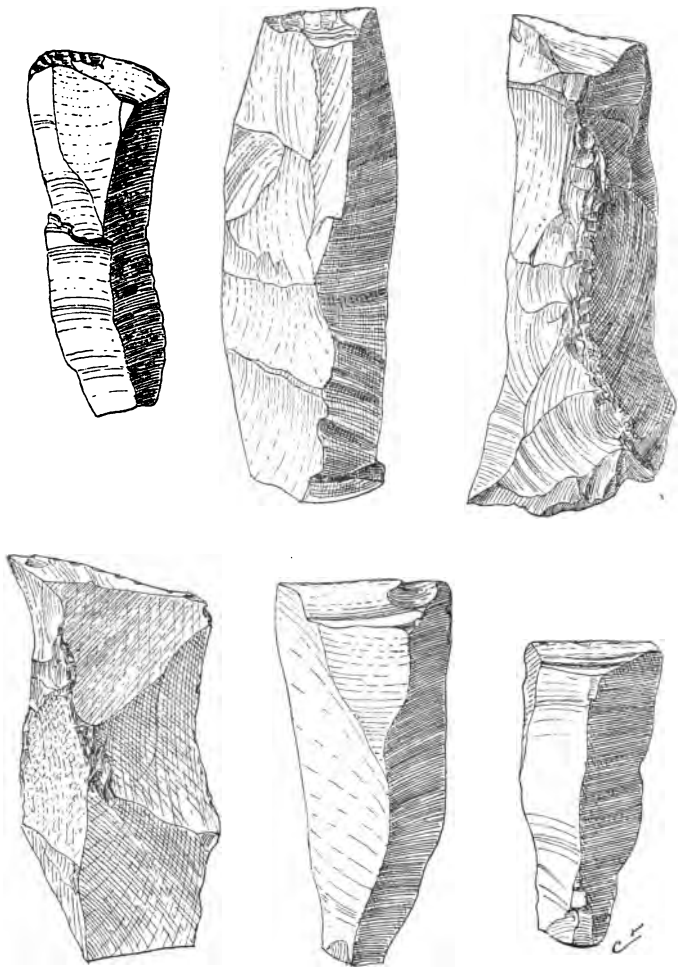

Fig. 117. — Lames à bout abattu intentionnellement et utilisées. St-Acheul et Belloy (Réd. 1/3).

Fig. 113. — Deux instruments particuliers. L'outil est encore l'extrémité de la lame. Tous deux devaient s'empoigner latéralement par la partie rétrécie et se mouvoir à la manière d'un rabot.

Fig. 114. — Une pointe et une lame avec le coup du burin.

Fig. 115. — 1 est une pointe sur lame avec double tranchant oblique, du

même type que le type 4 de la fig. 115. — 2. Pointe, burin grossier. — 3. Lame avec coup du burin latéral, ayant été utilisée. — 4. Lame grattoir avec coup du burin sur l'arête droite.

Fig. 116. — 1, 2, 3, Lames à tranchant transversal utilisées; 3 ayant été retouchée. — 4, Pointe à double tranchant oblique.

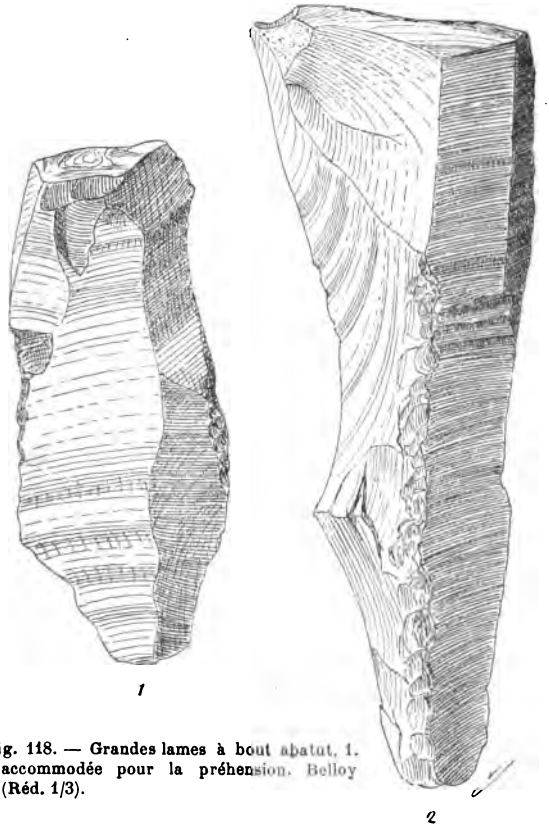

Fig. 118. — Grandes lames à bout abatut, 1, accommodée pour la préhension. Belloy (Réd. 1/3).

Lames à bout abattu intentionnellement. — Fig. 117. — 6 lames à bout abattu intentionnellement et utilisées comme grattoir ou racloir.

Fig. 118. — 1, Lame ayant les arêtes latérales écrasées pour faciliter la préhension, l'outil est le bout de la lame. — 2, Grande lame utilisée de la même manière.

Fig. 119. — 1, 2, 3, 4, Instruments analogues. — 5, Lame utilisée latéralement.

Instruments nucléiformes. — Fig. 120. — Grand éclat de débitage utilisé comme tranchoir; toute la longueur de l'arête porte des traces d'usage. Sa

plus grande hauteur est de 16 cm. 5; L = 10 cm., épaisseur au dos : 3 cm. Son poids est de 480 gr.

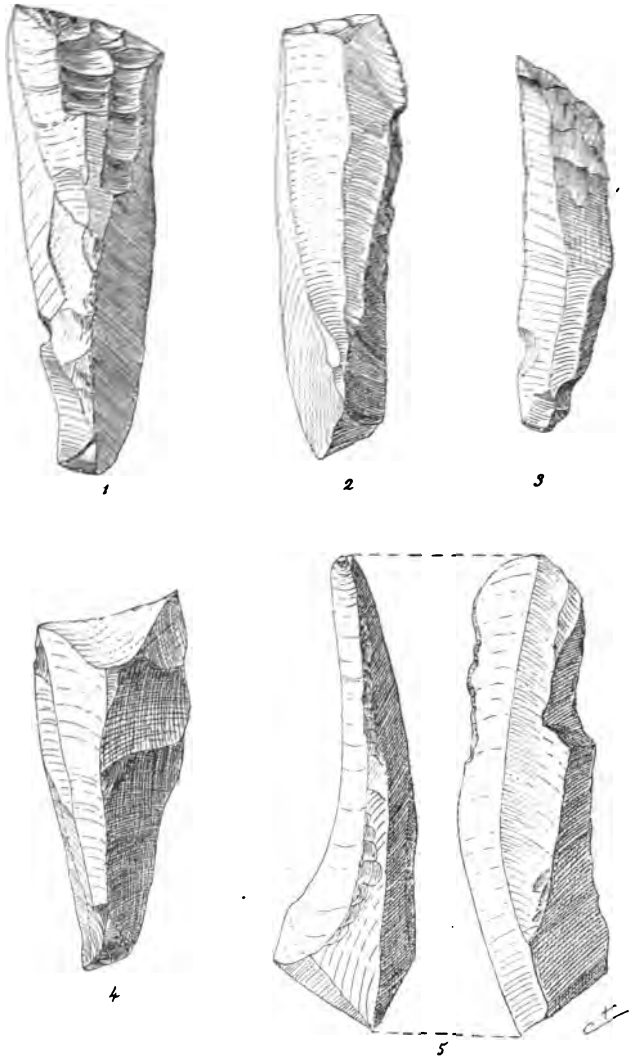

Fig. 119. — 1, 2, 3, 4, Lames à bout abattu. 5, Lame utilisée latéralement. St-Acheul et Belloy, (Réd. 1/3).

Avec son dos épais, cet instrument est bien en main. Nous avons toute une série de grands éclats analogues utilisés.

Fig. 121. — Nucléus utilisé.

L'enlèvement des lames a produit une arête latérale qui a été retouchée;

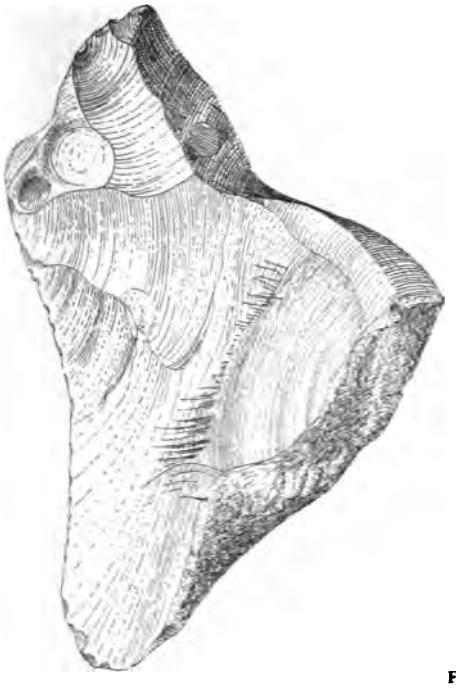

Fig. 120. — Grand éclat utilisé comme couperet. Belloy (Réd. 1/2).

Fig. 121. — Nucleus dont l'arête latérale a été retouchée et utilisée, sorte de tranchoir. Belloy (Réd. 1/2).

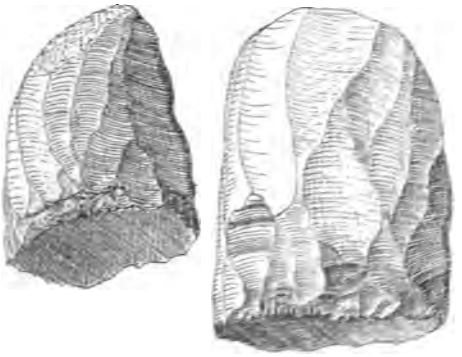

Fig. 122. — 1, 2. Nuclei utilisés comme grattoirs. 3, nucleus utilisé comme racloir [illegible] et Belloy (Réd. 1/3).

l'instrument ainsi obtenu paraît être un grand racloir qui a d'ailleurs été utilisé. H. = 14 cm.; l. = 8 cm.; ép. = 6 cm. 5; poids 780 gr.

Fig. 122. — 1, 2, 3, Nuclei, utilisés comme grattoirs ou racloirs; une partie de l'arête circulaire est retouchée, et on ne peut confondre cette

Fig. 123. — Gros grattoir-rabot. Renancourt (Réd. 1/3).

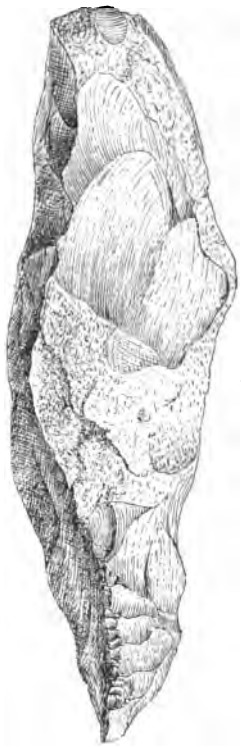

Fig. 124 — Double racloir latéral. Renancourt (Réd. 1/2).

retouche avec l'écrasement qui résulte parfois de l'enlèvement de petites lames.

Fig. 123. — Nous avions d'abord considéré cet instrument comme un nucléus, mais après observation nous avons remarqué que l'extrémité en était fort bien retouchée en forme de grattoir et que l'instrument est très bien en main; c'est un très gros grattoir. L. = 16 cm.; l. au talon = 5 cm. 5; l. à l'extrémité = 3 cm.; ép. = 6 et 4 cm.; poids = 540 gr.

Fig. 124. — Dans cet instrument, ce sont les arêtes latérales qui sont retouchées; c'est une sorte de grand racloir double. Il y a une retouche analogue à celle qui est figurée sur la partie moyenne de l'arête opposée. L. = 19 cm.; l. = 7 cm.; ép. 5 cm.; poids = 740 gr.

CONCLUSION.

En résumé, l'industrie de la base de la terre à briques est caractérisée par de longues lames dont un grand nombre présentent des écrasements latéraux caractéristiques. Dans bon nombre d'entre elles, une extrémité a été accommodée pour la production d'un outil déterminé : burin, pointe, tranchet latéral ou oblique, lame à bout abattu, rabot, etc. A côté des grattoirs sur bout de lame, on remarque des grattoirs nucléiformes. De très grands éclats ont été employés comme tranchets et il existe de très grands racloirs. Il semble que ce soient là des outils destinés à préparer des peaux de bêtes, à les racler, les découper en lanières, à y percer des trous, etc.

Les considérations que nous avons données sur la faune permettent de supposer que ces tailleurs de silex vivaient à une époque froide : le climat de notre région devait alors avoir une grande analogie avec celui qui règne actuellement dans les contrées septentrionales de l'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique du Nord; le sol était couvert de steppes et de forêts.

Campées sur les rives de nos cours d'eau, ces tribus chassaient le renne et le bison; elles se nourrissaient de leur chair; préparaient leurs peaux pour s'en confectionner des vêtements. Ces hommes connaissaient le feu, mais nous n'avons trouvé encore ni vestige de leurs armes, probablement en bois, ni aucun instrument en os ou bois de renne, ni trace de gravure permettant de les assimiler aux Magdaléniens de la Vézère.

Nous espérons que des notions nouvelles viendront bientôt compléter et préciser ces quelques observations préliminaires et apporter quelque lumière sur le mode de vie de ces populations qui, dans le Nord de la France, ont précédé les néolithiques.

ECOLE

Le Comité administratif de l'École d'anthropologie a, dans sa séance du 4 juin dernier, voté une souscription de 200 francs au monument Lamarck (voir le n° de juin de la *Revue de l'École*, p. 217).

Dans cette même séance, le Comité, par dérogation spéciale à l'article 14 du réglement intérieur limitant à deux le nombre des professeurs adjoints, a conféré ce titre à M. René Dussaud, en considération des services par lui rendus à l'École comme chargé de conférences depuis 1902. C'est avec la plus grande satisfaction que nous faisons part de cette bonne nouvelle aux lecteurs de la *Revue*. Ils ont été à même d'apprécier ici, à maintes reprises, la compétence et le savoir aussi sûr qu'étendu du brillant et distingué collaborateur que l'École d'anthropologie vient de s'attacher définitivement. Ainsi que nous, ils applaudiront à un choix qui complète de la façon la plus heureuse notre personnel enseignant, en y introduisant un représentant autorisé de l'archéologie orientale et des études d'histoire et de philologie sémitiques.

G. H.

AU SUJET DES MONGOLOÏDES DE FRANCE

Depuis la publication, il y a neuf ans déjà, de notre petit travail sur les « Mongoloïdes en France » (*Rev. de l'École d'Anthrop.*, 1898, pp. 201-208), la question en était restée au point où nous l'avions laissée. Un récent article de notre collègue le Dr G. Papillault, dans *la République française* (n° du 14 janvier 1907), vient de la faire renaître.

Cet article, où M. Papillault, comparant « les Mongols de France et d'Asie », rappelait qu'on rencontre à l'état isolé, en diverses régions de notre pays, des individus présentant tous les caractères du type mongoloïde, et que ces individus constituent même encore sur quelques points une notable fraction de la population, a valu à son auteur une communication du plus vif intérêt, que lui a adressée M. Paul Gouÿ, de Vals (Ardèche) :

« Les deux versants de la chaîne des Cévennes, dans l'Ardèche et la Haute-Loire, sont occupés — écrit M. Paul Gouÿ — par des populations à type nettement celtique, qui rappellent d'une manière frappante, de toutes façons, celles de la Haute Auvergne et de la Bretagne du centre et du midi. Mais, comme en Bretagne et en Auvergne, on trouve dans ces montagnes, le plus souvent métissés, quelquefois à l'état pur, un certain nombre d'individus à type franchement mongoloïde.

« Ces sujets se rapprochent du fond de la population par leur brachycéphalie, et par leur stature sous-moyenne, forte et trapue, mais ils s'en distinguent d'une manière frappante par leur peau jaunâtre ou jaune et par leurs yeux bridés. Ils ont toujours aussi des yeux noirs, tandis que la masse de la population associe à des cheveux le plus souvent foncés, mais parfois châtains ou châtain clair, des yeux noisette, gris, verts et quelquefois bleus.

« Ces Mongoloïdes sont très rares, presque absents, dans la vallée du Rhône, peu nombreux sur les hauts plateaux des Cévennes; on les rencontre surtout dans les montagnes des Boutières, qui couvrent les arrondissements de Privas-Nord et de Tournon, et dans les Cévennes de l'arrondissement de Largentière. Il est difficile d'en apprécier la proportion dans l'ensemble; toutefois on peut les estimer entre 5 et 10 p. 100 de la population montagnarde, en moyenne. Ce n'est donc pas un élément négligeable. Mais je ne connais aucune localité où ils forment le fond de la race, comme chez les *Bigoudens* des environs de Quimper dont parle votre article.

« Il existe dans cette même région des Boutières et des Cévennes un élément beaucoup moins nombreux, mais encore plus distinct de la masse des habitants. Il est constitué par des sujets de taille très petite et assez chétive, jaunes de peau comme les Mongoloïdes, noirs d'yeux et de cheveux

comme ceux-ci, mais de visage plus allongé que les Celtes et Mongoloïdes voisins. Au lieu de figurer dans la masse des habitants des montagnes vivaraises pour plusieurs centièmes, comme les Mongoloïdes précités, ils n'y figurent que pour quelques millièmes.

« Il est permis de voir dans ces deux types, en contraste fort net entre eux et avec l'ensemble des populations ardéchoises, les vestiges de races préhistoriques absorbées et plus ou moins assimilées par les Celtes des clans helvien, vellave et ségusien, dont les descendants peuplent aujourd'hui encore en majorité ces contrées, non sans s'être mêlés ultérieurement d'éléments kymris — Volkes Arécomiques ou autres, — latins, germaniques, et sarrasins en quelques localités. Tous ces derniers types se retrouvent dans le pays, tantôt fondus, tantôt à l'état très pur. »

Fig. 125. — Femme de Quimper (Finistère); type mongoloïde.

Voici donc, grâce à M. Paul Gouÿ, les Mongoloïdes signalés dans une région où jusqu'à présent ils ne l'étaient point, région isolée et de forte altitude, bien propre à préserver une vieille race primitive. Sur le pourtour du Massif central, ils n'étaient encore connus que dans la partie languedocienne des Cévennes.

Faisons remarquer qu'ici, à l'ouest et au sud de l'Ardèche, nous sommes en pleine terre *celtique* (au sens que les anthropologistes donnent à ce mot), et qu'ainsi se trouve confirmée notre conclusion de 1898 : « Un type plus ou moins mongoloïde se rencontre çà et là au milieu des populations dites celtiques ». En même temps prend force l'hypothèse que nous formulions alors en ces termes : « Les caractères de ce type ne sont autres que ceux de la race celto-ligure dans leur pureté première. Sous l'effet d'une accentuation individuelle et atavique, le type primitif, effacé, atténué chez la plupart des sujets, peut reparaître avec son véritable relief, soit chez certains individus isolés, soit même, si les conditions d'hérédité et d'habitat sont favorables, dans quelques petits groupes ségrégés. »

Pour compléter ces premiers renseignements, des observations anthropologiques précises (mesures, relevés chromatiques, photographies) sont nécessaires : elles ne pourront manquer d'être fructueuses.

G. Hervé.

P.-S. — La photographie reproduite ci-dessus est celle d'une Bretonne mongoloïde de Quimper, que nous ne possédions pas encore à l'époque de notre premier article.

NOTE SUR L'ANTHROPOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE DE L'ARDÈCHE

I. — Entre l'ethnographie bretonne et l'ethnographie des Cévennes de l'Ardèche, jusqu'aux limites du Gard, où l'on entre dans un autre monde, il y a d'extraordinaires analogies.

Les traits essentiels de l'ethnographie de la Basse-Bretagne, si je suis bien au courant, consistent dans la juxtaposition et le métissage partiel de deux populations très différentes d'aspect, quoique proches parentes au point de vue linguistique : les Celtes primitifs, ceux contre lesquels lutta César, et les Kymris de la Grande-Bretagne, immigrés pacifiquement en Armorique lors des invasions saxonnes; les premiers occupant surtout, naturellement, le centre et le sud, les seconds le nord et les rivages; les premiers notablement plus nombreux que les seconds.

Or, le département de l'Ardèche présente justement cette juxtaposition des deux mêmes races gauloises, Celtes et Kymris. Les Celtes du Vivarais ressemblent d'une façon remarquable à ceux de la Bretagne, d'après tous les témoignages que j'ai recueillis et notamment d'après celui de M. Couderc, l'éminent viticulteur d'Aubenas, mon voisin et ami, qui est un naturaliste fort instruit. M. Couderc qui a voyagé dans la Basse-Bretagne, m'a dit qu'il avait eu à chaque instant l'illusion d'être dans l'Ardèche, tant les types et les allures étaient semblables, malgré l'extrême différence des milieux.

Ces populations celtiques occupent le centre et le nord de l'Ardèche, et les montagnes du midi. Mais la région des collines, dans la vallée intérieure de l'Ardèche, est habitée en majorité par une population dolichocéphale et de taille très haute (1 m. 78, 1 m. 80 et au-delà), tandis que les Celtes ardéchois ont de 1 m. 60 à 1 m. 63, quelquefois moins, et sont brachycéphales. J'ai eu la confirmation naïve de ces observations par un chapelier de Joyeuse, dans la Basse-Ardèche qui, étant allé s'établir à Privas, dans le centre du département, m'a raconté qu'il avait été obligé de changer le galbe de ses chapeaux. Ses nouveaux clients ne pouvaient pas coiffer les chapeaux commandés pour les anciens, trop allongés. Mon marchand fut obligé de commander des coiffures rondes et de renvoyer à ses fournisseurs la plus grande partie de son ancien stock.

Cette grande race, souvent blonde, se prolonge dans l'Uzégeois ; elle disparaît ensuite dans les plaines du Gard, mais on en trouve, paraît-il, de nombreux spécimens dans les montagnes de l'Hérault. Or, l'origine de ces grands dolichocéphales est aussi bien fixée historiquement que celle des immigrants bretons de l'Armorique, au ve siècle après Jésus-Christ.

Les historiens anciens nous apprennent qu'il y eut deux séries d'invasions des tribus kymriques dans le nord de la Gaule : la première, la plus importante, constitua les États belges que trouva César entre Marne et Rhin; la seconde, moins considérable, ne fit qu'ajouter quelques tribus nouvelles à celles qui étaient déjà établies dans cette région (IIIe siècle avant J.-C. environ). Mais deux de ces tribus, les Arécomiques et les Tectosages, au lieu de se cantonner dans la Belgique parmi leurs frères de race, poussèrent droit au midi par la vallée de la Saône, puis enfilèrent la vallée du Rhône par la rive droite. L'histoire et la géographie ancienne nous les montrent détruisant trois États ibériens qui s'échelonnaient du Gard aux Corbières et à la Haute-Garonne, et formant sur les ruines de ces états deux

puissantes confédérations : celle des Arécomiques, Nîmes capitale (Gard, Hérault, partie de l'Aude); celle des Tectosages, Toulouse capitale (Aude occidentale, Haute-Garonne).

Ces deux États *volkes* (belges) existaient au temps de César et par delà. Les limites politiques des *Volcæ Arecomici* étaient à peu près celles actuelles des départements de l'Ardèche et du Gard. Mais la limite *ethnographique* entre les Celtes Helviens de l'Ardèche et les Volkes remontait certainement plus au nord, et comprenait la partie sud-est du département, la vallée intérieure de l'Ardèche. Des raisons topographiques montrent comment s'étaient faits l'invasion et l'établissement des Volkes, en même temps que les hautes tailles du Bas-Vivarais, 15 centimètres d'écart au moins, prouvent la survivance de cet élément.

Le Rhône, sur la rive droite, que suivaient les Volkes, est barré au-dessous de Viviers par les gorges de Donzère, alors infranchissables. Le seul chemin pour descendre dans les collines de l'Uzégeois et les plaines languedociennes, objectif des tribus arécomiques et tectosages, est le col de Saint-Jean-le-Centenier, qui fait passer de la vallée du Rhône dans la vallée de l'Ardèche, ouverte au sud sur le Languedoc. Les envahisseurs ont donc suivi cette voie, refoulant les aborigènes dans les montagnes où domine leur type, et laissant leur arrière-garde dans les plaines de la Basse-Ardèche. Leur race y existe si bien que je connais un village de 1 200 âmes, Ruoms, qui avant le chemin de fer et les mélanges qui s'en sont suivis, n'avait jamais fourni un fantassin ni un hussard au recrutement. Tous servaient dans la grosse cavalerie ou dans l'artillerie. Les hommes de moins de 1 m. 75 passaient pour des pygmées; j'en ai vu beaucoup de 1 m. 80, 1 m. 85, et jusqu'à 1 m. 90; les femmes en proportion. Le sang kymri n'avait pas dégénéré.

Ces Kymris de la deuxième invasion étant les pères de ceux du pays de Galles, et les Celtes ardéchois ressemblant beaucoup aux Bretons, j'étais fondé à parler des analogies entre l'ethnographie des deux pays, si divers pourtant et si distants. Les éléments mongoloïdes et laponoïdes, signalés dans les deux zones simultanément, sont une analogie de plus.

II. — J'ai publié il y a quelque temps, dans la *Revue du Vivarais*, quelques observations linguistiques sur ma région, en relation avec l'ethnographie. Je me borne à signaler ici deux observations que je crois originales, les ayant faites personnellement sans les avoir trouvées ailleurs.

La première de ces observations est celle que j'appellerai *la ligne du c et du* CH. Tout le Sud-Est et tout le Sud-Ouest parlent des patois romans qui se ressemblent beaucoup par le vocabulaire et la syntaxe, mais qui se distinguent en deux groupes par l'accentuation, dure au nord, douce au midi. Je prends comme caractéristiques le *c* et le *ch* : dans les premiers de ces patois, on dit *chastanier*, *chastel*, etc.; dans les seconds, *castanier*, *castel*. Ceci s'applique aux mots usuels, aux noms de famille et aux noms de lieux.

Or, si l'on considère les noms de lieux en les prenant sur la carte de l'état-major, et si l'on trace une ligne coloriée entre les plus septentrionaux des noms en *c* et les plus méridionaux des noms en *ch*, des Alpes à l'Océan, on trouve, à peu de chose près, que cette ligne coïncide avec les limites données par César et Strabon comme celles des *civitates* celtiques d'une part, des *civitates* ligures et ibériennes de l'autre. La frontière n'a pas changé.

Ma seconde observation est plus locale. L'arrondissement septentrional de l'Ardèche, celui de Tournon, est coupé en deux par la distinction de ses patois. La partie méridionale parle un patois languedocien qui est le même que celui du centre et du midi de l'Ardèche, et qui est intelligible dans toute la vallée du Bas-Rhône et de la Garonne.

La partie nord de l'arrondissement, autour d'Annonay, parle un patois *forézien*, identique à celui de Feurs et de Montbris, et appartenant à une famille linguistique répandue dans le nord du Dauphiné, la Savoie, la Suisse romande, le Lyonnais, le Forez, la Basse-Auvergne, etc. Cette famille est intermédiaire entre langue d'oc et langue d'oïl, quoique plus voisine de la première. La différence entre elle et la famille languedocienne est assez grande pour que les paysans de la région d'Annonay ne puissent pas se faire comprendre de ceux du reste de l'Ardèche; ils parlent français avec eux. Moi-même, qui suis de la Basse-Ardèche, et qui ai toujours compris et parlé suffisamment les patois locaux de Toulon à Bayonne, grâce à mon parler vivarais, je ne puis pas suivre une conversation entre paysans de la Haute-Ardèche.

Or, voici ce que j'ai constaté : 1° que la limite des deux patois de l'arrondissement de Tournon coïncidait avec celle de deux types différents, le type *forézien* et le type *celto-vivarais*; 2° que cette limite des types et des langues concordait exactement avec celle de l'Helvie, *Civitas Helviorum*, au temps de César. L'Helvie comprenait les arrondissements de Privas et de Largentière, et la moitié sud de l'arrondissement de Tournon. Le nord de cet arrondissement était partagée entre deux *civitates* : les bords du Rhône appartenaient aux Allobroges du Dauphiné nord et de la Savoie, l'intérieur aux Ségusiens du Forez et du sud du Lyonnais. Ces divisions des tribus celtiques sont encore gravées dans les races locales.

III. — J'ai relevé, exceptionnellement, des types goths. Un de mes amis ressemble extraordinairement à l'explorateur Nansen, dont un grand portrait a été publié par l'*Illustration*; c'était trait pour trait mon compatriote. Sa famille, composée d'hommes grands, forts et blonds, présente un trait fort rare ici, et que j'ai trouvé sur des photographies de paysans norvégiens et islandais : un nez mince, long et droit. Aucun type local n'a cette forme nasale. Je l'ai retrouvée dans une famille établie depuis 150 ans dans l'Ardèche, et venue de Clermont-l'Hérault, où il y a eu une forte colonie wisigothe qui conservait encore ses lois et ses privilèges sous les Carlovingiens.

Plus nombreux sont, dans la vallée intérieure de l'Ardèche, les types arabes. Il y a un village absolument sarrasin, Balazuc, et beaucoup d'individualités éparses ayant des traits africains, andalous ou juifs du Midi, avec des noms à physionomie très spéciale, Eldin, Tyndil, Ozil, Saladin, etc. M. Couderc a relevé chez ces paysans un caractère très rare dans nos contrées, et qui est, m'a-t-il dit, sémitique et berbère, l'extrême souplesse des articulations. Le teint, les yeux, les cheveux noirs, le galbe du nez et du visage sont à l'avenant.

PAUL GOUY.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — VIII. — AOUT 1907

SOMMAIRE

S. Zaborowski. — ORIGINES DE LA MYTHOLOGIE ANCIENNE DES SLAVES.

A. Rutot. — CAUSERIES SUR LES INDUSTRIES DE LA PIERRE, AVEC DÉMONSTRATION SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE DE L'EXISTENCE DE L'INDUSTRIE ÉOLITHIQUE.

LIVRES ET REVUES (*Avec 1 fig.*).

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et —planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. te 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors 8 xte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche cors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planhhes hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM.	*Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
	Georges Hervé.....	Ethnologie.
	P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
	L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique.
	A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
	Papillault.....	Sociologie.
	Fr. Schrader.....	Geographie anthropologique.
	Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier*

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *R. Dussaud, J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'Ecole,

HENRI THULIÉ.

ORIGINES DE LA
MYTHOLOGIE ANCIENNE DES SLAVES

Par S. ZABOROWSKI

Comme pour les autres groupes aryens, on a fait pour les Slaves grand état de la mythologie. On a essayé, avec le peu que l'on savait de la leur, de démontrer leur provenance asiatique. La thèse est celle-ci, à savoir que, pendant 2000 ans avant notre ère, leurs ancêtres ont erré dans les steppes, de la Caspienne à l'Oxus, et se sont pénétrés insensiblement de l'esprit aryen au contact des Indo-Iraniens en particulier. Comme souvenir de ce long séjour dans les steppes et de ce contact, ils auraient conservé par exemple des traces du dualisme zoroastrien dans leur religion.

Par malheur pour cette thèse, les Slaves ne nous apparaissent à aucun moment comme des peuples de steppes tels que les Scythes, les Sarmates. Leur mobilité fut longtemps, semble-t-il, assez grande. Ce n'étaient pas cependant des nomades à proprement parler. Et nous les avons vus rechercher les flancs de montagnes, les bords des rivières, les bois, les marais mêmes, en raison de l'abri qu'ils leur offraient. Ils ont vécu en pasteurs longtemps sans doute, mais au moment de leur expansion [illegible] pouvaient pas [illegible] leurs cimetières à [illegible] pour ainsi dire [illegible]

Peu importe [illegible] La [illegible] tence d'un [illegible] avec la religion [illegible] trouve même [illegible] tant soit peu [illegible] auteurs [illegible] zoroastrienne [illegible] d'Alexandre [illegible]

peuvent pas prouver d'anciens contacts. Ils n'ont pas fait attention non plus que cette religion toute politique avec un culte savant et soutenue par un sacerdoce puissant, ne peut nulle part être représentée par de vagues croyances dualistiques, d'informes conceptions sur la lutte d'éléments contraires qui sont de tous les temps.

Chez les Slaves, il n'y avait d'ailleurs pas même cela, pas même des conceptions religieuses d'ensemble plus ou moins sommaires. On a accusé la pénurie des documents pour expliquer cette indigence et soutenir qu'elle n'est qu'une trompeuse apparence. Il est bien plus rationnel d'admettre que, si nous avons si peu de documents sur la religion des Slaves, c'est que la religion qu'ils avaient, comparable à celle des peuplades finnoises païennes, mérite à peine le nom de religion, c'est qu'ils n'avaient pas de culte national. Il est en effet plus qu'évident que si les Slaves aux IXe-XIIe siècles, avaient eu une religion commune, un culte organisé, un clergé, les contemporains de cette époque toute moderne l'auraient su, nous l'auraient dit. Et, au surplus, il en serait resté quelque chose, même après l'introduction du christianisme. Assurément ils avaient des croyances, ils avaient des dieux, se livraient à des pratiques cultuelles. Mais tout cela ne formait pas un ensemble coordonné plus solide que leur organisation politique qui fut toujours un peu plus flottante. Et c'est parce que tout cela n'était ni bien défini, ni très consistant, qu'il ne nous en est resté ou qu'il semble n'en être resté que peu de traces. Nous n'avons pas de texte slave de l'époque païenne. C'est assurément une lacune.

Je crois cependant, à vrai dire, que nous savons à peu près tout ce qu'il y a à savoir sur la religion des Slaves. C'est peu de chose, surtout pour les esprits imaginatifs qui rêvent partout de mythologies compliquées; mais c'est parce que cette religion, fétichisme ou idolâtrie fruste, était elle-même peu de chose. Elle se réduisait, sauf en quelques centres, à un culte naturiste comme celui qui fut à l'origine de la mythologie grecque et romaine, à l'origine de celle des anciens Perses, de tous les peuples aryens.

Le mot dont se servent aujourd'hui tous les Slaves pour l'idée de Dieu est *bog*, *bogu*. Ce mot est antérieur au christianisme. On le trouve dans la composition des noms des divinités païennes énumérées dans la *Chronique* de Nestor. C'est une épithète ou un quali-

ficatif commun appliqué à des forces naturelles ou à des esprits.

L'idée de Dieu a deux sources, d'après la langue même. D'une part, elle dérive de la croyance à la survivance des morts, au double, âme ou souffle des choses, du culte des ancêtres. Et le grec θεος, le vieux nordique *æsir* semblent provenir de cette source.

D'autre part, elle dérive de la crainte et de l'espoir inspirés par les forces de la nature, les puissances célestes, soleil, lune, tonnerre, vent, etc. Et les noms de Dieu ayant le sens originel de ciel, proviennent de cette source; tels le sanscrit *deva*, le lithuanien *diuras*, l'irlandais *dia*, le vieux nordique *twar*, le latin *deus*, le grec *dios*, qui a le double sens de divin et d'immense. A côté des uns et des autres prennent place le slave *bog*, *bogu*, vieux prusse *baga*, avestique *baga*, sanscrit *bhaga*, qui ont le sens de « protecteur, dispensateur de biens », de *riche*, en vieux slave *bogatu*. Les noms de divinités slaves dans la composition desquels entre *bogu* sont des noms propres d'esprits, protecteurs de villages, ou des noms de forces ou agents naturels dispensateurs des « biens de la terre ». Son emploi isolé, dû sans aucun doute au christianisme, est la généralisation d'un attribut de *puissance* ou de *richesse* commun à toutes les forces naturelles, à tous les agents surnaturels personnifiés et implorés Le Dieu slave *dazbogu* par exemple, qui a pu être identifié au grec ἥλιος, « soleil », a le sens littéral de *donneur de richesses*.

En dehors de *bog* la langue ne fournit aucun mot sur lequel puisse s'appuyer l'opinion d'après laquelle les Slaves auraient une divinité abstraite. S'il est des auteurs chrétiens qui ont pu émettre quelque vague assertion contraire à ce fait, comme Helmold (*Chronicon Slavorum*), prêtre de Lübeck, qui fut envoyé (1155) pour évangéliser les Slaves, c'est qu'ils ont vu et mal vu les croyances de ceux-ci, à travers le prisme de leurs propres croyances.

Il n'est pas douteux cependant que les Slaves avaient des dieux supérieurs aux autres ou plus craints et plus honorés. Des peuples slaves ont eu même des *grands dieux*, qui avaient le caractère de dieux nationaux. Procope de Césarée (VIe siècle) ne se trompe pas ou ne se trompe que par suite d'une légère exagération dans les termes lorsqu'il dit : « Les Slaves estiment qu'il y a un dieu producteur de la foudre et seul maître de l'univers. Ils lui sacrifient des bœufs et toute espèce de victimes. Ils ne connaissent pas le destin et n'admettent pas qu'il joue aucun rôle dans les affaires humaines.

Quand ils se voient menacés de la mort par la maladie ou dans le combat, ils promettent, s'ils échappent, de faire aussitôt un sacrifice. Ils le font dès qu'ils ont échappé et ils pensent avoir racheté leur vie par cette offrande. Ils adorent en outre les fleuves et les nymphes et d'autres divinités, et, pendant ces sacrifices, ils font des *divinations*. »

Procope explique naturellement les dieux slaves à l'aide de comparaisons avec ceux des Grecs. Cette assimilation ne nous induit pas beaucoup en erreur. Elle donne cependant aux conceptions des Slaves une précision qu'elles n'avaient pas. Ils avaient un dieu de la foudre, *Perun*, et ce dieu était bien identique au Zeus des Grecs, au Jupiter des Latins, mais bien entendu au Zeus des Grecs sans les embellissements de la poésie et de l'art, à un Zeus primitif et barbare, sans attributs humains bien définis. Jupiter était devenu à la fin un dieu maître de la foudre. Perun était la foudre elle-même.

Des textes qui nous ont été conservés dans la chronique de Nestor démontrent que *Perun* avait une telle prépondérance en certaines régions qu'il représentait l'équivalent du dieu des chrétiens aux yeux mêmes de ceux-ci. Ces textes sont ceux de traités conclus entre les Slaves du Dnièpre et les Grecs en 945 et 971. Il est dit dans le premier : « Que ceux des Russes chrétiens qui violeront ce traité soient punis par le Dieu tout-puissant. Que ceux qui ne sont pas baptisés ne reçoivent aucun secours ni de Dieu, ni de Pérunu. » (*Chronique*, p. 41 ; trad. Léger.)

Dans le second, les Russes seuls parlent : « Si nous n'observons pas ce que nous avons énoncé plus haut, soyons maudits par le dieu en qui nous croyons, par Pérunu et Volosu, dieu des troupeaux. »

La même *Chronique* de Nestor rapporte qu'encore en 980 le prince Wladimiru élevait près de Kiew plusieurs idoles : Pérunu, dont la tête était d'argent et *la barbe d'or*; Chorsu, Dazbogu, Stribogu, etc. On leur offrait des sacrifices humains.

Lorsque Wladimiru se convertit au christianisme en 988, il ordonna de brûler les unes et de jeter les autres à la rivière : « Tandis qu'on traînait Pérunu le long du ruisseau jusqu'au Dnièpre, dit la *Chronique*, les païens pleuraient sur lui. On le jeta dans le Dnièpre. Le vent le poussa sur une grève qui fut depuis appelée la grève de Pérunu, et qui porte encore ce nom aujourd'hui. » A la même époque (989) l'évêque Akim (Joachim), venu à Novgorod pour

détruire l'idolâtrie, fit renverser Pérunu et ordonna de le jeter dans le Volchovu. On le traîna dans la boue en le fouettant de verges et en le frappant. « L'endroit où s'élevait sa statue porte encore le nom de Perynu. »

Un auteur du XVIe siècle, Guagnini, qui a visité Novgorod, nous a conservé la description de cette statue. « Elle représentait un homme tenant dans la main une pierre à feu semblable à la foudre, car le mot *pérunu*, chez les Russes et les Polonais, signifie *foudre*. En l'honneur de cette idole un feu de *bois de chêne* brûlait nuit et jour. Si ce feu s'éteignait par la négligence des serviteurs chargés de le surveiller, ils étaient impitoyablement punis de mort. »

Il est très exact que *Perun* a le sens de tonnerre, en russe, en polonais, en slovaque, etc. Et c'est bien le tonnerre, non une personnification de celui-ci ou une puissance maîtresse de la foudre qu'on adorait. Le nom de *Perun* n'existe pas en serbe et en bulgare. Et pourtant c'est des Slaves méridionaux que parlait Procope lorsqu'il disait que les Slaves sacrifiaient à un dieu producteur de la foudre. Alors ils adoraient donc la foudre elle même, non un dieu *Perunu* distinct de celle-ci. Ce culte, d'ailleurs, il ne l'ont pas abandonné, même de nos jours.

M. Louis Léger, qui a traité de la *Mythologie slave* (1901) avec prudence et dans un véritable esprit scientifique, a établi que le clergé a bénéficié de la dévotion à Pérunu ou son équivalent en lui substituant le prophète Élie. En agissant ainsi il a réussi à supprimer le nom de Perun, surtout chez les Slaves du Danube, mais il nous a conservé le sens et les rites de son culte.

Élie, dans la Bible, apparaît comme un maître des éléments; il commande aux eaux et au feu du ciel. Aussi de bonne heure l'hommage que les païens rendaient à Perun, les chrétiens le rendirent à Élie. La *Chronique* de Nestor a enregistré les premières pratiques qui devaient introniser Elie à la place de Péroun. A propos de l'un des traités mentionnés ci-dessus, elle conte en effet : « Le lendemain matin, Igori appela les ambassadeurs grecs et alla vers la colline où se dressait Peroun. Igori et ses officiers païens prêtèrent serment. Les chrétiens firent serment dans la chapelle de *Saint-Élie*. »

Élie, par suite, a été le premier saint chrétien de la Russie. Des églises y furent élevées à Élie *l'humide* et à Élie *le sec*, que les laboureur invoquaient tour à tour. Dans les gouvernements de Koursk et

de Voronèje, à la fin de la moisson, on laisse encore sur le champ une poignée d'épis nouée en l'honneur du prophète Élie. Cela s'appelle nouer *la barbe d'Élie*, en souvenir de la barbe d'or de *Perun*. Dans le gouvernement de Kaluga se font encore, en l'honneur d'Élie, les sacrifices d'autrefois en l'honneur de Peroun. On égorge une pièce de bétail, on la fait cuire et on la vend en détail, pour le produit être remis à l'église. Ailleurs on tue un bœuf ou un veau et on se réunit pour le manger. Ailleurs encore ce sont de jeunes agneaux qu'on immole et le prêtre bénit leur chair.

Dans la région danubienne, Élie est gratifié de l'épithète de *gromovnik*, « le tonnant », et toutes sortes de légendes et de récits sont répandus sur ses exploits; de même en Boucovine.

Chez les Serbes et les Croates, non seulement il frappe de la foudre les démons, mais encore il *mange la lune*. Dieu est obligé constamment de remplacer les morceaux qu'il dévore.

Voici comment se célèbre la fête de saint Élie dans le Rhodope, et telle qu'elle a été observée près de Philippopoli :

Sur une colline *plantée de chênes*, une génisse est amenée par les paysans. Un sacrificateur désigné s'avance, ôte son bonnet, fait le signe de la croix et tous les assistants, des hommes seulement, l'imitent; puis il prononce les paroles rituéliques : « Que saint Élie nous soit en aide »; et il égorge la bête. Elle est ensuite coupée en morceaux et cuite dans des marmites avec de l'eau. Les enfants et les femmes arrivent alors à leur tour et, faisant le signe de croix, prononcent les mêmes paroles : « Que saint Élie nous soit en aide », en apportant des vases, du pain, du vin.

Un prêtre suivi du sacristain, avec l'encensoir, le goupillon et des cierges, bénit le festin préparé. On trempe la soupe, et chacun reçoit, avec une portion de soupe, quelques morceaux de la victime. Le banquet est suivi d'une danse populaire, le *choro*...

Nous avons dans cette cérémonie le tableau, sans doute exact, du culte qui s'adressait à *Perun*.

Le sacrifice est accompli au pied de chênes, ai-je dit. Le chêne est en effet l'arbre sacré du *Zeus* des Grecs.

Il y a dans cette circonstance un élément de plus, une preuve de l'étroite similitude qui unit Peroun au Jupiter *tonnant*. Une charte galicienne de 1302 nous apprend que des *chênes* servaient à marquer la limite entre les domaines et qu'ils étaient placés sous l'invocation

de *Perun*. C'est un feu de bois de chêne que les Novgorodiens entretenaient devant leur statue de Perunu. Helmold, voyageant dans la Slavie ultérieure, pénétra dans une forêt. « Là, dit-il, nous vîmes, parmi des arbres très vieux, des chênes consacrés à *Proven* (altération de Perun), dieu de ce pays. Ils étaient entourés d'un enclos en bois où l'on pénétrait par deux portes... Le peuple, le roi et les prêtres s'y réunissaient pour les jugements. »

Plusieurs grands chênes ont été signalés par différents auteurs comme séjours d'un dieu et objets de vénération, près de Stettin, sur le Dnieper, en Bohême.

Il y avait une telle conformité de traits entre Perun et Zeus que leur nom fut employé l'un pour l'autre dans des œuvres littéraires. (V. L. Léger, p. 50, 58.)

Perun ne fut pas toutefois le seul grand dieu des Slaves. Il ne fut même peut-être jamais le grand dieu de tous les Slaves. Il eut, en tout cas, dans *Svantovit* un concurrent à qui il céda le pas certainement ou devant qui même il s'effaça plus ou moins complètement en quelques régions. Tandis qu'en Russie, par exemple, son culte se maintenait au-dessus de tous les autres et très vivace, jusqu'à la fin du xe siècle au moins, jusqu'à la pleine domination du christianisme, sur la Baltique à l'ouest, dans l'île de Rügen en particulier, *Svantovit* acquit un pouvoir aussi grand qui eut peut-être encore plus de durée. Helmold, curé dans le pays des Slaves Wagriens (Holstein), disait encore au milieu du xiie siècle : « Svantovit, le dieu de la terre des Rugiens, a obtenu le principat parmi tous les dieux des Slaves. De notre temps encore, non seulement le pays des Wagriens, mais toutes les provinces slaves lui envoyaient leurs tributs annuellement et le reconnaissaient pour le dieu des dieux. »

Qu'était-ce que Svantovit, « plein de gloire et de richesses? »

Helmold lui-même nous renseigne complètement sur ses vertus, ses attributs, son culte : « Svantovit, dit-il, est celui dont *les oracles sont les plus certains*. A côté de lui les autres dieux ne sont que des demi-dieux. Aussi, pour l'honorer particulièrement, les Slaves ont-ils pris l'habitude de lui *sacrifier chaque année un chrétien désigné par le sort*.

Ils envoient chaque année de toutes les provinces des contributions pour les sacrifices. Ils ont un respect extraordinaire pour e temple de ce dieu. Ils n'admettent pas facilement qu'on jure par

lui, ni que ses abords soient souillés, même en temps de guerre. *De toutes les provinces on y vient chercher des oracles...* »

«... Chez les Vagriens le roi est peu considéré en comparaison du prêtre. Car c'est le prêtre qui *interprète les oracles* et qui *explique les sorts*. Il dépend des sorts et le roi et le peuple dépendent de lui. Ils sacrifiaient parfois un chrétien et affirmaient que les dieux étaient surtout réjouis par le sang chrétien. »

Le roi de Danemark Waldemar, sur les conseils de l'évêque Absalon, envoya une expédition contre les Rugiens. Elle prit la ville d'Arkona en 1168, renversa Svantovit et essaya de détruire le paganisme slave. Un clerc attaché à la personne d'Absalon, le danois Saxo Grammaticus, a laissé un récit de ces événements. Il décrit ainsi le temple de la ville rugienne d'Arkona et son idole : « L'enceinte extérieure était recouverte d'un toit rouge. L'enceinte intérieure était composée de tentures soutenues par quatre poteaux et ne communiquait avec l'extérieure que par le toit. Dans l'édifice se dressait une immense idole. Elle était beaucoup plus grande que nature. Elle avait quatre cous et quatre têtes : deux semblaient regarder la poitrine et deux le dos; par devant et par derrière l'une semblait regarder à droite et l'autre à gauche. La barbe était rasée, les *cheveux tondus à la manière des Rugiens*. Elle tenait dans sa main droite une *corne fabriquée* de divers métaux. Chaque année le prêtre la remplissait de vin (hydromel?), et, d'après l'état de ce breuvage, il prédisait les moissons de l'année suivante. La main gauche tenait un arc, le bras pendant au corps. Une tunique enveloppait l'idole, descendant jusqu'aux genoux. Auprès étaient un frein, une selle, une épée colossale... »

Une fois par an après la récolte, une grande foule se réunissait devant le temple, sacrifiait des têtes de bétail et préparait un festin religieux. La veille, le prêtre, qui, contrairement à la mode du pays, portait la barbe et les *cheveux fort longs*, avait nettoyé avec un balai le temple où il avait seul droit d'entrer, en faisant bien attention de retenir son haleine.

Le peuple rassemblé, il enlevait le vase de la main de l'idole et examinait si la quantité de liquide avait diminué par rapport à une marque faite d'avance. Dans ce cas, il *prédisait* de la disette pour l'année suivante. Dans le cas contraire, il *prédisait* l'abondance. Ensuite il répandait aux pieds de l'idole, en guise de libation, le breuvage de l'année précédente et remplissait la corne d'une

nouvelle liqueur. Après avoir vénéré la statue en faisant semblant de lui offrir à boire, il lui demandait par une invocation solennelle toutes sortes de biens. Puis il buvait le contenu de la corne, la remplissait de nouveau et la replaçait dans la main droite de la statue. Alors devant celle-ci était placé un gâteau rond assaisonné de miel, aussi haut que la taille d'un homme. Le prêtre demandait au peuple s'il le voyait à travers ce gâteau. Dans le cas de l'affirmative, c'était un signe de pénurie, et le prêtre, en souhaitant de ne pas être vu l'année suivante, souhaitait au peuple une moisson plus abondante (et sans doute aussi des dons plus riches pour lui et son dieu). Le reste du jour était consacré au festin. On mangeait la chair des victimes *destinées à servir l'intempérance.* C'était *un acte de piété de violer la sobriété. Se modérer était une inconvenance.*

Tous les hommes et toutes les femmes donnaient annuellement une pièce de monnaie pour le culte. Svantovit avait en outre le tiers du butin... Il avait à son service trois cents cavaliers qui remettaient au prêtre tout ce qu'ils acquéraient par les armes ou par le vol. On conservait ces dépouilles qui renfermaient des sommes d'argent considérables... « Cette statue, qui recueillait les tributs de toute la Slavie, recevait aussi des dons des rois limitrophes... »

Les Danois de Waldemar s'emparèrent de toutes ces richesses, après avoir traîné dans leur camp l'idole qui fut brisée et brûlée.

En 1848, par suite d'une baisse exceptionnelle des eaux, M. Bienkowski a découvert dans le Zbrucz, affluent du Dniestre, qui limite la Galicie à l'Est, une statue en calcaire siliceux de *Svantovit.* Son authenticité a été contestée. Mais aucun doute n'a pu être élevé sur les conditions dans lesquelles on l'a trouvée, conditions qui indiquent bien qu'elle fut une de ces idoles jetées à la rivière après l'introduction du christianisme. Elle répond d'ailleurs à la description rapportée plus haut de Saxo Grammaticus. C'est une statue carrée dont chaque face représente un homme, la tête couverte d'un chapeau à bords roulés, les quatre têtes étant sous le même chapeau. Sur une des faces la main droite tient la corne à boire. Sur une autre des faces, une épée est suspendue à la taille et un cheval est figuré au-dessous. Sur les quatre faces, au-dessous des pieds de Svantovit, apparents sur trois, est représentée une enfant surmontant elle-même un homme agenouillé.

Quatre grossières statues servant de bornes ont été recueillies

dans la Prusse occidentale et orientale. Elles sont aussi manifestement des représentations de Svantovit, car elles ont toutes quatre une corne à boire à la main droite. Elles sont cependant à une seule tête.

Les quatre têtes de Svantovit sont le symbole exact de son pouvoir particulier. Il voyait partout à la fois. Helmold et Saxo Grammaticus nous le disent expressément : c'était avant tout un *oracle* et un *oracle très sûr*. Son nom même, qu'on a retourné en tous sens, répond parfaitement à ses attributs. Ce nom est slave dans ses éléments et il correspond à l'idée de *souffle puissant* ou de *voix prophétique*.

Que vient faire avec ce pouvoir divinatoire la corne à boire, une corne qu'on remplit de vin, ou qu'on est censé remplir de vin dans un pays très éloigné de ceux où pousse la vigne? Et que signifie, avec cette corne à boire, le banquet orgiaque où l'on mange les victimes sacrifiées à Svantovit?

Toute la caractéristique essentielle du Dieu est dans son rôle d'oracle, dans cet attribut, la corne à boire, qui figure partout et est indispensable pour ses prédictions, et enfin dans son culte qui consiste en une orgie.

Nous avons reconnu avec une entière certitude, dans *Perun*, le *Zeus* des Grecs, resté barbare, le prototype du Jupiter olympien. Nous pouvons avec la même certitude reconnaître dans Svantovit le *Dionysios*, ou *Bacchus* des Thraces. C'est de la Thrace qu'était venu, près de 500 ans avant notre ère peut-être, le culte décrit au XIIe siècle de notre ère par Saxo Grammaticus dans l'île de Rugen sur la Baltique.

Voici ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire sur Bacchus à propos des Thraces (1903-1904, leç. XV) : Il n'est pas contesté, nous savons en effet que Dionysios et son culte appartiennent à la Thrace. Ils ont été introduits en Grèce par les Thraces, admet-on. L'existence de Bacchus en Thrace remonterait au XVe siècle avant notre ère d'après Hérodote (II, 145) lui-même. Il n'était que le Dieu de l'ivresse. Cette ivresse était obtenue par l'hydromel aussi bien que par le vin. Le nom grec de l'ivresse dérive du nom du miel et de ce nom sont sorties une épithète de Bacchus et une épithète ayant le sens de *pris de vin*. On recherchait l'ivresse pour elle-même et c'était une croyance ferme qu'elle faisait découvrir l'avenir et procurait des

inspirations. L'extase prophétique était demandée à l'ivresse et confondue même avec elle. Le dieu de l'ivresse était donc un puissant oracle. Aristote, à propos de l'oracle dionysien des Liguries en Thrace, dit expressément que, pour vaticiner, on y buvait beaucoup de vin. Les oracles de Thrace, pays à vin, étaient réputés. Après avoir énuméré divers peuples Thraces dont certains noms sont slaves ou proslaves, Hérodote dit (VII, 111) : « Les Satres n'ont jamais été soumis à aucun homme, autant que nous pouvons le savoir. Ce sont les seuls peuples de Thrace qui aient continué à être libres jusqu'à mon temps. Ils habitent en effet de hautes montagnes couvertes de neige, où croissent des arbres de toute espèce, et sont très braves. Ils ont *en leur possession l'oracle de Bacchus*. Cet oracle est sur les montagnes les plus élevées. *Les Besses interprètent parmi ces peuples les oracles du dieu*. Une prêtresse rend ces oracles, de même qu'à Delphes, et ses réponses ne sont pas moins ambiguës. » Depuis longtemps des auteurs nous ont signalé dans ces *Besses* des ancêtres des Slaves. Il n'est pas douteux en tout cas qu'ils sont les ancêtres des prêtres de Svantovit.

La mythologie slave qu'on avait invoquée pour démontrer l'origine asiatique des Slaves, avec un sans-gêne extra-scientifique, nous fournit donc au contraire un précieux concours. Il faudrait nier l'évidence et renoncer aux explications les mieux fondées pour ne pas reconnaître qu'elle témoigne tout entière d'un séjour ancien et prolongé sur le Danube, d'un contact, plus que cela, d'une communauté d'origine avec les Thraces, d'une parenté avec les Grecs.

L'étrangeté des noms des dieux et la barbarie de leur culte, en raison desquels on a nié toute parenté de ce genre, sont encore plus inconciliables avec toute idée d'une influence de la savante religion de Zoroastre. Ils s'accordent au contraire admirablement avec tout ce que nous savons de la vie des Thraces.

Cette barbarie chez les Slaves, c'est du conservatisme. S'ils ont conservé les types primitifs de *Zeus* et de *Dionysios* dans *Perun* et dans *Svantovit*, ils ont conservé aussi les croyances animistes sur lesquelles les Grecs édifièrent leur mythologie. On les retrouverait encore parmi leurs superstitions d'aujourd'hui. Le prêtre, chez eux, était au moyen âge, comme dans l'antiquité, un sacrificateur et en avait le nom (Léger, p. 40). Au xe et au xiie siècle ils sacrifiaient encore des hommes à *Perun* et à *Svantovit* (Léger, p. 55, 76). Ils

avaient des repas funéraires
les Ossèthes.

Ils pratiquent enfin encore '
Aryens l'ont connu, tel que l
premiers Romains.

J'ai donné à ce sujet il y a p
traduction d'observations bien
Belgrade, a pu dire : « Tous les
tiennent le *feu du foyer* pour
soufflant dessus avec la bouch
de Svantovit devait retenir
dans sa nouvelle demeure est
le garçon d'honneur. Elle d
s'exprimant ainsi : Autant d'
autant de descendants mâles
chenet a dans toute maison
l'usage depuis les temps les pl
tête de coq, d'un animal domes
s'éteindre, c'est le feu perpétu
attentifs dont il est l'objet, e
qu'un membre de la famille va
sonnée se réunissent autour d
animées les longues soirées de
Noël la buche sainte (*Badujak*
l'arrose avec du vin, de l'huile e
feu d'Ivan est allumé et entreten
et danse le *Kolo* en chantant de

Le feu vivant (*ignis animal*) a
Balkans et des Karpathes, une
duit de la manière suivante dans
fille et un garçon de onze à qu
chambre complètement obscure
leurs vêtements sans dire un m
tilleul bien sèches, et ils les fr
l'autre jusqu'à ce qu'elles s'enfla
allumé est un talisman de bonh
nement employée pour produi
presque hors d'usage.

[illegible]

[illegible] regardé, les deux vieilles
[illegible] à l'entrée du
[illegible] chacun des habitants.
[illegible] en rampant. A la
[illegible] un grand pot de lait
[illegible] une cuiller de bois;
[illegible] fondue. Chacun à son
[illegible] pendant qu'une autre
[illegible] dans le dos. Après que
[illegible] dans un pot quelques
[illegible] allumer le foyer de sa
[illegible] nouveau foyer dans de
[illegible] de l'épidémie.
[illegible] exclusivement païennes.
[illegible] christianisme; elles sont
[illegible] coutumes semblables
[illegible] indo-aryen comme en
[illegible] chez les Ossèthes
[illegible] les anciens Grecs
[illegible] moyen âge, même

[illegible] ves du nord, a
[illegible] des Slaves du
[illegible] nées de leur

[illegible] plus par là

Chez les Serbes de la Macédoine occidentale, on plante en terre deux pieux équarris, creusés d'un trou en haut, se faisant face. Dans ces trous est retenu un bâton transversal appointé d'un bout. Et avec la corde d'une sorte d'archet, enroulé d'un tour sur lui, on fait rapidement tourner ce bâton par un simple mouvement de va-et-vient. On obtient ainsi assez rapidement l'inflammation de la pointe engagée dans l'un des trous. En 1899 M. Tibelbach a vu l'allumage du feu sacré avec un appareil de ce genre à Kosnaj-Hügelland. Le même observateur a vu produire le *feu vivant* (*ziva vatra*) en Bulgarie par un procédé plus rudimentaire. Sur un tronc d'arbre coupé de la forêt, on avait placé une planchette de tilleul, et sur cette planchette on en frotta une autre jusqu'à production de la flamme.

Il a vu en Serbie un marchand de « feu vivant ». C'était un fabricant de vases en bois. Avec son primitif métier à tourner le bois, il produisait le feu vivant à volonté et le vendait 20 *paras* (20 centimes).

De tels procédés industriels de faire le « feu vivant » et cette habitude de le vendre décolorent beaucoup ces vieilles coutumes et sont sans doute un symptôme de leur décadence. M. Titelbach a cependant assisté chez les paysans serbes à une cérémonie qui témoigne de leur confiance persistante dans le pouvoir magique du « feu vivant ». C'était au village de *Setonje*, au pied du mont *Homoljegebirge*. Une épidémie régnait parmi les enfants. Deux vieilles femmes, appelées *Stona*, se rendirent à un endroit convenu hors du village. L'une avait une marmite à poignée en cuivre remplie d'eau; l'autre une vieille serrure avec sa clef. La première dit à la seconde : « Où vas-tu? » Celle-ci répondit : « Je vais fermer le village devant le malheur? » Sur ce mot elle ferma la serrure et la jeta avec la clef dans l'eau de la marmite. Puis elles firent trois fois le tour du village en renouvelant chaque fois la même cérémonie.

Pendant ce temps les habitants avaient éteint le *feu du foyer* à la maison, et s'étaient rendus en habits de fête au lieu ordinaire de leurs réunions. Deux robustes paysans avaient creusé, à travers une petite élévation, à droite d'un *chêne*, un petit tunnel assez haut pour qu'on puisse le traverser à quatre pattes. Ils avaient placé dans l'intérieur une large planche et, à la sortie, dans le sens de la largeur, une seconde planche formant avec la première un grand T. Un vieil homme et une vieille femme avaient fait le « feu vivant » de la façon que nous venons d'indiquer en premier lieu, et l'avaient allumé dans

le tunnel de chaque côté. Tout étant ainsi préparé, les deux vieilles femmes, avec la marmite et la serrure, se postèrent à l'entrée du tunnel pour arrêter le malheur tenté de suivre chacun des habitants. Ceux-ci, chacun à leur tour, traversèrent le tunnel en rampant. A la sortie il y avait, d'un côté une paysanne avec un grand pot de lait dont elle présentait une gorgée à chacun dans une cuiller de bois; — de l'autre côté un pot de graisse de porc fondue. Chacun à son tour contemplait la surface de cette graisse pendant qu'une autre paysanne lui traçait au charbon une croix dans le dos. Après que tout le monde fut passé, chaque ménage prit dans un pot quelques charbons incandescents du *feu vivant* pour rallumer le foyer de sa maison. En mettant ensuite du charbon de ce nouveau foyer dans de l'eau et en buvant celle-ci on était débarrassé de l'épidémie.

Ce sont là évidemment des coutumes exclusivement païennes. Elles ne sont pas seulement antérieures au christianisme; elles sont antérieures et de beaucoup à notre ère. Des coutumes semblables existaient sur toute l'étendue du territoire proto-aryen comme en témoignent les restes subsistants du culte du foyer chez les Ossèthes du Caucase, et ce même culte tel qu'il existait chez les anciens Grecs et les anciens Romains, chez les Lithuaniens du moyen âge, même chez les Slaves du Nord avant le christianisme.

Le christianisme, un peu moins ancien chez les Slaves du nord, a plus profondément pénétré leurs mœurs que celles des Slaves du Sud. Les coutumes païennes de ceux-ci sont en effet nées de leur sol. Elles n'ont pu être aussi complètement déracinées.

Les peuples slaves du Danube apparaissent une fois de plus par là comme les plus anciens des Slaves.

CAUSERIES SUR LES INDUSTRIES DE LA PIERRE

AVEC DÉMONSTRATION SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE DE L'EXISTENCE DE L'INDUSTRIE ÉOLITHIQUE

Par A. RUTOT

Conservateur au Musée Royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

Depuis le commencement de 1907, j'ai le plaisir de pouvoir exposer, devant des groupes de membres de la Société belge de géologie [1], les résultats de mes études sur les industries de la pierre et d'en déduire ainsi, de manière pratique et irréfutable, l'existence certaine de l'industrie éolithique qui, en somme, ne présente, dans sa composition, rien qui ne soit parfaitement connu dans toutes les autres industries admises par tout le monde.

La méthode de démonstration est basée, comme toute autre démonstration scientifique, sur l'expérience et sur la comparaison.

Pour m'appuyer sur une base solide en ce qui concerne la recherche de la composition de l'outillage d'une industrie lithique quelconque, j'ai pris l'industrie robenhausienne, admirablement représentée en Belgique par ses différents facies et, admettant l'usage supposé des divers instruments d'après les noms qu'on leur a donnés, j'ai vérifié d'abord expérimentalement l'emploi de ces instruments en exécutant un travail effectif concordant avec la dénomination de chacun d'eux, jusqu'à ce que les traces certaines et caractéristiques de l'utilisation spéciale fussent nettement imprimées sur les outils soumis aux essais.

Mais ici se place une observation très importante. Il va de soi que ce n'est pas les outils recueillis dans les gisements robenhausiens que je me sers. Ces instruments ont déjà été utilisés à leur époque et dès lors ils ne sont plus sérieusement utilisables.

Je me sers donc d'outils confectionnés par moi-même, avec certitude d'opérer comme les anciens, grâce à l'étude des différents stades de l'utili-

1. Les démonstrations se faisant au moyen de nombreux documents authentiques, le nombre maximum d'auditeurs admis aux causeries est de vingt personnes. Ces causeries durent environ une heure et demie à deux heures et il a fallu cinq séances à chaque groupe pour prendre connaissance de l'ensemble de l'argumentation. La discussion est du reste permise, ainsi que les demandes d'explications complémentaires.

sation qui se retrouvent en grand nombre dans les gisements[1]; mais que bien peu de préhistoriens recueillent d'habitude, le culte de la « belle pièce » ayant remplacé, depuis l'origine de la science, la recherche des éléments plus ou moins utilisés, qui, seuls, peuvent conduire à la connaissance et à la compréhension de chaque industrie. C'est ainsi que nous voyons la plupart de nos confrères, tablant uniquement sur une réunion de « belles pièces », venir nous soutenir que tous les outils, tous les instruments de pierre, à toutes les époques, ont été obtenus par la « *taille* » intentionnelle, exécutée en vue de donner aux instruments une *forme* déterminée et voulue.

Or, rien n'est plus inexact, même pour le Robenhausien, où les couteaux, les racloirs, les grattoirs, bon nombre de perçoirs, ne sont que des éclats de débitage directement utilisés, après simple retouche d'accommodation, lorsqu'elle est nécessaire.

Dans toutes les industries renfermant de vrais silex *taillés*, on remarque, pour un racloir, pour un grattoir portant leur maximum de retouches, donc, pour une « belle pièce », dix racloirs, dix grattoirs montrant, quelques-uns la simple trace de la première utilisation, non suivie de rètouche; d'autres rejetés après *une* retouche, d'autres après *deux* retouches, de sorte que l'on peut ainsi reconstituer tous les stades de l'utilisation et démontrer péremptoirement que les grattoirs et les racloirs ont commencé à être employés avec leur simple arête tranchante naturelle[2].

Ce sont ces observations qui m'ont permis de faire une longue série d'expériences, que je suis à même de reproduire à chacune de mes causeries, montrant l'évolution de tous les types d'instruments simples, échappant à la « taille » à toutes les époques; expériences imprimant sur chaque genre d'outil la trace caractéristique et indélébile de son utilisation spéciale.

C'est grâce à ce long travail préliminaire, exécuté tranquillement pendant que les adversaires des Eolithes s'acharnaient à les démolir, et à un choix judicieux de pièces prélevées dans les séries de tous les âges, recueillies en position stratigraphique précise, *dans des gisements à éléments non roulés*, que j'ai pu réunir, sur six plateaux de 0 m. 70 × 0 m. 50, tous les matériaux nécessaires à la démonstration pratique et scientifique de l'existence des Eolithes.

Voici comment je procède :

J'expose d'abord que l'étude des industries préhistoriques de l'âge de la

1. Ce sont les instruments non complètement utilisés, si importants, parce qu'ils représentent les stades successifs de l'utilisation de chaque outil, que la majeure partie des préhistoriens appellent déchets, rebuts, malfaçons, etc. Une « belle pièce » n'est souvent qu'un instrument utilisé et retouché au maximun et devenu ainsi inutilisable.

2. Il doit être bien entendu que la cause principale du rejet des outils parvenus à des stades différents, est tout simplement l'achèvement du travail à effectuer, avant que l'outil employé ait dû être retouché à fond. Il était en effet inutile, vu la quantité de matière première disponible, de conserver pour un prochain usage un outil à moitié hors de service, attendu que, le plus souvent, il suffisait de se baisser pour ramasser un éclat brut susceptible d'une meilleure utilisation.

pierre a permis aux physiologistes de conclure que toutes les manifestations du travail humain, exécuté au moyen des mains, avec l'aide de tous les instruments de pierre ou d'os, taillés ou non taillés, se résument en cinq opérations primordiales qui sont : frapper, couper, racler, gratter (dans le sens de raboter) et percer.

Cela étant, ayant remarqué que les instruments véritablement « taillés » ne servent qu'à des usages très spécialisés rentrant dans les cinq catégories nommées ci-dessus, alors que les instruments non taillés servent à des opérations plus généralisées, ne nécessitant la présence que de simples conditions d'utilisation et non des conditions strictes de forme définie, je préviens mes auditeurs qu'il n'est utile d'étudier, pour le moment, que les séries des instruments « non taillés ».

*
* *

Commençant par l'action « frapper », je montre d'abord qu'elle n'est pas aussi simple qu'on le croit généralement. Cette action de frapper ou de « percuter » ne s'effectue pas uniquement au moyen du percuteur simple que chacun connait.

On peut aussi avoir à percuter au moyen d'un tranchant et au moyen d'une pointe, de sorte qu'à côté du percuteur simple, généralement globuleux, viennent se placer des percuteurs tranchants et des percuteurs pointus. De même, le bâtonnet dit « retouchoir » n'est ainsi qu'un percuteur spécialisé.

Mais, à côté de l'instrument « actif » qui est le percuteur, vient se ranger le percuteur « passif » représenté par l'*enclume*, qu'il y a lieu d'étudier également.

Dès lors, il a été formé deux plateaux, l'un renfermant les percuteurs actifs, l'autre groupant les percuteurs passifs ou enclumes.

Commençons par le premier plateau.

Tout d'abord, je montre la série des percuteurs utilisés par moi-même, dans les expériences pratiques, qu'il est toujours facile de répéter.

J'explique la formation de la surface rugueuse particulière aux percuteurs simples par la succession et la juxtaposition des petits cônes de percussion qui se produisent à tous les coups. Ensuite je montre mes percuteurs tranchants, avec les traces très nettes laissées sur les instruments par leur utilisation et leur retouche préalable d'accommodation.

Je dis « mes percuteurs tranchants », car les industries connues indiquent clairement qu'il en existe deux espèces. L'un est formé d'un éclat naturel ou artificiel allongé avec un bord épais et l'autre bord tranchant. Le bord épais sert à la préhension, l'autre au travail et, comme le bord tranchant est dirigé dans le sens de la longueur, l'instrument peut prendre le nom de « percuteur à tranchant longitudinal » ou « *tranchoir* ».

L'autre type est formé d'un éclat en forme de trapèze très allongé dans le sens de sa hauteur, avec l'extrémité la plus large tranchante. Cet instrument est pris à pleine main, comme on prend un bâton, mais le tranchant

étant perpendiculaire à la longueur, l'instrument devient un « tranchant transversal » et il réalise alors la forme dite *tranchet*.

L'examen de l'arête utilisée des percuteurs tranchants mo « tranchoirs » ont servi à un travail assez brutal, tandis que le était réservé à un usage moins violent.

Mais ce qui vient d'être dit est de la pure déduction devant êt par le travail effectif.

J'ai donc utilisé des éclats propres à servir de tranchoir, aprè dation préalable du dos, puis des tranchets, soit taillés comme Néolithique, soit simplement accommodés, et le travail effectué a le tranchant de ces outils les traces évidentes et caractéristiqu ration.

Enfin, je me suis servi de dalles naturelles de silex comme pour briser des os, par exemple, au moyen d'un percuteur, et que les coups qui ricochent sur l'objet à briser viennent fra lièrement les bords des enclumes et y produisent des esquille breux et irréguliers. Je passe sur les détails et l'étude des dive culiers.

Cela étant, j'ai composé le plateau des percuteurs « actifs » d'abord mes propres instruments portant, avec les retouches dation, les traces caractéristiques du travail spécial auquel i puis je place à la suite des spécimens des divers percuteurs néolithiques, puis aux temps paléolithiques et enfin aux temps et la « démonstration pratique » donnée par les causeries devan de vingt personnes au maximum, consiste à présenter un à exemplaires couvrant le plateau, depuis les miens jusque ceux supérieur, de manière à montrer, pièces en mains, qu'il n'exist les instruments similaires, aucune différence essentielle, ni mêr c'est-à-dire que mon percuteur simple, que mon « tranchoir » des marteaux et des tranchoirs néolithiques, paléolithiques et que par des détails secondaires, et le plus souvent ne mont différence.

De même, mes tranchets taillés ou accommodés ressemblent à ceux rencontrés à tous les âges.

Enfin, mon bâtonnet « retouchoir » ne diffère en rien de ce au début du Néolithique et pendant tout l'Eolithique.

Les enclumes couvrent un second plateau.

Je montre donc que mon enclume ne se différencie pas d néolithiques, paléolithiques et éolithiques; avec le percuteur sim teau, l'enclume est l'instrument restant le plus identique à l travers de toute l'échelle des temps.

*
* *

Après l'opération du martelage vient l'action de couper, l'instrument dit « couteau ».

Il existe donc dans ma série un plateau de couteaux.

Et tout d'abord viennent *mes* couteaux. Ce sont des éclats ou des lames tranchantes, accommodées selon la pratique que j'ai trouvée la plus commode et utilisées ensuite plus communément, sans la moindre préparation [1].

J'ai coupé, avec ces éclats et ces lames, des branches, des os, etc., jusqu'à ce que les traces caractéristiques du travail s'y soient nettement imprimées, et dès lors je possède le *criterium* du couteau.

Le caractère propre à cet outil consiste en la transformation du tranchant primitif en une sorte de fine scie irrégulière produite par le départ, *de chaque côté du tranchant*, de fines esquilles. La lame du couteau de silex présente donc *en très petit* des caractères analogues à ceux que le « tranchoir » montre en grand.

La comparaison directe de « mes couteaux » avec toute la série des couteaux néolithiques, paléolithiques et éolithiques prouve ensuite aux auditeurs que les couteaux éolithiques ne peuvent être différenciés de ceux de n'importe quel âge et qu'ils ne peuvent être rejetés.

*
* *

Vient ensuite l'action de racler, réalisée au moyen du « racloir ».

Il est aisé de constater que les préhistoriens sont dans le plus grand désaccord au sujet de la forme générale de l'instrument ainsi dénommé.

Une définition nette et précise est donc nécessaire.

L'action de « racler » consiste à prendre d'une main l'objet devant subir le raclage, puis de poser, *perpendiculairement* à l'objet, le tranchant devant servir à l'opération et de répéter ensuite, autant de fois qu'il le faut, le mouvement d'arrière en avant par rapport à l'opérateur, sans effectuer le mouvement inverse.

On remarque en effet qu'en faisant le mouvement dans un seul sens, le tranchant pur et simple d'un éclat travaille parfaitement et donne le maximum d'effet, tandis que si l'on opère dans les deux sens, l'outil est très rapidement mis hors d'usage.

D'après ces données pratiques, qu'est-ce qu'un *racloir*?

C'est un outil formé d'un éclat naturel ou de débitage allongé, ovale ou en forme de D, dont un bord est épaissi et sert à la préhension, tandis que l'autre, mince et tranchant, peut servir directement, sans appropriation d'aucune sorte.

Empoigné, le dos épais (accommodé ou non selon nécessité) reposant dans le creux de la main, le pouce sur une face, l'index sur le dos, les autres doigts sur l'autre face, le tranchant se présente donc *longitudinalement* par rapport au bras.

1. Beaucoup de couteaux de tout âge portent une retouche d'accommodation très caractéristique, qui consiste dans un écrasement de l'arête du dos, lorsque celle-ci est plus ou moins coupante, placé vers l'extrémité de l'outil opposée à celle servant de manche. Cette retouche spéciale a pour but d'y placer sans danger le bout de l'index qui doit appuyer fortement sur l'outil pour le maintenir dans la position pendant le travail.

Le racloir et le « tranchoir » ont donc, extérieurement, la mé et se prennent de la même façon; toutefois le racloir est toujo épais que le tranchoir, il est plus délicat et le tranchant est plus plus affilé.

Cela se comprend aisément, puisque le tranchoir agit comme u par percussion, tandis que le racloir agit par frottement.

Ayant donc choisi des éclats naturels ou de débitage prés formes et les dimensions requises, j'ai opéré le raclage de d'os, etc., jusqu'à ce que les traces très sensibles du travail effe apparu, de manière à obtenir la caractéristique du « raclage ».

Ces traces sont très nettes ; elles se composent d'une série cont le long du tranchant utilisé, de petits esquillements, *tous diri face arrière de l'instrument* en position de travail.

Rien n'est donc plus facile que de distinguer une lame, ayant d'une lame ayant « raclé ». La disposition des esquillements différente.

Mais là ne s'arrêtent pas les distinctions.

Un couteau ne se retouche pas, c'est-à-dire qu'on ne cherche aviver la lame après utilisation, car on ne ferait qu'épaissir le et rendre l'outil encore plus inutilisable.

Après émoussage de la lame d'un racloir, l'avivage est au con seulement possible, mais très souvent effectué, même à plusieur successives.

La *retouche d'avivage* de la lame d'un racloir peut se faire d façons, soit au moyen du « bâtonnet retouchoir », soit par pres

L'expérience directe montre qu'un bon racloir à lame vierge p pendant environ trois minutes, au bout desquelles l'esquillement émousse le tranchant au point qu'il ne produit plus d'effet utile.

La retouche s'effectue en faisant sauter une série de petites contiguës et serrées, dirigées dans le même sens que le petit esq d'utilisation.

Le tranchant étant rétabli, le racloir peut encore servir pendant environ deux minutes et, si la matière première n'est grossière, une deuxième retouche peut être appliquée.

Cette fois, à cause de l'ouverture progressive de l'angle du t l'opération utile ne dure guère qu'une minute et l'instrument e vement rejeté, à moins qu'il soit en matière à pâte très fin certains silex ou comme l'obsidienne, auquel cas on peut ri troisième retouche.

L'angle du tranchant s'est alors tellement ouvert qu'une nouv tive de retouche ne pourrait qu'amener une détérioration cor ce qui reste de l'arête utilisée.

Aux temps préhistoriques, comme il n'était pas question d'e mais d'usage réel, les racloirs ont été rejetés le plus souvent l travail à exécuter était terminé, c'est-à-dire *qu'il en a été rejeté stades du travail et de la retouche.* On les retrouve abondamment

les gisements de tous âges, lorsqu'on ne se borne pas uniquement à la recherche des « belles pièces »; ce qui, dans le cas présent, signifie recherche des outils *retouchés au maximum*, lesquels, vu l'accumulation des retouches, prennent un *aspect* taillé, tout en étant désormais inutilisables.

Les auditeurs étant mis au courant de toutes ces particularités par des expériences pratiques, exécutées devant leurs yeux, et ayant saisi tous les caractères du raclage sans ou avec retouche d'avivage, rien n'est plus aisé que de leur montrer ensuite la série complète des racloirs néolithiques, paléolithiques et éolithiques, ce qui leur fournit la preuve que tous les racloirs de tous âges sont construits sur le même modèle, et qu'ainsi il faut les accepter tous ou les rebuter de même, sans exception.

*
* *

Après les racloirs, nous passons à ce que l'on appelle d'habitude et très erronément les grattoirs.

En français, l'idée exprimée par les mots *racler* et *gratter* est à peu près la même, aussi voit-on quantité de préhistoriens confondre les deux opérations et les instruments.

Il suffit de considérer des séries de grattoirs de tous les âges pour voir qu'ils ont toujours été tirés d'éclats ovales, circulaires, triangulaires ou quadrangulaires, accommodés par des retouches très nettes, formant deux encoches latérales pour y placer le pouce dans l'une, le côté de l'index dans l'autre, indiquant donc avec précision la manière dont l'outil doit être tenu.

La préhension faite, on remarque alors que le tranchant se présente *transversalement* à la direction du bras et que l'outil est placé de manière à pouvoir *glisser*, par sa face plate inférieure, sur l'objet à travailler.

Donc, l'opération n'est pas « mal définie » comme le mot « grattage » l'implique; l'instrument agit comme le ferait une *lame de rabot très inclinée* et le tranchant utilisé étant *transversal*, sa position par rapport au bras est donc *perpendiculaire* à la direction du tranchant, du racloir, qui est *longitudinale*.

On comprend facilement que si les deux opérations dites *racler* et *gratter* avaient été similaires, les primitifs ne se seraient pas ingéniés à créer deux types d'outils différents, ayant leurs lames dirigées en sens perpendiculaire.

Dans l'esprit des primitifs les deux opérations étaient tellement différentes qu'ils ont imaginé, dès l'origine, des instruments dissemblables pour les effectuer.

Une ressemblance entre les grattoirs et les racloirs gît toutefois dans la retouche d'avivage, qui se fait exactement de la même façon et donne des résultats identiques.

Ces préliminaires exposés, je fais la présentation de mes instruments, suivis de toute la série néolithique, paléolithique et éolithique, qui montre à l'évidence que le grattoir, avec tous ses caractères spéciaux, a toujours

été semblable à lui-même et qu'il est impossible de distinguer tel gratt éolithique d'un similaire néolithique.

Une fois de plus, la démonstration des caractères communs de tous l grattoirs est faite.

*
* *

Restent les perçoirs et poinçons.

Ce sont aussi, dans la très grande majorité des cas, des instruments n taillés, dérivant simplement de l'accommodation sommaire d'un éc allongé présentant une pointe naturelle ou parfois une cassure accidente oblique déterminant la formation d'une pointe.

Dans bon nombre de cas, si la pointe naturelle convient, elle est imm diatement utilisée et alors, sur les arêtes vives de la pointe, les traces travail de demi-rotation alternative dans les deux sens s'indiquent nett ment par le départ de petites esquilles.

Si le trou est assez profond pour que l'outil s'y maintienne, alors il y rotation continue dans le même sens et les esquilles caractéristiques ne montrent que d'un seul côté sur les arêtes.

Toutefois, le plus souvent, la pointe naturelle ou bien n'existe pas ou insuffisante. Dans ce cas, la pointe est façonnée par quelques coups retouchoir donnés d'un côté de l'éclat; puis, l'outil faisant demi-tour lui-même, des coups de retouchoir dessinent l'autre côté de la poir Celle-ci paraît alors obtenue par deux retouches inverses.

Lorsque la pointe du perçoir est obtenue par accommodation au ret choir, le travail de l'outil laisse moins de traces sur les arêtes que lors celles-ci sont naturelles. Le façonnage donne du reste des arêtes esquil et diffuses qui s'usent et s'émoussent par le travail.

Cela étant, il ne reste plus qu'à faire passer sous les yeux des audite toute la série des perçoirs néolithiques, paléolithiques et éolithiques p démontrer clairement qu'il n'existe entre eux aucune différence essenti C'est à peine si l'on observe quelques nuances.

*
* *

A ce moment, les personnes assistant à la démonstration se trouvent vaincues, par un ensemble de *faits* indiscutables, que *rien* ne distingue percuteurs, les enclumes, les couteaux, les racloirs, les grattoirs et perçoirs provenant des couches quaternaires inférieures ou tertiaires « *à industrie éolithique* », de la grande majorité des instruments simil paléolithiques, les ressemblances, pour une raison qui sera donnée tard, étant précisément frappantes entre l'Eolithique et le Néolithique.

Mais si tous les outils qui viennent d'être énumérés et étudiés son mêmes, à tous les âges, pourquoi créer une industrie éolithique ?

Parce que les outils simples destinés à décupler le travail m humain, et qui sont à peu près les mêmes à toutes les époques, ne son toujours les seuls à former toutes les industries.

Il existe, au contraire, un très important groupe d'industries qui, en outre des percuteurs, des enclumes, des couteaux, des racloirs, des grattoirs et des perçoirs, généralement non taillés, comprennent toute une série d'autres instruments *taillés intentionnellement* et parfois polis, confectionnés dans un but défini et spécialisé.

Ce second groupe, caractérisé par la présence d'instruments taillés, ou d'instruments en os, ou aussi d'instruments polis, est celui qui a été partagé par les préhistoriens, en deux grandes divisions : le Paléolithique et le Néolithique.

Dès lors, le groupe restant, formé uniquement des industries à outils simples, au complet, sans aucun mélange d'instruments intentionnellement taillés ni polis, constitue le **groupe éolithique.**

A part l'absence des instruments taillés, qui sont presque toujours des *armes*, les outils simples éolithiques ne diffèrent donc pas sensiblement de leurs similaires renfermés dans le Paléolithique et dans le Néolithique.

Et dès lors, on se demande pourquoi les oppositions, les controverses, les négations, les tentatives faites pour faire croire que les Eolithes sont quelque chose de tout différent de ce que sont les Paléolithes et les Néolithes.

D'une manière générale, tous les outils simples de toutes les industries sont les mêmes et les seules différences, d'ordre très secondaire, se résument en ce qui suit :

Les outils éolithiques dérivent le plus souvent de rognons naturels ou d'éclats provenant de l'éclatement naturel du silex ou des roches dures analogues. Les percuteurs appartiennent au premier groupe, les enclumes, les couteaux, les racloirs, les grattoirs et les perçoirs, au second.

Puisque ce second groupe, très important, dérive en général d'éclats naturels, les outils ne portent donc pas le bulbe ou conchoïde de percussion, du reste parfaitement inutile en l'occurrence.

Parmi les industries éolithiques actuellement connues, il n'en existe que deux où s'observe une proportion notable d'outils portant le bulbe de percussion.

La première est la plus ancienne, c'est celle du Puy Courny, que je propose d'appeler « *Cantalien* », d'âge miocène supérieur; la seconde est la dernière, celle appelée « *Mesvinien* », du niveau le plus supérieur du Quaternaire inférieur.

Dans le Cantalien, les éclats à bulbes de percussion sont accidentels, en ce sens qu'ils sont produits non intentionnellement par les coups des percuteurs ricochant sur le bord des enclumes, avec enlèvement non volontaire d'éclats portant les caractères de la percussion. Ce sont ces éclats à bords tranchants qui pouvaient être utilisés et qui l'ont été, au moins en partie.

Dans le Mesvinien, au contraire, le débitage des rognons et des blocs de silex était intentionnel à cause de la pénurie d'éclats naturels, de sorte que beaucoup d'outils dérivent d'éclats de débitage, avec bulbe de percussion, ce qui n'a pas empêché, du reste, l'utilisation des éclats naturels existant dans le cailloutis.

Dans le niveau mesvinien, le débitage intentionnel est catégoriquement prouvé par la présence d'une quantité de nuclei très nets.

Un autre caractère de l'Eolithique est que la retouche des outils tranchants (racloirs et grattoirs) se fait au moyen du « retouchoir ».

Pour ce qui concerne le groupe Paléolithique-Néolithique, le débitage est partout très employé pour l'obtention d'éclats et de lames, ce qui ne supprime nullement l'emploi des éclats naturels lorsqu'ils se présentent.

Le caractère spécial au Paléolithique inférieur réside dans le goût mis dans tout ce qui touche au travail de la pierre.

Cette recherche apparaît déjà vaguement dans le Strépyien, elle s'affirme dans le Chelléen et prend toute son ampleur dans les deux Acheuléens.

Grâce à une *retouche* soignée [1], tant d'accommodation que d'avivage, les outils simples prennent assez souvent des contours plus ou moins réguliers, ce qui leur donne un « *aspect* » taillé.

L'Acheuléen concorde véritablement avec l'apogée du travail du silex.

A l'époque paléolithique supérieure ou troglodytique le travail du silex entre en décadence et certains outils, quoique continuant à dériver du débitage, reprennent, pendant le Moustérien et l'Aurignacien, surtout, des aspects éolithiques.

C'est surtout avec le grand groupe néolithique que les affinités éolithiques réapparaissent plus spécialement.

Après le Tardenoisien, nous constatons en effet l'apparition, tant en France qu'en Belgique, d'une industrie dite *Flénusienne*, dont tous les outils rappellent tellement les Éolithes, que je m'y suis trompé à l'origine.

Certes, le Flénusien dérive d'éclats de débitage, mais le dédain absolu de la « forme » ou plutôt de « l'aspect » et la retouche faite au retouchoir, donnent à l'ensemble de cette industrie un facies grossier éolithique étonnant.

Avec le Campignyien le souci de la « forme » réapparaît, les grattoirs prennent un tranchant convexe assez régulier et les « tranchets » acquièrent des apparences de « taille intentionnelle » qui se manifestent aussi dans certains pics et ébauches de haches. Le « retouchoir » est toujours en grand honneur.

Enfin, au Robenhausien a lieu, au moins pour les instruments taillés, une véritable renaissance, qui ne se fait cependant guère sentir chez les outils usuels. Percuteurs, couteaux et racloirs conservent des aspects fort rudimentaires et il n'y a guère que les grattoirs et quelques perçoirs qui ont bénéficié de l'amélioration constatée.

1. Ce genre de retouche ne se fait plus au retouchoir, on l'exécute par d'autres procédés non connus avec certitude et qui répondent à ce qu'on appelle « retouche par pression ».

2. Le mot « forme » n'a nullement ici le sens de « forme déterminée » toujours la même, il signifie simplement recherche dans la régularité des contours, symétrie approximative.

*
* *

Comme on le voit, les « nuances » signalées ci-dessus n'altèrent en rien les grandes lignes.

A toutes les époques, les *outils* éolithiques, paléolithiques et néolithiques ont été les mêmes; leurs caractères généraux, résultant directement du genre de travail auquel ils ont servi, sont restés invariables.

Il n'y a pas à hésiter, il faut tout accepter ou tout rejeter et, dans l'état actuel des choses, cette dernière éventualité serait difficile à réaliser.

Les Éolithes existent donc, parce qu'ils sont en tout semblables aux outils analogues paléolithiques et néolithiques connus et acceptés, et c'est au rassemblement de tous les matériaux nécessaires à la démonstration *en fait*, que j'ai passé tranquillement mon temps alors que la campagne anticolithique battait son plein.

Pour terminer je répéterai ce que j'ai dit en commençant. Je n'ai nullement la prétention d'avoir effectué la démonstration de l'existence des Éolithes dans les lignes qui précèdent. Je compte simplement avoir exposé *comment se fait la démonstration orale.* Ainsi que je l'ai déclaré au Congrès de Monaco, cette démonstration ne peut actuellement se faire qu'à Bruxelles, devant les riches matériaux rassemblés à cet effet.

Depuis Monaco, les conditions n'ayant pas changé, ma déclaration reste la même.

Les critiques[1] que certains préhistoriens ou anthropologues ont cru devoir m'adresser, dans leurs comptes rendus du Congrès, de n'avoir pas transporté la question et mes matériaux dans une ville lointaine, m'ont donc laissé absolument indifférent.

C'est à Bruxelles que viennent tous ceux qui veulent se former une idée précise et pratique des Éolithes; c'est à Bruxelles qu'il faudra continuer à venir tant que des matériaux équivalents ne seront pas réunis dans tous les centres où l'on s'intéresse sérieusement aux progrès de la science.

*
* *

Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai appris du Dr F. Noetling, en mission en Tasmanie, qu'il venait de découvrir une quinzaine de « stations » des Tasmaniens, massacrés pendant les cinquante premières années du siècle dernier.

1. Ces critiques étaient pour le moins peu raisonnables et injustes, car d'abord j'avais prévenu M. le Secrétaire général Dr Verneau qu'allant à Monaco pour y étudier les cavernes de Grimaldi, puis à mon retour la Dordogne, la Vézère et le Cantal, je ne me souciais aucunement de colporter avec moi des matériaux encombrants qui n'auraient servi à rien de sérieux devant une nombreuse assemblée. D'autre part, les personnes qui ont cru pouvoir me critiquer avaient sans doute perdu de vue que les matériaux dont il s'agit sont la propriété du Musée Royal d'Histoire naturelle de Bruxelles et que, par conséquent, je n'en ai pas la libre disposition.

L'explorateur allemand a été grandement surpris de constater l'ide complète de l'industrie de pierre des Tasmaniens actuels avec celle populations éolithiques d'Europe et d'Afrique, d'âge tertiaire et qu naire inférieur.

M. le Dr Noetling ayant bien voulu envoyer au Musée de Bruxelles magnifique série d'instruments de pierre de Tasmanie, j'ai pu vérifier moi-même l'identité réellement étonnante existant entre les outils ta niens et ceux, par exemple, du Reutélien d'Elonzes ou du Mesvinie l'exploitation Helin, à Spiennes.

Après l'ensemble de preuves matérielles et scientifiques que je d'exposer ci-dessus, voici donc maintenant acquise « *en fait* » la n certaine de la persistance, à l'époque actuelle, de populations à carac anatomiques primitifs, qui en sont encore purement et simplement au industriel des premiers temps de l'Humanité et qui se sont servies d outils sous les yeux de nos contemporains.

Voilà donc révélé le *critérium* tant réclamé par les adversaires Eolithes. Il est donc à présent certain que les indigènes tasmanien notre temps ont confectionné et utilisé des milliers d'Eolithes sous les de leurs « civilisateurs ».

En écrivant l'article ci-dessus, je n'avais certes pas l'espoir de vo confirmer si promptement et si péremptoirement la thèse que je déf

La « *question* » des Eolithes est donc bien définitivement résolue, ceux qui se refusaient systématiquement à admettre les preuves sci fiques et matérielles que j'avais rassemblées pour démontrer l'ori humaine des Eolithes se verront maintenant forcés d'accepter comme truments indiscutables les pierres utilisées par les Tasmaniens, effectuer les cinq opérations primordiales du travail humain : fra couper, racler, gratter et percer, sans adjonction d'autres instrum « intentionnellement taillés ». Je compte publier bientôt un travail sp sur l'industrie de pierre des Tasmaniens, telle qu'elle vient d'être dév par les fructueuses recherches du Dr F. Noetling.

LIVRES ET REVUES

Dr Henri Martin. — *Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de La Quina (Charente).* 1er fascicule. *Ossements utilisés.* In-4° de VII et 67 p., avec 14 planches en phototypie. Paris, Schleicher frères, 1907.

La station de La Quina, découverte par Gustave Chauvet et Vergnaud en 1872, a reçu, depuis, la visite de nombreux chercheurs, parmi lesquels nous pouvons citer : Condamy, Ph. Ramonet, Fournier, de Laurière, E. Rivière et Perrier du Carne. Presque tous les collectionneurs de la région y ont recueilli quelques échantillons des silex taillés qu'on y rencontre en si grande abondance. C'est surtout à partir de 1881, lorsqu'on a établi la route de Pontaroux à Villebois-Lavalette, que les récoltes sont devenues fructueuses, les travaux nécessités par sa construction ayant mis à découvert une partie des couches archéologiques.

Mais, malgré les fréquentes recherches qui y avaient été faites, le gisement était à peine effleuré lorsque mon excellent ami Henri Martin, secrétaire de la Société Préhistorique de France, entreprit, en 1905, son exploration. Dès les premières journées de fouilles, il se rendit compte du haut intérêt que présentait cette riche station moustérienne. Persuadé qu'elle pouvait lui fournir non seulement de belles et nombreuses séries d'instruments, mais aussi d'utiles renseignements sur l'évolution industrielle des temps fort reculés auxquels elle appartient, il résolut de l'étudier avec toute l'attention et toute la méthode désirables. Afin de ne pas courir le risque d'être dérangé ou arrêté dans son entreprise, il commença par se rendre acquéreur du terrain, qu'il fit aussitôt enclore d'un grillage et dont il confia la surveillance au garde champêtre. Ces sages précautions prises, il se mit à l'ouvrage.

Tantôt seul, tantôt en collaboration avec Louis Giraux, ou en compagnie de quelques collègues de la Société Préhistorique aimablement invités par lui, Henri Martin poursuit, chaque fois que ses occupations lui laissent quelques loisirs, l'examen minutieux des dépôts archéologiques dont il s'est assuré la possession pour le plus grand profit de la science. La besogne, il faut le reconnaître, n'est pas toujours facile. Des coups de mine sont souvent nécessaires pour débarrasser la place des gros blocs éboulés de la falaise, qui ne saurait être conservés sans danger pour les fouilleurs. Dans ces conditions, il est impossible d'aller vite; mais ce n'est pas là un grand inconvénient. On sait par expérience, expérience malheureusement trop fréquente, que les fouilles les plus rapides ne sont pas les plus profitables. Il s'écoulera donc, très vraisemblablement, quelques années avant que le gisement soit épuisé.

Bien que les recherches n'en soient encore qu'à leurs débuts, des résu fort importants ont déjà été obtenus. Ne voulant pas tarder davant les faire connaître, Henri Martin s'est décidé à publier de suite un pre fascicule de la très complète monographie qu'il se propose de consac la station de La Quina.

Dans ce fascicule, il est spécialement question des ossements po des traces d'utilisation industrielle récoltés par l'auteur au cours d premières fouilles.

Les fascicules qui suivront comprendront l'étude d'autres os ut par l'homme, de certaines mutilations, de la faune et de l'industrie lit

La livraison qui vient de paraître contient tout d'abord quelques cations sur le gisement : sa situation, l'historique des fouilles qui été pratiquées, la stratigraphie de la partie explorée.

Située dans le bassin de la Gironde, sur la rive gauche du Voultr station moustérienne qui nous occupe tire son nom du moulin de La Q qui se trouve à proximité, dans le même vallon, sur la rive oppos ruisseau.

Elle s'étend au pied d'une falaise de calcaire sénonien, qui devait an nement surplomber, formant ainsi un véritable abri. Un talus en assez raide, descendant jusqu'au fossé de la nouvelle route, cache pl la moitié de la hauteur du rocher. Henri Martin a reconnu dans ce une superposition de couches à peu près semblable à celle observée p demment par Chauvet (fig. 126).

Nous y voyons, en allant de haut en bas :

1° Une *couche moderne* (H), composée de terre végétale peu épaisse, r vrant tout le talus, en suivant son inclinaison. Sa surface est couverte fourré de noisetiers et de ronces, ainsi que d'une mousse épaisse.

2° Une *couche d'éboulements* (E), formée de gros blocs détachés du plomb et de menus éléments calcaires provenant de l'effritement falaise. Cette épaisse nappe calcaire, qui paraît occuper toute l'étendu gisement, recouvre les couches archéologiques, avec lesquelles elle e contact direct. En s'opposant aux remaniements, elle a mis les d moustériens à l'abri de tout mélange postérieur.

3° Un *dépôt argileux* (A), plus ou moins puissant. « Il peut, dit Martin, se diviser en deux horizons. L'un supérieur, qui comprend couches : la superficielle, de 0 m. 15, dont l'argile est sableuse, fri jaunâtre, contient très peu de silex; on y rencontre quelques osseme patine noire; l'autre couche, épaisse de 0 m. 35, formée d'argile noir grasse, renferme les vestiges d'une industrie très perfectionnée, où l'a dance des traces humaines est vraiment extraordinaire. Cette co contient de nombreux ossements, parmi lesquels ceux du cheval e renne dominent. Elle correspond à la fin du moustérien et j'ai cru d lui donner le nom de *Couche à ossements utilisés*, car c'est là et au son de la couche sous-jacente que j'ai découvert les ossements si cu utilisés par l'homme.

« La couche argileuse inférieure est sableuse, d'une teinte verdâtre.

épaisseur, variable, est en moyenne de 0 m. 45. Il y a entre les deux niveaux une démarcation assez tranchée.

« Au contact de ces couches, l'industrie atteint son maximum d'abondance : les lames, les pointes triangulaires, les racloirs, les percuteurs, les boules calcaires, les os utilisés, les débris de l'ancienne faune s'y trouvent confondus dans un enchevêtrement extraordinaire. »

4° Un *dépôt sableux* (S), composé de sable jaune clair, formé en grande partie d'éléments très fins de quartz roulés et de petits fragments de calcaire. On est là en présence d'un dépôt d'alluvions anciennes du Voultron qui doit avoir une assez grande épaisseur, car un sondage de 0 m. 80 n'en a pas atteint le fond.

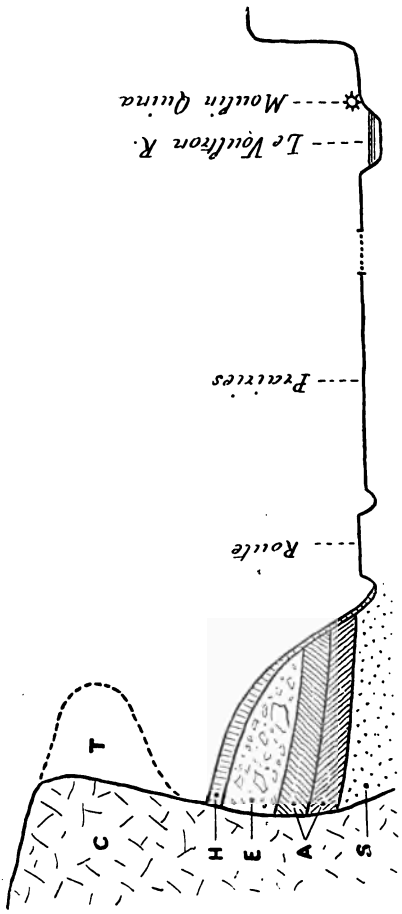

Fig. 126. — Coupe de la vallée du Voultron au niveau de la station moustérienne de La Quina (Charente). C, falaise de calcaire sénonien (Crétacé supérieur). — T, ancien surplomb éboulé. — S, sables (Alluvions anciennes du Voultron). — A, argiles, se divisant en deux couches principales (Gisement moustérien). — E, éboulis calcaire, formé aux dépens de la falaise. — H, terre végétale.

L'industrie qu'on rencontre au contact de cette couche sableuse et de la couche argileuse inférieure a une physionomie particulière. On trouve à ce niveau des grands racloirs, des hachoirs volumineux, des pièces taillées sur les deux faces ayant une vague analogie avec les coups de poing acheuléens. C'est, comme le dit fort bien Henri Martin, une industrie de transition, qui ne peut être rapportée ni à l'acheuléen ni au moustérien caractéristique. Ces pièces se montrent aussi dans la partie supérieure de la couche sableuse, mais elles y sont rares.

Même faune qu'au-dessus : cheval, renne et bovidés, mais moins abondante. Pas d'ossements utilisés, ce qui fait dire à l'auteur : « l'absence significative de ces outils permet d'établir une différenciation encore plus grande entre le niveau prémoustérien qui correspond au dépôt sableux et le dépôt argileux dont la base est franchement moustérienne, et dont le sommet répond à un moustérien perfectionné ».

Après avoir décrit le gisement, Henri Martin passe à l'examen de utilisés, qui constitue la partie capitale du très intéressant travail nous analysons.

Les entailles bizarres qu'il a reconnues sur un certain nombre d'o ments de La Quina, traces incontestables d'utilisation industrielle qu'i le premier à signaler, dans la séance du 26 avril 1906 de la Société Pr torique de France, y sont étudiées avec un soin tout particulier.

De fort belles planches, reproduisant exactement d'excellentes pl graphies de l'auteur, permettent de se rendre compte de ce que son curieuses incisions, aussi bien qu'on pourrait le faire en ayant en ma originaux. Celles-ci se voient même, dans la plupart des cas, plus nette sur les phototypies que sur les os, grâce à l'habile mode d'éclai employé. Quelques agrandissements photographiques directs en mon encore mieux les particularités.

Les traces observées consistent généralement en hachures ayant direction presque transversale par rapport au grand axe de l'os, so superposées, et localisées dans des régions à peu près constantes. Martin les a retrouvées à La Quina sur cinq sortes d'ossements, spé ment choisis par les paléolithiques :

1. L'extrémité inférieure de l'humérus du cheval et de certains bo
2. La première phalange du cheval.
3. Les premières phalanges du bison et d'autres ruminants.
4. Quelques métacarpiens et métatarsiens de renne et de cheval; un néum de cheval.
5. Des fragments de diaphyses.

Dans le premier groupe, l'épiphyse inférieure a été intentionnell isolée du corps de l'os, et c'est presque toujours sur la grosse mass culaire désignée sous le nom de trochlée que se trouvent concentr mutilations.

Sur les os du deuxième groupe, elles occupent uniquement la face rieure, et plus particulièrement sa portion supérieure.

Les pièces du troisième groupe présentent, en général, un centre d'utilisation, situé dans la région supérieure de leur face latérale e Ce n'est qu'exceptionnellement que les zones hachurées intéressent d points de l'os.

Quant aux deux derniers groupes, ils comprennent divers os fréquemment utilisés.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des divers aspects que pr ces traces d'utilisation. Pour en avoir une exacte idée, il faut lire l criptions très claires qu'en donne Henri Martin et voir les figures p qui les accompagnent.

Qu'il nous suffise de dire que, sauf quelques très fines rayures lon nales, qui semblent résulter de raclages opérés à l'aide d'un instrum silex, les entailles qu'on observe sur les ossements moustériens général transversales, plus ou moins profondes, et ont selon toute ap été produites par écrasement.

On remarque dans le nombre des degrés divers d'utilisation. Sur certains exemplaires, il n'y a que quelques incisions très nettes et très distinctes. Sur d'autres elles se multiplient et se confondent. Enfin les pièces ayant servi plus longtemps ont subi une perte importante de substance. Il s'est formé à la longue aux endroits usés un plateau et parfois même une dépression, dont la surface profondément mâchée ressemble un peu à celle des planches à hacher ou des étaux de boucher.

A quoi ont pu servir ces ossements? Bien qu'il soit difficile de répondre d'une façon précise à cette question, on peut, cependant, supposer qu'ils ont dû tenir lieu d'enclumes ou de billots. Ce sont en effet les os présentant naturellement les meilleures conditions de stabilité qui ont été employés de préférence. Les seuls os qui font exception à cette règle sont les extrémités d'humérus, chez lesquels cette stabilité a, du reste, été obtenue artificiellement en brisant avec soin la diaphyse. Tous offrent une excellente surface amortissante pour le travail du bois ou pour le décharnement des os au moyen de couteaux ou de racloirs en pierre. Cette surface peut aussi fournir un point d'appui à la fois solide et élastique dans la taille du silex par pression.

Le dernier de ces emplois me paraît le plus vraisemblable. Il explique mieux que les autres les traces relevées sur les ossements de La Quina. C'est bien en appuyant énergiquement un corps dur sur la surface de l'os qu'elles ont dû être obtenues, ainsi que j'ai eu l'occasion de m'en convaincre par les expériences que j'ai faites.

En pressant fortement avec les deux pouces un éclat de silex sur une première phalange de veau, j'en ai fait partir une série d'esquilles. Ce travail a transformé l'éclat en racloir, et il est resté sur l'os frais des traces absolument semblables à celles des ossements moustériens.

A. DE MORTILLET.

F. TAVARES DE PROENÇA. — *Essai de classification des dolmens portugais.* Coïmbra, 1906.

Note préliminaire sur les monuments mégalithiques du Portugal présentée, en 1906, au Congrès préhistorique de France, session de Vannes, par Tavares de Proença.

Les dolmens sont particulièrement abondants en Portugal. Un certain nombre d'entre eux ont été fouillés, mais sans grande méthode la plupart du temps. Aussi ne pouvons-nous que féliciter notre jeune et actif collègue de l'heureuse idée qu'il a eue de reprendre leur étude.

Grâce surtout à ses observations personnelles, il a pu établir l'essai de classification suivant, qu'il est d'ailleurs tout disposé à modifier et à compléter, s'il est nécessaire, d'après les observations nouvelles qu'il pourra faire et les indications qu'on voudra bien lui adresser.

Classification des dolmens portugais.

Quant à l'ensemble.	Tumulus. Antas. Antellas. Antinhas.	
Quant à l'époque.	Préhistoriques. Protohistoriques.	(Pierre.) (Cuivre.) (Bronze.)
Quant aux dimensions.	Grands. Petits.	(Tumulus.) (Antas.) (Antellas.) (Antinhas.)
Quant aux matériaux.	Calcaire. Granit. Schiste. Grès.	
Quant à l'apparence.	Couverts. Découverts.	(Avec table.) (Sans table.)
Quant à la composition.	Simples. Composés.	(Chambre.) (Chambre et galeri
Quant à l'état.	Complets. Incomplets.	
Quant à la forme de la chambre.	Circulaires. Polygonaux.	
Quant au type.		
Quant à l'intégrité.	Intacts. Profanés. Vides. Détruits.	
Quant au contenu.	Meublés. Violés. Vidés.	
Quant à l'orientation.	Normaux. Anormaux.	(N.-E. — S.-O.).

A. DE M.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — IX. — SEPTEMBRE 1907

SOMMAIRE

A. de Mortillet. — ÉTUDE SUR QUELQUES DOLMENS DE L'HÉRAULT. (*Avec 17 fig.*).

Capitan et Dumas. — LES CONSTRUCTIONS AUTOUR DES DOLMENS. (*Avec 2 fig.*).

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dai seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un c de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sou: couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est acco gnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues diques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteu courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et gères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvan utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiqu

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Par

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planche: texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 p hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figu —planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 fi — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors te 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planche 8 xte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 p cors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et hhes hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 f — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planch texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planch texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 pl hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et ches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 page 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*.....	Anthropologie préhistoriqu
Georges Hervé.....	Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologiqu
A. de Mortillet.....	Technologie ethnographiqu
Papillault.....	Sociologie.
Fr. Schrader.....	Géographie anthropologiqu
Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier*.

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *R. Dussaud, J. Huguet et E. Rabau*

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

COURS DE TECHNOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE

ÉTUDE
SUR QUELQUES DOLMENS DE L'HÉRAULT

Par A. DE MORTILLET

Les dolmens sont fort abondants dans le département de l'Hérault. Ils ont depuis longtemps attiré l'attention des archéologues. Jules Renouvier en avait déjà reconnu une trentaine vers 1840. Les listes dressées depuis par la Commission de la Topographie des Gaules, publiées en 1876 dans la *Revue archéologique*, en indiquent 65. Une liste envoyée à cette revue, en 1879, par Cazalis de Fondouce, porte leur nombre à 113. L'inventaire fait en 1880 par la Commission des Monuments Mégalithiques donne le chiffre de 115. D'après un relevé des dolmens de France que nous avons publié en 1900, l'Hérault occuperait, parmi nos départements, le 9e rang, avec 133 monuments[1]. La même année, Cazalis de Fondouce[2], complétant ses listes antérieures, arrivait à un total de 171 ou 184, ce qui ramènerait le département qui nous occupe au 7e rang.

En revanche, les menhirs sont rares dans l'Hérault. Un actif explorateur du Larzac méridional, Carles, n'en connaît que 4 dans cette région, où il compte environ 90 dolmens. De son côté, notre savant collègue Cazalis de Fondouce ne signale, dans son inventaire de 1900, que 11 menhirs pour tout le département.

Mais revenons aux dolmens. En France, trois roches très distinctes ont principalement été employées à leur construction : le granite, le grès et le calcaire.

Si l'on examine avec attention les dolmens des régions calcaires

1. A. de Mortillet, *Distribution géographique des dolmens et des menhirs en France* (*Revue de l'École d'anthropologie*, 1901).
2. Cazalis de Fondouce, *L'Hérault aux temps préhistoriques*, 1900.

du Midi, ceux surtout qui sont en bon état de conservation, on qu'ils ne diffèrent pas autant des grands monuments des a parties de notre pays qu'on est en général porté à le croire.

Partout on retrouve les mêmes éléments constitutifs et parfo mêmes particularités. Une série de dalles dressées formen caveau funéraire, que recouvrent une ou plusieurs tables el précède souvent un vestibule ou couloir d'accès.

La forme et les dimensions de la chambre, ainsi que son mo fermeture, sont très variables, mais ces différences ne correspo pas à des aires géographiques spéciales.

C'est toujours la même architecture. Tout au plus distingu dans certaines régions quelques dispositions particulières, n tant d'ailleurs que sur des détails de construction qui ne mo en rien les caractères généraux.

Les entrées formées d'une dalle percée ou échancrée, po citer qu'un système de fermeture très typique, se rencontren les contrées les plus diverses.

En ce qui concerne la forme de la chambre, nous savons diversité elle peut offrir sur une étendue fort restreinte. Les rons de Carnac sont à cet égard particulièrement éloquents.

Comme les imposants monuments en granite de la Bretag modestes dolmens en calcaire du Midi étaient primitivemen recouverts d'un tumulus, qu'un petit nombre d'entre eux seul ont conservé en totalité, ainsi que nous le verrons plus loin.

Quant aux proportions des chambres sépulcrales, si, dan dernière région, elles sont d'ordinaire beaucoup plus exiguë tient tout bonnement à ce que les dalles calcaires dont ell faites se prêtaient mal à la confection de grands monumen suite de leurs faibles dimensions et de leur manque de solidité la roche calcaire, plus dure, plus résistante, se divise en p plus volumineuses, comme à Chirac, dans la Lozère[1], on c de suite l'existence de monuments de proportions un peu réduites et se conservant mieux.

Ayant eu, à diverses reprises, l'occasion de voir bon nom mégalithes de l'Hérault, nous allons choisir, parmi les con que nous avons visitées, celles qui possèdent les dolmens

1. A. de Mortillet, *Les monuments mégalithiques de la Lozère*, 1905, p

nombreux ou les plus intéressants. Quatre d'entre elles suffiront pour donner une idée d'ensemble de ces monuments. Une, celle de Minerve, est située au S.-O. du département et fait partie de l'arrondissement de Saint-Pons. Les trois autres se trouvent au N. et appartiennent à l'arrondissement de Lodève.

SOUMONT

(*Canton et arrondissement de Lodève*).

Suivant Vinas[1], il existait quatre dolmens sur la commune de Soumont, dans le voisinage immédiat de l'ancien prieuré Saint-Michel-de-Grammont : « Un très beau et très complet, moins le tumulus, avec une porte semblable à celle d'un four. Un second également complet au S., sur le chemin d'Usclas. Tout auprès on en voyait deux autres, dont un portait une rigole ; mais on les a détruits pour employer la pierre à la construction d'un lac voisin. » Le propriétaire a pu sauver les deux premiers, qui sont encore en bon état.

Mais, d'après Cazalis de Fondouce[2], un seul de ces monuments, le premier, appartiendrait à Soumont ; les trois autres se trouveraient sur le territoire de la commune limitrophe de Saint-Privat. Très rapprochés, malgré cela, ils formaient à eux quatre le groupe dit du *Belvédère de Grammont*, situé sur les contreforts méridionaux du plateau du Larzac.

Nous ne décrirons ici que celui qui dépend de Soumont. C'est d'ailleurs le mieux conservé et le plus intéressant des deux encore existants.

Dolmen de Coste-Rouge. — Il est situé au S. de l'Abbaye de Gramont (ou Grandmont), à la lisière du bois de Coste-Rouge, sur un petit promontoire qui domine le vallon du ruisseau du Rivernoux.

Sa chambre est formée par quatre supports : deux grands, mesurant l'un 3 mètres, l'autre 3 m. 40 en longueur, et de 0 m. 20 à 0 m. 35 d'épaisseur ; deux petits, larges de 1 m. 27 et 1 m. 35, placés entre les grands (fig. 127). Elle a intérieurement : de 1 m. 60 à 1 m. 70 de largeur

1. Léon Vinas, *Mémoire sur les monuments druidiques de l'arrondissement de Lodève*, dans *Compte rendu des Assises scientifiques de la Narbonnaise occidentale* tenues à Lodève le 3 décembre 1866.
2. P. Cazalis de Fondouce, *L'Hérault aux temps préhistoriques*, 1900.

au niveau du sol, 0 m. 90 seulement de largeur dans le haut, de longueur en bas, 1 m. 40 de longueur dans sa partie supé 1 m. 70 de hauteur vers l'entrée et 1 m. 87 de hauteur au fon

La petite dalle dressée qui la ferme au S.-O. a été percée à d'une ouverture en bouche de four, de 0 m. 52 de largeur sur de hauteur, par laquelle on peut, en rampant, s'introduire monument (fig. 129). N'ayant pu faire aucun sondage, nous ig

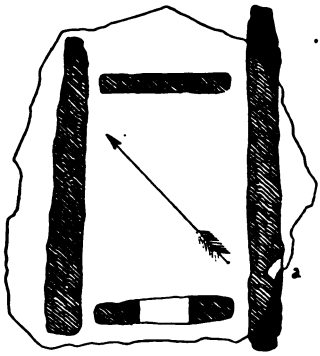

Fig. 127. — Plan.

Fig. 128 — Dessus de l

Fig. 129. — Face S.-O.

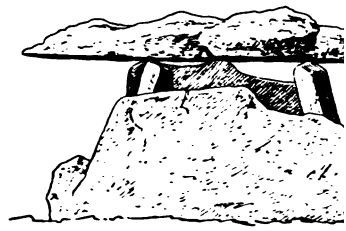

Fig. 130. — Face N.-O.

Dolmen de Coste-Rouge, à Soumont (Hérault). Echelle : 1/75e.

si cette ouverture consiste en une simple échancrure ou en complet.

Sur la face extérieure et au bas du support constituant S.-E. on remarque une cavité conique de 0 m. 25 de diai environ 0 m. 20 de profondeur, qui paraît être un commence perforation abandonnée avant son achèvement (fig. 127 *a*).

Une belle table de 3 m. 25 de longueur sur 3 mètres de plus grande largeur recouvre la chambre. Sa plus forte épaisseur est de 0 m. 50. La face inférieure est plate, tandis que la face supérieure est bombée et mamelonnée. On y voit trois cuvettes naturelles de forme plus ou moins ovale, mesurant à peu près 35 centimètres de long, 30 de large et de 20 à 25 de profondeur. Deux de ces cavités sont reliées aux bords de la pierre par des rigoles taillées de main d'homme (fig. 128).

Il n'y a plus traces du tumulus. Cependant, quelques blocs placés assez régulièrement au S. du dolmen (fig. 127) pourraient avoir fait partie de l'amas de pierres qui devait le recouvrir.

Les terres sur lesquelles se trouvent ce dolmen et le dolmen voisin font actuellement partie du domaine de Gramont, qui appartient à M. Alexandre Vitalis, fabricant de drap à Lodève. Ces deux dolmens sont en grès rouge permien, roche solide et résistante; ils peuvent, par conséquent, se conserver fort longtemps.

Celui de Coste-Rouge, le plus connu, est déjà représenté sur une excellente lithographie de J.-B. Laurens [1], publiée en 1837. Il a été décrit en 1841 par J. Renouvier [2], et depuis souvent cité et figuré.

La Vacquerie

(*Canton et arrondissement de Lodève*).

Cette commune est entièrement située sur le Larzac, ce vaste et aride plateau calcaire d'une altitude moyenne de 700 mètres, qui occupe la partie septentrionale de l'arrondissement de Lodève et s'étend dans le département de l'Aveyron jusqu'à Millau.

Vinas y a, dès 1866, signalé 16 ou 17 dolmens :

Un ruiné, non loin de la route qui va de La Vacquerie au Mas de Bedos et de celle qui va du Mas de Bedos à Saint-Maurice, dans le champ de M. Villar dit *las Fadas* (les Fées).

Deux, dont un de grandes dimensions (une pierre seule a 3 mètres de long sur 2 mètres de large), sur le chemin de La Trivale (Trivalle ou Tribale) à Férusac (ou Ferrussac), auprès du champ appelé *l'Esquirol* (l'Écureuil).

1. J. Taylor, Ch. Nodier et Alph. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, 2e vol., 2e partie, pl. 264 quinq., Paris, 1837.
2. Jules Renouvier, *Monuments divers pris dans quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc*, 1841.

Il y en avait un autre dans la même direction, auprès de La Tri mais il a été détruit vers 1866 en défrichant.

Deux assez remarquables dans la plaine d'Azirou, au lieu dit *Bertas das Chis* (Le Buisson des Chiens).

Trois ou quatre sur le versant de la Sérane (ou Seranne), ter Saint-Martin-de-Castries, à *Pioch-lou-Net*.

Un à Puech-Agut, au N.-E. des Huttes.

Quatre entre La Vernède et le Mas de Jourde (ou Jourdes), s terroir de Sablières.

Un très remarquable vis-à-vis Les Crozes, sur le chemi La Vacquerie à La Vernède.

Enfin un dolmen composé de deux pierres appuyées l'une c l'autre, que Vinas cite sans donner d'indication précise. Nous ve plus loin où il se trouve.

En 1900, Cazalis de Fondouce a porté leur nombre à 19 ou en mentionne notamment :

Trois sur le terroir du Mas de Jourde, tènement de C roque.

Un au S. du précédent, au-dessus de la Jasse de Canaguier.

Deux dans un tumulus autrefois entouré d'un cercle de pier 15 mètres de diamètre, sur la limite des domaines de La Vern des Sablières.

Un en partie détruit, au-dessus du Mas de la Figuière (Figuières), tènement dit *Lou Roc Blan de la Figuière*. Sur la ta ce dolmen est bâtie la borne qui sépare les terres du Mas Figuière de celles du Mas de Jourde.

Dans une série d'articles publiés en 1901 par *l'Indépend Lodève*, Carles [1], instituteur à Saint-Pierre-de-la-Fage, qui couru en tous sens le Larzac méridional, indique pour la cor qui nous occupe 27 tombeaux préhistoriques; mais il faut qu'il comprend dans ce total une douzaine de tumulus, ne nant peut-être pas tous des chambres mégalithiques.

Voici, du reste, les renseignements topographiques qu'il fo ce sujet. Ils compléteront utilement ceux déjà donnés :

Au pied des Crozes, non loin du dolmen signalé par Vinas, tumulus assez large sur lequel on remarque six grandes d

1. Carles, *Le Larzac préhistorique*, dans *L'Indépendant de Lodève*, 1 26 mai, 2 et 9 juin 1901.

demi enterrées. Ces dalles proviendraient de trois dolmens qui existaient, côte à côte, sous ce tumulus.

Sur la colline qui se trouve au-dessus de ces dolmens, à droite du chemin de La Vernède, on voit un tumulus assez grand, construit avec des pierres d'un certain volume. A côté était un four à chaux, sur les ruines duquel les bergers ont greffé une haute *cazelle* [1]. Les pierres qui ont servi à construire le four à chaux et à élever la cazelle ont sans doute été empruntées au tumulus, ce qui en a diminué la hauteur.

A 30 mètres à l'E. de ce tumulus, on en voit un autre plus petit, surmonté d'une cazelle.

A 2 kilomètres et demi de La Vacquerie et à 100 mètres sur la gauche du chemin qui va à Vissec, au terroir du Mas de Jourdes, dolmen de grandes dimensions, l'un des plus remarquables du plateau. Il est dans un tumulus de 1 m. 40 de haut. Toutes les dalles sont entières et en place, sauf la table qui a glissé sur le côté gauche. Le support de tête a 2 m. 15 de haut; la plus grande des dalles latérales, 3 m. 55 de long sur 1 m. 75 de large. La table a 3 m. 30 de long, 2 m. 55 de large et 0 m. 40 d'épaisseur. La largeur intérieure de la chambre, mesurée à la tête, est de 1 m. 50.

A 50 mètres plus bas, autre dolmen, beaucoup plus petit.

A 200 mètres au S.-O. de ce dernier, il en existe un troisième, dépourvu de sa table, et dont les dalles latérales s'appuient l'une contre l'autre. C'est celui indiqué par Vinas.

Un quatrième se trouve à 200 mètres plus loin dans la direction de l'O., sur la colline opposée.

Près de Figuières, au tènement du Roc-Blanc, dolmen servant, comme nous l'avons vu, de limite.

Autre au lieu dit Puech-Agut, près du hameau des Huttes.

Au S.-O. du Mas de Jourdes, au milieu de la plaine, tumulus de 11 mètres de diamètre.

Du côté du Mas de Bedos, dolmen ruiné (*Voir* : I).

Sur les collines qui s'étendent au N.-E. et à l'E. du village de La Vacquerie, cinq petits tumulus qui occupent les points culminants. L'un d'eux se trouve à la cote 769 de la carte de l'État-Major.

1. Abri en pierre construit par les bergers.

Près de Férussac, sur le chemin de La Trivalle, beau d plus grand du Larzac (*Voir* : III).

A 200 mètres de ce dernier, du côté de La Trivalle, autre dimensions moyennes (*Voir* : II).

A 100 mètres plus loin, toujours dans la direction de La petit tumulus d'où émerge le bout d'une dalle.

Enfin, à 200 mètres au N. du grand dolmen, on en voit trième ruiné, dont une seule dalle est en place.

Sur la colline qui se trouve à l'O. de La Trivalle, quat tumulus, trois sur le point culminant, à la cote 820, le 150 mètres plus bas.

Près de la ferme de Saint-Martin-d'Azirou, sur le pencha colline, grand dolmen entier, avec tumulus (*Voir* : IV).

Quant aux dolmens indiqués par Vinas au lieu dit *Lou Be Chis*, dans la plaine d'Azirou, Carles les a vainement cher ont peut-être été détruits.

Ayant visité et mesuré quelques-uns de ces monumen allons pouvoir en donner une description plus détaillée qu publiées jusqu'à présent.

I. *Dolmen du Mas de Bedos.* — Ce dolmen est situé dans formé par les deux routes qui du Mas de Bedos se dirige vers La Vacquerie et l'autre vers Saint-Maurice, à quelq taines de mètres à l'E. du Mas.

Il est dépourvu de sa couverture. Les supports, au nor quatre, sont encore en partie enfouis dans un tumulus com pierraille, qu'ils ne dépassent que de 0 m. 90, 1 mètre et 1 m quatrième est renversé. Ils forment une chambre ouverte à l'(longue de 2 m. 70 et large de 1 m. 32 à 1 m. 40. La paroi d comprend deux supports, mesurant l'un 2 m. 10, l'autre 0 m longueur. Le support unique qui est en face est long de Celui du fond, placé entre les parois latérales, n'a que Toutes ces dalles sont assez irrégulières et assez minces; leu seur varie entre 0 m. 12 et 0 m. 25.

II. *Férussac* : *Dolmen n° 1.* — Dolmen de faibles dimension à quelques mètres à gauche du chemin qui, partant de la r La Vacquerie à La Trivale, conduit à Férussac, à un kilo peine avant d'arriver à cette dernière localité, près du ch l'*Esquirol*.

Le tumulus qui le recouvrait n'a pas complètement disparu.

La chambre, orientée de l'E. à l'O. et de forme rectangulaire, mesure intérieurement 1 m. 28 de long sur 1 mètre de large. Fermée de tous les côtés, elle comprend 6 supports : 2 au N., 2 au S., 1 à l'E. et 1 à l'O., dont la longueur respective est de 1 m. 10 et 0 m. 95 pour les premiers, de 0 m. 50 et 1 m. 35 pour les seconds, de 0 m. 73 pour le cinquième et de 0 m. 80 pour le sixième. Epais de 0 m. 12 à 0 m. 18, ils dépassent la surface actuelle du tumulus d'environ 1 mètre.

La table qu'ils supportaient, dont le dessus est très accidenté, a comme dimensions : 2 m. 47 de long, 2 m. 10 de large et environ 0 m. 30 d'épaisseur. Elle a été déplacée par des fouilleurs et ne repose plus que sur le côté N. de la chambre, qu'elle ne recouvre qu'incomplètement.

III. *Férussac* : *Dolmen n° 2.* — A 200 mètres à peu près du dolmen précédent, toujours sur la gauche du chemin de Férussac, est un second dolmen, plus grand que le premier, mais également dégradé. Comme dans celui-ci, la table de recouvrement est aujourd'hui inclinée à l'extérieur et appuyée contre une des grandes parois latérales. C'est une forte et belle dalle de 4 m. 50 de long, 2 mètres de large et 0 m. 45 d'épaisseur.

Au-dessous était une chambre de 1 m. 34 de longueur sur 1 m. 10 à 1 m. 20 de largeur et 2 m. 50 de hauteur. Les quatre supports qui en constituent les parois n'émergent extérieurement que de 0 m. 86. La chambre est donc encore enterrée de plus de 1 m. 60 dans le tumulus, qui devait avoir primitivement au moins 3 mètres de hauteur.

Vu d'une certaine distance, ce monument paraît pourtant construit sur le tumulus. Cela provient de ce que le dolmen a été élevé sur une petite éminence naturelle, augmentée encore par ce qui subsiste du tertre artificiel qui le recouvrait. En enlevant une partie de cet amas de pierraille, on a mis à découvert le sommet du monument, sans atténuer sensiblement la hauteur apparente du tertre.

Les supports des deux grands côtés de la chambre ont d'assez fortes dimensions : le premier, au S.-S.-E., a 4 m. 30 de longueur; celui qui lui fait face, moins long mais plus épais, a encore plus de 3 mètres. Ceux qui ferment les petits côtés n'ont que 1 m. 15 et 0 m. 48 de largeur.

IV. *Dolmen de Saint-Martin.* — Monument en assez bon état, sit sur le penchant et non loin du sommet d'un mamelon, en face e environ 2 kilomètres à l'E.-S.-E. de la ferme de Saint-Martin. (passe par Le Castellas pour s'y rendre en partant de la ferme.

Il possède encore sa couverture et une grande partie de s tumulus (fig. 133).

Sa chambre, actuellement ouverte au S.-O., mesure intérieureme

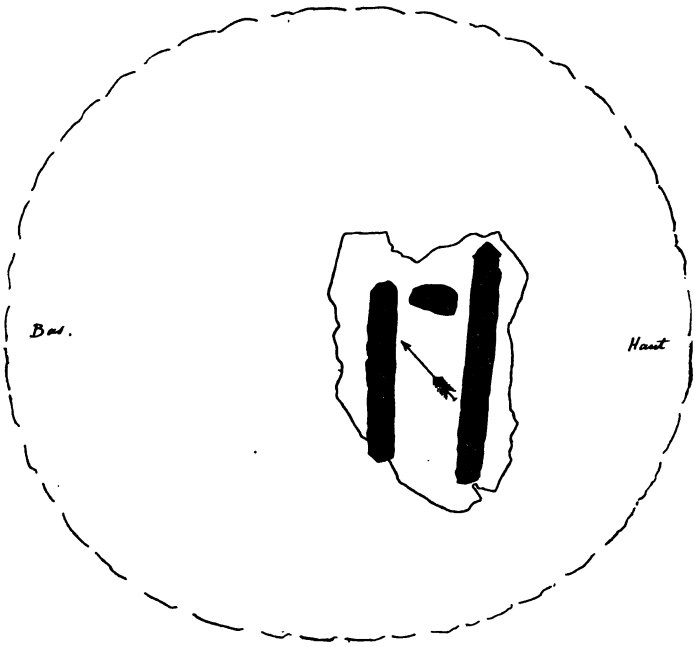

Fig. 131. — Plan.

2 m. 25 de longueur, 1 mètre de largeur au fond, 0 m. 80 de larg à l'entrée, et 1 m. 75 de hauteur (fig. 131).

A la partie supérieure, les supports des grands côtés, qui s inclinés l'un vers l'autre, n'ont que 0 m. 44 d'écartement (fig. 13

Ces supports ont l'un 2 m. 35 et l'autre 3 m. 16 de longueur. L épaisseur est de 0 m. 30 à 0 m. 36. Celui du fond, qui n'a que 0 m. de largeur, sur 0 m. 36 d'épaisseur, est placé un peu en biais.

La table encore en place, quoique légèrement inclinée vers le S.- a plus de 4 mètres de long sur 2 m. 75 dans sa plus grande large et de 0 m. 18 à 0 m. 32 d'épaisseur.

Le tumulus, composé presque entièrement de pierres de dimensions diverses, cache encore plus de la moitié du dolmen. Le vide qui existe entre sa surface actuelle et la face inférieure de la table n'est que de 0 m. 50 au S.-E. et de 0 m. 90 au N.-O. La chambre

Fig. 132. — Coupe N.-O. — S.-E.

est donc encore enfouie dans la pierraille sur une hauteur moyenne de 1 mètre (fig. 132).

De plus, elle n'est pas exactement au milieu du tumulus, ce qu'explique du reste tout naturellement l'inclinaison du terrain.

Les monuments mégalithiques de la commune de La Vacquerie

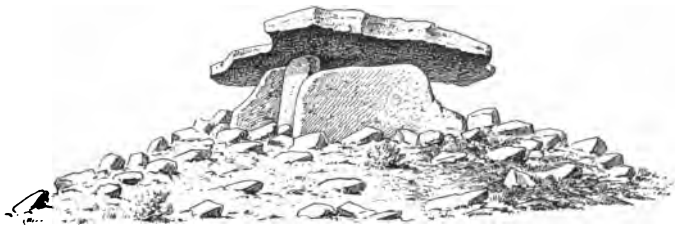

Fig. 133. — Vue prise du Nord.
Dolmen de Saint-Martin, à La Vacquerie (Hérault). Echelle : 1/100e.

sont en calcaire. Celui de Saint-Martin est fait en blocs d'un calcaire plus dur et plus résistant que la roche dont sont composés ceux de Férussac et du Mas de Bedos.

Saint-Maurice

(*Canton du Caylar, arrondissement de Lodève*).

12 dolmens ont été signalés par Vinas sur le territoire de cette commune, située, comme celle de La Vacquerie, sur le plateau du Larzac :

4 près de la ferme de La Prunarède. Un très beau, l'*Oustal de* *Fadas*, émergeant de son tumulus, entre La Prunarède et la Baun Auriol. Trois en mauvais état à l'O. de La Prunarède.

1 avec tumulus au Coulet, près du Mas de Gay, au haut du dev de Frontin.

4 auprès de la métairie du Ranc ou Ranquet. Un tumulus pierres en renfermait deux dont les chambres, placées bout à bo formaient une allée couverte de 7 m. 50 de longueur sur 1 m. 60 largeur intérieure. Il paraît même qu'il y avait anciennement tr compartiments.

3 au N. de Soulatgets, vers les Gamboules et les Baumes.

Leur nombre serait beaucoup plus considérable d'après Carl qui indique pour Saint-Maurice 33 ou 34 tombeaux préhistoriqu parmi lesquels 20 dolmens, 11 tumulus et 3 tombes sans tumul Il en a dressé la liste qui suit :

1 tumulus de petite dimension surmonté d'une cazelle, à l'extrêı O. de la commune, sur la hauteur marquée par la cote 730.

1 dolmen ruiné de moyenne grandeur, à 800 m. à l'O. de Soul gets, près du chemin de Saint-Michel.

1 tumulus peu important, à 400 mètres au S. des Baumes.

1 tumulus en pain de sucre, visible de très loin, au point culn nant de la montagne qui se trouve au-dessus de Claveirolles, à limite même du département.

1 tumulus dans l'angle formé par le chemin du Viala et celui Vissec.

1 dolmen ruiné de petites dimensions, à 800 mètres au-dessus Viala, près du chemin des Besses.

1 tumulus de 1 mètre de haut, surmonté d'une cazelle, 200 mètr plus bas, à la cote 710.

1 tumulus analogue, sur la même colline, plus bas encore.

1 dolmen non violé, dans un tumulus de 1 mètre de haut, 200 mètres à l'E. du Viala. C'est en déblayant le dessus du tumul sur les conseils de Carles, que le propriétaire du Viala découvrit dolmen, dont la chambre mesure 1 m. 20 de long.

1 petit dolmen ruiné, à 600 mètres plus loin, toujours dans direction de l'E.

2 petits tumulus, sur la hauteur qui s'élève entre Le Viala et Prunarède, au-dessous de la cote 727.

1 dolmen ruiné, à 500 mètres au S. de la Baume Oriol (ou Auriol), près du chemin.

1 dolmen assez beau, à 300 mètres plus bas dans la même direction.

1 dolmen, à 80 mètres au S. de l'enceinte de pierres sèches signalée par Fabre.

1 dolmen, à 300 mètres environ plus bas. C'est le dolmen dit de *La Prunarède*, le plus connu du plateau (*Voir* : I).

3 dolmens ruinés, sur la hauteur qui s'élève au-dessus de La Prunarède.

1 petit tumulus surmonté d'une cazelle, à gauche du chemin qui va de Saint-Maurice à La Prunarède, à la cote 644.

1 petit dolmen ruiné, à 500 mètres à l'E. de la ferme des Courelles, sur une hauteur.

3 dolmens ruinés, près de la Bergerie Neuve.

1 tumulus surmonté d'une petite enceinte de pierres levées, non loin des dolmens précédents.

1 dolmen (?) violé récemment, à 800 mètres au N.-O. de Saint-Maurice.

1 tombeau d'un type spécial, sur la hauteur qui se trouve au N. des Besses, près d'un gros chêne. Creusé dans le sol même et garni de quatre petites dalles ne dépassant pas le niveau du gazon, il mesure 1 m. 18 de long sur 0 m. 60 de large.

2 tombeaux à peu près semblables, à 800 mètres à l'E. des Besses.

1 dolmen de grande dimension, avec chambre précédée d'un couloir, à 700 mètres environ au S.-O. de la ferme du Ranquet, et à quelques pas au-dessous du sentier qui conduit au Mas de Gay. Les tables qui recouvraient la galerie et la chambre manquent. Les grands supports latéraux ont 3 m. 50 de long, l'allée 4 mètres, ce qui fait une longueur totale de 7 m. 50. C'est le monument déjà cité, que Vinas a pris pour un double dolmen.

1 dolmen, 500 mètres plus bas, le long du même sentier. Il ne reste que 2 ou 3 dalles couchées sur le sol.

1 dolmen ruiné, à 50 mètres à l'E. du Mas de Gay, sur le bord d'un champ.

1 petit dolmen ruiné, à 500 mètres à l'E. de La Verrerie, à la cote 651.

1 petit tumulus, au même endroit.

De ces monuments nous n'avons vu que ceux qui avoisin Prunarède. Ce sont donc les seuls que nous décrirons.

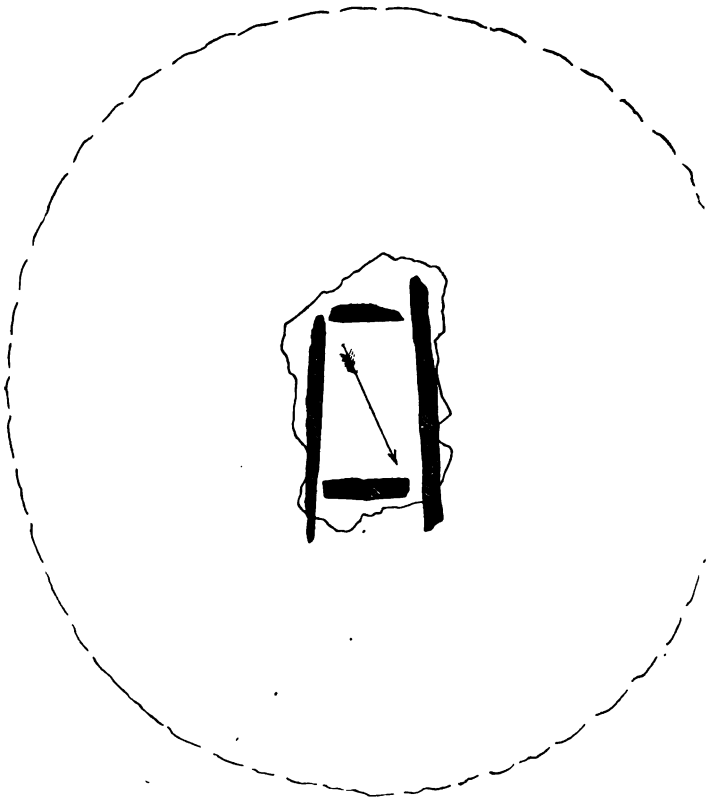

Fig. 134. — Plan.

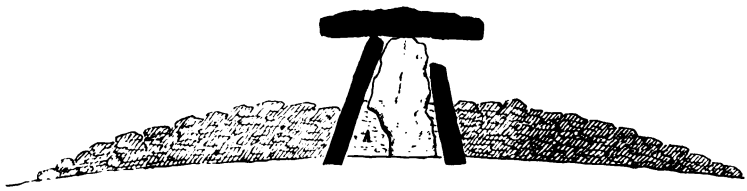

Fig. 135. — Coupe E.-S.-E. — O.-N.-O.
Dolmen n° 1 de La Prunarède, à Saint-Maurice (Hérault). Echelle : 1/100e.

I. *La Prunarède: Dolmen n° 1.* — A environ 1 kilomètre au N. de la ferme de La Prunarède, sur un coin du plateau autrefois p boisé qu'aujourd'hui, près des gorges profondes au fond desquel

coule la Vis, se trouve un des plus beaux dolmens du département de l'Hérault. Il est construit sur un petit mamelon, probablement naturel, mais augmenté artificiellement par le tumulus composé de terre et de pierres qui enveloppait jadis la chambre sépulcrale. De ce tumulus, une bonne partie subsiste (fig. 135).

La chambre n'est pas absolument rectangulaire. Elle est un peu plus étroite à une de ses extrémités qu'à l'autre (fig. 134).

Ses dimensions intérieures sont les suivantes : longueur, 2 m. 10 ; largeur en bas, de 1 m. 18 à 1 m. 43 ; largeur en haut, de 0 m. 68 à 0 m. 75 ; hauteur 1 m. 65 au S.-S.-O. et 1 m. 95 au N.-N.-E.

Elle est recouverte d'une seule table, mesurant 3 m. 65 de lon-

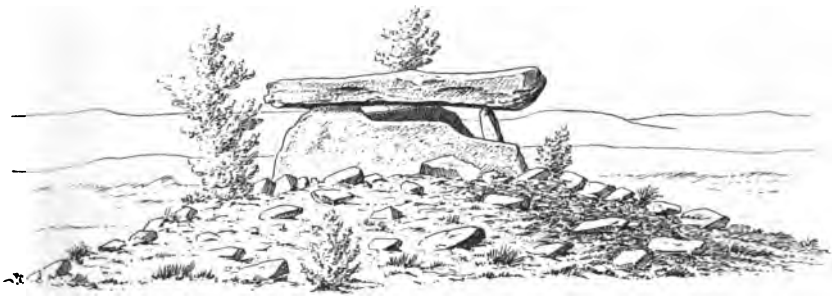

Fig. 136. — Vue prise de l'Ouest-Nord-Ouest. Dolmen n° 1 de La Prunarède, à Saint-Maurice (Hérault). Echelle : 1 100e.

gueur, 2 m. 20 dans sa plus grande largeur, et de 0 m. 30 à 0 m. 50 d'épaisseur.

La face inférieure de la table ne s'élève que de 0 m. 80 à 1 m. au-dessus du sommet actuel du tumulus, qui devait être autrefois plus haut. De forme légèrement ovale, ce dernier a de 10 à 11 mètres de diamètre.

Lorsque nous avons visité le monument, on ne pouvait pénétrer dans la chambre, qui était alors entièrement vide, que par une brèche faite à la partie supérieure d'une des parois latérales ; mais l'entrée primitive, obstruée par la pierraille du tumulus, est au S.-S.-O. Le support qui clôt la chambre de ce côté a été échancré à sa base de manière à laisser, dans l'angle S., un vide de 0 m. 55 de large sur 0 m. 62 de haut (fig. 135, A), suffisant pour permettre à un homme de s'introduire dans le monument.

Ainsi réduit, ce support n'a plus, au niveau du sol de la chambre, que 0 m. 55 de largeur, tandis que le support qui est à l'extrémité

opposée a 1 m. 16. Les deux grands supports formant les parois latérales mesurent en longueur : celui de l'E.-S.-E. 2 m 95, celui de l'O.-N.-O. 3 m. 40. Ces dalles, d'une épaisseur variant de 0 m. 10 à 0 m. 25, sont en calcaire assez résistant.

Le dolmen de La Prunarède est aussi appelé : *Oustal de las Fadas* (Maison des Fées). Il est marqué sur la Carte de l'État-Major et a été souvent cité.

H. Creuzé de Lesser l'a mentionné dès 1824, dans sa *Statistique du*

Fig. 137. — Vue du dolmen N° 1 de La Prunarède, à Saint-Maurice (Hérault), avec la grille qui l'entoure actuellement. D'après une photographie de L. Froment.

département de l'Hérault. En 1841, J. Renouvier l'a décrit dans se *Monuments divers pris dans quelques anciens diocèses du Ba Languedoc*. J.-B. Laurens, qui l'a dessiné, en a donné une bonr lithographie parue dans l'ouvrage de Renouvier.

Carles nous apprend que le propriétaire de ce monumen craignant sans doute pour sa solidité, a fait combler l'intérieur av de grosses pierres. Il a également jugé prudent de l'entourer d'ur haute grille, qui contribuera évidemment à assurer sa conservatio On peut juger de l'aspect que présente le pauvre mégalithe, depu qu'il est ainsi emprisonné, par la vue ci-jointe (fig. 137), reprodu tion d'une carte postale éditée par L. Froment, photographe Lodève.

II. *La Prunarède : Dolmen n° 2*. — Des autres monuments de Prunarède, il ne reste que des vestiges.

A une centaine de mètres au N. de la ferme est un dolmen presque complètement détruit. Un support ébréché est seul en place. La table, qui mesure 2 m. 20 de long sur 1 m. 40 de large, gît sur les débris du tumulus.

III. *La Prunarède : Dolmen n° 3.* — A 20 mètres au N. du précédent se trouvait un autre dolmen. On ne voyait plus, il y a déjà quelques années, qu'une dalle à plat au milieu d'un amas de pierrailles.

Ces dolmens sont tous en calcaire.

MINERVE

(*Canton d'Olonzac, arrondissement de Saint-Pons*).

La commune de Minerve est la plus riche en dolmens de l'arrondissement de Saint-Pons, et même du département de l'Hérault. J. Renouvier a signalé un certain nombre d'entre eux dès 1831. Un de ces monuments est représenté sur une lithographie de J.-B. Laurens[1], publiée en 1837.

Cazalis de Fondouce[2] et J. Miquel[3], qui ont visité plus récemment cette commune, indiquent 25 ou 28 dolmens :

4, dont un presque entièrement ruiné, entre Montredon (Mont-Redon) et La Courounelle, sur les bords du ruisseau de Gourg ou des Gallées (Gouri ou Gali), en amont de La Padène (ou La Paden).

6 aux environs de la métairie de Brunon (ou Brunan), sur le Causse de Minerve.

4 près de la métairie du Bouys (ou Bouïs), tènement de Causse-Mégé.

12 ou 14 au Bois-Bas, dont un très grand, entouré d'un tumulus qu'il dépasse à peine et précédé d'une allée d'accès.

Ces monuments forment en somme trois groupes :

1° Le groupe de La Courounelle, au N.-N.-E. de Minerve, sur la rive gauche du Rian. Il comprend 4 dolmens actuellement en ruines.

2° Le groupe du Grand Causse, au N.-O. de Minerve, sur la rive

1. *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, 2e vol., 2e partie, pl. 264 sexiès.

2. P. Cazalis de Fondouce, *Ebauche d'une carte archéologique du département de l'Hérault*, 1879. — *L'Hérault aux temps préhistoriques*, 1900.

3. Jean Miquel, *Essais sur l'arrondissement de Saint-Pons*, 1895.

gauche du Rian, au-dessous de la ferme des Lacs, entre le chemin du Bouïs et les rochers qui dominent la Cesse. Miquel y a reconnu 10 dolmens, plus quelques amoncellements de pierres qui recouvrent peut-être des constructions mégalithiques.

3° Le groupe du Bois-Bas, plus à l'O., dans le domaine de ce nom, au milieu d'un bois de chênes verts. Miquel y a reconnu 14 dolmens.

Dans une longue visite faite il y a plusieurs années aux deux derniers groupes, les plus importants, nous avons pu, guidé par un homme du pays, voir, mesurer et dessiner la plupart des monuments qui les composent. Il nous sera donc facile de donner une idée assez précise de leurs formes, de leurs dimensions et de l'état dans lequel ils se trouvaient alors.

I. — *Dolmens du Grand Causse.*

Dolmen n° 1. — Dolmen effondré, dont il ne reste que 3 dalles : deux supports tombés l'un sur l'autre et une table qui a glissé en sens opposé. Ce monument est situé à gauche et tout près du chemin de Minerve au Bouïs, non loin du point où part un sentier conduisant à Brunan.

Dolmen n° 2. — Mégalithe presque entièrement détruit, à peu de distance au S.-O. du précédent, en allant vers Brunan. On voit encore un grand support planté au milieu de l'amas de pierres qui constituait le tumulus.

Dolmen n° 3. — Sur la pente et à gauche du ravin descendant à Brunan, en amont du point où ce ravin se réunit à un autre qui prend naissance vers Les Lacs, grand dolmen en assez mauvais état au milieu d'un tumulus d'une douzaine de mètres de diamètre composé de plaques de calcaire.

Il existe encore six supports, 2 à gauche, 3 à droite et 1 au fond, dessinant une allée de 3 mètres de long sur 1 m. 15 à 1 m. 93 de large, orientée N.-N.-E. — S.-S.-O. et ouverte de ce dernier côté. Ces supports, dont quelques-uns semblent avoir été légèrement déplacés, ont de 0 m. 10 à 0 m. 15 d'épaisseur. Ils s'élèvent de 1 m. 15 à 1 m. 80 au-dessus du sol de la chambre. Un de ceux de gauche mesure 2 m. 92 de longueur. Les autres, beaucoup plus petits, n'ont que 0 m. 70 à 1 m. 50.

De la table, il ne reste que deux fragments, rejetés sur la droite

de l'allée. Le plus grand a 3 mètres de longueur et 1 m. 30 de largeur.

Dolmen n° 4. — En face et à une centaine de mètres à l'O.-S.-O. du n° 3, sur le côté droit du ravin, est un dolmen mieux conservé, encore en partie enterré dans un tumulus ovale dont les diamètres ont environ 7 mètres et 12 mètres.

La chambre, assez régulière, mesure 1 m. 75 de longueur sur une largeur de 1 mètre au fond et 1 m. 15 à l'entrée; sa hauteur est de 1 m. 25. Elle est recouverte d'une table irrégulière, et probablement ébréchée, ayant 2 m. 45 dans le sens de la largeur et 2 mètres seulement dans le sens de la longueur du monument, qu'elle ne clôt pas complètement.

Ce dolmen est orienté N.-N.-O. — S.-S.-E. Il se compose de 4 supports. Ceux qui forment les grands côtés ont l'un 2 mètres et l'autre 2 m. 25 de longueur. Celui du fond a 0 m. 80. Le quatrième, qui ne ferme qu'à moitié l'entrée, semble avoir été placé récemment.

Dolmen n° 5. — A quelque distance au S. du n° 4, dolmen dépourvu de sa couverture. Il reste sept supports, 5 d'un côté, 2 de l'autre, qui paraissent former une allée de 0 m. 80 de large sur plus de 6 mètres de long, orientée N.-E. — S.-O. Quelques-uns de ces supports sont fortement inclinés à l'intérieur. Des vestiges du tumulus en pierraille qui recouvrait le monument sont encore visibles.

Dolmen n° 6. — Au S.-S.-O. du n° 5 et au N.-E. du hameau de Fauzan, dolmen sans tables et en partie ruiné, avec restes de tumulus. Ce qui subsiste de la chambre, qui s'ouvre à l'O.-S.-O., mesure 1 m. 20 de largeur au fond, 1 m. 65 de largeur à l'entrée, et 2 m. 40 de longueur. Les supports encore en place, au nombre de 4, ont comme longueur : celui du fond 1 m. 10, celui de droite 1 m. 60, ceux de gauche 2 m. 05 et 1 mètre. A un mètre de ce dernier se trouvent 3 autres dalles de champ de plus petites dimensions, dont il est difficile de s'expliquer la disposition. Deux d'entre elles n'ont pas la même direction que la paroi de la chambre à laquelle elles font suite.

Dolmen n° 7. — Situé au S. du Bouïs, entre deux petits ravins descendant du N. au S., un peu en amont de leur point de jonction, ce mégalithe a conservé quatre supports, deux de chaque côté, mais les extrémités ne sont plus fermées. Un des supports est incliné en dedans. La dalle de recouvrement, quoique fort ébréchée, est encore

en place. Elle a 3 mètres de longueur sur 1 m. 70 à 1 m. 80 de largeur. Les supports, longs de 1 m. 50 à 2 mètres, chevauchent les uns sur les autres et forment actuellement une galerie ouverte de 3 mètres de longueur sur 1 m. 35 dans sa plus grande largeur, orientée E.-N.-E. — O.-S.-O.

Dolmen n° 8. — Au N.-O. du n° 7 et au S.-S.-O. de la ferme du Bouïs, dolmen dont la table n'existe plus. Il est entouré d'un tumulus ovale ayant un peu plus de 8 mètres de grand diamètre et environ 7 mètres de petit diamètre. Les deux supports formant les grands côtés ont, l'un 2 mètres et l'autre 2 m. 50 de longueur. Ce dernier dépasse le niveau actuel du tumulus de 1 m. 30. Entre les grands supports est, comme d'ordinaire, encastré celui du fond, qui n'a que 0 m. 70 de largeur.

La chambre, ouverte à l'O.-S.-O., mesure 0 m. 86 de largeur à l'entrée, 0 m. 82 au fond, et 1 m. 75 de longueur.

Dolmen n° 9. — Toujours au S.-S.-O. du Bouïs, à droite du sentier allant du Moulin de la Coquille et du Pas de la Lauze à Vieulac, dolmen sans dalles de recouvrement, mais néanmoins intéressant.

La chambre, formée de 4 supports, présente en plan un rectangle régulier, orienté N. — S. (fig. 138). Elle a les dimensions suivantes : longueur 1 m. 90, largeur 0 m. 85, hauteur 0 m. 80, et occupe le fond d'un creux en entonnoir, pratiqué au milieu du tumulus qui la recouvrait jadis entièrement (fig. 139).

Ce tumulus a de 10 à 11 mètres de diamètre sur plus de 1 mètre de haut.

La pierre dressée qui limite le caveau au S. ne dépasse le sol de ce dernier que de 0 m. 30, laissant au-dessus d'elle un vide suffisant pour le passage d'un homme. Afin de fermer plus complètement le dit caveau, on a ajouté extérieurement deux dalles plus élevées, dont une est encore debout et l'autre (fig. 138 et 139, B) est à présent renversée.

La première a 0 m. 58 de large sur 0 m. 72 de haut, la seconde 0 m. 68 de large sur 1 m. 10 de long.

Les supports sont au nombre de 6, en comprenant les 3 pierres de l'entrée. Ceux des grands côtés, tous deux égaux, mesurent 1 m. 86 de longueur; les autres sont plus petits. Leur épaisseur varie de 0 m. 10 à 0 m. 20.

A côté de la chambre, à l'O., se voit une dalle de 1 m. 50 de lon-

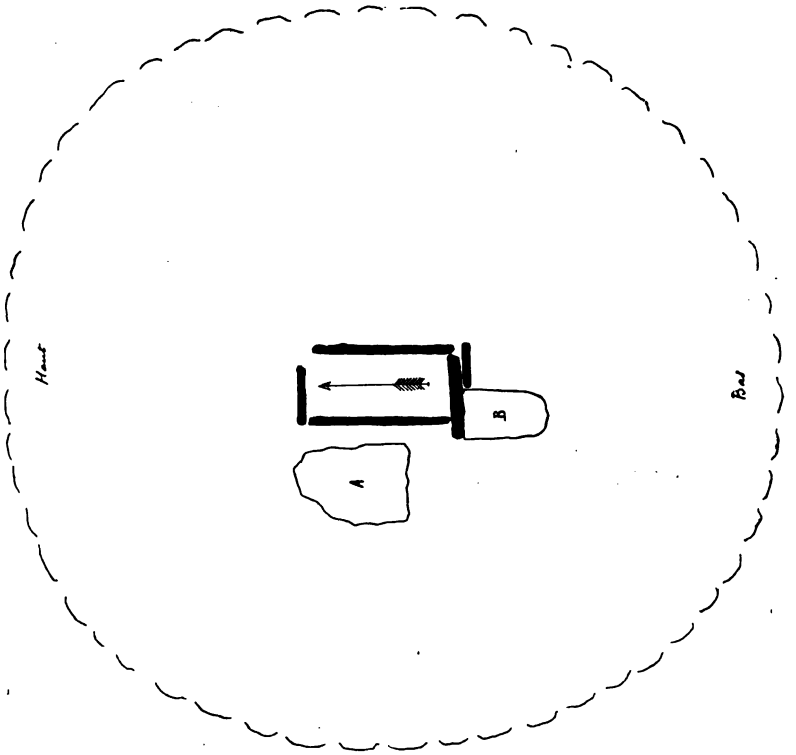

Fig. 138. — Plan.

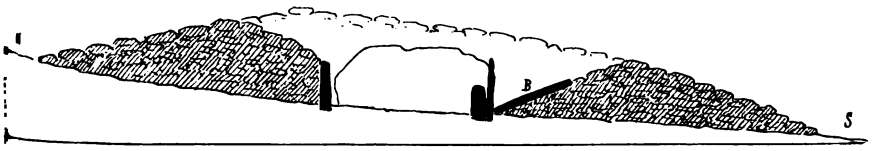

Fig. 139. — Coupe N. — S.
Dolmen n° 9 du Grand-Causse, à Minerve (Hérault). Echelle : 1/100e.

gueur sur 1 m. 05 de largeur, qui doit être un fragment de la table (fig. 138, A).

II. — *Dolmens du Bois-Bas.*

Dolmen n° 1. — Ce monument est situé, comme les 6 suivants, entre la métairie du Bois-Bas et la Cesse, au S.-O. du Devez.

gauche du Rian, au-dessous de la ferme des Lacs, entre le chemin du Bouïs et les rochers qui dominent la Cesse. Miquel y a reconnu 10 dolmens, plus quelques amoncellements de pierres qui recouvrent peut-être des constructions mégalithiques.

3° Le groupe du Bois-Bas, plus à l'O., dans le domaine de ce nom, au milieu d'un bois de chênes verts. Miquel y a reconnu 14 dolmens.

Dans une longue visite faite il y a plusieurs années aux deux derniers groupes, les plus importants, nous avons pu, guidé par un homme du pays, voir, mesurer et dessiner la plupart des monuments qui les composent. Il nous sera donc facile de donner une idée assez précise de leurs formes, de leurs dimensions et de l'état dans lequel ils se trouvaient alors.

I. — *Dolmens du Grand Causse.*

Dolmen n° 1. — Dolmen effondré, dont il ne reste que 3 dalles : deux supports tombés l'un sur l'autre et une table qui a glissé en sens opposé. Ce monument est situé à gauche et tout près du chemin de Minerve au Bouïs, non loin du point où part un sentier conduisant à Brunan.

Dolmen n° 2. — Mégalithe presque entièrement détruit, à peu de distance au S.-O. du précédent, en allant vers Brunan. On voit encore un grand support planté au milieu de l'amas de pierres qui constituait le tumulus.

Dolmen n° 3. — Sur la pente et à gauche du ravin descendant à Brunan, en amont du point où ce ravin se réunit à un autre qui prend naissance vers Les Lacs, grand dolmen en assez mauvais état au milieu d'un tumulus d'une douzaine de mètres de diamètre composé de plaques de calcaire.

Il existe encore six supports, 2 à gauche, 3 à droite et 1 au fond, dessinant une allée de 5 mètres de long sur 1 m. 15 à 1 m. 93 de large, orientée N.-N.-E. — S.-S.-O. et ouverte de ce dernier côté. Ces supports, dont quelques-uns semblent avoir été légèrement déplacés, ont de 0 m. 10 à 0 m. 15 d'épaisseur. Ils s'élèvent de 1 m. 15 à 1 m. 80 au-dessus du sol de la chambre. Un de ceux de gauche mesure 2 m. 92 de longueur. Les autres, beaucoup plus petits, n'ont que 0 m. 70 à 1 m. 50.

De la table, il ne reste que deux fragments, rejetés sur la droite

de l'allée. Le plus grand a 3 mètres de longueur et 1 m. 30 de largeur.

Dolmen n° 4. — En face et à une centaine de mètres à l'O.-S.-O. du n° 3, sur le côté droit du ravin, est un dolmen mieux conservé, encore en partie enterré dans un tumulus ovale dont les diamètres ont environ 7 mètres et 12 mètres.

La chambre, assez régulière, mesure 1 m. 75 de longueur sur une largeur de 1 mètre au fond et 1 m. 15 à l'entrée; sa hauteur est de 1 m. 25. Elle est recouverte d'une table irrégulière, et probablement ébréchée, ayant 2 m. 45 dans le sens de la largeur et 2 mètres seulement dans le sens de la longueur du monument, qu'elle ne clôt pas complètement.

Ce dolmen est orienté N.-N.-O. — S.-S.-E. Il se compose de 4 supports. Ceux qui forment les grands côtés ont l'un 2 mètres et l'autre 2 m. 25 de longueur. Celui du fond a 0 m. 80. Le quatrième, qui ne ferme qu'à moitié l'entrée, semble avoir été placé récemment.

Dolmen n° 5. — A quelque distance au S. du n° 4, dolmen dépourvu de sa couverture. Il reste sept supports, 5 d'un côté, 2 de l'autre, qui paraissent former une allée de 0 m. 80 de large sur plus de 6 mètres de long, orientée N.-E. — S.-O. Quelques-uns de ces supports sont fortement inclinés à l'intérieur. Des vestiges du tumulus en pierraille qui recouvrait le monument sont encore visibles.

Dolmen n° 6. — Au S.-S.-O. du n° 5 et au N.-E. du hameau de Fauzan, dolmen sans tables et en partie ruiné, avec restes de tumulus. Ce qui subsiste de la chambre, qui s'ouvre à l'O.-S.-O., mesure 1 m. 20 de largeur au fond, 1 m. 65 de largeur à l'entrée, et 2 m. 40 de longueur. Les supports encore en place, au nombre de 4, ont comme longueur : celui du fond 1 m. 10, celui de droite 1 m. 60, ceux de gauche 2 m. 05 et 1 mètre. A un mètre de ce dernier se trouvent 3 autres dalles de champ de plus petites dimensions, dont il est difficile de s'expliquer la disposition. Deux d'entre elles n'ont pas la même direction que la paroi de la chambre à laquelle elles font suite.

Dolmen n° 7. — Situé au S. du Bouïs, entre deux petits ravins descendant du N. au S., un peu en amont de leur point de jonction, ce mégalithe a conservé quatre supports, deux de chaque côté, mais les extrémités ne sont plus fermées. Un des supports est incliné en dedans. La dalle de recouvrement, quoique fort ébréchée, est encore

Il a très probablement été reconstitué par des bergers après avoir été bouleversé par des fouilleurs. Trois supports seulement occupent peut-être encore leur place primitive : un au S.-O. et deux au N.-E. Entre ces deux derniers est un vide de 0 m. 48. Ce passage donne accès dans une chambre, large de 1 m. 12 et longue de 1 m. 50 au N.-O. et 1 m. 62 au S.-E., fermée aux deux bouts par des murailles en pierres sèches très vraisemblablement récents. Tout semble indiquer que les supports entre lesquels ces murs ont été construits devaient former primitivement une chambre plus longue, orientée N.-O. — S.-E.

Une table de 2 m. 90 de long du N. au S. sur 1 m. 80 de large, peut-être incomplète et déplacée, recouvre à peine la moitié de la chambre actuelle.

Les pierres composant ce monument, qui est encore en partie enfoui dans son tumulus, ont de 0 m. 10 à 0 m. 20 d'épaisseur. La longueur des supports est de 0 m. 90, 0 m. 95 et 1 m. 20.

Dolmen n° 2. — A 25 ou 30 mètres au S. du n° 1 se voit un autre dolmen mieux conservé. Sa chambre, dont la longueur est de 2 m. 25 sur une largeur de 1 mètre à l'entrée (côté E.) et 1 m. 16 au fond, est haute intérieurement de 1 m. 22 vers le fond et de 1 m. 60 du côté ouvert. Elle est orientée O. — E. et formée de 4 supports ne dépassant pas 0 m. 18 comme épaisseur. Ceux des côtés mesurent, l'un 2 mètres et l'autre 2 m. 42 de longueur. L'extrémité O., où se trouvait l'entrée primitive, est fermée par une dalle occupant toute sa largeur, mais ne dépassant pas en hauteur 0 m. 40, en arrière de laquelle s'en trouve une autre moins large et plus élevée (fig. 140 et 141).

Cette disposition, que nous avons déjà observée dans le dolmen n° 9 du Grand Causse, laissait à l'angle supérieur, du côté S., une baie d'environ 0 m. 40 de large sur 0 m. 80 de hauteur, par laquelle on devait pénétrer dans le caveau.

La table encore en place, bien qu'ébréchée et fendue dans toute sa largeur, a 2 m. 55 de long sur 1 m. 70 dans sa partie la plus large, et de 0 m. 10 à 0 m. 25 d'épaisseur.

Un tumulus ayant à peu près 8 mètres de diamètre enveloppe encore la moitié du monument, surtout dégagé du côté actuellement ouvert (fig. 141).

Dolmen n° 3. — A l'O.-S.-O. du n° 1 et au N.-N.-O. du n° 2 est

un troisième dolmen, orienté N. — S. Les trois monuments forment un triangle dont les côtés ont environ 30 mètres.

On n'aperçoit que le sommet de deux supports distants l'un de l'autre de 1 m. 85 et enfouis dans un tumulus de pierraille ayant

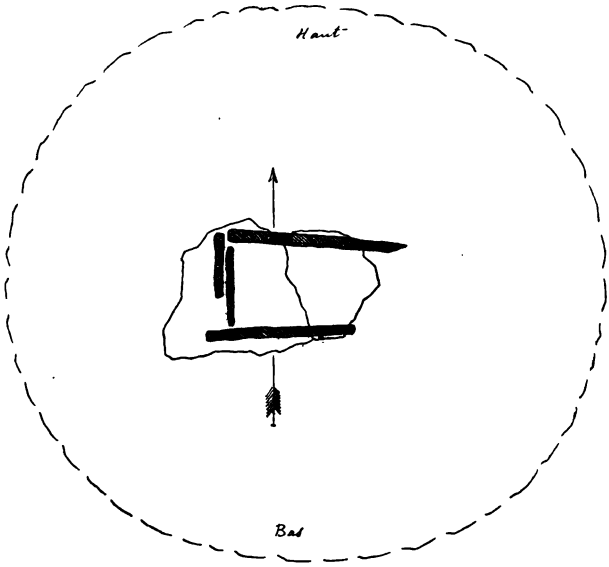

Fig. 140. — Plan.

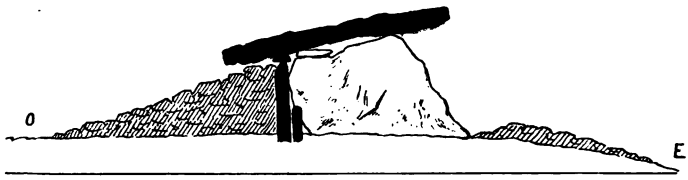

Fig. 141. — Coupe O. — E.
Dolmen n° 2 du Bois-Bas, à Minerve (Hérault). Echelle : 1/100e.

8 mètres de diamètre. La table a été cassée et la chambre comblée de pierres.

Dolmen n° 4. — Au N.-N.-O. et à une quarantaine de mètres des trois précédents se trouve un dolmen en assez bon état de conservation.

C'est celui au sujet duquel J. Renouvier s'exprime en ces termes : « Un des monuments des bords de la Cesse paraît présenter deux enceintes : une elliptique, l'autre circulaire au milieu de laquelle

est le dolmen et à laquelle on arriverait par une allée couverte [1].

La *Revision de la liste des monuments historiques du départem*

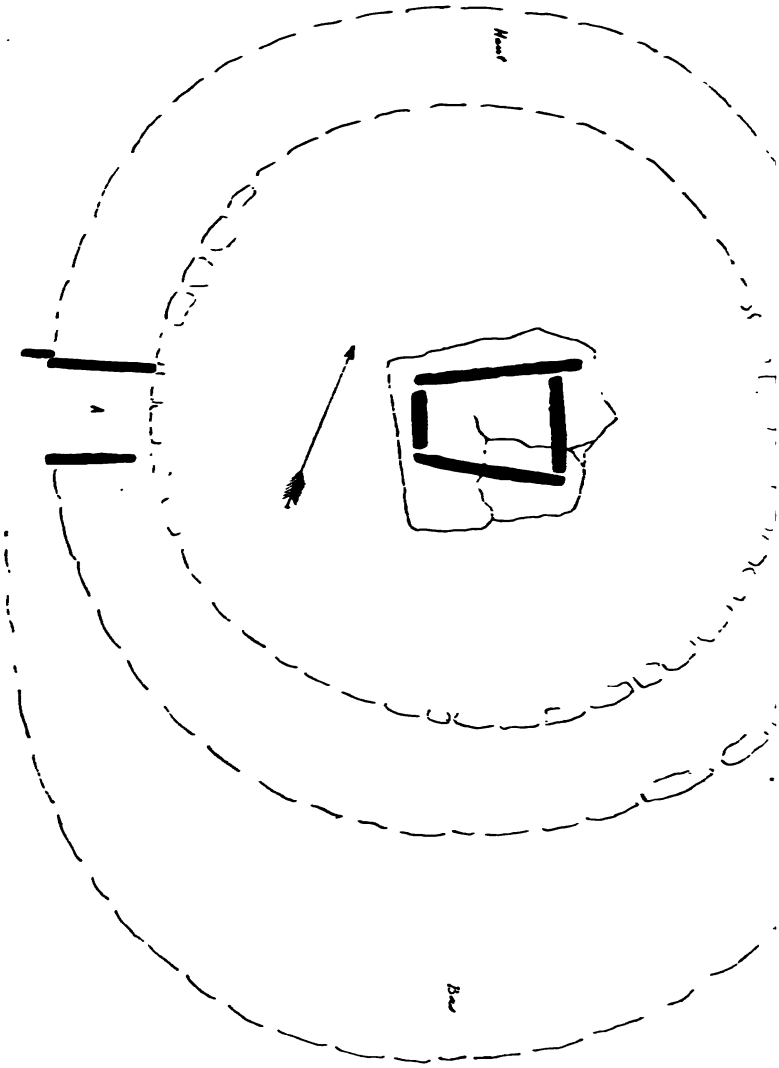

Fig. 142. — Plan. Dolmen n° 4 du Bois-Bas, à Minerve (Hérault). Echelle : 1

de l'Hérault, publiée en 1875, en donne la description s

1. *Monuments divers pris dans quelques anciens diocèses du Bas-Langu*

« Le plus beau des dolmens de Minerve est situé au bord de la Cesse, élevé sur un tumulus de forme circulaire d'environ 10 mètres de diamètre et précédé par une allée formée de dalles debout dont il reste encore quelques vestiges. Le dolmen lui-même est composé de quatre pierres levées et d'une cinquième de recouvrement, mesurant 3 m. 50 sur 3 m. 40. » Ce passage est parfaitement exact, à cela près que le dolmen n'est pas sur le tumulus, mais bien dedans, comme nous le démontrerons plus loin, et que sa table n'avait pas, il y a quelques années, d'aussi grandes dimensions.

La chambre, orientée O.-S.-O. — E.-N.-E., a en plan la forme d'un trapèze (fig. 142). Elle mesure intérieurement : 1 m. 68 de longueur, 1 m. 35 dans sa plus grande largeur et seulement 0 m. 95 dans sa plus petite largeur. Lorsque nous l'avons visitée, sa hauteur n'était que de 1 m. 65, mais nous n'avons sans doute pas atteint l'ancien sol, car J. Miquel, qui dit que le fond est dallé de pierres juxtaposées avec soin, lui donne une hauteur de 1 m. 75.

Les supports des grands côtés sont assez fortement inclinés l'un vers l'autre. Ils n'ont plus, au milieu de la chambre, qu'un écartement de 0 m. 60 dans le haut, alors qu'ils sont à leur base distants de 1 m. 23 (fig. 143). Ces deux dalles mesurent : l'une 2 m. 05, l'autre 2 m. 25 de longueur. Leur épaisseur varie de 0 m. 10 à 0 m. 25. Les pierres fermant les petits côtés ont respectivement 1 m. 25 et 0 m. 73 de largeur.

Une unique table, fendue en divers sens, mais ne paraissant pas avoir été déplacée, recouvre la chambre. Elle a 2 m. 95 de long sur 2 m. 50 de plus grande largeur; son épaisseur, assez variable, ne dépasse pas 0 m. 20.

Au devant et dans le grand axe de la chambre, à 3 m. 50 de son extrémité la plus étroite, se voient deux pierres plates, plantées verticalement, qui forment une sorte d'allée de 1 m. 50 de longueur sur 1 m. 10 de largeur (fig. 142, A). Nous n'avons pu nous rendre compte si cette galerie se prolongeait jusqu'au dolmen.

Ce monument est encore en grande partie engagé dans un tumulus à gradins. On ne distingue que deux degrés du côté le plus élevé de la pente sur laquelle le dolmen est construit, c'est-à-dire au N., tandis qu'il semble y en avoir trois dans la partie la plus basse, au S.; mais le prolongement du tumulus du côté de la déclivité pourrait également s'expliquer par le glissement des matériaux (fig. 142).

Quoi qu'il en soit du troisième, on reconnaît parfaitement, su deux premiers, que ces degrés étaient formés d'une bordu pierres plus grosses, placées avec soin les unes sur les aut

Fig. 143. — Coupe S.-S.-E. — N.-N.-O. Dolmen n° 4 du Bois-Bas, à Minerve (Hérault). Echelle : 1/100e.

destinées à retenir la menue pierraille amassée autour du Les deux gradins encore assez nettement dessinés sont ci et ont comme diamètre : l'inférieur 11 mètres, le supérieur

Dans son plus grand axe, du N.-N.-O. au S.-S.-E., le tumulus a actuellement environ 14 mètres de longueur.

La face inférieure de la table n'émerge de la pierraille environnante que de 0 m. 40 à 0 m. 75. Il s'ensuit donc que, loin d'être élevée au-dessus du tumulus, la chambre dolménique s'enfonce d'environ 1 mètre à 1 m. 20 dans ce dernier, qui devait, lorsqu'il était intact, la soustraire entièrement à la vue.

Dolmen n° 5. — A une cinquantaine de mètres au-dessous du n° 4, dans la direction du S.-S.-O., est un petit dolmen un peu affaissé, mais complet, à moitié enterré dans son tumulus. Sa chambre, orientée N. — S., et fermée de tous côtés, se compose de quatre supports, longs de 0 m. 75 à 1 m. 65. Elle mesure à l'intérieur : 1 m. 20 de longueur, 0 m. 85 de largeur et 1 mètre de hauteur. Une dalle de 2 m. 46 sur 2 m. 05 la recouvre complètement.

Dolmen n° 6. — Toujours en descendant vers la Cesse dans la direction de Fauzan, dolmen ruiné. Chambre sans couverture, orientée E. — O., mesurant 1 m. 40 sur 0 m. 80.

Dolmen n° 7. — Plus bas encore, à proximité du n° 6, dolmen de grandes dimensions à moitié ruiné, orienté E.-N.-E. — O.-S.-O. Sa table, longue de 3 mètres, s'appuie sur un support resté debout, mesurant 2 m. 50 de long, 1 m. 55 de haut et épais de 0 m. 25.

Tous les dolmens de Minerve étaient anciennement recouverts de tumulus presque uniquement composés de pierraille. Les dalles qui ont servi à la construction de ces dolmens n'ont en général pas plus de 0 m. 10 à 0 m. 12 d'épaisseur.

Les monuments qui se trouvent sur le Grand Causse sont presque tous en calcaire assez tendre, qui s'use et se délite facilement. C'est ce qui explique en partie le mauvais état dans lequel on les retrouve un certain nombre d'années après leur découverte.

Il y a cependant, vers la partie occidentale du Causse et au Bois-Bas, des dolmens en roche plus solide, résistant beaucoup mieux aux actions atmosphériques.

Observations générales.

On a souvent cherché à établir des divisions parmi les sépultures dolméniques des pays calcaires. Mais ces divisions, basées pour la plupart sur l'état actuel de monuments plus ou moins délabrés, ne sont guère fondées.

Les seules différences bien tranchées que l'on puisse constater sur les monuments demeurés intacts tiennent presque toujours aux conditions variables des milieux où ils ont été élevés : nature et grandeur des matériaux employés, disposition du terrain, etc.

Un fait, cependant, peut être regardé comme acquis : tous les dolmens sans exception étaient à l'origine cachés. Ceux qui n'ont pas été construits au-dessous du niveau du sol naturel, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas enterrés en plaine ou dans le versant des collines, ont été couverts d'un tumulus, composé, suivant les lieux, de terre ou de pierres. En maintes occasions et un peu dans toute la France, des fouilleurs en ont dégagé du tertre qui les dissimulait entièrement. Beaucoup de dolmens ont depuis longtemps leur tumulus partiellement détruit. Chez d'autres, enfin, les menus matériaux qui le composaient ont totalement disparu, laissant à nu la construction mégalithique qu'ils protégeaient contre les déprédations de l'homme et des carnassiers.

Conformément à cette règle générale, les dolmens des plateaux calcaires de l'Hérault, aussi bien que ceux des causses de la Lozère et de l'Aveyron, ont tous, sans exception, été ensevelis sous des monceaux de pierraille, auxquels on a souvent puisé au cours des âges qui ont suivi leur édification. C'est avec ces matériaux se trouvant à portée de la main qu'on a, entre autres, élevé les petites huttes en pierres sèches, désignées sous le nom de *cazelles* ou *chazelles* (petites cases) qui servent d'abri aux bergers. Aussi, bien rares sont aujourd'hui les monuments dont le tumulus est encore intact. Du reste ceux qui se trouvent, exceptionnellement, dans ce dernier cas échappent à la vue, puisqu'ils sont complètement masqués. Des fouilles peuvent seules déceler leur présence. Telles sont les raisons pour lesquelles on ne cite pas souvent des *dolmens sous tumulus*, bien qu'ils aient tous été jadis recouverts d'une chape de pierraille ou de terre.

En revanche, on a fréquemment parlé de *dolmens sur tumulus*. On a même créé un signe pour les marquer sur les cartes palethnologiques : il se compose du radical *tumulus* surmonté du radical *dolmen*.

Depuis qu'on s'occupe des mégalithes du midi de la France, presque tous ceux qui les ont étudiés ont cru voir des caveaux dolméniques élevés sur des tumulus. Il en a été de même en Algérie, comme

A côté de la chambre, à l'O., se voit une dalle de 1 m. 50 de lon-

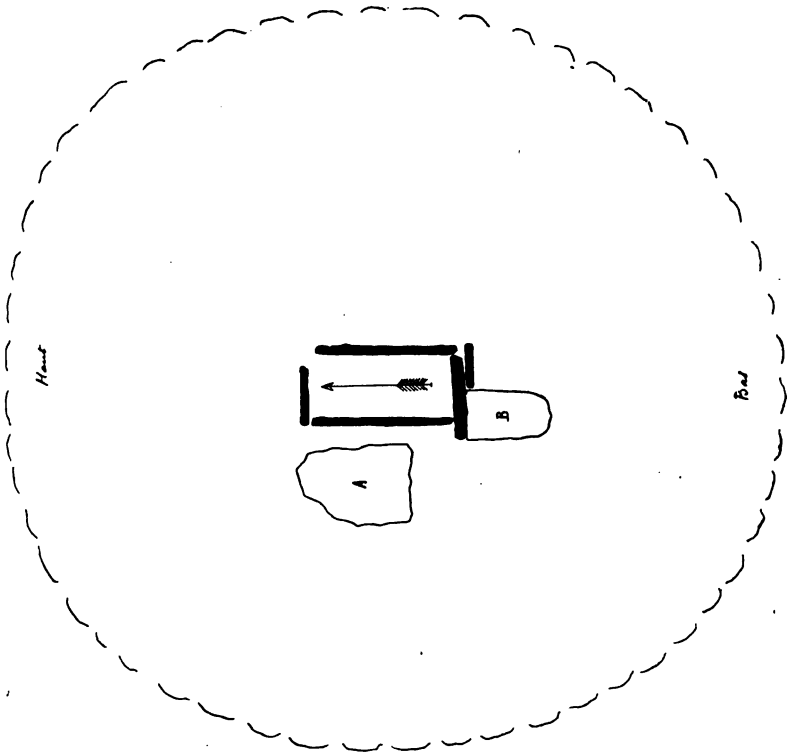

Fig. 138. — Plan.

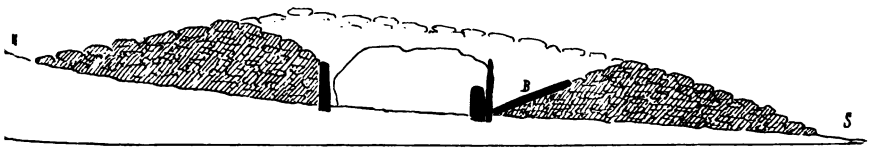

Fig. 139. — Coupe N. — S.
Dolmen n° 9 du Grand-Causse, à Minerve (Hérault). Echelle : 1/100e.

gueur sur 1 m. 05 de largeur, qui doit être un fragment de la table (fig. 138, A).

II. — *Dolmens du Bois-Bas.*

Dolmen n° 1. — Ce monument est situé, comme les 6 suivants, entre la métairie du Bois-Bas et la Cesse, au S.-O. du Devez.

LES CONSTRUCTIONS AUTOUR DES DOLMENS

Par MM. le Dr CAPITAN et Ulysse DUMAS [1]

Depuis un certain temps déjà, nous avions constaté l'existence autour de divers dolmens ou tumuli du département du Gard, de substructions en pierres sèches, ordinairement un peu élevées au-dessus du niveau du sol et constituant ainsi de véritables murs, souvent assez larges. La répétition de ces faits, la multiplicité et la complexité de ces murs autour de plusieurs dolmens, alors qu'ils manquent absolument ailleurs, nous avaient fait supposer, depuis longtemps déjà, qu'il s'agissait là de particularités nouvelles et d'un caractère général.

Comment se présentent ces constructions? Ce sont de larges murs mesurant 0 m. 50 à un mètre en moyenne d'épaisseur, formés de blocs de dimensions très variables du calcaire sous-jacent, recueillis sur place et tels quels rangés et superposés assez régulièrement. Tantôt, ce sont des matériaux de petit ou moyen volume, tantôt ce sont d'assez gros blocs. Quelquefois, les parements du mur sont formés de dalles debout entre lesquelles les pierres ont été tassées irrégulièrement. Leur hauteur est très variable. Parfois ce sont de simples substructions à peine visibles sur le sol, parfois, et le plus souvent, dépassant le sol d'une hauteur variant de 0 m. 50 à 1 m. 50. Quelquefois, ce sont de simples dalles peu élevées (0 m. 50 environ) disposées les unes à côté des autres et entourant parfois un dolmen. En certains points, les murs sont placés sur des saillies rocheuses qu'ils suivent.

Souvent ces murs circonscrivent de larges enceintes circulaires ou ovales de quelques mètres, à 30 mètres de diamètre. On peut en voir deux assez rapprochées l'une de l'autre, quelquefois disposées en 8 de chiffre. Parfois ces enceintes sont carrées. D'autres fois elles affectent des formes irrégulières. Elles sont ovales, trapézoïdes, etc.

Tantôt l'enceinte est placée assez loin du dolmen. Fréquemment elle est tout auprès. Elle l'entoure parfois. Dans quelques cas, le dolmen ou un tumulus forme le point de jonction de deux murs perpendiculaires l'un à l'autre. Les enceintes carrées sont parfois placées assez régulièrement les unes à côté des autres, affectant ainsi la forme d'un grand damier à cases inégales.

A côté des enceintes, il y a lieu de signaler quelques gros amas de pierres qui ont bien l'aspect de tumuli, puis de très nombreux petits amas de

1. Communication faite à la séance du 12 juillet 1907 de l'Académie des Inscriptions.

pierres isolés, ne mesurant quelquefois qu'un mètre de diamètre sur un mètre environ de hauteur, mais souvent le double ou encore davantage.

Certains ont nettement un vrai parement intérieur et extérieur. Ils semblent bien avoir été creux et représenter des sortes de huttes.

Les dolmens sont en dalles calcaires locales, généralement assez petits, et la plupart du temps partiellement détruits mais encore très reconnaissables. Souvent il n'en existe qu'un; quelquefois il y en a plusieurs; parfois ce sont au contraire des tumuli qui se voient au milieu de ces enceintes ou même semblant faire partie des murs.

Il est d'ailleurs difficile de donner une idée du plan de ces curieuses constructions. Les figures ci-contre qui reproduisent les plans que nous avons relevés à la boussole et au décamètre des dolmens de Tharaux et de Cougoussac et de leur voisinage permettront de comprendre la forme générale et les principales particularités caractérisant ces constructions.

1° *Dolmen de Tharaux* (fig. 144). Situé à 150 mètres environ de hauteur au-dessus de ce village sur une montagne très boisée, ce dolmen fouillé par M. le Dr Raymond qui y a trouvé un mobilier néolithique avec un peu de cuivre, occupe l'angle de deux longs murs faisant partie d'une grande enceinte de 200 mètres environ de longueur sur 150 de largeur, à compartiments de formes et de dimensions variées.

Au nord une enceinte d'une trentaine de mètres dans son plus grand axe.

Presque partout les murs mesurent environ 1 mètre de hauteur. A noter aussi les nombreux petits amas de pierres dont certains, vidés par nous, sont formés d'une paroi dans l'intérieur de laquelle les pierres sus-jacentes se sont effondrées (donc vraisemblablement cabanes). Dans l'un d'eux nous avons trouvé un fragment de meule et deux galets ayant servi d'aiguisoirs.

2° *Dolmen de Cougoussac* (fig. 145). Il faut aller à 10 kilomètres au nord-est de Tharaux pour gagner, au sud de Méjeannes-le-Clap, le hameau de la Lèque. De là, après 2 kilomètres en pleins bois, dans un pays accidenté, on finit par découvrir, à 300 mètres environ d'altitude, ce mégalithe au milieu d'une enceinte mesurant 150 mètres environ dans son plus grand axe. Près du dolmen, une petite enceinte d'une vingtaine de mètres de diamètre bien conservée. Un peu plus loin à l'ouest, une grande enceinte incomplète, puis des divisions variées de l'enceinte; en dehors, plusieurs cabanes. Tous les murs mesurent 0 m. 50 à 1 mètre de hauteur sur 1 mètre d'épaisseur. A 400 mètres à l'ouest, il existe un second dolmen.

3° Les deux dolmens de *Carquignaou* avec grande enceinte circulaire et nombreux amas de pierres.

4° Le dolmen de *Coumoulet* avec plusieurs grandes enceintes circulaires dont une l'entoure complètement.

5° Le groupe du *Bouïssas* avec deux dolmens et deux tumuli, de grandes enceintes subdivisées en enceintes carrées ayant la forme des vraies maisons. Un des dolmens en ruines occupe l'angle d'une grande enceinte carrée. Les murs présentent la plus grande variété dans leur construction : blocs bien disposés; parements formés de dalles; dalles isolées.

Ces dolmens se trouvent sur la commune de Méjeannes-le-Clap (

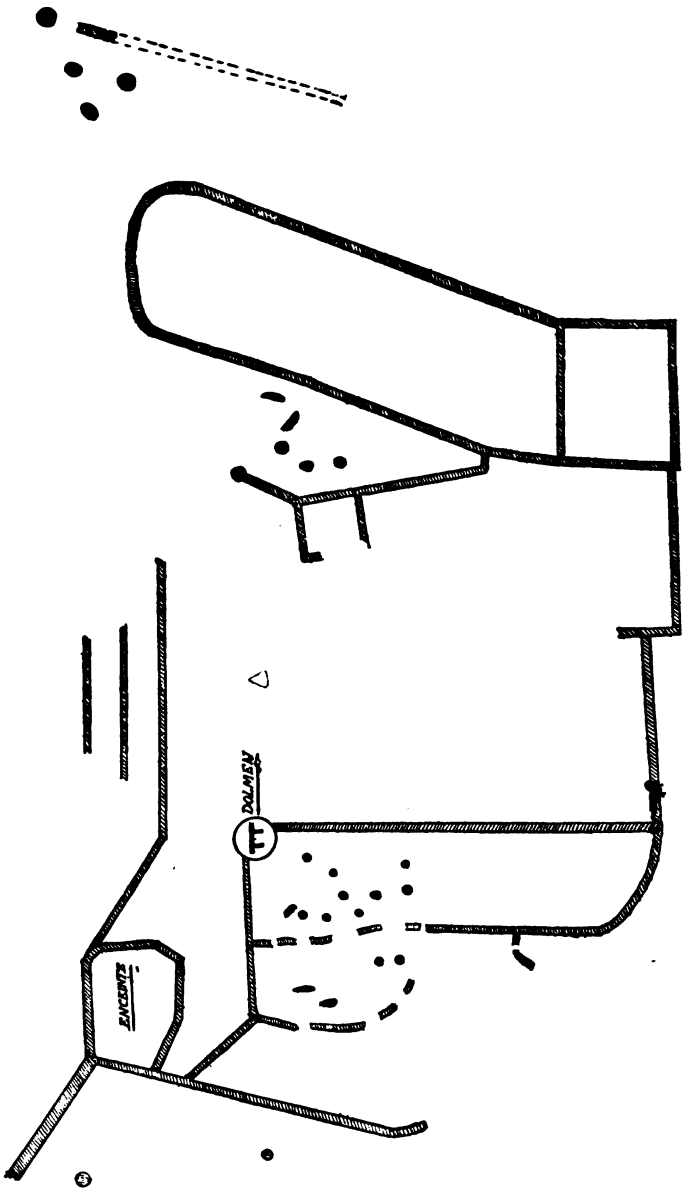

6° Le groupe du *Chêne* comprenant cinq tumuli et un dolme
tumulus, avec enceintes carrées assez régulières du type en dam

8 mètres à 50 mètres de côté, plusieurs enceintes ovales et de larges murs

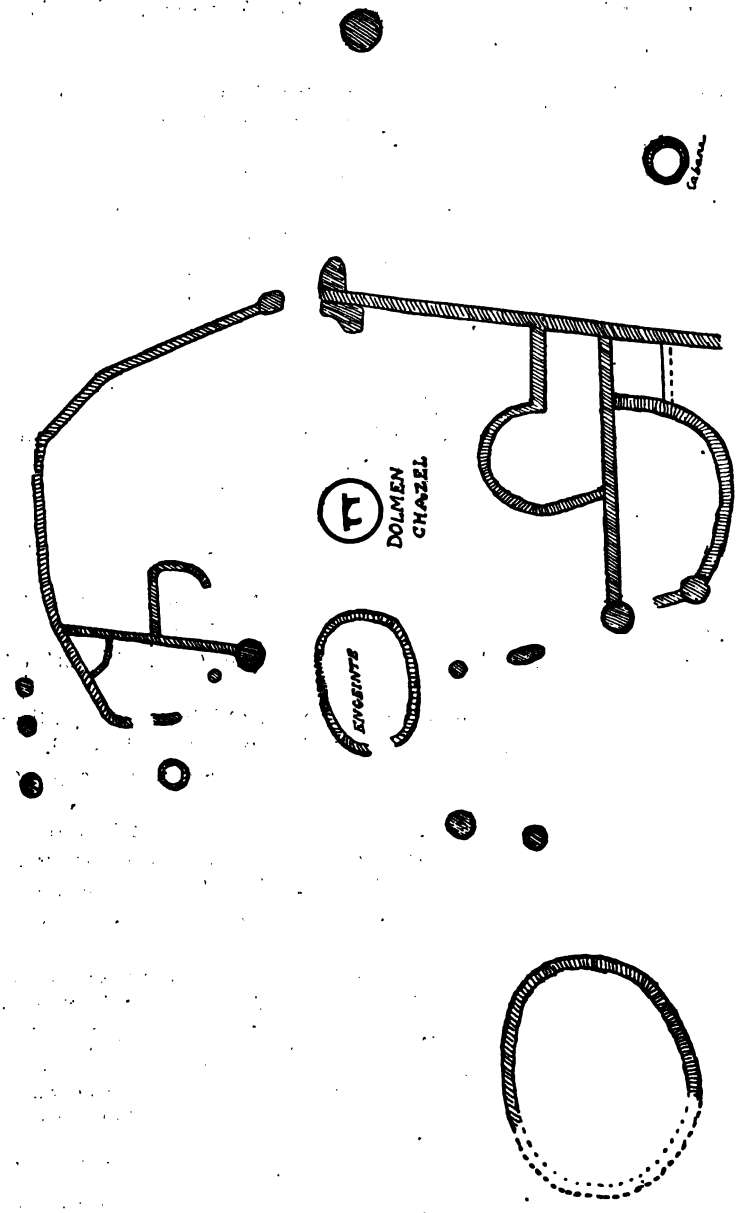

Fig. 145. — Plan des constructions entourant le dolmen de Cougoussac, commune de Méjannes-le-Clap (Gard).

ayant jusqu'à 1 m. 80 d'épaisseur, par places, en gros blocs et bien parementés.

7° A 500 m. au sud de Méjeannes-le-Clap deux gros tumuli réunis par un large mur limitant un espace triangulaire. A côté une partie d'enceinte circulaire en pierres debout.

Quelque singulières que paraissent ces substructions, ce n'est pas la première fois qu'on les signale, mais leur importance et leur signification avaient jusqu'ici échappé.

Dès 1869, Olier de Marichard (Congrès scientifique de France) avait observé autour de quelques dolmens des Causses « de petits carrés de murailles formés de 3 à 4 assises qui auraient pu être l'habitat des constructeurs des dolmens ».

Depuis longtemps aussi en Bretagne, divers auteurs, entre autres du Châtellier et d'Ault du Mesnil, ont signalé et on peut observer, en bien des points, de grandes enceintes carrées formées de pierres levées, au voisinage des dolmens.

L'un de nous (Capitan) a observé depuis longtemps au voisinage du grand dolmen dit la Pierre Turquaise, non loin de Presles (Seine-et-Oise), plusieurs petites enceintes en dalles dressées.

On peut aussi citer le très important ensemble d'Averdon, près de Blois (Loire-et-Cher), qui se compose de multiples enceintes rectangulaires mesurant de 20 à 200 mètres de côté, entourées par de larges murs encore très visibles au ras du sol.

Au milieu de ces enceintes, il existe des tombelles nombreuses fouillées par M. Guignard et qui ont fourni un mobilier funéraire néolithique.

Pour qui a étudié Averdon et les enceintes du Gard, l'identité est absolue.

Il est bien vraisemblable que si l'attention est attirée sur ces particularités, on trouvera en bien des régions de nombreux faits analogues [1].

On pourrait faire à la légitimité des observations ci-dessus exposées quelques objections.

S'agit-il là, d'une façon certaine, de constructions antiques? Nous dirons d'abord que l'observation minutieuse et la comparaison avec les murs modernes, soit délimitant des lopins de terre, soit soutenant le terrain sur les pentes, nous ont permis de les distinguer assez facilement. La grande

1. Dans le compte rendu de la 35e session de l'Association française (Congrès de Lyon, qui vient de paraître (août 1907) figure à la page 693 une note de l'abbé Parat intitulée : « Les aggères de Montapot (Yonne) ». Dans ce travail, cet excellent observateur signale, au sud d'Arcy-sur-Cure, sur une butte, de nombreux murs en pierres sèches, hauts parfois de 1 m. 30 et épais de 1 à 2 mètres. Ils circonscrivent des espaces de dimensions variées, soit carrés, soit ovales... Au milieu de ces sortes d'enceintes se trouvent de nombreux tumuli qui parfois même sont intercalés dans les murs.

On le voit, il s'agit là de dispositions identiques à celles que nous venons de signaler. Là aussi, comme pour nos monuments du Gard, ces nombreux murs ont pu être conservés parce que le terrain n'a jamais été cultivé et par suite est resté ce qu'il était jadis. Voilà donc un fait identique aux nôtres, et certes on en trouvera bien d'autres encore.

épaisseur des murs antiques et leurs modes de construction constituent de bons caractères distinctifs.

D'autre part, lorsque nous avions la moindre hésitation, nous n'indiquions pas le mur douteux. D'ailleurs les formes mêmes des enceintes, leur existence en pleines forêts, dans des points qui paraissent avoir été toujours incultes, ne semblent guère cadrer avec l'idée de constructions bien postérieures aux dolmens. D'autre part, il existe un rapport évident entre ces murs et les dolmens qu'ils entourent si souvent ou dont ils semblent se détacher. Si ces constructions n'étaient pas contemporaines, il est bien probable que les constructeurs ultérieurs auraient vidé ces dolmens qui, au contraire, étaient restés en général intacts jusqu'à une époque récente. Enfin nous n'avons jamais observé de pareils restes de constructions, ailleurs qu'autour des dolmens. On peut donc admettre que, vraisemblablement, il existe entre les dolmens, les tumuli et ces diverses enceintes un rapport que de nouvelles recherches permettront seules de préciser.

Dans cette hypothèse, resterait à se demander quel pouvait être l'usage de ces enceintes disposées autour ou au voisinage des dolmens? S'agit-il de constructions ayant eu, comme les dolmens, un caractère funéraire ou un usage religieux, ou, au contraire, d'habitats (cabanes, maisons même, parcs à bestiaux), le tout entourant les dolmens comme nos villages entouraient jadis l'église et le cimetière?

Quoiqu'il en soit de ces hypothèses, tout ceci constitue un ensemble de faits qui nous ont paru nouveaux et intéressants. C'est pour cela que nous nous sommes permis d'offrir la primeur de nos observations à l'Académie. Il y là d'ailleurs un thème d'observations nouvelles à faire autour de tous les dolmens. Nous nous permettons de le signaler aux archéologues.

DONS RÉCENTS A LA BIBLIOTHÈQUE

BRIQUET (A.). — Note préliminaire sur quelques points de l'histoire plio-pléistocène de la région gallo-belge. *Annales de la Soc. géolog. du Nord*, 1907 (Don de l'auteur).

BOULE, CARTAILHAC, VERNEAU, DE VILLENEUVE. — Ces grottes de Grimaldi. Gr. in-4°, 3 fasc. Monaco, 1906 (Don du prince de Monaco).

BREUIL (H.). — La question aurignacienne; étude critique de stratigraphie comparée. *Revue préhistorique*, 1907 (Don de l'auteur).

CHAUVET (G.). — Chronologie préhistorique; rapports entre l'ancienne Gaule et les civilisations orientales. *Revue préhistorique*, 1907 (Don de l'auteur).

DEBRUGE (A.). — La station quaternaire d'Ali-Bacha, à Bougie (Constantine), 1907 (Don de l'auteur).

DUBUS (A.). — Les industries recueillies dans le quaternaire supérieur aux environs du Havre. *Revue préhistorique*, 1907 (Don de l'auteur).

FLAMAND (G.). — Observation faite à la grotte du Prince, aux Baoussé-Roussé, près de Menton. *Bull. de la Soc. géolog. de France*, 1906 (Don de l'auteur).

HAECKEL (E.). — *Les merveilles de la vie.* Paris, Schleicher, s. d. (Don des éditeurs).

MORTILLET (A. DE). — La grotte du Placard et les diverses industries qu'elle a livrées. *Congrès préhistorique*, Vannes, 1906 (Don de l'auteur).

MORTILTET (A. DE). — Les instruments en silex du Grand Pressigny; cachette de la Croix-Blanche, à Moigny (Seine-et-Oise). *L'homme préhistorique*, 1907 (Don de l'auteur).

NARBESHUBER (K). — Aus dem Leben der arabischen Bevolkerung in Sfax. *Veröffentl. Museums für Völkerkunde.* Leipzig, 1907 (Don de l'auteur).

DE PAUW ET HUBLARD. — Notice sur le castelet de Rouveroy (Hainaut). *Annales du Cercle archéol. de Mons*, 1907 (Don des auteurs).

PITTIER DE FABREGA. — Ethnographic and linguistic notes on the Paez Indians of Tierra Adentro (*Memoirs of the amer. anthrop. Association*, vol. I, fasc. 5 (Don de l'auteur).

PUYDT (M. DE). — Survivances ethnographiques; silex recueillis au Val Benoît, commune d'Ougrée. *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, 1905 (Don de l'auteur).

PUYDT (M. DE). — Fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye; agglomération de l'Epinette. *Bull. Soc. anthrop. Bruxelles*, 1906 (Don de l'auteur).

PUYDT (M. DE). — Habitations de l'âge du bronze en Hesbaye. *Bull. Soc. anthrop. Bruxelles*, 1906 (Don de l'auteur).

WILLEMSEN ET DE PAUW. — Les puits romains du pays de Waes et les puits romains en bois. *Annales de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, 1907 (Don des auteurs).

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — X. — OCTOBRE 1907

SOMMAIRE

G. Hervé. — MONTESQUIEU : L'ETHNOGRAPHIE DANS « L'ESPRIT DES LOIS »; LA THÉORIE DES CLIMATS. (Cours d'ethnologie.)

Mahoudeau. — LES PRIMATES ET LES PROSIMIENS FOSSILES DE LA PATAGONIE.

Zaborowski. — LE PASSÉ PRÉHISTORIQUE DE LA BOHÊME.

ÉCOLE.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... **2 fr.**

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
Georges Hervé.....	Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique.
A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
Papillault.....	Sociologie.
Fr. Schrader.....	Géographie anthropologique.
Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier*.

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *R. Dussaud*, *J. Huguet et E. Rabaud*.

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

COURS D'ETHNOLOGIE

MONTESQUIEU

L'ETHNOGRAPHIE DANS L'*ESPRIT DES LOIS*
LA THÉORIE DES CLIMATS

Par Georges HERVÉ

Faire une place à Montesquieu et à l'*Esprit des Lois*, dans cette série de leçons consacrées à l'histoire de l'Ethnologie au XVIIIe siècle, voilà peut-être, au premier instant, de quoi étonner quelques-uns. Mais l'étonnement cessera avant même que nous soyons au terme des développements qui vont suivre : très vite, on sera convaincu qu'il n'y a là ni fantaisie ni paradoxe, et qu'au contraire passer sous silence Montesquieu eût été une omission, une mutilation du sujet, que nous n'avions aucune raison de nous permettre.

I

Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, ancien président à mortier au Parlement de Guienne, membre de l'Académie française, de la Société royale de Londres, et de l'Académie royale des Sciences et des Belles-Lettres de Prusse, est né en 1689. Mort en 1755, il appartient au XVIIIe siècle par la plus grande partie de sa vie, il lui appartient par la date de ses œuvres (*Lettres persanes*, 1721 ; *Grandeur et Décadence des Romains*, 1734 ; *Esprit des Lois*, 1748), mais il lui appartient surtout par ses tendances, par la direction naturaliste imprimée à ses premières études, et par l'esprit scientifique qui règne en tous ses écrits.

Versé, comme tant d'autres de ses contemporains les plus éminents, dans les sciences physiques et naturelles, sa contribution

personnelle a été plus large qu'on ne le soupçonne généralement à ce vaste magasin de faits positifs, de réalités observées ou entrevues, de certitudes, de probabilités et aussi d'hypothèses, sur lequel le XVIIIe siècle édifie sa doctrine, et où il l'alimente. Quand, en 1716, Montesquieu fut reçu de l'Académie de Bordeaux, qui venait de se fonder, d'Alembert nous apprend (dans son *Éloge de M. le Président de Montesquieu*, en tête du cinquième volume de l'Encyclopédie) que « le goût pour la musique et pour les ouvrages de pur agrément avait d'abord rassemblé les membres qui la formaient. M. de Montesquieu crut, avec raison, que l'ardeur naissante et les talents de ses confrères pourraient s'exercer avec encore plus d'avantage sur les objets de la physique. Il était persuadé que la nature, si digne d'être observée partout, trouvait aussi partout des yeux dignes de la voir... Heureusement, M. le duc de la Force, par un prix qu'il venait de fonder à Bordeaux, avait secondé des vues si éclairées et si justes. On jugea qu'une expérience bien faite serait préférable à un discours faible ou à un mauvais poème; et Bordeaux eut une académie des sciences ». De là, ces mémoires de Montesquieu, qui font partie de ses petites œuvres, œuvres initiales, qu'on ne lit plus guère, bien à tort, composées durant les loisirs que lui laissaient, comme il dit, son « métier de président » et la procédure, à laquelle il déclarait ne rien entendre : Discours sur la cause de l'écho; sur l'usage des glandes rénales (1718); Discours sur la cause de la pesanteur des corps; sur la cause de la transparence des corps (1720); Observations sur l'histoire naturelle (1721). Avant Buffon, il conçoit le projet d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, et de tous les changements qui lui sont arrivés, tant généraux que particuliers, projet dont le *Journal des Savants* et le *Mercure* de 1719 publièrent le programme, où semblent annoncées et préparées déjà certaines des vues émises, trente ans plus tard, dans l'*Esprit des Lois*.

Quelques-uns des écrits de Montesquieu, en cette première période, nous font bien voir la haute opinion qu'il s'était formée de la dignité de la science, en même temps que la façon profondément philosophique et rigoureuse dont il la comprenait. « La différence qu'il y a entre les grandes nations et les peuples sauvages, — dira-t-il, par exemple, dans son *Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences* (1725), — c'est que celles-là se sont appliquées aux

arts et aux sciences, et que ceux-ci les ont absolument négligés. C'est peut-être aux connaissances qu'ils donnent que la plupart des nations doivent leur existence. Si nous avions les mœurs des sauvages de l'Amérique, deux ou trois nations de l'Europe auraient bientôt mangé toutes les autres; et peut-être que quelque peuple conquérant de notre monde se vanterait, comme les Iroquois, d'avoir mangé soixante-dix nations. » — Sur l'importance de la méthode scientifique (même discours) : « Un (autre) motif qui doit nous encourager aux sciences, c'est l'espérance bien fondée d'y réussir. Ce qui rend les découvertes de ce siècle si admirables, ce ne sont pas des vérités simples qu'on a trouvées, mais des méthodes pour les trouver; ce n'est pas une pierre pour l'édifice, mais les instruments et les machines pour le bâtir tout entier. Un homme se vante d'avoir de l'or, un autre se vante d'en savoir faire : certainement, le véritable riche serait celui qui saurait faire de l'or... » — Sur la critique nécessaire des observations, il fera aux savants, dont il sollicite le concours par le programme déjà cité, d'expresses recommandations : « On les supplie, par l'amour que tous les hommes doivent avoir pour la vérité, de ne rien envoyer légèrement, et de ne donner pour certain que ce qu'ils auront mûrement examiné. On avertit même qu'on prendra toutes sortes de mesures pour ne se point laisser surprendre, et que, dans les faits singuliers et extraordinaires, on ne s'en rapportera pas au témoignage d'un seul, et qu'on les fera examiner de nouveau. »

Il y a donc, chez Montesquieu, un naturaliste philosophe, et cette face moins en lumière d'une intelligence singulièrement active, diverse et complexe, n'en est pas cependant la moins importante ni la moins curieuse, puisqu'elle semble l'assise même de ses autres facultés. Est-ce le temps, est-ce le milieu où Montesquieu a vécu qui l'ont fait tel? En grande partie, certainement; mais peut-être M. Faguet veut-il trop exclusif le rôle de l'influence ambiante, de cette inclination scientifique très générale, et qui remonte à Fontenelle, lorsqu'il écrit : « Montesquieu dissèque, et observe, et use du microscope, et fait des rapports à l'Académie de Bordeaux sur ses études d'histoire naturelle. Est-il en route, lui aussi, pour l'Académie des sciences? Non. Il est seulement de sa génération, et c'est un point à ne pas oublier que le premier des grands *philosophes* du XVIIIe siècle a, lui aussi, le signe qui leur est commun, la

marque encyclopédique, la curiosité des choses de sciences, l'idée plus ou moins arrêtée que là est la clef d'un monde nouveau. » (*Dix-huitième siècle*, p. 142.) Je le reconnais, mais j'ajouterai toutefois que c'est là aussi tendance propre et naturelle, et largement originalité réelle chez Montesquieu, comme, d'ailleurs, M. Faguet lui-même est amené à le constater, en notant un peu plus loin sa curiosité ethnographique, son goût pour les récits de voyages. « De son temps on est curieux de sciences, comme aussi bien il l'est lui-même; on ne l'est point d'exotisme... Montesquieu s'est infiniment inquiété des différentes manières qu'on avait de penser et de sentir au delà des Pyrénées et des Alpes. Il a voyagé d'abord, et avec soin, dans les livres. Chardin; *Lettres édifiantes et curieuses des Missions étrangères*; *Description des Indes occidentales* de Thomas Gage; *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*, etc., voilà ses excursions de bibliothèque... » (*Ibid.*, p. 148.) Il en a fait d'autres. Dans les seuls chapitres de l'*Esprit des Lois* dont nous allons avoir à parler, nous relevons, comme références ou documents ethnographiques utilisés par Montesquieu : les *Voyages* de Tavernier, de Bernier; la *Relation du royaume de Siam*, de La Loubère; l'*Histoire de la Chine*, du P. du Halde; le *Nouveau voyage aux Iles de l'Amérique*, du P. Labat; les *Voyages du Nord*; ceux de Dampierre, de Smith, de François Pirard, etc. Il a voyagé aussi pour son propre compte, parcourant en savant, en observateur attentif des institutions et des mœurs, les divers pays de l'Europe. « Son but était d'examiner partout le physique et le moral; d'étudier les lois et la constitution de chaque pays; de visiter les savants, les écrivains, les artistes célèbres; de chercher surtout ces hommes rares et singuliers, dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observations et de séjour. » (D'Alembert, *Éloge cité*.) Ce fut ainsi que, de 1728 à 1731, il vit l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande et enfin l'Angleterre [1], où il arriva en 1729 — Voltaire en partait la même année — et où il demeura deux ans.

Voyages et travaux scientifiques antérieurs, études d'histoire naturelle et documentation ethnographique, ces influences réunies devaient orienter suivant un sens définitif, et arrêter sur une idée

1. Voir les *Voyages de Montesquieu*, publiés par le baron Albert de Montesquieu. Paris, 2 vol. in-8, 1894-1896.

principale l'esprit mobile de Montesquieu, cet esprit qu'elles plièrent et disciplinèrent jusqu'à en faire « un moule dont on ne tirait jamais que les mêmes portraits ». (Lettre de Montesquieu à d'Alembert, du 16 novembre 1753.) Au cours de ses voyages comme au bout de ses réflexions sur le passé et le présent de la terre, Montesquieu rencontra l'homme, et reconnut les hommes, distincts selon les climats; il s'attacha à les observer, fut anthropologiste avant qu'il y eût encore une anthropologie.

Cette étude de l'homme, surtout de l'homme social, elle est, ainsi que l'a très bien fait ressortir Albert Sorel, en un livre remarquable[1], « l'objet auquel son génie le destinait; il y inclina de lui-même, par une pente naturelle, et s'y attacha pour toujours. Mais de ces excursions scientifiques et de son passage dans les laboratoires, il lui resta une conception de la science, une méthode de travail et un instinct de l'expérience, qui se retrouvèrent dans ses ouvrages de politique et d'histoire ». Il lui resta plus que cela; il lui resta le fonds ethnographique, ces termes de comparaison tirés de l'observation des différentes sociétés, et la vue si juste que le degré auquel sont parvenues les plus civilisées d'entre elles peut être expliqué, éclairé tout au moins, par les formes inférieures, grossières ou rudimentaires, sous lesquelles vivent encore les sauvages et qu'ont présentées ou que présentent les peuples barbares. L'idée que le sauvage, « le Brasilien — comme Voltaire l'écrira plus tard (7e *Entretien entre A, B, C*) — est un animal qui n'a pas encore atteint le complément de son espèce; que c'est un oiseau qui n'a ses plumes que fort tard, une chenille enfermée dans sa fève, qui ne sera en papillon que dans quelques siècles », cette idée est bien déjà celle de Montesquieu, de même qu'elle le sera, dans la seconde moitié du siècle, de deux autres parlementaires, tous deux aussi ethnographes, l'un d'une science élevée et philosophique, le président de Brosses, l'autre érudit consciencieux, mais pesant, le président Goguet. Voltaire, souvent injuste à l'égard de Montesquieu, et et dont les critiques, fondées quelquefois, sentent ailleurs le parti pris, a été particulièrement mal inspiré en disant de l'auteur de l'*Esprit des Lois* : « On ne croit pas lire un ouvrage sérieux lorsque, après avoir cité les lois grecques et romaines, il parle de celles de

1. *Montesquieu* (*Collection des grands écrivains français*), Paris, 1887.

Bantam, de Cochin, de Tunquin, d'Achem, de Bornéo, de Jacatra, de Formose, comme s'il avait des mémoires fidèles du gouvernement de tous ces pays. » Et pourquoi donc Montesquieu n'eût-il pas mis à profit ce qu'il en pouvait connaître? En vérité, voilà une critique inattendue sous la plume de Voltaire, lui qui ne s'est pas fait faute d'appeler en témoignage l'Iroquois, le Huron ou le Topinambou, toutes les fois qu'il lui a plu de démontrer que l'homme « n'a pas toujours eu de belles villes, du canon de vingt-quatre livres de balle, des opéras-comiques et des couvents de religieuses »!...

L'idée fondamentale pour Montesquieu, le principe qu'il a découvert et qui est implicitement à la base de toute la sociologie et de l'ethnographie modernes, c'est que les sociétés humaines ne sont point hors de la nature, mais qu'elles en font partie au contraire et en dépendent. Les institutions, les lois, les mœurs ne sont pas des effets de hasard, les résultats d'un caprice de la volonté de l'homme; elles tirent leur origine de nécessités naturelles et répondent à des rapports de convenance entre l'homme et le milieu physique, entre l'homme et le milieu social. « J'ai d'abord examiné les hommes, — lit-on dans la préface de l'*Esprit des Lois* — et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites, et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale. » Non seulement l'organisation de la société, de toute société, procède initialement de besoins instinctifs et de penchants naturels à satisfaire, mais alors même que la société a revêtu les formes les plus avancées et jusqu'ici les plus parfaites que nous lui connaissions, sa constitution, ses règles, son gouvernement, restent toujours subordonnés en quelque mesure aux conditions originelles créées par la nature des choses. Les lois, expression de la vie sociale, traduisent indirectement les besoins fondamentaux des différents peuples, et leurs tempéraments divers; d'où, pour chaque peuple, ses lois, qui ne conviennent qu'à lui. Ce sont, en d'autres termes, comme Montesquieu le proclame, « les différents besoins dans les différents climats qui ont formé les différentes manières de vivre; et ces différentes manières de vivre ont formé les diverses sortes de lois ». (Liv. XIV, ch. x.)

Voyons maintenant les démonstrations qu'il a faites de ces principes, principes inattaquables et restés intacts tant qu'ils sont pris en leur vérité générale, mais dont le sens peut être si aisément faussé quand on essaie de les appliquer à l'interprétation des faits particuliers. Nous tenterons en même temps la critique qu'appelle une théorie de cette importance, soutenue par les arguments auxquels Montesquieu a eu recours.

II

Il y a, dans l'*Esprit des Lois*, six livres, du quatorzième au dix-neuvième, qui appartiennent de plein droit au domaine de nos études.

Les quatre premiers livres (liv. XIV à XVII) traitent des lois dans le rapport qu'elles ont avec la *nature du climat*. L'action du climat sur les hommes, Montesquieu la considérait comme inévitable, ne doutant pas que le climat n'influât sur la disposition habituelle des corps, et par conséquent sur les caractères. Ce qu'il appelle quelque part l'*état physique de la machine* prend à ses yeux, non sans raison, une importance extrême, et il faut lire à ce sujet le curieux deuxième chapitre de son livre XIV (*Combien les hommes sont différents dans les divers climats*), d'une physiologie si amusante, si naïve quelquefois, mais plus juste au fond qu'on ne serait tout d'abord tenté de le croire.

L'étude de l'esclavage, établi dans les pays chauds de l'Asie et de l'Amérique, et réprouvé dans les climats tempérés de l'Europe, lui fournit ample matière à dissertation démonstrative. A côté de ce qu'il nomme *l'esclavage civil*, se rencontrant en particulier dans les climats dont la chaleur énerve si fort le corps et affaiblit tellement le courage, que les hommes n'y sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment, Montesquieu place la *servitude domestique*, résultat de l'inégalité naturelle qui, sous les mêmes cieux, existe entre les deux sexes. « Les femmes sont nubiles, dans les climats chauds, à huit, neuf et dix ans : ainsi l'enfance et le mariage y vont presque toujours ensemble. Elles sont vieilles à vingt ans; la raison ne se trouve donc jamais chez elles avec la beauté. Quand la beauté demande l'empire, la raison le fait refuser; quand la raison pourrait l'obtenir, la beauté n'est plus. Les femmes doivent être

dans la dépendance, car la raison ne peut leur procurer dans leur vieillesse un empire que la beauté ne leur avait pas donné dans la jeunesse même... » (liv. XVI, chap. II). — Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique et civile, il n'en a pas moins sur la *servitude politique*, c'est-à-dire sur celle qui soumet un peuple à un autre peuple.

Nous avons déjà dit — écrira Montesquieu, aux chapitres II et III du livre XVII — que la grande chaleur énervait la force et le courage des hommes, et qu'il y avait dans les climats froids une certaine force de corps et d'esprit qui rendait les hommes capables des actions longues, pénibles, grandes et hardies. Cela se remarque non seulement de nation à nation, mais encore dans le même pays d'une partie à une autre. Les peuples du nord de la Chine sont plus courageux que ceux du midi : les peuples du midi de la Corée ne le sont pas tant que ceux du nord. Il ne faut pas être étonné que la lâcheté des peuples des climats chauds les ait presque toujours rendus esclaves, et que le courage des peuples des climats froids les ait maintenus libres. C'est un effet qui dérive de sa cause naturelle. Ceci s'est encore trouvé vrai dans l'Amérique : les empires despotiques du Mexique et du Pérou étaient vers la ligne; et presque tous les petits peuples libres étaient et sont encore vers les pôles....

L'Asie n'a point proprement de zone tempérée; et les lieux situés dans un climat très froid y touchent immédiatement ceux qui sont dans un climat très chaud, c'est-à-dire la Turquie, la Perse, le Mogol, la Chine, la Corée et le Japon. En Europe, au contraire, la zone tempérée est très étendue, quoiqu'elle soit située dans des climats très différents entre eux... De là il suit qu'en Asie les nations sont opposées aux nations du fort au faible; les peuples guerriers, braves et actifs, touchent immédiatement des peuples efféminés, paresseux, timides : il faut donc que l'un soit conquis et l'autre conquérant. En Europe, au contraire, les nations sont opposées du fort au fort; celles qui se touchent ont à peu près le même courage. C'est la grande raison de la faiblesse de l'Asie et de la force de l'Europe, de la liberté de l'Europe et de la servitude de l'Asie; cause que je ne sache pas que l'on ait encore remarquée. C'est ce qui fait qu'en Asie il n'arrive jamais que la liberté augmente; au lieu qu'en Europe elle augmente ou diminue, selon les circonstances.

On ne saurait, comme on voit, établir corrélation plus directe, plus étroite, entre l'homme social et le milieu physique, ni faire dépendre plus immédiatement les institutions du climat. Mais, lorsqu'il s'agit de l'être vivant et surtout de l'être humain, une théorie absolue, c'est-à-dire une théorie prétendant tout ramener à une seule et même cause, saurait-elle jamais rendre compte de la com-

plexité des phénomènes, de la multiplicité des effets? Aussitôt les objections naissent en foule.

Avec son admirable bon sens, Voltaire l'avait bien compris, et en 1777, dans son *Commentaire sur l'Esprit des Lois*, il a dit là-dessus les choses les plus justes :

Je ne puis croire à la faiblesse d'organes que Montesquieu attribue aux peuples du Midi, et à cette paresse d'esprit qui fait, selon lui, « que les lois, les mœurs et les manières sont aujourd'hui en Orient comme elles étaient il y a mille ans ». Mais il me semble que les manières du christianisme détruisirent, depuis Constantin, les manières de la Syrie, de l'Asie-Mineure et de l'Égypte; que les manières un peu brutales de Mahomet chassèrent les belles manières des anciens Perses, et même les nôtres. Les Turcs sont venus ensuite qui ont tout bouleversé, de façon qu'il n'en reste plus rien que les eunuques et les bouffons...

Le climat étend son pouvoir, sans doute, sur la force et la beauté du corps, sur le génie, sur les inclinations. Nous n'avons jamais entendu parler ni d'une Phryné samoïède ou négresse, ni d'un Hercule lapon, ni d'un Newton topinambou; mais je ne crois pas que l'illustre auteur ait eu raison d'affirmer que les peuples du Nord ont toujours vaincu ceux du Midi : car les Arabes acquirent par les armes, en très peu de temps, au nom de leur patrie, un empire aussi étendu que celui des Romains; et les Romains eux-mêmes avaient subjugué les bords de la mer Noire, qui sont presque aussi froids que ceux de la mer Baltique.

L'exemple tiré de la coutume de l'esclavage n'est pas très topique, vu qu'aucun climat ne nécessite absolument cette déviation du sens moral, de l'aveu même de Montesquieu. L'esclavage a existé chez des peuples du nord, chez les Germains, et l'on peut ne pas le rencontrer sous la zone torride : il a sa cause dans les passions de l'homme, qui le poussent à satisfaire par la violence ses instincts d'oisiveté et de domination, nullement dans l'action du climat. Et quant à la servitude politique, Destutt de Tracy remarquait (en 1828) que « nous voyons des peuples horriblement asservis dans les mêmes contrées de la Grèce, de l'Italie, de l'Afrique, où il en existait autrefois de très libres, ou du moins de très amoureux de la liberté, quoiqu'ils ne sussent pas bien en quoi elle consiste, et comment se l'assurer. C'est donc plus la constitution de la société que la constitution du climat qui en décide ». (*Comment. sur l'Esprit des Lois*, p. 270.)

Et puis, suffit-il donc d'opposer, ainsi que l'a fait Montesquieu, la

servitude de l'Asie à la liberté de l'Europe, en se contentant, pour unique explication, d'attribuer la première à la lâcheté innée des peuples des climats chauds, qui les a presque toujours rendus esclaves, et la seconde au courage des peuples des climats froids? N'est-ce pas prendre pour la cause naturelle ce qui n'est qu'un effet, un résultat de sélection lentement acquis, sous l'influence tout indirecte du climat? Car la question eût mérité d'être posée, et Montesquieu le néglige, de savoir si les contrées chaudes, plus fertiles, et par là même plus convoitées, plus souvent envahies et conquises, n'ont pas vu ainsi se former à la longue des races de dominateurs et d'opprimés, de maîtres et d'esclaves, ces derniers victimes non de leur faiblesse native, mais de leur impuissance finale à se maintenir contre des attaques sans cesse répétées durant des siècles?

Après avoir parlé des lois dans le rapport qu'elles ont avec la nature du climat, Montesquieu, au livre XVIII, les envisage dans leurs rapports avec la *nature du terrain*. Il avait abordé déjà ce sujet au chapitre VI du livre XVII, intitulé : *Nouvelle cause physique de la servitude de l'Asie et de la liberté de l'Europe*. Il y soutient que si l'Asie a toujours vu de grands empires, tandis qu'en Europe ils n'ont jamais pu subsister, c'est que l'Asie a de plus grandes plaines.

> La puissance doit donc être toujours despotique en Asie; car, si la servitude n'y était pas extrême, il se ferait d'abord un partage que la nature du pays ne peut pas souffrir. En Europe, le partage naturel forme plusieurs états d'une étendue médiocre, dans lesquels le gouvernement des lois n'est pas incompatible avec le maintien de l'état... C'est ce qui a formé un génie de liberté qui rend chaque partie très difficile à être subjuguée et soumise à une force étrangère, autrement que par les lois et l'utilité de son commerce.

Voilà donc une cause géographique qui vient partager la toute-puissante influence précédemment accordée au climat. Quelle part revient à l'une et à l'autre dans l'état de servitude des peuples asiatiques? Montesquieu ne s'en est pas préoccupé, pas plus qu'il ne paraît avoir aperçu que si la cause géographique possède la fatalité d'action dont il la croit douée, cette action s'exercera partout où existera la cause, quel que soit d'ailleurs le climat. Or, que d'exceptions à la prétendue loi des grandes plaines, vouées au despotisme, terres d'élection des grands empires! Il ne faut pas longtemps pour

reconnaître le peu de fondement de cette conception singulière, à laquelle Voltaire répondra : « En Europe, dit Montesquieu, les grands empires n'ont jamais pu subsister : la puissance romaine y a pourtant subsisté plus de cinq cents ans; et la cause, continue-t-il, de la durée de ces grands empires, c'est qu'il y a de grandes plaines. Il n'a pas songé que la Perse est entrecoupée de montagnes; il ne s'est pas souvenu du Caucase, du Taurus, de l'Ararat, de l'Immaüs, du Saron, dont les branches couvrent l'Asie. Il ne faut ni donner des raisons des choses qui n'existent point, ni en donner de fausses des choses qui existent. » (*Premier entretien entre A, B, C.*)

III

Il y aurait pour nous assez peu de chose à prendre en ce dix-huitième livre où Montesquieu a effleuré tant de sujets divers, si nous n'y trouvions, à propos du rapport général des lois avec la façon dont les différents peuples se procurent la subsistance, par conséquent avec la nature et la fertilité du sol, comme un rudiment de sociologie primitive. Ses éléments, épars de droite et de gauche, valent qu'on s'y arrête.

Montesquieu distingue les peuples dits sauvages et les peuples appelés barbares : les sauvages, « petites nations dispersées, qui, par quelques raisons particulières, ne peuvent pas se réunir »; les barbares, « petites nations qui peuvent se réunir. Les premiers sont ordinairement des peuples chasseurs; les seconds, des peuples pasteurs. Cela se voit bien dans le nord de l'Asie. Les peuples de la Sibérie ne sauraient vivre en corps, parce qu'ils ne pourraient se nourrir; les Tartares peuvent vivre en corps pendant quelque temps, parce que leurs troupeaux peuvent être rassemblés pendant quelque temps ». (Chap. XI.) Ces peuples, sauvages ou barbares, qui ne cultivent pas les terres « ne peuvent guère former une grande nation. S'ils sont pasteurs, ils ont besoin d'un grand pays pour qu'ils puissent subsister en certain nombre : s'ils sont chasseurs, ils sont encore en plus petit nombre, et forment, pour vivre, une plus petite nation. Leur pays est ordinairement plein de forêts; et, comme les hommes n'y ont point donné de cours aux eaux, il est rempli de marécages, où chaque troupe se cantonne et forme une petite nation ». (Chap. X.)

Certaines conditions du terrain favorisent la multiplication des peuples sauvages. « Ce qui fait qu'il y a tant de nations sauvages en Amérique, c'est que la terre y produit d'elle-même beaucoup de fruits dont on peut se nourrir.... La chasse et la pêche achèvent de mettre les hommes dans l'abondance. De plus, les animaux qui paissent, comme les bœufs, les buffles, etc., y réussissent mieux que les bêtes carnassières. Je crois qu'on n'aurait point tous ces avantages en Europe, si l'on y laissait la terre inculte; il n'y viendrait guère que des forêts, des chênes et autres arbres stériles. » (Chap. IX.) Montesquieu ne pouvait pas savoir, on l'ignorait encore il y a trente ans, que l'Europe avait eu autrefois, comme l'Asie et l'Amérique septentrionales, son climat et sa faune des steppes, steppes où nomadisaient des tribus sauvages à la poursuite du cheval, du bison, du grand bœuf, de l'antilope saïga, etc. — Chez ces peuples, qui ne cultivent point les terres, il y aura très peu de lois civiles, parce que « c'est le partage des terres qui grossit principalement le code civil. On peut appeler les institution de ces peuples, des *mœurs* plutôt que des *lois*. Chez de pareilles nations, les vieillards, qui se souviennent des choses passées, ont une grande autorité : on n'y peut être distingué par les biens, mais par la main et par les conseils ». (Chap. XIII.) Le pouvoir appartenant aux anciens, la gérontocratie, l'ethnographie moderne nous a, en effet, confirmé l'existence de cette forme sociale chez nombre de peuples en Afrique, en Amérique, en Australie. — Ces mêmes peuples, « ne vivant pas dans un terrain limité et circonscrit, auront entre eux bien des sujets de querelle; ils se disputeront la terre inculte, comme parmi nous les citoyens se disputent les héritages. Ainsi, ils trouveront de fréquentes occasions de guerre pour leurs chasses, pour leurs pêches, pour la nourriture de leurs bestiaux, pour l'enlèvement de leurs esclaves; et, n'ayant point de territoire, ils auront autant de choses à régler par le droit des gens qu'ils en auront peu à décider par le droit civil ». (Chap. XII.) — Quoique Montesquieu estime que ces peuples errants, vagabonds, sans attache fixe à la terre, jouissent d'une grande liberté, et que « si un chef voulait leur ôter leur liberté, ils l'iraient d'abord chercher chez un autre, ou se retireraient dans les bois » (chap. XIV), il s'est parfaitement rendu compte de ce qui, en réalité, restreint et borne de la façon la plus étroite, la plus impérieuse, la liberté des primitifs : c'est ce qu'il appelle *la force de*

la superstition, c'est-à-dire les influences religieuses et les croyances surnaturelles qui dominent toute leur vie mentale et sociale. Citant, d'après les *Lettres édifiantes*, les Natchés de la Louisiane, dont « le chef est traité dans sa cabane avec les cérémonies qu'on ferait à un empereur du Japon ou de la Chine », et à l'héritier duquel étaient donnés à sa naissance tous les enfants à la mamelle, pour le servir pendant sa vie, il ajoute : « Les préjugés de la superstition sont supérieurs à tous les autres préjugés, et ses raisons à toutes les autres raisons. Ainsi, quoique les peuples sauvages ne connaissent point naturellement le despotisme, ce peuple-ci le connaît. Ils adorent le soleil; et, si leur chef n'avait pas imaginé qu'il était le frère du soleil, ils n'auraient trouvé en lui qu'un misérable comme eux. » (Chap. XVIII.) Combien de Natchés chez les primitifs, combien chez les civilisés eux-mêmes! Que nous parle-t-on de despotisme? L'humanité ne donne-t-elle pas partout ce même spectacle : l'homme esclave de ses préjugés; ils ne diffèrent que par leur nature.

Par tout ce petit précis de psycho-sociologie des sauvages, quelles qu'y soient les lacunes et les insuffisances, eu égard à nos connaissances actuelles, l'auteur de l'*Esprit des Lois* se montre infiniment supérieur à Buffon, son contemporain, à Buffon qui, puisant aux mêmes sources, disposant des mêmes renseignements, n'a émis sur le même sujet que des vues fantaisistes, aboutissant aux plus bizarres erreurs. Montesquieu a su éviter ces erreurs : son esprit de juriste et d'historien, plus exercé à remonter aux origines des coutumes, des institutions, l'en a préservé. On doit lui reprocher cependant une contradiction : il avance, au chapitre IV du livre XIX, que « la nature et le climat dominent presque seuls sur les sauvages », après avoir auparavant judicieusement observé que la tradition et la superstition ont pour le moins autant d'empire. Les sauvages rentrent dans la règle commune, ainsi formulée par Montesquieu : « Plusieurs choses gouvernent les hommes : le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs, les manières; d'où il se forme un esprit général qui en résulte. A mesure que dans chaque nation une de ces causes agit avec plus de force, les autres lui cèdent d'autant... »

Les peuples, quels qu'ils soient, sont en général très attachés à leurs coutumes; « les leur ôter violemment, c'est les rendre malheureux : il ne faut donc pas les changer, mais les engager à les

part, que si le climat influe sur tous les êtres vivants, il influe moins sur l'homme — Buffon l'avait parfaitement remarqué — que sur aucun animal. La raison en est dans le développement de nos facultés intellectuelles, qui soustraient l'homme en partie aux prises des agents externes, « et dans la multitude des arts par lesquels il pourvoit à ses divers besoins. A quoi il faut ajouter que, plus ces facultés sont développées, plus ces arts sont multipliés et perfectionnés, c'est-à-dire que plus l'homme est civilisé, plus l'empire du climat sur lui diminue ». (D. de Tracy.) Et enfin les conditions de races, les idiosyncrasies ethniques, si difficile qu'il soit souvent d'en déterminer la nature exacte et d'en préciser le mécanisme, seraient-elles par hasard négligeables?

En un mot, le paradoxe de Montesquieu, qui, selon la très fine malice d'Albert Sorel, « porterait à soupçonner l'influence du climat fantasque de la Gascogne », ce paradoxe a été surtout de prétendre transformer un élément sans doute considérable, mais un élément, un facteur particulier et subordonné, en cause générale déterminante et immédiate, au lieu de mettre à leur place ces causes premières, indirectes et plus lointaines, de la vie des sociétés, le climat, le pays, la race, desquelles procèdent ensuite les causes secondes « qui produisent, en accumulant leurs effets, les éléments réels et vivants des phénomènes sociaux, c'est-à-dire les mœurs, les passions, les préjugés, les instincts, le caractère national des individus, et celui des peuples que ces individus composent ». (A. Sorel.)

Maintenant que nous n'avons rien caché des objections et des critiques, il n'est que juste de dire aussi, pour la défense de Montesquieu, comment, cependant, il échappe en partie au reproche qu'on lui peut faire de tout ramener au froid et au chaud.

Montesquieu a foi aux institutions, il compte sur les lois, sur les coutumes, pour corriger les effets du climat. Cela ressort pleinement de la lecture des livres XIV et XVI de l'*Esprit des Lois*; et cette opinion, il l'avait eue de très bonne heure, expérimentalement, si l'on peut dire : « Aujourd'hui, à Rome, il est absolument nécessaire de dormir après le dîner. Les anciens ne nous parlent point de ce besoin... Je me persuade que l'ancien peuple, *patiens pulveris atque solis*, avait tout une autre force que celui-ci : l'institution, l'habitude, les mœurs, font aisément vaincre la force du climat. »

Troie, et les enfants athéniens bien appris ne doutaient pas que Minerve ne leur eût donné des olives. Les Romains, les Carthaginois, eurent une autre mythologie. Chaque peuple eut la sienne. » (*Comment.*) L'éducation, qu'est-ce à dire, sinon l'action de l'homme sur l'homme? Et que prouvent les différentes mythologies nationales? Elles prouvent que le cerveau humain n'est pas fait exactement de même chez tous les peuples; or un peuple ne change pas de cerveau, pas plus qu'il ne change de croyances, en changeant de climat. D'où cette conclusion : Montesquieu n'a vu qu'un aspect des choses en des choses infiniment complexes, et dépendantes d'une foule d'influences susceptibles de se combiner entre elles très diversement. Il a considéré le climat seul, et encore ne l'a-t-il considéré qu'en partie, paraissant n'avoir en vue jamais que la latitude et la température, alors que l'influence du climat tient à « l'ensemble de toutes les circonstances qui forment la constitution physique d'un pays ». (D. de Tracy.)

Partant de l'idée que dans les pays froids l'énergie physique de l'homme atteint son maximum, Montesquieu, nous l'avons vu, en déduisait que la liberté n'appartient qu'aux climats froids, les pays chauds étant voués presque toujours au despotisme et à l'esclavage. « Il semble — écrivait-il déjà dans une de ses *Lettres persanes* (lettre CXXXI) — que la liberté soit faite pour le génie des peuples d'Europe, et la servitude pour celui des peuples d'Asie. C'est en vain que les Romains offrirent aux Cappadociens ce précieux trésor : cette nation lâche le refusa, et courut à la servitude avec le même empressement que les autres peuples couraient à la liberté. » Fort bien; mais pour que la théorie fût fondée, du moins faudrait-il qu'il n'y eût point d'exemples de peuples libres sous des climats torrides, ni de peuples esclaves dans les contrées du nord. Or, l'auteur de l'*Esprit des Lois* a lui-même constaté (l. XVIII, ch. XIX) la liberté des Arabes, et il a péniblement cherché à expliquer (*eod. loc.*, et l. XVII, ch. V) la servitude des Tartares. D'ailleurs, en admettant les faits, pourquoi, sous un même ciel, la classe des tyrans, comme disait Volney, aurait-elle plus d'énergie pour opprimer que celle du peuple pour se défendre? Certes, l'influence du milieu physique sur l'homme est incontestable, bien qu'on en ait exagéré l'étendue; mais cette influence a pour contre-partie celle de l'homme sur le milieu, et celle-là, Montesquieu la néglige. Il n'a pas vu, d'autre

LES PRIMATES

ET LES PROSIMIENS FOSSILES DE LA PATAGONIE

D'APRÈS LES TRAVAUX DE M. FLORENTINO AMEGHINO.

Si l'Embryologie comparée peut permettre à l'Anthropologie zoologique de jalonner, d'une façon satisfaisante, les principaux points de la route suivie par l'évolution des formes animales qui ont amené la réalisation du type Hominien, le tracé exact de notre lignée ancestrale ne peut être donné que par les documents paléontologiques.

Or, avant la phase durant laquelle la morphologie des Mammifères devant constituer l'ordre des Primates commença à acquérir ses plus anciens caractères, l'identification des débris fossiles qui ont pu appartenir à quelques-uns de nos ascendants est des plus difficile à établir, sinon même impossible. C'est seulement lorsqu'on entre dans la série Pithécoïde que cette identification peut présenter une suffisante exactitude.

On conçoit dès lors facilement combien la découverte de formes Primatiennes très archaïques est importante pour l'étude de l'Origine de l'Homme. Seule, en effet, la connaissance de semblables fossiles peut permettre de se faire une idée exacte de la façon dont les plus primitifs Mammifères Pithécomorphes tendirent à se différencier, à modifier leurs caractères et à donner naissance aux prototypes des Primates actuels.

Les plus anciens, et par suite les plus précieux documents que la science possède actuellement à ce sujet proviennent des régions australes de l'Amérique du Sud, de la Patagonie. On doit à l'éminent directeur du Musée national de Buenos Aires, M. Florentino Ameghino, d'avoir donné, non seulement une excellente description des fossiles de la Patagonie, mais encore de s'être spécialement occupé d'en mettre en évidence toute la valeur comme document phylogénétique.

L'ouvrage de M. Ameghino, auquel nous allons emprunter les renseignements concernant les Primates fossiles du Sud-Américain, fait partie des *Annales* du Musée national de Buenos Aires (Tome XV. — Sér. 3e, t. VIII); il a pour titre : *Les formations sédimentaires du Crétacé supérieur et du Tertiaire de Patagonie, avec parallèle entre leurs faunes mammalogiques et celles de l'Ancien Continent* (Buenos Aires, 1906).

Nous ne suivrons point M. Ameghino dans le vaste exposé des nombreuses formes zoologiques fossiles découvertes dans l'Amérique du Sud; n'ayant

ici à envisager que ce qui concerne exclusivement la question anthropologique de la recherche des Ancêtres de l'Homme, nous nous bornerons à mentionner seulement les documents relatifs à la morphologie des Prosimiens et des Primates.

La haute ancienneté de types Prosimiens dans le Sud-Américain; les caractères très remarquables des Primates véritables, trouvés fossiles en Patagonie, ont conduit M. Ameghino à émettre l'hypothèse de l'origine sud-américaine des ancêtres de tous les Prosimiens et de tous les Primates, y compris ceux des races humaines. Les faits que M. Ameghino apporte à l'appui de sa conception, sans être encore suffisants pour entraîner une entière conviction, sont néanmoins de nature à faire profondément réfléchir.

M. Ameghino pense que les plus primitifs types Prosimiens, et ensuite, beaucoup plus tard, les Primates Simiens de la Patagonie, ont dû passer d'Amérique en Afrique, en cheminant sur des terres, aujourd'hui disparues, faisant partie d'un vaste continent austral, s'étendant à l'orient de l'Amérique du Sud.

Nous proposant de revenir bientôt, en ce qui concerne les Primates, sur cette intéressante hypothèse de la migration des formes mammaliennes les plus archaïques du Sud-Américain allant se répandre sur l'Ancien Continent, nous n'insisterons pas sur ce sujet. Nous nous contenterons pour le moment de remarquer que, cette odyssée une fois admise, il est facile de comprendre comment, dans des milieux nouveaux, les Prosimiens et Primates émigrés, et plus tard séparés de leurs formes progénitrices, ont dû, après l'émiettement et l'effondrement des territoires brésilo-éthiopiens, tendre à se modifier de plus en plus profondément.

Des multiples divergences qui se produisirent et que les temps accentuèrent, seraient sorties les souches des Singes Pithéciens, celles des divers types Anthropoïdes et, concurremment, les races Hominiennes de la Paléogée. M. Ameghino admet pour l'Homme du Sud-Américain une origine locale.

Les plus anciennes formations sédimentaires étudiées par M. Ameghino remonteraient à l'ère Mésosoïque, au Crétacé inférieur. Un fait particulièment intéressant s'est passé en Patagonie : les faunes mammaliennes de cette région restèrent isolées jusque vers la fin des époques tertiaires; le Sud-Américain séparé des territoires du nord de l'Amérique n'ayant, pendant tout ce temps, subi aucune immigration. On se trouve dès lors en présence d'une série de formes qui se sont succédé en se modifiant et en se transformant sur place.

« La Patagonie, dit M. Ameghino, ayant toujours été une terre ferme, a toujours été habitée. Les différentes faunes de Mammifères se sont donc succédé par transformation progressive, de sorte qu'elles présentent une uniformité ou ressemblance dont il n'y a d'exemple sur aucun continent. En outre, ces faunes n'ont pas été modifiées par des immigrations de faunes d'autres continents.

« L'évolution a été très lente et sur place, et il en résulte que deux faunes

contiguës de n'importe quelle hauteur de la série sédimentaire sont toujours très ressemblantes l'une à l'autre. Mais, par contre, quand on examine deux faunes, séparées par deux ou trois autres faunes intermédiaires, alors on les trouve très différentes[1]. »

La ressemblance des faunes successives tient à ce qu' « il n'y a pas de fossiles limités à une couche très restreinte, cette limitation étant une apparence trompeuse due à nos connaissances incomplètes ». Car « on constate toujours que chaque espèce, chaque genre, etc., sont assez rares au commencement de leur apparition et qu'ils deviennent graduellement plus fréquents jusqu'à arriver au moment de leur complet développement et de leur plus grande abondance. Arrivés à ce point culminant, commence la régression qui peut être plus ou moins rapide; il peut même arriver la disparition subite. Cela veut dire qu'au point de vue paléontologique, ce qui caractérise une couche, une période ou une époque géologique quelconque, ce n'est précisément pas la présence de certaines espèces, de certains genres, ou de n'importe quel autre groupe, sinon la plus grande abondance de ces espèces, genres ou groupes[2] ».

Dans les couches appartenant aux terrains Crétaciques inférieurs, M. Ameghino signale la présence des Mammifères des types très primitifs. Ce sont d'abord, dans les dépôts marins de l'étage Tardéen, les dents d'un Cétacé de la famille des Zeuglodontidés; les couches terrestres de la même époque font seulement connaître des Reptiles Dinosauriens.

Mais, après un hiatus n'ayant point fourni de fossiles de Vertébrés, dans la partie la plus supérieure du Crétacé inférieur, on constate l'existence d'un certain nombre de Mammifères terricoles.

L'étage Protodidelphéen renferme, en effet, des formes mammaliennes déjà assez séparées pour être placées dans trois groupes distincts : les Sarcobores, les Ongulés et les Édentés.

Il est vrai que « les Ongulés, dit M. Ameghino, ne semblent pas bien différents des Sarcobores primitifs représentés par les Microbiothériidés. Les Edentés appartiennent au groupe des Cuirassés ou Hycanodontes primitifs et sont parfaitement caractérisés par les petits fragments de leur carapace; il n'est pas possible de les séparer des Dasypodes les plus récents[3] ».

Les couches les plus inférieures de la série Supracrétacée, qui viennent ensuite, n'ont pas encore fourni de Mammifères, mais ont donné d'abondants débris de Crocodiliens, de Tortues et de Dinosauriens gigantesques.

Il n'en est plus de même des dépôts les plus récents de cette époque; dans les étages Notostylopéens les Mammifères réapparaissent nombreux et variés; à tel point que cette faune est « peut-être, dit M. Ameghino, la plus riche et la plus variée de celles qui se sont succédé dans notre territoire. La faune Notostylopéenne s'est développée pendant une époque géolo-

1. *Loc. cit.*, p. 35.
2. *Loc. cit.*, p. 23.
3. *Loc. cit.*, p. 465.

gique très longue. En réalité ce n'est pas une faune, sinon la succession de trois faunes, peut-être de quatre[1] ».

Et, ce qui intéresse particulièrement l'Anthropologie zoologique, dans ce vaste ensemble mammalogique, les Prosimiens apparaissent pour la première fois, ils se présentent non comme des formes absolument nouvelles composées seulement d'une ou deux espèces très voisines, presque identiques, mais comme des formes déjà anciennes, ayant eu le temps d'évoluer, de se différencier et provenant, probablement, de souches diverses, car M. Ameghino les subdivise en quatre types principaux : les Archéopithécidés, les Notopithécidés, les Henricosborniidés et les Hyopsodontidés.

« Ces anciens Prosimiens de la Patagonie appartiennent, dit M. Ameghino, à des formes très variées. Ceux qui s'éloignent davantage des Prosimiens typiques, tels les *Notopithecidae*, se rapprochent des Typothériens et des Hyracoïdes primitifs, ce qui démontre que ces trois groupes ont une origine commune et confirme ainsi l'origine sud-américaine des Prosimiens[2]. »

Dans la classification des Prosimiens secondaires de l'époque Notostylopéenne, M. Ameghino indique trois espèces du type Archéopithécidé, huit espèces de Notopithécidés, trois d'Henricosborniidés et une d'Hyopsodontidé. Cette dernière, représentée par le genre *Selenoconus*, serait, dit l'auteur, très difficile à séparer du genre *Hyopsodus*, de l'Éocène de l'Amérique du Nord, genre qui constitue le type de la famille[3].

Contemporains de ces Prosimiens, les plus anciens actuellement connus, se trouvaient un certain nombre d'Ongulés. Les Condylarthrés, les Proboscidiens et les Ancylopodes étaient particulièrement abondants. Beaucoup plus rares sont les débris des Protongulés et des Périssodactyles. Enfin, dans les couches supérieures, on trouve des Typothériens et d'abondants vestiges d'Hyracoïdiens. Les représentants de l'ordre des Tillodontes fournissent de nombreux fossiles.

Avec les Diprotodontes paucituberculés, assez rares, se trouvent un certain nombre d'Allothériens. Les types Carnassiers, les Sarcobores sont représentés par les Microbiothériidés du sous-ordre des Pédimanes, par les Sparassodontes ancêtres des Carnivores et par quelques Insectivores. Les Édentés appartiennent tous au groupe des Cuirassés. Dans les couches les plus supérieures apparaissent les Gravigrades, formes alors excessivement petites et encore mal définies.

Les couches marines les plus inférieures ont livré le plus ancien Cétacé connu, dont la taille était excessivement réduite[4].

Avec cette faune mammalienne vivaient de nombreuses Tortues, des Reptiles Dinosauriens carnassiers, de grands Ophidiens et des Oiseaux très variés.

1. *Loc. cit.*, p. 465.
2. *Loc. cit.*, p. 290.
3. *Loc. cit.*, p. 291.
4. *Loc. cit.*, p. 466.

Un hiatus peu considérable, correspondant à une faune intermédiaire, sépare cette importante faune Notostylopéenne de la faune Astraponotéenne encore très incomplètement connue. On y retrouve parmi les Prosimiens les Archéopithécidés et les Notopithécidés.

Les Protongulés ont disparu. Les Condylarthrés ont diminué d'importance, divers autres Ongulés commencent à se montrer. Les Typothériens et les Ancylopodes sont devenus beaucoup plus nombreux. Les premiers représentants des Pyrothériidés, formes archaïques des Proboscidiens, font leur apparition. Les Gravigrades deviennent parfaitement caractérisés et avec eux on constate la présence des premiers Cuirassés précurseurs des Glyptodontes [1].

Après un hiatus peu considérable dans la série paléontologique terrestre, l'importante faune Pyrothéréenne vient clore la nomenclature des fossiles appartenant à l'ère Mésosoïque. Comprenant à peu près une centaine d'espèces de Mammifères, « la faune Pyrothéréenne est, dit M. Ameghino, la plus remarquable de toutes par l'ensemble des formes gigantesques qui la constituent, distribuées dans presque tous les ordres. Les *Pyrotherium* et les *Ricardowenia* parmi les Proboscidiens, *Parastrapotherium* et *Liarthus* parmi les Amblypodes, *Asmodeus* et *Leontinia* parmi les Ancyclopodes, *Octodontotherium* parmi les Édentés, *Proborhyæna* parmi les Sarcobores et plusieurs autres genres comptent parmi les plus grands Mammifères qui ont habité la surface de la terre. C'est pendant cette époque que les Pyrothériidés, les Astrapothériidés, les Homalothériidés et les Notohippidés atteignent leur plus grand développement. Les Condylarthrés sont très rares. Les premiers Rongeurs apparaissent, et les Édentés gravigrades deviennent nombreux et variés [2] ».

Dans cette intéressante faune, dont on connaît surtout les types de grande taille, les Prosimiens, Mammifères petits et faibles, n'ont pas été retrouvés; « il n'y a plus de Notopithécidés », constate M. Ameghino.

C'est là une regrettable lacune qui empêche actuellement de pouvoir relier les Prosimiens Mésosoïques à ceux des temps Tertiaires. « Les Prosimiens qui sont si abondants dans le Crétacé supérieur de Patagonie sont arrivés jusqu'au Tertiaire, mais ils y sont très rares. En outre il est difficile d'établir la relation exacte des Prosimiens de l'Éocène avec ceux du Crétacé, parce qu'on ne connaît rien ou presque rien de ceux qui ont dû vivre pendant l'époque des couches intermédiaires qui constituent l'étage pyrothéréen [3]. »

Cette lacune sera comblée un jour ou l'autre, il y a tout lieu de l'espérer, car les régions explorées au point de vue paléontologique, dans l'Amérique du Sud, ne représentent qu'une infime partie de ce qui reste encore à connaître. Mais dès maintenant un fait demeure acquis et, comme déduction phylogénique, il a, en Anthropologie zoologique, une grande

1. *Loc. cit.*, p. 469.
2. *Loc. cit.*, p. 471.
3. *Loc. cit.*, p. 423.

importance : les formes prosimiennes, connues en Europe et dans l'Amérique du Nord dans les couches Éocènes, sont apparues nombreuses et bien différenciées en Patagonie, longtemps avant la fin des temps Secondaires, ainsi que le prouve l'abondance de leurs débris dans les étages supérieurs de la série Supracrétacée. Avec la faune Pyrothéréenne finissent les documents paléontologiques appartenant aux types Mammaliens les plus archaïques. Délivrés des grands Reptiles qui s'éteignent, les Mammifères vont désormais, en se multipliant et diversifiant, s'adapter à toutes les conditions biologiques et arriver rapidement à être les maîtres de la surface terrestre.

Non encore étudiée, la faune Tertiaire la plus ancienne en Patagonie, celle de l'étage Téquéen, ne fournit aucun renseignement concernant les Prosimiens et les Primates. Par son ensemble, cette faune se montre nettement intermédiaire entre la dernière faune Secondaire, la faune Pyrothéréenne, et celle de l'étage immédiatement sous-jacent, la faune Colpodonéenne. Les faunes Técaéenne et Colpodonéenne constituent la base de formation Patagonienne, correspondant à l'Éocène inférieur. « La faune Colpodonéenne, dit M. Ameghino[1], est la faune Pyrothéréenne, mais tellement changée que les différences entre l'une et l'autre sont vraiment considérables. On peut dire que le seul point de concordance presque parfait ne consiste que dans le grand développement des Astrapothériidés et des Notohippidés. Les Condylarthrés et les Pyrothères ont complètement disparu. Les Amblypodes restent réduits à la seule famille des Astrapothériidés qui atteint ici son maximum de développement. Les Rongeurs, les Typothères, les Toxodontes et les Sparassodontes se diversifient et augmentent en nombre. Les Édentés gravigrades deviennent plus nombreux, tandis que les Dasypodes, au contraire, diminuent. » On constate la présence d'un Prosimien, le Clénialites; et, ce qui intéresse très particulièrement l'Anthropologie zoologique, « les vrais singes apparaissent ». Deux formes les représentent : un Homunculidé, le *Pitheculites*, et un Cercopithécidé, l'*Homunculites*. Ces Primates, les plus anciens actuellement connus, ne sont probablement pas les premiers qui aient existé. « Si l'on tient compte, dit M. Ameghino, que ces couches n'ont encore été fouillées que d'une manière très superficielle, on en déduit que pendant cette époque les singes devaient être assez nombreux. »

« Le *Pitheculites* est un singe très primitif à caractères généralisés. Par la forme des molaires inférieures, il se rapproche un peu de *Clenialites* et il est à peu près certain qu'il descend d'un *Clenialitidæ* du Crétacé supérieur.

« D'un autre côté, il fait partie de la souche qui a donné origine aux Cébidés et aux Arctopithèques; il est aussi la souche des Homunculidés et, par l'intermédiaire de ces derniers, il est aussi l'ancêtre de tous les Singes du vieux monde.

« Le *Pitheculites* est le plus petit de tous les singes connus, étant en

1. *Loc. cit.*, p. 473.

outre très important par la forme des molaires supérieures qui sont du type quadrituberculaire le plus parfait; c'est encore une nouvelle preuve que dans les Singes le type de molaires appelé quadrituberculaire ou tétragonodonte est le primitif, tandis que le type appelé trituberculaire ou trigonodonte est le résultat d'une réduction du type quadrituberculaire [1]. »

Le second Simien trouvé dans l'Éocène inférieur de la Patagonie est l'*Homunculites*; M. Ameghino le classe parmi les Cercopithécidés, le considérant comme une forme ancestrale de cette sous-famille qui, actuellement, vit exclusivement dans la Paléogée.

L'*Homunculites*, quoique encore de très petite taille, est cependant beaucoup plus grand que son contemporain le *Pitheculites* et sa morphologie est différente.

Ainsi, les deux Simiens les plus anciens connus ne se présentent point comme deux variations d'un type primitif uniforme datant d'une époque récente, mais semblent soit le résultat d'ancêtres différents, soit les descendants d'une très archaïque souche commune. Les molaires supérieures d'*Homunculites* sont tellement identiques à celles des Macaques que, d'après M. Ameghino, « *Homunculites* n'a rien à voir avec les Singes américains vivants ou propres des temps quaternaires et des temps tertiaires les plus récents; il appartient aux groupes des Singes de l'Ancien Continent qui constituent la famille des Cercopithécidés dans son sens le plus large et on doit le considérer comme la souche de ce groupe [2] ».

Homunculites possède, il est vrai, six molaires, mais, vu l'époque à laquelle il existait, la présence d'une sixième molaire, constatée encore parfois chez divers Hominiens, ne peut fournir une objection à la phylogénie proposée par M. Ameghino.

La présence d'une sixième molaire est simplement un caractère archaïque.

« La seule différence notable entre *Homunculites* et les Cercopithécidés de l'Ancien Continent consiste, dit l'auteur, dans les proportions des dernières molaires inférieures. » Chez *Homunculites* ces molaires vont en diminuant de grosseur d'avant en arrière, tandis que chez les Cercopithécidés l'inverse se produit. Le fait est intéressant, car il indiquerait une modification survenue par suite d'une adaptation relativement récente. « Chez l'*Homunculites*, dit M. Ameghino, cette conformation (diminution de la grosseur des dernières molaires d'avant en arrière) est la primitive, comme le prouvent ses plus proches parents dans la ligne ascendante, les *Clenialitidæ* et les *Microbiotheriidæ*. » Ce qui chez les Cercopithécidés aurait modifié cette primitive conformation ce serait, pense l'auteur, l'allongement du museau, spécialisation récemment acquise par les Simiens de l'Ancien Continent.

Une de ces lacunes, si fréquentes en Paléontologie, ne permet pas de suivre les transformations qu'eurent à subir ces plus anciens Singes de la Patagonie : « nous ne savons malheureusement encore rien, dit M. Ame-

1. *Loc. cit.*, p. 426.
2. *Loc. cit.*, p. 427.

ghino, des Singes qui ont dû vivre dans la même contrée pendant le Patagonien moyen et supérieur ».

« Ce n'est qu'en arrivant au Santacruzéen — étage représentant l'Éocène supérieur — que nous nous trouvons encore une fois en présence de véritables Singes et d'un aspect beaucoup plus élevé que les précédents[1]. »

Cette faune Santacruzéenne dans laquelle se rencontrent ces Simiens de type élevé est remarquable par le grand développement qu'y atteignirent les Oiseaux géants du groupe des Stéréornithes. Généralement composée de Mammifères de taille moyenne et petite, elle présente néanmoins des tailles gigantesques chez les Homalothériidés et les Astrapothériidés. Les Toxodontes et les Protérothériidés sont très développés, les Rongeurs, les Paucituberculés et les Gravigrades se montrent en grande abondance et présentent un haut degré de spécialisation. Trois cents espèces environ sont connues, nombre considérable qui semble indiquer l'existence non d'une faune unique, mais de deux ou trois faunes distinctes et successives. « Pourtant, dit M. Ameghino, la transition depuis la base jusqu'au sommet est si parfaite que dans l'état actuel de nos connaissances il est absolument impossible d'essayer de tracer une ligne de division quelconque[2]. »

Les Prosimiens révèlent encore leur existence par deux types nouveaux : *Homocentrus* et *Eudiastatus*.

Eudiastatus est connu seulement « par la partie antérieure d'une mandibule d'un individu encore jeune, pièce notable par la symphyse très large et très arrondie, et par les deux branches complètement soudées, sans vestige de la suture ».

« Les Prosimiens de l'Éocène de la Patagonie ne donnent aucun renseignement sur les migrations du Tertiaire moyen, car les représentants de ces groupes propres à l'Ancien Continent et à l'Amérique du Nord sont les descendants de la migration plus ancienne qui eut lieu à la fin de l'époque Crétacique. Par contre, ils sont très importants au point de vue phylogénétique parce qu'ils prouvent, non seulement que les Prosimiens sont d'origine sud-américaine, mais aussi que ce sont ces Prosimiens de Patagonie qui ont donné origine aux Singes[3]. »

(*A suivre.*) P.-G. MAHOUDEAU.

1. *Loc. cit.*, p. 430.
2. *Loc. cit.*, p. 477.
3. *Loc. cit.*, p. 423.

LE PASSÉ PRÉHISTORIQUE DE LA BOHÊME

D'APRÈS LES TRAVAUX DE M. PIC.

J'ai plusieurs fois signalé l'importance des travaux de M. Pič, le conservateur du Musée national de Prague, qui, d'après ses propres recherches et les collections réunies dans le musée préhistorique qu'il administre, a fait connaître, dans une série de volumes richement illustrés, les monuments, les tombeaux des peuples qui ont occupé la Bohême jusqu'au temps actuel. Récemment je l'ai prié de nous envoyer un article en français donnant le tableau des âges préhistoriques de son pays. Il m'a répondu en m'annonçant la publication d'une édition allemande de ses ouvrages et en m'envoyant, en épreuve, la préface de cette édition. Cette préface est justement le résumé de ses vues que je lui avais demandé et dont il avait été question, il y a déjà plus d'un an, dans une discussion à propos des Gaulois (*Bullet. Soc. d'Anthr.*, 1906, p. 35). Elle ne constitue pas un tableau complet du passé préhistorique de la Bohême, puisqu'il n'y est pas question des cimetières à incinération pure, des champs d'urnes auxquels M. Pič lui-même a consacré son dernier ouvrage très richement documenté, mais il en donne cependant une idée d'ensemble où les lacunes sont celles mêmes des connaissances actuelles.

L'homme quaternaire a vécu en Bohême. Il a laissé de sa présence des traces disséminées et on en connaît en outre deux stations : celle de Generalka près Prague, où, dans une couche de cendres, se trouvaient des os travaillés de mammouth et de renne avec des outils de silex; et celle de Lubna près Rakowitz, où dans une couche de deux mètres de cendres, il y avait des outils de silex avec de nombreux restes de renne. L'industrie de ces stations les rattache à notre époque de la Madeleine, ce qui jusqu'ici a paru le cas général pour les stations de cette zone de l'Europe, peut-être à tort.

La Bohême semble avoir été inhabitée après l'époque quaternaire, de même que la Suisse. Et cette période de solitude ou d'abandon y est représentée par des dépôts stériles de deux mètres de lœss, correspondant au blanc fond des lacs suisses.

M. Pič ne mentionne aucune grotte néolithique, bien qu'il y en ait en nombre dans la région presque voisine du nord immédiat des Carpathes. Cela ne veut pas dire sans doute qu'il n'y en a pas. Mais il n'y a *ni dolmens ni cromlechs*, bien qu'on connaisse deux cercles de pierres, et trois pierres dressées, des menhirs si l'on veut.

Il y a, dans les poteries recueillies, peut-être des traces d'une population néolithique ancienne dont on ne connaît pas les tombeaux. La population néolithique connue est celle des tombeaux sous amas de pierre, des *Höckergræber*. Les squelettes, sur le côté droit, la tête au sud, les mains sur la tête, sont généralement entre des dalles, sur un carrelage ou dans un encaissement de pierres. Mais il y en a aussi en pleine terre. M. Pič attache aux poteries de ces monuments une grande importance, peut-être un peu trop exclusive. La plus ancienne céramique se caractérise par des formes

hémisphériques et des ornements en volutes, en équerres, des points gravés. Viennent ensuite les vases à forme de cloche, et avec ornements en cordons. D'après ces différentes poteries, M. Pič estime que la population des *Hockergræber* ne constitue nullement un groupe particulier à la Bohême, mais appartient *au fonds premier de la population de l'Europe* après le quaternaire. Il signale des types de poteries des *Hockergræber* depuis la Bretagne (dolmens), l'Italie du nord, le Rhin, jusqu'en Silésie, jusque dans le sud et le sud-est de la Silésie. La céramique des *Hockergræber* présente des ressemblances particulièrement étroites avec celle de la Thuringe; et M. Pič semble admettre un peuplement de la Bohême par la Thuringe. Comme d'autres savants (Kossinna), il ne fait intervenir ici que la céramique pour juger des affinités et des mouvements des peuples : et cela est évidemment excessif. Mais nous savons déjà que ce peuple des *Hockergræber* appartient à cette race dolichocéphale néolithique, sur l'importance primordiale de laquelle j'ai tant de fois insisté. Pour être basées sur l'archéologie seulement, les vues de M. Pič n'ont donc peut-être qu'une valeur confirmative plus grande.

Toujours est-il que ces *Hockergræber* s'agglomèrent surtout dans la moitié nord de la Bohême et dans le bassin de Pilsen. Ils ne se présentent d'ailleurs partout que par petits groupes ou isolément. Il n'y a pas de grands cimetières néolithiques. On sait que c'est de cette population néolithique qu'on a voulu faire descendre les Slaves actuels. Il est possible qu'on ait obéi, en soutenant cette thèse, au désir de démontrer l'antériorité de la présence des Slaves en Bohême. L'anthropologiste tchèque Niederle, constatant qu'elle occupait d'abord seule la Bohême à l'âge de pierre, et que son type domine encore dans les premiers temps historiques, a attribué ses caractères aux Slaves, dont il a dû faire des dolichocéphales blonds. J'ai nettement combattu son opinion (*Bullet. Soc., d'Anthr.*, 1900, p. 84-87; — 1904, p. 673. — *Revue Ecole d'Anthr.*, 1906, p. 8), sur cette origine des Slaves. Et je vois avec plaisir M. Pič se ranger complètement à mon avis. « Les Tchèques actuels, dit-il, doivent être considérés comme descendant de la minorité brachycéphale qui est écrasée dans les tombeaux en rangées des premiers temps de notre ère. »

La civilisation du bronze a pénétré en Bohême par le sud-ouest. Elle ne semble pas y être venue d'abord directement de l'Orient. Ses types industriels principaux sont ceux de la Suisse et de l'Italie du nord. Cependant il s'est développé une industrie locale et spéciale du bronze dans le territoire des *Hockergræber*. Pure dans la moitié septentrionale de la Bohême, cette industrie aurait rayonné autour dans le sud de la Silésie, la Moravie moyenne, la Basse-Autriche du nord du Danube; un peu dans la Thuringe.

La raison de la répartition des populations préhistoriques de la Bohême dépend des différences de fertilité de son sol. Qu'elles se soient agglomérées dès l'âge de pierre, surtout au nord-nord-ouest, cela en soi ne prouve pas qu'elles sont venues des contrées limitrophes de l'ouest-nord-ouest, comme on pourrait le croire. Elles ont laissé là simplement des restes plus abondants parce qu'elles y étaient plus nombreuses. Et elles y étaient plus nom-

breuses uniquement parce que le sol y était plus riche. Mais le peuplement de la Bohême a pu s'opérer, et s'est opéré par la suite effectivement, aussi bien par le sud.

En dehors des régions fertiles de Pilsen et de la Moldau, on ne connaît pas de stations des tribus préhistoriques ni même de traces de leur séjour. Elles vivaient de la vie pastorale sans peut-être avoir de résidence fixe. Au cours de l'âge du bronze cependant un peuple est venu du dehors s'installer dans le bassin supérieur de la Moldau. Il jouissait d'une pleine industrie de bronze ayant ses caractères propres. Cette industrie se distingue par ses épingles à tête plate et ronde, ses bracelets épais de trois formes, ses bagues, ses plaques de poitrine, ses poignards à rivets en forme de feuille et souvent avec cannelures, sa hache d'arme genre de palstab commun à la civilisation hongroise....

A cette civilisation, au peuple qui l'a introduite, appartiennent aussi des sépultures particulières, les tumulus, *Hügelgræber*, formés d'un amas de pierres recouvert de terre retenue au pourtour par un cercle de blocs, élevés par groupes dans la forêt. Ces sépultures sont à inhumation et à incinération, les deux modes se retrouvant parfois sous le même tumulus qui en recouvre deux ou plusieurs. Les corps étaient étendus sur le sol naturel et les os brûlés étaient de même posés négligemment. Les armes et ornements étaient placés près des corps et sur les os brûlés, les objets restant après l'incinération et ceux enlevés avant, ainsi que des vases pour la nourriture et la boisson.

M. Pič dit expressément que les *Hügelgræber*, avec leur mode de sépulture, leur industrie du bronze, leur céramique ne représentent pas une phase du développement général de la civilisation en Bohême, mais quelque chose de particulier indépendant et différent du groupe des *Hockergræber*. Le bronze s'était répandu dans le territoire des *Hockergræber* avant l'arrivée de la population des *Hügelgræber*. Celle-ci est restée distincte, tant au point de vue du territoire que de la civilisation, des rites, de la composition ethnographique. Sa tentative de pénétrer au cœur du pays n'eut pas de succès, ajoute M. Pič, et les produits de son industrie sont rares dans les *Hockergræber*.

Et les rapports des deux groupes n'étaient pas amicaux, comme en témoignent les différences tranchées qu'on observe au delà de la limite du territoire des *Hügelgræber*. Mais hors de la Bohême, à l'ouest, la population des *Hügelgræber* aurait eu au contraire une assez vaste expansion. On retrouverait ses mêmes tumulus avec le même genre de sépulture, la même industrie dans le Haut-Palatinat, la Haute-Franconie, la Bavière, le Wurtemberg, presque jusqu'au Rhin. Dans ces territoires elle aurait d'ailleurs promptement subi les influences qui régnaient en Suisse. La civilisation suisse du bronze la domine et élimine même ses types industriels pour donner bientôt naissance à des formes qui, en étant un peu spéciales, se rattachent à l'époque de Hallstadt.

M. Pič remarque en passant qu'à ce moment, des migrations parties du Rhin ont dû pénétrer jusqu'en Grande-Bretagne. Des éléments de la civilisation anglaise du bronze ne se présentent dans une association compara-

ble, que sur le Rhin, au moment de la prépondérance de la civilisation de la Suisse. Ce serait peut-être dénaturer ce fait que d'en conclure à un rapprochement entre les *rounds-barrows* et les *Hügelgræher*. Des données de la linguistique, il est permis de conclure que la première migration de Gaulois en Grande-Bretagne, où ils ont porté le nom même du Rhin sous au moins sa forme primitive, date de cette époque reculée (d'Arbois de Jubainville).

A cette même époque de l'influence du bronze suisse et de la propagation des *Hügelgræber* qu'il retrouve à l'est et au centre de la Gaule, M. Pič rattache la propagation de la brachycéphalie sur le territoire des *Hockergræber*. Et ce fait encore semble exact en lui-même, car nous savons par ailleurs que c'est au cours de l'âge du bronze qu'une population brachycéphale a afflué en Suisse.

M. Pič voudrait voir dans les Allobroges dont le territoire serait marqué par la présence de nombreux *Hügelgræber*, les représentants historiques de ces brachycéphales. Il y a probablement du vrai dans ce rapprochement malgré les confusions auxquelles semble se prêter M. Pič en faisant intervenir le nom des Celtes. Mais les plus sûrs représentants historiques de ces brachycéphales sont les Ligures dont le nom peut seul leur être appliqué sans confusion et dont des termes géographiques se retrouvent non seulement dans l'ancien territoire des Allobroges et le long des Alpes, mais en Suisse et au nord contre le Rhin. M. Schenk lui-même partage mon avis sur ce point.

M. Pič ne nous cite pas de monuments de l'époque de Hallstadt et ne donne pas d'explications sur sa civilisation en Bohême, puisque d'ailleurs il laisse ici de côté les champs d'urnes, les cimetières à incinération de même type que ceux de la Lusace, de la Silésie et à propos desquels il a traité des deux questions des Aryens et des Slaves.

Mais il s'étend sur l'époque de la Tène. Selon lui la civilisation de la Tène se montre sur le territoire des *Hockergræber*, tout à fait développée et sans mélange. Elle aurait été introduite par un peuple nouveau essentiellement guerrier. Il pratique l'inhumation des morts en pleine terre. Et chaque homme a contre son bras droit une épée de fer souvent retenue par une épaisse chaîne en fer à la ceinture, une pointe de lance en fer près de la tête, des ferrures du bouclier en bois, une fibule sur la poitrine ou l'épaule, parfois un bracelet. Les femmes ont des fibules aux aisselles et sur les hanches, des torques, des bracelets, des anneaux aux pieds, parfois des bracelets en verre et en lignite, exceptionnellement une ceinture consistant en une chaîne de bronze. Ce peuple succède à celui des *Hockergræber*. Mais rien n'indique qu'il l'ait supplanté et qu'il ait été d'une origine différente. Il ne venait pas de loin. Sa civilisation était identique à celle des Gaulois de la Marne. Il était gaulois. Et on retrouve ces mêmes Gaulois, avec les mêmes mœurs, la même industrie, au sud de la forêt de Thuringe, dans la Hesse rhénane, sur le Rhin, sur la Meuse. C'est là sans doute le centre d'expansion des tribus gauloises les plus pures et les plus guerrières. César ne dit-il pas en parlant de ceux de Trèves (V, 1) : « Ce sont les plus puissants des Gaulois en cavalerie, quoiqu'ils ne laissent

pas d'avoir beaucoup d'infanterie et leur pays s'étend jusqu'au Rhin. »

La civilisation de la Tène était dans son plein développement lorsqu'elles dominèrent dans la moitié nord de la Bohême, en Bavière, en Suisse, jusque sur la Seine. Mais elles se répandirent à l'est jusque dans la Moravie, une partie de la Silésie. A son tour M. Pič rappelle la présence de leurs traces industrielles sur les confins de la Hongrie, la Basse-Autriche, jusque dans le nord de l'Italie. « La culture des Boïens de Bologne, dit-il, est identique à celle des tombeaux de l'époque de la Tène du nord de la Bohême. » Une fois de plus il confirme ce que j'ai dit à propos des Gaulois du Danube dans mes leçons de 1903 sur les Slaves (*Bullet. Soc. d'Anth.*, 1904, p. 671), et de l'intime rapport de l'expansion des conquérants gaulois et de l'industrie de la Tène, effectivement purement gauloise (*Bullet. Soc. d'Anth.*, 1906, p. 35).

La dernière partie de la préface de M. Pič est consacrée au célèbre camp retranché, au *Hradisch* de Stradonice. Il reconnaît bien son industrie comme gauloise. Ses fibules très nombreuses étaient en usage en Gaule au temps de César jusqu'à la fondation des villes romaines du Rhin. Et sa civilisation s'identifie particulièrement avec celle de Bibracte, la capitale des Éduens, ou du Mont Beuvray. Les influences romaines qui s'y manifestent se rapportent à l'époque de la fondation des villes du Rhin. Son existence a donc pris fin dès le commencement de notre ère. Il était donc bien naturel de supposer que ce camp, un véritable bourg fortifié, témoignait de l'occupation ininterrompue de la Bohême septentrionale par les Gaulois jusqu'aux environs de notre ère. Nous avons dans ce sens un témoignage positif de César qui nous dit que les lieux les plus fertiles le long de la forêt Hercynienne étaient occupés par des Gaulois. Et M. Déchelettes l'a en effet attribué aux Boïens qui n'ont été chassés de la Bohême que par les Marcomans Germains conduits par Marbod (en 9 av. J.-C.). M. Pič persiste à s'opposer à cette manière de voir. Les Boïens n'auraient pas eu, suivant lui, d'établissements stables, de villes. Et il attribue le *Hradisch* de Stradonice à Marbod lui-même. « La culture du Hradisch, dit-il, est un épisode dans l'archéologie de la Bohême du temps de Marbod et de Katwalda et elle prend fin par une catastrophe sans laisser d'écho dans le pays. » Or dans une telle hypothèse on ne comprend ni sa formation, ni sa destruction. Il est tout entier de civilisation gauloise, et avant l'arrivée des Marcomans, il n'y avait eu de peuples guerriers en Bohême que des Gaulois. Sa fondation est de date antérieure à notre ère, d'après toute son industrie, antérieure à l'arrivée des Marcomans. D'autre part, qui donc l'aurait détruit s'il avait été l'œuvre des Marcomans, puisque ceux-ci sont restés maîtres de la Bohême pendant au moins trois siècles? Il est vrai qu'en 19, Catualda défit Marbod et le chassa de la Bohême. Mais lui-même en fut expulsé par d'autres Germains sans que la situation des Marcomans ait été changée. C'est donc là une question qui n'est pas définitivement réglée. Et si on ne connaît encore en Bohême rien de comparable au *Hradisch* de Stradonice qui soit attribuable sans conteste aux Boïens, cela ne veut peut-être pas dire qu'il n'y a rien existé de ce genre. ZABOROWSKI.

ÉCOLE

Nous avons préféré attendre la fin des vacances et le retour de nos collègues pour leur faire part, ainsi qu'à nos lecteurs, d'une nouvelle qu'ils salueront avec grande joie.

Par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 22 juillet dernier, la grande médaille d'honneur en or de l'Assistance publique a été attribuée à notre directeur, le Dr Henri Thulié. Honneur rendu au plus digne, et récompense certes méritée! Ancien membre et trois fois président du Conseil municipal de Paris (1875, 1878, 1880), vice-président du Conseil supérieur de l'Assistance publique, membre de la commission de surveillance des asiles d'aliénés de la Seine, membre du conseil d'administration de l'Ecole Théophile Roussel, le Dr Thulié n'a pas cessé, depuis près de quarante ans, de consacrer son temps, ses efforts, toutes les généreuses énergies de son esprit et de son cœur, au soulagement et à l'étude des grandes misères humaines. Il l'a fait en philosophe, en même temps qu'en homme de bien; et ce n'est pas ici qu'il est besoin de rappeler ses ouvrages, contributions si importantes aux études sociologiques : *La Folie et la Loi*; *La Femme, essai de sociologie physiologique*; *Les Enfants Assistés de la Seine*; *Le dressage des jeunes dégénérés ou Orthophrénopédie*; *La Charité criminelle*, etc.

Que notre cher directeur et ami nous permette donc de lui offrir nos vives, nos cordiales félicitations, celles du bureau, des professeurs et de tous les membres de notre Association, qui, elle aussi, voit chaque jour à l'œuvre son inlassable dévouement. Nous nous réjouissons d'une distinction qui est un juste et tout personnel hommage à l'un des nôtres; nous nous en réjouissons doublement, pour lui et pour nous, comme les membres d'une même famille ressentent avec émotion les témoignages du respect public qui vont à son chef aimé.

G. H.

PROGRAMME DES COURS DE 1907-1908 (XXXIIe ANNÉE).
OUVERTURE DES COURS LE LUNDI 4 NOVEMBRE 1907.

15, rue de l'École-de-Médecine, 15.

COURS.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *Les bases des études préhistoriques* (suite). *Industrie, Art.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *Histoire de l'Ethnologie (état et progrès de la science au XVIIIe siècle).*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le

mercredi, à 5 heures. — *Origine de l'homme. — L'ordre des Primates : les Simiens* (fin), *les Anthropoïdes et les Hominiens.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi à 5 heures. — *Physiologie psychologique* (*sentiments, émotions, attention, volonté*).

Technologie ethnographique. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *Étude comparée des industries primitives anciennes et modernes. — Les Armes, leur classification et leur évolution* (suite).

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le mardi, à 4 heures. — *Le rôle social de la femme.*

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Les conditions géographiques de divers groupes humains.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur. — Le samedi, à 5 heures. — *Origines des nations, langues, mœurs. Le pourtour de la Méditerranée : Sicile, Italie, Grèce, etc.*

Protohistoire orientale. — M. R. Dussaud, professeur adjoint. — Le lundi, à 4 heures (de janvier à mars). — *L'île de Chypre aux âges du cuivre et du bronze.*

Ethnologie générale. — M. J. Huguet, professeur adjoint. — Le lundi, à 5 heures (de janvier à mars). — *Les hommes à la surface du sol. Races et groupements. Influence des milieux.*

Embryogénie et anatomie. — M. E. Rabaud, professeur adjoint. — Le lundi, à 5 heures (de novembre à janvier). — *L'encéphale, et plus particulièrement le cerveau* (*constitution, évolution, morphogenèse*).

Paléontologie humaine (*cours complémentaire*). — M. R. Verneau. — Le lundi, à 4 heures (de novembre à janvier). — *Les dernières races quaternaires de l'Europe.*

Professeur honoraire, M. A. Bordier.

CONFÉRENCES

M. le Dr R. Anthony. — *Le cerveau chez l'homme et chez les singes.* — Cinq conférences, les vendredis 10, 17, 24, 31 janvier et 7 février 1908, à 3 heures.

M. le Dr Dubreuil-Chambardel. — *Les variations anatomiques, leur caractère héréditaire et leur influence en pathologie.* — Cinq conférences, les mercredis 5, 12, 19, 26 février et 4 mars 1908, à 3 heures.

M. le Dr A. Marie. — *Psychopathologie comparée* (*les aliénés dans l'histoire, dégénérescence des meneurs de peuples*). — Cinq conférences, les samedis 7, 14, 21 et les mardis 10 et 17 mars 1908, à 3 heures.

Les cours et conférences seront, lorsqu'il y aura lieu, accompagnés de projections. — Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs qui se seront fait inscrire à la bibliothèque de l'Ecole.

Le Directeur : Dr Henri Thulié.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIEME ANNÉE. — XI. — NOVEMBRE 1907

SOMMAIRE

J. Huguet. — Les soffs du Tell, du Sud et du Sahara.
Mahoudeau. — Les primates et les prosimiens fossiles de la Patagonie. (*Suite et fin*).
Dr H. W. — Les Juifs d'Alsace avant la Révolution.
Livres et Revues.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... **2 fr.**

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
Georges Hervé.....	Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique.
A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
Papillault.....	Sociologie.
Fr. Schrader.....	Géographie anthropologique.
Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier*.

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *R. Dussaud, J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'École,

HENRI THULIÉ.

LES SOFFS DU TELL, DU SUD ET DU SAHARA

Par J. HUGUET

I. — Soffs du Tell et du Sud.

Soffs du Tell : Les soffs Kabyles. — Soffs du Sud : Soffs de BouSâada; Soffs de l'Aurès.

De tous les soffs du Tell [1], les plus importants comme les plus intéressants à étudier sont les soffs kabyles. Chez ces Berbères en effet, ainsi que l'ont fait remarquer MM. Hanoteau et Letourneux, l'influence du soff se fait sentir dans tous les actes de la vie publique, et même privée, dans les familles. Pour bien comprendre le jeu des institutions kabyles, il faut savoir exactement en quoi consiste le soff, quels sont ses tendances et ses moyens d'action.

Un soff kabyle n'est autre chose qu'une association d'assistance mutuelle dans la défense et dans l'attaque pour toutes les éventualités de la vie. Son but est assez bien défini par le vieil adage. « Ouinnek Aïoun ith, idhelem, nir huedhlomn : aide les tiens, qu'ils aient tort ou raison [2]. »

Les soffs kabyles ont été étudiés par MM. Hanoteau et Letourneux dans le 4e chapitre de leur remarquable ouvrage sur la Kabylie et les costumes kabyles. Il nous suffira de reprendre les grandes lignes de leur description sur ce sujet.

Le Kabyle, quel que soit le parti qu'il embrasse, s'y donne tout entier; il trouve là le moyen de se procurer aide et protection contre ses ennemis. Quoique l'honneur et les intérêts du soff le préoccupent plus que tout autre chose, il ne craindra pas d'abandonner lui-même ce soff, le jour où il croira préférable, pour l'assouvissement de ses passions ou de ses haines, de passer dans le parti opposé.

En changeant de parti, le Kabyle met la même ardeur au service de ses adversaires de la veille, eût-il été acheté par eux pour quelques douros, une provision d'huile, un sac de figues ou un bon diner.

Il a été constaté que les Kabyles de même soff se soutiennent dans leurs relations commerciales, fréquentent les mêmes marchés, adoptent généralement une même contrée dont ils parcourent les marchés et vont de l'un à l'autre de manière à remplir tous les jours de la semaine.

1. Cf. Généralités sur les soffs. In *Revue Ec. Anthrop.* 1903, p. 94.
2. Le Kabyle est un lion dans la montagne, — dans la plaine une vache. — Dictons de Sidi Ahmed ben Yousof, traduits par M. René Basset, III, 113 p. 91.

Le soff n'abandonne jamais ses adhérents; en revanche il est assuré du concours spontané, ardent et dévoué de ses co-associés.

Les fonds nécessaires aux besoins du soff sont fournis par des cotisations volontaires; les chefs appelés les têtes de soff donnent l'impulsion et dirigent tous les actes du parti. Chaque village, est, à très peu d'exceptions près, divisé en deux soffs.

Chacun d'eux, pour être plus fort, recherche l'alliance des soffs des villages voisins et cette extension, gagnant de proche en proche, s'étend non seulement à une tribu, mais aussi à toute une confédération et même à des tribus étrangères.

D'après Hanoteau et Letourneux, l'origine des soffs kabyles et les causes qui les entretiennent ont été l'objet de nombreuses hypothèses; ces auteurs pensent que ce n'est pas dans l'histoire politique qu'il faut chercher cette origine. Les soffs, écrivent-ils, ont leurs analogues dans toutes les agglomérations humaines, ils ne se présentent pas partout sous le même aspect, parce que les sociétés où ils se produisent sont différentes. Si l'organisation sociale eût offert en Kabylie une sécurité entière pour les personnes et pour les intérêts, les soffs seraient réduits sans doute à l'humble rôle de coterie [1].

Il existait autrefois en Kabylie des soffs extérieurs, véritables lignes offensives et défensives dans lesquelles les tribus entraient tout entières; elles n'empêchaient pas l'existence simultanée de soffs intérieurs; mais ceux-ci étaient beaucoup moins disposés que ceux de nos jours à se faire la guerre, chacun sentant la nécessité intime d'une union contre les ennemis du dehors.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, la Kabylie était divisée en deux grandes ligues, connues sous les noms de soff Oufella (parti d'en haut) et soff Bouadda (parti d'en bas).

La tradition a plusieurs légendes pour expliquer l'origine de ses ligues; voici la moins invraisemblable :

A une époque que personne ne précise, mais qu'on s'accorde à dire antérieure aux événements dans lesquels le célèbre Sid Ameur El K'Ahdi a joué un rôle, c'est-à-dire au XVIe siècle, vivaient chez les Aït Fraoucen, deux frères nommés l'un Boukhet 'Ouch (l'homme à l'épieu), l'autre Ourkhou. Ils appartenaient à la famille dont Sid Ameur El K'Ahdi fut plus tard le représentant et habitaient la montagne de Fiouan, au-dessus de Djemâat es Sah'ridj. A la suite de discussions dont les motifs sont restés inconnus, ils se brouillèrent et se séparèrent. Boukhet' Ouch resta à Djemâat-es-Sah'ridj, et Ourkhou se retira chez les Ifnaïens. Bientôt la guerre éclata entre eux, et les tribus épousant leur querelle formèrent, à cette occasion, les deux grandes ligues qui continuèrent pendant plusieurs siècles la lutte acharnée commencée par les deux frères. Les partisans d'Ourkhou, formèrent le soff Oufella, et ceux de Boukhet' Ouch, le soff Bouadda.

1. Ces considérations nous paraissent d'une extrême justesse, et nous ne saurions trop faire ressortir leur exacte valeur.

La famille de Boukhet' Ouch existe encore à Djemâat es Sah'ridj, où elle forme une kharouba nombreuse appelée Boukhet' Ouchen. Celle d'Ourkhou n'est plus représentée que par un seul individu qui habite chez les Ifnaïens.

Une partie des tribus dont se composaient les deux ligues, dissoutes aujourd'hui, paie encore une redevance annuelle aux descendants d'Ourkhou et de Boukhet 'Ouch. Cette circonstance est citée par les Kabyles comme une preuve péremptoire à l'appui de la légende.

Les tribus étaient réparties de la manière suivante entre les deux soffs :

Soff Oufella : Aït Yahia, Aït Menguellat, Aït bou Youssef, Aït Ouasif, Aït At 't'af, Aït bou Akkach, Aoukdal, Aït Ahmed, Aït bou Addou, Aït Mendès, Aït Ismaïl, Iflissen Oumel Lil, Aït Abd-el-Moumen, Aït Djennad, Iâzzouguen, Aït flik, Illoulen Ousammeur, Aït Mellikech, Ifnaïen, Aït-ben-Messaoud, Imezzaïen, Iznagnen, et moitié des Aït Abbès.

Soff Bouadda : Aït Iraten, Amraous, Aït Ouaguennounn, Aït Fraouçen, Aït Khelili, Aït bou chaïb, Aït Ifsourar, Illilten, Illoulen Oumalou, Aït Idjer, Aït Ziki, Aït R'oubri, Iflissen-el-Lebalsar, Asif-el-Harnmam, Aït Aïssi, Maâka, Aït Aït Yenni, Ihassenaouen, Boudrar, Ak'bil, Iouadhien, Aït bou Ker 'dane, Aït Koufi, Aït Zmenzer, Amechras, Aït Ameur ou Faïd, Aït Tamzalt, Aït Aïdel, Ourzellagnen, Herbachen, Aït Seliman, Aït Ameur, Aït Ourl'io.

Nous ne pouvons parler des soffs kabyles sans faire remarquer combien chez les populations d'origine berbère les soffs sont plus enracinés et les luttes plus acharnées que chez les Arabes. Ce fait, ainsi que nous l'avons déjà dit au début de ce mémoire, sera rendu encore plus évident quand nous étudierons les soffs des Beni Mzab[1] où nous verrons se montrer sous leur vrai jour l'esprit sectaire, le caractère vindicatif et la cruelle brutalité des habitants de la Chebka.

A titre de transition entre l'étude des soffs du Tell et de ceux du Sahara, je dirai quelques mots des soffs du Sud, me limitant à ceux de la région de Bou Sâada et à ceux de l'Aurès.

Sur les premiers, Aucapitaine nous a laissé des renseignements suffisants, intéressants surtout parce qu'ils indiquent nettement le rôle joué par les nomades dans les luttes de soffs, et la façon dont s'exerçait le plus souvent leur intervention :

« Pas plus que les bourgades kabyles, et les autres villes du Sud, Bou-Sâada n'échappa à la loi commune [2]. Les éléments divers qui peuplaient la ville se livrèrent à plusieurs reprises des guerres acharnées. Ainsi, vers 170 de l'hégire, les Mohamin qui occupaient le même quartier de la ville que les Oulad Si Harkat, se battirent contre eux et furent expulsés. Quelques années plus tard, ils obtinrent de rentrer; mais, ne pouvant rester en paix, de nouvelles querelles les firent encore chasser, et ce ne fut que huit ans après qu'ils purent revenir s'installer dans le quartier où

1. Cette étude fera l'objet d'une leçon ultérieure.

2. Cependant Ah'med ben Yousof dit dans ses dictons au sujet de Bou Saâda : « Les vieillards gouvernent et les jeunes gens n'y sont pas orgueilleux. — Dictons traduits par M. René Basset X, p. 66.

ils sont aujourd'hui. La fraction dite El Ouèche, séparée de Bou-Sâada par un ravin, fut fréquemment en hostilité avec le reste de la ville, et, malgré sa faiblesse, n'eut pas toujours le dessous.

Ces divisions étaient continuelles; et, si on ne brûlait pas constamment la poudre, il n'était pas prudent aux habitants des deux quartiers de s'aventurer les uns chez les autres.

Plusieurs fois les Oulad Mad'hi et les Oulad Naïl, profitant de ses divisions intestines ou même, appelés par de sourdes menées, rançonnèrent la ville : une centaine de cavaliers de ces tribus entraient par la rivière et campaient dans l'oasis, où ils imposaient les habitants, grâce à la profonde terreur qu'ils inspiraient. »

Les indigènes de l'Aurès sont séparés en deux soffs, celui des Oulad Abdi et celui des Oulad Daoud. M. Masqueray qui les a étudiés, en fait mention dans sa thèse sur la formation des cités (p. 169).

Ce savant a pris soin de faire remarquer que cette répartition des tribus en deux partis, n'a rien de commun avec une autre division que l'on trouve sur certaines cartes, exprimée par les mots d'Aourâs Gharbi, Aourâs Chergui et qui est purement géographique et ethnographique.

Ce fait est d'autant plus important à signaler que les habitants de ces deux régions parlent un dialecte sensiblement différent, et qu'il aurait pu paraître logique, au premier abord, de voir les gens des partis opposés se grouper suivant leur distribution topographique et suivant leur langue.

Quand il s'agit de soff, les dénominations de Chergui (oriental) et de Gharbi (occidental) n'ont donc, je crois devoir insister sur ce point, qu'un sens purement politique.

II. — Les Soffs du Sahara.

Soffs du Ksar de Laghouat et des Ksour de l'oued Mzi. Soffs de la Confédération des Larbâa. Soffs des Chaamba. Soffs d'Ouargla. Soffs du Sahara Oriental. Soffs du Gourara, du Touat et du Tidikelt.

Les soffs, dans le Sahara [1], ont été de tout temps plus nombreux que dans le Tell. Il faut en rechercher la cause dans les raisons suivantes : outre que l'état de guerre existe souvent, ou qu'au moins il est toujours imminent, la majorité des habitants force les autres à déterminer nettement la nature de leurs relations avec les tribus voisines; il faut qu'ils sachent si celles-ci sont amies ou ennemies.

Aussi les grands soffs organisés en ligne offensive ou défensive, existent-ils sous une forme très apparente et très marquée.

Leur composition ne saurait guère varier; car, dans le sud, personne ne peut s'isoler impunément des groupes auxquels il appartient de par la tradition. L'histoire, en effet, nous apprend que les transfuges (tribus,

1. Sahara, — ta poussière m'a aveuglé, — et le mensonge de tes habitants m'a lassé. *Dictons de Sidi Ah'med ben Yousof*, publiés par M. René Basset, V, 15, p. 91.

fractions de tribus, ou même simples individus), ont toujours été maltraités et ruinés par ceux mêmes auxquels ils avaient sacrifié leurs anciennes alliances.

Nous allons successivement passer en revue les différents soffs du Sahara, à savoir : les soffs du Ksar de Laghouat et des autres Ksour de l'Oued Mzi, les soffs de la confédération des Larbâa, les soffs des Chaamba, les soffs d'Ouargla, les soffs Bouakkaz ou d'Alibey et de Ben Gana dans le Sahara oriental, puis les soffs du Gourara, du Touat et du Tidikelt.

Après les avoir étudiés nous pourrons enfin, dans un dernier mémoire, aborder la partie la plus intéressante de notre sujet, les soffs du Mzab.

Si l'on veut bien se rendre compte de la situation respective des grands Ksour du sud et des tribus nomades, on est vite conduit à s'expliquer pourquoi ni les uns ni les autres ne pouvaient rester en dehors des grands soffs. « Les Ksouriens, écrivait le colonel Flatters, font donc partie des soffs que suivent les tribus nomades campées à côté de leur Ksar, qui ensilotent les grains et couvrent de leur protection les sédentaires [1]. » Quelques grands Ksour coutiennent même des partisans des deux soffs; tels sont Laghouat, Ouargla et la plupart des Ksour du Mzab. Dans ces Ksour où les deux partis sont en contact journalier, l'esprit de soff est encore plus accentué qu'entre les tribus nomades; aussi suffit-il d'un incident des plus futiles pour amener entre les deux soffs d'une même ville des disputes très vives, des collisions sanglantes et quelquefois même la guerre civile la plus acharnée.

Il arrive alors fréquemment que les gens d'un Ksar en lutte les uns contre les autres appellent à leur aide les nomades de leurs soffs respectifs, qu'ils décident, par des cadeaux ou des promesses, à épouser leurs querelles intestines.

La région de Laghouat, comme du reste tout le Sahara algérien, se répartit entre deux grands soffs, le soff Chergui (de l'est) et le soff Gharbi (de l'ouest.)

La répartition générale des unités qui, dans le Sahara, se rattachent aux deux grands soffs Chergui et Gharbi peut être indiquée en quelques lignes.

Le grand soff Chergui comprend : à Laghouat la moitié du Ksar de Laghouat, la confédération actuelle des Larbâa, c'est-à-dire les tribus des Harazlia, Hadjadji, Zekaska, Mamra, Oulad Sidi Attalah, Oulad Salah, Oulad Zian, Ababda; les Ksour de l'oued Mzi, Ksar el Hiran, Tadjmout, les

1. En citant ces lignes, nous avons donné en quelque sorte la note ancienne — ayons soin d'ajouter que les Ksouriens doivent paraître, en apparence seulement, plus paisibles que les nomades. Sans doute ils ne se sentent pas attirés par les courses rapides, les voyages lointains, les surprises inopinées et les razzias si chères aux tribus qui sillonnent le Sahara; par contre, ils ont connu de tout temps les agitations des partis, les ont entretenues après les avoir créées et n'ont pas craint de recourir aux nomades, auxiliaires puissants mais toujours dangereux. Pour être plus exact, le colonel Flatters aurait dû renverser les termes de sa phrase et écrire : « Les nomades font donc partie des soffs que suivent les Ksour voisins. »

Mekhalifs Lazereg, les Mekalifs-el-Djorb; à Ouargla, la fraction des Beni Ouagguin, le Ksar de Negouça, la tribu des saïd Otba.

Le Soff Gharbi compte parmi ses partisans une moitié du Ksar de Laghouat, le Ksar d'Aïn Mahdi, celui d'El Assafia, d'El Haouita, le Ksar de Metlili, les Chaamba Berezga et les Chaamba Mouadhi, les quartiers des Beni Brahim et des Beni Sissin à Ouargla; parmi les Ksour voisins Rouissat, Chott, Adjadja, Sidi Kouileď, les tribus des Chaanba, Bou Rouba, les Mekhadema et les Beni-Thour.

Le Mzab fournit des partisans à ces deux soffs, il en sera parlé plus tard en détail; cependant nous pouvons d'ores et déjà indiquer que le soff Chergui compte au Mzab le Ksar de Berriane, la presque totalité de Beni Isguen, la moitié de Ghardaïa et Bou Noura, un tiers d'El-Ateuf, un cinquième de Guerara. Au soff Gharbi se rattachent le Ksar de Melika, les quatre cinquièmes de Guerrara, les deux tiers d'El Ateuf, l'autre moitié de Ghardaïa et de Bou Noura, enfin une petite fraction de Beni Isguen.

Soffs du Ksar de Laghouat et des Ksour de l'Oued Mzi.

Laghouat est à proprement parler la capitale du Sud Algérien. Il y a quarante ans elle avait, au point de vue militaire, l'importance que les progrès de l'œuvre de pénétration font attribuer aujourd'hui à El Goléa. Si les autorités françaises avaient tenu à nous établir définitivement à Laghouat et à faire de ce point une base d'opérations de premier ordre, c'est qu'elles s'étaient rendu compte de sa prépondérance sur tous les autres Ksour du voisinage; les petites cités avaient toujours fait cause commune avec le grand Ksar, en prenant part à ses luttes de soffs, soit en les continuant chez elles, soit en l'aidant de leurs contingents.

Sans revenir plus qu'il ne convient sur l'histoire de Laghouat[1], nous devons rappeler que « en 1708 le sultan marocain Mouley Ismaël, qui parcourait le Sahara, vint camper à l'Ouest de la ville qui lui paya tribut. A cette époque, Laghouat était divisée en deux partis : d'un côté les Oulad Serghin comprenant les Djeghâmis, fraction des Ksal; les Beddara, les oulad Sekedal, fraction des Oulad Zid, les Felidjât venus de Tunis; de l'autre les H'alaf (Confédérés) composés des Oulad Sâlem venus du Gourara, des Oulad Kherig du Ferdjioua (Constantine), des Meghâreba de Figuig. A des jours fixés, ils se livraient des batailles dans les jardins de l'oasis[1]. »

Tandis que le quartier des H'alaf était longé par la prise d'eau, celui des oulad Serghin ne pouvant être ravitaillé, était dans de très mauvaises conditions pour pouvoir recueillir l'eau nécessaire à l'arrosage des jardins. L'unique objectif était pour tous la prise de possession de la dérivation de l'Ouest Mzi; les quartiers des H'alaf et des Serghin formaient pour ainsi dire deux villes ayant chacune leur marché, et s'administrant chacune par une

1. A Laghouât — s'élèvent des cris — les injures et les vociférations : — L'épée sous l'aisselle. — *Dictons de Sidi Ah'med ben Yousof*, publiés par M. René Basset, XIV, 82, p. 75.

Djemâa. Continuellement en discussion, sans cesse aux prises, les deux quartiers ne cessaient de se battre que lorsque l'un d'eux épuisé se résignait à subir la suprématie de l'autre; le parti vaincu se soumettait alors aux conditions imposées par le vainqueur jusqu'à ce qu'il eût repris l'espoir d'avoir le dessus dans une nouvelle lutte.

Les H'alaf comptaient dans leur sein une famille importante et vénérée, originaire des Gourara, qui avait pour chef, vers la fin du XVIIe siècle, le nommé Zahhoun ben Nin. Cet homme fut placé à la tête de la Djemâa des H'alaf, qui lui laissa un pouvoir à peu près absolu; en 1730 l'empereur du Maroc lui donna même un cachet.

A peu près à la même époque, un Marabout de Tlemcen, dont la mère était fille de Si El Hadj bou Hafs, des Oulad Sidi Cheikh, vint se fixer à Laghouat dans le quartier des Oulad Serghin. Son influence était considérable dans tout le pays et Si El Hadj Aïssa, malgré son caractère bouillant et emporté, était consulté par tous dans les affaires importantes.

A partir de ce moment, aux motifs anciens de querelles qui existaient entre les H'alaf et les Oulad Serghin, vinrent donc se joindre les questions personnelles de compétition, de pouvoir et d'influence des Oulad Zahnoun et de Si El Aadj Aïssa. Ces querelles sanglantes exigèrent plusieurs fois l'intervention des beys turcs.

En 1797, le Bey Mohammed El Kébir d'Oran, après un échec subi par le Bey Mustapha de Médéa, vint s'emparer de Laghouat et des Ksour de l'Oued Mzi qui avaient refusé depuis quelques années le versement de l'impôt annuel de 700 réaux dont le paiement avait été consenti par eux au gouvernement turc depuis 1727.

Contraints par la force, les habitants durent consentir à acquitter à la fois l'indemnité de guerre et un impôt annuel. L'autorité fut partagée entre deux Cheikhs : l'un Ah'med Lakhdar, serviteur d'El Hadj Aïssa, pour les Oulad Serghin; l'autre, Saïh ben Zahnoun pour les H'alaf. On comprend que cette disposition favorisa les guerres civiles qui reprirent de plus belle.

Le bey ayant dû revenir en 1798 prit parti pour les H'alaf et détruisit le quartier des Oulad Serghin qui se réfugièrent à Tadjmout. Mais six mois après le départ du bey, les Oulad Serghin, à la faveur d'une surprise de nuit, se réinstallèrent dans leur quartier. La guerre continua ainsi pendant quatre ans entre les deux partis avec des alternatives de succès et de défaites pour les deux soffs qui s'adressèrent chacun au gouvernement turc pour obtenir son appui. Le bey Osman gagné par les Oulad Serghin vint donc en 1803 combattre les H'alaf qu'il expulsa de Laghouat. Mais, à son départ, ces derniers revinrent occuper leur quartier dans lequel ils se fortifièrent. De plus, Saïh ben Zahnoun et son frère Mammar, afin de gêner les gens d'El Assafia qui avaient pris parti pour les Oulad Serghin, fortifièrent le Ksar d'El Hiran qu'ils peuplèrent de leurs partisans. Cependant, peu après, Saïh et Mammar furent tués, et leurs petits-enfants se réfugièrent à Fez pour éviter le même sort. Saïh n'avait pas de fils; Mammar n'avait eu qu'un fils nommé Salem qui était mort avant son père.

Les deux fils de Salem, Ahmed et Yahia, restèrent quelques années en

exil, puis ils furent rappelés par leur parti qui subissait péniblement le pouvoir des Oulad Serghin dirigé par Ahmed Lakhdar. Ahmed ben Salem, dont l'esprit politique commençait déjà à apparaître, fit demander et obtint en mariage la fille d'Ahmed Lakhdar, lequel à la suite de cette alliance permit le retour d'Ahmed et Yahia à Laghouat, mais à la condition qu'Ahmed n'exercerait pas seul le commandement des H'Alaf et qu'il aurait deux conseillers nommés par Ahmed Lakhdar.

A peine arrivé au pouvoir, Ahmed Ben Salem se débarrassait de ses deux conseillers; Ahmed Lakhdar mourait assassiné, dit-on, d'après les ordres d'Ahmed ben Salem qui prit avec ses adhérents la suprématie sur les deux quartiers de Laghouat (1828). Grâce à l'habileté politique d'Ahmed ben Salem, les deux partis n'ayant plus que lui pour chef parurent oublier leurs anciennes querelles. Ahmed ben Salem gouverna Laghouat sans opposition et commanda à tous les Ksour environnants. Du reste, il donna à Laghouat une prospérité inconnue avant lui. Les caravanes du Sud revinrent s'y approvisionner et y échanger leurs produits; les nomades y déposèrent leurs grains.

L'amitié qu'Ahmed ben Salem inspira au marabout Tedjini, seigneur religieux des populations de l'extrême sud, contribua aussi à transformer Laghouat en un entrepôt commercial des plus importants. Je n'ai point à revenir ici sur la discorde qui devait naître en 1837 entre Si El Hadj Arbi et Ahmed ben Salem; chacun sait à la suite de quels événements El Hadj Arbi, chassé de Laghouat, appelle à son aide l'émir Abd-el-Kader et devient son Khalifa. Le premier acte d'El Hadj Arbi, après avoir reçu la soumission de l'Agha du Djebel Amour, Djelloul, et de Si Mohamed Tedjini, est de venir camper dans les jardins de Laghouat. Les Oulad Serghin se soumettent immédiatement et, après eux, les Larbaâ. Quant aux H'Alaf, ils refusent énergiquement de reconnaître son autorité, et ne cèdent que sous la menace de voir saisir les troupeaux qu'ils ont confiés aux Larbaâ; Ben Salem, leur chef, est réduit à s'enfuir à Berriane chez les Beni Mzab.

Après le siège d'Aïn Mahdi, Mohamed Tedjini, rallié au parti Gharbi et réfugié à Laghouat, se coalise avec Ahmed ben Salem du parti opposé réconcilié, en apparence, avec El Hadj Arbi. Celui-ci se réfugie à El Assafia; Abd-el-Kader se voit contraint de lui donner un successeur, Abd-el-Baki, et, pour ménager les deux partis, nomme en même temps Ahmed ben Salem, Cheikh de Laghouat. Cependant Abd-el-Baki ne devait guère avoir plus de succès que son prédécesseur; il est chassé de Laghouat après y être entré par ruse. El Hadj Arbi se fait tuer peu de temps après à Ksar el Hiran par les troupes de Ben Salem.

De 1844 date de la nomination d'Ahmed ben Salem comme notre Khalifa à Laghouat (ordonnance royale du 16 août). Jusqu'à 1851, le calme n'est que relatif; il cesse de nouveau avec le départ de Ben Naceur Ben Chora (septembre 1851), Agha des Larbaâ, qui rejoint à Ouargla le chérif Mohammed ben Abdallah. La mort d'Ahmed ben Salem devient le signal de nouveaux désordres; les Beni-Laghouat n'étant plus surveillés par le Khalifa recommencent leurs luttes de soffs. L'anarchie devient telle que

les deux partis appellent à eux le chérif Mohammed ben Abdallah et Ben Chora.

L'officier qui nous représente à Laghouat et son maghzen sont expulsés; le parti de Ben Salem s'empresse de venir chercher un refuge auprès de la colonne qui, le 4 décembre 1852, vient livrer un brillant assaut. Ainsi s'effectue notre installation définitive dans la capitale du Sud. Depuis 1852, les rivalités des deux soffs ont continué à s'exercer, ceux-ci restant pour nous des partis politiques plutôt gênants que dangereux. Il importe de noter que l'étude des mouvements divers des soffs de Laghouat présente toujours un gros intérêt, car les rivalités dans le Ksar ont toujours eu leur répercussion chez les nomades des régions sahariennes voisines.

L'extension donnée aux rivalités de soffs doit s'expliquer par l'influence personnelle des hommes d'autorité qui entraient en action. Ainsi, depuis 1852, le soff Chergui ou soff des H'Alaf est personnifié dans le fils de Ben Salem; le soff Gharbi ou soff des Oulad Serghin dans la personne du marabout Mouley Ali, fils d'El Hadj Arbi. Depuis de longues années, nous dit le colonel Flatters (1879), les soffs Gharbi et Chergui ne portent que très rarement ces dénominations; on leur donne le nom des personnages qui les dirigent; par suite, on dit que tel indigène ou telle fraction est du soff de Mouley Ali ou du soff de Cheikh ben Ali ben Salem.

Après l'occupation, le soff Chergui qui était celui des partisans de l'influence française devient tout-puissant à Laghouat; mais après la mort du marabout Tedjini en 1853, ses mokaddems soutiennent le soff Chergui dirigé par Cheikh Ali.

De son côté, le soff Gharbi s'appuie sur Ryan, tuteur des enfants Tedjini; le soff Chergui conserve la suprématie et les luttes de soffs ne consistent plus, comme le disait justement le colonel Flatters, qu'à se disputer l'influence auprès des autorités françaises. Celles-ci se servent de l'influence que chaque chef de soff pouvait avoir sur son parti, mais le soff Chergui reste prédominant. Cet état de choses dure jusqu'à l'insurrection de 1864.

L'agitation générale imprima aux soffs une nouvelle activité; le soff Gharbi était sympathique aux Oulad Sidi Cheikh, tandis que le soff Chergui se rangeait du côté de l'autorité française.

Pendant la période de 1854-55, le soff Chergui garde une attitude toute dévouée à notre cause et mérite notre appui. De 1865 à 1869, les soffs ne s'agitent point malgré le remplacement, en 1865, de Ryan par Si Ahmed Tedjini comme caïd d'Aïn Mahdi. La tribu des Oulad Sidi Cheikh ayant été battue le 1er février 1867 près d'Aïn Mahdi par le colonel de Sonis, Tedjini et ses conseillers qui l'avaient engagé à nouer des relations avec les Oulad Sidi Cheikh, furent internés à Alger avant la guerre franco-allemande, puis plus tard déportés en France. Les événements de 1870 permettent au soff Gharbi de tenter de ressaisir l'influence possédée par le soff Chergui; au mois de décembre 1870, à l'occasion d'une délibération de la Commission municipale de la commune mixte réunie pour ériger Laghouat en commune de plein exercice, le soff Gharbi essaye par son vote d'humilier le soff Chergui en approuvant la majorité européenne pour

la modification de l'état de choses. Le lendemain, 10 décembre, une rixe survient ; elle est suivie d'une nouvelle agitation des soffs qui se dénoncent mutuellement comme poussant à l'insurrection les tribus nomades. Mouley Ali, par ses relations avec les Chaamba, fait manquer les négociations entreprises depuis 1870 avec les Oulad Sidi Cheikh pour traiter de leur soumission ; il se substitue à son rival Cheikh Ali, et, pendant trois ans, entame des négociations avec Si Eddine ben Hamza. C'est encore Mouley Ali qui se fait le guide du voyageur Soleillet chez les Arabes et les Chaamba ; néanmoins, comme le gouvernement comprend que ce chef indigène est seul cause de l'agitation qui règne à Laghouat, il l'appelle à Alger et l'y retient. A l'époque où le colonel Flatters rédigeait son rapport si documenté sur ces soffs de Laghouat (1879), ils étaient dirigés par les personnalités suivantes : Soff Gharbi — Mouley Ali et son fils Ahmed, le Cadi si Cheikh ben Din, ancien membre du conseil supérieur de droit musulman, Ryan et ses fils Hammanni, Mohammed. — Soff Chergui — Cheikh Ali, Ben Naceur son frère, Si Ismaël ben Fettacha, ancien président du Medjelès de Laghouat, et son frère Si Mohammed.

Le soff Chergui n'était pas seulement le plus puissant des deux, mais aussi le plus riche, il possédait et possède encore la plus grande partie de la fortune territoriale de Laghouat, terres, jardins et maisons.

Soffs de la confédération des Larbâa.

Quoique, comme tendances générales, la confédération des Larbâa s'affirmât pour le soff Chergui et traitât en ennemis les Harrar, les Oulad Yacoub, les Oulad Naïl, les Oulad Sidi Cheikh, les Chaamba et d'une manière générale toute tribu ralliée au soff Gharbi, elle était divisée elle-même en deux soffs secondaires. Si une partie des Larbâa venait à être attaquée par les tribus que nous venons d'énumérer, aussitôt toute la confédération se levait en masse contre le parti rival, mais cela n'empêchait point que, dans leur sein même, les Larbâa n'eussent aussi un soff Chergui et un soff Gharbi suivant chacun l'orientation des soffs de même nom, tels qu'on les observait à Laghouat. Les deux grands soffs Gharbi et Chergui de Laghouat possèdent chacun des partisans dans les Larbâa de l'Est aussi bien que dans ceux de l'Ouest, ce qui revient à dire que Larbâa de l'Est et Larbâa de l'Ouest ne sauraient être considérés comme synonymes de soff Chergui et de soff Gharbi. Les Larbâa de l'Ouest, Oulad Salah, Oulad Sidi Atallah, Ababda, Oulad Zian étant les serviteurs religieux du marabout Tedjini, n'avaient pas de Cheikh comme ceux de l'Est ; étant administrés par une Djemaa dominée par le Marabout, ils restèrent longtemps étrangers aux troubles de Laghouat. Les Larbâa de l'Est (Zekaska, Mamra, Harazlia, Hadjadj), ayant leurs terrains de parcours plus voisins de Laghouat, se trouvèrent plus mêlés aux discordes du Ksar. Cependant les Harazlia doivent être signalés comme étant restés, jusqu'à une époque récente, comme absolument étrangers aux querelles de soffs ; ils ne s'y engagèrent qu'à partir de 1853.

Si l'on étudie les événements survenus depuis 1828, on constate que la partie des Larbâa alliée de Ben Salem (soff Chergui) était composée d'une fraction des Hadjadj (celle des Oulad Ouargla), de la totalité des Zekaska moins la fraction des Oulad Ganali, d'une petit fraction des Mamra, enfin, grâce à Tedjini, de presque tous les Larbâa de l'Ouest moins les Oulad Sidi Attalah.

Les partisans de Ben Salem se seraient en réalité trouvés en minorité sans les alliés qu'ils devaient au Marabout. Le parti des Larbâa opposé à Ahmed-ben-Salem se composait des Mamra, de la fraction des Oulad Ounis (des Hadjadj), de la fraction des Oulad Ganali (des Zekaska).

Depuis la prise de Laghouat, les Harazlia se mêlèrent aux soffs, les Oulad Ben Chaa avec les Ben Salem et les Oulad Sidi Sliman, contre eux. Les Larbâa ont participé aux divers événements qui se sont déroulés jusqu'à notre époque, notamment en 1837, 1852, 1864, 1867, 1869, 1870, 1875 et 1877. Nous allons rappeler le rôle qu'ils ont joué. Les Larbâa se rangèrent à l'influence de Tedjini pour reconnaître El Hadj Abli comme Khalifa (1837) et pour prendre parti contre l'émir (1838). Quand, en 1852, Ben Naceur Ben Chora partit en insurrection, il fut suivi des Mamra, de la fraction des Oulad Ganali des Zekaska et de celle des Ouled Ounis des Hadjadj. Les Harazlia, avant de se rallier à Ben Chora, allèrent tout d'abord soutenir le Chérif Mohamed-ben-Abdallah, puis se faire razzier par les Chaamba et les Mekhadema.

A la mort de Tedjini, les Larbâa, qui comme tendance politique générale se rattachaient au soff Chergui de Laghouat, continuèrent à rester fidèles aux enfants de Tedjini.

En 1864, ils fournirent des goums à l'autorité française contre leurs ennemis traditionnels, les Oulad Sidi Cheikh, mais ils durent accepter l'autorité de ces derniers, dans la crainte qu'ils avaient de voir razzier par Si Lala tous leurs troupeaux dispersés sur les parcours des Oulad Naïl. Les Larbâa profitèrent de la première occasion qui leur fut offerte de quitter les Oulad Sidi Cheikh et de lutter désormais contre eux avec acharnement.

Cependant les Larbâa, en janvier 1869, ne répondirent pas à l'appel du colonel de Sonis contre les Oulad Sidi Cheikh; mais ils rentrèrent bien vite dans le devoir, après la mise en vigueur de quelques mesures de répression, telles que l'arrestation de Si Ahmed Tedjini, la destitution de son beau-père Ahmed-ben-Sliman, Caïd des Zekaska.

En 1870, l'autorité française lança sur Mellii, contre les Chaamba et le faux Chérif Bou Choucha, les goums des Larbâa.

Les Larbâa de l'Ouest, jaloux de l'influence. toujours grandissante de Lakhdar, se tinrent à l'écart, laissant supporter tout l'effort de la lutte par les Mamra et les parents du Caïd destitué des Zekaska, Ahmed-ben-Sliman qui désirait regagner son titre de Caïd. Pendant la guerre de 1870, les Larbâa nous restèrent fidèles; en 1873, Ahmed-ben-Sliman était replacé à la tête des Zekaska, à la grande satisfaction des Tedjini et des Ben Salem. Mais entre temps, Lakhdar et ses partisans se ralliaient de plus en plus

au soff de Mouley Ali (soff Gharbi) plus en faveur auprès de l'autorité.

En 1875, à la nomination de Lakhdar comme Agha des Larbâa, il y eut un peu d'agitation; mais le remplacement des trois caïds des Larbâa de l'Ouest par des hommes du parti de l'Agha suffit à rétablir le calme.

En résumé, parmi les tribus des Larbâa affiliées aux grands soffs de Laghouat, il faut mentionner dans chacun d'eux :

Soff Chergui ou de Cheikh Ali. — La majorité des Zekaska, une fraction des Mamra, les Oulad Ouargla des Hadjadj, la tribu des Oulad-ben-Chaa des Harazlia, enfin la tribu des Mekhalifs Lazereg; peuvent aussi être considérées comme à peu près ralliées à ce soff les tribus des Oulad Zian, les Oulad Sidi Attalah et les Oulad Salah qui subissent l'influence des Tedjini.

Soff Gharbi ou de Mouley Ali. — La fraction des Oulad Galani des Zekaska, les Ouled Ounis des Zekaska, une partie de la tribu des Ababda et des Oulad Zian, une fraction des Oulad Salah et la tribu des Oulad Sidi Héman des Harazlia.

Le colonel Flatters disait avec raison au sujet des Larbâa : « Ils sont fort heureusement très fiers de leur nom, de leur puissance. Ils sont de plus en plus entourés d'ennemis puissants, de sorte que leurs querelles intestines, les compétitions de commandement ne peuvent amener de troubles sérieux au milieu d'eux..... »

Ajoutons que les risques de défection deviennent tous les jours moindres et que leur attachement, grâce à l'influence bienfaisante du bach-agha, s'accentue de plus en plus vers notre autorité reconnue et bien respectée par tous.

Soffs des Chaamba.

Les Chaamba [1] se divisent en Chaamba Berazga ou de Metlili, Chaamba Mouadhi ou d'El Goléa et Chaamba Bou Bouba ou d'Ouargla; il sera parlé de ces derniers avec les soffs d'Ouargla. Tous les Chaamba sont rangés dans le soff Gharbi et se reconnaissent les serviteurs des Oulad Sidi Cheikh ; les Chaamba de Mellili et d'El Goléa sont par tradition alliés de leurs congénères d'Ouargla les Chaamba Bou Rouba et des Mekhadema; en revanche, ils ont toujours été en lutte avec les Larbâa.

Les soffs sont, chez eux, beaucoup plus causés par les rivalités de commandement que par toute autre cause et ne présentent guère d'intérêt. Suivant les circonstances, on voit des nomades s'attacher à tel personnage de préférence à un autre. Il existe donc chez eux moins des soffs proprement dits que des rivalités passagères à l'occasion desquelles les Chaamba de Metlili, notamment, ont toujours suivi l'orientation du soff Chergui du Mzab, surtout de Beni-Isguen. En mentionnant les principaux événements qui se sont succédés depuis 1870, nous donnerons une idée suffisante des mouvements de l'opinion politique chez les Chaamba de Metlili.

A l'arrivée de Bou-Choucha, Sliman-ben-Messaoud, caïd des Oulad Abd-

1. Tout ce qui vient du Sud brûle le cœur. — Dicton mzabite.

el-Kader, s'enfuit au Mzab, pendant que Messaoud ben Mohammed Erioni était pris par Bou-Choucha; depuis les divers évènements survenus furent dirigés par Mohammed-ben-Farjallah, caïd des Oulad Abd El Kader, et Kouïder-ben-Vegar, caïd des Oulad Allouch alliés au soff Chergui du Mzab et conseillés par Addoun-ben-Ba Saïd de Beni Isguen. Ils eurent à lutter contre la rivalité de Sliman-ben-Messaoud, caïd du Ksar soutenu par les personnalités les plus marquantes de l'insurrection.

D'une façon générale, on peut dire que, dans ces quinze dernières années, les Chaamba Berazga et Mouadhi sont restés en grande partie adhérents au soff Gharbi. En 1892, les caïds Kouïder-ben-Vegar des Oulad Allouch et Ali-ben-Haïous des Oulad Abd-el-Kader sont révoqués à la grande satisfaction de la plupart des Chaamba découragés par leurs vexations.

En 1895, Cheikh-ben-Tahar, nouveau caïd des Oulad Allouch, est à son tour obligé de démissionner; depuis cette époque, les querelles de soffs se sont suffisamment atténuées pour que Mohammed-ben-Vegar, interné en Corse, ait pu être rendu à la liberté.

Soffs d'Ouargla.

C'est dans le pays d'Ouargla que l'action des soffs chez les nomades s'est manifesté avec le plus d'intensité; on peut même dire que les nomades sont arrivés à imposer aux Ksour leurs passions politiques, ce fait devant être considéré comme exceptionnel.

Aussi le colonel Flatters a-t-il pu dire : « les populations sédentaires des oasis d'Ouargla, tristes restes d'une race dégradée par la misère et l'oppression des nomades, anémiés par les atteintes d'un climat meurtrier, servent passivement les nomades et subissent leurs volontés, leurs affinités, et leurs répulsions momentanées ou permanentes. La plupart des nomades d'Ouargla, c'est-à-dire les Mehkadema, les Beni Thour, les Chaamba Bou Rouba sont alliés au soff Gharbi; les Saïd Otba appartiennent au soff Chergui. Quoique très guerrière, cette vaillante tribu qui a donné un fort bon maghzen aux Turcs, n'a cependant jamais été assez forte pour lutter avec quelque chance contre les trois autres coalisées. Puisque nous parlons ici des Turcs, c'est le moment de rappeler combien leur ont été utiles les querelles de soffs, combien ils ont dû s'appuyer alternativement sur les uns et sur les autres et comment grâce à cette tactique, plusieurs fois il est arrivé que les Chaamba de l'Est se sont effacés et ont joué le rôle de spectateurs pendant les luttes que soutenaient les Saïd Otba contre les Mekhadema et les Beni Thour. Grâce à cette abstention des Chaamba, les Saïd Otba sont arrivés à imposer pendant quelque temps à Ouargla la souveraineté du cheikh Ben Babia dont l'autorité remplaçait celle des Oulad Alahoum d'Ouargla soutenus par les Mekhadema.

Dans toutes ces luttes les Chaamba Bou Bouba ont eu l'habileté de ne jamais s'engager définitivement dans aucun soff; tantôt on les voit appuyer les Mekhadema, tantôt on les voit s'abstenir; en tout cas il faut retenir qu'ils n'ont jamais marché de concert avec les Saïd Otba.

Quant aux sultans d'Ouargla, dont plusieurs ont eu une royauté éphémère, ils ont pour la plupart été « de véritables mannequins des tribus nomades qui les faisaient ou les défaisaient à leur gré ». C'est ainsi du reste que les nomades se répartissent l'influence sur tous les sédentaires :

Les Chaamba ont pour eux la fraction des Beni Brahim d'Ouargla, les Mekhadema font cause commune avec les Beni Sissin d'Ouargla, les Beni Thour avec les indigènes des Ksour de Rouïssat et de Sidi Khouiled, enfin les Saïd Otba avec la fraction des Beni Ouagguin d'Ouargla et les habitants du Ksar de Negouça.

Il serait trop long de suivre dans ses détails l'histoire du pays d'Ouargla considérée au point de vue de l'évolution des soffs. Des événements qui ont précédé l'occupation, notamment de ceux qui se sont déroulés en 1849, en 1861, en 1864, il résulte que les deux soffs sont représentés à Ouargla, le soff Gharbi par les Mekhadema et les Beni Thour, le soff Chergui par les Saïd Otba, enfin un parti non défini, celui que nous pourrons appeler le parti du désordre, représenté par les Chaamba dévoués en tout temps aux Oulad Sidi Cheikh.

Et puisque nous avons dit que les Saïd Otba, soutiennent le soff Chergui, il faut faire remarquer en même temps que ce sont eux seuls qui, en 1871, nous restèrent fidèles et qui, le 5 septembre, livrèrent pour notre cause un combat très glorieux aux effectifs coalisés de Bou Choucha et de Ben Naceur ben Chora.

En 1874, le 31 mars, c'est le caïd des Saïd Otba qui capture Bou Choucha après l'avoir poursuivi jusqu'à El Milok, au sud-est d'In Salah.

Depuis cette époque, on peut dire, que chaque année les haines de soffs se sont atténuées chaque jour davantage. Le soff Chergui est resté très uni grâce à l'influence de Cheikh Saïah, caïd de Negouça, et de Baaj ben Kaddour, caïd des Saïd Otba. Le soff Gharbi, au contraire, s'est dans ces dernières années très divisé et formé en deux soffs secondaires, et assez peu cohérents; le premier constitué par les Chaamba Guebala, l'autre par les Beni Thour et les Chaamba Beni Ismaël. Les Ksouriens du soff Gharbi se sont détachés peu à peu des tribus dont ils relevaient, ayant compris qu'il valait mieux pour eux jouir de la tranquillité et obtenir du bien-être par le travail. Leur unique but a été, depuis, d'échapper à l'influence ruineuse des nomades; d'ailleurs la réalisation de cet objectif a été facilitée par l'état des soffs : celui de Gharbi toujours de plus en plus divisé (1884 et années suivantes) tandis que le soff Ghergui, qui est celui des partisans de notre autorité, voit augmenter son prestige et son influence.

Dans ces vingt dernières années, la tendance de la population sédentaire vers la paix et la tranquillité s'est affirmée plus encore. La fraction des Beni Sissin (soff Gharbi) paraît seule nourrir encore contre nous un reste de sentiments hostiles; mais sa manière d'être ne saurait donner à l'autorité la moindre préoccupation. Quant aux nomades, ils ont une tribu, celle des Chaamba Guebala, toujours prête à s'agiter. Elle est formée d'indigènes difficiles à diriger et a vu se créer dans son sein deux soffs secondaires,

l'un favorable, l'autre opposé au Caïd Ben Ahmed. Seuls les Chaamba Guebala et Ba Saïd, grâce à leur esprit d'indépendance, restent toujours un peu agités; ce sont eux qui fournissent la plupart des dissidents. Quant aux Oulad Ismaël, aux Mekhadema et surtout aux Beni Thour, ils ont de plus en plus accentué leur rattachement à notre cause, imitant en cela les Saïd Otba, nos plus dévoués auxiliaires dans le pays d'Ouargla.

Il ne faut point s'étonner que les Saïd Otba aient précédé de beaucoup les autres nomades dans la voie de la soumission et qu'ils aient mis à notre service leur goum formé des plus hardis cavaliers. De tout temps, cette tribu a possédé un réel esprit militaire; les Saïd Otba sont faits pour être gens de maghzen, et leurs qualités spéciales les rendent précieux à l'autorité militaire française.

Ces indigènes ont sans doute leurs défauts; dans la vie militaire comme dans la famille ils sont, il est vrai, capricieux, volontaires, très intéressés et d'une bonne foi souvent équivoque; mais, en revanche, ils n'ont d'attache avec aucune des autres tribus du pays et sont peu accessibles aux influences religieuses.

Soffs du Sahara Oriental.

Les pages qui précèdent ont eu pour but de nous permettre de comprendre l'organisation générale des soffs, de mieux interpréter leur action dans les régions de Laghouat, Ouargla, El Goléa. Mais, de même que nous avons tenu à montrer l'existence de soffs en Tunisie aussi bien qu'en Algérie, dans le Tell que dans le Sahara de la province d'Alger, nous devrons indiquer les autres régions sahariennes où les soffs ont sévi avec activité notamment le Sahara oriental et les Oasis du sud-ouest.

Il suffit de lire le 8e chapitre du bel ouvrage de M. Rinn sur l'histoire de l'insurrection en 1871 pour se rendre compte de l'importance qu'ont pris à cette époque dans le Sahara Oriental les deux soffs « inconciliés et inconciliables » de Bouakkaz ou d'Ali Bey et celui de Ben Gana. Cette rivalité devait, dans la région de Biskra, amener les mêmes ruines et les mêmes malheurs que l'insurrection dans le Tell et dans la Kabylie.

La composition de ces soffs était la suivante :

Le soff Bouakkaz ou d'Ali Bey comprenait les tribus suivantes :

Ouled Saoula.
Ouled Amor.
1/2 Lakhdar.
Liana (village).
Zéribet El Oued.
El Feid.
} du Caïdat du Zab Chergui.

Ahl ben Ali.
Ghamra.
Charfa, etc.
} Tout le Caïdat des Arabes Cheraga.

Une partie des villages du Zab Guebli du Caïdat des Ziban.

Le soff Gana comprenait en 1871 :

1/2 Lakhdar.
Badès (Kior).
Ouled-Bouhadidja.
} du Caïdat des Zabchergui.

Sahari, tout le Caïdat.

Selmya.
Rahmane.
Bouazid.
} du Caïdat des Arabes Gheraba.

Presque tous les villages du Zab.
Dahri du Caïdat des Ziban.
1/4 Sidi Oqba, 1/2 Chetma, 1/2 Drouh.
Ouled Moulète.

3/4 Sidi Oqba, 1/2 Chetma, 1/2 Drouh, Ahl Amour du Caïdat des Ziban.
Dreïssa du caïdat des Arabes Gheraba.
Les Messaaba du Souf avec les villes de Guemar, Behima, Debila El Oued.

O. Harkat.
O. Rahma.
O. Rabah.
O. Khaled.
O. Slimane.
O. Naceur.
} du Caïdat des Oulad Zekri.

Les Achef du Souf avec les villes de Kouimine, Tazoul.
1/4 de l'Ahmar Khaddou.
Sud du Djebel-Chechar.
1/4 O. Slimane Mchoumech.

3/4 de l'Ahmar-Khaddou, 3/4 O. Slimané (Aurès); Mchoumech, Rossira.

Biskra, avec ses troupes françaises, séparait les deux camps, celui d'Ali Bey installé à Saada où étaient réunies les tribus de son soff et le soff Ben Gana groupé entre El Outaya et Doucen.

Tant que le colonel Adeler avait été dans le pays, les chefs indigènes s'étaient occupés de surveiller les vastes régions dont la surveillance leur avait été confiée; mais, aussitôt le départ du colonel Adeler, obligé de rejoindre Batna, les troubles éclatèrent. Je n'insisterai pas ici sur les événements qui se succédèrent du 30 avril au 13 juillet 1871 et dont le récit a été si consciencieusement fait par M. Rinn.

Je me bornerai à rappeler avec cet auteur combien de ruines et d'humiliations attirèrent à la France « les plus nobles, les plus dévoués et les plus anciennement ralliés d'entre les représentants de cette féodalité indigène dont nous avions cru longtemps pouvoir utiliser et équilibrer à notre profit les influences plusieurs fois séculaires. »

Ni Ali Bey, ni Ben Gana, ni aucun de leurs parents ne s'étaient insurgés, chacun d'eux prétendait même avoir le monopole de la fidélité à notre cause; chacun d'eux avait protesté et protestait encore contre la coupable révolte des Mokrani et tous, conscients ou inconscients, ils servaient en réalité la cause de l'insurrection. Mais, quelques graves que puissent avoir été les conséquences, sans doute Bou Choucha triomphait; toutefois les succès de ce faux chérif n'avaient qu'un effet passager...

Aussi, le 13 juillet 1871, malgré nos revers, malgré les fautes ou les défaillances de quelques-uns de nos agents, nous restions toujours, aux yeux des indigènes, les souverains et les amis reconnus des seigneurs politiques ou religieux du Sahara.

Après avoir rappelé les soffs du Sahara oriental, il convient de dire quelques mots de ceux du Sahara occidental qui, depuis quelques années, ont attiré l'attention des explorateurs aussi bien que des diplomates.

Quoi que nous soyons peu renseignés sur ce côté spécial de l'histoire du Maghrib el Aksa, on est en droit de dire que, dans le Sahara occidental comme dans les autres régions de l'Afrique septentrionale, les soffs ont aussi régné dans une certaine mesure. Le lieutenant-colonel de Colomb, dans son récit d'explorations des Ksours et du Sahara de la province d'Oran, mentionne que, dès le XIVe siècle, des dissensions intestines partagèrent la descen-

dance de Sidi Mammar Ben Alia, descendant de Sidi Abou Bekkeur Soddik, beau-père du prophète. Les habitants de Ksar-Cheuf établis sur l'oued, Gouleika, se divisent en deux partis, les Oulad Gaïd et les Oulad Aïssa; ces derniers, vaincus et chassés de leurs maisons, allèrent se réfugier dans le Tell sur les bords de l'oued Zahia.

Il semble donc qu'il n'y ait pas eu à noter dans le Sahara occidental de notables événements susceptibles d'être rattachés aux recherches spéciales qui nous occupent ici. Sans doute quelques érudits ont prononcé le mot soff en parlant de la scission Gheraba et Cheraga des Oulad Sidi Cheikh, mais il n'y a là, croyons-nous, aucun soff à proprement parler; cette partie de l'histoire doit donc être passée sous silence.

Peu ou pas de faits à signaler sur la question des soffs au Maroc. L'éminent chercheur qu'est M. Edmond Doutté m'écrivait encore ces jours derniers :

« J'ignore tout des soffs au Maroc : je dirai plus, je n'ai constaté rien qui leur ressemble. Je ne voudrais pas toutefois faire état de cette constatation toute négative, mais je crois pouvoir en conclure au moins que les soffs ne jouent pas, dans la région du Maroc que j'ai spécialement étudiée, le rôle prépondérant qu'ils jouent ailleurs dans le fonctionnement de l'organisme social. On peut rapprocher du soff le *leff*, mais c'est quelque chose de très différent. Je lui ai consacré quelques lignes dans une petite étude sur les Haha, qui a paru dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, fin 1904 ou commencement de 1905. »

L'Interprète principal, Ismaël Hamet, pense de son côté que, peut-être, la connaissance approfondie des milieux berbères marocains nous fera connaître, un jour, des faits intéressants sur la question des soffs.

III. — SOFFS DES HABITANTS DES OASIS DE L'ARCHIPEL TOUATIEN.

Dans leur savante et si consciencieuse étude sur le Nord-Ouest Africain, M. de la Martinière et le Capitaine N. Lacroix[1] ont, au chapitre consacré au Touat et à ses habitants, donné des renseignements intéressants sur la région des oasis.

La plupart, disent MM. La Martinière et Lacroix, de ceux qui se sont occupés du Touat ont constaté que les districts de cette région sont partagés en deux partis, deux soffs politiques, ennemis irréconciliables.

Ils ont appris que ces deux soffs se nomment Iahmed et Seffan; mais nul d'entre eux n'a expliqué d'une manière satisfaisante, soit l'origine de ces deux divisions politiques, soit celle des mœurs appliquées à chacune d'elles.

Ainsi, ni le Lieutenant-Colonel de Colomb, dans sa *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, ni le Commandant Colonieu, dans le rapport établi à la suite de son *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout*, ni

1. Aujourd'hui Commandant, chef du service des affaires indigènes du gouvernement général de l'Algérie.

Duveyrier dans le chapitre qu'il a consacré au Touat, dans son livre *Le Touareg du Nord*, n'ont donné à ce sujet des indications même à peu prè précises.

Seuls le Commandant Deporter et, après lui, le Commandant Bissuel on donné touchant les Ihamed et les Sefian quelques renseignements exacts il est vrai, mais cependant encore fort obscurs.

L'histoire de ces soffs à été reprise par MM. de la Martinière et Lacroi qui se sont surtout attachés à en rechercher l'origine. D'après eux, le Djochem étaient une tribu hilalienne établie en 1 127 de Biskra au Djerid ils comprenaient les fractions et sous-fractions suivantes :

Djochem.	Acem.	Kholt.	Hareth.
	Mokaddem.	Sefian.	Klabia.
	Djochem.	Beni Djaber.	

C'est vers 1240 que les querelles de soffs soulevées depuis déjà plusieu années, puis calmées pendant quelque temps, reprirent un nouvel essor.

Consultons sur cette question l'historien Ibn Khaldoun : « Pendant lon temps, dit-il, les tribus de Sefian et de Kholt se livrèrent à des hostilit mutuelles, et comme les Kholt s'étaient attachés à la cause d'El Mamo (le sultan Almohade) et de ses fils, les Sefian prêtèrent leur appui à Iah ibn en Nacer qui disputait à ce prince le Khalifat du Maroc. Er Rechid (f d'El Mamoun) ayant fait mettre à mort Masoud Ibn Hamdan, chef d Kholt, ceux-ci prirent le parti de Iahia ibn en Nacer, et les Sefian passère aussitôt du côté d'Er Rechid. »

Les rivalités de parti subsistèrent vivaces et irréconciliables jusque v la fin de l'empire des Mérinides, lesquels soutinrent les Kholt tandis q leurs prédécesseurs les Almohades avaient penché pour les Sefian. C'est cette époque (fin du XIVe siècle) que doit dater la division du Touat en de soffs Sefian et Iahmed (formes berbérisées de Hamdan, nom du chef de première famille des Kholt).

Ces partis se sont maintenus à travers les siècles. Le Commandant Co nieu l'a constaté et a pu écrire : « Pour nous, nous croyons que c'est reste de guerres féodales, entre deux familles rivales, une guerre Guelfes et de Gibelins dont, les chefs ayant disparu, les masses sont res divisées. » Des recherches de MM. de la Martinière et Lacroix, il résulte ces deux soffs existent non seulement au Touat, mais dans la plupart Ksour du Sud jusqu'au Djerid tunisien, « où encore aujourd'hui les d partis rivaux luttent d'intérêts et d'influence ».

Mais ce n'est qu'au Touat qu'ils ont conservé les noms particulier Iahmed et de Sefian. Parmi les premiers il faut compter, en général, les Ksour où l'élément arabe domine; quelques-uns, cependant, res neutres au milieu de ces dissensions. Quant aux oasis berbères, appartiennent d'ordinaire au parti sefian, quoique un certain non d'entre elles se rattachent aux Iahmed, quelques-unes d'autre part res neutres. D'après le Commandant Colonieu, les deux soffs se partagera les tribus sahariennes comme il est indiqué ci-après :

SOFF IAHMED	SOFF SEFIAN
Toutes les tribus Targuies.	Les R' enanema (de l'Oued Saoura).
Les Doui Menia.	Les Ida ou Belal (du sud Marocain).
Les Hami ou Djemba (du Cercle de Méchéria).	Les Hamian Chafâa (du Cercle de Méchéria).
Les Trafi (du Cercle de Géryville) moins les Oulad Serour.	Les Rezaïna (de l'annexe de Saïda).
Les Oulad Moumen (des Lar'ouat el Ksel du Cercle de Géryville).	Les Oulad Ziad (du Cercle de Géryville).
Les Guerraridj (des Lar'ouat el Ksel du Cercle de Géryville).	Les Oulad Serour (des Trafi, du Cercle de Géryville.)

Enfin, d'aprés MM. de la Martinière et Lacroix, la répartition des soffs dans les districts est la suivante :

SOFF IAHMED.		SOFF SEFIAN	
Gourara.	Meharza. Khenafsa.	Gourara.	Timimoun. Charouin. Tsabit.
Touat.	Timmi. Tamest. Imzegmir. Sali.	Touat.	Bouda. Tamentit. Regan.
Tidikelt presque en entier.			

Tous les habitants d'In Salah et des oasis voisines se sont répartis entre deux soffs, celui des Oulad Mokhtar et celui des Oulad Bahamou (tribus arabes mais qui, sur beaucoup de points, ont pris les mœurs et usages des Berbères).

Le soff des Oulad Mokhtar comprend les Ksour de Zaouiet el hadj Bel kassem, Kasbet Oulad Mokhar, la moitié de Donirat, une partie de Ksar el Arab, Akbour, Ksar Oulad Belkassem, Zaouiet el Ma, Deghamcha et Foggaret el Arab. Dans celui des Oulad Ba Hamou, se rangent Djedid, la moitié de Douirat; le reste de Ksar el Arab, Ksar Ba Djouda, Ksar Oulad el Hadj, Igosten, Hassi el Hadjar, la partie de Souhal qui n'est pas occupée par les Zoua et El Barka.

Les Zoua constituent un groupe indépendant des 2 soffs précédents, et qui comprend, avec Foggaret ez Zoua, une partie de Souhal el Meliana.

De cette courte étude générale, il résulte que la plupart des grands événements politiques survenus dans les régions pré-sahariennes et saharienne ont été le plus souvent le résultat des querelles de soffs.

Si l'on peut dire avec quelque raison, en se basant sur les faits ci-dessus exposés, que la violence des querelles et la tenacité des luttes a toujours été en raison directe du degré d'agitation des soffs, d'autre part on peut affirmer que leur atténuation est exclusivement due à l'influence française dans l'Afrique septentrionale.

LES PRIMATES

ET LES PROSIMIENS FOSSILES DE LA PATAGONIE

D'APRÈS LES TRAVAUX DE M. FLORENTINO AMEGHINO.

(*Suite et fin* [1].)

Si les couches Santacruzéennes fournissent des Prosimiens susceptibl d'avoir pu donner naissance aux Singes, elles fournissent surtout d Simiens de type spécial, porteurs de caractères se rapprochant telleme de la morphologie humaine que rien ne semble s'opposer à ce que l' puisse voir en eux, soit des ascendants directs de formes Hominiennes, so peut-être, des survivants attardés de souches plus archaïques desquel seraient issus les prototypes Andro-anthropoïdes.

De ces remarquables Simiens de l'Éocène supérieur de la Patagonie connaît actuellement trois genres appartenant à la famille des Homu culidés. Ce sont : *Homunculus*, *Anthropops* et *Pitheculus*.

Le genre *Homunculus*, type de la famille, est connu par des mandibul plus ou moins complètes. M. Ameghino donne les figures de deux man bules; l'une appartenant à un individu adulte, mais non vieux et prob blement femelle, et l'autre à un individu très vieux, probablement m Les formes du maxillaire, présumé femelle, sont plus adoucies, p humaines que celles de la mandibule attribuée au vieux mâle.

Les caractères Hominiens apparaissent donc déjà, chez ce très archaï Primate, comme le résultat d'une musculature plus faible, tandis que t détail anatomique indiquant la prédominance de la force brutale ten s'éloigner de la morphologie réalisée graduellement par les races humai

Une moitié de crâne de mâle très vieux, un fémur droit, un ra gauche, des fragments d'humérus, telles sont les figures données M. Ameghino se rapportant à l'*Homunculus*.

« Le genre *Pitheculus* dont on connaît un morceau de branche ma bulaire, avec cinq molaires en place, est à peu près de la même t qu'*Homunculus*, mais la molaire en diffère parce qu'elle présente su côté externe un bourrelet d'émail avec un fort tubercule interlobulai

« L'*Anthropops*, qui paraît le plus élevé de tous, n'est connu que p partie antérieure de la mandibule portant les quatre incisives cassées alvéoles des canines et les trois premières molaires (M. 2, 3 et 4 du droit, dont seulement la dernière est entière [1]. »

1. Voir *Revue* d'octobre 1907, p. 354.
2. *Loc. cit.*, p. 430.

M. Ameghino, après avoir rappelé combien est factice la division des Singes en Catarhiniens et Platyrhiniens (puisque un Platyrhinien, le Nictipithèque, possède, avec une cloison nasale étroite, des narines qui s'ouvrent en bas, tandis que certains Anthropoïdes, surtout dans le jeune âge, ont des narines de Platyrhinien), considère les Homunculidés comme étant des Catarhiniens par tous leurs caractères, excepté par le nombre des dents. Nombre qui du reste n'a qu'une importance secondaire puisque « la formule dentaire peut varier non seulement de famille à famille, mais aussi d'un genre à un autre dans une même famille et même dans les espèces d'un même genre. La molaire de remplacement qu'ont en plus les Homunculidés de chaque côté de chaque mandibule, comme aussi les Cebidés, si elle ne constitue pas un caractère de grande valeur taxinomique qui puisse servir pour la séparation des Singes du Nouveau Monde de ceux de l'Ancien, a, en échange, une très grande valeur au point de vue phylogénique. D'après les lois de la phylogénie, les Singes qui n'ont que deux remplaçantes doivent nécessairement dériver de ceux qui en ont trois. A ce point de vue et pris en bloc, les Singes actuels et fossiles de l'Ancien Monde, tous à deux remplaçantes, descendent des Singes du Nouveau Monde, les seuls connus qui aient trois remplaçantes [1]. »

Aussi M. Ameghino regarde-t-il « les Homunculidés comme les ancêtres de tous les Singes, aussi bien du Nouveau que de l'Ancien Continent, les Lémuriens exceptés [2] ».

M. Ameghino rappelle que dès 1891 il était arrivé à voir dans l'*Homunculus patagonicus* un Singe de caractères très élevés et à le considérer comme faisant partie de la ligne qui conduit à l'Homme et aux Anthropomorphes ; il ajoute que « malgré ces affirmations, les paléontologistes ont continué à regarder ces animaux comme n'ayant aucune relation avec ceux du Vieux Monde, sans en donner la raison, qu'il suppose n'être que la seule circonstance de les trouver à l'état fossile dans l'Amérique du Sud [3] ».

Il est certain que l'idée de faire provenir une grande partie des Mammifères, y compris les types Prosimiens et Primates, de l'unique centre mammalogique de la Patagonie ne saurait être acceptée sans un sérieux contrôle. Ce sera à la paléontologie, encore si peu avancée, de l'immense territoire africain, de nous renseigner sur ce point. Mais en attendant que de futures découvertes confirment ou infirment cette conception, l'hypothèse de M. Ameghino, basée sur l'existence jusque vers la fin des temps oligocènes des débris d'un vaste Continent Austral, ayant uni l'Amérique du Sud à l'Afrique, peut être considérée comme une donnée ayant une réelle valeur scientifique.

M. Ameghino, développant les raisons qui militent en faveur de son opinion, insiste sur les caractères anatomiques qui rapprochent les Singes de la Patagonie des Primates de la Paléogée.

1. *Loc. cit.*, p. 432.
2. *Loc. cit.*, p. 431.
3. *Loc. cit.*, p. 431.

« Les *Homunculidés*, dit-il, se rattachent aux Singes de l'Ancien Monde par leurs narines étroites et ouvertes vers le bas, et surtout par le rétrécissement de la cloison constituée par la partie supérieure des nasaux et par la partie interorbitaire du frontal qui sépare les deux orbites », et il ajoute : « Je confirme ce que j'ai dit en 1891 : que les *Homunculidés* font partie de la ligne qui conduit à l'Homme et aux Anthropomorphes ». « Je vais encore un peu plus loin : maintenant je considère les Homunculidés comme étant plus près de l'Homme que les Anthropomorphes connus, avec la seule exception du *Pithecanthropus*, si réellement celui-ci est génériquement distinct du genre *Homo* [1]. »

Et alors M. Ameghino appelle spécialement l'attention sur les caractères humains des Homunculidés. L'importance de ces caractères est telle pour la documentation de l'Anthropologie Zoologique que nous citerons presque entièrement le texte de l'auteur. Ces caractères sont les suivants :

« 1° La symphyse mandibulaire est large, haute et très épaisse. Ce caractère se trouve déjà bien visible chez *Homunculus*, mais celui qui, sous ce rapport, se rapproche le plus de l'Homme est *Anthropops* dont la symphyse, en plus d'être très large et comme aplatie en avant, a la courbe du menton peu fuyante; ce dernier caractère donne au menton d'*Anthropops* un aspect plus humain que la mandibule des autres Singes connus, rapprochant la mandibule d'*Anthropops* de la mandibule humaine de la Naulette. Sous ce rapport les Anthropomorphes s'éloignent de l'Homme plus que les Homunculidés [2].

« 2° La denture en série continue, en certains cas, avec des diastèmes très petits et, en d'autres, sans diastèmes du tout. La mandibule et le crâne d'*Homunculus* provenant d'un individu très vieux et probablement mâle, montrent des diastèmes très petits, qui en grande partie ne sont que le résultat de l'usure des dents et de la diminution correspondante de leur diamètre. La mandibule de l'individu beaucoup plus jeune ne montre aucun vestige de diastème. La mandibule d'*Anthropops* montre que, dans ce genre, la denture était en série continue et très pressée, absolument comme dans une mandibule humaine. Les Singes Anthropomorphes et tous les Catarhiniens connus de l'Ancien Continent présentent toujours de grands diastèmes.

« 3° Les incisives sont très petites, implantées presque verticalement et avec la couronne qui s'usait horizontalement, caractère propre de l'homme, et spécialement des races anciennes et primitives, mais qu'on ne trouve jamais dans les Anthropomorphes. Ce caractère indique que le rostre était court et peu prognathe.

« 4° Canine proportionnellement petite dépassant de très peu l'incisive qui la précède et la petite molaire qui la suit. C'est aussi un caractère qui éloigne les Homunculidés des Anthropomorphes pour les rapprocher de l'Homme.

1. *Loc. cit.*, p. 433.
2. *Loc. cit.*, p. 433.

« 5° Molaires remplaçantes supérieures petites et avec une seule racine, comme chez l'Homme. Chez les Anthropomorphes et chez tous les Catarhiniens, les remplaçantes supérieures ont toujours deux racines bien distinctes.

« 6° Les petites dimensions des remplaçantes inférieures par rapport aux persistantes et leur conformation identique à celle de l'Homme. Tous les Singes de l'Ancien Continent, les Anthropomorphes inclus, ont les remplaçantes inférieures proportionnellement plus grosses, à deux racines et avec la couronne autrement conformée.

« 7° Molaires inférieures persistantes avec le lobe antérieur à deux denticules, et le postérieur à trois par la persistance dans ce dernier du denticule médian à l'état indépendant. Ce caractère conservé chez les Anthropomorphes se retrouve aussi chez l'Homme.

« 8° Les molaires persistantes sont courtes d'avant en arrière et vont en diminuant de grandeur. Chez les Cercopithèques ces mêmes molaires augmentent considérablement de grandeur; il en est de même chez les Anthropomorphes quoique à un grade moins accentué. Chez *Homunculus*, comme chez l'Homme, ces molaires vont en diminuant de grandeur, la dernière étant non seulement un peu plus petite, mais aussi un peu plus arrondie que l'avant-dernière. Ce caractère se retrouve sur plusieurs singes vivants de l'Amérique du Sud à un stade d'évolution plus avancé que chez l'Homme.

« 9° La position des molaires par rapport aux orbites. Dans les Cercopithécidés, une partie des molaires et parfois toutes se trouvent placées en avant des orbites. Dans les Anthropomorphes, la dernière ou l'avant-dernière molaire se trouvent au-dessous de l'orbite. Dans l'Homme, comme règle générale, toutes les molaires persistantes se trouvent au-dessous des orbites, et très souvent aussi les molaires de remplacement. Il en est de même de l'*Homunculus*, qui par ce caractère, se rapproche de l'Homme plus que les Anthropomorphes.

« 10° Le grand raccourcissement du rostre de l'*Homunculus*, qui sous ce rapport est d'aspect beaucoup plus humain que les Anthropoïdes, et naturellement ce caractère humain devait être encore plus accentué chez *Anthropops*.

« 11° L'absence, chez *Homunculus*, des grands bourrelets sus-orbitaires qu'on trouve chez les Anthropomorphes et chez tous les Singes du Vieux Monde, mais qui manquent chez l'*Homo sapiens*.

« 12° Le frontal qui se relève au-dessus des orbites bien plus que chez les Anthropomorphes et tous les Singes de l'Ancien Continent [1]. »

Ainsi les caractères de la denture et ceux de la morphologie générale du crâne concordent pour faire des Homunculidés les Primates les plus rapprochés du type Hominien.

« A tout cela, dit en terminant M. Ameghino, il faut ajouter que les

1. *Loc. cit.*, p. 438.

Homunculidés n'étaient pas arboricoles ou grimpeurs, mais marcheurs à position érecte ou au moins à demi érecte.

« Cette conclusion est basée sur la grande ressemblance des fémurs de l'*Homunculus* et de l'Homme, et sur la conformation de la surface d'articulation des condyles de cet os qui s'étend beaucoup en bas et en arrière, ce qui prouve que l'articulation avec le tibia s'effectuait dans une ligne verticale ou presque verticale.

« Les bras de l'*Homunculus* étaient proportionnellement beaucoup plus courts que ceux des Anthropomorphes, mais plus longs que ceux de l'Homme; le raccourcissement des bras chez ce dernier est un caractère acquis récemment.

« L'humérus d'*Homunculus* ne diffère de celui de l'Homme que par la présence d'une perforation sur le condyle interne, caractère primitif et ancestral dans la ligne qui conduit à l'Homme, puisque parfois on le retrouve comme caractère atavique sur l'humérus de ce dernier. La surface articulaire distale de l'humérus d'*Homunculus* est conformée presque absolument comme dans l'humérus de l'Homme, auquel il ressemble plus que celui des Singes de l'Ancien Continent, les Anthropomorphes inclus [1]. »

Tels sont les très importants documents relatifs aux Prosimiens e aux Primates Simiens que font connaître les travaux de M. Florentin Ameghino.

Nous avons toujours suivi la nomenclature chronologique indiquée pa l'auteur. Des contestations à ce sujet ont été soulevées par différent géologues européens, nous n'avons point à nous occuper de cette questior Le fait qui intéresse exclusivement l'Anthropologie Zoologique est ind pendant d'une discussion sur l'âge des terrains, il concerne seulemer l'ordre de superposition des couches géologiques. Aussi, en attendant qu les géologues se soient mis d'accord sur le degré d'ancienneté qu convient d'attribuer aux différentes strates fossilifères de la Patagonie, nous suffit de constater que les Prosimiens apparaissent pour la premiè fois, en grand nombre, dans des couches renfermant en même temps d Mammifères très archaïques et des Reptiles Dinosauriens.

La haute ancienneté de ce type mammalien est donc incontestable. montrant, à l'étage suivant, dans les couches de l'étage Astraponotéen, Prosimiens, non retrouvés dans deux faunes susjacentes, sont en dern lieu signalés dans les terrains Colpodonéens et Santacruzéens. Mais là, ne sont plus seuls à représenter la morphologie anthropomorphique, véritables Primates, des Singes de très petite taille, les accompagnent.

Très primitifs dans la faune Colpodonéenne, les caractères de Primates Simiens sont profondément modifiés, lorsqu'ils réapparaisse dans la faune Santacruzéenne, après une interruption, probablement f longue, puisqu'elle correspond à deux étages fossilifères. Par leur crâ

1. *Loc. cit.*, p. 439.

par leurs dents, par leurs membres, ces Primates donnent l'impression de minuscules Hominiens. Il y aurait évidemment un grand intérêt à suivre leur descendance, mais les investigations, encore trop sommaires, des terrains de la Patagonie n'ont, jusqu'à présent, fourni aucun document à ce sujet.

On ignore donc à quelles formes Primatiennes les Homunculidés ont pu donner naissance.

Dans des couches géologiques plus récentes (étage Araucanéen), M. Ameghino signale des vestiges d'une industrie humaine très rudimentaire.

Dans un prochain compte rendu nous étudierons les documents relatifs à l'apparition de l'Homme dans le Sud-Américain.

P. G. MAHOUDEAU.

LES JUIFS D'ALSACE AVANT LA RÉVOLUTION

Si les Juifs dans la société moderne occupent une place presque privilégiée, chacun sait qu'il n'en fut pas toujours ainsi, et c'est depuis la Révolution seulement qu'ils sont traités en France sur le même pied que les autres humains.

Il est probable que la population de la Judée, avant l'ère chrétienne, n'a jamais dépassé le chiffre de deux millions. Lors de la prise de Jérusalem par les Romains, puis de sa destruction complète par ordre de l'empereur Hadrien, 500 000 juifs périrent et le même nombre à peu près fut dispersé. Ce sont ces derniers qui sont devenus les 6 ou 7 millions d'Israélites répandus aujourd'hui partout. Ils ont conservé certains caractères ethniques avec assez de pureté pour qu'on puisse assez facilement les distinguer des populations au milieu desquelles ils sont disséminés. En Russie ils sont 1 200 000, en Autriche 900 000, en Allemagne 500 000, et, chose curieuse, en France, sur cette terre qui leur est si hospitalière, ils ne seraient que 75 000 environ.

Cette petite minorité dispersée sur une très grande surface, a maintenu son identité, est restée elle-même, s'est défendue contre l'absorption, d'une part grâce à — « la pudeur, à la réserve, à une sorte de timidité naturelle qui la caractérise, à sa foi dans ses destinées [1] », — d'autre part aussi à cause de l'ostracisme qui la tenait à distance, il n'y a guère plus d'un siècle, et l'empêchait de se mêler à la population.

M. Paul Mabille, que nous venons de citer, dit encore : « A l'unité de la race s'ajoute aussi chez les Israélites une moralité qui a, malgré les circonstances les plus défavorables, assuré le progrès et l'augmentation de leur population. »

Au point de vue physique il est très difficile de déterminer un type

1. Paul Mabille, *La race Juive*, 1898.

commun israélite, puisque les familles juives se sont très souvent alliées à d'autres familles européennes; il y a actuellement des Juifs blonds et des Juifs bruns, sans parler des autres différences. Les personnes qui en ont l'habitude les reconnaissent assez facilement. Les cheveux sont abondants et souvent frisés, le nez est crochu, le profil est très reconnaissable et rappelle parfaitement celui qui nous est donné par les monuments égyptiens, la taille est peu élevée; on prétend, en Alsace, qu'ils ont les bras courts. Le type blond se rencontre surtout en Russie, en Allemagne, moins souvent en France, où l'on rencontre beaucoup le type brun qui appartient souvent au rite portugais, surtout dans le sud-ouest.

Pour expliquer ces variétés très tranchées, Lagneau [1] a dit que tous les Juifs ne sont pas des sémites. Dans leurs migrations à travers l'Europe après la ruine de Jérusalem et plus tard du VIe au IXe siècle, ils ont entrainé avec eux et converti à leurs croyances des Khazares, des Bulgares, des Moscovites, des Poloniens et autres individus de races diverses qui par suite de cette assimilation paraissent jouir des mêmes qualités. Cette opinion n'est toutefois pas absolument admise par tous les anthropologistes.

Parmi les caractères ethniques qui les distinguent au milieu de nos populations, il faut signaler leur faible mortalité et la très faible mortinatalité, et cela malgré les conditions les plus défavorables où on les obligeait à vivre, parqués, entassés dans des ghettos trop étroits, sombres, mal aérés; aussi l'augmentation de la population juive a continué partout malgré les persécutions.

Le Juif blond que l'on rencontre en France vient surtout d'Allemagne, très souvent après avoir fait une étape plus ou moins longue en Alsace, où le nombre des Juifs a beaucoup diminué dans ces dernières années, surtout dans la campagne. Depuis quelque temps il en vient un grand nombre de Russie.

Aujourd'hui les droits et les devoirs sont les mêmes pour tous chez nous et le mouvement antisémite, plus ou moins accentué suivant les régions parait avoir échoué : l'on peut dire que, dans la vie publique ou privée, les Juifs ont su conquérir une place importante, souvent prépondérante. Mais il n'en est pas de même ailleurs, en Allemagne par exemple, où le mouvement antisémite a des racines plus profondes. Un Juif ne peut, par exemple, pas devenir officier dans l'armée active, très difficilement il peut devenir bas officier de réserve. Le grand meeting populaire de la Ligue antisémitique allemande, organisé à Berlin en mars 1893, eut un grand retentissement, et il y a quelques années à peine, furent promulguées des lois visant tout particulièrement le commerce des Juifs. Au milieu du XIXe siècle on pouvait lire encore dans une ville d'Allemagne, à l'entrée d'une promenade publique, l'inscription :

Défense aux Juifs et aux cochons d'entrer ici.

L'émancipation des Juifs en France, consacrée par l'Assemblée Constituan

1. *Journal officiel*, 18 mai 1882.

en 1791 sur la proposition de Grégoire, est due en grande partie à un mouvement parti d'Alsace, quelques années auparavant à la suite d'événements dont nous parlerons plus loin.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les mauvais traitements ne leur furent épargnés ni par les néo-chrétiens, ni par les catholiques, les musulmans, les protestants; en Orient, en Perse, en Afrique ils sont encore aujourd'hui exposés à des avanies de tout genre.

En France, comme ailleurs, les coutumes les soumettaient à de dures épreuves; il existait un règlement exigeant des Juifs de coudre sur leurs robes de dessus, devant et derrière, une pièce de feutre ou de drap jaune, afin d'être toujours reconnaissables, dans d'autres régions ils portaient une corne jaune à leur coiffure. A Toulouse, à Béziers, un député de la communauté juive était obligé de recevoir publiquement un soufflet le jour du vendredi saint. Le séjour de certaines villes leur était interdit, dans d'autres ils ne pouvaient rester dans le ghetto qu'en payant une taxe spéciale. En général ils ne pouvaient paraître en public certains jours de l'année, par exemple pendant la semaine sainte.

En Alsace, avant 1648, les traitements ne devaient guère être plus supportables. Nous connaissons en effet les massacres de 1342, l'autodafé de 1349, où environ 2000 Juifs furent brûlés à Strasbourg dans leur propre cimetière. En 1421 il leur fut de nouveau permis de s'établir dans la Basse-Alsace, puis en 1446 dans la Haute-Alsace. Proscrits de nouveau en 1574 ils reviennent pendant la guerre de Trente ans. A Strasbourg, ils ne purent s'établir, et devenir propriétaires qu'à partir de la Révolution.

Le territoire alsacien relevant de plusieurs seigneurs différents, les traitements variaient suivant les régions. Dans les fiefs qui, avant 1648, relevaient immédiatement de l'empire, sur les terres de l'évêché, les Juifs pouvaient obtenir des seigneurs l'autorisation de séjourner en payant 12 écus par an, au roi et au seigneur. Ils nommaient 4 rabbins dont l'élection devait être approuvée par l'intendant de la province. Ils payaient une capitation. Dans les 10 villes impériales, sauf à Strasbourg, beaucoup de familles juives s'étaient introduites par la seule permission du magistrat, à condition de ne faire d'autre commerce que celui des bestiaux, de vendre des habits faits et de prêter de l'argent à intérêt.

Dans la Haute-Alsace, par ordonnance de 1672, chaque famille juive devait payer au Domaine 10 florins et demi pour le droit de protection et 10 florins de droit des Seigneurs, tant pour le droit d'habitation que pour celui de pâtures, corvées, etc. Les Juifs étrangers devaient le péage corporel.

Plusieurs ordonnances défendaient aux Juifs de tenir boutiques ouvertes, si ce n'est dans les foires et marchés, leur permettant toutefois de faire leur commerce dans leurs maisons. Ils étaient exempts du logement des gens de guerre, mais étaient tenus de fournir, par chaque famille, un lit garni pour la troupe. Pour la Haute-Alsace il y avait un rabbin ayant des provisions du roi enregistrées par le conseil souverain. Outre leurs attributions religieuses, les rabbins exerçaient pour leurs

[illegible] de première instance et de notaires. [illegible] juives étaient établies dans l'étendue [illegible] jusqu'à 1348. Cette augmentation [illegible] étaient traités en Alsace, sous le [illegible] plus de douceur que partout ailleurs, [illegible] croissant. Le gouvernement voulut [illegible] sans y réussir, lorsque survint [illegible].

[illegible] était, en Alsace, d'environ 20 000 [illegible] cinquième de la population totale. [illegible] territoriales leur était hypothéqué. [illegible] réduits à la mendicité, lorsque [illegible] écrites en langue hébraïque, et [illegible] libérés de leurs dettes. Ces [illegible] des faux était tel qu'il était [illegible] fut étouffée par ordre [illegible] eut même des condamna- [illegible] Alsace fut chargé de débrouiller el [illegible]

[illegible] en haut lieu, et pour prévenir [illegible] Louis XVI, en 1784, publia [illegible] protéger ses sujets chrétiens, et soi [illegible] des Juifs. Par ces lettres l [illegible] conditions, tous les métier [illegible] acquérir ou posséder de terres sau [illegible] leurs besoins. Mais la clause la plu [illegible] étaient celle qui disait que le [illegible] l'expulsion. Cette claus [illegible] la natalité des juifs, devi [illegible]

[illegible] mis en faveur des idées pl [illegible] célèbres, et aussi par les log [illegible] opinion publique, le gouvernement f [illegible] des Juifs. Un nouvel événement, q [illegible] rendre plus nécessaire la révision d [illegible]

[illegible] depuis 1389 du droit de ne possé [illegible] avait été confirmé lors de la réuni [illegible] certain Cerfbeer, riche juif très influe [illegible] ouvrages militaires, obtint de résider à ti [illegible] sa famille, d'abord pendant l'hi [illegible] sa résidence et se rendit acquéreur de l'hô [illegible] ne fut connue qu'en 1785, et les magistr [illegible] opposition à cette acquisition, d'où procès, qui traîna jusq [illegible] la Révolution et fut tranché par le décret de la Constituante.

Cet événement fut cause que le roi chargea, en 1787, son minis

Malesherbes d'étudier la question d'affranchissement du peuple juif. Malesherbes rédigea un mémoire qui est perdu, mais qui eut certainement une influence considérable sur la Constituante. Deux ans après, les Juifs étaient des citoyens comme les autres Français.

Dr H. W.

LIVRES ET REVUES

CZARNOWSKI. — 1. *Micjscowosci przedhistoriyczne : zarys mapy paletnologicznej porzecza lewego Wisly, od Przemszy do Nidy.* — 2. *Paleolit na zboczu góry smardzewskiej nalewym brzegu Pradnika pod Ojcowem.* — Lemberg. 1906 — 3. *Wykopaliska miechowskie.* — Cracovie 1907.

1. — M. Czarnowski, de Miechow (gouvernement de Kielce) a récemment dressé une carte archéologique du territoire au sud de Miechow qui comprend les petits affluents de gauche de la Vistule, au nord et au nord-est de Cracovie. C'est là que se trouve la région si fameuse d'Ojcow (Ojtsow) où plus de trente grottes ont été fouillées, appartenant pour la plupart à l'époque néolithique.

En parcourant cette région M. Czarnowski avait maintes fois remarqué dans les ravins et le long des pentes des silex taillés vraisemblablement quaternaires en raison de leur forme. En 1902 il retira de ces silex d'une couche d'argile quaternaire, sur la rive droite du Pradnik, la rivière d'Ojcow (Ojtzow). Enfin il vient d'en réunir tout une collection ramassée dans les dépôts des pentes d'une hauteur (*góra smardzewska*) qui domine le Pradnik, rive gauche, à 2 kilomètres au-dessus d'Ojcow. Ces dépôts qui reposent sur la roche de calcaire jurassique, à nu dans les parties déclives, sont formées de gravois provenant de cette roche, et de débris de silex que recouvre un lœss quaternaire à la superficie duquel s'est formée une couche de terre végétale. Dans la terre végétale, des outils et armes d'époque néolithique ont été trouvés à maintes reprises avec des tessons de poteries. Au-dessous du silex M. Czarnowski a récolté, en 1903, des instruments et armes d'une industrie grossière. Ce sont des coins, marteaux et coups de poing ou haches, des piques et pointes de lance (?), des pointes de flèche (?), des grattoirs, des tranchets, des poinçons, un crochet hameçon.

Les éclats accompagnant ces pièces prouveraient qu'elles ont été fabriquées sur place. Elles sont d'une fabrication fruste. Il n'y a pas, parmi elles, un seul échantillon retouché sur les bords, pas un seul exemplaire bien caractéristique. Et parmi les petits silex que M. Czarnowski figure comme pointes de flèche, il y en a plus d'un dont la taille intentionnelle peut être discutée. Les coins ou coups-de-poing atteignent toutefois jusqu'à 20 centimètres de long. Les formes très variables de tout cet

outillage ne rappellent pas des types parfaitement définis. M. Czarnowski le rapporte à l'industrie chelléo-moustérienne et le rapproche de l'outillage des dépôts et cavernes de la Moravie, de la Basse-Autriche, de Krapina (Croatie), des récoltes de Rutot en Belgique, des plus anciens dépôts de la caverne du Mammouth. Rappelant la découverte, faite par lui en 1902, d'un crâne néanderthaloïde faite dans une grotte à foyers néolithiques d'Ojcow (*Bullet. Soc. d'Anthrop.*, 1903, p. 564, et *Revue École d'Anthrop.*, 1905, p. 125), il exprime l'opinion que ce crâne est sans doute un témoin, un descendant des tribus quaternaires qui ont laissé l'outillage en question.

2. — M. Czarnowski a découvert une autre station quaternaire dans la même région, mais aux environs mêmes de Miechow, au nord-est du Pradnik et d'Ojcow. Aux environs des sources qui entourent cette ville on avait déjà recueilli bien des objets d'époque néolithique. Et en 1897 l'atten tion avait été attirée par de semblables trouvailles sur un emplacemen situé à l'Est, contre les sources de la Miechowka. Le sol est constitué là au-dessous de la terre végétale, noire ou rougeâtre, atteignant un mètr d'épaisseur, par du lœss et une argile rouge d'origine quaternaire qu repose sur la craie. A l'endroit fouillé toute la terre végétale s'est trouvé remplie de restes et d'instruments de l'époque néolithique. Et au-dessou de cette terre, dans l'argile rouge, M. Czarnowski a récolté des instrumen paléolithiques : 16 du genre haches ou coups-de-poing, 26 du genre piqu 94 du genre pointes de flèche, des racloirs, des tranchets. Beaucoup de c instruments sont retouchés et la taille intentionnelle de ceux que figu M. Czarnowski, moins grossiers que ceux du Pradnik, et plus petits, e manifeste. Si j'en puis juger par ces quelques échantillons représentés, s'agit là d'une industrie de caractère moustérien, puisque d'ailleurs av eux il n'y avait toujours pas d'os travaillés.

De telles observations dans une telle région ont une importance partic lière. Par les découvertes antérieures faites aux environs de Cracovie, no savions bien que l'homme quaternaire avait habité au nord des Carpat et y avait joui d'une civilisation magdalénienne assez brillante. Mais p ces faits et ceux analogues relevés en Bohême, au centre de l'Allemag nous apprenons que le centre de l'Europe, à sa lisière septentrionale, a habité plus tôt qu'on ne le pensait et était plus peuplé qu'on ne pouvait présumer, dès le milieu de l'époque quaternaire. Cette population quat naire aurait-elle disparu complètement pour laisser la place à une popu tion tout autre à l'époque néolithique? C'est invraisemblable. Et le cr néanderthaloïde dont je viens de rappeler la découverte dans une gr néolithique des environs d'Ojcow, comme le crâne de Brünn également p quaternaire sinon néolithique, comme les crânes de Predmost en Mor dont les caractères nettement distinctifs de la race de Cro-Magnon, retrouvent sur de très nombreux crânes, la plupart des crânes néolithiq sont bien des témoignages de la permanence de la même race dans c zone moyenne de l'Europe, depuis le quaternaire, pendant les âges d pierre et après.

M. Czarnowski, cependant, dans la terre végétale qui recouvre l'a

rouge à industrie quaternaire, a recueilli des objets d'une civilisation néolithique développée. Cette industrie se présente-t-elle dans la région avec des phases d'un développement successif? C'est une chose qui reste à établir, mais que les découvertes antérieures rendent vraisemblable. Le matériel recueilli par Czarnowski est riche, varié, et, pour partie, d'origine extérieure, mais non lointaine sans doute.

Les outils et armes en silex, au nombre de 3694, comprennent surtout des pointes de flèches dont près de la moitié serait retouchée, puis des lames ou couteaux, mais aussi des ciseaux, des grattoirs, des scies, des haches polies partiellement ou complètement. Quelques outils et armes sont encorne (couteaux, pointes, racloirs), en quartzite. Il y en a enfin qui sont en obsidienne (couteaux, pointes de flèche). La présence de l'obsidienne a déjà été constatée dans des grottes d'Ojcow et dans d'autres stations de la rive gauche de la Vistule. Elle est rare, mais suffit sans doute pour témoigner de relations anciennes avec la Transylvanie.

Les tessons de poterie accompagnant cet outillage étaient en très grand nombre. Ils se rapportent à des vases de toutes les dimensions, souvent décorés, fabriqués sur place, à la main, souvent primitifs et mal cuits, parfois aussi travaillés avec soin, même avec art. Il n'y a toutefois rien à dire de nouveau à leur sujet, la même céramique ayant été trouvée dans les grottes de Pradnik, et les stations voisines. Il nous importerait beaucoup de connaître *complètement* la faune néolithique de cette région.

Mais ce n'est guère que dans les foyers de grottes que ses restes se sont conservés.

ZABOROWSKI.

BERTHOLD LAUFER. — *Historical Jottings on amber in Asia* (*Mémoirs of the American Anthrop. Association*. Février 1907).

L'emploi et le commerce de l'ambre en Europe offrent un intérêt archéologique et ethnographique qui n'est point à discuter. Bien qu'il ait eu deux provenances différentes, celui de la Sicile étant facilement reconnaissable par suite de sa couleur rouge et de sa qualité inférieure, sa présence a permis en général de reconnaître les relations directes ou indirectes des pays où on le trouve, avec la Baltique. (V. *Rev. Ecole d'Anth.*, 1905, p. 204, *Le commerce et les noms de l'ambre anciennement.*)

Je ne crois pas qu'on ait jamais songé à faire venir d'Asie l'ambre rencontré par exemple en si grande quantité dans les sépultures anciennes du nord et de l'est de l'Adriatique, en Bosnie-Herzégovine. Et j'ai pu donner la présence de l'ambre dans des sépultures protohistoriques du Caucase comme une preuve que leurs auteurs étaient en relations avec les peuples de l'Europe.

L'ambre cependant a-t-il été connu et employé en Asie? C'est ce qu'examine M. Berthold Laufer. Il montre à l'aide de documents chinois que l'ambre était apprécié en Chine. Les Chinois le travaillèrent et en répandirent l'usage. Les documents chinois prouveraient aussi que l'ambre était un produit naturel de l'Inde ancienne. Pline aurait d'ailleurs fait en trois

passages allusion à l'ambre de l'Inde. La Syrie aurait fait commerce de l'ambre. La Perse est aussi mentionnée par les documents chinois comme un pays de l'ambre.

M. Laufer a eu grandement raison d'attirer l'attention sur ces faits qui me paraissent devoir être examinés de très près. Il l'a fait avec une érudition remarquable.

Jusqu'à présent toutefois rien ne paraît devoir être changé à la façon dont le commerce de l'ambre a été envisagé en Europe. Ce qui se rapporte à l'Inde est de peu antérieur à notre ère. Ce qui se rapporte à la Perse est bien postérieur. Et, par exemple, tout ce qu'on sait de l'ambre en Turkestan appartient à une époque tout à fait moderne, au xe siècle. Il y fut surtout importé de Chine. Khotan et Samarcande sont toutefois mentionnés comme en produisant, renseignement qu'il serait bon de vérifier. Sa présence en différents endroits de la Sibérie paraît confirmée.

L'ambre de l'Europe a été importé en Chine par les Européens eux-mêmes, établis sur son littoral oriental, à une époque toute moderne par conséquent.

ZABOROWSKI.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — XII. — DÉCEMBRE 1907

SOMMAIRE

J. de Morgan. — OBSERVATIONS SUR LES ORIGINES DES ARTS CÉRAMIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN.
A. Favraud. — STATION AURIGNACIENNE AU PONT-NEUF, COMMUNE DE LA COURONNE (CHARENTE).
E. Pittard. — NOUVEAUX INSTRUMENTS EN OS PROVENANT D'UNE STATION MOUSTÉRIENNE AUX REBIÈRES (OURBIÈRES) (DORDOGNE).

TABLE DES MATIÈRES.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1907

Renouvellement d'abonnement du 1er Janvier 1908.

Cette livraison étant la dernière de l'année 1907, nous prions nos abonnés de nous adresser leur renouvellement pour l'année 1908, par l'intermédiaire de leur libraire ou d'un bureau de poste. — Tout abonné qui ne nous aura pas envoyé pour le 25 Décembre prochain un avis contraire recevra par l'intermédiaire de la poste une quittance du montant de son abonnement pour 1908.

La Revue de l'École d'Anthropologie de Paris paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'Ecole. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... 2 fr.

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

1re année, 1891. 1 vol. in-8 de 396 pages, avec 83 figures et 3 planches hors texte. — 2e année, 1892. 1 vol. in-8 de 416 pages, avec 93 figures et 1 planche hors texte. — 3e année, 1893. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 80 figures et planches hors texte. — 4e année, 1894. 1 vol. in-8 de 417 pages, avec 132 figures. — 5e année, 1895. 1 vol. in-8 de 424 pages, avec 82 figures et 1 planche hors texte. — 6e année, 1896. 1 vol. in-8 de 456 pages, avec 131 figures et 4 planches hors texte. — 7e année, 1897. 1 vol. in-8 de 388 pages, avec 52 figures et 1 planche hors texte. — 8e année, 1898. 1 vol. in-8 de 413 pages, avec 92 figures et 7 planches hors texte. — 9e année, 1899. 1 vol. in-8 de 420 pages, avec 42 figures. — 10e année, 1900. 1 vol. in-8 de 456 pages avec 51 figures et 20 planches hors texte. — 11e année, 1901. 1 vol. in-8 de 408 pages, avec 131 figures et 2 planches hors texte. — 12e année, 1902. 1 vol. in-8 de 430 pages, avec 122 figures et 2 planches hors texte. — 13e année, 1903. 1 vol. in-8 de 440 pages, avec 93 figures et 5 planches hors texte. — 14e année, 1904. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 101 figures et 4 planches hors texte. — 15e année, 1905. 1 vol. in-8 de 426 pages, avec 82 figures. — 16e année, 1906. 1 vol. in-8 de 446 pages, avec 147 figures. — 17e année, 1907. 1 vol. in-8 de 436 pages, avec 191 figures.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MM. *Capitan*.....	Anthropologie préhistorique.
Georges Hervé.....	Ethnologie.
P.-G. Mahoudeau.....	Anthropologie zoologique.
L. Manouvrier.....	Anthropologie physiologique.
A. de Mortillet.....	Technologie ethnographique.
Papillault.....	Sociologie.
Fr. Schrader.....	Geographie anthropologique.
Zaborowski.....	Ethnographie.

PROFESSEUR HONORAIRE : *A. Bordier.*

PROFESSEURS ADJOINTS : MM. *R. Dussaud, J. Huguet et E. Rabaud.*

Le Directeur de l'Ecole,

HENRI THULIÉ.

OBSERVATIONS SUR
LES ORIGINES DES ARTS CÉRAMIQUES
DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN

Par J. de MORGAN

Lorsque, le 5 juillet 1897, j'exposais à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les résultats de la campagne de fouilles de 1906-1907 dans les ruines de Suse, j'ai tout particulièrement insisté sur l'importance que présente, à mon avis, la céramique archaïque peinte dont on rencontre en Elam de nombreux exemplaires. J'ai fait observer combien il existe de liens entre cet art asiatique et les plus anciens spécimens de la poterie décorée au pinceau des pays méditerranéens.

M'appuyant sur ces analogies, j'ai émis l'hypothèse suivant laquelle les arts céramiques, dans les régions qui furent grecques, auraient pris naissance par contact des peuples nouveaux venus avec les goûts artistiques et les industries des Asiates.

Plusieurs membres de l'Académie, spécialistes en la matière, m'ont fait l'honneur, sinon de partager entièrement mes vues, du moins d'admettre que nos récentes découvertes en Elam ouvrent un champ très vaste et tout nouveau aux études sur les origines de la céramique (MM. Heuzey et Pottier). D'autres, dont la compétence est également indiscutable, ont apporté des objections, certainement de grande valeur. Mais le temps mis à ma disposition pour mon exposé ne m'a pas permis alors d'entrer dans le détail des bases sur lesquelles j'appuie mon raisonnement. Ces preuves, je les reprendrai ici avec tous les développements qu'elles comportent.

Les objections sont les suivantes :

1° La poterie Elamite peinte est certainement antérieure au XLe siècle avant notre ère : alors que les premiers essais de céramique pré-hellène ou grecque ne datent que du XXe siècle environ; époque à laquelle ces arts en Susiane étaient éteints depuis plus de quinze siècles. Il semblerait donc qu'il ne put y avoir contact entre les produits susiens et les potiers méditerranéens (observation de M. S. Reinach).

2° La poterie peinte très abondante en Elam n'existe pas en Chaldée; ce qui ferait penser que l'Elam fut un centre artistique spécial qui serait disparu sans laisser de traces à l'étranger (observation de M. S. Reinach).

3° Dans les fouilles d'Hissarlik et d'Asie Mineure, la proportion des

objets non asiatiques est telle, qu'on ne peut reconnaître dans cette civilisation une origine asiatique; que c'est plutôt à l'Europe qu'on doit attribuer l'influence sous laquelle elle s'est développée (observation de M. G. Perot).

4° Enfin, que les centres de la peinture furent nombreux, qu'il en a existé un en Amérique entre autres; et que, si les arts se sont largement développés dans les cavernes à l'époque magdalénienne, rien ne s'oppose à ce que la peinture soit née dans bien d'autres milieux encore (observation de M. S. Reinach).

Ces objections sont sans contredit d'importance : mais mes savants contradicteurs me permettront de leur faire observer qu'elles sont plus apparentes que réelles, et qu'en examinant de très près les collections provenant des sites antiques de l'Orient méditerranéen, on y rencontre dès les origines d'indiscutables traces de l'influence asiatique, aussi bien à Hissarlik que dans les autres localités explorées jusqu'ici. Que s'ils se sont éteints dans la Susiane et l'Égypte, les arts céramiques ont continué leur développement sur d'autres points de l'Asie beaucoup plus voisins des nouveaux arrivants et que, par suite, le contact a été réel.

Le premier mode d'ornementation de la poterie dont nous rencontrons les traces est l'incision dans la pâte encore molle; on le trouve dès l'époque néolithique [1] dans toute l'Europe; dès l'âge du bronze [2] dans le plateau persan [3], la Sibérie [4], l'Égypte [5], la Chaldée [6], l'Elam [7], la Palestine [8], etc. [9]. L'ornement est alors un simple dessin en creux, dans la plupart des cas géométrique. Cette poterie, qui ne ressemble en rien à la céramique peinte ne laisse même pas supposer qu'elle en a pu être l'ancêtre. C'est un travail particulier à développement spécial.

La raison de cet art primitif est que l'ornementation par incision dans la pâte est celle qui vient le plus naturellement à l'esprit. Dès les temps quaternaires les artistes incisèrent les os, les roches [10] et les peuples sauvages de nos jours emploient encore pour la plupart ce procédé; il n'y a donc pas lieu d'en faire état.

1. Robenhausen (Musée de Zurich), Dolmens de Bretagne (Musées de Vannes, de St-Germain), etc.

2. Terramares du Parmesan (Musée de Parme); lac du Bourget, Palafittes de Grésine (Musée de St-Germain), Sicile (Musée de Syracuse), etc.

3. Cf. J. de Morgan, *Mission en Perse*, t. IV, *Rech. Archéol.* p. 109, fig. 114, n° 3; p. 117, fig. 122, n°s 1, 2 et 3.

4. Cf. Axel Heikel, *Antiq. Sib. occidentale*, pl. V, fig. 1 à 16; VIII, 1 à 20.

5. Kawamil (Haute-Égypte). Cf. Capart, *Deb. Art. Égypt.*, p. 123. f. 90.

6. Yokha, plusieurs fragments.

7. Suse, Tepeh Moussian, etc.

8. Cf. Bliss, Macalister Excav, pl. XXVII.

9. Hissarlik (Cf. *Ilios*, p. 273, fig. 54). Cités lacustres de Suisse, Chypre (Cf R. Dussaud, *L'Ile de Chypre* dans *Rev. Ec. d'Anthrop.*, 1907, extrait du dossie Cartailhac). Mycènes (Cf. Ch. Blinkenberg, ds. *Mém. Antiq. Nord*, 1896, p. 24 fig. 7), etc.

10. En Égypte, aux temps prédynastiques, les exemples de roches (Steato schistes) incisées sont nombreux (Cf. Coll. Petrie; Ashmolean Mus., Oxford). Ce art semble avoir précédé dans la Vallée du Nil celui de la sculpture en ba relief.

Comme conséquence de cette première découverte, on voit, dès les temps très anciens, mais postérieurement aux premières incisions, apparaître le remplissage des cavités du dessin au moyen d'une pâte blanche dont le ton clair tranche sur celui de l'ensemble. Cette idée simple encore, quoique plus compliquée que la précédente, produisit un mode d'ornementation très répandu, car nous le rencontrons aussi bien dans la vallée du Nil [1] que dans celle du Kâroun [2], dans le nord de la Perse [3], à Hissarlik [4], en Sicile [5], etc.

La peinture céramique n'est pas d'une conception aussi rudimentaire. Elle exige de la part de l'artiste plus d'études, plus de recherches, plus de tâtonnements, surtout en ce qui concerne la peinture indélébile. Une pâte spéciale, fine et bien malaxée, des substances minérales colorantes bien étudiées, un degré thermométrique particulier sont nécessaires. Elle implique enfin une industrie raisonnée.

Les substances colorantes formant par la cuisson un enduit résistant, capables de supporter le frottement et le lavage, sont peu nombreuses, tout au moins en ce qui concerne les enduits étrangers à l'émail vitreux. Il semble que les plus anciennes ont toutes été prises dans les oxydes du fer et du manganèse joints à un fondant.

Il ne faut pas, en effet, confondre ces couleurs indélébiles avec celles non adhérentes, que la chaleur ne saurait fixer et qui furent en usage dès les temps quaternaires dans les cavernes. Les enduits fixes seuls occupent ma pensée, car, pour les autres que nous voyons employés à tous les âges dans toutes les parties du monde, ils ne doivent être considérés que comme un simple coloris.

Je passerai rapidement et successivement en revue la technique dans la Céramique de l'Égypte, de l'Élam et de la Syrie, afin de mieux faire comprendre ma pensée, quant aux affinités et aux différences que ces industries présentent entre elles. Étant les plus anciennes je les dois prendre pour base de mon exposé.

La poterie archaïque égyptienne offre un certain nombre de variétés caractéristiques tant par la pâte qui la compose que par la forme des vases et la technique de l'exécution.

Dans les temps anciens, qu'on ne saurait affirmer être néolithiques, parce qu'il n'est pas prouvé que le cuivre ne fut pas alors connu, les vases se présentent sous forme de grossières amphores, de gobelets coniques ou aplatis, ouvrés à la main sans le concours du tour; la pâte en est à peine malaxée, remplie qu'elle est d'impuretés, voire même de particules végétales mélangées intentionnellement. Cette poterie est grisâtre, jaunâtre, brunâtre (fig. 146); elle répond à des usages vulgaires, et ne représente pas

1. Silsileh, Kawamil, Haute-Égypte (Coll. J. de Morgan).
2. Suse (Musée du Louvre), fragment représentant une barque.
3. Dolmens du Ghilan.
4. Cf. Schliemann, *Ilios*, 1885, fig. nos 33 à 40.
5. Cf. Musée de Syracuse, découvertes de M. Orsi.

une époque car, abondante dans les stations énéolithiques[1], elle se montre encore dans les tombeaux de la IIIe dynastie[2].

La poterie incisée (fig. 147, 148) si abondante dans le monde entier, est

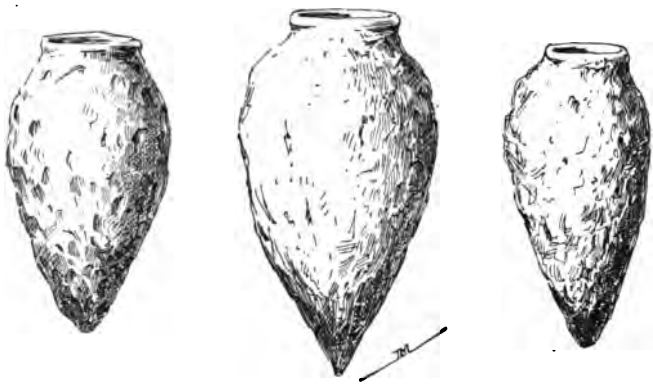

Fig. 146. — Vases en terre grossière, Haute-Egypte. (*Rech. orig. Egypte*, 1896; p. 156, fig. 429-431.)

relativement rare en Égypte. Sa pâte est parfois brune ou noirâtre, parfois aussi rouge, mais dans ce dernier cas elle semble être postérieure aux pr e

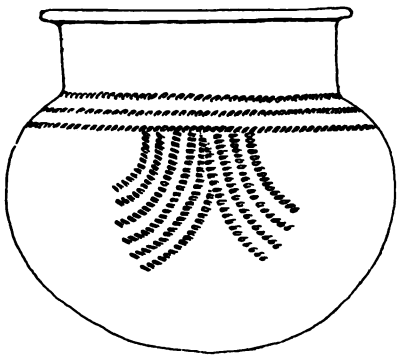

Fig. 147. — Poterie incisée simple, Abydos. (Coll. J. de Morgan.)

Fig. 148. — Elam. Poterie archaïque faite au tour (Tepeh. Aly-Abâd Po Kouh).

miers essais céramiques et correspondre à la période des poteries pei

Les incisions sont quelquefois remplies d'une pâte blanche (fig. 1

1. Cf. J. de Morgan, *Rech. orig.*, 1896, p. 154, fig. 420 et 422 (Nécrop. de T
2. Mastabas de la Nécropole de Dahchour. Cf. J. de M., *Rech. orig.* p. 155-6, fig. 423-440.
3. Silsileh (Coll. J. de Morgan).

détachant en ton clair sur la couleur foncée de l'ensemble; mais, pour cette céramique encore, aucune date relative ne peut être assignée car on la rencontre à toutes les époques anciennes [1], tout au moins jusqu'à celle de Snéfrou [2].

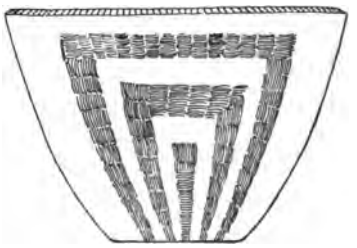

Fig. 149. — Poterie incisée ornée de pâte blanche, Silsileh. (Coll. J. de Morgan.)

La céramique fine appartient toute entière à une même période qui, ayant débuté vers la Ire dynastie, s'éteint rapidement. Elle était florissante au temps des nécropoles d'El'Amrah, Khattarah, Gébelein, Abydos, Négadah, Toukh, etc...; sous le règne de Snéfrou elle semble avoir déjà complètement disparu des usages.

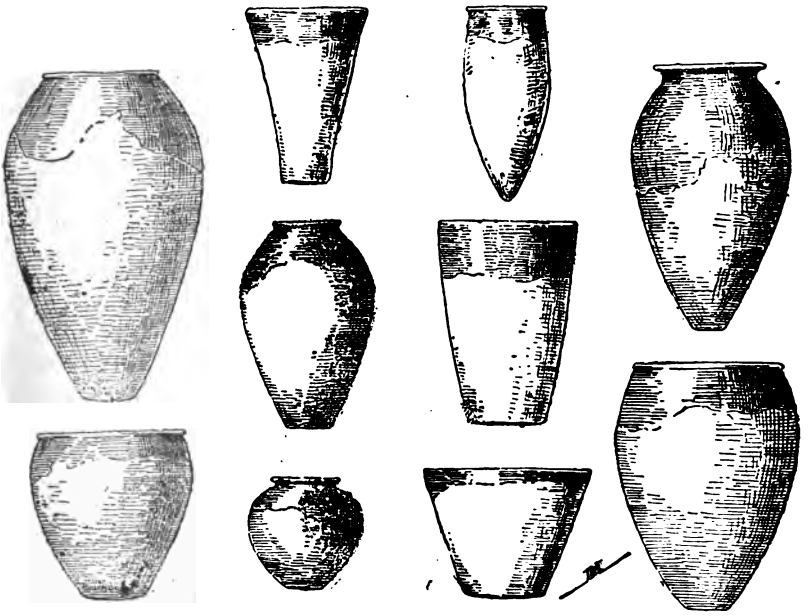

Fig. 150. — Poterie protodynastique fine rouge à bords noirs. Haute-Egypte.

Elle se compose de trois types principaux [3] : 1° le vase lissé rouge [4] avec ou

1. Cf. J. de Morgan, *Rech. orig.*, 1896, p. 161, fig. 482.
2. Cf. J. de Morgan, *Rech. orig.*, 1896, pl. XI.
3. Il n'y a pas lieu de tenir compte dans une classification générale des exceptions telles que la céramique rouge ornée de reliefs (Cf. Ashmolean Museum, Oxford), ou la céramique à bords noirs ornée de peintures blanches (Cf. J. de Morgan, *Rech. orig.*, pl. I, fig. 5), etc. Ces particularités ne sont que des conséquences de la technique des diverses classes souvent mélangées entre elles.
4. Cf. I. de Morgan, *Rech. orig.*, 1896, p. 159, fig. 451-460.

sans bords noirs (fig. 150, 151); 2° le vase rouge portant des peintures blanches (fig. 152); 3° le vase à pâte rose orné de fines peintures rouges (fig. 153, 154).

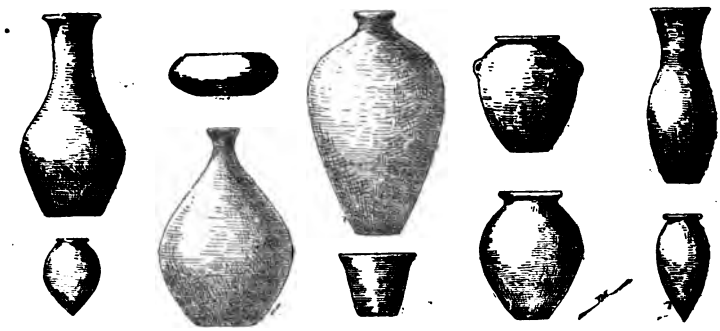

Fig. 151. — Poterie prédynastique rouge. Haute-Egypte.

1° Le vase lissé rouge, fréquemment à bords noirs, est d'une extrême abondance. Il correspond aux usages domestiques courants. Les formes semblent être spéciales à l'Égypte [1] et ne ressemblent en rien à celles des deux catégories ornées.

2° Le vase rouge orné de peintures blanches est plus rare que le précédent bien que la pâte en soit sensiblement la même. Quant aux peintures, elles sembleraient ne pas être l'œuvre des artistes qui ont exécuté a décoration du troisième type.

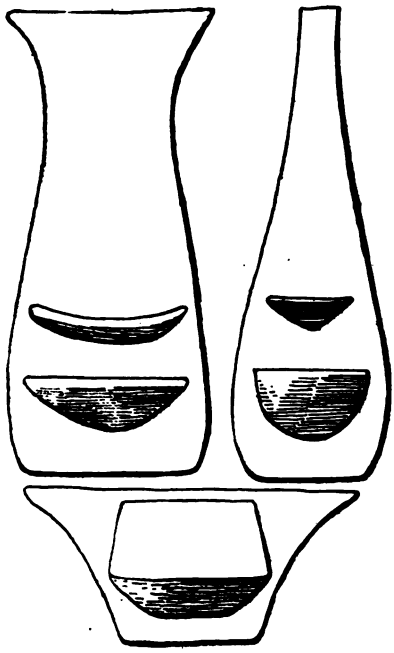

Fig. 152. — Vases rouges à peintures blanches; (principales formes) Hte-Égypte.

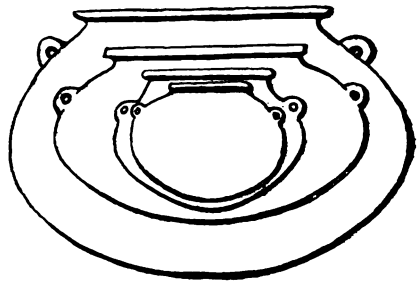

Fig. 153. — Hte-Egypte. Principales formes de vases archaïques à peintures fines.

Mais cela tient à la difficulté que présentait l'application de la peinture blanche. Pour cette raison, les motifs sont pour la plupart géomé-

1. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, fig. p. 159, 461-470, p. 160, fig. 471-480.

triques [1]; bien qu'on rencontre également des essais, toujours malheureux d'ailleurs, de représentations animales [2].

3° Le vase à pâte rose orné de fines peintures rouges est de beaucoup le plus soigné; es formes diffèrent complè-

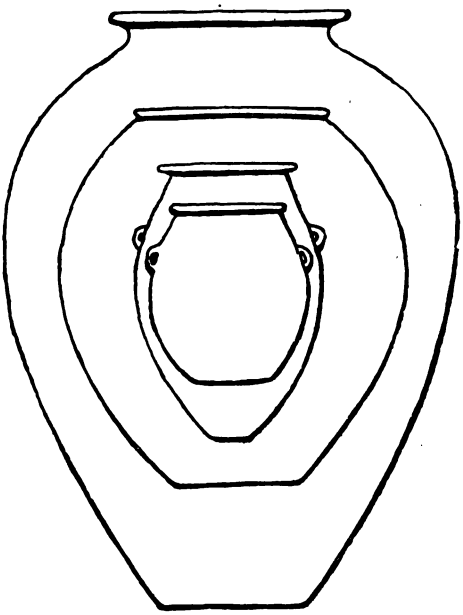

Fig. 154. — Egypte. Principales formes de vases archaïques à peintures fines.

Fig. 155. — Elam. Poterie incisée archaïque faite à la main (Tepeh Moussian) (Poucht-è-Kouh).

tement de celles des catégories précédentes, copiant toujours celles des vases de pierre, reproduisant parfois le grain de la roche [3], souvent orné de dessins géométriques [4] et plus fréquemment encore portant des sujets variés, barques, personnages, oiseaux [5], quadrupèdes [6], etc., des scènes de la vie courante ou peut-être des représentations d'incidents mythiques [7].

La caractéristique de toute cette poterie est que la pâte est d'une qualité très secondaire et, sauf en ce qui concerne la troisième catégorie, d'une cuisson imparfaite. Que les substances employées pour la peinture n'ont pas formé enduit fixe, faisant corps avec la pâte et que, par suite de leur défaut d'adhérence, les images s'effacent aisément.

Toutefois il demeure ce fait que nous rencontrons en Éyypte à des époques où, sauf la Chaldée, le monde était plongé dans la barbarie, une

1. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, pl. II, fig. 2-3, pl. III, fig. 4-6.
2. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, pl. II, fig. 1-5, pl. III, fig. 1-2. — J. Capart, *Deb. Art. Egypt.*, 1904, p. 107, fig. 74, p. 108, fig. 75, p. 109, fig. 76.
3. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, pl. V, fig. 1, pl. VI, fig. 4, 6 et 8.
4. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, pl. IV, fig. 1 à 3, pl. V, fig. 2, pl. VI, fig. 1, 3 et 7, pl. VIII, fig. 2, pl. IX, fig. 1 et 4.
5. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, pl. VI, fig. 5, pl. VIII, fig. 1, pl. IX, fig. 2 et 3, pl. X, fig. 1 et 2.
6. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, pl. V, fig. 3.
7. Cf. J. de M., *Rech. orig.*, 1896, pl. X, fig. 2.

industrie céramique extrêmement développée, particulière et, malgré ses défauts, très remarquable.

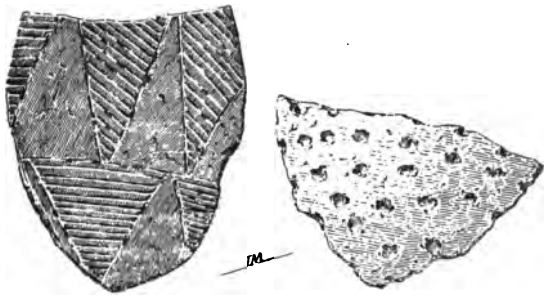

Fig. 156. — Fragment de poterie incisée provenant des Kjœk. de Toukh (Haute-Egypte); inclusion de pâte blanche.

En Élam, la technique diffère de celle de l'Égypte et dès les débuts se montre plus parfaite.

Les pâtes grossières des premiers essais, les vases couverts d'ornements incisés (fig. 155) se continuent comme dans la vallée du Nil (fig. 156) depuis les temps antéhistoriques jusqu'à celui de l'empire Chaldéen.

Quant à la poterie peinte, en Asie, elle se présente sous bien des aspects différents; soit à l'état de pâte jaune grossière et tendre, soit à celui de terre également jaune très fine et cuite à une haute température; la première portant des figurations polychromes, ce qui n'existe pas en Égypte, la seconde beaucoup plus développée ne montrant que des ornements bruns très foncés dont l'enduit très résistant est attaché solidement à la pâte.

Ces deux types semblent avoir vécu ensemble mais furent appliqués à des usages différents; l'ornementation polychrome s'appliquant aux pâtes tendres des grandes amphores, l'enduit brun servant à décorer les pâtes dures et fines des vases de moindres dimensions.

Seule la couleur brune est complètement fixe; le rouge, analogue à celui employé en Égypte, comme lui s'efface rapidement.

Quant à la forme générale de tous ces vases, elle est spéciale et semble n'avoir que peu de liens avec celle de l'Égypte archaïque.

C'est à tort qu'on a pensé que la céramique peinte faisait défaut en Chaldée. Elle semble y être rare mais on l'y rencontre[1]. Quelques tessons recueillis dans les fouilles récentes de Tello[2], peints en noir sur fond jaune, attestent du moins que le procédé n'était pas inconnu.

On n'a pas encore attaqué jusqu'ici, en Chaldée, les couches très profondes où les témoins de cette industrie peuvent se rencontrer. Peut-être même la plupart des villes dont les sites ont été plus ou moins explorés n'ont-elles pas connu cette céramique, ces sites étant de fondation trop récente. Dans tous les cas le fait signalé par M. Heuzey à Tello est d'une grande importance car il fait prévoir de nouvelles découvertes dans ce sens[3].

4. Cf. M. Heuzey, *Rev. d'Assyriol. et d'Archéol.*, VII, II, p. 59.
2. 1903.
3. Cet été même (1907), au cours de son exploration dans le Kurdistan, M. R. de Mecquenem a rencontré des fragments de céramique peinte élamite dans le Zagros et à son pied Mésopotamien.

Ainsi cette poterie existait dans tout l'Élam, j'en ai rencontré des traces, en dehors de Suse et de Moussian, à Tépeh Ghourghi, au Baktyaris; dans les tells de la moyenne vallée de la Kerkha; à Harounâbâd non loin de Kirmanchah et au pays des Kialhours, et son usage descendait jusqu'à la Chaldée.

En Palestine et en Syrie, nous voyons se développer, non pas la technique Égyptienne, mais bien celle des pays Chaldéo-Élamites avec ses pâtes jaunes, très cuites, minces, ses enduits bruns noirs adhérents et parfois aussi la

Fig. 157. — Khazineh (Poucht-è-Kouh). *Mém. Délég. en Perse*, t. VIII, 1905, p. 131, fig. 254.

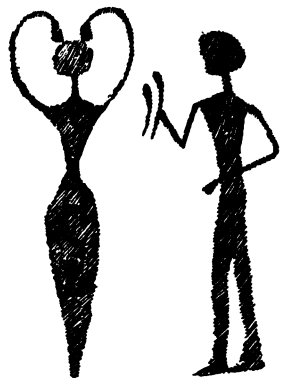

Fig. 158. — Représentation humaine, d'après une peinture sur vase égyptienne.

couleur rouge toujours fragile. Il n'y a pas à se méprendre sur l'origine de cette industrie : elle est franchement mésopotamienne.

Cette constatation n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre, car, alors que l'Égypte civilisée grâce à des influences très lointaines se développait sur elle-même, sans qu'il y eût à proprement parler, depuis les temps les plus anciens, mélanges des Asiates avec la race Égyptienne autochtone, la Syrie était devenue colonie chaldéenne longtemps avant l'époque de l'invasion élamite, peut-être même du temps des empereurs sémites.

Ces colonies n'avaient pas seulement apporté du pays des deux fleuves les arts céramiques; elles en possédaient également les croyances religieuses, les conceptions artistiques et une foule d'usages dont on retrouve à chaque pas les traces.

Sans entrer dans l'examen de l'ornementation géométrique, dont les pensées simples qu'elle exprime peuvent être nées dans plusieurs pays à la fois, je ne parlerai que des représentations spéciales des animaux et de l'homme (fig. 157, 158).

Certes ces sujets ont pu, ont dû même être traités spontanément par des peuples différents d'origine et sans contact entre eux; mais tous n'ont pas traduit ce qu'ils observaient de la même manière, loin de là; il suffira pour s'en convaincre de comparer par exemple les dessins iraniens (fig. 159) ou

ossèthes (fig. 160) des cervidés avec ceux conçus par les peuples de l'Asie antérieure et de l'Égypte, ou des cavernes du sud de la France.

Ce cervidé, nous le connaissons de la vallée du Nil aux temps anté-dynastiques (fig. 161); de la Susiane à Tepeh Moussian (fig. 162), Mourad-âbâd (fig. 163) et aussi de la Palestine (fig. 164) les espèces diffèrent mais les procédés de figuration sont bien voisins, dans les pays apparentés.

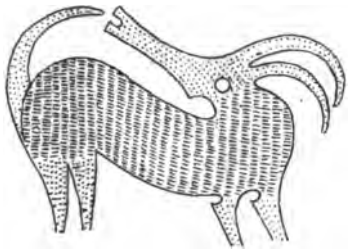

Fig. 159. — Cervidé gravé sur une ceinture de bronze des nécropoles de l'Arménie russe.

Fig. 160. — Cervidé gravé sur bronze; nécropoles de l'Osséthie (Grand Caucase).

Les oiseaux que nous voyons figurer d'une façon si originale en Arménie nous les retrouverons à Suse, au Poucht è Kouh, présentant les caractères spéciaux à leurs espèces, puis stylisés à Tepeh Moussian (fig. 165), à Suse (fig. 166), à Toukh, à El Amrah (Haute-Égypte) (fig. 167 et 168), montrant par la similitude du goût artistique des liens originels communs.

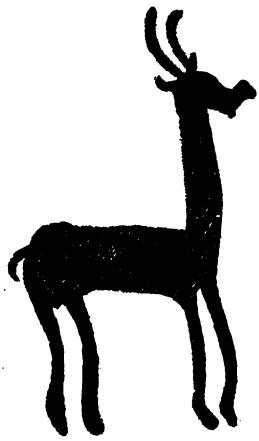

Fig. 161. — Cervidé, peinture sur un fragment de vase archaique égyptien. (Coll. J. de Morgan.)

Fig. 162. — Tepeh Moussian. (*Mém. Délég. en Perse*, t. VIII, 1905, p. 125, fig. 228.)

Fig. 163. — Mourad-Abad (Poucht-è-Kouh). (*Mém. Délég. en Perse*, t. VIII, 1905, p. 119, fig. 209.)

Il en est de même pour une foule d'autres motifs [1].

1. L'influence des milieux se fait souvent sentir dans les motifs ornant la Céramique; c'est ainsi que nous voyons apparaître en Palestine (Cf. H. Vincent,

Ainsi l'Asie antérieure toute entière, depuis la Méditerranée jusqu'aux Crêtes iraniennes, depuis l'Arabie jusqu'aux monts de Sinjar, a formé un

Fig. 164. — Peinture archaïque, d'après Sellin. *T. Ta'an*, fig. 90. — *Ta'annak*. — H. Vincent. *Canaan*, 1907, p. 322, fig. 209 c.)

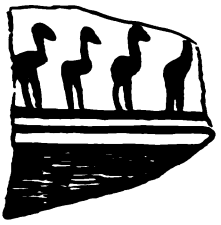

Fig. 165. — Tepeh Moussian (Poucht-è-Kouh). (*Mém. Délég. en Perse*, t. VIII, 1905, p. 128, fig. 241.)

Fig. 166. — Poterie archaïque, figurations stylisées d'oiseaux. Susa.

centre artistique apparenté à celui de l'Égypte dès les origines mais s'étant développé sur lui-même.

A quelles époques doit-on placer ces diverses phases de l'évolution artistique ? En Égypte elle prit place au cours des dynasties dites divines et dis-

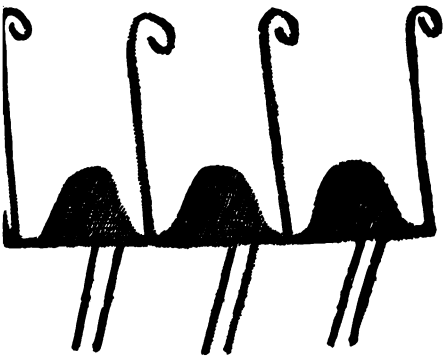

Fig. 167. — Figuration stylisée d'oiseaux (autruches) sur un vase archaïque égyptien (Coll. J. de Morgan).

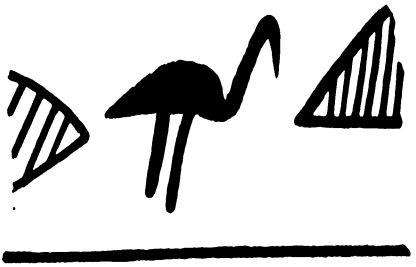

Fig. 168. — Figuration d'oiseau (Ibis) sur un vase archaïque égyptien (Toukh). (Coll. J. de Morgan.)

parut avec les Pharaons thinites ; c'est-à-dire vers le milieu du VIe millénium suivant certains auteurs, vers la fin du IVe suivant d'autres [1]. En Elam, elle

Canaan, pl. VIII, fig. 8) le Calmar, inconnu en Chaldée, mais qui plus tard devient un sujet favori des populations maritimes de la Méditerranée.

1. La date des débuts de la première dynastie varie suivant les auteurs. Champollion-Figeac, 5867 ; Mariette, 5400 ; Petrie, 4777 ; Brugsch, 4400, Lauth, 4125 ; Lepsius, 3892 ; Meyer, 3180 ; Bunsen, 3059.

finit probablement avant l'époque de Naram Sin, c'est-à-dire au début du IVe millénium.

Quant à la Syrie, nous savons seulement que ces poteries sont antérieures au XVIe siècle av. J.-C.

C'est vers le XVIIIe siècle av. J.-C. que les premiers Indo-européens semblent être apparus dans l'Asie et dans les Iles de la Grèce. Il n'est donc pas surprenant qu'ils se soient trouvés en contact avec les industries asiatiques et qu'ils s'en fussent largement inspirés, utilisant les procédés techniques de leurs voisins et souvent même leurs conceptions artistiques.

Fig. 169. — Oiseau peint selon la technique archaïque, à Lâchis (d'ap. Bliss., (A) mound, fig. 106). H. Vincent, *Canaan*, 1907, p. 324, fig. 213.

Je ne citerai qu'un exemple, tiré de la figuration de l'oiseau. Les figures 169, 170, 171 représentent des tessons de vases cananéens portant des peintures de volatiles. Dans la fig. 169 l'aile est représentée sous forme d'une amande, que nous retrouverons légèrement modifiée dans les fig. 170 et 171 ; or, voilà que des vases Chypriotes archaïques (fig. 172, 173 et 174), reproduisent exactement ce dispositif qui se modifie en passant dans l'Ile de Crète (fig. 175) et plus loin [1].

Fig. 170. — Tesson de vase cananéen représentant un oiseau (d'ap. H. Vincent, *Canaan*, 1907, pl. IX, fig. D).

Fig. 171. — Poterie peinte, Palestine (d'ap. H. Vincent, *Canaan*, 1907, pl. VIII, n° 18).

Il est impossible de nier la parenté étroite de ces motifs, car ce genre de figuration adopté par les pré-hellènes n'était pas le seul usité en Asie; nous voyons d'autres formes en Palestine (fig. 176), en Elam (fig. 177, 178, 179, 180).

De tous les arts céramiques orientaux, celui de la Palestine était le seul qui, par la position géographique de son territoire, fût à même de recevoir

1. Jusqu'en Espagne. Cf. I. Paris, *Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive*, t. II, p. 94, fig. 182.

des influences étrangères. On n'en trouve pas de traces au début mais peu à peu le goût Indo-européen s'infiltra et produisit un mélange, l'Egéo-Cananéen, dans lequel on retrouve en même temps que des traces de l'art

Fig. 172. — Oenochœ chypriote (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, fig. 511).

Fig. 173. — Oenochœ chypriote (d'ap. O. Richter, *Cypr. Stud.*, pl. II, 16).

asiatique, des conceptions qui plus tard se développeront dans l'art grec jusqu'à la perfection.

Ainsi, il est hors de doute que les deux foyers les plus anciens furent l'Égypte et les pays Chaldéo-Élamites, que la Syrie fut l'élève de l'école orientale, tant au point de vue des procédés techniques, qu'à celui des conceptions artistiques et qu'à l'époque où les Indo-européens firent leur

Fig. 174. — Figuration d'oiseau sur une coupe chypriote.

Fig. 175. — Figuration crétoise d'oiseaux (E. H. Hall, *The decorative art of Crète*, 1907, p. 42, fig: 63).

apparition dans la Méditerranée, les foyers égyptien et chaldéen s'étaient, il est vrai, éteints, mais qu'il restait celui de Canaan avec lequel les nouveaux arrivés entrèrent en contact soit directement, soit par l'entremise des Phéniciens.

Ceci nous reporte au XXe siècle environ avant notre ère, c'est-à-dire au

temps qu'on assigne pour les poteries peintes les plus anciennes (Méditerranée.

Quant au manque presqu'absolu d'objets d'origine asiatique dar couches profondes d'Hissarlik prouverait uniquement qu'au c peut-être antérieurement au xi cle av. J.-C., les six premières se développèrent dans la civili indigène. Toutefois les Troyens(taient pas sans relations avec car, dès la première ville, no yons apparaître en même tem la poterie incisée et ornée de blanche, un moule pour fondi épingles de bronze[1] du type sp l'Arménie, et des silex taillés en scie destinés à l'armement des fauc que dans la seconde ville se montrent des cylindres cachet[3] et de nités[4] d'origine sûrement asiatique.

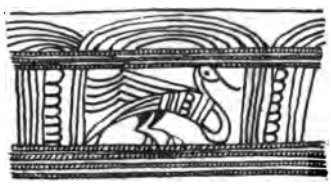

Fig. 176. — Oiseau peint selon la technique la plus récente (Palestine). (d'ap. Bliss. *Excav*, pl. 44). — H. Vincent, *Canaan*, 1907, p. 324, fig. 212.

Six villes se succèdent, suivant Schliemann, et ces six villes ne renfe

Fig. 177. — Céramique archaïque — Suse. — Peinture brune foncée.

Fig. 178. — Khazineh. Kouh). (*Mém. Délég.* t. VIII, 1905, p. 129

que de la poterie incisée sans traces d'essais de peinture. Ce n'est

1. Cf. *Ilios*, p. 113, fig. 119. Au Congrès de 1889, j'ai signalé à M. Sc cette curieuse analogie qui tend à prouver que, dès cette époque, les h de la pointe extrême de l'Asie Mineure étaient en relations, tout a d'échanges, avec ceux de la Transcaucasie et de l'Arménie.

2. Cf. *Ilios*, p. 308, fig. 110 à 114.

3. Cf. *Ilios*, p. 509, fig. 528 à 531.

4. Cf. *Ilios*, p. 406, fig. 238, à rapprocher de l'image de la déesse Nana de Chaldée, de Palestine, de Chypre, etc....

septième qu'apparaissent les ornements peints sur les vases, art déjà bien développé et qui bien certainement n'est pas né en Asie Mineure puisqu'on n'en a rencontré aucun essai.

Dans les Iles, à Santorin, Chypre, Rhodes, nous voyons dès les débuts se former un art qui, conservant ses caractères indigènes, a cependant reçu d'Égypte ou de Syrie bien des données artistiques; quant aux procédés techniques employés, ce sont ceux que nous connaissons depuis des milliers d'années en Asie.

Nous avons donc sous les yeux une source originelle et nous constatons une foule de faits qui tendent à prouver la provenance asiatique des arts céra-

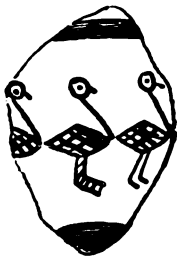

Fig. 179. — Tepeh Moussian (Poucht-è-Kouh). (*Mém. Délég. en Perse*, t. VII, 1905, p. 128, fig. 240.)

Fig. 180. — Tepeh Moussian (Poucht-è-Kouh). *Mem. Délég. en Perse*, t. VIII, 1905, p. 128, fig. 239.)

miques Méditerranéens. Les données chronologiques relatives coïncident d'une manière surprenante avec les progrès que nous enregistrons, l'évolution des peuples asiatiques et européens corrobore les indications précédentes; pourquoi irions-nous chercher en d'autres lieux ces origines?

Certes la question ne se présentait pas sous ce jour avant mes découvertes d'Égypte et d'Élam, avant celles dernièrement faites à Tello, avant les investigations dans la Palestine. On ne possédait aucun indice sur les origines et force était d'émettre de simples suppositions souvent très ingénieuses et savantes. Mais aujourd'hui que chaque jour apporte de nouveaux matériaux, l'histoire positive des origines de la céramique commence à s'éclairer.

Comme on l'a vu, l'Égypte est restée en dehors de la propagation de cet art; d'abord parce que la civilisation alors cantonnée dans le Saïd (préhistorique et dynasties thinites) était sans communication avec l'extérieur, ensuite qu'elle n'envoya aucune colonie et qu'enfin ses procédés techniques très inférieurs à ceux des pays Chaldéo-Élamites ne donnant pas de durée à l'ornementation céramique, ne pouvaient supplanter une industrie offrant en même temps que la qualité de la pâte la durée de l'ornement.

D'ailleurs, dans la vallée du Nil, une autre découverte devait remplacer la céramique peinte, l'art de l'émailleur. Il est fort ancien, se transmit un peu partout dans la Méditerranée, mais ne réussit pas en présence de la qualité parfaite qu'atteignit rapidement la poterie grecque.

L'émail égyptien, simple enduit vitreux[1], était fragile et ne pouvait guère

1. En Égypte l'émail se montre dès les premières dynasties. En Elam on le

dès les temps anciens être employé pour les usages courants de la vie. On le réservera pour les amulettes, les statuettes et autres objets de luxe qui se répandirent dans le monde entier [1].

On m'a fait observer que les foyers de l'invention de la peinture céramique dans le monde sont multiples. Certainement, nous en connaissons

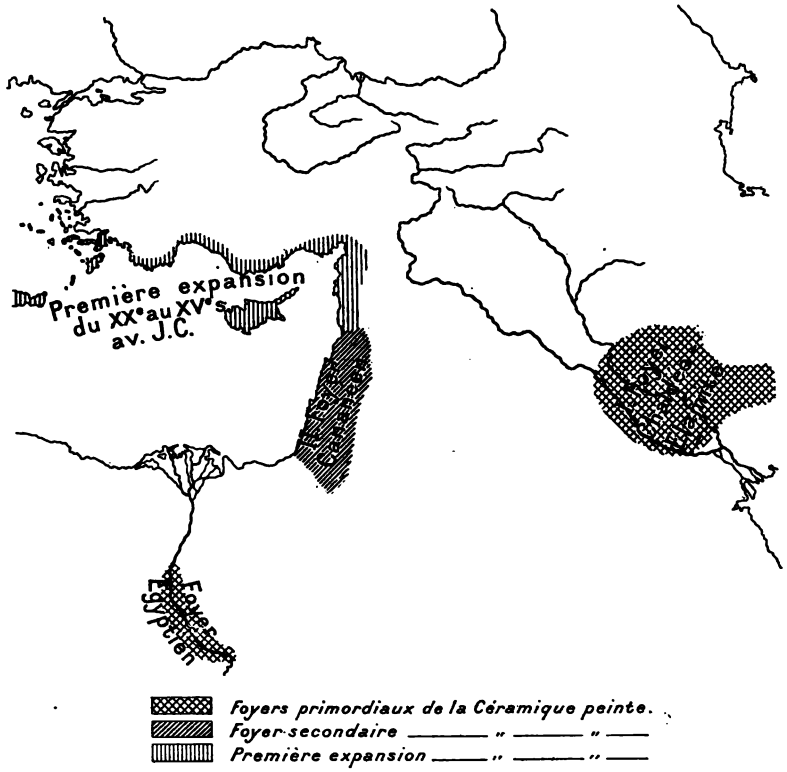

Fig. 181. — Origine et expansion de la céramique peinte.

au moins deux, l'un en Chine, l'autre dans l'Amérique centrale, fort éloignés l'un de l'autre et du foyer asiatique; mais, comme âge, pouvons-nous faire entrer en ligne ces pays relativement récents [2] ?

rencontre dès le xve s. av. J.-C. A Babylone et à Ninive il n'apparaît que plus tard. Il ne forme jamais enduit adhérent mais résulte de la fusion d'un verre coloré, finement broyé et appliqué sur la surface à couvrir.

1. On a rencontré de ces amulettes égyptiennes dans tout le Midi de l'Europe, le Nord de l'Afrique et jusque dans les sépultures de la Perse septentrionale.

2. La technique céramique chinoise diffère si nettement de celle de l'antiquité occidentale qu'il ne peut exister aucun lien entre elles. Celle de l'Amérique se rapproche plus de celle de la Chaldée, mais cette comparaison demeure sans conséquences possibles.

Quant aux foyers quaternaires de la peinture et du dessin, n'ai-je pas rappelé à l'Institut qu'ils se sont éteints en France après l'époque Magdalénienne, au moment où des races nouvelles apparurent dans nos pays apportant la pierre polie.

Ces races étrangères aux goûts esthétiques étaient, on le croit, proches parentes de celles qui, dès le xxe siècle av. J.-C., envahirent l'Orient méditerranéen; peuples qui n'ont pas laissé de traces artistiques de leur passage dans la Russie, le centre de l'Europe, le bassin du Danube, qui ne montrent avant leur contact avec les Asiates aucune des aptitudes qui, plus tard, devaient les amener à surpasser leurs maîtres.

Telles sont les conclusions auxquelles je me trouve amené par les récentes découvertes. Certes nous ne possédons pas encore tous les chaînons reliant la poterie archaïque de la Susiane aux formes raffinées de la Grèce, mais ces lacunes se combleront peu à peu et nous verrons apparaître nettement le lien qui unit l'Orient à la Méditerranée, aussi bien en ce qui concerne les arts céramiques qu'en ce qui regarde l'ensemble de l'art, la littérature, le droit et la majeure partie des branches de l'activité humaine.

Notre civilisation est partie d'un seul foyer. Chaque siècle, chaque peuple nouveau venu l'a spécialement dotée d'améliorations, mais c'est en Chaldée, en Égypte, dans l'Asie antérieure que furent faits les premiers pas.

STATION AURIGNACIENNE AU PONT-NEUF

COMMUNE DE LA COURONNE (CHARENTE)

Par A. FAVRAUD

I. — Historique des fouilles.

C'est en 1889 que je découvris la station du Pont-Neuf, que je fouillai superficiellement dans les interstices des rochers; j'y revins à plusieurs reprises, mais je n'osai tenter de creuser sous les blocs.

En 1904, en compagnie de M. Hurtel, je me risquai à faire des recherches plus complètes, et aucune fissure ne se produisit dans les blocs. Le travail a été continué jusqu'à ce jour. Ma proposition de faire enlever les blocs a été refusée par le propriétaire. Malgré tous ces inconvénients, la récolte a été fructueuse.

II. — Disposition des lieux, stratigraphie.

Quand on suit la route de Moutiers à Angoulême, on arrive bientôt en face d'un large vallon traversé par la Charrau. Vœuil se dessine à l'horizon au bout de la vallée; sur la droite, un coteau supporté par des rochers abrupts, sur lequel on aperçoit le beau retranchement du Camp-des-Anglais; sur la gauche, en face, l'abri sous roche de La Combe-à-Roland, station solutréenne pure qui a donné, à tous ceux qui l'ont fouillée, de belles lames soigneusement retouchées, en feuille de laurier, d'autres, presque brutes, de grande dimension, caractéristiques de la station, et des flèches à cran d'un travail spécial.

A 500 mètres de là, à l'auberge du Pont-Neuf, la route se bifurque; la voie d'Angoulême tourne brusquement à droite, celle de La Couronne se prolonge en ligne droite, parallèlement à la Charrau. C'est à la bifurcation de ces deux routes que se trouve la station, à 20 mètres de l'auberge.

C'est une grotte très anciennement effondrée; les pierres de la voûte gisent, juxtaposées, sur un sol qui offre, au premier plan, une pente de 50°. La construction de la route de La Couronne a enlevé toute la partie antérieure et les objets qui s'y trouvaient sont entièrement perdus. Un petit chemin, pour l'exploitation des carrières, a été percé parallèlement à la route, en travers de la grotte, sur une longueur de 7 mètres et en a encore enlevé 2 mètres de large. Le fond de la grotte existe donc seul sur une profondeur d'un peu plus de 2 mètres.

Les rochers éboulés reposent sur une couche archéologique, formée de

cendres, de charbons, de pierrailles et de terre brûlée, de 0 m. 10 à 0 m. 20 d'épaisseur, qui les sépare du rocher naturel, calcaire angoumien, parfois d'une assez grande dureté. C'est sous ces blocs qui menacent de glisser, qu'il faut se coucher à plat ventre et attaquer la brèche dans une demi-obscurité (fig. 182).

Le niveau du Pont-Neuf est pur de toute autre assise et n'a point servi

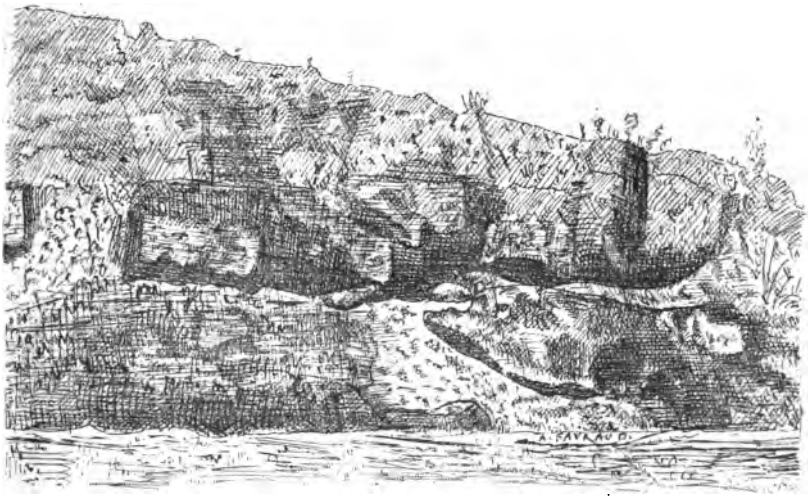

Fig. 182. — Vue générale de la grotte du Pont-Neuf (Charente).

auparavant de repaire aux animaux sauvages; du moins ils n'y ont laissé aucune trace. Il est probable que l'éboulement de la grotte a mis fin subitement à l'industrie des habitants.

III. — Faune.

La faune, déterminée par M. Harlé, de Bordeaux, comprend :

Ours? Une canine; est très probablement d'ours;

Renard ordinaire, une canine;

Renard polaire? une première tuberculeuse inférieure de renard rappelle, par sa petite taille et sa forme réduite, celle du renard polaire;

Lion. De la taille du lion actuel; une canine supérieure;

Renne? Quelques débris; on a découvert depuis une canine et quelques molaires qui sont certainement du renne;

Petit ruminant (Chamois?) une molaire;

Oiseau, une griffe;

Cheval, une dent; débris brisés d'os divers;

Quelques fragments entassés de *Pecten Maximus* (*Linné*) au nombre d'une dizaine. (Déterminés par M. Joly).

IV. — Industrie.

Outillage en os.

Les objets en os, en corne, en ivoire, s'ils ont existé, ont complètement disparu, sauf cependant une dent de lion portant des traces manifestes de travail (fig. 183, n° 37), un compresseur, simple éclat d'os utilisé, comme

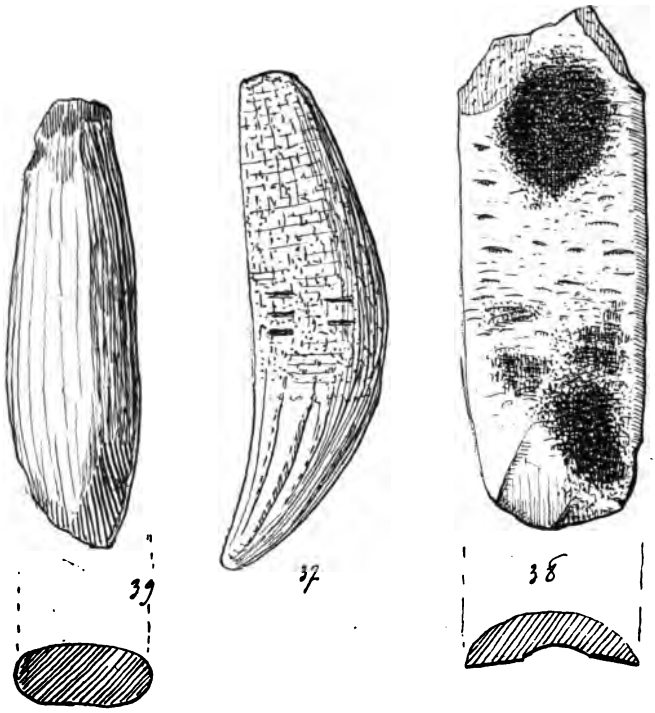

Fig. 183. — Objets en os : 39, lissoir; 37, dent de lion gravée; 38, compresseur ou enclume.

on les trouve à l'époque moustérienne, notamment au Petit-Puymoyen, (fig. 183, n° 38), et un lissoir en os, section un peu aplatie et fusiforme (fig. 183, n° 39).

La dent de lion paraît avoir été lissée, polie sur la racine, et présente de nombreuses stries très fines en divers sens, dont on ne peut rien tirer; une série de petites incisions, rangées sur deux lignes symétriques rappellent nettement les « marques de chasse » des gisements aurignaciens et solutréens.

Outillage en pierre.

Quartz. — On rencontre d'assez nombreux galets de quartz, ayant le plus souvent servi de percuteurs; très souvent, ils portent des traces très

apparentes de cet usage; plusieurs sont brisés, aucun n'offre de caractère spécial.

Silex taillés. — Le silex employé vient du plateau supérieur; les bois de Mougnac sont encore exploités pour l'empierrement des routes. C'est un beau silex noir, très homogène, qui blanchit dans certaines conditions. On trouve quelques échantillons (quatre jusqu'ici) d'un silex jaune tacheté de points blancs, étranger à la contrée; quelques exemplaires calcédonieux se rencontrent aussi et proviennent du plateau voisin.

Le silex n'était pas rare et n'a pas été ménagé; les nucléi sont assez nombreux, quelques-uns sont beaux et portent, d'un côté seulement, des traces régulières d'enlèvement de lames; l'autre côté est brut ou porte des traces d'enlèvement d'éclats; quelques-uns ressemblent à ceux du Grand-Pressigny. Aucun n'a été épuisé.

De grands éclats irréguliers portent aussi des traces d'enlèvement de lames; ce sont probablement des éclats de nucléi.

Lames sans retouches. — Les lames sans retouches sont peu nombreuses et ne sont généralement pas belles. Elles ont été rejetées comme ne pouvant pas être utilisées.

Beaucoup sont transformées en instruments destinés à des usages variés par des retouches abondantes, soigneuses, moins brutales qu'au moustérien et plus menues, complètement différentes de la retouche solutréenne, bien qu'elle semble aussi avoir été obtenue par pression. La grande majorité des lames retouchées a été transformée en grattoirs simples sur bout de lames; les n° 9, 10, 11, 12, 15 (fig. 184), 20, 21, 22, 23, 24 (fig. 186) en présentent les diverses variétés; il est rare que la lame choisie soit longue et étroite, comme 24, et la retouche seulement appliquée et l'extrémité; le grattoir double est aussi très rare (n° 21); le n° 23 n'est pas un véritable grattoir double, mais un grattoir dont les retouches affectent tous les bords, même la base de la lame. Le type le plus répandu correspond aux figures 10 et 20, qui donnent bien le sentiment des formes massives de l'outillage.

Pointes. — Les éclats larges et courts, d'aspect moustérien, sont assez nombreux; il est arrivé plusieurs fois que l'artisan primitif les a transformés en pointes qui rappellent celles de cette industrie; mais les types en sont moins définis (fig. 187, n°s 1, 2, 3), ils ne paraissent pas dériver d'une idée nettement préconçue.

Grattoirs carénés. — Il en est autrement de certains objets, relativement peu nombreux aussi, six environ, et qui sont des *grattoirs carénés*, d'un travail assez fruste (fig. 187, n°s 4, 5, 6) et qui ne rappellent pas absolument les séries si nombreuses et si soignées de Bouïtou et de Cro-Magnon. La pointe n° 3 paraît à cheval sur ces deux catégories d'objets.

Les échantillons de grattoirs carénés du Pont-Neuf sont généralement trapus, très épais, à contours peu réguliers (sauf le n° 4).

Grattoirs courts. — Un bon nombre d'éclats trapus, une dizaine environ, sont transformés en grattoirs larges et courts qui rappellent assez bien des grattoirs néolithiques (fig. 186, n°s 17, 18, 19); il en est qui portent sur un côté (n° 19) des retouches transformant le bord en racloir; de sorte que

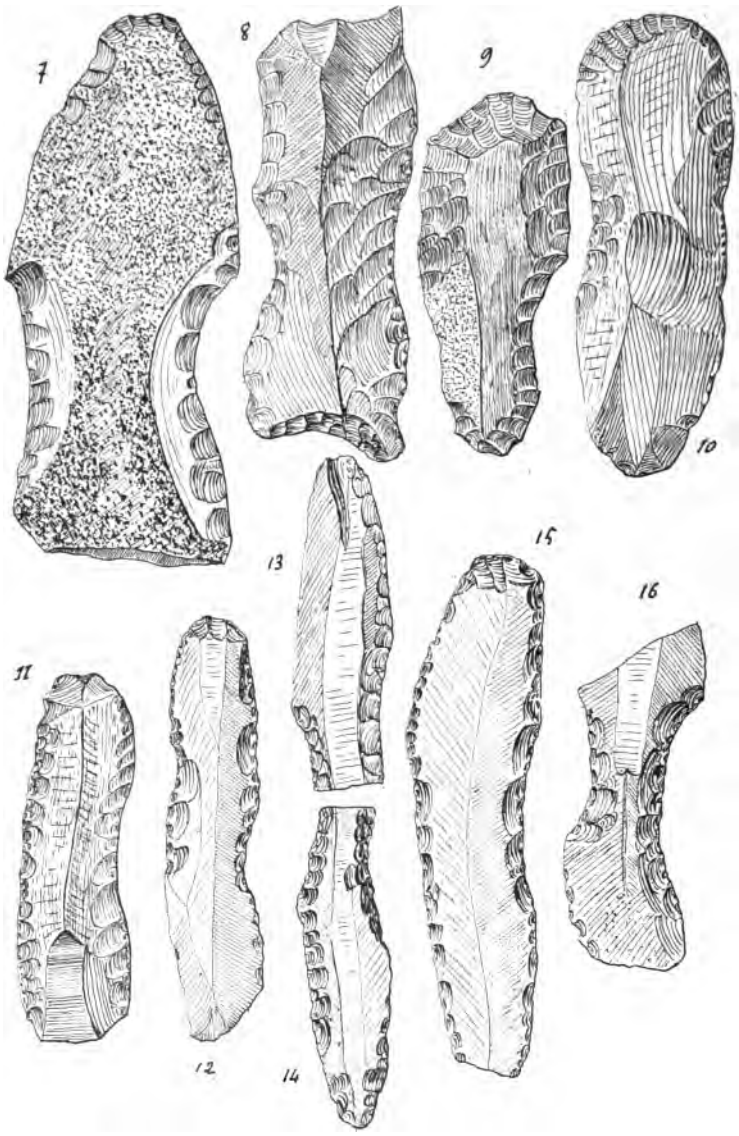

Fig. 184. — Lames à coches unilatérales ou bilatérales (lames étranglées). Les nos 9, 10, 11, 12, 15, se terminent en grattoirs; le no 8 montre, à chaque extrémité, un perçoir d'angle très résistant; au bout supérieur, les retouches, inverses, ne se voient pas dans le dessin. Le perçoir d'angle semble le prototype du burin d'angle. (Voir fig. 188 les nos 1 *bis*, 15 *bis* et 16 *bis*.)

l'objet que je figure ne saurait être distingué de certains objets du moustérien supérieur où la retouche du racloir déborde en plein cintre au bout

d'un éclat oblong. Dans le n° 18, il est à remarquer combien les bords retouchés du grattoir sont festonnés; ils n'ont pas encore subi le complé-

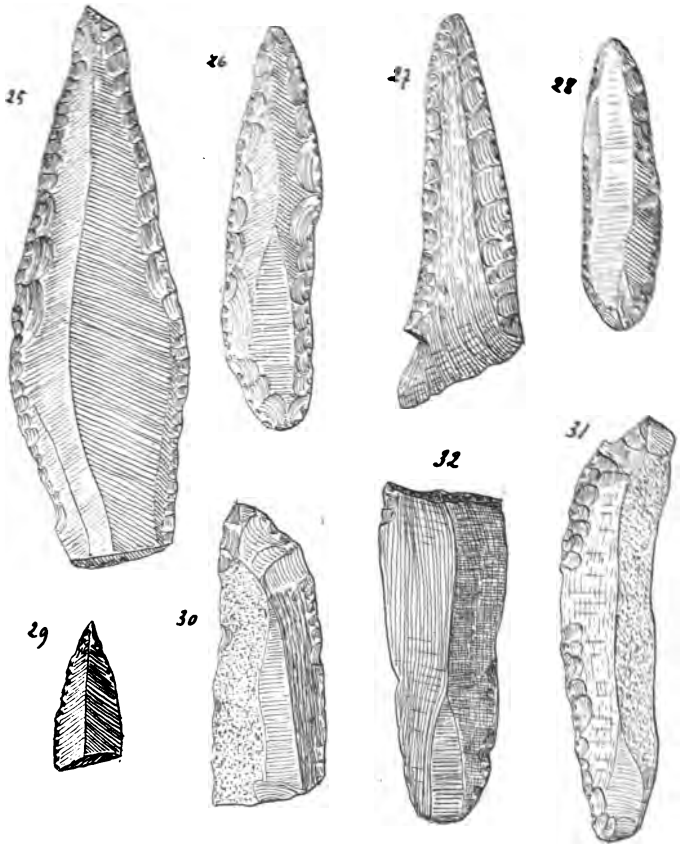

Fig. 185. — Lames diversement retouchées; appointées : 25 à 30; sinueuse, 31; à perçoir d'angle et extrémité retouchée à angle droit, 32. Ce dernier type présente une certaine fréquence et paraît être le prototype des burins d'angle; à la base de la lame 27, il y a un enlèvement latéral en « coup de burin », qui peut indiquer un essai de fabrication de cet outil. (Voir fig. 188, les n°s 26 *bis*, 27 *bis*.)

ment de retouche qui aurait abattu les pointes aiguës qui rompent la régularité de la courbe du cintre.

Grattoirs allongés. — Les lames forment le plus grand nombre des objets de la station. Exceptionnellement, elles atteignent 0 m. 25; généralement, elles sont beaucoup moindres, sans cependant arriver à la minceur et à l'étroitesse des lames solutréo-magdaléniennes; ce sont des lames taillées d'une main moustérienne, si on peut ainsi dire, et beaucoup d'entre elles ne sont que des éclats prolongés et en gardent la largeur et l'épaisseur relatives.

Formes étranglées ou à larges coches. — Plusieurs des grattoirs ont un bord latéral qui se creuse en une sorte de racloir concave (fig. 184, nos 10, 11, 15) ou bien même les deux bords (nos 12, 16); quelquefois la coche latérale, comme dans le n° 9, se place au voisinage de la base, et semble faciliter l'emmanchage ou la préhension.

Ces coches ne se limitent pas aux grattoirs; elles creusent, en 7, les bords d'une lame, extraordinairement large, de deux profonds grattoirs concaves,

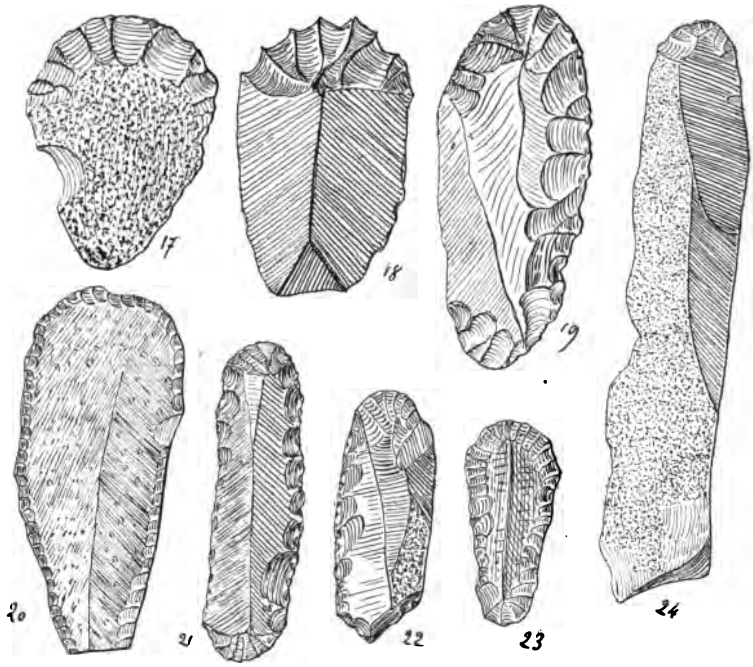

Fig. 186. — Grattoirs sur éclat et sur lame allongée. Le grattoir double 21 et 21 (*bis*) et celui sur lame très allongée 24 sont exceptionnels dans le gisement. (Voir fig. 188, les nos 21 *bis* et 23 *bis*.)

et il semble que c'était le même besoin de racler qui a fait produire la majeure partie de ces objets; ces profondes coches symétriques se retrouvent, en 13, 14, 16 (fig. 184), sur des lames dont elles étranglent pour ainsi dire le milieu. Celui-ci étant devenu un point de moindre résistance, plusieurs d'entre elles se sont naturellement brisées.

Lames appointées et autres. — Un second groupe de lames se terminent en pointes assez obtuses, à contour lancéolé généralement régulier (fig. 185, nos 25, 26, 27, 28). Exceptionnellement, l'extrémité devient très acérée (n° 29), ou se rejette latéralement (n° 30). D'autres lames sont très soigneusement retouchées sur un bord, mais ne se terminent pas en pointe (n° 31).

Pointes d'angle. — Un certain nombre de lames ont l'extrémité tronquée

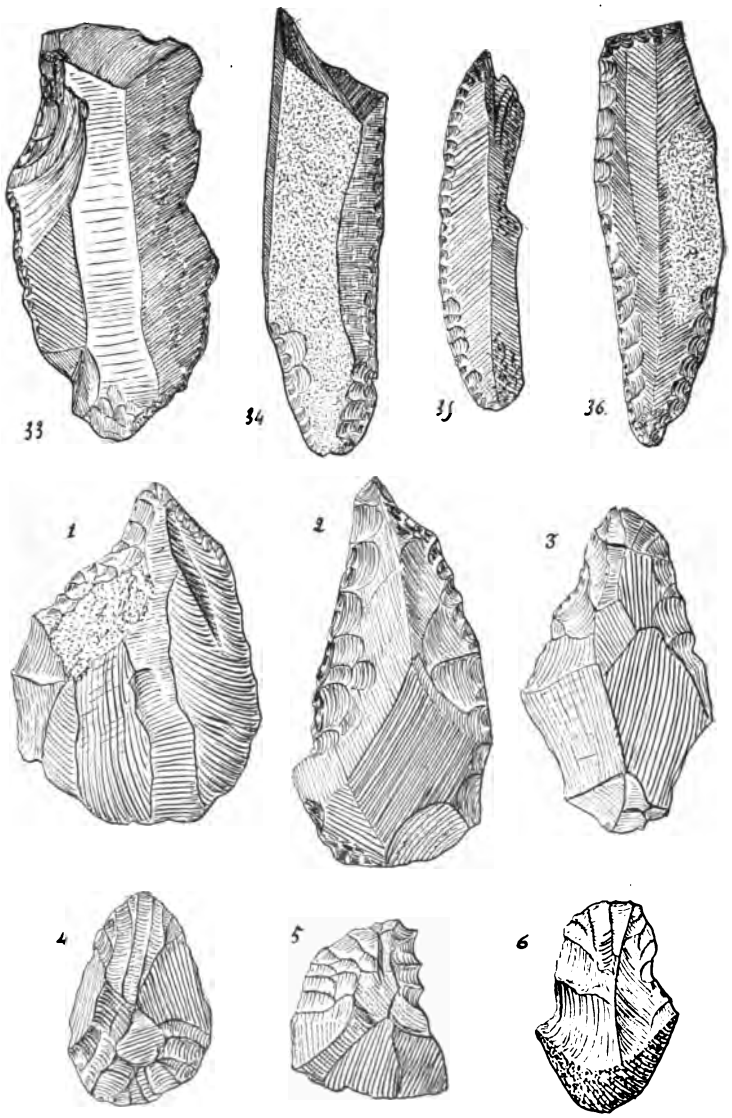

Fig. 187. — Quelques prototypes de burins. On paraît avoir utilisé comme tels les angles épais qui terminent, en haut, les objets 33, 34, 35; quant à 36, il a réalisé le type « sur angle de lame à retouche terminale transverse »; le bord droit a été enlevé par le « coup » qui caractérise les burins. Les nos 1, 2, 3 sont des éclats massifs à forme rappelant la pointe moustérienne; le n° 3 passe au grattoir caréné, dont il n'a cependant pas la retouche lamellaire. Les nos 4, 5 et 6 sont des grattoirs carénés extrêmement épais, ce sont des prototypes de cet instrument; peu nombreux, ici, ils ne présentent pas encore la précision des retouches lamellaires qui se retrouvent au Bouïtou (Corrèze) et à Cro-Magnon (Dordogne). (Voir fig. 188, nos 1 *bis*, 5 *bis* et 6 *bis*.)

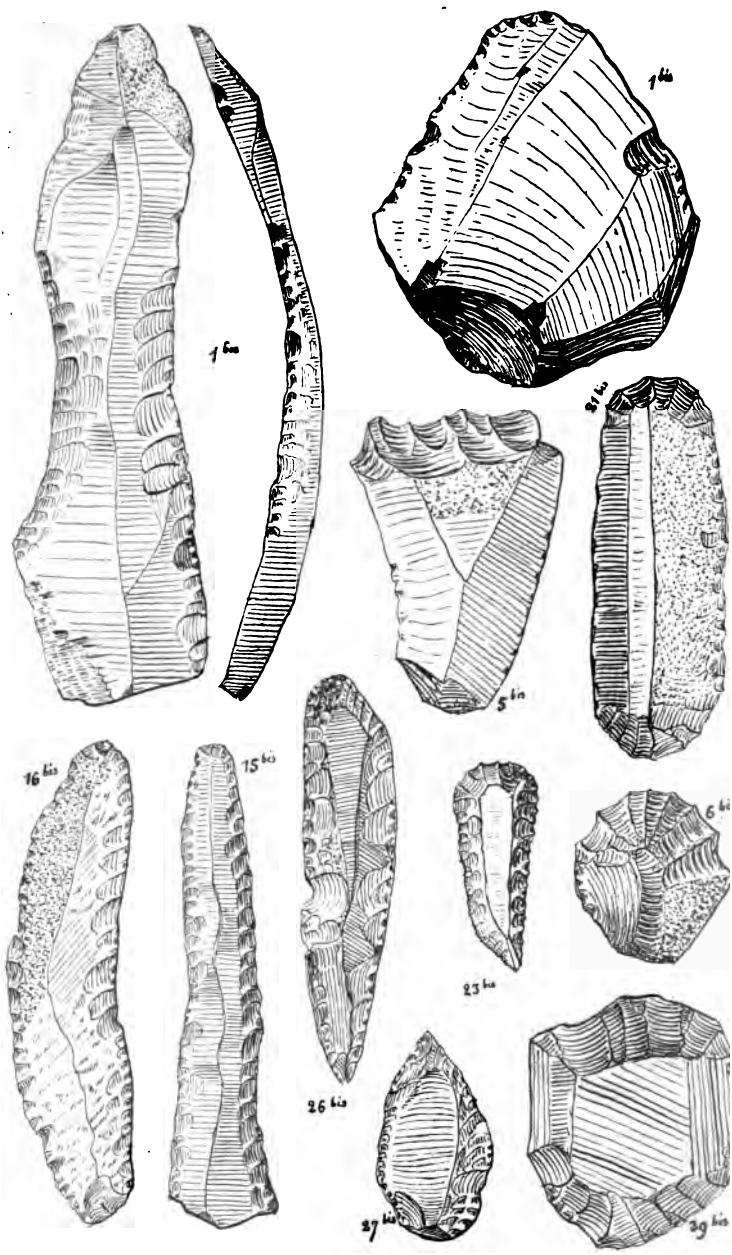

Fig. 188. — Objets découverts pendant l'impression de la notice. 1 *bis* et 15 *bis*, lames à enc bilatérales; — 26 *bis*, lame appointée; — 21 *bis*, grattoir double très massif; — 23 *bis*, toir-pointe avec un éclat rappelant le burin; — 39, disque.

et retouchée à angle droit, parfois en grattoir concave, et l'un des angles transformé en une sorte de perçoir d'angle extrêmement épais et résistant, le n° 32 (fig. 185) en est un bon exemple; le n° 8 (fig. 184) qui est fort épais, présente cette particularité aux deux extrémités, nonobstant ses coches accouplées; mais à un bout les retouches sont faites en sens inverse.

Burins (?) — Cette pointe d'angle résistante paraît être le prototype du burin d'angle, qui en diffère par l'ablation, par le « coup du burin » du bord correspondant; c'est ce qui a eu lieu pour le n° 36 (fig. 187), mais cet objet est isolé, et les trois lames ou éclats, n° 33, 34, 35 (fig. 187), dont l'extrémité angulaire semble avoir servi, ou avoir été apte à servir de burin, ne sont, en tout cas, que des burins de fortune, comme on en trouve même à des époques qui ne connaissaient pas le burin. On peut donc dire, que celui-ci manque au Pont-Neuf, sous toutes ses formes bien définies.

Pièces écaillées par percussion. — Les objets très écaillés par percussion, disaient récemment MM. Bardon et Bouyssonie [1], sont peu abondants ici; dans un pays où le silex abonde, il n'y avait pas de raison de pousser aussi loin l'usure des instruments : on les rejetait avant de les mettre en cet état.

V. — Comparaison. — Conclusion.

Il suffit de comparer le gisement du Pont-Neuf avec l'abri solutréen supérieur de la Combe-à-Roland, qui en est tout voisin, pour saisir la profonde différence qui les sépare. Les conditions de gisement sont bien différentes : au Pont-Neuf, comme dans beaucoup d'autres gisements « Aurignaciens », l'abri est éboulé, la grotte comblée, comme si beaucoup de temps s'était écoulé; à la Combe-à-Roland, au contraire, un faible éboulis s'est à peine formé sur les foyers solutréens, comme si l'abandon de la grotte était bien plus récent; dans l'abri solutréen, les os sont bien conservés; dans l'abri du Pont-Neuf, bien que dans un sol calcaire, ils sont tous décomposés.

Mais si nous comparons les séries archéologiques, la différence, j'allais dire l'opposition, s'accentue encore, elle devient profonde; il n'y a presque rien de commun entre les deux industries. Au Pont-Neuf, on est au début du travail de la lame et elle garde presque toute la massivité de la taille moustérienne; à la Combe-à-Roland, au contraire, nous trouvons un outillage complexe : des pointes à cran très fines et délicates, des feuilles de laurier dignes de Laugerie-Haute et de Solutré, des burins variés, de menus instruments de silex qui préludent au magdalénien.

Pour l'industrie de l'os, la différence est la même : au Pont-Neuf, nous ne trouvons que trois objets rudimentaires; à la Combe-à-Roland, malgré le degré fort avancé de la décomposition des objets, M. de Rochebrune a

1. L. Bardon, J. et A. Bouyssonie. — Outils écaillés par percussion, *Revue de l'École d'anthropologie*, 1906, pp. 170 et suiv.

recueilli des poinçons en bois de renne, un ciseau, des bois de renne sciés, des flèches à pointe triangulaire, etc. [1].

Il résulte de ce rapprochement qu'un espace de temps considérable a dû séparer, dans l'industrie humaine, l'aurignacien du Pont-Neuf du solutréen supérieur et même du solutréen que rien n'annonce encore. Cela se comprend facilement si on compare le Pont-Neuf à d'autres gisements aurignaciens, décrits depuis quelque temps. La parenté est surtout frappante avec la grotte des Cottés décrite par l'abbé Breuil [2], avec le niveau inférieur de la Comba del Bouïtou (Corrèze) publiée par MM. Bardon et Bouyssonie [3]; comme dans ces deux ensembles archéologiques, le grattoir caréné n'est représenté que par des prototypes peu abondants, les burins sont absents ou presque; les lames à dos robustes manquent ici et l'outillage microlithique également; ces absences éloignent décidément le Pont-Neuf des stations de l'Aurignacien final qui confinent au Solutréen (Gorge d'Enfer), et le placent dans une phase ancienne de la même époque.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer toute l'importance de ces conclusions; à une époque où des efforts sont tentés pour identifier l'Aurignacien avec le solutréen supérieur ou même le magdalénien inférieur, la fouille du Pont-Neuf pratiquée au voisinage immédiat d'un gisement solutréen très riche, montre nettement une industrie *pré-solutréenne* et dépourvue encore de toute affinité véritable soit pour le solutréen soit pour le magdalénien. C'est la conclusion à laquelle sont arrivés depuis les débuts Lartet et Hamy et tout récemment, MM. Breuil, Cartailhac, Bardon et Bouyssonie.

Dans la Charente, avec le gisement de La Quina sud, exploré par M. Chauvet [4] mais d'un outillage qui semble déjà plus évolué, celui du Pont-Neuf vient justifier l'établissement d'une période distincte, comprenant les plus anciens temps de l'âge du Renne et dans laquelle sont élaborés les outillages si variés de l'âge moyen et supérieur. Au point de vue paléontologique, la présence dans le peu d'ossements déterminables de l'ours, du lion, vient ajouter encore à la portée de nos remarques.

1. A. Trémeau de Rochebrune, *Mémoires sur les restes d'industrie appartenant aux temps primordiaux de la race humaine, recueillis dans le département de la Charente*, Poitiers, 1866, pp. 95 et suiv.

2. L'abbé H. Breuil, Les Cottés, une grotte du vieil âge du renne, à St-Pierre de Maillé (Vienne). — *Revue de l'École d'anthropologie*, février 1906, pp. 47 et suiv.

3. L. Bardon, J. et A. Bouyssonie, Grattoir caréné et ses dérivés à la Comba-del-Bouïtou (Corrèze). — Station préhistorique de la Comba-del-Bouïtou, *Revue de l'École d'anthropologie*, 1906, pp. 170 et suiv., 1907, pp. 120 et suiv.

4. G. Chauvet, *Stations humaines quaternaires de la Charente*. (*Bull. de la Soc. Archéol. de la Charente*, 1897, p. 18, tableau.)

Les objets désignés sous les nos 6, 7, 12, 13, 14, 15, 17, 21, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, et 39 font partie de la collection Favraud; les nos 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 27, 33, 34, 35, 36, 37 et 38 sont de la collection Hurtel.

NOUVEAUX INSTRUMENTS EN OS

PROVENANT D'UNE STATION MOUSTÉRIENNE AUX REBIÈRES (OURBIÈRES) (DORDOGNE)

Par Eugène PITTARD

Au mois de février dernier (séance du 7 février 1907) j'ai présenté à la Société d'Anthropologie de Paris les photographies d'un lot d'ossements *moustériens* intéressants [1].

Ce lot se composait de deux parties : l'une formée d'os (il s'agit de *diaphyses*) *utilisés* tels quels, bruts, — probablement de petits billots ou de petites enclumes; — l'autre, formée d'os *façonnés*.

Avant moi, M. le Dr Henri Martin avait communiqué à la Société préhistorique de France (séance du 26 avril 1906) la découverte qu'il avait faite, à la station de la Quina (Charente), de *phalanges* et d'*épiphyses* utilisées [2].

Ce que j'ai donc apporté de nouveau, c'est : 1° l'existence de *diaphyses utilisées*; 2° l'existence d'*instruments en os façonnés*, dans une station nettement moustérienne (de la Dordogne).

En effet le gisement qui m'a livré ces instruments en os est caractérisé, sans conteste, par de nombreux racloirs moustériens; mais c'est un moustérien évolué. L'industrie lithique montre, avec une certaine abondance, des pointes retouchées des deux côtés (pointes hémi-solutréennes du Dr Martin), ainsi que d'autres pièces marquant nettement cette évolution.

Aujourd'hui, laissant de côté la question des ossements utilisés — que je reprendrai plus tard, avec à l'appui de nouvelles et de nombreuses diaphyses — je voudrais soumettre, aux lecteurs de la *Revue de l'École d'Anthropologie*, les photographies d'un nouveau lot d'ossements façonnés.

*
* *

Dans la communication faite à la Société d'Anthropologie de Paris, j'ai donné quelques détails, relatifs à cette découverte. Ici, je désire cependant faire une petite rectification. J'ai appelé ma station Ourbière. Ce nom n'est

1. Eugène Pittard, De l'origine du travail de l'os chez les Paléolithiques. Instruments moustériens en os, *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1907.

2. Dr Henri Martin, Ossements utilisés par l'homme moustérien de la station de la Quina (Charente), *Bull. Soc. Préhist. de France*, 26 avril 1906.

pas exact. C'est : *Aux Rebières, Les Rebières*, qu'il faut dire. Voici comment j'ai commis cette erreur : l'ouvrier qui travaillait avec moi et que j'ai fréquemment questionné sur le nom du lieu où je pratiquais mes fouilles, m'a toujours dit Ourbière. De quelque façon que je m'y sois pris pour connaître ce nom, j'ai toujours obtenu la même réponse. Je ne vérifiai rien pour le moment. Ceci se passait en 1906. Cette année, 1907, j'ai repris mes fouilles, qui me fournirent de nouveau des matériaux très intéressants qui seront mis en œuvre plus tard — et j'en profitai pour connaître, cadastralement, le nom de la parcelle, sur laquelle je travaillais. Aux Rebières avait fait Ourbière. La prononciation n'est pas très différente. Dorénavant au fur et à mesure que je publierai les résultats — importants, je le répète — de mes recherches dans cette station, j'écrirai les deux mots : Aux Rebières (Ourbière).

*
* *

Aujourd'hui je voudrais simplement confirmer mon heureuse trouvaille de 1906 par la reproduction de quelques objets nouveaux. Je n'ai pas encore pu examiner, à loisir, toutes les pièces que j'ai découvertes, mais il me tarde d'en mettre quelques-unes sous les yeux des palethnologues.

Je rappelle — ceci a son importance — que les fouilles ont été faites par moi et non par des ouvriers[1]. Tous les objets ont été extraits par moi-même de la couche archéologique.

La photographie — fig. 189 — présente trois sortes d'objets. Les deux premiers (en allant de gauche à droite) sont deux fragments de diaphyses sur lesquels une entaille oblique a été pratiquée d'un coup de silex. Ces deux pièces sont là pour nous montrer que les os pouvaient, parfois, être choisis dans le but d'en fabriquer un instrument. Il ne s'agit pas ici d'ossements *cassés*, mais d'ossements *taillés*. La fente oblique due à la taille est très nette dans les deux cas.

Les troisième et quatrième objets sont également des morceaux de diaphyses grossièrement préparés, grossièrement équarris. Six coups ont été nécessaires pour constituer les pans du premier. On ne dira pas qu'il s'agit d'un hasard de cassure. L'objet a été tenu dans des positions différentes pour abattre ses côtés. D'ailleurs un coup violent aurait porté sur la surface de la diaphyse, qui n'en porte aucune trace.

Quelle était la destination définitive de ces pièces? Je n'en sais rien. On pourrait peut-être rapprocher le second de ces objets de la pièce qui figure dans la photographie n° 190. L'extrémité en serait alors cassée.

Le cinquième objet est aussi un fragment de diaphyse équarri, mais d'une façon moins fruste. Sa destination en est également inconnue.

Photographie — fig. 190. — Le n° 1 est une espèce de poinçon grossier

1. Les ouvriers ne faisaient que déblayer les couches supérieures. Dès que nous arrivâmes à la couche archéologique, tout le travail a été fait au grattoir. Jusqu'à présent — en deux ans — quatre mois (sans un jour d'interruption) y ont passé.

Fig. 189. — Station moustérienne des Rebières (Ourbière), Dordogne, 1906-07. — Deux fragments de diaphyses coupés obliquement d'un coup de silex. — Trois fragments de diaphyses équarris.

Fig. 190. — Station moustérienne des Rebières (Ourbière), Dordogne, 1906-07. — Le n° 1 porte deux facettes aux extrémités, la facette supérieure s'aperçoit un peu, par l'ombre. — Le n° 2 est une espèce de perçoir. — Le n° 3 est un os fendu en long et appointi.

C'est un éclat de diaphyse que le hasard (?) de la cassure a fait plus ou moins pointu. Pour rendre cette extrémité plus utilisable on a abattu une portion de la surface supérieure extrême et la partie terminale d'une arête inférieure. On a ainsi obtenu une pointe assez vive et dans tous les cas très solide. La longueur totale de cet objet est de 0 m. 119; sa largeur maximum 0 m. 037. La deuxième figure représente un morceau de diaphyse formant une sorte de poinçon. La fabrication de cet instrument — assez grossière d'ailleurs — a nécessité de nombreux coups de silex. La longueur totale de cet objet est de 0, 084. La poignée, qui a été maintenue, permet de le

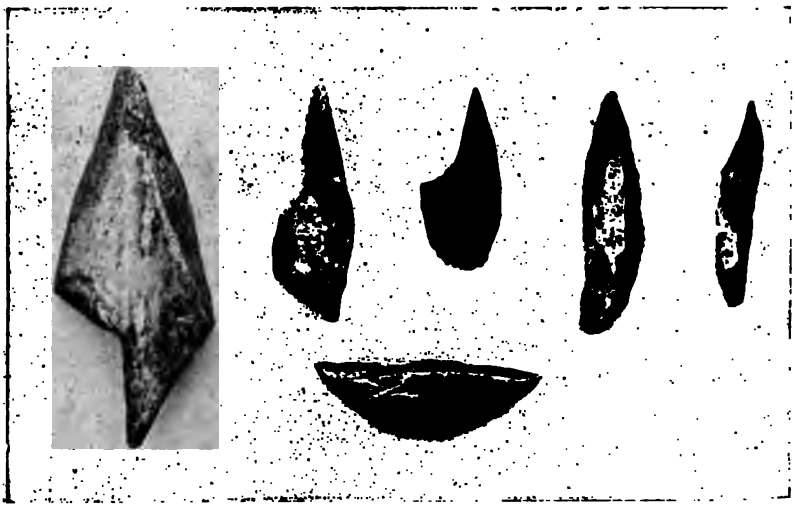

Fig. 191. — Station moustérienne des Rebières (Ourbière), Dordogne. 1906-07. — Quelques objets en os ayant pu être emmanchés. — Le n° 5 porte des petites facettes très nettes (en haut, à droite), dues à des coups de silex.

bien tenir en main. L'extrémité amincie ne se termine pas par une pointe. Elle est formée simplement par la rencontre des deux pans latéraux.

Le n° 3 est un exemplaire nouveau et bien mieux conservé de ces os fendus en long et appointis comme j'en ai déjà montré à la Société d'Anthropologie de Paris (*Bulletin*, p. 71, fig. 6; nos 2, 3, 4.) Cet objet est probablement aussi un poinçon. C'est une jolie pièce, bien conformée et maintenue en très bon état. Longueur : 0, 070.

La photographie — fig. 191 — montre quelques pièces curieuses dont la destination est bien difficile à indiquer. Les nos 2, 3, 4, 5 (de gauche à droite) auraient pu être utilisés comme des pointes de flèches (?). Le n° 5 porte, vers une de ses extrémités (l'extrémité supérieure, à droite dans la photographie), une succession de petites facettes représentant des reliefs, abattus probablement dans le but d'appointir cette extrémité [1].

1. Les reproductions ci-dessus des photographies de ces objets ne montrent

Je laisse à la sagacité des lecteurs de la *Revue* le soin de délimiter l'usage de plusieurs de ces instruments (les nos 1 et 6 de la photographie 3, par exemple). J'ajoute que je serais très heureux d'avoir l'opinion de gens mieux informés que moi sur ce point.

Et, en terminant cette courte note, je rappelle ce que j'ai dit ci-dessus. Il s'agit simplement pour moi de confirmer la découverte dont les premières indications ont été données en février dernier à la Société d'Anthropologie de Paris. Cette question — on voit qu'elle en vaut la peine — sera reprise plus tard avec détails. Il me reste d'ailleurs un triage assez considérable à faire dans un lot important d'ossements ramassés au cours de mes recherches de cette année.

pas — ou montrent mal — certains détails. Ainsi les petites facettes dont il est question pour le n° 5 de la figure 191 ne se distinguent pas, tandis qu'elles sont visibles dans la photographie (déposée dans les collections de l'École d'Anthropologie).

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS

S. Zaborowski. — Communauté de langue de la Germanie des Romains; l'écriture runique, son origine..... 1
E. Rabaud. — Origine et transformations de la notion de dégénéré..... 37
L. Manouvrier. — Le classement universitaire de l'anthropologie..... 75, 109
R. Dussaud. — L'île de Chypre, particulièrement aux âges du cuivre et du bronze..... 145, 181
G. Papillault. — Conclusions générales sur les associations humaines..... 221
S. Zaborowski. — Origines de la mythologie ancienne des Slaves..... 269
A. de Mortillet. — Étude sur quelques dolmens de l'Hérault..... 301
G. Hervé. — Montesquieu : l'ethnographie dans l'*Esprit des Lois*; la théorie des climats..... 337

ARTICLES DIVERS

V. Commont. — L'industrie des graviers supérieurs à Saint-Acheul..... 14
L. Capitan. — Les pierres incisées préhistoriques..... 32
G. Papillault. — Entente internationale pour l'unification des mesures craniométriques et céphalométriques..... 47
A. Rutot. — Déchets, rebuts, malfaçons, faux..... 60
G. Mingaud et **L. Capitan.** — La pierre sculptée à figure humaine de Bragassargues (Gard)..... 65
R. Dussaud. — Anciennes civilisations; fouilles et découvertes..... 97
L. Capitan. — Les dernières découvertes paléolithiques à Capri..... 104
L. Bardon, A. et **J. Bouyssonnie.** — La station préhistorique de la Coumba-del-Bouïtou, près Brive..... 12[illegible]
F. Schrader. — Nouvelles observations sur l'atmosphère de l'Asie et son rôle historique..... 17[illegible]
L. Capitan. — Les silex égyptiens de l'île Riou..... 18
J. de Morgan. — Le plateau iranien pendant l'époque pléistocène..... 21
G. Hervé. — La souscription au monument Lamarck..... 21
V. Commont. — L'industrie de la base de la terre à briques, à Saint-Acheul, Montières et Belloy-sur-Somme..... 23
G. Hervé. — Au sujet des mongoloïdes de France..... 26
P. Gouy. — Note sur l'anthropologie ethnographique de l'Ardèche..... 26
A. Rutot. — Causeries sur les industries de la pierre, avec démonstration scientifique et pratique de l'existence de l'industrie éolithique..... 2[illegible]
L. Capitan et **U. Dumas.** — Les constructions autour des dolmens..... 3[illegible]
P. G. Mahoudeau. — Les primates et les prosimiens fossiles de la Patagonie..... 354, 3[illegible]
S. Zaborowski. — Le passé préhistorique de la Bohême..... 3[illegible]
J. Huguet. — Les soffs du Tell, du Sud et du Sahara..... 3[illegible]
H. W. — Les Juifs d'Alsace pendant la Révolution..... 3[illegible]
J. de Morgan. — Observations sur les origines des arts céramiques dans le bassin méditerranéen..... 4[illegible]

A. Favraud. — Station aurignacienne au Pont-Neuf, commune de La Couronne (Charente) 418
Notes et Matériaux : Destruction de la caverne à ossements de Kühloch en Franconie 33
Notes et Matériaux : Voyage à la Martinique, du général Roux 34
Congrès préhistorique d'Autun 220
Musée d'ethnographie du Trocadéro 220

ÉCOLE

Nomination de M. R. Dussaud 263
Médaille d'or au Dr Thulié 367
Programme des Cours de 1907-08 367

NÉCROLOGIE

Mathias Duval (G. Hervé) 69

LIVRES ET REVUES

Edmond Hue. — Étude sur un nouveau chien des palafittes de Clairvaux, *Canis Le Mirei* 67
Franz Cumont. — Religions orientales dans le paganisme romain 102
Basile Modestov. — Introduction à l'histoire romaine 105
Ch. Portal. — Les mégalithes d'Alban (Tarn) 106
Henri Martin. — Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de La Quina (Charente) 295
Tavarès de Proença. — Essai de classification des dolmens portugais 299
Czarnowski. — Miejscowosci joczedhistoriyczne. — Paleclit na zboczu gory smardzewskiej. — Wykopaliska miechowskie 398
Berthold Laufer. — Historical Jottings on amber in Asia 400

FIGURES

1. Coupe prise à Saint-Acheul 16
2. Divisions de l'ergeron, Saint-Acheul 17
3-27. Silex de Saint-Acheul 20-32
28-36. Mesures craniométriques et céphalométriques 51-59
37-38. Pierre sculptée à figure humaine de Bragassargues 66
39. Les mégalithes d'Alban 107
40. Plan de la grotte de la Coumba-del-Bouïtou 121
41-42. Coupes de la grotte de la Coumba-del-Bouïtou 123-124
43-52. Silex de la grotte de la Coumba-del-Bouïtou 127-142
53. Carte de l'île de Chypre 149
54. Marteau et hache en pierre polie, Chypre 151
55. Monolithes percés, Chypre 153
56. Coupes de tombes à Hagia Paraskevi, Chypre 155
57. Cruche de bois avec couvercle, Asie-Mineure 156
58-72. Vases chypriotes 158-172
73. Vase trouvé à Taannak, Palestine 173
74. Plaquette-idole chypriote 174
75-77. Idoles chypriotes 182-184
78. Lingots en cuivre, Crète et Chypre 186
79. Double hache votive, amphore de Curium 188